

SYLVIE MONTAGNON

CLEMENT DU TREMBLAY :
UN EPISTOLIER ZELE DANS L'EUROPE ERUDITE
ET AUGUSTINIENNE DU XVIIIe SIECLE

Sous la direction de monsieur **CLAUDE MICHAUD**



Selon les témoignages d'Irénée et de Tertullien, Clément de Rome aurait connu saint Pierre. Ils sont ici représentés sur une mosaïque de l'église Saint-Clément de Rome. L'ancre que Clément tient dans sa main gauche désigne son martyre : il aurait été exilé puis jeté à la mer.

MEMOIRE DE MAITRISE

UNIVERSITE PARIS I, année 1998-1999

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIER CHAPITRE : PORTRAIT ET FORMATION DE CLEMENT

I/ NAISSANCE ET MILIEU FAMILIAL :

- 1. ORIGINES FAMILIALES*
- 2. LES ETUDES*
- 3. LA VOCATION DE CLEMENT*

II/ CHANOINE DE L'EGLISE CATHEDRALE DE SAINT-ETIENNE D'AUXERRE :

- 1. L'INFLUENCE DE CAYLUS*
- 2. CHANOINE EN BUTTE A DES PRELATS HOSTILES*

III/ UN ECCLESIASTIQUE ACTIF ET PATRIOTE PENDANT LA REVOLUTION :

- 1. UN ECCLESIASTIQUE DANS LA TOURMENTE REVOLUTIONNAIRE*
- 2. UN ACTEUR ESSENTIEL DE LA RECONSTRUCTION DE L'EGLISE DE FRANCE*
- 3. EVEQUE DE VERSAILLES ET LAUDATEUR DU PREMIER CONSUL*

IV/ QUALITES ET VERTUS DE CLEMENT :

- 1. UNE FOI IRREPROCHABLE*
- 2. DESINTERESSE ET COURAGEUX*
- 3. L'AME GENEREUSE*
- 4. UN ERUDIT A L'ESPRIT CRITIQUE*

CHAPITRE SECOND : LES AUTRES ACTEURS DU DRAME

I/ LE FOYER HOLLANDAIS :

1. LA TRADITION "JANSENISTE" EN HOLLANDE

- *Aux origines du schisme : le refus de n'être qu'un clergé missionnaire.*
- *Un Sud des Provinces-Unies ultramontain, une Hollande-refuge.*
- *Les difficultés de l'Eglise d'Utrecht.*

2. UN CLERGE ORIGINAL

3. LES INTERLOCUTEURS DE CLEMENT

4. CLEMENT ET L'AFFAIRE DE HOLLANDE

- *Organiser la survie de l'Eglise de Hollande*
- *Disposer de bons appuis*
- *Evolution des négociations*

II/ LE FOYER ESPAGNOL :

1. ESQUISSE SUR LE "JANSENISME" ESPAGNOL :

- *La tradition hispanique*
- *L'influence française*
- *L'influence flamande*
- *Un mouvement fondamentalement hostile au molinisme et à la morale relâchée*

2. LA SITUATION A LA VEILLE DU VOYAGE DE CLEMENT

3. LES PREMIERS INTERLOCUTEURS ESPAGNOLS DE CLEMENT

4. LE VOYAGE DE CLEMENT EN Espagne

III/ LE FOYER ITALIEN :

1. LES CARACTERISTIQUES DU JANSENISME ITALIEN

2. OU CLEMENT A-T-IL NOUE DES RELATIONS EPISTOLAIRES ?

3. LES INTERLOCUTEURS ITALIENS DE CLEMENT

- *A Rome*
- *A Naples*
- *En Italie autrichienne*
- *En République gênoise*
- *Piémont-Savoie*
- *En République de Venise*

4. *LES VOYAGES D'ITALIE*

IV/ LE FOYER FRANCAIS

V/ AUTRES SOURCES DE NOUVELLES

1. *VIENNE*
2. *LE PORTUGAL*
3. *LA POLOGNE*
4. *LA BOHEME*
5. *LES PAYS ANGLO-SAXONS*
6. *DIVERS AUTRES LIEUX DE MISSIONS*

TROISIEME CHAPITRE : LES DIFFICULTES DE LA MISE EN SCENE

I/ CONSTITUTION D'UNE CORRESPONDANCE :

1. *APPUI ET MILIEUX*
2. *LE SECRET*
3. *LA NECESSITE DE LA CONFIANCE*

II/ LE CONTENU DES ECHANGES : (les buts de la correspondance)

1. *LES LETTRES*
2. *LES LIVRES*
3. *LES NOUVELLES ECCLESIASTIQUES*
4. *DES NOUVELLES*
5. *DES OBJETS D'ECHANGE PARFOIS SURPRENANTS*
6. *DES ECHANGES FINANCIERS*

III/ LES CONTRAINTES ET INSUFFISANCES DE L'ECHANGE EPISTOLAIRE :

1. *LA FRAGILITE DE LA RELATION ENTRETENUE*
2. *L'INSECURITE : "les lettres se perdent quelquefois à la poste"*
3. *LES FRUSTRATIONS NEES DE L'ELOIGNEMENT*
4. *LA LENTEUR DE LA COMMUNICATION ECRITE*
5. *LA NECESSITE DE VOYAGER*

QUATRIEME CHAPITRE : LES COULISSES THEOLOGIQUES

I/ UN CHANOINE "JANSENISTE" ?

1. *SOURCES THEOLOGIQUES DE CLEMENT*
2. *LE MYTHE DE L'UNITE*
3. *LA REVENDICATION D'UNE PARFAITE ORTHODOXIE*
 - *Une exposition de doctrine*
 - *La condamnation des nouvelles dévotions*
 - *Le combat contre la morale relâchée*

II/ COMMENT REPANDRE LA "SAINE DOCTRINE" ?

1. *PAR L'EDUCATION*

2. *PAR LA PASTORALE*

3. *PAR LA PRATIQUE*

- *La pénitence*
- *La participation des laïcs*
- *La communion*
- *Miracles et convulsions*
- *L'austérité envers l'Art et les spectacles*
- *La discipline des ordres religieux*
- *La prédication et la prière*

III/ *AUX MARGES DE LA THEOLOGIE ET DE LA POLITIQUE :*

1. *LES REFERENCES GALLICANES DE CLEMENT*

2. *QUE PENSE CLEMENT DES RAPPORTS ENTRE POUVOIRS SPIRITUELS ET POUVOIR TEMPOREL ?*

3. *L'EXPRESSION CONCRETE DE CE GALLICANISME*

CINQUIEME CHAPITRE : UNE ACTUALITE INCONSTANTE

I/ *CONTRE LES JESUITES :*

1. *BREF RETOUR SUR LES FONDEMENTS ET PREMIERES AFFIRMATIONS DE CETTE ANIMOSITE*

2. *A L'HEURE DES PREMIERS COMBATS*

3. *DE L'EXPULSION A L'EXTINCTION*

4. *UNE CONQUETE DEFINITIVE ?*

II/ *CONTRE LES PHILOSOPHES ET LES FRANCS-MACONS*

1. *L'HYDRE PHILOSOPHIQUE*

2. *CONTRE LA MENACE FRANC-MACONNE*

III/ LES MOYENS D'ACTION : LA PLUME ET LA BALANCE

1. *UNE PLUME ACERBE*

2. *L'APPUI DU MONDE PARLEMENTAIRE*

IV/ LE BILAN DES COMBATS :

1. *SUCCES CONTRE LES JESUITES ?*

2. *SUCCES CONTRE LES PHILOSOPHES ?*

3. *RECOURIR AU PARLEMENT ?*

ESQUISSES DE CONCLUSION

ANNEXES :

- SOURCES

-CHRONOLOGIE DES QUERELLES JANSENISTES

-TEXTES DIVERS

-SOMMAIRE DETAILLE

-INDEX

INTRODUCTION

Au XVIII^e siècle, s'est joué le drame de ceux que l'on appelle communément les "jansénistes". On peut effectivement parler de drame, parce que les victoires qu'ils remportent alors, telles que la suppression de la Compagnie de Jésus et l'affirmation des églises nationales, ne seront guère confirmées au XIX^e siècle. Le "jansénisme" s'efface peu à peu de la scène intellectuelle et spirituelle qui vit s'affronter jésuites, philosophes, "jansénistes"...

En outre, ne sont-ils pas victimes d'un "quiproquo" ? Ne considère-t-on pas bien souvent le "jansénisme" du XVIII^e siècle comme un simple reliquat du mythique Port-Royal, reliquat où le richérisme, le courant convulsionnaire, le gallicanisme, auraient pris le pas devant la théologie de Jansénius, Saint-Cyran, Arnauld... ?

Augustin-Jean-Charles Clément est un acteur de ce drame. L'intérêt du personnage est double : il contrarie cette image caricaturale en établissant la théologie au centre de son existence ; mais il est manifestement un homme de son siècle. A cet égard, il est tout à fait conscient de l'importance des Parlements pour ruiner la Compagnie de Jésus ; conscient de l'impact des philosophes -il ne suffit pas de les dénigrer : on doit leur porter la réplique- ; impliqué, enfin, dans cette dynamique d'une opinion publique naissante et avide de lecture, d'instruction...

Acteur méconnu, Clément n'en est pas moins enrichissant par la correspondance et l'oeuvre de grande ampleur qu'il a laissées, ampleur sur laquelle je souhaiterais insister en préambule.

La correspondance manuscrite de Clément est essentiellement constituée des cinq recueils de lettres de la bibliothèque de l'Arsenal, des quatorze recueils de lettres du séminaire de Saint-Sulpice et des trente-cinq lettres de Clément à l'abbé Grégoire de la société de Port-Royal. Cet ensemble comporte essentiellement des lettres, mais aussi des réflexions sur la

création d'une école de théologie, des copies de mandements épiscopaux ou de bulles pontificales..., des notes financières, des mémoires, des actes officiels concernant la carrière ecclésiastique de Clément... On dispose, en outre, du journal de correspondance tenu par Clément à l'occasion de ses voyages¹.

La plupart des lettres, sur le ton de la courtoisie², de l'estime, voire de la confiance, évoquent des affaires dont on peut suivre le cours sur plusieurs années et à travers différents correspondants : la dénonciation des jésuites, la tentative de réconciliation de l'Eglise d'Utrecht avec Rome,... Mais on trouve également des documents des plus surprenants tels que les interrogatoires du comité révolutionnaire subis par le "Citoyen Clément", la célébration de la victoire de Marengo par Clément, alors évêque de Versailles ! On rencontre parfois le récit d'une entrevue, le dialogue étant alors reconstitué et parfaitement vivant. Ainsi, abondance et diversité caractérisent cette correspondance, en font tout l'attrait et la difficulté.

Cette abondance m'a conduite à quelques sacrifices : j'ai décidé de m'en tenir aux fonds parisiens de cette correspondance, mais l'on peut supposer les fonds d'Utrecht, Bruxelles, Auxerre, du Vatican...également fournis. J'ai également écarté de cette étude quelques pièces éparses : différentes pièces insérées dans la correspondance de Saillant³, le recueil de *Révolte du clergé dissident contre le Concordat* ; les actes d'accusation contre Clément, en l'an IV⁴, le rapport de Clément sur sa députation en 1755⁵.

Une des caractéristiques de ces sources est l'absence récurrente de signature, la volonté de prudence et de clandestinité. Le secret est, de fait, constitutif de maintes relations

¹ Ce document existe en version manuscrite ou imprimée et se trouve à la bibliothèque de la société de Port-Royal. Cf également les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal Ms 4982 et Ms 4983 intitulés « voyages de Clément ». Pour ce mémoire, la version imprimée a été privilégiée.

² Ms 4987, fol.161 : Clément à la comtesse de Montijo, lettre non datée précisément mais datant sans doute de la période pré-révolutionnaire. Clément flatte son interlocutrice : « je sais, dit-il, combien Dieu vous dispense à cet égard [il s'agit de lutter contre l'incrédulité et les superstitions, par l'information], tant de dons et [de] grâces qu'ils augmentent sans cesse ».

³ Ms 5796.

⁴ Ms 5994 : le manuscrit 6050 évoque amplement les procès subis par Clément pendant la Révolution.

⁵ Ms 6033 : Saillant présente un récit détaillé de cette députation dans sa vie de Clément cf bibliographie, Saillant, Charles-Jacques, *Mémoires secrets sur la vie de M. Clément, évêque de Versailles, pour servir d'éclaircissement à l'histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle*, chez Savoie, libraire, 19 rue Saint-Jacques, Paris, 1812.

épistolaires au XVIIIe siècle car, s'il existe une Europe de la communication, elle doit ruser avec une Europe de la censure. L'identification des différents interlocuteurs n'a donc pas été toujours aisée.

Une autre singularité de la correspondance naît de son plurilinguisme. Le français est majoritaire mais une bonne partie des lettres sont en italien (près d'une vingtaine de correspondants en Italie écrivent dans leur langue maternelle, je préserverai autant que possible cette originalité) et les lettres en provenance de l'évêque de Barcelone, du trinitaire de la Merci López sont en espagnol... On rencontre également quelques textes ou citations en latin.

Face à des sources si multiples et variées, on dispose toutefois d'une aide précieuse : un certain Saillant⁶ a écrit en 1812, quelques années après la mort de Clément des *Mémoires secrets sur la vie de M Clément, évêque de Versailles, pour servir à l'histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle*. Saillant vivait dans l'entourage de Clément : il partagea avec l'abbé, semble-t-il, ses mois de détention, en 1794. En m'appuyant sur ce témoignage, ainsi que sur les "notes manuscrites" anonymes relatant la vie de Clément⁷, je broserai tout d'abord un rapide portrait des différents protagonistes de ce "drame" : Clément, d'une part (premier chapitre), ses nombreux interlocuteurs européens d'autre part (second chapitre). Alors, je m'attacherai aux difficultés de la mise en scène, c'est-à-dire aux contraintes que devaient surmonter ces épistoliers du XVIIIe siècle (troisième chapitre) ; enfin, j'aborderai le riche contenu de l'intrigue, avec ses coulisses théologiques (quatrième chapitre) et son devant de scène plongé dans une actualité inconstante (cinquième chapitre).

⁶ Saillant, *op. cit.* cf bibliographie. Charles-Jacques Saillant était diacre de l'église de Paris, ancien médecin des pauvres selon les notes du manuscrit 6050, fol.80, curé constitutionnel de Villiers-le-Bel selon Lorin : cf bibliographie. Lorin, Félix « Deux évêques constitutionnels de Seine-et-Oise, Jean-Julien Avoine, Augustin-Jean-Charles Clément ». *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, Versailles, 1913. Il est secrétaire de la société de philosophie chrétienne auprès de Grégoire. Constitutionnel, il espère voir triompher un gallicanisme épiscopal et richériste.

⁷ Ms 6050, fol.72, 73, 80 et suivants.

REMARQUE : L'ORTHOGRAPHE DES CITATIONS EST MODERNISEE. LES CITATIONS EN LANGUE ETRANGERE SONT TRADUITES EN NOTES. LA PRESENCE DES GUILLEMETS POUR LA PAROLE JANSENISTE SERA EXPLICITEE AU QUATRIEME CHAPITRE.

PREMIER CHAPITRE :

PORTRAIT ET FORMATION DE CLEMENT

I/ NAISSANCE ET MILIEU FAMILIAL :

1. ORIGINES FAMILIALES :

Augustin-Jean-Charles Clément est né⁸ à Créteil le 8 Septembre 1717. Son père, Alexandre-Julien Clément, sieur de Failles, marié à Henriette-Catherine Gadin, appartenait au milieu de la chevalerie aisée de Paris. Demeurant en la paroisse Saint-Paul, il fut reçu conseiller au Châtelet puis au Parlement de Paris en 1711. "Mon père fut trente ans bien considéré en tant que conseiller au Parlement de Paris", précise Clément⁹. Clément est baptisé le 10 septembre 1717. On lui attribue comme parrain l'abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Calais, Jean-Charles Clément, conseiller du roi en son grand conseil et comme marraine l'épouse d'un autre Clément, lieutenant des galères et du port de Marseille. Il descend de Julien Clément, chirurgien accoucheur de madame de Montespan, anobli en 1711 par Louis XIV. Son oncle Ambroise Gadin, est garde des pierreries de son Altesse Royale la duchesse douairière de Berry. "Ces respectables parents voulurent communiquer à leurs enfants (Clément et ses trois frères) par une éducation chrétienne, l'esprit de piété dont ils étaient eux-mêmes remplis"¹⁰.

2. LES ETUDES :

⁸ Ms 6050, fol. 72, 73, 80...le rédacteur déclare : « je ne mets cette époque de sa naissance que sur l'opinion publique ». Clément lui aurait dit être né le jour de la Bulle *Unigenitus* (8 septembre) mais l'année de l'appel (1717). Il est parfois appelé « abbé du Tremblay » car sa famille possédait quelque terre inféodée dans la petite paroisse du Tremblay (ou Tremblai-les-Gonesse).

⁹ Ms 1289, fol.35., lettre de Clément à Campomanes, fiscal général d'Espagne, le 14/9/1768. Clément ajoute que son frère aîné suit la même carrière et de bonnes espérances reposent sur quatre neveux : « ce sont des titres auprès d'un homme public comme vous, monsieur, que de ne vivre et ne respirer que pour le bien public ». cf foyer espagnol, chapitre deux.

Le titre de chevalier vient du grand-père de Clément : il a été anobli et « eut fortune liée aux bienfaits de Louis XIV et à ceux de Philippe V ici ».

¹⁰ Saillant, *op.cit.* cf bibliographie.

"Né de parents chrétiens, père et grand-père, j'ai appris d'eux à ne mettre que dans la crainte de Dieu le fondement du bonheur"¹¹. Ces rudiments d'éducation religieuse font bientôt place à des études plus approfondies au collège Mazarin. Le cartésien Pourchot lui enseigne la philosophie, Geoffroy, la morale augustinienne. Cette éducation accorde par ailleurs une large place au droit : Clément l'a étudié trois années durant, prenant alors la matrice d'avocat. Clément de Boissy, l'un de ses frères, sera conseiller à la cour des Aides ; un oncle, Clément de Barville, deviendra jurisconsulte, avocat général et conseiller en la même Cour (en 1740) ; quant à Clément, il semble lui-même avoir toujours beaucoup côtoyé les milieux de la grande bourgeoisie et de la noblesse de robe parisiennes. Après le droit, il étudie l'histoire, pendant trois années, assistant aux conférences de l'abbé Goulet. Il est influencé à cette époque par la théologie d'Opstraët, Huygens¹² canonistes et théologiens des Pays-Bas du Sud qui lui inspireront sa vocation.¹³

Saillant explique le style contourné de Clément par un manque d'intérêt pour la littérature. Toutefois, la correspondance de Clément témoigne d'une vaste culture historique, théologique et philosophique. Par ailleurs, peu avant sa mort, Clément s'intéresse aux "antiquités" de sa ville natale, Créteil, puis rédige un mémoire mêlant le récit de la Genèse et celui de Platon sur l'Atlantide. Il faut cependant concéder à Saillant que Clément, porté par son imagination, son exaltation¹⁴, couche parfois sur le papier des pensées peu mûries.

3. LA VOCATION DE CLEMENT¹⁵ :

¹¹ Ms 6050, fol.80.

¹² cf second chapitre.

¹³ Cf notamment le second chapitre : foyer hollandais et foyer français.

Concernant les langues, Clément avoue à Nannaroni, l'un de ses correspondants italiens, qu'il méconnaît l'italien. Il aura pourtant de nombreux correspondants s'exprimant dans cette langue. On n'en sait pas davantage. Pour l'espagnol, son voyage de 1768 sera l'occasion d'un apprentissage de rudiments. Ce n'est pas au collège Mazarin qu'il apprit les langues vivantes...Ms 1302, fol.77, lettre de Clément à Nannaroni, 20/4/1772, cf foyer italien, chapitre deux.

¹⁴ Ms 4987, fol.18-19, lettre de Clément à Caraffa, l'un de ses correspondants italiens, 2/1/1759. « Hélas ! à peine commençais-je à jouir du bonheur de vous connaître et de tous les avantages de votre honorable et utile relation ; que de richesses spirituelles le cours de l'hiver pouvait me procurer ! Et n'eussé-je pas pu espérer de vous attirer moi-même ce printemps jusqu'à Paris ? »

¹⁵ Saillant, *op.cit.* cf bibliographie.

Attiré par l'état ecclésiastique¹⁶, il est tonsuré parmi les clercs de la paroisse Saint-Germain. Le secrétaire de Charles-Gaspard de Vintimille¹⁷, archevêque de Paris (1729-1746), ne lui impose pas la signature du Formulaire¹⁸; mais lorsqu'il est question du sous-diaconat, Clément se le voit refusé par l'archevêque. Il est pourtant conforté dans son choix par une lettre de Soanen, évêque de Senez :

Je vous estime heureux, mon très-cher fils, de ce que vous avez été jugé digne de souffrir quelqu'opprobre pour le nom de Jésus-Christ [...]
L'ignorance et l'ambition frayent la voie au sacerdoce. La piété seule et l'amour de la vérité en ferment l'entrée [...] Ô temps ! Ô mœurs Ô corruption trop commune ! Le sel s'est affadi, il n'en sort presque plus qu'une odeur de mort.[...] Le caprice de certains hommes ne saurait être l'interprète de la volonté de Dieu.[...] Qu'importe, d'ailleurs, quelle place on occupe, si avec le zèle de la vérité on a reçu les talents de la défendre¹⁹.

Clément quitte donc Paris pour obtenir un canonicat fort pauvre, semble-t-il, auprès d'un évêque plus accueillant : Caylus.

¹⁶ Ms 1289, fol.35., lettre de Clément à Campomanes, 14 /9/1768. Clément déclare que c'est monsieur de Caylus qui a engagé son père à le faire entrer dans une autre carrière que le droit.

¹⁷ Cf Chaunu, Pierre ; Foisil, Madelaine ; Noirfontaine, Françoise de : *Le basculement religieux de Paris au XVIIIe siècle*, Paris : Fayard, 1998. Vintimille, évêque de Marseille entre 1684 et 1708 puis archevêque d'Aix, est appelé à remplacer Noailles comme archevêque de Paris. C'est un prélat profondément orthodoxe et docile envers le Saint-Siège. Aussi, condamne-t-il aussi bien l'*Explication des maximes des Saints* d'un Fénelon, suite au bref pontifical *Cum alias*, que le silence respectueux une fois la bulle *Vineam Domini* fulminée. Cf annexes : les querelles « jansénistes ». En 1714, présent à l'assemblée du clergé, il reçoit sans la moindre ambiguïté la bulle *Unigenitus*. Il ne respecte pas la politique initiale du Régent mais apprécie son évolution en faveur des constitutionnaires. Il entend faire respecter *Unigenitus* dans son diocèse, quitte à se heurter à maints curés et docteurs, à chasser de Paris les prêtres appelants qui y ont trouvé refuge, à entrer en conflit avec les avocats et les parlementaires...Il normalise finalement le clergé de Paris, se pliant à la politique de Fleury mais sans aller jusqu'à imposer, comme le fera son successeur Beaumont (1746-1781) les fameux billets de confession.

¹⁸ Sur le Formulaire et la Bulle *Unigenitus*, cf la chronologie sommaire en annexes, ainsi que le quatrième chapitre.

¹⁹ Lettre 1567 t2, citée par Saillant, *op.cit.* cf bibliographie.

La métaphore du « sel », récurrente sous la plume des correspondants, provient sans doute de cette phrase de Matthieu à propos des évêques, « vous êtes la lumière du monde et le sel de la terre ». Appelant, Soanen est la grande victime du concile d'Embrun, cf annexe sur les querelles « jansénistes ».

II/ CHANOINE DE L'EGLISE CATHEDRALE DE SAINT-ETIENNE D'AUXERRE :

1. L'INFLUENCE DE CAYLUS :

Clément n'a que vingt-quatre ans lorsqu'il devient membre du chapitre cathédral d'Auxerre (1743). Il est ordonné sous-diacre en 1743, diacre et prêtre en 1744²⁰. Il engage ses premiers combats contre les jésuites et subit l'influence de son actif prélat. En effet, Charles de Caylus (1704-1754), de même que son prédécesseur Nicolas Colbert, frère du ministre et évêque d'Auxerre entre 1672 et 1676, est marqué par le "jansénisme". Issu de la grande noblesse languedocienne, il vit à la Cour où il remplit les fonctions d'aumônier du roi. Il y côtoie Bossuet puis de Noailles, dont il devient le grand vicaire. Dès 1717, il rejette la bulle *Unigenitus* et en appelle à un concile. Enfin, en 1726, comme il proteste contre la déposition de Soanen, on "l'exile" dans son diocèse.

Il y développe de nombreuses réformes ecclésiastiques : il publie, en 1734, un catéchisme gallican, écarte les jeunes séminaristes d'Auxerre de l'influence lazariste, crée des écoles gratuites (1729), lutte contre la morale relâchée et, à Tours (1744), combat les thèses du jésuite Jean Pichon sur *l'Esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise sur la fréquente communion*, il fait supprimer, par le chancelier d'Aguesseau, le *Supplément aux Nouvelles Ecclésiastiques*²¹. Un jésuite, professeur de philosophie du collège d'Auxerre, l'ayant contredit, en 1725, il retire aux jésuites de sa ville le pouvoir de prêcher et de confesser. Il peuple son diocèse de prêtres appelants et *les Nouvelles Ecclésiastiques* sont temporairement imprimées dans ce "refuge", mais la police saisit le matériel en 1733. Clément suivra ce grand exemple tout au long de sa vie.

En 1751, il devient trésorier de l'église d'Auxerre. Il est chargé, notamment, de

²⁰ Cf annexes : quelques lettres officielles latines concernant une carrière ecclésiastique que Clément veut parfaitement régulière.

²¹ Il s'agit d'un périodique jésuite publié dès 1734 pour répliquer aux attaques « jansénistes ». Sur les *Nouvelles Ecclésiastiques*, cf chapitre trois.

Concernant Pichon, son livre date de 1745. Il y soutient des thèses opposées à celles d'Arnauld et réactivant les propos de Sesmaisons, de 1643 : plus on est dénué de grâce et plus l'on doit communier hardiment. Pichon est soutenu par l'archevêque de Paris Beaumont mais doit se rétracter en 1748.

Henri-François d'Aguesseau (1668-1751) est un magistrat, avocat général au Parlement de Paris en 1691, procureur général en 1700, chancelier en 1717. Cette ascension n'est toutefois pas linéaire : le chancelier est exilé à deux reprises, en 1718-20 pour son opposition à Law, en 1727-37 pour son hostilité à Dubois.

veiller à la "perfection et consommation des ouvrages de décoration de l'[...]église, traite des paiements vis-à-vis des ouvriers". Il vérifie également l'authenticité des reliques de Saint-Germain, spoliées en 1569 par les calvinistes. Cet intérêt pour les reliques se retrouvera dans sa correspondance.

Le 3 mars 1754, Clément administre le saint viatique à son évêque. Il constate que le moribond, d'une fermeté inébranlable depuis 1717, croit toujours en la toute puissance divine, en la gratuité de la grâce, en la charité...

2. CHANOINE EN BUTTE A DES PRELATS HOSTILES :

Clément est député pour le diocèse d'Auxerre, à l'assemblée provinciale de Sens, en avril 1755. Il y défend le souvenir de Caylus et les pouvoirs du Parlement. Il joue un rôle important dès l'épiscopat de Condorcet²² car les affaires en justice se multiplient et qu'il connaît bien les lois. L'évêque a des relations difficiles avec le chapitre parce qu'il dépossède celui-ci de certaines charges, confie le catéchisme aux lazaristes, établit un registre de souscription au Formulaire. En 1756, on se querelle sur la question des billets de confession et l'évêque tente d'interdire le recours des chanoines aux cours séculières : en vain, le bailliage puis le Parlement de Paris les soutiennent.

En 1760, Condorcet est remplacé par Champion de Cicé²³, plus souple mais tout autant hostile au chapitre de feu Caylus. Clément reste discret sur cette translation mais son correspondant Fitzjames²⁴ ne lui en tient aucunement rancune : la prudence est garante du succès de l'affaire. Dès 1762, le chapitre de Caylus essaie de retrouver, en adressant un mémoire à Cicé, le droit de prêcher et de confesser. Mais, "le feu est sous la cendre dans ce diocèse"²⁵ et au fil des

²² Monseigneur Jacques-Marie de Caritat de Condorcet (1755-1759) a commencé sa lutte contre les gallicans et les « jansénistes » lorsqu'il était évêque du Gap. Partisan d'*Unigenitus*, il s'entoure de fidèles comme d'Aymard, Bayle, à Auxerre.

²³ JB Marie Champion de Cicé, né à Rennes (1725), il est le fils d'un parlementaire, de bonne noblesse mais guère aisée. Il étudie à Paris, devient docteur en théologie puis vicaire général de La Rochefoucauld. En 1758, il accède à la charge épiscopale de Troyes. Réellement pieux, il est beaucoup plus souple que Condorcet, à Auxerre.

²⁴ Ms 4987, fol.96, lettre de Soissons, de Fitzjames, évêque de Soissons, à Clément, le 1/12/1760, signée. Fitzjames, que l'on découvrira plus longuement dans le second chapitre, est l'un des grands correspondants de France de Clément.

²⁵ Ms 1293, fol.181, lettre de Clément à Bottari, 13/1/1765

années, le prélat s'attache à réduire cette résistance. En 1787, le chapitre lui sera finalement acquis. Auparavant, les conflits se succèdent entre gallicans ("latins") et ultramontains ("grecs") pour régenter la municipalité (1765) puis le collège d'Auxerre (après l'expulsion des jésuites de France)²⁶. Cicé parvient à faire de ce collège une école militaire en 1777.

Toutes ces luttes auxerroises paraissent assez peu évoquées dans la correspondance mais elles permettent de mieux comprendre l'importance des métamorphoses du Parlement pour Clément : la réforme Maupeou en 1771²⁷ affaiblit fortement les "jansénistes", elle les transforme même, selon Van Kley, en simple parti patriote. La réforme de 1788 aussi, bien que peu durable, joue sur le quotidien même du chanoine. En 1762, lorsque Bellegarde s'offusque du sort réservé au collège d'Auxerre, il témoigne de cette importance du milieu judiciaire : "Dieu opère tout à la fois de grands prodiges par des laïcs, des magistrats, tandis que des évêques [...] sont abandonnés à un esprit de domination contre de brillants établissements"²⁸. La situation du clergé auxerrois a également influencé la réflexion de Clément sur la hiérarchie ecclésiastique²⁹.

Enfin, Clément ne limite pas son activité au diocèse d'Auxerre. Peut-être inspiré par feu le curé de Saint-Loup³⁰, il se rend en Hollande³¹, à Rome, en Espagne...mais c'est à Paris

Ms 1293, fol.183, lettre de Clément à Bottari, 30/11/1765 :

Clément se plaint de son prélat : (Cicé) « quelqu'un qui porté de Troyes à Auxerre ne regarde ces deux sièges que comme une simple ouverture de sa carrière », et se « flatte de mieux connaître Rome, de mieux penser, de mieux faire que tout autre ».

²⁶ En 1763, la municipalité désigne des professeurs « jansénistes », isolant l'évêque au sein du bureau d'administration du collège. Le collège acquiert une réputation d'érudition, de piété port-royaliste, de gallicanisme. L'abbé Hauteffage, futur coopérateur de Bellegarde concernant l'édition des œuvres d'Arnauld y est nommé en 1766. Toutefois, en 1774, prétextant que ces professeurs diffusent les thèses « jansénistes », Cicé fait exclure (par le baillage « grec ») le sous-principal, l'abbé Hauteffage et le principal, l'abbé Guillaume le Roy, du collège (à ne pas confondre avec son homonyme de Hauteffontaine, mort en 1684 et déjà en relation avec Utrecht). Mais l'avènement de Louis XVI provoque la chute du baillage « grec »...Les professeurs « martyrs » sont réhabilités. Bellegarde peut dire à Clément, Ms 4984, fol.77-78, le 30/7/1775 : « on [a] enfin rendu justice à nos amis du collège [...] rétablis dans leur honneur et liberté ».

²⁷ Sur la réforme Maupeou : cf cinquième chapitre.

Van Kley, cf bibliographie, Maire, Catherine (dir.), *Actes du colloque de Versailles d'octobre 1989*, Paris : chroniques de Port-Royal (n° 39), 1990. [Thème : jansénisme et Révolution]

Ce parti patriote est marqué par son gallicanisme antipontifical, son souci de supprimer les jésuites par le recours au Parlements, conciliant ainsi constitutionnalisme parlementaire et jansénisme religieux.

²⁸ Ms 4984, fol.19-20, lettre de Bellegarde à Clément du 18/7/1762. Bellegarde est le correspondant majeur de Clément en Hollande. Cf chapitre deux, foyer hollandais.

²⁹ Cf le quatrième chapitre.

³⁰ Cf Saillant, *op.cit.* cf bibliographie : en 1761, monsieur de Creusot aurait dit à Clément :

qu'il déploie son énergie : il y obtient d'ailleurs, en 1769, le droit de résider. Un extrait des *Registres capitulaires des messieurs du chapitre de l'église cathédrale de Saint-Etienne d'Auxerre pour l'année 1769* prouve qu'il s'est démis de ses fonctions de chanoine en se souciant de l'avis du chapitre. Cet extrait présente une séance du chapitre, réuni au son de la cloche. Le chanoine et chantre Mignot préside. Clément évoque son voyage récent en Espagne et demande le titre de simple chanoine honoraire, ayant "jugé à propos de se démettre [...] après vingt-cinq ans" de canonicat³².

En 1786, il se démet de sa charge de trésorier et vit dès lors dans une retraite absolue dans la capitale. Pourtant, sa carrière ecclésiastique devait rebondir à Paris et Versailles lors de la Révolution française...

III/ UN ECCLESIASTIQUE ACTIF ET PATRIOTE PENDANT LA REVOLUTION :

1. UN ECCLESIASTIQUE DANS LA TOURMENTE REVOLUTIONNAIRE :

Clément n'émigre pas à Clarembourg³³, bien que prêtre, de famille noble et frère d'un parlementaire, d'un homme déchu. Il rédige un cahier de doléances en 1789 mais le cahier général n'évoque pas sa demande d'un renouvellement de la discipline ecclésiastique. Il soutient vainement le discours du chanoine Frappier devant la chambre de l'ordre du clergé du bailliage d'Auxerre, en avril 1789, contre la signature du Formulaire. Ce discours démontre cependant combien quelques ecclésiastiques, dont Clément, espéraient que l'Assemblée engage des réformes ecclésiastiques³⁴.

« Monsieur, il y a des hommes que Dieu destine à rester sur la terre pour les besoins de son Eglise ».

³¹ Clément effectue quatre voyages en Hollande, auprès de l'archevêque d'Utrecht. Dès 1752, il s'y rend avec d'Emmare, l'un des Français figuristes qui ont marqué l'Eglise de Hollande, afin de juger des troubles d'Eglises séparées de la catholicité. En 1762, il y retourne sur invitation des principaux théologiens de Paris, pour soutenir Rynswick. Enfin, il assiste aux deux conciles au titre de théologien canoniste, en 1763 et 1766. cf les second et troisième chapitres.

³² Ms 4987, fol.146, 1769, texte manuscrit signé par Mignot et Villetard (chanoines).

³³ Ms 6050, fol. 36, lettre d'avril 1792 : Mouton, successeur de Bellegarde, incite pourtant Clément à venir à Clarembourg "attendre le choix divin". Il justifie comme suit sa proposition : "je ne suppose pas que vous serez dans le cas de devoir soutenir un siège dans votre abbaye".

³⁴ Remarque : la Constitution civile du clergé réduit l'influence des ordres monastiques, rend le clergé français

Clément accepte, sur les conseils de l'évêque de Pistoie, la Constitution Civile du Clergé. Pourtant, une lettre du 15 juin 1791 révèle les difficultés auxquelles se heurtait un assermenté comme Clément. Malade, on lui refuse les sacrements, on lui reproche son apostasie, on le menace de ne plus pouvoir ni recevoir les dispenses, ni publier les mandements de l'évêque de Sens (l'évêché d'Auxerre n'existe plus). Clément fait cependant front à ces attaques. Si l'on en croit ses paroles, citées par le rédacteur de la lettre du 15/6/1791 : il aurait dit vouloir³⁵ :

conserver avec tous la paix et l'unité. Assermentés, non assermentés, conservés, destitués, substitués, je ne romprai avec personne. [Clément refuse toute idée de schisme, toute accusation contre l'Assemblée nationale pour expliquer la désolation dans laquelle se trouve l'Eglise],

Qui a détruit Port-Royal, la Sorbonne, Sainte-Barbe [...], tous les bons établissements, tous les collèges, tous les séminaires ? Et qui est-ce qui a interdit tous les bons prédicateurs, tous les confesseurs, tous les bons catéchistes ? Qui est-ce qui a substitué à l'ancienne doctrine celle de Molina, des Sulpiciens, des Nicolaïstes, des Lazaristes, des Eudistes, [...], des Ignorantins ?...[Clément refuse de reculer, peu importe le nombre de conversions, de rétractations de serment].

Il vit retiré en sa campagne de Livry, domaine acquis dès le 20 décembre 1790, suite à la mise en vente des biens du clergé³⁶ lorsque l'Assemblée supprime les garanties légales protégeant l'existence de l'Eglise constitutionnelle (novembre 1793) et fait du mythique Port-Royal une prison, la menace sourd contre Clément³⁷ : il est dénoncé par la Société Populaire de Livry³⁸. La visite (1793) qui est alors effectuée à son domicile révèle une vie plutôt austère : la

indépendant de Rome. Le nombre d'évêques est certes réduit mais ils sont élus, comme les curés, par les citoyens. Ils sont institués canoniquement par le métropolitain. Cette réforme divise cependant les "jansénistes" : Mey, Maulrot, Dom Deforis... sont réfractaires.

Si la situation va sans doute se dégrader entre insermentés et assermentés, il faut reconnaître que la frontière est d'abord floue: Mouton évoque un certain monsieur Chaire, parti en Savoie après avoir refusé le serment mais aidé par "notre comte, qui a partout des relations". On lui indiquera par conséquent "quelques amis pour avoir des livres et autres petits services". Sur la Révolution, cf chapitre trois.

Ms 6050, fol 50, lettre de Mouton à Clément, 17/12/1792.

³⁵ Ms 4984, fol. 162, lettre du 15/6/1791 à Clément, par J Cingaulo [sic]

³⁶ Remarque : les contradicteurs de Clément observent que celui-ci fut le premier sur la liste des acquéreurs de biens nationaux dans le district de Gonesse, succédant dans son contrat à "l'abbé de Coulanges, à Madame de Sévigné et à l'antique monastère de Garlande" (cf Alliot, Jean Marie, *Le clergé de Versailles pendant la Révolution française*, Versailles : librairie de l'évêché, 1913 ; Lorin *op.cit.*, cf bibliographie). Il a acheté la maison conventuelle de l'abbaye de Livry, son église, les cours, les jardins. Auparavant, il vivait à Paris, 164 rue d'Enfer.

³⁷ Ms 6050, fol. 80, notes manuscrites sur la vie de Clément.

³⁸ Ms 6050, fol. 96-97, texte du Comité Révolutionnaire. Cette dénonciation est contemporaine de l'envoi d'une députation anticléricale du Comité central des Sociétés populaires auprès de l'Assemblée, au lendemain de la fête de

richesse et le goût de Clément n'apparaissent qu'à travers de rares objets. Mais on découvre une chapelle clandestine et les correspondances de Clément, ce qui fait naître des soupçons. Il est arrêté, en 1794, et conduit en la maison des bénédictins anglais, où il sera détenu huit mois. Saillant, témoin de la scène, prétend que sa fermeté, son courage ont affaibli ses "bourreaux"³⁹.

2. UN ACTEUR ESSENTIEL DE LA RECONSTRUCTION DE L'EGLISE DE FRANCE :

Libéré, il s'établit à Paris et s'efforce de restaurer l'Eglise à partir du clergé gallican. La Convention Thermidorienne s'achemine vers la liberté religieuse, facilitant cette reconstruction, mais l'Eglise souffre cruellement d'un manque de locaux, de ministres, de fonds et de son éclatement. Clément⁴⁰ réunit les évêques Saurine, Royer, Desbois puis Grégoire⁴¹, encore présents à Paris, à dessein de "régénérer l'Eglise de France", notamment par des assemblées régulières. Il fait établir en presbytère les rares curés fidèles⁴². Des oratoires se créent, tel celui de la rue des Blancs-Manteaux, situé dans une dépendance de l'ancien monastère bénédictin. Des églises sont rouvertes : à Livry en 1796, puis à Créteil, lieu de naissance de Clément et où celui-ci réside dès 1796. Quant à Grégoire, il obtient, lui, dans le contexte plus libéral de l'après Thermidor, le rétablissement des cultes, le 30 mai 1795⁴³.

la Raison. Les membres de cette députation affirment que, le culte étant une affaire privée, les dépenses qui le concernent ne constituent pas une affaire publique. Le 18/9/1794, suite au rapport Cambon, l'Assemblée met fin à la rétribution du clergé. L'Etat rompt avec une Eglise Constitutionnelle qui perd toute consistance dès lors que ses fondements (le fait d'être subventionnée par le Trésor Public, de disposer de ministres élus, d'être liée à la société civile) s'effondrent.

³⁹ cf Saillant, *op.cit.* cf bibliographie : "D'un côté ce saint prêtre au milieu d'une troupe de soldats armés [...] de l'autre ces loups furieux convertis subitement en agneaux" et pour lesquels Clément prévoit vêtements et nourriture.

⁴⁰ Telle est la version de Saillant, volontiers apologiste de Clément : d'après Pisani, Paul, *l'Eglise de Paris et la Révolution*, Paris : bibliothèque d'histoire religieuse, librairie Picard et fils, 1908-1911 (cf bibliographie), c'est Grégoire qui aurait regroupé autour de lui Royer, évêque de l'Ain, Saurine, évêque des Landes, Gratien, métropolitain de Rouen et Desbois de Rochefort, évêque de la Somme, dès l'hiver 1794-1795. On les appelle les "évêques réunis". Pisani insiste sur l'imprudence de cet individu qui "s'habille en évêque" (Clément) et s'impose un peu trop aux prêtres du presbytère de Paris (printemps 1795). Clément propose en effet des titulaires pour les cures vacantes de cette église mais le presbytère ne se juge pas compétent pour les accepter.

⁴¹ Sur Grégoire, cf le chapitre deux, foyer français.

⁴² Il s'agit de former un conseil des principaux curés dans les villes épiscopales où l'église est "veuve" afin de la diriger jusqu'à l'élection d'un nouvel évêque. Ce procédé, instauré en fait par les "évêques réunis", est appliqué à Paris dès 3/1795. Il aboutit à la déchéance de Juigné et Gobel (les anciens prélats de Paris).

Cette reconstruction est marquée par un désir de revenir à l'Eglise primitive : Clément entretient un esprit de pénitence par la publication de textes anciens, tels que le *Delapsis* de Saint-Cyprien... les maux du XVIII^e siècle lui apparaissant comme autant de causes de la Révolution. Il étudie les Pères et les conciles, essaie de remplir les sièges vacants en se conformant au mode d'élection en vigueur dès le concile de Nicée⁴⁴. La faiblesse de l'épiscopat français et ce souci d'un retour à l'Eglise primitive le conduisent à souhaiter un concile national. Mais les synodes diocésains qu'il réunit pour préparer ce concile soulèvent bien des critiques.

Clément s'intéresse tout particulièrement à l'Eglise de Versailles (il a quitté Paris le 30/11/1795). Il y crée un presbytère provisoire, à partir de prêtres de l'Ain qu'il a demandés à Royer. Dès janvier 1796, Clément devient président du presbytère à l'occasion d'un premier synode⁴⁵. Il écrit un *Mémoire aux journalistes qui ont parlé du synode de Versailles* pour affirmer son patriotisme et son pacifisme mais il doit comparaître devant le commissaire national puis devant le tribunal de police correctionnelle en février 1796, un laïc ayant effacé du grand portail de l'église de Saint-Louis des peintures de divinités païennes. Comme il parle durant sa détention des actes du synode de Versailles, il subit une nouvelle procédure⁴⁶, qui le conduit devant le tribunal criminel de Versailles en mars 1796, puis devant un jury spécial d'accusation, pour trouble à la paix publique. On l'accuse "d'avoir blâmé le mariage des prêtres", d'avoir écrit

⁴³ L'oeuvre de la Convention Thermidorienne est considérable pour les ecclésiastiques : la loi du 7 vendémiaire an IV exige la surveillance des cultes par les autorités civiles mais garantit le libre exercice de tout culte, si tant est qu'il respecte les autres cultes sans ambition dominatrice. La restriction est importante puisque le bonhomme Richard, personnage récurrent de la correspondance de Clément, invite le gouvernement à rendre tous leurs droits aux anciens constitutionnels..., c'est-à-dire leur situation de privilégiés face aux insermentés. Ce bonhomme, auteur d'un journal, semble un intermédiaire entre Clément et certains de ses correspondants (Bellegarde). Peut-être s'agit-il d'une référence à Benjamin Franklin (1706-1790), auteur de *la science du bonhomme Richard* et de *l'almanach du Bonhomme Richard*.

⁴⁴ C'est-à-dire obtenir la confirmation des évêques par le recours aux métropolitains. Quant à l'élection des évêques de l'église primitive, elle résultait du choix des prêtres et fidèles âgés de plus de vingt-et-un ans. L'élu devait obtenir les deux-tiers des voix, sans quoi l'on procédait à un deuxième tour. Un examen canonique opéré par le métropolitain ou le plus ancien évêque de la circonscription couronnait cette élection. Puis l'évêque était sacré et adressait une lettre à Rome. Pour comprendre les fondements de l'attitude de Clément pendant la Révolution, cf chapitre quatre. Le concile de Nicée s'est affirmé contre l'arianisme, en 325 et sur l'iconoclasme, en 787.

⁴⁵ Remarque : ce synode s'attache essentiellement à ressusciter l'Eglise de Versailles. Selon Alliot (*op.cit.* cf bibliographie), Clément souhaite établir un diocèse de Versailles de même étendue que le département, faire de Versailles une ville épiscopale et de Saint-Louis une cathédrale. Il veut créer neuf archiprêtres aux sièges des neuf districts détruits et soixante-trois doyennés dans les nouveaux cantons. Il institue d'emblée un vicaire épiscopal : Desfossés, mais espère y établir rapidement un évêque.

⁴⁶ Ms 6050, fol 53, 18/1/1796 : acte de libération, juge du tribunal civil de Seine et Oise...

une lettre au pape, puissance avec qui la nation est en guerre". Clément répond que cette lettre était purement spirituelle, adressée au "chef de la communion catholique" et qu'il y affirmait courageusement son attachement à la République. Il est libéré en avril⁴⁷, suite à l'intervention de Grégoire... L'église est rouverte...⁴⁸

3. EVEQUE DE VERSAILLES ET LAUDATEUR DU PREMIER CONSUL :

Malgré son âge, il est élu évêque de cette église veuve depuis trois années : Versailles. Mais, si l'on en croit Pisani, cette élection fut extrêmement délicate. Il semble que Clément se soit fait élire une première fois le 25 février 1796 : sept cent curés furent convoqués dans une maison louée par lui, rue Satory, mais, naturellement, c'est un comité restreint qui l'élit⁴⁹. Cette élection, jugée non canonique, aurait été invalidée par les "évêques réunis". Clément se retire à Livry jusqu'à la fin de l'été 1796. Il renouvelle alors l'élection, sans toutefois réunir les curés, pour ne pas inquiéter le Directoire. On procède donc par lettres : Clément impose trois tours de scrutin ; il espère renforcer ainsi une légitimité bafouée par l'importance de l'absentéisme. Il est sacré le 12 mars 1797.

Il réclame au métropolitain un examen scrupuleux de sa vie, de sa doctrine...afin d'être en conformité avec les décrets des conciles et l'histoire de l'Eglise. Puis il se soucie de son diocèse, publie des mandements où il condamne en particulier la fête du Sacré Coeur, nouveauté "superflue ou dangereuse"⁵⁰. Il réunit un synode en juillet 1797 pour rétablir la discipline ecclésiastique mais, selon Pisani, seuls huit prêtres y participent. Il organise le denier du culte, institue des quêtes, un conseil de gestion, des receveurs et collecteurs...; pourtant

⁴⁷ Ms 6050, fol. 98-100 : interrogatoire du 11/3/1796.

Ms 6050, fol. 103 : jugement du 29 germinal an IV de la République une et indivisible, "Moi Vincent de Paul Barbier, juge du tribunal civil du département de Seine et Oise, directeur du jury de l'arrondissement de Versailles". Acte de libération de JB Claude Desfossés , JB Julien Fleury, Claude Henry Duchênai, Augustin-Jean-Charles Clément, Pierre Gauzargues, ministres du culte catholique, auteurs et signataires de différents écrits imprimés.

⁴⁸ Ms 6050, fol. 80, notes manuscrites sur la vie de Clément.

⁴⁹ Pisani observe que cette élection fit naître des écrits polémiques, l'abbé de Boulogne (dans les *Annales catholiques*) dénonçant l'ambition de l'élu et le danger de permettre à ces mains sacrilèges de profaner les choses saintes. Le fort absentéisme qui caractérise cette élection s'explique par la division entre insermentés et assermentés, le nombre de communes sans prêtres, l'hostilité des pouvoirs publics à l'élection d'un évêque.

⁵⁰ Saillant *op.cit.* cf bibliographie, se référant à la lettre pastorale de Clément du 10 juillet 1797.

compte bien peu d'appuis dans le département pour rendre cette politique efficace et remédier à la misère de son clergé. Imperturbable, il s'efforce de concilier lois civiles et lois divines. Par exemple, il réfléchit sur la question du dimanche : il propose de respecter la sainteté du dimanche malgré la loi du decadi, en célébrant les offices à la fois les dimanches et les decadis et en se conformant à Saint-Paul. Seuls seraient alors bannis les divertissements profanes mais l'on pourrait travailler le dimanche et instruire les fidèles le soir. Il finit néanmoins par céder totalement, le 18 juin 1798 : le dimanche catholique sera supprimé afin de respecter le décadi⁵¹.

Des nuées de difficultés s'amoncellent malgré tout dans le ciel du nouvel élu : le clergé insermenté lui aussi s'efforce de restructurer l'église de Versailles. Dès mi-1797, Grandpré et les siens obtiennent le partage de l'église Saint-Louis avec les constitutionnels. De plus, l'humeur de Clément, son irritation facile, son zèle excessif, semblent perturber son propre entourage : un Desfossés préfère se rapprocher de Grandpré. Clément s'efforce alors de trouver de nouveaux soutiens, en plus de ses fidèles Duvoi et Ponsignon. Il se tourne apparemment vers les milieux officiels des commissaires de police, ce qui lui suscite de nouvelles critiques⁵². Enfin, Clément se heurte au développement de la théophilanthropie, implantée en l'église Notre-Dame de Versailles et qui mène l'offensive contre le culte catholique. Inutile alors de faire appel au gouvernement qui, s'il ménage pour l'heure les constitutionnels, s'en prend violemment aux insermentés (1798-1799), exilant par exemple Grandpré à l'île de Ré.

⁵¹ Pisani, *op.cit.* cf bibliographie.

⁵² Alliot (*op.cit.* cf bibliographie) prétend que Clément a recherché ce dialogue avec les milieux officiels mais l'on peut rappeler que la Révolution a multiplié les obstacles pour tous les catholiques : le culte est soumis à la surveillance des commissaires de quartier, les maîtres enseignent sous le contrôle d'un jury d'instruction soucieux de lutter contre l'enseignement religieux.

Lorin (*op.cit.* cf bibliographie) donne l'exemple du curé de Luzarches, extrêmement violent contre Clément. D'abord constitutionnel, ce curé s'est rétracté pour ne plus reconnaître que la légitimité de Juigné. Il écrit en novembre 1797 une lettre contre les synodes du "pasteur intrus":

« J'ai été très surpris, citoyen, de la lettre que vous m'avez écrite pour me faire part de votre prétendu synode [...] je n'ai nullement concouru à ce qu'il vous plaît d'appeler votre élection [...]. Je n'ai jamais regardé votre autorité que comme une dérision, et votre épiscopat que comme un scandale. Qui êtes-vous? D'où venez-vous? Qui vous envoie, et au nom de qui parlez-vous? Est-ce le souverain pontife qui vous a institué? En ce cas, montrez-moi vos lettres de créance [...]. Osez-vous prétendre [...] qu'une poignée d'hommes ignorants et trompés forme la majorité catholique de ce département dont vous portez le titre et que, par elle, vous avez acquis le droit de régenter sept à huit cent paroisses? [...] Comment ne voyez-vous donc pas que le premier venu peut être évêque comme vous, se faire instituer par le premier venu, comme vous, se dire élu par le peuple et le clergé et n'être élu ni par l'un, ni par l'autre, comme vous, se proclamer évêque nécessaire et universel par la seule ordination, comme vous[...] et qu'ainsi, toute l'auguste hiérarchie ne serait plus qu'un jeu, la succession apostolique qu'un arrangement de caprice[...]. Malheureux vieillard, écoutez la voix de la mort qui est à votre porte [...] Comment ne frémissiez-vous pas du schisme que vous fomentez, des ignorants que vous égarez, des sacrements que vous profanez? »

Toutefois, le nouvel évêque de Versailles poursuit son ministère actif. Il facilite grandement la tenue du premier concile national de la période révolutionnaire, ouvert en août 1797, en l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris⁵³, il loue un hôtel, rue des Saints-Pères, pour loger et nourrir les "pères". Il informe son propre diocèse du déroulement du concile, réunit un synode pour en recevoir les actes et impose à son clergé⁵⁴ la discipline ecclésiastique établie par le concile (réprobation envers les insermentés qui renouvellent les sacrements administrés par les constitutionnels, opinions gallicanes sur le mariage..). Ce concile constitue un progrès dans la réorganisation de l'Eglise mais n'a pas su la réunifier. De toute façon, les coups d'Etat bouleversent son déroulement.⁵⁵

A l'époque du Consulat, Clément demeure un fervent patriote, si l'on en croit ses mandements pour la paix, sa demande de Te Deum pour célébrer Marengo et le "protecteur de la Religion et des Eglises", le Premier Consul⁵⁶. D'ailleurs, au tournant du siècle, un vent libéral rallume la flamme des ecclésiastiques : les prêtres sont libérés des prisons, un arrêt du 28 décembre 1800 ordonne la réouverture des églises fermées par le Directoire. Tandis que "le héros que Dieu nous a donné nous ramène tous à la vraie raison de la République, au calme des passions, à l'union fondée sur la jouissance de toutes les propriétés", Clément refuse de voir "le vrai clergé mollir partout". Il semble rejoint dans son jugement sur Bonaparte par Mouton : celui-ci aussi attend l'apaisement promis par le consul. Par exemple, il espère que "le nouveau roi que la France donne à la Toscane apaisera les choses", mettra fin notamment aux persécutions dont

⁵³ Là encore, l'anticonstitutionnel Pisani (*op.cit.*cf bibliographie) propose une autre lecture que celle de l'apologiste Saillant. Il cite les *Annales catholiques* à propos du synode de Clément et du Concile National : "nous répétons que ces deux objets n'ont rien de commun"

Remarque : le concile est une assemblée d'évêques et de théologiens qui décident de questions de doctrine et de discipline ecclésiastiques ; le synode est une assemblée d'ecclésiastiques convoqués pour les affaires d'un diocèse.

⁵⁴ Il s'agit, d'après Alliot (*op.cit.*cf bibliographie), d'à peine trente à quarante prêtres dont quatre ou cinq vivant chez Clément même, rue de Satory.

⁵⁵ Coup d'Etat anti-royaliste du 4/9/1797, coup d'Etat anti-jacobin du 11/5/1798 et surtout coup d'Etat de Bonaparte, le 9/11/1799 (18 Brumaire an VIII)

⁵⁶ cf bibliographie, *op. cit.*Saillant, mandements du 25/12/1800 et du 15/3/1801.

et : Ms 6050, fol.139-149, mandement imprimé chez Jacob, à Versailles, cf annexes. Remarque : Bonaparte avait réclamé la même cérémonie à Milan.

est victime Ricci⁵⁷.

L'ouverture d'un second concile national, en juin 1801, conformément au principe de périodicité des assemblées de l'Eglise gallicane défini en 1797, ne se fait pas sans difficultés. Après un temps de désaccord sur le plan liturgique -Clément proposait de supplanter le latin par le français- Clément soutient les "évêques réunis" dans leur préparation du concile. Il somme Royer, évêque de Paris, de convoquer le concile, mais se heurte à un refus. Il fait la même demande à l'évêque de Meaux, Thuin, premier suffragant de Royer et échoue. Il est alors le plus ancien suffragant de la province et rédige donc la lettre d'indication mais n'assistera pas à ce concile, présidé par le Coz⁵⁸. Il faut noter en revanche la présence du prêtre italien Degola⁵⁹. Le concile brosse le tableau des erreurs effectuées depuis le concile de Trente mais s'attache bientôt prioritairement à la question du Concordat en cours. Mouton en témoigne : "on lie les deux événements".

Son travail est écourté par ces négociations entre la France et Rome : le 23 août 1801, le gouvernement, s'il dit admirer les lumières du concile l'invite à se dissoudre au nom de la pacification religieuse. Peu après, on réclame la démission générale de l'épiscopat⁶⁰, "coup d'autorité inouï jusqu'à ce moment dans les fastes de l'Eglise" (Clément) : par conséquent, le

⁵⁷ Ms 6050, fol 62, lettre de Mouton à Clément, 8/6/1801, cf chapitre deux, foyer italien, sur Ricci, évêque de Pistoie et la lettre de Clément à Grégoire, 23/1/1800, (société de Port-Royal). Clément dénonce particulièrement la "hardiesse téméraire" des chouans contre le consul, hardiesse qu'il explique par des "prétentions royalistes" attisées par l'ancien clergé, "émigré et ennemi de la France".

⁵⁸ Le Coz est le métropolitain de Rennes. Il a déjà présidé le concile national de 1797.

⁵⁹ Cf foyer italien, chapitre deux

⁶⁰ Ms 6050, fol.122-123, 31/11/1800 : Clément démissionne de son siège (démission confirmée un an après par lettre pastorale...). Il s'agit d'une décision mûrie, nullement due à la pression de l'opinion ou "l'amour du repos", mais les "infirmités" liées à son âge l'empêchent de supporter de longs offices... Son devoir présent est de veiller sur lui-même. Une certaine ambiguïté subsiste néanmoins concernant cette démission. Une lettre de Clément à Mouton du 6/11/1801 (Ms 6050, fol.66) indique de fait la pensée de Clément envers le Concordat. S'il est "content du résultat de ces conciles", il observe que "depuis près de deux mois et demi, tous les membres et individus sont retenus par le gouvernement comme exilés dans Paris" et craint l'aboutissement de "ce qui s'opère si secrètement dans une commission de conseillers d'Etat sous un monsieur Portalis ministre des Affaires Ecclésiastiques et avec le légat. Tout cela est assez suspect. On profite de l'état du clergé, sans oser opprimer les évêques constitutionnels mais pour son propre anéantissement au pied de la Cour de Rome". La fibre gallicane de Clément explique alors ses démarches : il a écrit au pape, refusé sa démission et en a appelé comme d'abus de toutes ces démissions. Puisque, malgré lui, sa démission semble entre les mains de monsieur Portalis et celles du légat. Et dans le journal : "on m'emploie comme ayant donné ma démission".

Pour conclure, Clément a sans doute souhaité, âgé de quatre-vingt-trois ans, mettre un terme à sa carrière ecclésiastique pour se préparer à mourir mais aussi parce que des rumeurs au sujet du Concordat rendait cette décision nécessaire. Cette démission s'opère officiellement le 16 août 1801 : Clément a sans doute tardé pour ne pas sembler approuver la ruine du clergé gallican voulue par Rome.

Concordat affaiblit considérablement l'Eglise gallicane, au profit de Pie VII⁶¹. Mouton constate, amer : "le clergé de France ne semble guère avoir été consulté sur les arrangements pris"⁶². Quant à Clément, un mandement de novembre 1801 et une lettre de congratulation au pape prouvent qu'il se satisfait de cette Eglise concordataire, pacifiée. Ce qu'il condamne, en revanche, c'est l'atteinte portée à l'épiscopat de sa nation, la mise en question de l'Etat constitutionnel.

Il entend démontrer la continuité de l'Eglise gallicane pendant la période révolutionnaire et refuser que celle-ci devienne Eglise de Mission par la volonté de Rome. "C'est [...] une déplorable persécution où la France a autant perdu et plus que dans les Gaules sous Domitien. Je redresse. On me loue. Et on fléchit"⁶³. Il sollicite de fait ("je redresse") un concile général pour "défendre la canonicité certaine" de l'Eglise depuis dix années et soutenir "son existence actuelle" mais son entreprise n'est guère soutenue. En effet, "il n'y a plus d'épiscopat en France, ni ancien, ni constitutionnel"⁶⁴. Clément demande également à Pie VII de publier la bulle de Paul V, en vain⁶⁵.

Une lettre d'Utrecht révèle bien d'autres réticences face aux conséquences concrètes du Concordat. Le diocèse d'Aix-la-Chapelle se plaint surtout de la suppression des maisons religieuses et autres établissements ecclésiastiques, suscitée par le Concordat. On gémit également sur le sort de "ceux nés de l'autre côté du Rhin et devant y repasser [seulement pourvus] d'un viatique de cinquante écus, sans pension"⁶⁶. En outre, on ne pense pas que la Belgique restera longtemps française, on évoque des conventions secrètes faites avec l'Angleterre et, s'il s'agit là de simples rumeurs, du moins peut-on observer que la Belgique n'est pas incluse dans les nouveaux arrangements ecclésiastiques. Mouton ajoute que la plupart des prêtres et

⁶¹ Le pape, dans un bref adressé indirectement aux constitutionnels, post multos labores, déclare : " Volez dans le sein d'un père qui vous tend les bras [...]. Adhérez librement aux décisions du Saint-Siège [...] et abandonnez le siège que vous occupez...". Les constitutionnels répliquent qu'ils ne relèvent que du gouvernement français. Mais Bonaparte les fait fléchir.

Ms 6050, fol 63, lettre de Mouton à Clément, 11/7/1801. cf chapitre quatre sur la question de l'ultramontanisme.

⁶² Ms 6050, fol 64, lettre de Mouton à Clément, 27/7/1801.

⁶³ Ms 6050, fol 69, lettre de Clément à Mouton du 24/6/1801.

⁶⁴ Ms 6050, fol 66, lettre de Clément à Mouton du 6/11/1801.

⁶⁵ Ms 6050, fol 70, lettre de Mouton à Clément du 14/6/1802. cf annexes sur les querelles "jansénistes".

⁶⁶ Ms 4984, fol.163, lettre de Mouton, successeur de Bellegarde concernant la tenue de la correspondance entre la Hollande et Clément, 2/8/1802

moines (que le Concordat exclut des fonctions ecclésiastiques) sont hostiles au Concordat et préfèrent dire des messes..., bien payées, dans les maisons particulières ; à ses yeux, le Premier Consul devrait se débarrasser des Belges, "il n'en fera jamais un peuple français"⁶⁷.

Ainsi, on peut conclure que Clément a été actif jusqu'à la fin de sa vie ; actif et combatif aussi, puisqu'il dût encore en appeler comme d'abus⁶⁸ au tribunal national en 1803, l'extrême onction lui ayant été refusée par un prêtre réfractaire⁶⁹. Le 29 novembre 1803, il réaffirme, comme Caylus en 1754, son hostilité au Formulaire⁷⁰. Il meurt à Livry en mars 1804, enterré simplement au cimetière Sainte-Catherine. Grégoire prononce son oraison funèbre, insistant sur son activité multiforme au service de l'Eglise et sur le double point de vue qui l'a toujours caractérisé : point de vue juridique et point de vue ecclésiastique. Il conclut par cet éloge : "Le vénérable vieillard que nous regrettons laisse [...] l'exemple de sa piété et de ses vertus"⁷¹. Et un correspondant de Grégoire déclare : "c'est un brasier dont on ne saurait approcher sans se sentir soi-même embrasé"⁷². Avant d'approcher les différents correspondants de Clément, quelques mots sur ces "vertus" louées par Grégoire...

IV / QUALITES ET VERTUS DE CLEMENT⁷³ :

1. UNE FOI IRREPROCHABLE :

Tous les correspondants de Clément semblent admirer son activité pour la

⁶⁷ Ms 6050, fol. 65, lettre de Mouton à Clément du 19/10/1801.

⁶⁸ Sur l'appel comme d'abus cf chapitre deux, sur le régéralisme espagnol et italien...

⁶⁹ Remarque : en 1803, Clément, après un malaise, avait demandé l'extrême-onction.

⁷⁰ Ms 6050, fol.121 : (et cf annexes sur les querelles "jansénistes") :

" Je soussigné Augustin-Jean-Charles Clément, ancien évêque de Versailles, considérant [...] que le voeu de l'Eglise est de protéger le dogme catholique de la grâce de Jésus-Christ, [voeu non rempli par les réclamations] jointes à la signature de ce formulaire [...]. Je proteste contre la signature pure et simple dudit formulaire d'Alexandre VII sous le titre "du sens du clergé, comme nuisible au dogme de la grâce de Jésus-Christ et j'adhère à l'appel au concile général formé par les derniers conciles nationaux de France.

⁷¹ cf bibliographie, *op. cit.* Saillant.

⁷² Gazier, Augustin, *Histoire générale du mouvement janséniste*, Paris : librairie Champion, 1922-1924. Ce portrait de Clément n'est brossé que par le pinceau favorable de ses amis. L'analyse de Clément évêque de Versailles a cependant mis en exergue les inimitiés suscitées par cet ecclésiastique, ses défauts...

⁷³ cf quatrième chapitre concernant l'austérité de Clément (attitude morale)

"saine doctrine". Ainsi, lorsqu'il accède au cardinalat, Andrea Corsini demande à Clément comment éviter "les impostures des ennemis de la vérité [...], car j'ai [dit-il] connu à n'en pas douter votre droiture et votre zèle particulier pour le soutien et la défense de la saine doctrine"⁷⁴. Saillant dépeint un Clément trop faible physiquement pour parler en chaire, mais zélé comme un lion pour défendre la vérité⁷⁵. Par conséquent, on se recommande fréquemment aux prières du chanoine : "ripongo nell'efficacia delle vostre orazioni una gran parte della fiducia che nutro di ottenere da Dio misericordia e lume"⁷⁶.

2. DESINTERESSE ET COURAGEUX :

La multitude de lieux qu'il a habités : Paris, Auxerre, Livry, Sainte-Palaye...traduit entre autres son désintéret pour les "choses terrestres". Pourtant, Saillant, Ordioni...le disent particulièrement riche. Mais ses maîtres de théologie lui ont imposé, dit-il⁷⁷, de "ne pas aspirer à un avancement ecclésiastique et d'accepter de tout sacrifier en ce monde pour rester attaché à la religion et à sa saine doctrine". Il entend consacrer son passage sur terre à la pénitence, la charité..., en toute circonstance. Ainsi, une lettre non identifiée, en pleine tourmente révolutionnaire, révèle que la force d'âme de Clément n'a pas varié. Le rédacteur admire sa réserve face aux affaires publiques, juge son attitude exemplaire et l'encourage : "les révolutions d'un si grand Etat ne s'opèrent pas si vite [...]. Nos pères ont eu leurs épreuves, nous avons les nôtres."⁷⁸

Clément est en outre un fin rhétoricien, bien que son éloquence ne soit pas portée par une vigoureuse santé. Député d'Auxerre en 1755, il fait preuve d'audace, répliquant à deux grands prélats assez hostiles à la "saine doctrine" : Condorcet, évêque d'Auxerre et l'archevêque de Sens, Luynes qui défendait la bulle *Unigenitus* comme jugement dogmatique de l'Eglise universelle et critiquait le Parlement de Paris de souhaiter (1752) interdire les refus de

⁷⁴ Ms 4987, fol. 135-136, lettre de Corsini à l'abbé Clément, 18/12/1759, sur Corsini : cf foyer italien, chapitre deux.

⁷⁵ cf bibliographie, *op. cit.* Saillant

⁷⁶ Ms 4987, fol. 14-15, lettre de Caraffa à l'abbé Clément, 22/4/1766. Sur Caraffa, cf chapitre deux, foyer italien. " je place en l'efficacité de vos prières une grande part de la confiance que je nourris d'obtenir de Dieu miséricorde et lumière".

⁷⁷ Ms 6050, fol. 80, notes manuscrites anonymes sur la vie de Clément. Le rédacteur se réfère aux propos tenus par Clément lors de son accès au siège de Versailles : Questions faites à l'évêque élu de Versailles par son métropolitain et ses réponses, 12/3/1797. Cf inventaire de 1793, ci-dessus.

⁷⁸ Ms 6050, fol. 18, lettre à Clément, 7/1/1793.

sacrements. Clément prend la défense de la cour souveraine, considérant simplement qu'elle ne reconnaît pas ladite bulle comme loi de l'Eglise et de l'Etat, sans pour autant s'opposer aux droits de l'Eglise. S'il ne sait convaincre alors, sa science, son talent et son courage lui valent cependant l'attention de son auditoire.

3. L'AME GENEREUSE :

On loue également à différentes reprises la générosité de Clément. Ainsi, Tamburini le remercie, au nom de deux jeunes gens, "della sua bontà, della sua utilità per la chiesa e dei suoi operati", car Clément aide financièrement les élèves d'un collège de Rome⁷⁹. Quant au père Micheli, il observe lui "la grande disproporzione tra la mia povertà e la vostra generosità". Il ne peut qu'exprimer de la reconnaissance envers Clément, étant donné les nombreuses dettes qu'il a contractées à son égard⁸⁰.

En 1779, enfin, Clément intervient pour la maison des dominicains d'Auxerre, qui, après un temps de célébrité, a décliné en sujets et en biens (quatre ou cinq religieux subsistent dans un cloître en ruine). Depuis plus de trois ans, cependant, le Révérend Père Jean Pierre, prieur des jacobins d'Auxerre, "bon ecclésiastique et religieux", selon Clément, s'efforce de rebâtir un "édifice proportionné, neuf, honnête, décent". Il a besoin d'aide financière. Clément s'adresse, par l'intermédiaire de Massa, au Révérend Père Fabrici...⁸¹

4. UN ERUDIT A L'ESPRIT CRITIQUE :

De nombreux dialogues théologiques ou réalistes se sont noués entre Clément et l'évêque de Barcelone⁸². Or, quelle que soit l'amitié entre les deux hommes, Clément sait toujours faire preuve d'esprit critique. Ainsi, il félicite l'évêque de son instruction pastorale,

⁷⁹ Ms 1291, fol.190 et suivants, lettre de Tamburini, célèbre théologien de l'Université de Pavie, à Clément, Rome, 9/7/1777. cf second chapitre.

Traduction : " (merci) de votre bonté, de votre générosité et de vos actes"

⁸⁰ Ms 1291, fol. 453-456, le père Micheli (de l'Oratoire de l'église Neuve), à Clément, 10/9/1788 ; traduction : "[...] la grande disproportion entre ma pauvreté et votre générosité"

⁸¹ Ms 1297, fol. 169, lettre de Clément au R. P. Fabrici, le 17/7/1779

Ms 1297, fol.175, lettre de Massa à Clément, 4/8/1779. Massa est un prêtre de Nice retiré à Rome.

⁸² Cf chapitres deux et quatre. Ms 1289, fol 228-231, lettre de Clément à Climent, 12/6/1769.

"oeuvre d'un zèle bien rare aujourd'hui", imprégnée du "ton qui convient si bien à la défense de la vérité", il le compare à Pavillon...⁸³ Mais il poursuit son éloge par une critique détaillée de l'oeuvre. Il observe que "le trait de Theodose réprimé par Saint-Ambroise est un peu rendu durement", il avertit en outre son interlocuteur que "des pensées vont déplaire à Madrid" : on n'appréciera guère que les évêques exercent le pouvoir judiciaire, même suite à une pure concession des princes ; on refusera la restitution d'âmes ; on désapprouvera la pensée de l'évêque sur la tenue des conciles. Clément incite Clément à refondre, par prudence, cette instruction.

Cet esprit critique est fréquent entre les correspondants et contre-balance les penchants à l'éloge, à la flatterie, bien pardonnables entre "amis". Ainsi, Gourlin, s'il juge l'oeuvre de Nannaroni tout à fait nécessaire, la critique sévèrement. Selon lui, Nannaroni lutte contre des pratiques universellement reçues, est d'un style assez diffus et répétitif. Il tient certes de bons propos contre la "communion indigne" mais désespère les communicants indignes, il est trop rigoureux contre ceux qui assistent à la messe sans conviction...⁸⁴

Quant à l'érudition de Clément, elle se rapporte bien entendu à l'histoire de l'Eglise⁸⁵, mais elle s'étend à d'autres domaines : le Droit, les Lettres ...Elle se caractérise par son ouverture, tant spatiale que temporelle. En effet, non seulement Clément pose les yeux sur l'ensemble de la Chrétienté, mais il n'a de cesse de songer au passé et à l'avenir de l'Eglise. Concrètement, il s'efforce de recourir, en érudit, aux sources les plus sûres, de faire progresser une réflexion complexe par le dialogue, afin d'aboutir à la rédaction d'ouvrages véritablement scientifiques...

Telle est donc l'araignée qui a su, des décennies durant, tisser à partir du

⁸³ Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, cf annexes querelles "jansénistes".
Saint-Ambroise (340-397), évêque de Milan affirma son autorité sur l'Etat romain.

⁸⁴ Ms 1290, fol 128, lettre 3/10/1770.
Sur Gourlin cf chapitre deux, foyer français.

⁸⁵ Cf chapitres quatre et cinq.

Bassin Parisien un vaste réseau de relations en Europe. "Il aimait tellement l'Eglise, que comme un autre Paul, il portait dans son coeur toutes les Eglises, et entretenait une correspondance continuelle avec celles d'Italie, d'Espagne, de Portugal, d'Allemagne, des Pays-Bas...". Attachons nous présentement aux correspondants de Clément⁸⁶.

⁸⁶ cf bibliographie, *op.cit.* Saillant Cf l'exemple de Bellegarde au chapitre deux.

SECOND CHAPITRE : LES AUTRES ACTEURS DU DRAME

Dans un article de 1967⁸⁷, Bernard Plongeron, devant la diversité des "jansénismes" du second XVIII^e siècle, observait qu'il fallait renoncer à l'idée d'un "jansénisme" unique et d'essence parisienne mais broser plutôt la géographie régionale des foyers "jansénistes". La correspondance de Clément permet en effet d'évoquer une "bigarrure de systèmes théologiques et d'idées politico-religieuses". Tâchons à présent d'établir cette carte européenne...



Pl. XVI : Philippe de Champaigne, la Grande Cène, vers 1652 : huile sur toile, 158 x 233 cm, Musée du Louvre, Paris.

⁸⁷ Plongeron, Bernard, *Une image de l'église d'après les Nouvelles Ecclésiastiques 1728-1790*, Paris : Revue d'histoire de l'Eglise de France, t LIII, année 1967, société d'histoire ecclésiastique de la France.

I/ LE FOYER HOLLANDAIS⁸⁸ :

1. LA TRADITION "JANSENISTE" EN HOLLANDE :

Aux origines du schisme : le refus de n'être qu'un clergé missionnaire.

Pour comprendre la situation spécifique des catholiques hollandais, l'on doit remonter au XVII^e siècle. En 1559, il existe dans les Pays-Bas du Nord des cadres canoniques cohérents : un archidiocèse (Utrecht) et ses diocèses suffragants (Haarlem, Deventer, Leeuwarden, Groningue). Mais ces cadres ne regroupent plus guère de fidèles dès lors que le calvinisme s'impose (en 1580, ne reste de la hiérarchie de 1559 que le chapitre de Haarlem⁸⁹) et que le pays rompt avec l'Espagne. L'Union d'Utrecht accorde certes la liberté de conscience (non de culte) aux catholiques, mais les Pays-Bas sont désormais "pays de mission", gérés par des administrateurs apostoliques désignés par Rome⁹⁰. La mission, clandestine, se développe essentiellement à Haarlem, Delft puis Utrecht. Cette évolution provoque déjà quelques tensions :

⁸⁸ **Remarque** : ce foyer est essentiellement "hollandais" (Utrecht, Rynswick, La Haye, Amsterdam, Haarlem, Amersfoort...) ; toutefois, on fera quelques incursions dans le reste des actuels Pays-Bas si nécessaire. Cf cartes en annexes. Les Pays-Bas autrichiens (Malines, Louvain), se sont en effet vus imposer la Bulle *Unigenitus*, cf paragraphe ci-dessous.

L'Université de Louvain cède et perd peu à peu de grands sujets :

- **Van Espen** 1646-1728 : qui part en Hollande, non point à Amsterdam comme Quesnel, mais dans la "petite église d'Utrecht". Il s'agit pour ce vieil homme de quatre-vingt-deux ans d'éviter la prison et le refus de sacrement. cf ci-dessous, Bellegarde.

- **Gommare Huygens** (ou Huigens) 1631-1702 : docteur en théologie de Louvain, président du collège d'Adrien VI, où Van Espen a longtemps résidé. Bellegarde considère Huygens comme un "excellent directeur des âmes" Il est l'auteur de nombreux écrits : thèses (*péchés d'ignorance, l'opinion probable, la certitude morale, la grâce...*), *Conférences* en trois volumes in 8, *Compendium theologiae*, *Théologie scolastique* en quatorze ou quinze volumes.

- **Jean Opstraët** 1651-1720 : né à Beringen, en pays de Liège, il est licencié en théologie, principal du collège du Faucon à Louvain. Quesnelliste, il a beaucoup écrit en vue de soutenir la bonne doctrine : *Dissertatio theologica de conversione peccatoris, Ad tyrones institutio theologica...* Antiultramontain, il a dénoncé la doctrine des jésuites anglais usurpateurs du séminaire de Liège en 1699, une théologie complète sur *la Somme* de Saint-Thomas. Il a défendu le pouvoir épiscopal dans *Pastor bonus, sive idea, officium spiritus et praxis pastorum*.

Opstraët a également écrit des oeuvres anonymes sur le Formulaire et *Unigenitus* : *De quaestione facti janseniani variae quaestiones* (1708), *Quaestiones de constitutione Unigenitus* (1719)... Bellegarde insiste sur la constante clarté de tous ces écrits. cf *Gazier, op.cit.* bibliographie. cf Bellegarde, Gabriel, *mémoires historiques sur l'affaire de la bulle Unigenitus dans les Pays-Bas autrichiens, principalement depuis 1713, jusqu'à 1730, où l'on verra la conformité du système de la Cour de Vienne avec la Déclaration du roi de France du 2/9/1754 et les maximes des parlements sur la prétendue autorité de la Bulle*, Bruxelles, 1755.

⁸⁹ **Remarque** : on trouve Harlem ou Haarlem

⁹⁰ Les vicaires apostoliques sont dès 1622 sous le contrôle permanent de la Congrégation de propagande de la foi. L'Eglise néerlandaise restera sous ce contrôle malgré la suppression du vicariat apostolique (1704).

le chapitre d'Utrecht refusant de se voir remplacé par un "conseil de vicariat" (1633).

Ces tensions s'aggravent avec la pénétration du "jansénisme" en Hollande. L'oratorien Jean de Neercassel est élu par le chapitre et clergé d'Utrecht vicaire apostolique (1662-1686), agréé par Alexandre VII et sacré évêque de Castries. Toujours en relation avec l'Oratoire de France, il accueille de surcroît, généralement au béguinage de Delft, des port-royalistes éminents, en exil : Antoine Arnauld, Duguet, Nicole⁹¹, Gerberon, Quesnel, Nicolas Petitpied. La Hollande devient ainsi un foyer de théologie port-royaliste. Les exilés maintiennent des relations épistolaires entre France et Hollande et fréquentent l'élite de leur pays d'accueil - seule familière de la culture française-. Ils se fondent peu à peu dans le clergé d'Utrecht, tout en lui donnant une teinte doctrinale, rigoriste, à l'opposé du laxisme des missionnaires que Neercassel soumet pourtant à son autorité en 1671.

Pierre Codde, oratorien, archevêque de Sébaste, succède à Neercassel. Comme il refuse le Formulaire⁹² imposé localement par les évêques des Pays-Bas du Sud et le vicaire apostolique de Bois-le-Duc, Rome le suspend en 1702, sans jugement canonique. Le nouveau vicaire apostolique, de Kock, n'est pas reconnu par le clergé d'Utrecht, d'ailleurs soutenu par le pouvoir séculier qui bannit le nouvel élu. Les "nonces de Bruxelles [sont] finalement chargés du gouvernement de la part des catholiques que les jésuites [détachent] de l'ancien clergé"⁹³ ; la mission de Hollande, sede vacante, passe sous l'administration directe de l'internonce italien de Bruxelles. Le schisme s'accroît lorsque le vicariat d'Utrecht, refusant cet état de fait, se présente comme chapitre métropolitain et prend la direction de la mission. Il semble définitivement consommé lorsque Rome fulmine la bulle *Unigenitus*. Une part de la Hollande devient de plus en plus le refuge privilégié des "jansénistes", tandis que les Pays-Bas du Sud basculent lentement dans le camp adverse : l'Université de Louvain "avait persévéramment fermé ses portes aux

⁹¹ Nicole (1625-1695) : grand augustiniste et thomiste, il lutte auprès d'Arnauld dans l'affaire des cinq propositions, soutient les religieuses de Port-Royal (*Apologie des religieuses de Port-Royal*) mais choisit de ne plus écrire dès 1679, ayant perdu la protection de la duchesse de Longueville (défunte). Il a fondé la "boîte à Perrette".

⁹² cf annexes : chronologie détaillée des querelles "jansénistes".

⁹³ cf Hooijkaas, R J, *Coup d'oeil sur l'ancienne Eglise catholique de Hollande, et récit de ce qu'on a fait, sous Clément XIV, pour concilier cette Eglise avec la Cour de Rome, publié, d'après les manuscrits inédits de G. Du Pac de Bellegarde, avec quelques annotations*, La Haye, 1890.

nouveaux docteurs [...] mais avec le secours de la bulle *Unigenitus*, ils sont enfin venus à bout de s'en venger cruellement, en arrachant de son sein ceux qui étaient les plus capables de leur résister et de maintenir son ancien lustre"⁹⁴.

Un Sud des Provinces-Unies ultramontain, une Hollande-refuge :

Bellegarde narre en détail, à partir du Sud des Provinces-Unies, les lents progrès de ce "funeste schisme dont l'archevêque de Malines venait de donner le signal" en imposant la bulle *Unigenitus* et les lettres *Pastoralis officii*. Dans un premier temps, les autorités séculières s'opposent à l'archevêque. Le ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, le marquis de Prié prône, à l'encontre de l'archevêque, une "parfaite indifférence" des chanoines, universitaires..., et le gouverneur de ces provinces, le prince Eugène, déclare que la Bulle est non avenue. Bénéficiant d'un tel appui, une part notable de l'Université de Louvain se dresse pour la bonne doctrine : déjà, en 1694, le théologien Hennebel⁹⁵ avait obtenu un bref d'Innocent XII défendant de "taxer qui que ce fût de jansénisme, ou de l'exclure sous ce prétexte des offices ou bénéfices, ou de quelque fonction que ce soit, à moins qu'il ne compte par des preuves légitimes qu'il s'est rendu suspect d'avoir enseigné ou soutenu quelque-une des cinq fameuses propositions" . Charles II puis le conseil souverain de Brabant approuvent ce bref. Mais les troubles s'aggravent au début du XVIIIe siècle : le père Désirant profite de l'occupation française pour introduire le Formulaire puis la Bulle dans l'Université de Louvain.

⁹⁴ cf bibliographie, *op. cit* Bellegarde : *Mémoires historiques ...* Bellegarde insiste sur l'illégalité de l'introduction de la Bulle dans les Pays-Bas: *Unigenitus* n'a obtenu ni la permission du souverain, ni le placet (accord donné à la publication d'un acte pontifical) des tribunaux souverains du pays. L'interdit impérial concernant les lettres *Pastoralis officii* est pareillement détourné puisque, dès 1718, une lettre pastorale de l'archevêque de Malines donne pour règle de foi et jugement infaillible de l'église la bulle *Unigenitus* et les lettres *Pastoralis officii*. Cette lettre pastorale prône la rupture de communion avec toute personne refusant la Bulle, ce que Clément XI n'a nullement imposé. Le motif premier de cet ouvrage de Bellegarde est de démontrer que "les églises étrangères, et en particulier celles du vaste Empire d'Allemagne" n'ont pas accepté la Bulle. Il déclare son oeuvre inspirée par Caylus : "Ce n'est que par déférence pour les ordres de ce digne prélat, et en conséquence des instances réitérées des personnes respectables par le canal desquelles ses ordres parvenaient jusqu'à nous, que nous nous sommes déterminés à entreprendre cet ouvrage". cf annexes sur les querelles "jansénistes".

⁹⁵ Jean Libert Hennebel : docteur en théologie de l'Université de Louvain, pieux, homme de sciences, auteur de divers traités latins sur la grâce... Il obtient l'accord du roi Charles II et des Etats du pays pour se rendre en députation à Rome. Il rejette alors au nom des théologiens de l'Université de Louvain "l'erreur des cinq propositions prises dans leur sens naturel" (Bellegarde : *Mémoires... op cit* cf bibliographie). Il prétend défendre la même cause que les "quatre célèbres évêques de France". Bellegarde rappelle la saine tradition qui caractérise l'Université de Louvain, tradition d'opposition à Lessius et Hamelius. L'Université va pourtant basculer dans la "mauvaise" doctrine.

Opstraët proteste donc auprès du conseil souverain de Brabant ainsi qu'auprès du prince Eugène et du marquis de Prié⁹⁶. Son exemple est suivi, un député est envoyé à Vienne où la situation est favorable aux anticonstitutionnaires. Le conseil aulique de Vienne prend par exemple le parti des plaignants du diocèse de Liège et bientôt, on ordonne à l'ambassadeur de Sa Majesté Impériale à Rome de "représenter vivement combien il serait dangereux et impraticable, eu égard aux troubles dont l'Empire était déjà agité, de presser la publication de ladite Constitution"⁹⁷.

Ces multiples interventions portent leurs fruits : le prince Eugène impose en 1720 l'entière indifférence vis-à-vis de la Bulle. Puis, une lettre de Sa Majesté Impériale à son ministre à Rome le cardinal Althan, ainsi que deux actes du conseil aulique (1721) jugent dangereux et impraticable de presser la publication de la Bulle et souhaitent plutôt que le pape modère ses prélats. Rome désavoue cependant cette dépêche de l'Empire. Le pape ne reconnaît pas à l'Empereur la puissance directrice, le fait d'imposer des règles (sans aller jusqu'à définir des articles de foi) à l'Eglise, comme Constantin et Théodose jadis, au nom de la tranquillité publique.

Dans un second temps, la situation se renverse : à Vienne, on cesse de soutenir les opposants à la Bulle. La dépêche impériale du 26 mai 1723 contient, d'après Bellegarde, "une clause fondamentale pour la persécution". Vienne admet bientôt l'idée jésuite⁹⁸ et ultramontaine

⁹⁶ D'une part, la Bulle n'a pas été acceptée régulièrement par le pouvoir temporel. Elle n'a pas reçu le placet indispensable mais a bénéficié de la bienveillance du grand vicaire de Malines, l'abbé de Coriache, siégeant au sein du conseil d'Etat. L'influence de cet abbé a abouti à l'obtention d'un "fantôme de placet" pour publier la Bulle. L'abbé a par la suite radicalisé sa position en diffusant le principe de la non nécessité du placet royal pour les bulles dogmatiques, principe combattu par Van Espen. En effet, si ce principe était alors étendu à certaines lois des souverains portant sur l'Etat, on porterait atteinte aux privilèges des Pays-Bas par l'introduction de deux puissances suprêmes dans les provinces.

D'autre part, la Bulle n'a pas été reçue régulièrement par le pouvoir spirituel : les évêques n'ont pas consulté leur clergé ni examiné en juges les décrets de Rome. Ils les ont jugés avant même l'obtention du texte. cf Bellegarde, bibliographie : *op cit. Mémoires...*

⁹⁷ On peut observer combien le pouvoir séculier constitue, à tous les échelons, le premier recours des opposants à la Bulle : des séculiers comme des réguliers (oratoriens, chanoines réguliers de saint Augustin essentiellement) y portent leurs requêtes. Plus fondamentalement, c'est la question de l'infaillibilité pontificale, souvent seul argument avancé par les partisans de la Bulle, qui sous-tend tous ces conflits. On comprend dès lors qu'un pouvoir (temporel) qui se définit par rapport au pouvoir spirituel soit intéressé au premier chef par la question. cf chapitre quatre.

⁹⁸ Bellegarde cf *op.cit. Mémoires...bibliographie*, (et le chapitre cinq) prétend que les jésuites sont responsables de ce

que la Bulle a été publiée dans les Pays-Bas, en 1714, avec les formalités accoutumées. L'archiduchesse Elisabeth, qui dirige le gouvernement, permet aux jésuites de transformer les Pays-Bas en véritable "pays d'inquisition". Les sermons "fanatiques" résonnent dans les églises, on juge indigne de l'absolution tout acceptant qui refuserait simplement de rompre les liens avec les anticonstitutionnaires. Le conseil souverain de Brabant constitue bientôt l'unique pôle de résistance face aux constitutionnaires mais que peut-il faire devant cette avalanche de mesures anti-"jansénistes" : refus de sacrements et de sépultures ecclésiastiques, placards de 1729, de l'archiduchesse gouvernante Marie-Elisabeth, interdisant les "bons livres", après lecture opérée par de nouveaux censeurs...?⁹⁹ La théorie de l'infailibilité pontificale se répand rapidement (thèses du docteur Damen à Louvain, 1724), tandis que l'élite du clergé séculier de "l'Eglise Belgique" est proscrite du pays puisque l'on exige des futurs diplômés de l'Université la signature d'un formulaire comprenant l'acceptation de celui d'Alexandre VII pour le fait et le droit et l'acceptation pure et simple de la Bulle (1730). Probabilisme, suffisance de l'attrition servile...s'imposent à Malines¹⁰⁰. Il sera difficile au gouvernement qui succèdera à l'archiduchesse d'étouffer les troubles de cette partie des Provinces-Unies qu'ont délaissée ses principaux théologiens (Van Espen...).

Les difficultés de l'Eglise d'Utrecht :

Qu'en est-il précisément de cette Hollande-refuge du début du XVIIIe siècle, dans un tel contexte ?¹⁰¹ Elle n'est nullement épargnée par les troubles religieux : deux groupes catholiques s'y opposent, tout autant minoritaires en cette terre protestante. L'un, composé

changement de politique. Ils ont, semble-t-il, séduit le grand vicaire et les ministres de l'électeur de Cologne, l'électeur de Bavière (époux de l'archiduchesse), les évêques de Hongrie et d'Autriche puis ceux des Pays-Bas. Le pape exerce également une pression sur Vienne : la bienveillance du pontife étant nécessaire en ce temps de guerres d'Italie. Les ministres de Vienne (Prié...) sont partisans d'*Unigenitus*.

⁹⁹ dont les références sont l'Index Romain, celui de Madrid de 1624 ainsi qu'une nouvelle liste antijanséniste, favorable à *Unigenitus* et aux lettres *Pastoralis Officii*

¹⁰⁰ cf chapitre quatre.

¹⁰¹ Bellegarde (cf *op.cit.Mémoires...* bibliographie) révèle les liens entre les Pays-Bas du Sud et la Hollande et les conséquences concrètes de l'introduction de la Bulle à Louvain. Le chapitre d'Utrecht possédait à Louvain, depuis 1683, une maison pour former de jeunes gens au service de l'église de Hollande. Ce "collège", présidé par un administrateur et contrôlé par un proviseur, demeurait assez indépendant de l'Université. Mais en 1723, comme le président meurt, les partisans de Rome imposent un personnel dirigeant à leur convenance.

essentiellement de prêtres séculiers (peu à peu, neuf archiprêtres autonomes se substituent à la Mission), se réunit autour du chapitre d'Utrecht, lequel a souscrit dès 1719 à l'appel au concile général, l'autre, composé d'ordres réguliers guidés chacun par leur préfet, (jésuites...), dépend de la nonciature de Cologne¹⁰². Au début de la Révolution, Pie VI s'efforcera encore de faire accepter la juridiction des nonces par l'archevêque de Cologne et son chapitre en étant prêt, en échange, à soutenir leur opposition à l'érection de nouveaux évêchés voulue par l'électeur de Bavière "dans la portion de ses états qui est du diocèse de Cologne"¹⁰³. Le pape n'éteindra pas les réticences d'un abbé Mouton rappelant les "précautions nécessaires pour le droit des métropolitains contre les nonciatures"¹⁰⁴.

La question de son renouvellement conduit le chapitre d'Utrecht à se choisir un archevêque¹⁰⁵, en 1723 (Corneille Steenoven), consacré par un appelant français réfugié à Amsterdam : D-M Varlet, évêque de Babylone. Il est réputé pour sa science, sa piété, ses travaux dans les missions en Amérique et dans les Indes pour la congrégation de la Propagande. Un bref juge l'élection nulle et le sacre illicite, tout en menaçant le nouvel archevêque d'excommunication s'il s'obstine à exercer son ministère. Varlet consacrera néanmoins les successeurs de Steenoven : Corneille-Jean Barchman (qui a fait ses études à Saint-Magloire), Théodore van der Croon, Pierre Meindaerts, mais il s'éteint en 1742. L'archevêque se donne alors deux suffragants (à Haarlem et Deventer) pour renforcer son église.

Toutefois, la rupture avec Rome suscite de multiples défections parmi les quelque cinq cent milles catholiques que comptait la Hollande au début du XVIIIe siècle : seul un quart des catholiques -souvent issus de milieux populaires, les catholiques étant exclus des

¹⁰² Ms 4984, fol. 87 et 93, 11/9/1775 : la tension entre le clergé de Hollande et les jésuites est durable si l'on en croit cette lettre de Bellegarde à Clément. On y condamne en effet les "ménagements" de l'Assemblée, "ménagements excessifs qui enhardissent les fanatiques", c'est-à-dire les jésuites. Une Déclaration des Pays-Bas du 9/2/1775 accorde en effet à ceux-ci la faculté de prêcher et de confesser. Le clergé de Hollande s'efforce de s'y opposer.

¹⁰³ Ms 4984, fol. 134 lettre de Mouton à Clément, 26/4/1790.

¹⁰⁴ Ms 4984, fol. 140, lettre de Mouton à Clément du 24/5/1790

¹⁰⁵ cette décision est prise après consultation de Van Espen, auteur en 1725 d'une *responsio epistolaris* qui affirme la licéité de la consécration malgré l'avis de Rome. Van Espen subit un procès pour cette prise de position : l'internonce fait condamner la consultation par le conseil d'Etat de Bruxelles. Van Espen se plaint alors à l'Empereur. Peut-on admettre que le pape ait un pouvoir arbitraire absolu et puisse anéantir les évêchés, chapitres, églises comme il le fait pour Utrecht? En 1728, toutefois, il opte pour l'exil.

charges gouvernementales et judiciaires.... - peut être considéré comme "janséniste" et, en 1723, sur environ quatre cent prêtres seulement cent vingt-cinq sont ouvertement "jansénistes"¹⁰⁶.

L'analyse de cette minorité confrontée à l'affaire de Hollande" apportera toutefois la preuve de son dynamisme mais, pour l'heure, il s'agit de comprendre la fascination exercée par l'Eglise d'Utrecht sur un Caylus, un Clément. Est-ce seulement de la compassion pour une Eglise "martyre" ?

2. UN CLERGE ORIGINAL :

Si cette Eglise a une originalité négative, de par sa situation envers Rome, elle se caractérise aussi par une originalité positive : la pratique particulièrement exemplaire de ses membres et leur souci d'entretenir cette discipline par la formation de jeunes élèves¹⁰⁷.

La question étant pour elle de survivre, elle se borne avant tout aux tâches du ministère local mais y prête le plus grand soin. On baptise les enfants et on lit la Bible en langue vulgaire, on explique les sermons, on développe une liturgie simple et familière, on implique tous les fidèles dans le déroulement des offices (comme le veulent le Concile de Trente et Van Espen).

Exemplaire, cette pratique est également caractérisée par sa rigueur¹⁰⁸ : on met longuement en garde les jeunes filles contre les péchés sensuels¹⁰⁹, on ne tolère les rapports charnels entre époux qu'en vue de procréer, mourir sans baptême est synonyme de damnation. On condamne les indulgences, les confréries, la morale relâchée, la communion distribuée à tous les vents, la pompe liturgique¹¹⁰ ou funéraire, les nouvelles dévotions et l'omnipotence de Rome

¹⁰⁶ cf Taveneaux, René : *La vie quotidienne des jansénistes*, Paris : Hachette, 1973. En dehors des prêtres ouvertement "jansénistes", on compte quelque cent cinquante sympathisants passifs et cent trente molinistes. Brachin et Rogier observent (Brachin, Pierre ; Rogier, Ludovicus Jacobus, *Histoire du catholicisme hollandais*, Paris, Aubier Montaigne, 1974) par ailleurs que le catholicisme, déjà faible, s'effrite au cours des XVIIe-XVIIIe siècles. Il survit néanmoins dans les sept provinces.

¹⁰⁷ Cf annexes sur Rynswick

¹⁰⁸ cf ci-dessous, notamment, le cas du jeune Boucher, paragraphe sur les interlocuteurs de Clément.

¹⁰⁹ remarque : on se confesse quatre fois l'an, selon Taveneaux, *Vie quotidienne...op.cit.* cf bibliographie. La communion se fait à dix-huit ans pour les filles, vingt-ans pour les garçons.

¹¹⁰ Grégoire indique (cf Abbé Grégoire, *Les ruines de Port-Royal des Champs en 1809, année séculaire de la*

(contre laquelle on a recours au pouvoir séculier).

Chaque matin, on célèbre la messe dans la chapelle domestique ; l'après-midi est consacré à la méditation et à l'écriture de lettres "nourries de la Bible, des Pères"¹¹¹. Ces lettres sont motivées par un souci de "défendre la vérité" contre les jésuites, la cour de Rome et la bulle *Unigenitus*. Elles s'adressent à d'autres membres du clergé d'Utrecht ou à des amis informateurs et diffuseurs, en France. Le soir, on lit et commente des gazettes et écrits satiriques. Bellegarde a connaissance des *bulletins du Midi*, de la *Gazette de France...*, Mouton lit le *Courrier du Bas-Rhin*, la *Gazette de Liège...*Cette quête d'information, par la correspondance et la presse n'est pas totalement gratuite : le clergé de Hollande est la source d'un torrent d'écrits polémiques, érudits... Ses travaux font dire à l'évêque d'Alais : "On ne peut rien faire de véritablement utile que par eux"¹¹². L' "école de Hollande" dispose entre autres du "théologien de feu monsieur de Soissons, disciple de feu monsieur Boursier."¹¹³ Aussi, lorsqu'on projette la rédaction d'un abrégé de théologie à l'usage des séminaires, on songe aux théologiens d'Utrecht...

destruction de ce monastère, Paris : réunion des musées nationaux, 1995.

"En entrant dans une église catholique de Hollande, on voit sur-le-champ à quel parti elle est : s'il n'y a qu'un autel, conformément à l'usage de la primitive église conservé chez les Grecs unis et non unis ; si dans l'office chanté par un chœur alternatif des deux sexes, un recueillement profond, une piété touchante se manifestent dans toutes les attitudes, vous êtes chez les jansénistes ;[...]La multiplicité des chapelles, la musique, la messe célébrée avec précipitation, des pratiques minutieuses et non avouées par l'Eglise, annoncent une église moliniste".

¹¹¹ Cette familiarité avec les textes fondateurs du christianisme, Bellegarde en témoigne lorsqu'il se laisse aller à une méditation en latin et en français sur un passage de Michée :

"Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam. Le prophète Michée annonce un jour duquel il dit : dies ut aedificentur maceria tua. En attendant la venue de ce jour, ne nous convient-il pas de dire : quia factus sum sicut qui colligit in Autumno vacemos vindemia : non es botvus ad comedendum, pracoquas ficus desideravit anima mea. Or, il ne faut pas remettre ce jour (dies aedificentur maceriae tuae) après le jugement dernier. En s'unissant à ce prophète, le rédacteur propose de dire à Dieu : avertetur et miserebitur : desponet iniquitates nostras... dabis veritatem Jacob, misericordiam Abraham : quo jurasti patribus nostris indiebus antiquis.

Ms 4984, fol 29, lettre de Bellegarde à Clément, 23/11/1762.

Traduction "Si ce n'est Dieu qui a édifié leur maison, en vain ont travaillé ceux qui l'édifient. [Bellegarde attend le jour annoncé par Michée, dans une perspective figuriste..., il attend] le jour pour édifier ton mur. [En attendant, ne convient-il pas de dire] parce que j'ai été fort comme celui qui fait récolte en automne, nous sommes sans vendange : point de grappe à manger, notre âme a désiré les figues précoces. [Or, il ne faut pas remettre ce] jour où édifier tes murailles après le jugement dernier (dans une lecture figuriste, cela signifie que la reconstruction de l'Eglise s'impose). [...] Elle sera retournée sur son fondement et on aura pitié d'elle : il déposera nos iniquités... tu donneras la vérité à Jacob, la miséricorde à Abraham, selon le serment que tu fis à nos pères aux jours d'antan".

Sur le figurisme et les nouvelles dévotions, les sacrements..., cf chapitre quatre.

¹¹² Ms 1289, fol. 7-10, lettre de l'évêque d'Alais (apparemment, il s'agit ici d'Alès, qui s'écrit aussi Alais, dans le Gard, et non d'Alet dans l'Aude. L'évêque en question est Beauteville) du 31/3/1768 : la lettre s'adresse à Lopez, régent des études du collège de San Pedro Nolasco de Saragosse, mais prépare également le voyage de Clément en Espagne...

¹¹³ cf chapitre quatre sur le figurisme, chapitre deux sur Soissons. Ce théologien est sans doute Gourlin.

L'ampleur de cette oeuvre éditoriale, nécessairement coûteuse, pose cependant la question de la survie matérielle d'un clergé sans bénéfices ni revenus. Elle est assurée par des "amis" opérant pour cela des collectes et par la charité de leurs paroissiens. Varlet assumait ainsi la survie de Steenoven. La vie quotidienne de l'église d'Utrecht est plutôt modeste mais ses membres sont instruits (à Louvain puis au séminaire d'Amersfoort¹¹⁴), et il y a généralement une bibliothèque par presbytère. L'exemple du curé de Corvol témoigne de l'importance de cette aide française.¹¹⁵ Messieurs Alexandre-Clément de Boissy (Cour des comptes) et René-François Boutin, président de la première chambre des requêtes soutinrent longtemps le curé pour la survie de ses écoles paroissiales. Lorsque celui-ci quitte, âgé et infirme, sa cure, il prétend dorénavant assumer seul la charge mais se retrouve dans la gêne.

Quant à assumer des dépenses plus extraordinaires, l'Eglise y parvient en faisant appel à d'autres expédients : lors du transfert de l'école de Rynswick¹¹⁶ à Clarembourg, à Utrecht, en l'an 1772, on procède à la collecte des "fonds de l'administration", des "fonds des légataires" puis des "fonds du comte de Castellane"¹¹⁷.... En 1776, tandis que Bellegarde doit couvrir les frais de son édition des oeuvres d'Arnauld, il demande à Clément de régler une affaire de vente de terres. On découvre dans sa lettre¹¹⁸ ses préférences financières : il vaut mieux "placer sur le Roi ou sur les provinces que sur les particuliers" qui ont souvent des héritiers mauvais payeurs. Bellegarde est également partisan des rentes sur les aides et gabelles payables à l'Hôtel de Ville et espère obtenir mille écus de rente perpétuelle exempte d'impôts.

¹¹⁴ Brachin ; Rogier, *op.cit.* cf *bibliographie*, indiquent que la création du séminaire d'Amersfoort remonte à 1724. Il s'agissait de remédier au problème du recrutement des séculiers alors que les deux séminaires de Louvain avaient pris le parti de Rome. Des professeurs français et des Pays-Bas du Sud (actuelle Belgique) y enseignent la doctrine de canonistes (des Pays-Bas du Sud) : Van Espen, Huygens, Opstraët.

¹¹⁵ Ms 4984, fol. 152, 2/8/1790, lettre de Mouton [sic] à Clément. cf boîte à Perrette, chapitre trois.

¹¹⁶ Rynswick, (ou Rijswijk...) La mort de d'Etémare, le 29/3/1770, a provoqué la suppression de l'établissement de Rynswick... d'où cet "exode" en ville, à Clarembourg, avec pensions liées à la "boîte à Perrette" (cf chapitre trois)

¹¹⁷ Ms 4985, fol. 6, lettre de Bellegarde à Clément, 23/12/1771. Les rentes semblent constituer une ressource majeure pour Bellegarde. Ms 4984, fol. 98, lettre du 20/11/1775 : Bellegarde dit à Clément qu'il a reçu quelques rentes, pour deux ans 550 livres (£ ou tt [sic]) de la succession d'une certaine madame de Montagny. La part issue du fonds des contrats de 6000 livres en tout sert à "l'administration". Ce fonds repose "sur nos deux têtes". Quant à la part issue des 2600 livres prêtées à madame de Montagny et appartenant pour un quart aux légataires de monsieur d'Etémare, elle servira à deux demoiselles.

¹¹⁸ Ms 4984, fol. 114, 4/3/1776, lettre de Bellegarde à Clément.

La mort de Bellegarde est l'occasion pour son successeur Mouton de dresser un bilan financier à l'intention de Clément ; il relève ainsi¹¹⁹ :

900 pour monsieur de Larrière et lui-même (Mouton) de pension viagère par an (200 livres semestrielles pour Larrière et 250 livres semestrielles pour Mouton)

800 pour le collège d'Amersfoort

Les 400 livres de messieurs Lasseray et le Roy pour monsieur Casaux, curé de Crommenie.

Les ajouts de l'administration (300 livres)

100 livres correspondant à la petite pension annuelle pour monsieur Le Vasseur

110 livres pour la pension viagère (semestrielle) de monsieur l'abbé Petit

500 livres par semestre pour la correspondance.

Les sommes réunies à Paris proviennent de la recette de deux contrats sur le Languedoc, de la recette de la rente sur monsieur Clément de Boissy et de la recette de la rente de monsieur Le Coulteux.

A la fin de ce bilan, tout à fait conforme aux choix de placements effectués par Bellegarde, Mouton observe que Bellegarde ajoutait 100 florins pour Amersfoort, provenant soit de ses fonds propres, soit des fonds de l'administration.

Dépeindre le quotidien sévère, tant moralement que matériellement, de ce clergé, c'est n'aborder qu'un seul versant de son existence. En amont, l'on doit croquer l'oeuvre pédagogique de l'Eglise d'Utrecht et brosser le portrait de l'établissement qu'elle a créé en vue de son auto-recrutement : l'école de Rynswick¹²⁰. En outre, Clément s'est particulièrement illustré dans le domaine de l'éducation religieuse.

En Hollande, en 1750, on établit une école de théologie à Rynswick, transférée fin 1771 à Clarembourg¹²¹. Ce-dernier lieu "tient quelque chose [de Rynswick] l'été. Nous y

¹¹⁹ Ms 4984, fol. 127, lettre de Mouton à Clément du 4/1/1790 et Ms 4984, fol. 128, lettre de Mouton à Clément du 11/1/1790.

¹²⁰ cf annexes : *Règlement pour la maison de Rynswick*, sans doute écrit par Le Vasseur. Le Vasseur, en 1775, est remplacé par un certain Casaux à Amsterdam car lui-même remplace Casaux au collège d'Amersfoort. C'est une perte pour ce collège mais "la bonne harmonie ne régnait guère entre monsieur le Perfida et monsieur Casaux", d'après "Darb", sans doute Darboulain, conseiller honoraire à la cour des Aides, greffier en chef de cette cour. Il a établi, selon Grégoire (cf Abbé Grégoire, *Les ruines de Port-Royal des Champs en 1809, année séculaire de la destruction de ce monastère*, Paris : réunion des musées nationaux, 1995) les écoles des Tabourin, rue de Lappe à Paris, et la maison de Agter-Clarembourg à Utrecht.

Ms 4984, fol. 76 (il y a deux « page 76 », erreur de foliotage sans doute), lettre du 30/7/1775 et Ms 4984, fol. 77-78, lettre du 30/7/1775 de "Darb" à Clément.

¹²¹ Ms 4985, fol. 6, lettre de Bellegarde à Clément, 23/12/1771. Ce transfert suscite des difficultés matérielles mais également juridiques, d'où le recours de Bellegarde à Clément. En effet, les collectivités catholiques n'avaient pas le droit d'être propriétaires fonciers : elles n'avaient que la "jouissance du bien".

sommes moins visitables l'hiver et fort voisins de la promenade. Il a l'agrément d'une espèce de campagne, un jardin, beaucoup d'air, des arbres..."¹²². Le but de cette école est de lutter contre "le dépérissement de toutes les bonnes écoles en France"¹²³, former des théologiens, conserver l'union entre le clergé de Hollande et l'église de France, recevoir des "sujets décidés pour la piété et l'amour de l'étude". Cette école est essentielle car on n'y étudie la théologie" que dans les sources pures de l'écriture Sainte et de la Tradition [...] la doctrine qui forme l'esprit, la sève, l'âme du christianisme et de la vraie piété"¹²⁴, c'est l'avenir de l'Eglise qui est en jeu ici et la localisation de cette école témoigne de l'importance du catholicisme hollandais pour Clément. L'école connaît des débuts difficiles puis trouve un propriétaire-protecteur français, monsieur de la Rivière¹²⁵, suffisamment intéressé au sort de l'établissement pour se rendre à Rynswick plusieurs mois par an. Par conséquent, au terme de douze ans l'école fournit ses premiers fruits : de dignes sujets tels que Blonde, Balyle, Saint-Marc...

La Relation sur l'école de Rynswick écrite à l'occasion du voyage de Clément de 1762 est également riche d'enseignement sur les qualités et la rigueur attendues par les "jansénistes" d'un bon guide spirituel. Le bon supérieur que recherche l'école doit être un "homme de bien, mûr, vigoureux", vertueux et prévenant tout relâchement des jeunes gens. A l'inverse, le mauvais supérieur néglige toute instruction publique, tout avis charitable pour ramener à la règle les brebis égarées et manque de vigilance, de patience, de charité, quant à la conduite des jeunes gens : Saint-Quentin en est l'incarnation.

En 1758, cédant à la pression des "amis de France", l'école s'est en effet donnée un supérieur, monsieur de Saint-Quentin, lequel avait su rétablir le séminaire de Luçon. Mais il entend moins former des théologiens que de simples ministres du culte. De surcroît, il semble

¹²² Ms 4984, fol. 83, lettre de Bellegarde à Clément, 28/8/1774 qui explique en partie ce changement de site.

¹²³ Ms 4984, fol. 1-13, *Relation de ce qui s'est passé à Rynswick pendant le séjour qu'y a fait monsieur du Tremblay en septembre et octobre 1762*. Oeuvre du conseil, écrite par Pageot, Mouton, Du Bois, le 25/11/1762.

¹²⁴ Ms 4984, fol. 28, lettre de Bellegarde à Clément du 22/11/1762.

¹²⁵ **Remarque** : il s'agit de l'abbé Bon François de la Rivière, théologien français connu sous le nom de Pelvert et évoqué par Bellegarde (cf Hooijkaas, R.J. *op.cit.* bibliographie et Maire, Catherine, *de la cause de Dieu à la cause de la Nation, le jansénisme au XVIIIe siècle*, Paris : Gallimard, 1998). Tonsuré en 1728, uni au clergé de Saint-Germain l'Auxerrois, puis en la communauté de Saint-Josse, au prieuré de Saint-Mandé, c'est un médiocre théologien selon Catherine Maire, antiphilosophes et ennuyeux, qui explique le déclin du journal.

réprouver la pensée figuriste, "les ressources [de] la conversion des juifs", critiquant les "misérables conférences" de d'Etémare¹²⁶, qu'il espère, notamment avec l'aide du tribunal, faire cesser. Il dénonce également la pensée "chimérique" de Duguet et le Gros¹²⁷. "Despotique", il menace de bouleverser l'école à la mort de son propriétaire : il entend supprimer le chant à l'église ainsi que des cérémonies telles que la bénédiction des rameaux et des cierges..., imposer ses propres coutumes alimentaires...Il est trop sûr de lui-même et méprise toute idée non conforme à sa pensée. Il dénigre l'école auprès des "amis de Paris", déplore qu'il y ait dans la maison des gens sans religion et sans piété, un épicurien...Il espère finalement provoquer le retour de cette école en France, à Lyon par exemple, les arrêts du 6 août 1761 permettant une redistribution des bâtiments scolaires jésuites¹²⁸.

La correspondance est très riche sur cette affaire puisqu'elle contient également une lettre de Saint-Quentin, lequel se plaint d'un Bellegarde qui "veut trop donner le ton à tout". Il dit par exemple que monsieur de Deventer l'avait chargé de regrouper des témoignages en faveur "de cette Eglise". Mais que Bellegarde, pressé, lui a retiré des pièces d'archives nécessaires à ce travail, le faisant passer pour incapable, hostile à ce travail...

S'il est difficile de juger qui, de Bellegarde ou de Saint-Quentin, est le plus sincère, on s'aperçoit cependant de la pente égocentrique de ce-dernier. La lettre se poursuit en effet par une maxime : "ne in mattis sind aetus tui"¹²⁹ puis par un autoportrait assez favorable. Saint-Quentin dit qu'il ne refuse jamais de petit service à sa portée, ne dit jamais son avis sans être interrogé...Il se satisfait en définitive d'être déchargé de ce travail mais regrette la façon "indigne" dont on l'en a dispensé. Il semble prêter plus d'attention aux relations humaines qu'à la

¹²⁶ sur d'Etémare et le figurisme, cf paragraphe ci-dessus : "les interlocuteurs de Clément"

Cf également le foyer français, les messieurs de la "rue Christine", ci-dessous.

¹²⁷ Ms 4984, fol. 23-24, Bellegarde à Clément, 30/10/1762 : cf chapitre quatre sur le figurisme

¹²⁸ Remarque : l'arrêt en question aggrave des mesures prises un an auparavant : il condamne "les assertions dangereuses et pernicieuses des soi-disant jésuites". Le Parlement déclare la doctrine de la Société perverse, destructrice de tout principe de religion, pernicieuse à la société civile, attentatoire à la personne sacrée des souverains. L'arrêt conduit à la confiscation de tous les biens des jésuites ; ordre de libérer toutes les maisons, collèges, séminaires, maisons professes, noviciats, défense de porter l'habit usité de ladite Société et d'obéir à un général et aux supérieurs ; interdiction de toutes charges ecclésiastiques et publiques ; ordre de prêter serment d'être bons et fidèles sujets..., professer les libertés de l'église gallicane (1682)...

cf bibliographie : Chaunu, Foisil, Noirfontaine...*op cit*.

¹²⁹ Ms 4984, fol. 33-34, lettre de Saint-Quentin à Clément, le 26/9/1762, de Rynswick. Traduction : "je ne me porte à bien de moi-même qu'au saint loisir"

destination spirituelle de l'école, évoquant le "supplice", la "routine" que constituent les offices lorsqu'on est en conflit avec les siens.

Face à ces deux discours, Clément s'efforce d'arbitrer et de pacifier¹³⁰ : il se rend à Rynswick, y apporte son propre règlement, encourage la création d'un conseil -réuni bientôt une fois par mois- des plus anciens pour gouverner la maison, punir, enfin, les relâchements et limiter le pouvoir d'un supérieur (on espère qu'il aura la délicatesse de se retirer de lui-même) devenu indésirable et synonyme de "contrainte, de défiance, d'espionnage, de discorde, d'antipathie"...D'Etémare et du Tremblay donnent ensuite acte "avec ménagements" que le supérieur ne peut plus exercer sa fonction sans la confiance des siens... La Relation détaille ces "ménagements" : "monsieur du Tremblay, désirant de procurer à monsieur de Saint-Quentin la situation la plus douce, la moins capable de faire de l'éclat, la plus utile pour le bien général" lui propose de passer l'hiver à Utrecht chez monsieur le pasteur Vanzeller, ami de profession de tous les Français, où vit monsieur de Villiers depuis plus de trente ans. Saint-Quentin fera mine d'accepter mais restera de fait à Rynswick...Bellegarde est très satisfait de Clément : "Quelle activité ! quelle exactitude ! quel zèle ! en trois ou quatre jours de temps vous avez fait l'ouvrage de quatre semaines, de quatre mois pour tout autre. Nous en bénissons le Seigneur"¹³¹.

Le quotidien de l'école est-il toujours aussi conflictuel ? Clément se contente d'ordinaire de s'informer de l'évolution des élèves, en particulier de ceux qu'il a confiés à ses amis de Hollande¹³². Bellegarde observe donc : "monsieur du Bois se perfectionne, monsieur de la Palu ne change pas [...] la santé de monsieur Agnez s'améliore"¹³³..., "le jeune Parquois dépose petit à petit son air maussade et grossier"¹³⁴. L'échange d'élèves est réciproque : Clément favorise l'éducation de sujets que lui proposent ses "amis" : il introduit, par exemple, le jeune frère de

¹³⁰ Ms 4984, fol. 21-22, lettre de Bellegarde à Clément, 1/8/1762 : c'est Bellegarde qui a insisté pour ce déplacement de Clément à Rynswick. Il juge le trésorier seul apte à rétablir à nouveau l'école, comme il le fit en 1754. A travers lui, Dieu "dissipera ce nouvel orage". Son ton se fait solennel : "nous vous conjurons donc monsieur de ne point nous abandonner" ; insistant : pour que ce voyage ait lieu, Bellegarde prévoit d'emblée tous les cas de figure (présence ou non du propriétaire...), lève tous les obstacles éventuels. La lettre se termine sur une injonction dramatique : "serait-il possible que le contrecoup de la chute des jésuites, fût celle de Rynswick ?"

¹³¹ Ms 4984, fol. 27, lettre de Bellegarde à Clément du 21/11/1762.

¹³² cf troisième partie concernant l'aide financière de Clément à ses "amis".

¹³³ Ms 4984, fol. 14, 20/12/1761, lettre de Bellegarde à Clément.

¹³⁴ Ms 4984, fol. 25, lettre de Bellegarde à Clément, 31/10/1762.

Mouton dans la pension d'Auxerre. Clément est informé des travaux de l'école, on lui adresse des exemplaires imprimés des thèses qui y sont soutenues¹³⁵. Mais n'est-ce pas précisément ces travaux fondamentaux qui constituent une menace pour certains ? C'est ce que pense Bellegarde : la maison déplaît [...] à cause de l'esprit et du goût des études qui y règnent"¹³⁶.

Par-delà le mythe "janséniste" de l'"Eglise souffrante d'Utrecht", on constate ainsi qu'un véritable modèle de discipline ecclésiastique et de pratique pédagogique s'est forgé au sein de la Hollande. Clément, grâce à sa correspondance, a grandement facilité le rayonnement de ce modèle...

3. LES INTERLOCUTEURS DE CLEMENT :

Les catholiques "jansénistes", parmi lesquels Clément a su trouver de fidèles correspondants, dominent essentiellement les cinq paroisses de la ville d'Utrecht, une douzaine de paroisses du doyenné d'Amsterdam, le doyenné de Delft, l'archiprêtré de Schieland, et les doyennés de Gouda et d'Alkmaar¹³⁷.

Dès la fin du XVIIe siècle, les réfugiés français, part active de ce catholicisme minoritaire, sont assez nombreux en Hollande. Ils y entretiennent la tradition port-royaliste. Ainsi, ils recueillent les archives de l'abbaye menacée de destruction. Ils publient : *Histoire du jansénisme* (le père Gerberon, Hollande, 1700), *Mémoires pour servir à l'histoire de la mère Angélique* (Utrecht, 1742)...Ils bénéficient, en effet, en Hollande, de facilités d'impression

¹³⁵ Ms 4984, fol. 18, lettre de Bellegarde à Clément du 16/5/1762. Bellegarde adresse sept exemplaires de la thèse, par l'intermédiaire d'un certain monsieur Mesnil. Clément en disposera de quatre et redistribuera les autres exemplaires. Cette diffusion renforce le crédit et l'attraction de l'école, aux yeux de Bellegarde (Ms 4984, fol. 19-20, 18/7/1762).

¹³⁶ Ms 4984, fol 31-32, Bellegarde à Clément, lettre du 12/11/1762.

¹³⁷ D'après Brachin ; Rogier, cf *op.cit.* bibliographie, la communauté schismatique se compose :

- de cinquante et une paroisses, majoritairement en province de Hollande et d'Utrecht
- de quatre-vingt dix-huit prêtres, issus soit de la mission de Hollande (47), soit de France ou des Pays-Bas du Sud (51).
- de quelques communautés monastiques de l'Etranger (des capucins de Paris, des chartreux, des cisterciens luxembourgeois...). Tous se rattachent aux appelants.

D'Etémare est issu d'une alliance entre les Le Sesne de Ménilles de Bourdun et les Aubun du Bourneuf, deux familles "jansénistes".

inconcevables en France. La première édition de *l'Exposition de la doctrine chrétienne* de Mésenguy¹³⁸ est imprimée secrètement à Paris, ouvertement à Utrecht en 1744.

Deux de ces "Français de Hollande" ont particulièrement compté pour Clément : l'abbé Jean-Baptiste Le Sesne de Ménilles d'Etémare et surtout son disciple Dupac de Bellegarde.

D'Etémare est né en 1682 d'une famille "d'ancienne noblesse et bien alliée"¹³⁹. Il a étudié la théologie chez les oratoriens, sous la direction de Duguet¹⁴⁰ qui le dirige vers Saint-Magloire et fait de lui un disciple ouvert à son époque par les langues, l'histoire, la philosophie, les mathématiques. Prêtre en 1709, il célèbre sa première messe à Port-Royal des Champs et entretient le culte du monastère détruit. Il écrit : *Premier gémissement d'une âme vivement touchée de la destruction du saint monastère de Port-Royal des Champs* et se plaint du progrès du "mystère d'iniquité" (soit de l'aveuglement des Gentils, annonce de la proche conversion des juifs). D'Etémare revisite l'histoire, qu'il décrit comme une lutte constante : saint Augustin contre Pelage, Jansénius contre Molina, appelants contre constitutionnaires. Son souci premier est de lier la cause de l'Appel à celle de Port-Royal. En 1713, il travaille auprès du docteur Boursier dont il revoit le traité *De l'action de Dieu sur les créatures*. Violent dénonciateur de la bulle *Unigenitus*, on lui doit une partie des *Hexaples*¹⁴¹ en 1725. Une mission, pacifier l'Eglise de France, le conduit à Rome mais l'influence des jésuites y est trop forte... Il s'établit bientôt à Auxerre auprès de Caylus puis, dès 1754, en Hollande, où il institue "une sorte de séminaire français" (Rynswick, proche de La Haye)¹⁴². Il vit là auprès du groupe des rédacteurs des *Nouvelles Ecclésiastiques* et emploie diverses rentes à l'entretien de théologiens utiles à l'Eglise de France ou de Hollande¹⁴³. Il y meurt en 1771.

¹³⁸ cf quatrième chapitre

¹³⁹ cf bibliographie, *op.cit.* : Chaunu, Foisil, Noirfontaine.

¹⁴⁰ cf chapitre quatre sur le figurisme.

¹⁴¹ cf quatrième chapitre et chronologie sur le "jansénisme" en annexes.

¹⁴² Gazier, *op.cit.* cf bibliographie et l'article de J Dedieu dans Baudrillart, Mgr Alfred ; Meyer, Albert de ; Van Cauwenbergh, Etienne, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris VI : Letouzet et Ané, 1934. cf aussi le quatrième chapitre.

¹⁴³ C'est ce que déclare, dans une lettre du 23/9/1773, Bellegarde à Clément, Ms 4985, fol. 189. Bellegarde se réfère lui-même à un mémoire de D'Etémare du 24/6/1768.

Gabriel du Pac¹⁴⁴ de Bellegarde (17/10/1717, chateau de Bellegarde, diocèse de Carcassonne-13/12/1789, Utrecht¹⁴⁵) remarqué par une piété précoce, est tonsuré dès l'âge de dix ans par l'archevêque de Narbonne. Il effectue sa théologie à Toulouse, auprès des doctrinaires et obtient sa licence en Droit. Son amitié pour l'abbé "janséniste" de Fourquevaux le guide sans doute vers la communauté des prêtres de Saint-Josse (Paris) puis il noue, en 1739¹⁴⁶ une amitié encore plus décisive avec Boursier et d'Etémare. Il devient chanoine de Lyon, mais on lui retire ce bénéfice du fait de ses amitiés compromettantes. On l'encourage à se placer sous la conduite de Le Gros¹⁴⁷, au séminaire "janséniste" de Rynswick. Il s'y rend en compagnie de d'Etémare, en 1752. En 1761, il est pourvu d'un comté de Lyon, titre qu'il accepte, un temps¹⁴⁸, pour mieux servir l'Eglise d'Utrecht. En 1763, il se consacre ardemment au synode de son Eglise¹⁴⁹ et construit son oeuvre d'éruudit prolifique. Il semble à l'origine d'un courant anti-ultramontain en Autriche et au Portugal, pays où il diffusa la pensée "janséniste".

Semblable aux mauristes par son érudition, Bellegarde a laissé une multitude d'écrits, caractérisés, certes, par le ton polémique qu'il admirait chez un Arnauld¹⁵⁰, mais toujours dignes de l'historien par la quête méticuleuse des sources, de la précision, la constitution de recueil de pièces justificatives. Dès 1755, il écrit et annote savamment des *Mémoires historiques sur l'affaire de la bulle Unigenitus dans les Pays-Bas autrichiens...*¹⁵¹. Il rédige ensuite un *journal de monsieur l'abbé Dorsanne*, publié l'année suivante ; une *histoire abrégée de l'Eglise d'Utrecht* (1765), une *vie de Van Espen*, 1767- canoniste fondamental pour l'Eglise d'Utrecht,

¹⁴⁴ Du Pac de Bellegarde ou Dupac de Bellegarde.

¹⁴⁵ cf troisième chapitre concernant la mort de Bellegarde.

¹⁴⁶ Il suit alors les conférences de l'abbé Mesnidrieu sur la science ecclésiastique.

¹⁴⁷ cf Gazier, *op.cit.* bibliographie. Cf chapitre quatre sur le Gros.

¹⁴⁸ il démissionne en 1763.

¹⁴⁹ cf ci-dessous le paragraphe sur l'affaire de Hollande.

¹⁵⁰ Bellegarde, dans la préface de son édition des oeuvres d'Arnauld, cite Colbert, évêque de Montpellier, lequel jugea Arnauld "semblable à un lion dans ses grandes actions" et toujours en quête de la vérité : "il aimait la vérité, et, parce qu'il méprisait tout pour la vérité, la vérité devenait elle-même sa force, son soutien, son appui". Par-delà le défi que constitue cette vaste entreprise éditoriale, Bellegarde est le symbole de la survie de la pensée janséniste, tant morale, philosophique que théologique, au XVIIIe siècle. Le jansénisme "populaire" des convulsionnaires ou gallican des parlementaires n'a pas tout effacé. D'ailleurs, la connaissance approfondie des oeuvres d'Arnauld conforte la pensée anti-jésuite de Bellegarde cf chapitre cinq.

¹⁵¹ Cf Dupac de Bellegarde, *op.cit.* bibliographie. Dans ces *mémoires*, il indique qu'il a fréquenté Quesnel (celui-ci a vécu dix-huit années à Bruxelles). Bellegarde le dit "éruudit, pacifique, modeste".

dont Bellegarde était le dépositaire des manuscrits¹⁵²- il a enfin publié les recueils de témoignages rendus à l'Eglise d'Utrecht et, avec l'aide de Hautefage, une célèbre édition des oeuvres d'Arnauld, 1775-1783. Le cardinal Passionèi encouragea grandement cette édition très scientifique, en trente-huit volumes. Bellegarde y réunit près de trois cent vingt écrits d'Arnauld, les annota et les classa grâce à des tables détaillées : il entend ainsi "en faciliter l'étude et les conserver à la postérité dans leur entier"¹⁵³.

Dès 1774, il est par ailleurs l'ami intime de Scipion de Ricci, auquel il adresse maints écrits "jansénistes". Bellegarde entretient aussi une correspondance avec les "jansénistes" germaniques. Il a en effet pu nouer de nombreux liens pendant son voyage à Rome en 1774, ayant fait étapes à Cologne, Bonn, Coblenz, Mayence, Francfort, l'abbaye bénédictine de Saint-Sauveur de Fulda, Würzburg et Vienne (il correspond un temps avec son ami le grand chantre de Vienne, un des fondateurs des *Nouvelles Ecclésiastiques* de Vienne, le confesseur de la future Marie-Antoinette l'abbé de Terme; il entretient aussi un commerce avec Wittola, curé de

¹⁵² Van Espen est marqué par la tradition augustinienne et rigoriste de l'Oratoire (où il a fait ses humanités). Docteur en droit canon de la faculté de sa ville natale (Louvain, Université alors ouverte aux influences cartésiennes), il vitupère dès 1676 contre le jésuite Sanchez et la morale jésuite. Dès 1677, il réside au collège du pape, dans l'entourage de Huygens, autre influence majeure pour Clément. Il s'oppose (comme Opstraët et Huygens) au Formulaire, puis à la bulle *Unigenitus* et est le conseiller juridique des chapitres de Haarlem et d'Utrecht. En 1721, Van Espen consulte Duguet (Duguet) qui l'encourage à défendre ouvertement la vérité : il faut s'adresser au pape plutôt qu'à l'Empereur car le pape est à l'origine de la Bulle contestée. Duguet incite les anticonstitutionnaires des Pays-Bas à rompre avec "l'indifférence" : "car notre salut est qu'il s'élève des voix de toutes parts" contre "une aussi mauvaise constitution". Duguet conseille à son interlocuteur d'écrire un mémoire contre la Bulle. Il souhaite accoutumer les Provinces-Unies au concile, à l'Appel, afin de ne pas "rendre suspecte la conduite et même la foi des évêques". En 1722, il explique dans une déclaration écrite collectivement avec Cinck, Willemaers... les raisons de refuser *Unigenitus*. cf chapitre quatre et annexes sur les querelles...

Erudit et juridictionnaliste, il veut fonder juridiquement, à travers plusieurs traités (*Traité sur les censures*, 1709 ; *Traité sur le recours au prince*, 1725...) le recours de ses amis aux tribunaux civils (il théorise la pratique du placet). Il est attaqué par un certain Govarts, à propos du placet, mais la requête qu'il effectue auprès de Sa Majesté Impériale en son conseil d'Etat de Bruxelles est bien reçue et le marquis de Prié fait intervenir les conseillers fiscaux du grand conseil de Malines en sa faveur (1722). Cette valorisation de la justice séculière se fait aux dépens du pouvoir pontifical. Van Espen favorise la pensée conciliariste de Hennebel, soutient des idées épiscopaliennes (*Traité sur les exemptions*, 1688). Avocat, juriste, Van Espen n'est nullement un théologien et tend à méconnaître la véritable Tradition, prise de conscience progressive de la communauté chrétienne, au profit de la seule Eglise primitive. Un autre pan de son oeuvre concerne la morale : dès 1684, il entend combattre la simonie des religieux et promeut par conséquent la communauté des biens. Il se réfère à Saint Charles Borromée et aux principes disciplinaires établis par le concile de Trente (union des fidèles au sacrifice de la messe...)

¹⁵³ préface de son édition des oeuvres d'Arnauld, Dupac de Bellegarde, *Oeuvres de messire Antoine Arnauld, docteur de la Maison et société de Sorbonne*, à Paris et vendu à Lausanne, chez Sigismond d'Arnay et Compagnie, 1775-1783.

Probstdorf et rédacteur de *Nouvelles Ecclésiastiques* allemandes¹⁵⁴). Il reçoit ainsi régulièrement du doyen de la faculté de théologie de Mayence une feuille "janséniste"¹⁵⁵. Il introduit les *Nouvelles Ecclésiastiques*, cherche des souscriptions (1783) pour une édition des *Réflexions morales* de Quesnel dans ces villes de l'espace germanique. Il entretient aussi des correspondances avec la péninsule ibérique et en France...Il correspond avec Vecchi, le cardinal d'York, le cardinal Domenico Orsini (représentant Napolitain à Rome), l'évêque de Passau, l'évêque de Gallipoli, le comte de Gros...¹⁵⁶ Cette nébuleuse de relations lui permet finalement de réunir une somme de documents de première main sur les affaires "jansénistes" d'Europe, matériau pour nombre de ses écrits. Toutefois, le but fondamental semble d'éviter l'isolement de Rynswick.

Le successeur de Bellegarde, notamment chargé d'entretenir la correspondance avec Clément, est l'abbé Jean-Baptiste Sylvain Mouton¹⁵⁷, né à la Charité-sur-Loire et mort à Utrecht le 13 juin 1803. Séminariste auprès de Caylus puis prêtre du diocèse d'Auxerre, il rejoint Bellegarde en Hollande, lui servant de secrétaire pour la correspondance au moins dès 1761¹⁵⁸. A l'école de Rynswick, Mouton effectue des conférences quotidiennes de théologie et attache une importance particulière aux *Lieux théologiques* d'Opstraët. On l'apprécie et une lettre dépeint toute son humilité : il juge son pastorat "stérile", n'éprouve aucune satisfaction envers lui-même. Il pense le public bien "indulgent" : "j'use quelquefois de la liberté qu'on m'a laissé de faire parler au besoin un livre à ma place"¹⁵⁹. Il prend en charge, à Utrecht, dès 1793 la rédaction des *Nouvelles Ecclésiastiques* auparavant rédigées à Auxerre puis à Paris¹⁶⁰. Sa mort signifie la fin du journal et la fin de la "colonie française janséniste" de Hollande.

On espère développer un autre foyer "janséniste" en Hollande, évoqué par Bellegarde et organisé autour de la chapelle des ambassadeurs de la Haye : on attend qu'un Français, ordonné en France mais parlant flamand, conduise les trois mille catholiques qui s'y

¹⁵⁴ Wienerische Kirchenzeitung

¹⁵⁵ la Mainzer monatschrift von geistlichen sachen. Cf troisième partie sur le contenu des échanges Hollande-France (livres...), les sources d'information des correspondants...

¹⁵⁶ Ms 4984, fol 96, lettre de Bellegarde à Clément, 6/11/1775.

¹⁵⁷ Sur les *Nouvelles Ecclésiastiques*, cf troisième partie

¹⁵⁸ Ms 4984, fol 14, lettre de Bellegarde à Clément, 20/12/1761.

¹⁵⁹ Ms 4984, fol . 37-38, lettre de Mouton à Clément, 13/12/1762

¹⁶⁰ cf troisième partie

regroupent¹⁶¹. Pour l'heure, Bellegarde se réjouit de l'expulsion des anciens chapelains et voudrait "insinuer de prendre pour [nouveaux] chapelains des carmes déchaussés français : il y en a à Paris de bien disposés". Les carmes déchaussés sont déjà présents dans le pays : ils possèdent une "station" à la Haye, une à Amsterdam, une à Leyde.

Clément soutient également des amis au séminaire d'Amersfoort, centre de formation du clergé d'Utrecht. Ce collège, selon "Darb"¹⁶², souffre de son petit nombre d'étudiants : ils ne sont "que dix-douze humanistes et neuf théologiens, mais tous encore fort jeunes [...] on serait fort embarrassé s'il venait plusieurs sujets à manquer". Un Deschamps, un Le Vasseur, s'efforcent néanmoins de faire vivre cet établissement. Mais le collège d'Amersfoort souffre de la vieillesse de ses dirigeants qui s'éteignent les uns après les autres : la mort et la "retraite" de monsieur Tingault (vers 1774) éloigne un peu plus le souvenir de l'épiscopat de Caylus... Finalement, l'établissement ne résiste guère à la Révolution. Mouton déclare en effet : "malgré le Concordat qui a laissé des sujets vacants, on n'en a pas fournis auprès des humanistes du séminaire d'Amersfoort et ceux que la Belgique pourrait fournir sont peu sûrs"¹⁶³. Clément souhaite alors que le collège de Louvain soit rendu aux évêques afin de remédier à ce déclin¹⁶⁴. Clément n'a ainsi jamais négligé Amersfoort. Même pendant la Révolution, il prend le risque d'y envoyer un "sujet". Il s'agit du jeune Boucher, destiné à être sous-préfet du collège. Son parcours, riche d'enseignement sur la formation d'un "janséniste", sera évoqué ultérieurement¹⁶⁵.

On peut évoquer un ultime interlocuteur de Clément, très épisodique mais que l'abbé a rencontré lors d'un séjour dans les Pays-Bas. Il s'agit de D Bescher [sic]¹⁶⁶. Le rédacteur a beaucoup apprécié sa rencontre avec Clément : "Après votre départ, Bruxelles la noble ne fut plus rien pour moi". L'entrée de la Cour à Sainte-Gudule ne l'a pas même retenu...

A présent que le passé, l'exemplarité, les membres dirigeants de cette Eglise d'Utrecht sont connus du lecteur, il est à même de percevoir la difficulté et l'enjeu du combat

¹⁶¹ Ms 4984, fol.23-24, lettre de Bellegarde à Clément, 30/10/1762 et fol.49-50, du 14/3/1763

¹⁶² Ms 4984, fol .77-78, lettre de "Darb" (sûrement Darboulin) à Clément du 30/7/1775.

¹⁶³ Ms 6050, fol. 71, lettre de Mouton à Clément du 3/10/1802.

¹⁶⁴ Ms 6050, fol. 42, lettre de Clément du 1/6/1792 et lettre de Mouton à Clément du 3/12/1792, Ms 6050, fol. 47.

¹⁶⁵ cf quatrième chapitre.

¹⁶⁶ Ms 4984, fol 62, lettre de D Bescher [sic] à Clément, 9/9 (l'année n'est pas indiquée mais il s'agit sans doute des années 1760)

mené par Clément et ses "amis de Hollande" pour la reconnaissance de cette Eglise par Rome.

4. CLEMENT ET L'AFFAIRE DE HOLLANDE :

Organiser la survie de l'Eglise de Hollande :

C'est Caylus qui est à l'origine de l'intérêt de Clément pour l'Eglise de Hollande. Dès 1752, il l'encourage à s'y rendre¹⁶⁷ pour "étendre et confirmer par un exemple frappant ses connaissances théologiques". Dès 1754, Clément entretient avec les membres principaux de cette Eglise un commerce suivi et dirige leur conduite, les conseille directement ou par l'intermédiaire de théologiens et d'avocats. En 1756, le recours à un conseil de quarante-trois avocats permet le rétablissement du siège de Leeuwarden¹⁶⁸.

Organiser la survie de ce clergé constitue un travail incessant : l'Eglise souffre toujours d'une pénurie de prêtres. Ainsi, en 1774, la mort du curé d'Egmont [sic], "paroisse de mille âmes, la plus grande du diocèse" de Haarlem navre l'évêque autant que Bellegarde...¹⁶⁹, qui réclame à Clément "quelque bon prêtre, d'une bonne conduite, d'un bon caractère pour la société et pour vivre en Hollande"¹⁷⁰. Cette faiblesse du recrutement de l'Eglise d'Utrecht semble structurelle, constante : en 1801, elle justifiera le refus opposé par Mouton à Clément qui l'invite à participer au concile national de France¹⁷¹. Toutefois, même dans ces périodes troublées, le

¹⁶⁷ Ms 4984, fol 151, lettre de Mouton à Clément du 26/7/1790 : Mouton rappelle qu'il est d'usage de payer aux professeurs du séminaire les voyages qu'ils effectuent en dehors des vacances. Il évalue alors à 50 écus le prix d'un retour de Hollande en France. Cf le troisième chapitre.

¹⁶⁸ ou "Leuvarde"

¹⁶⁹ Ms 4984, fol. 83, lettre de Bellegarde à Clément, 28/8/1774.

¹⁷⁰ Ms 4984, fol. 85, lettre de Bellegarde à Clément, 11/9/1775.

¹⁷¹ Ms 6050, fol. 54, lettre de Mouton à Clément du 18/3/1801. Clément voulait confier à Mouton les questions de morale. D'une part, Mouton avoue une crainte : "ces messieurs doutent qu'il soit prudent de se lier au clergé de France par une démarche si éclatante", ce serait fournir des arguments pour "les ennemis de cette Eglise". Les adversaires de l'Eglise d'Utrecht "cherchent déjà des prétextes pour [la] mettre dans la ligue qu'ils supposent faite entre le clergé de France et les philosophes contre le pape et la Religion, par la *Constitution Civile du Clergé*" (idée de Feller, jésuite des Pays-Bas autrichiens et littérateur, très ultramontain. Son journal a été condamné par Joseph II) ; or, il est aisé de duper le peuple et toute personne du parti adverse...Mouton opte ainsi pour une attitude prudente : il ne dénie pas à l'Eglise de France le droit à la communion de toutes les Eglises mais ne veut nuire à l'Eglise d'Utrecht.

D'autre part, Mouton justifie son absence au concile en expliquant à Clément que les traités de morale existant

clergé de Hollande se renouvelle : en avril 1801, Mouton annonce à Clément que "l'archevêque a usé de son droit de dévolution pour mettre un évêque à Harlem", l'ancien étant mort¹⁷².

Par ailleurs, en 1763, (puis en 1766) Clément suscite la tenue d'un synode à Utrecht, dans le même souci d'organiser la survie de cette Eglise et pour se justifier auprès d'une autorité autre que Rome (puisque celle-ci ne reconnaît pas la hiérarchie ecclésiastique d'Utrecht). La correspondance révèle parfaitement que Bellegarde et Clément sont les inspirateurs de ce synode : Clément l'a souhaité, Bellegarde et d'Etémare le réalisent. Le 3 novembre 1762, une assemblée s'est tenue à Utrecht sur la question¹⁷³, on est en attente des réponses des évêques de Haarlem et de Deventer. Si ces réponses sont favorables, Clément devra communiquer le projet aux théologiens et canonistes de France pour en obtenir conseil. Or les "remorae"¹⁷⁴ au synode sont nombreux : "monsieur de Deventer est découragé de la faiblesse de cette Eglise", il craint de se voir reprocher sa proposition de censurer les nouvelles erreurs par des canons avec anathème, comme le Concile de Trente censura jadis celles de Luther et de Calvin. On redoute également une division du clergé sur la tenue du synode et l'on se contenterait bien d'une simple censure des nouvelles erreurs par les trois évêques, conseillés par les principaux membres du clergé. Saint-Quentin dit perdre "toute espérance du concile"¹⁷⁵ tout en approuvant sa tenue :

suffisent pour aborder les questions de morale. Il croit en outre que le concile s'attachera prioritairement à des besoins particuliers dont lui-même est mal instruit. Même en ce qui concerne la Belgique, Mouton se déclare incapable d'aider Clément puisqu'il méconnaît la langue et le pays local, n'entretenant de relations qu'avec un certain Le Plat (alors à Bruxelles, cf foyer espagnol et Mayence). Mouton facilitera cependant les travaux du concile en adressant à Clément des feuilles des *Nouvelles Ecclésiastiques* rendant compte du traité de Gratien sur les prêts usuraires et de la "doctrine de l'Eglise gallicane, universelle et traditionnelle dont le guide est Bossuet".

De plus, il se proclame "la trompette ou le novelliste" de ce concile. Par conséquent, il suit tous les débats par l'intermédiaire des lettres de Clément. On apprend ainsi (Ms 6050, fol. 63, lettre de Mouton à Clément du 11/7/1801) que les contemporains ont d'emblée mis en rapport la présence du secrétaire d'Etat du pape en France et l'ouverture du concile ; le pape prônant lui la pacification de l'Eglise de France comme but du concile. On découvre, de surcroît, le trouble éprouvé par les ecclésiastiques eu égard aux demandes "bien extraordinaires" du Premier Consul (que le pape approuve la loi du divorce en France, qu'il autorise le mariage des prêtres, qu'il renonce à son pouvoir temporel...). Mouton regrette comme Clément, aux termes des débats, que le clergé de France n'ait "guère été consulté sur les arrangements pris" (Ms 6050, fol 64, lettre de Mouton à Clément du 27/7/1801). Il s'étonne fort, à la lecture du texte concordataire, d'apprendre que le pape a admis "toutes les clauses qu'on y a mises pour lui lier les mains en lui baisant les pieds" et juge, en définitive, ce concordat préférable à celui de François 1er car dénué de "la tache de simonie" si tant est que "le pape n'a que le droit de donner des bulles aux évêques sans celui de se les faire payer". (Ms 6050, fol. 68, lettre de Mouton à Clément du 2/5/1802).

¹⁷² Ms 6050, fol 61, lettre de Mouton à Clément, 29/4/1801.

¹⁷³ Ms 4984, fol. 27 : Bellegarde en fait état dans une lettre à Clément du 21/11/1762

¹⁷⁴ Ms 4984, fol. 31-32, Bellegarde à Clément, lettre du 12/11/1762 ; "remorae" signifie obstacles.

¹⁷⁵ La distinction entre synode et concile ne semble pas être faite rigoureusement

célébrer un concile, cela rendrait l'Eglise de Hollande et plus célèbre et plus respectable mais la question est d'y amener le clergé. On l'a tenté pour Berruyer fort secrètement [mais on a risqué alors le soulèvement général []]¹⁷⁶.

On ne mène pas les Hollandais tout d'un coup au mieux. Ce sont des machines lourdes qu'on ne remue pas aisément ; le mieux pour les conduire au mieux est de commencer par les conduire au bien. [Bellegarde, en 1763, Ms 4984, fol 42-43, reprendra le même cliché : "le Français par son activité corrige la lenteur hollandaise et le Hollandais de son côté arrête et tempère ce que la vivacité française pourrait faire d'imprudent].

La préparation du synode conduit Bellegarde à étudier l'histoire de l'Eglise d'Utrecht : il analyse les papiers de monsieur de Babylone (Varlet), ceux du cabinet de monsieur l'archevêque, les archives qui sont chez monsieur Vanzeller¹⁷⁷. On s'efforce de regrouper de nombreux témoignages en faveur de l'Eglise d'Utrecht et d'en obtenir rapidement l'impression pour peser sur l'opinion au moment du synode, car les hommes sont plus "frappés de l'autorité extérieure et du grand nombre des suffrages que de la force de la vérité"¹⁷⁸. Bellegarde effectue également "un tour de Hollande pour parler aux prélats et principaux du clergé".

Clément établit un bilan positif de cette "assemblée paisible et canonique". Le synode a permis au clergé d'Utrecht de conquérir l'estime "des amis qui l'ont conseillé". Brachin et Rogier¹⁷⁹ portent un jugement beaucoup plus sévère sur cette initiative : ils en remarquent le faible retentissement et expliquent qu'un "temps de Lumières, anticlérical, ne pouvait apprécier ces histoires de sacristie". En outre, si le synode a pris fin le 21 septembre 1763, une question interpelle encore Clément à son sujet. On y a promulgué des décrets et canons, des actes destinés à être publiés. Doit-on, dès lors que les jésuites dominent le Vatican, les tenir secrets ou bien les adresser à un cardinal Romain favorable (Corsini, Marefoschi) susceptible d'attendre un pontife suffisamment éclairé pour les recevoir ?¹⁸⁰ Une solution se dessine dans la correspondance entre Clément et Bottari : faire passer les actes du "concile", publiés et préfacés par Bellegarde, du

¹⁷⁶ Ms 4984, fol. 33-34 lettre de Saint-Quentin à Clément, 26/9/1762. Sur Berruyer, cf chapitre cinq.

¹⁷⁷ Ms 4984, fol. 39-40, Bellegarde à Clément, 19/12/1762

¹⁷⁸ Ms 4984, fol. 42-43, lettre de Bellegarde à Clément, 17/1/1763

Ms 1289, fol.16-17, lettre de Clément à l'évêque de Barcelone : "Si ces bons évêques jouissent une fois des liens ecclésiastiques avec les évêques de tous les royaumes catholiques, il faudra bien que le siège de Rome" les entendent. Exemple est à ce titre, aux yeux de Clément, le mandement de l'Infant grand prieur de Castille qui évoque "le bon concile de 1763".

¹⁷⁹ cf *bibliographie, op.cit.*

¹⁸⁰ Ms 1293, fol.169, lettre de Clément du 28/9/1763 : demande conseil à Bottari, bibliothécaire du Vatican. Cf foyer italien.

prince Charles au nonce de Bruxelles¹⁸¹.

Disposer de bons appuis :

L'activité de Clément outre-Rhin est ainsi conséquente. Pourtant, le coeur de ses démarches et réflexions pour l'Eglise de Hollande se situe à Rome¹⁸². Dès 1759¹⁸³, une lettre témoigne que Clément est l'intermédiaire des prélats et du chapitre d'Utrecht pour solliciter des "signes de communion", "présenter [au pape] leur profession de foi", ainsi que des mémoires. Le profond désir de cette Eglise est en effet de retrouver tous ses suffragants, comme sous Paul IV et Pie IV, donner aux métropolitains toutes les facultés nécessaires pour confier les sièges vacants à de grands vicaires puis obtenir la confirmation de véritables évêques. Pour combler un tel désir, Clément doit convaincre des cardinaux, des évêques, d'agir auprès du pape.

Plus particulièrement, l'Eglise de Hollande se plaint des progrès du schisme dans ses provinces, de l'attitude injuste de Rome envers ses évêques, de l'accusation d'hérésie élevée à tort à l'encontre de son clergé. A l'archevêque de Malines qui demande¹⁸⁴ :

- vous n'avez donc point votre Mission du nonce ?
- [Borger répond] : non, monseigneur et grâces à Dieu
- grâces à Dieu !
- [Borger s'explique : grande est ma] consolation d'exercer les fonctions du saint ministère sans avoir souillé ma conscience par un faux serment car ceux que le nonce envoie doivent faire un faux serment, jurer qu'ils se soumettent et reçoivent toutes les bulles des papes alors même qu'une fois en Hollande ils doivent promettre foi de prêtre

¹⁸¹ Ms 1293, fol.172, lettre de Clément à Bottari, 21/11/1763 : l'idée semble provenir de Bottari. Si les actes du synode semblent avoir été appréciés par Clément XIII, par l'Infant d'Espagne Dom Gabriel, par Clément évêque de Barcelone, par le Père Gervasio, évêque de Gallipoli, à Lisbonne...un décret pontifical supprime malgré tout le livre imprimé de ces actes et les déclare nuls, faits par des évêques sans juridiction.

¹⁸² Ms 4987, fol. 24-25, lettre (en italien) de Caraffa à Clément, 26/6/1759 : dès 1759, à son correspondant qui lui réclame divers ouvrages (Boursier, Petitpied, Quesnel...cf troisième et quatrième chapitres...) Clément ajoute un livre "spettanti la dolorosa causa della desolata chiesa d'Olanda". Caraffa le remercie de "farmi [questo] non aspettato pregiatissimo dono". Traduction : livre "sur la douloureuse cause de la pauvre Eglise de Hollande [...] me faire ce don très précieux et inattendu". Clément adresse également des ouvrages sur cette Eglise en Espagne.

¹⁸³ Ms 1293, fol. 54-55, lettre de Clément à Bottari, 18/6/1759 : Clément demande à Bottari d'agir auprès du pape pour ses correspondants hollandais qui le sollicitent.

¹⁸⁴ Ms 4984, fol. 65-66, *Relation de l'entrevue que monsieur Pierre Borger* (rédacteur de la Relation qu'il adresse à Clément) *a eue à Bruxelles avec monseigneur l'archevêque de Malines*, 8/1762. Le curé Borger était accompagné du curé de Julienas, monsieur Brand.

au lieu de serment, qu'ils réprouvent la doctrine qui donne au pape le pouvoir sur le temporel des princes et celui de dégager les sujets du serment de fidélité. Ils doivent promettre foi de prêtre de ne jamais demander ni absolution ni dispense du serment qu'ils font devant les magistrats.

- [l'archevêque déclare ne pas comprendre pourquoi Rome veut imposer ainsi ses bulles partout, surtout en pays protestant, ce qui irrite les puissances contre les catholiques. Il suffirait dans ces pays-là d'exiger une simple déclaration sur les articles de foi]

- [Borger répond que le clergé de Hollande a déjà agi de la sorte, en vain].

- [le prélat le sait et poursuit] : c'est la Bulle *Unigenitus* qu'on voudrait qu'on acceptât, sans quoi on est janséniste. [pourtant Rome devrait plutôt dire clairement les dogmes qu'on veut faire accepter, l'hérésie qu'on condamne,] il n'y aurait plus de jansénistes dans le monde car s'il n'y avait point de jésuites, il n'y aurait plus de jansénistes. [Les dogmes tridentins suffiraient pour éteindre ces disputes].

Cette lettre est très importante pour comprendre le statut de l'Eglise d'Utrecht : forte et ferme par sa théologie (tridentine) mais prise entre deux feux : le pouvoir temporel (et son serment¹⁸⁵) et le pouvoir spirituel (le clergé de Hollande, augustinien, refuse le schisme voulu par les jésuites molinistes ; il oppose pareillement son régéralisme à toute prétention ultramontaine et aux bulles inacceptables de Rome¹⁸⁶). Clément rejoint sur bien des points la pensée de l'archevêque¹⁸⁷.

Mais le soutien d'un grand prélat, manifeste dans le cas de l'archevêque de Malines, permet-il toujours de faire progresser l'affaire ? Certes, mais à deux conditions près : ce prélat doit jouir des bonnes grâces de Rome pour aider efficacement l'Eglise d'Utrecht. Or, l'archevêque de Malines indique à Borger combien ses "bons offices" sont vains à Rome, malgré

¹⁸⁵ Ms 4984, fol. 70 : cependant, une lettre de Bruxelles signée "N", du 26/4/1774, adressée à Clément, indique que les Etats-Généraux ne sont fondamentalement "difficilteux" qu'envers les réguliers, préférant que le clergé de leurs provinces soit dirigé par des évêques nationaux, approuvés par eux, que par un vicaire de la cour de Rome.

¹⁸⁶ Ms 1289, fol. 184: une lettre en italien du Révérend Père général des augustins à Roda (cf le foyer espagnol) sollicité en faveur de l'Eglise d'Utrecht, 12/3/1769, révèle ainsi les maux fondamentaux dont souffre cette Eglise. Clément remerciera le Révérend Père de cette démarche de recommandation dont l'origine est due à son voyage en Espagne. Le Révérend Père a effectivement cru que ce voyage était motivé par l'affaire de Hollande. Clément (lettre au Révérend Père du 9/4/1769, Ms 1289, fol 196) demandera au Révérend Père d'agir de même à Rome. Le clergé de Hollande renouvellera ainsi "à la chaire de Pierre ses cris d'innocence et de fidélité". L'essentiel est de parvenir à éteindre ce "schisme déplorable" entre les fidèles et les ministres catholiques mais l'Eglise de Hollande ne peut requérir de nouveau une existence canonique qu'elle a déjà obtenue des successeurs de Saint-Pierre : elle doit seulement en obtenir la perpétuité et la reconnaissance par l'Eglise-mère. L'action de Clément en Espagne, pour l'Eglise d'Utrecht, se caractérise également par des échanges de livres : cf troisième chapitre.

¹⁸⁷ cf quatrième chapitre.

son titre de Primat. Rome ne lui reconnaît pas de primatie, "elle ne me regarde que comme archevêque de Malines". La seconde condition à remplir, c'est de soutenir le clergé de Hollande sans aucune réserve. C'est pourquoi le cardinal des Lances, autre correspondant de Clément, ne constitue pas pour l'Eglise d'Utrecht un bon appui. S'il dit connaître la situation de ce clergé, il condamne toutefois l'élection d'un troisième évêque, en 1757¹⁸⁸ : c'est, dit-il, éloigner la paix, déroger aux règles de l'Eglise.

Clément garde courage malgré ces échecs patents. Il s'efforce de structurer en réseau solide et cohérent ses "amis de Hollande" et ses correspondants italiens, espagnols..¹⁸⁹ Peu à peu, il trouve de nouveaux soutiens comme ce Carracioli¹⁹⁰ qui, dès le début des années 1760, multiplie les démarches à Rome en faveur de l'Eglise d'Utrecht. Mais Carracioli se heurte à la faiblesse des "cardinaux les mieux intentionnés [...]. Monseigneur Aymaldi m'avait promis d'agir au premier rayon favorable qu'il verrait paraître, mais je crains que les ténèbres ne durent encore". Carracioli narre également à Clément un entretien d'une demi-heure avec l'impératrice où il voulut évoquer "la vexation de l'Eglise de Hollande". Il s'est finalement récusé de peur de fragiliser sa situation dès lors que son interlocutrice en aurait parlé au nonce ou à l'archevêque..¹⁹¹ Il est vrai que l'évêque de Barcelone, dès lors qu'il soutient l'archevêque schismatique d'Utrecht dans un mandement, subit les attaques de la *gazette d'Utrecht*, plume jésuite diffusée par les jésuites barcelonais. Clément réplique qu'il suit les principes de l'Eglise

¹⁸⁸ Ms 4987, fol. 45-46 lettre du cardinal des Lances à Clément, 9/10/1757

¹⁸⁹ Ms 1289, fol. 5-6, lettre de Clément à Clément, évêque de Barcelone, 18/3/1768. Dès le début de sa correspondance avec Clément, Clément évoque cette "petite portion de l'Eglise [qui lui] donne une consolation particulière, le clergé hiérarchique catholique de Hollande". Il s'efforce d'y intéresser Clément et observe que son correspondant devrait savoir "qu'il s'est développé depuis le concile que ses trois évêques ont tenu en 1763". Clément devrait connaître "sa cause avec les tribunaux de Rome, son apologie adressée au pape par le concile suivant de 1766" (*Traité de droit public ecclésiastique*). Ce clergé "a tant prouvé son innocence que de [nombreux] docteurs, évêques, cardinaux,...de toute l'Eglise, l'ont applaudi". Il vit avec "édification et piété". Mais le "schisme des missionnaires rend dorénavant inefficace ce "sel de la terre qui l'a fait fructifier. On est fort occupé à éteindre ce schisme". cf chapitre premier.

¹⁹⁰ Louis-Antoine Carracioli (1719-1803), est un polygraphe français issu d'une branche cadette de la maison napolitaine. Ses premiers écrits, qui traitent essentiellement de théologie, témoignent de l'influence du jansénisme de ses maîtres oratoriens (*la grandeur d'âme*, 1762, le *langage de la religion*, 1763 ; *la religion de l'honnête homme*, 1766). Carracioli bénéficia en effet d'une formation au sein de la congrégation de l'Oratoire, très complète puisqu'il enseigna par la suite dans des collèges oratoriens. Ses voyages (Italie, Europe Centrale, Pologne, Hollande) et sa curiosité infléchirent et diversifièrent toutefois sa production, l'ouvrant aux analyses politiques ou historiques, à la satire sociale, plus proche alors de l'esprit des Lumières.

¹⁹¹ Ms 4987, fol. 80-81, lettre de Carracioli à Clément, du 21/1/1761.

catholique romaine et s'instruit simplement des faits pour recourir à la clémence romaine pour l'Eglise d'Utrecht. Son instruction pastorale est néanmoins menacée de censure par la congrégation du Saint-Office¹⁹² : s'engager contre Rome exige donc un certain courage.

La prudence s'impose également. Elle guide Clément dans cette quête de soutiens¹⁹³ pour l'Eglise de Hollande. Son zèle ne lui fait pas oublier, par exemple, qu'un Delmare est en relation avec les constitutionnaires¹⁹⁴ hollandais, ceux qui jugent le clergé de Hollande monstrueux¹⁹⁵. Aussi, Clément préfère cacher à son correspondant gènois le projet de réconciliation.

Evolution des négociations :

En 1765, la situation n'a pas progressé : les évêques de Hollande subissent au contraire de nouvelles attaques, de la part d'une assemblée du clergé de France "inconsidérément"¹⁹⁶ favorable aux jésuites. Cette assemblée dénoncée par Clément prononce une véritable censure du "concile" (de Hollande) de 1763, sur le rapport de l'archevêque de Toulouse. L'épiscopat de France est d'une façon générale suspect : ainsi, l'évêque d'Orléans a écrit au pape que "i signori d'Olanda sono gente de male fede"¹⁹⁷. Ferdinandi apprend même à Bellegarde que ce sont des lettres de France adressées à la congrégation de la propagande et

¹⁹² Ms 1290, fol.29, lettre de Clément à Bottari, 8/11/1769, Clément demande à Bottari de rassurer Clément et de faire intervenir Roda auprès du Saint-Office, en sa faveur. Il se félicite toutefois de noter que la Cour de Madrid a fait publier la lettre de l'archevêque d'Utrecht à Benoît XIV qui attira force attention sur l'Eglise d'Utrecht et rappelle que l'Infant a cité le concile d'Utrecht comme légitime. Ces deux faits témoignent que la réunion de cette Eglise avec Rome est souhaitée. On peut ajouter que Benoît XIV était un pape apprécié des jansénistes pour son souci de freiner l'omnipotence jésuite et son combat contre les philosophes.

¹⁹³ Cette quête est primordiale parce que recevoir de nombreux signes de communion de catholiques étrangers confère aux catholiques hollandais une union médiante au centre de l'unité, ce qui suffit selon certains théologiens pour être vraiment unis à l'Eglise.

¹⁹⁴ il s'agit de ceux qui acceptent la Bulle *Unigenitus*.

¹⁹⁵ Ms 1292, fol. 11-12, lettre en italien de Delmare à Clément, 16/3/1773 : "i costituzionari di quel paese [sono dei] mostri" : "les constitutionnaires de ce pays-là sont des monstres".

¹⁹⁶ Ms 1289, fol. 286-287, lettre de Clément à Roda, du 18/5/1774.

¹⁹⁷ Ms 1291, fol. 369-371, lettre en italien, de Micheli à Clément, du 9/10/1771. Traduction : ces messieurs de Hollande sont des "mal sentants de la foi".

soutenues par les cardinaux de la Rochefoucauld et de Bernis¹⁹⁸ qui auraient freiné la réconciliation, arguant que cette paix provoquerait de nouveaux troubles au sein de l'Eglise de France. Finalement, seule une décision ferme de Rome est capable de plier toutes les résistances (celles des religieux des différents ordres, dont les jésuites ; celles des Etats de Hollande, celles des fidèles attachés aux missionnaires...).

L'année 1769 est marquée par la rédaction d'un mémoire adressé au pape, oeuvre des évêques et chanoines de Hollande aidés de Lalanne, Mey, Jabineau¹⁹⁹, Maultrot, avocats et ecclésiastiques de Paris. Ils acceptent leur soumission et demandent la réconciliation. Une députation doit présenter ce mémoire au souverain pontife. En août, pourtant, le général de l'ordre des augustins, le père Vasquez, déclare à Clément "que cette affaire sera beaucoup plus facilement traitée après l'extinction de la Société", des jésuites. Il recommande donc l'attente²⁰⁰.

Les démarches se poursuivent néanmoins en 1770 : Clément écrit au Révérend Père Sazzaniga, dominicain, docteur en théologie à Vienne, qu'il a rencontré trois ans auparavant à Paris. L'objet de cette lettre est d'obtenir « l'intercession puissante de votre respectable princesse Sa Majesté Impératrice Reine" en faveur de l'Eglise de Hollande, tandis que des agents nommés et bien choisis se rendront auprès du pape. Ces agents feront halte à Vienne, chez le Révérend Père. L'aide de ce-dernier leur sera précieuse puisque deux grandes difficultés gênent encore la réconciliation. D'une part, le pape demande au clergé de Hollande l'abandon des droits de son existence hiérarchique ; d'autre part, il exige la réception des nouvelles bulles. Clément pense que "le pape ne doit exiger des agents que ce qu'on est en droit d'exiger de tous les catholiques"²⁰¹.

En 1771-1772, il est toujours question d'envoyer à Rome un député, membre du clergé de Hollande, pour essayer de remédier au schisme. Certes, le pape demande au préalable la

¹⁹⁸ Bernis cf foyer italien

¹⁹⁹ Oratorien, supérieur du collège de Vitry-le-François, il est impliqué dans la publication des *Nouvelles Ecclésiastiques*. Hostile par la suite à la *Constitution Civile du Clergé*, il admet l'édit de tolérance de 1787, sans toutefois concéder le culte protestant public, la détention de charges publiques ou les mariages mixtes. cf chapitre quatre.

²⁰⁰ cf bibliographie : Hooijkaas, *op.cit.*

²⁰¹ Ms 1290, fol. 77-78, lettre de Clément au Révérend Père Sazzaniga, 17/3/1770.

révocation de l'appel au concile, mais Clément rétorque (dans un projet d'observations...) que si le pape accepte une réconciliation, il n'y aura plus lieu d'en appeler à un concile²⁰² et il fait dire à l'archevêque d'Utrecht de ne pas révoquer l'appel²⁰³. Toutefois, la négociation achoppe sur la question des bulles pontificales. Bellegarde n'admet pas que Niccolini²⁰⁴, en quête de compromis, puisse affirmer que l'Eglise d'Utrecht" adhère et a toujours adhéré à la condamnation des cinq propositions avec et comme toute l'Eglise germanique"²⁰⁵. L'intransigeance règne de part et d'autre...

A chaque pontificat nouveau²⁰⁶, les "amis" doivent recommencer leurs démarches pour l'Eglise d'Utrecht : c'est une lutte incessante qui désespère quelque peu un Carracioli, tel un poète déclamant une élégie²⁰⁷ : "il ne restera encore pour longtemps à cette Eglise éplorée que les gémissements de la colombe, et la persécution". Dieu prétend-il ainsi pousser les présomptueux à plus d'humilité ? "Darb"²⁰⁸ aussi se désole pour cette Eglise : "il faudra au-moins bien du temps avant que Pie VI soit aussi au fait des affaires de cette Eglise que l'était Clément XIV. Et sera t-il si bien intentionné ?, aura-t-il beaucoup de lumières"?²⁰⁹ Le pontife responsable de la dissolution de la Compagnie de Jésus a effectivement suscité bien des espoirs...

...mais aussi des inquiétudes : le père Paolo Marcello Delmare, désormais²¹⁰ dans la bataille pour la réunion de l'Eglise d'Utrecht au Saint-Siège, constate, lui aussi, combien le cours des négociations est irrégulier : on assiste à des flux et reflux au gré des élections pontificales²¹¹. Mais Delmare ajoute que le "nouveau pape" (il s'agit alors de Clément XIV) ne

²⁰² Ms 4985, fol. 18-19, non daté. Projet d'observations de Clément.

²⁰³ Ms 4985, fol. 109, lettre de Clément à l'archevêque d'Utrecht, présentée par l'intermédiaire de l'abbé Mey. 19/1/1772.

²⁰⁴ cf foyer italien.

²⁰⁵ Ms 4985, fol. 71, lettre de Bellegarde à Clément du 22/7/1771. (Bellegarde cite Niccolini). cf annexes sur l'affaire de Hollande pour comprendre la position de Bellegarde.

²⁰⁶ Rappel : les papes au XVIIIe siècle : 1721 Innocent XIII, 1724 Benoît XIII, 1730 Clément XII, 1740 Benoît XIV, 1758 Clément XIII, 1769 Clément XIV, 1775 Pie VI, 1800 Pie VII

²⁰⁷ Ms 4987, fol. 71, lettre de Carracioli à Clément, non datée.

²⁰⁸ Ms 4984, fol. 77-78, 30/7/1775.

²⁰⁹ Ms 4984, fol. 105-106, lettre de Deschamps à Clément, Amersfoort, 31/12/1775

²¹⁰ Ms 1292, fol. 14-15, lettre de Delmare à Clément, 24/5/1774, en italien.

²¹¹ Hooijkaas (cf *op.cit.* bibliographie) rapporte d'ailleurs ces propos de Clément à l'archevêque d'Utrecht GM Van Nieuwenhuizen, de mars 1770 : "Depuis que le pape a fait, comme vous le savez, préparer le compte de votre affaire

l'honneur pas de la même confiance que Clément XIII et est beaucoup moins éclairé que son prédécesseur. Il raconte à Clément qu'au début de son pontificat, "gli si presento un prete francese che ha fatto l'elogio [eccessivo] di Roma,[...]scandalizzato d'aver visto tanto zelo fra i teologi, i prelati, e qualche cardinale, per gli scismatici e giansenisti di Utrecht"²¹² : on ne souffrirait pas une telle audace en France. Delmare se désole également de l'influence néfaste du cardinal Migazzi au conclave.

Delmare brosse le tableau des démarches qu'il a entreprises à Rome. Il a écarté quelques "missionari del Clero"; puis a présenté personnellement la lettre du chapitre de Haarlem au pape. L'initiative est restée lettre morte puisque le souverain pontife lui a dit de la remettre au secrétaire de Propagande, où elle est restée sans effet. Delmare s'est alors entretenu avec le cardinal Marefoschi, lequel lui a répondu que le pape avait coutume d'agir lentement, que le comte Monino (ambassadeur d'Espagne, qui agit pour l'Eglise de Hollande au nom de son roi) était réticent... Delmare en conclut que Marefoschi n'est pas un bon intermédiaire, trop froid et en défaveur auprès du pape et place tout son espoir en l'action épistolaire d'évêques d'Italie et de France (archevêque de Lyon, évêque d'Alais) en faveur du clergé de Hollande. Le cardinal Ferdinandi, abbé commendataire de Saint-Pierre en Basilique, agent à la Cour de Rome, admis au secret et empli de "candidezza d'anima"²¹³, peut également faciliter le succès de l'entreprise.

Les "jansénistes" italiens ne sont pas les seuls à agir durant ce pontificat de Clément XIV : Bellegarde²¹⁴ présente, en août 1774²¹⁵, au cardinal Visconti, nonce à Vienne, un mémoire sur l'Eglise de Hollande. Il dépeint un catholicisme hollandais bicéphale et par

et qu'il ne juge pas qu'il soit temps de l'entendre, les amis (Foggini, Caraffe, le comte de Gros, le Père Giorgi, Sisti (cf foyer italien) veillent et jettent des semences pour la mûrir et l'accélérer. Les appuis des Cours (d'Autriche, d'Allemagne, d'Espagne, ne serviront auprès d'un pape qui a le talent de ne faire que ce qu'il veut, que lorsqu'il engagera l'affaire".

A Rome, toutefois, Bellegarde est déçu de l'attitude des "amis" italiens qui souhaitent engager les trois prélats de Hollande à une rétractation de l'appel voire à une démission.

²¹² Ms 1292, fol. 21-22, lettre de Delmare à Clément de 7/1775, en italien. Traduction : "un prêtre français s'est présenté à Rome et en a fait un éloge outré, [se disant] scandalisé d'avoir vu tant de zèle parmi les théologiens, prélats et quelques cardinaux, en faveur des schismatiques et jansénistes d'Utrecht" (sur Migazzi cf Vienne).

²¹³ (Traduction : candeur d'âme ; et ci-dessus : missionnaires du clergé)

²¹⁴ cf bibliographie : Hooijkaas : *Coup d'oeil...op.cit.*

²¹⁵ Bellegarde est alors sur la route de Rome.

conséquent néfaste pour la gloire du Saint-Siège et de la Religion²¹⁶. Les uns, dit-il, sont soumis au gouvernement de l'archevêque d'Utrecht et de ses suffragants ; ils font preuve de "science, [de] régularité, [d]attachement à la saine morale et à la bonne discipline" ; ils poursuivent leurs études dans le séminaire archiépiscopal d'Amersfoort et la présence d'une hiérarchie ecclésiastique les garantit de tout abus et désordre. Ils refusent toute rupture avec les autres catholiques mais ceux-ci les traitent de schismatiques, sont prêts à renoncer à tout commerce civil avec l'Eglise d'Utrecht, à user de violences contre elle au point de la conduire à un recours aux magistrats. Ils sont eux soumis au gouvernement du nonce, à Bruxelles. Leur caractéristique essentielle est d'être souvent, s'ils sont missionnaires, imprégnés de morale relâchée, d'être privés du sacrement de confirmation, de vivre dans "l'anarchie", le nonce étant trop loin pour les contrôler²¹⁷.

Bellegarde défend, contre les attaques jésuites, la légitimité de la hiérarchie ecclésiastique de Hollande : il n'accepte pas de considérer les évêques de Hollande comme de simples vicaires apostoliques amovibles et soumis à la juridiction immédiate de la congrégation de la Propagande. Il affirme que les chapitres de ce clergé, bien que dépouillés de leurs biens temporels, ont exercé leurs droits spirituels, en particulier pour gouverner leur diocèse, "sede vacante" et pour élire leurs évêques selon le concordat de l'Eglise germanique. "Chaque métropolitain d'Utrecht, même masqué sous le nom de vicariat ou sénat épiscopal, pour ne pas choquer les souverains, a toujours joui de toute l'autorité ordinaire des chapitres, reconnue". Cette vague d'efforts se brise sur un écueil incontournable : la mort de Clément XIV, avant même que Bellegarde ait pu lui parler directement de l'affaire de Hollande.

En 1775, le nonce de Bruxelles (Bosco), qui, lui, n'a pas renoncé à l'appui du cardinal Marefoschi²¹⁸, s'efforce de convaincre Pie VI des inconvénients qui naîtraient d'une

²¹⁶ cf bibliographie : Hooijkaas : *Coup d'oeil...op.cit.* Bellegarde observe en effet que les attaques des "ennemis de l'Eglise romaine" sont fondées. Ceux-ci prétendent à juste titre que Rome "rejette de son sein et qu'elle excommunie les chrétiens les mieux instruits et les plus édifiants et qu'elle ne reconnaît pour ses enfants que les plus ignorants et les plus relâchés".

²¹⁷ Bellegarde affirme (cf Hooijkaas, *op.cit.* bibliographie): "Chaque pasteur est comme un pape dans sa paroisse". Certes, le nonce confie une part de ses pouvoirs à des missionnaires du pays, des archiprêtres, mais ceux-ci manquent d'autorité sur leurs confrères. En outre, le nonce ne peut exercer de juridiction dans ce secteur : les souverains s'y opposent.

²¹⁸ Ms 1292, fol. 13, lettre en italien de Giacomo Cramer au père Delmare. Cramer, un prêtre d'Amsterdam, a fait

attitude hostile aux intentions des souverains des Pays-Bas : on tente ainsi de greffer un rameau temporel²¹⁹ sur cette querelle aux racines spirituelles. Clément, qui croit toujours à un recours au pouvoir temporel pour faire avancer cette affaire, s'efforce, par ses relations²²⁰, d'obtenir les recommandations de l'Impératrice-Reine. Dès 1769²²¹, sachant la reine de Hongrie favorable à la Hollande, il a suggéré d'adresser à la souveraine ou à Kaunitz²²² un abrégé de l'histoire de cette Eglise et fin 1772, le conseiller aulique, professeur primaire à Vienne, de Haen a envoyé un mémoire au pape pour l'Eglise d'Utrecht. A Rome même, le chargé des affaires de Vienne, auditeur de rôle pour l'Empire, monseigneur Herzan, constitue une aide active pour les "amis de l'Eglise de Hollande"²²³. Mais l'intervention de Vienne en faveur de cette Eglise révèle en fin de compte un désir de la soumettre. L'audience qu'obtient Bellegarde de l'Impératrice-Reine en 1774 le conforte dans ce jugement.

ses études au collège de la Propagande à Rome. 22/3/1774 ; c'est Cramer qui propose de recourir à Maresfoschi plutôt qu'à la congrégation, pour éviter que l'affaire échoue. Cramer expose le contenu de sa lettre au cardinal (intermédiaire auprès du pape) : il s'agit de rappeler que tout ecclésiastique doit rechercher ce qui profite à l'Eglise puis de demander au cardinal d'obtenir l'indulgence pontificale. "Se questo passo ci riesce, l'unione è fatta" (Si l'on parvient à une telle avancée, l'union est acquise)

²¹⁹ Ms 1289, fol. 219-220, lettre de Clément à monsieur d'Ozo [sic]. 30/5/1769. Clément explique l'intérêt de recourir au pouvoir temporel. "Les princes sont en état de refuser l'injustice et le principe de domination, d'épiscopat universel". Ils peuvent, de fait, ordonner à leurs ministres de fréquenter également les églises du clergé et des collèges des Missions et prendre les lettres de l'archevêque d'Utrecht. Ils sont également susceptibles d'accorder aux évêques qui le souhaitent le droit d'écrire à Rome "dans l'esprit de l'Antiquité"...

Vasquez met en pratique cet espoir d'une efficacité du pouvoir temporel sur l'affaire de Hollande lorsqu'en 1769, il se rend auprès du ministre de la France à Rome : Bernis. Celui-ci est très favorable aux Eglises persécutées et désire leur réunion à l'Eglise de Rome mais ne s'engage pas dans une démarche risquée et qu'il juge prématurée (remettre une lettre en leur faveur au pape). Lettre de Vasquez à Clément du 19/7/1769, Ms 1289, fol. 241-242. En italien.

²²⁰ Ms 4984, fol.109, lettre de Clément à monsieur de Roda, Espagne, 25/1/1776. Roda, par-delà le rôle qu'il peut jouer auprès de l'Impératrice-Reine, peut également favoriser la diffusion en Espagne de l'édition des oeuvres d'Arnauld faite par Bellegarde. Aussi, Clément lui demande de "mettre sous les yeux du Roi l'importance et le prix de l'édition qui se fait actuellement par souscription de toutes les oeuvres du célèbre monsieur Arnauld. Sa Majesté y trouverait sur les royaumes un fruit abondant de la lumière qu'elle y désire en accordant son agrément à ce qu'il fût permis de la commercer en Espagne". Roda a déjà, en 1774, été le canal par lequel Dom Monino [sic] a sollicité le pape et la Cour de Rome pour la réunion du clergé de Hollande avec les autres Eglises. Ms 1289, fol. 286-287, lettre de Clément à Roda du 18/5/1774.

²²¹ Ms 1293, fol. 204, lettre de Clément à Rome (sans doute Bottari), 28/4/1769.

²²² Kaunitz-Rittberg, 1711-1794, diplomate négociant d'Aix-la-Chapelle, partisan du renversement des alliances pour reprendre avec l'appui des Français la Silésie. Chancelier entre 1753-1792, il a dirigé la politique étrangère autrichienne et a soutenu le despotisme éclairé jusqu'à l'avènement de François II.

²²³ Ms 1296, fol. 114, lettre de Massa à Clément, 25/5/1774.

Si la fin des jésuites a apporté de l'espoir, Clément refuse tout angélisme : "leur influence survivra par les séminaires, les religieux missionnaires sont répandus dans les Provinces-Unies"...²²⁴ Il peint le sombre tableau de ses amis de Hollande, toujours "plus à plaindre par l'impuissance où les met la division des esprits d'étendre en ces pays la prédication de l'évangile". Il observe qu'ils ont su obtenir "tant d'actes de communion de la part des sièges mêmes les plus éloignés qu'ils[...]peuvent se dire en communion avec toute l'Eglise catholique hors celle du Saint-Siège. Comment donc leur inviolable fidélité à ce centre commun et nécessaire, comme à tous les points de la doctrine catholique, n'obtiendrait-elle pas cette-dernière grâce ? [...] : un retour d'intronisation sollicité dans tous les temps...". Sur le même ton de la conviction, Clément propose de former une "instruction extraordinaire à Bruxelles", composée de "quelques prélats autorisés" et soutenus par l'Impératrice-Reine : "notre bon nonce, celui du lieu et l'archevêque de Malines". Le pape, en vertu de si bons conseils, "aurait une grande facilité à consommer enfin"²²⁵.

L'enjeu est effectivement fondamental pour ce clergé de Hollande aux besoins croissants mais toujours en quête de moyens²²⁶, soucieux de remédier à cette situation précaire, il place tout son espoir en "une paix qui réunirait tout le troupeau dispersé". Mais cette paix ne sera jamais inconditionnelle : Bellegarde en témoigne dans une lettre de 1779 à "mon très Révérend Père". Il exprime sa grande désapprobation envers la proposition de son correspondant : promettre une entière obéissance de cette Eglise à la Bulle *Unigenitus* et la signature pure et simple du *Formulaire*²²⁷. Cette paix paraît finalement bien éloignée en 1779 : un bref vient effectivement d'être fulminé qui excommunique derechef les évêques de Hollande, à l'occasion de l'élection et de la consécration de l'évêque de Deventer...²²⁸

Durant la période pré-révolutionnaire, alors que les molinistes hollandais

²²⁴ Ms 1293, fol. 204, lettre de Clément (à Bottari ?), de Rome, le 28/4/1769.

²²⁵ Ms 4984, fol 109, probablement lettre de Clément à Roda, du 25/11/1776

²²⁶ Ms 4984, fol. 105-106, lettre de Deschamps à Clément, d'Amersfoort, 31/12/1775 : la disette de sujets oblige de laisser passer des sujets fort médiocres"

²²⁷ cf annexes : résumé d'une lettre de Bellegarde à son Révérend Père, sur l'affaire de Hollande.

²²⁸ Ms 1295, fol. 234, lettre du comte De Gros (cf foyer napolitain) à Clément, en italien, du 22/1/1779. Le 24/7/1778, le pape avait par ailleurs excommunié l'évêque de Haarlem nouvellement élu et l'archevêque d'Utrecht "Voilà l'oeuvre d'un pape si favorable aux exjésuites et qui les protège contre les ministres de la Maison de Bourbon" (Grimaldi et Bernis), Ms 1297, fol. 108, lettre de Massa à Clément, 29/7/1778.

s'efforcent d'obtenir un vicaire apostolique, l'Eglise de Hollande²²⁹ survit, soutenue par l'abbé Clément, l'abbé Bellegarde, mais aussi l'abbé Noguier. Ce-dernier intervient auprès de l'internonce de Bruxelles, auquel il remet un mémoire et une consultation. Il propose que "ces Eglises [soient] réunies au Saint-Siège et dispensées de se gouverner entièrement par elles-mêmes comme au temps où cette Cour avait rompu tout commerce avec elles" et qu'elles se conforment "au droit ordinaire concernant la confirmation et institution canonique de leurs évêques", par Rome. Noguier précise que pour les autres cas (dispenses, cas en tribunal de la pénitencerie...), elles auront recours à leurs droits. Il consulte ensuite sur la question du accommodement des Eglises de Hollande les ministres italiens présents en France, comme l'abbé Pieracchi (internonce). Ce-dernier est conscient de l'intérêt politique que sa Cour trouverait dans un tel accord. Il peut se faire le porteur du projet à Rome, les points théologiques étant exclus de la négociation.

Clément lui répond que la solution ne peut venir que d'une résolution du Saint-Siège prise sur avis du cardinal préfet et de la congrégation de la Propagande²³⁰ :

[Il faut supposer quelque zèle à Rome pour le bien de la catholicité, quelque réflexion sans préjugé sur l'opinion dans l'Eglise en ce sujet, il faut, dans le clergé missionnaire, se ménager quelqu'un] d'éclairé, judicieux et sage, informé de l'état des lieux et des qualités des personnes, accrédité et capable d'y faire admettre une solution si sûre, canonique et nécessaire que le clergé épiscopal évite de la provoquer indirectement par une discussion des anciennes querelles pendant la vie des trois évêques actuels.

[A cette fin, le moyen] général et nécessaire [est d'] observer fidèlement la teneur des brefs, les formes canoniques les plus consultées qui, en cas de vacance des sièges, puissent bien établir pour chaque siège la restitution de son district dans toute son étendue et la jouissance effective de tout son gouvernement ecclésiastique.

Il en résulterait quelque'inconvénient momentané car [bien des membres] du clergé missionnaire se trouverai[en]t dans l'archevêché d'Utrecht et un grand nombre des diocèses de Deventer et d'Haarlem sous la main des trois évêques actuels mais

²²⁹ Remarque : sur demande de Noguier, Clément présente la composition de l'église de Hollande (note ajoutée par Clément au bas de la lettre de Noguier du 16/7/1787, Ms 6050, fol.2) . Il indique concernant les six diocèses érigés en 1561 :

- Utrecht : 300 villes ou villages, remplis
- Haarlem en Hollande : 162, remplis
- Deventer en Overijssel (ou Overijsel) : 164, remplis
- Leeuwarden en Frise : 272, vacants
- Groningue dans la province de ce nom : 214, vacants
- Middelbourg en Zelande : 110, vacants

²³⁰ Ms 6050, fol 3, lettre de Clément à Noguier du 18/7/1787.

sûrement flattés de leur accession. Ailleurs, le clergé épiscopal serait soumis aux nouveaux évêques et devrait pouvoir concourir à leur élection, canoniquement.[...]

Massa (ou du moins Giorgi dont il rapporte les propos) semble beaucoup plus pessimiste²³¹ : il pense qu'il n'y a pas d'espoir pour la Hollande sous ce pape. Si les prélats de Hollande "étaient de biens temporels comme ils le sont de biens spirituels", ils pourraient aisément plaire à cette Cour. Le pape ne songe en effet qu'à enrichir ses neveux et établir une maison puissante. Le rédacteur constate cependant que "les princes de ce siècle, plus éclairés" que du temps des Barberini, ne laisseront pas transporter "tant d'argent hors de leur Etat". Il est vrai que le pape dispose déjà de la terre de Nemi, érigée en principauté, ainsi que de biens fonds achetés à Rivoli. Le népotisme, aboli par Innocent XII, retrouve ainsi une nouvelle vigueur. Dans le même état d'esprit, Massa détourne l'agent des prélats de Hollande de son projet de se rendre à Vienne, où se trouve le pape. Il explique que l'objet de ce séjour est d'empêcher d'appliquer l'édit impérial supprimant, au nom de la réconciliation, la Bulle²³².

Ce pessimisme semble conforté par les nouvelles en provenance des Pays-Bas en 1787²³³. Le pape a cédé à la demande du roi de Prusse de créer un vicaire apostolique sur ses Etats, lequel dispose d'une juridiction sur les catholiques de Hollande et les catholiques de Prusse. L'ancien nonce de Bruxelles, Zondadari, a été rappelé à Rome, sans même pouvoir emporter les archives de la nonciature. Le pape, mécontent de l'Autriche, choisit ainsi de se rapprocher de princes protestants comme le roi de Prusse. Quant à ce-dernier, il semble encore convoiter le trône impérial et souhaiter nuire à l'élection du roi des Romains en faveur de l'archiduc aîné du grand-duc de Toscane. De surcroît, le 27/4/1789, on apprend que les exjésuites des Pays-Bas ne sont plus exclus des bénéfices curiaux comme ils l'étaient depuis 1775. On ne les juge plus "boutefeux et incendiaires des Pays-Bas"²³⁴.

La Révolution ne fait guère progresser les négociations avec Rome : le pape n'agit pas contre les troubles provoqués alors par des ecclésiastiques, au sein même des Pays-Bas

²³¹ Ms 1298, fol. 59, lettre de Massa à Clément, non datée mais de l'année 1781, où il rapporte des paroles de Giorgi.

²³² Ms 1298, fol. 98, lettre de Massa à Clément, 20/4/1782. cf annexes : querelles "jansénistes".

²³³ Ms 1299, fol. 221-222, lettre de Massa à Clément, 1/8/1787.

²³⁴ Ms 1300, fol. 112, lettre d'Astorri (ou Astori) à Clément, 3/6/1789. Le comte Astorri était directeur de la poste impériale, à Rome.

(Brabant...). Il s'en justifie auprès de l'Empereur en se plaignant de l'expulsion scandaleuse de son nonce"²³⁵. Toutefois, on ne suspend nullement les démarches : un correspondant de Mouton, Le Plat, s'entretient avec l'électeur de Mayence des maux nés de la Bulle *Unigenitus* et de la question de la communion de l'Eglise d'Utrecht avec les autres Eglises. Mais Clément préfère désormais placer tout son espoir en le nonce de Bruxelles Zondadari et non plus en Rome et en de multiples Cours²³⁶.

La situation concrète de l'Eglise d'Utrecht est alors délicate : le collègue d'Amersfoort n'est pas le seul à dépérir bien des curés abandonnent les "bonnes maximes"²³⁷. On a recours alors à un évêque étranger (monsieur Brancadoro, supérieur des Missions de Hollande, ministre de la Cour de Rome, non reconnu par le gouvernement local et apparemment recommandé par le roi de Prusse au Stathouder) pour administrer la confirmation à la Haye. Mais tout dépend désormais d'un contexte politique en constante évolution²³⁸. Dès lors que les Pays-Bas entrent dans la sphère d'influences de la France, le schisme entre assermentés et réfractaires les concerne. Une lettre du 28/4/1800²³⁹ révèle que celui qui a entendu la messe d'un prêtre assermenté, s'il s'entête dans cette attitude, est tenu à l'écart de tout lien social, ce que le prince-évêque semble admettre. Le clergé de Hollande se dessine ainsi comme un clergé perpétuellement et nécessairement combatif.

²³⁵ Ms 6050, fol.8, lettre de Mouton à Clément du 1/2/1790. Cf chapitre cinq.

²³⁶ Ms 6050, fol. 42, lettre de Clément du 1/6/1792. Et lettre d'Astorri à Clément, 13/1/1790, Ms 1300, fol. 149.

²³⁷ Ms 6050, fol. 43, lettre de Mouton à Clément du 11/6/1792

²³⁸ cf troisième partie.

²³⁹ Ms 6050, fol. 56, lettre de Mouton à Clément, 28/4/1800.

II/ LE FOYER ESPAGNOL²⁴⁰ :

1. ESQUISSE SUR LE "JANSENISME" ESPAGNOL:

La tradition hispanique :

Avant d'étudier les correspondants espagnols de Clément, il convient de jauger la pertinence de l'expression "jansénisme espagnol". Est-ce un mouvement original ou bien un simple avatar du courant français ? Répondre à cette question, c'est chercher à caractériser la relation entre Clément et ses interlocuteurs de Barcelone, Madrid, Saragosse...est-elle ou non réciproque ? Le courant qui se développe en Espagne, dans le dernier quart du XVIIIe siècle²⁴¹, en faveur de la "saine doctrine", connaît, certes, à l'instar du mouvement italien, l'influence française. Il s'en distingue néanmoins par quelques traits qu'il est bon de rappeler.

Son originalité provient essentiellement de ses liens avec le passé intellectuel de l'Espagne. On peut relever en particulier l'influence de la littérature spirituelle espagnole des XVI et XVIIe siècles. On relit Louis de Grenade, dont *Obras del Venerable Juan de Avila* est réédité en 1792 à Madrid, Mayans republie, entre 1782 et 1790, toute l'oeuvre de Vivès, on apprécie l'augustin Luis de Leon, humaniste et bibliste. Les références traditionnelles des "jansénistes" sont appréciées : saint Augustin, Trente...mais les Espagnols ajoutent une dimension érasmienne à ce mouvement, ils renouvellent la théologie pastorale en insistant sur la piété plutôt que sur le dogme. "L'érasme fut un levain merveilleux, pour rendre possible une renaissance des esprits"²⁴².

Campomanès, l'une des connaissances espagnoles de Clément, vante même l'Espagne arabe, encore plus lointaine. Certes, l'Espagne s'ouvre au XVIIIe siècle aux courants

²⁴⁰ Remarque : ne maîtrisant pas suffisamment l'espagnol pour en restituer les nuances, en corriger les fautes, en rétablir l'orthographe et l'accentuation, je n'ai généralement pas maintenu le texte espagnol comme je le ferai pour la correspondance italienne.

²⁴¹ Appolis, Emile, *les jansénistes espagnols*, Bordeaux : Société Bordelaise de Diffusion de travaux des lettres et sciences humaines, 1966.

²⁴² cf Appolis, *op.cit.* bibliographie.

européens, y compris aux Lumières, brisant ainsi avec l'attitude de repli effective depuis Philippe III, mais l'on remarque moins un désir d'innover que cette volonté de rénover le spiritualisme espagnol par un retour à l'Eglise primitive, un "hispanisme" comparable au "gallicanisme français"²⁴³, un certain conservatisme politique et religieux.

La tradition juridique espagnole, teintée de régalisme²⁴⁴, demeure vivace. Dès les XVI et XVII siècles, en effet, les "précurseurs" du "jansénisme espagnol" se sont davantage affirmés par un antiultramontanisme notoire que par la création d'un corps de doctrine précis et cohérent²⁴⁵. Le dominicain Melchior Cano, évêque des Canaries au XVIe siècle²⁴⁶, est ainsi un maître à penser de l'évêque de Barcelone, avec lequel correspond Clément. Il avait adressé à Philippe II un Mémorial où il distinguait nettement l'autorité du pape de celle des conciles. Ce régalisme espagnol subit fortement l'influence gallicane et s'efforce d'étendre les droits du roi d'Espagne sur l'Eglise des Indes à l'Eglise d'Espagne.

Concrètement, les régalistes souhaitent contrôler le personnel ecclésiastique, c'est-à-dire conférer au roi le droit de présenter des évêques et au conseil royal celui de les surveiller. Ils revendiquent en outre la suprématie juridique du pouvoir civil (*recursos de fuerza*), se heurtant dès lors au tribunal de la Nonciature et à l'Inquisition. Campomanès²⁴⁷ défend, dans son mémoire sur l'affaire de Parme²⁴⁸, les vertus du droit espagnol tandis que Clément se réjouit de l'existence d'un vrai recueil des lois nationales et du droit naturel espagnols (*las partiras*). Il observe que tout acte romain est arrêté par "les yeux du roi ou de son conseil, ce que nous appelons lettres patentes enregistrées, et ailleurs visa du prince, s'appelle ici l'Exequatur, et le droit de Passe ou de Rétention"²⁴⁹. Le recours et jugement correspondent à l'appel comme d'abus

²⁴³ Cet hispanisme est favorisé par l'installation d'un prince français en Espagne, en 1700.

²⁴⁴ Le régalisme apparaît comme un courant de nationalisme ecclésiastique fortement hostile à la centralisation romaine. Dès le XVe siècle, le roi d'Espagne dispose dans les Indes de pouvoirs au moins comparables à ceux des gallicans : il agit d'ailleurs dans ses colonies comme vicaire du pape.

²⁴⁵ cf le *Memorial de las cortes de Castilla* adressé au pape en 1632.

²⁴⁶ Cano est connu pour ses *De locis theologicis*, oeuvre qui renouvelle en profondeur les études théologiques par la philologie et l'histoire.

²⁴⁷ cf ci-dessous.

²⁴⁸ l'affaire sera évoquée lorsqu'on analysera le "jansénisme" géographiquement "italien".

²⁴⁹ Cf Bibliographie : Clément, Augustin-Jean-Charles, *Journal de correspondance et voyages d'Italie et d'Espagne pour la paix de l'Eglise en 1758, 1768, 1769-1770-1771*, Paris : Longuet, 1801 ; *Voïages en Italie et en Espagne pour procurer la paix de l'Eglise par le concert général d'une exposition de doctrine, par M. l'abbé Clément, trésorier de l'Eglise d'Auxerre*, [s.l.] : [s.n.], [1785]

français.

L'ambition des régalistes s'affirme aussi sur le plan économique : ils s'efforcent de réduire le montant des annates, dispenses, pensions..., tout en multipliant la pratique du placet royal²⁵⁰, afin d'accroître les rentes ecclésiastiques en faveur de la couronne. Lopez, autre correspondant espagnol de Clément, considère que la conquête wisigothique a annulé la donation de Constantin en Espagne. Il revendique pour son roi, dont le pouvoir émane directement à ses yeux de l'autorité divine, la préséance liturgique sur les évêques et l'indépendance temporelle à l'égard du pape.

L'influence française :

L'originalité de cette minorité catholique éclairée est donc indéniable. Toutefois l'Espagne, aussi bien que l'Italie, s'est ouverte à la pensée française. Elle a pris connaissance de sa tradition gallicane : Gerson, Bossuet, Claude Fleury²⁵¹, Noël Alexandre²⁵²... Mais elle a surtout apprécié, du XVIIe siècle, l'érudition et la valeur scientifique d'un Calmet, d'un Mabillon, d'un Duhamel, d'un Thomassin²⁵³..., prêtant dès lors moins d'attention à la théologie "janséniste". Son

Lettre de Clément à madame Le R., sa nièce, de Madrid le 14/11/1768.

²⁵⁰ Encore appelé *regium exequatur* ou *pase regio*, le placet est la permission préalable du roi pour que circule dans ses territoires un document non dogmatique émané du Saint-Siège. Cette pratique remonte à Ferdinand le catholique.

²⁵¹ cf quatrième chapitre. Clément, évêque de Barcelone, s'en est particulièrement inspiré dans son *Oracion fúnebre al rey Felipe V*, 1746.

²⁵² cf quatrième chapitre.

²⁵³ Les bénédictins :

-**Dom Augustin Calmet** (1672-1757) : ce bénédictin, après avoir enseigné l'Écriture Sainte à l'abbaye de Munster, s'est lié aux "jansénistes" parisiens. Il a en effet vécu à l'abbaye des Blancs-Manteaux (déjà janséniste au XVIIe siècle et où Clément noua des relations, cf foyer français) et a multiplié les travaux d'exégèse et d'histoire. Il a écrit un *Dictionnaire historique et critique de la Bible*, Paris 1730 et une *Histoire universelle sacrée et profane*, Strasbourg 1735-1771, qu'un Voltaire n'a pas craint d'utiliser pour ses propres travaux exégétiques : les philosophes sont bien proches des "jansénistes" lorsqu'il est question d'ouvrages scientifiques, annotés, clairs, rationnels...

-**Mabillon** (1632-1707), mauriste, gallican (*De cursu gallico*, 1732) et commentateur des pères de l'Église, est l'un des éditeurs de saint Augustin. Il est certes connu pour son *De re diplomatica* mais plus encore, dans l'Espagne du XVIIIe siècle, pour son *Traité des études monastiques*, référence officielle pour la réforme de l'Université d'Alcala, en 1770. Il a dénoncé la scolastique, la casuistique, le probabilisme, tout en exposant la morale et la discipline de l'Église primitive, la règle de Saint-Benoît..., soucieux de concilier foi et lumières.

-**Bergier** : bénédictin lui-aussi, il est l'auteur d'écrits contre Jean-Jacques Rousseau (*Le déisme réfuté par lui-même*, 1765), contre Voltaire (*La certitude des preuves du christianisme*, 1767), contre d'Holbach (*L'examen du matérialisme*, 1771).

souci constant est bien de réformer la discipline ecclésiastique et la pastorale, non de se doter d'une "nouvelle" théologie. Du XVIIIe siècle français, les ecclésiastiques espagnols ont principalement retenu les noms de Montazet, François-Philippe Mésenguy, Fitzjames, Duguet...: les appelants français semblent, selon Saugneux, avoir plus compté en Espagne que les premiers jansénistes²⁵⁴. Ils convenaient peut-être davantage à la sensibilité du XVIIIe siècle, s'exprimant avec plus d'onction et d'humanité que leurs grands ancêtres...

L'influence flamande :

Joël Saugneux²⁵⁵ observe également tout un jeu d'influences entre Flandre et Espagne : c'est principalement Van Espen que les Espagnols apprécient. Van Espen, par-delà son penchant pour une morale austère²⁵⁶, incarne tout un combat pour l'indépendance des Eglises nationales. Ces idées doivent beaucoup à Covarrubias, Cevallos...c'est-à-dire au réganisme espagnol. Van Espen convient, en outre, à des penseurs assez modérés qui jugeraient un Febronius trop radical²⁵⁷. La pensée d'Opstraët²⁵⁸ a également enrichi la palette des "jansénistes" espagnols d'une gamme fortement épiscopaliste.

Le mouvement "janséniste" espagnol est finalement difficile à appréhender : il semble au confluent de diverses traditions (française, flamande, espagnole...), de différentes

Les oratoriens :

-**Louis Thomassin** (1619-1695) est un érudit mais un peu trop modéré et complaisant avec le molinisme (qu'il s'efforçait de concilier avec l'augustinisme) pour être soutenu par Port-Royal. Il a écrit *Dogmata theologica* (1680-1689) et *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise touchant les bénéfices et les bénéficiers* (1678-1679, oeuvre rééditée un siècle plus tard).

-**Jean-Baptiste Duhamel** (1624-1706) est un homme à deux visages : noble parlementaire, physicien, astronome, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, c'est également, à Neuilly, un curé zélé et charitable, aumônier du roi en 1656, chancelier de l'église de Bayeux en 1663...Il est l'auteur d'une *Théologie spéculative et pratique* puis d'une bible, latines. Hostile à tout formalisme, il a réexaminé la scolastique au regard d'une science en progrès.

²⁵⁴ Sur la théologie "janséniste" ... cf le quatrième chapitre de ce mémoire, ainsi que le second.

²⁵⁵ cf Saugneux, Joël, *Le jansénisme espagnol du XVIIIe siècle, ses composantes et ses sources*, Orviedo : Universidad de Orviedo, 1975.

²⁵⁶ cf note 152

²⁵⁷ Febronius (Jean Nicolas de Hontheim, 1701-1790) est l'auteur du *De statu praesenti ecclesiae et legitima potestate romani pontificis*, Francfort, 1763. Il veut réduire le pouvoir pontifical à ses limites primitives, considérant le consentement des évêques comme le nécessaire soutien du pape. Il proclame logiquement la supériorité des conciles sur le pape mais radicalise la pensée d'un Van Espen au point d'être condamné par Rome en 1764. De fait, il a fini par admettre la contrainte pour faire cesser les usurpations du pouvoir romain.

²⁵⁸ cf la note 88.

époques (érudition française du XVIIe siècle, gallicans français, théologiens français comme Mésenguy, du XVIIIe siècle...). Cet amalgame de traditions se retrouve dans un antimolinisme et un antiprobabiliorisme originels qu'ont marqués aussi bien des érudits français que des érudits espagnols.

Un mouvement fondamentalement hostile au molinisme et à la morale relâchée:

Si le "jansénisme espagnol" en tant que tel naît plutôt tardivement, il plonge ses racines dans les profondeurs de l'histoire ecclésiastique. Son opposition caractéristique au molinisme remonte en effet à l'aube des Temps Modernes. Elle s'affirme au concile de Trente où le général des augustins se heurte à l'évêque de Majorque. Le courant en faveur de la liberté humaine²⁵⁹, fermement hostile à un augustinisme rigide et à un thomisme²⁶⁰ encore partisan d'une

²⁵⁹ cf chronologie des querelles (et débats) autour du "jansénisme", en annexes, pour plus de développements théologiques.

²⁶⁰ De même qu'en Italie et en Espagne, les dominicains d'Espagne restent longtemps proches des augustins par leur rejet du molinisme. Leur thomisme est extrêmement puissant en Espagne. Pourtant, alors que les augustins et leur général, Vasquez, se rapprochent de la doctrine des appelants, les dominicains et leur général de Boscodors s'en écartent, au nom d'un pur thomisme. Les deux tendances s'opposent de plus en plus : tandis qu'un nouveau plan d'études adopté par le conseil de Castille, sous Clément XIV, favorise les Dominicains en imposant M Cano et Saint-Thomas aux Universités, l'évêque de Carthagène prescrit lui des oeuvres augustinienne. L'introduction de Cano dans certaines Universités espagnoles a provoqué, d'après une lettre anonyme, (cf Ms 4987, fol.152-153, 1775), de vives tensions en relation avec le thème de l'infailibilité pontificale.

La correspondance de Clément fait écho à ce conflit entre dominicains et augustins. Jérôme Espert, correspondant vivant à Perpignan, condamne, en octobre 1780, la "témérité si déraisonnable des dominicains de Rome, d'Espagne, du Mexique...qui ont pris à tâche de décrier le système augustinien". Vasquez interdit, lui, l'utilisation de Saint-Thomas dans sa communauté, prétextant que ce n'est qu'un saint Augustin adapté au "goût barbare de son temps" : Rome lui fera révoquer, toutefois, cette position excessive. Lopez, enfin, juge l'archevêque de Valence Fabion de Fuero "trop zélé, tout de feu et en feu pour faire adopter le thomisme, négligeant [...] le ministère qui lui est confié" (décembre 1780).

Il faut cependant rappeler que ce conflit ne s'affirme que lentement : l'évêque de Barcelone, grand correspondant de Clément, demeure profondément thomiste.

Concernant le conflit dominicains-augustins en Italie, une lettre en italien (sans doute des augustins) à Bellegarde, 28/5/1775, Ms 4984, fol 52, est significative. Le rédacteur, parlant de ses ennemis dominicains, se dit fier "che a quanto dicono, o scrivano in conversazione privata, o in dispute publice, quantumque siano cose le più punzanti e mordanti, si corresponda con disprezzo silenzioso, lasciando il giudico alla censura del pubblico. Con questo contegno, si consegue che la verità si difenda da sé, facendosi vedere da per tutto la divina Provvidenza, perché da per tutto crescono di giorno in giorno li seguaci [sic] della dottrina agustiniana [...]. Conciliare il discorso di San Agustino con quello di San Tommaso, io non posso approvarlo, parlando candidamente perché quantumque il discorso di San Tommaso come sia nel testo sia conciliabile con quello di San Agustino, ma come vogliono i domenicano totalmente inconciliabile".

"grâce intrinsèquement et infailliblement efficace"²⁶¹ est alors puissant en Espagne. L'Inquisition et les jésuites, dont les deux premiers généraux sont d'ailleurs des Espagnols, en sont les grands promoteurs. Leur activité redouble au XVIIIe siècle, lorsqu'éclate l'affaire *Unigenitus*...

En 1715, la bulle *Unigenitus*²⁶² est reçue docilement par l'épiscopat espagnol, ce qui fait dire à l'archevêque de Saragosse Manuel Pérez de Araciel que "les évêques d'Espagne, persuadés de l'infaillibilité du pape, ont reçu la constitution comme écrite du doigt de Dieu vivant"²⁶³. Dès 1720, l'inquisiteur général, profitant de ce contexte "anti-augustinien", rend un édit dénonçant la pénétration d'oeuvres de "pernicieuse doctrine" en Espagne. Cet élan n'est guère freiné par Benoît XIII qui, pourtant, fin 1724, soutient la doctrine de saint Augustin et de Saint-Thomas contre ses calomnieux. A peine six ans plus tard, le dominicain Cayetano Benitez de Lugo démontre l'hérésie des propositions condamnées par la Bulle²⁶⁴.

Les tensions s'amplifient dès la mi-XVIIIe siècle, l'Inquisition témoignant d'une ardeur plus vive contre les oeuvres "jansénistes" : le traité de la *Fréquente communion* d'Arnauld est prohibé. Les molinistes, en faveur à la Cour de Madrid, se soucient peu de la bulle de 1752 de Benoît XIV, qui, sur demande de thomistes espagnols "menacés" par des "maximes étrangères au thomisme", déclare Saint-Thomas "fidèle interprète de la volonté divine". Ils sont encore fermement régalistes et profitent de la bienveillance de la Cour pour obtenir la béatification du cardinal jésuite Robert Bellarmin²⁶⁵. En 1755, l'un d'eux, Espinosa, publie à Madrid la traduction espagnole de *l'Histoire du peuple de Dieu*, du jésuite Berruyer, oeuvre

Traduction : "quelles que soient la dureté, l'agressivité, de leurs propos ou écrits, tant dans les conversations privées que dans les disputes publiques, on y répond par un silence méprisant, laissant le public juge. Par une telle attitude, la vérité se défend d'elle-même. Partout, la Divine Providence apparaît afin que partout grandissent, jour après jour, les disciples de la doctrine augustinienne [...]. Pour parler franchement, je réprovoque toute idée de concilier le discours de saint Augustin et celui de Saint-Thomas parce que si ces deux discours sont conciliables dans le texte, la pratique défendue par les dominicains les rend parfaitement inconciliables". Le rédacteur ajoute que les attaques des dominicains contre les élèves augustins, soi-disant violateurs de la doctrine de Saint-Thomas (alors qu'ils souhaitent l'adopter), n'ont fait qu'accroître le gouffre entre les deux camps.

²⁶¹ cf Appolis, *op.cit.* bibliographie.

²⁶² cf chronologie des querelles (et débats) autour du "jansénisme", en annexes, pour plus de développements théologiques.

²⁶³ cf Appolis, *op.cit.* bibliographie.

²⁶⁴ ce dominicain est docteur en théologie et profès du couvent de Saint-Etienne de Salamanque.

²⁶⁵ cf chapitre quatre.

pourtant condamnée par Benoît XIV.

Le vent tourne pourtant dès la fin du règne de Ferdinand VI²⁶⁶, et surtout sous Charles III d'Espagne, favorable aux augustiniens et aux thomistes. Dès lors, les écrits de Bossuet, Claude Fleury sont lus à l'Université de Valence...L'opposition antiscolastique se développe surtout à Barcelone, Salamanque, et dans le royaume de Valence, s'appuyant sur les trinitaires, les augustins,...partisans d'une réforme des études. Pourtant, la diffusion de ce catholicisme éclairé, d'ailleurs plus favorable aux philosophes que les "purs jansénistes", n'abolit pas totalement la menace moliniste : l'antimolinisme demeure donc tout au long du siècle un fondement du "jansénisme espagnol".

Le courant espagnol en faveur de la "saine doctrine" se revendique également de toute une tradition d'opposition à la "morale relâchée", tant française²⁶⁷, qu'espagnole. On peut retenir l'ouvrage antiprobabiliste *De recta morue*, de Miguel Elizalde, publié en 1670 et prônant un probabiliorisme des plus stricts²⁶⁸. Plus concrètement, l'évêque de Carthagène Belluga y Moncada légifère contre les dames aux décolletés exagérés, les menaçant d'excommunication. Ce rejet de la "morale relâchée", qui pose la question de la grâce et dénonce, entre autres, une attitude trop accommodante à l'égard des rites chinois et malabars, est à replacer dans un contexte européen de lutte contre la Compagnie de Jésus²⁶⁹.

2. LA SITUATION A LA VEILLE DU VOYAGE DE CLEMENT:

Dès la fin du règne de Ferdinand VI, les jésuites voient leur situation se dégrader en Espagne, tandis que s'affirme une poussée régaliste²⁷⁰. Mais c'est l'avènement de

²⁶⁶ Charles III, 1716-1788, cinquième fils de Philippe V et Elisabeth Farnese, est le successeur de Ferdinand VI en 1759.

²⁶⁷ cf chronologie des querelles jansénistes en annexes et quatrième chapitre.

²⁶⁸ Il s'agit, dans des circonstances douteuses, de se déterminer selon l'opinion la plus sévère et la plus sûre.

²⁶⁹ La lutte contre les jésuites sera abordée dans le cinquième chapitre. Il serait en effet arbitraire de la caractériser successivement en Espagne, en France, en Italie... alors que la correspondance de Clément en révèle précisément l'aspect européen, voire mondial (Paraguay, Chine,...)

²⁷⁰ le concordat de 1753 en témoigne : le roi d'Espagne se voit reconnaître définitivement le droit universel de patronat, à condition toutefois de respecter les patronats particuliers.

Charles III d'Espagne, en 1759, qui marque une étape vers l'affirmation du régéralisme en Espagne.

L'ancien roi de Naples apparaît comme un souverain toujours soucieux de contrôler et réformer l'Eglise. De virulents régéralistes le conseillent, tels que le ministre Tanucci, déjà actif à Naples²⁷¹. Son collègue Campomanès semble plus encore dominer la scène politique espagnole²⁷². Pedro Rodriguez, comte de Campomanès en 1780, a accédé au poste de procureur (fiscal) du conseil de Castille en 1762. Son régéralisme transparaît dans son souci de confier aux fiscaux des Audiencias la surveillance des conciles provinciaux. Il a, en outre, rédigé un *Traité sur les prérogatives royales en matière d'amortissement* (oeuvre anonyme de 1765), très représentatif de son antiultramontanisme. Campomanès refuse, au nom de l'ordre public, que le pape puisse excommunier un souverain. L'affaire de Parme²⁷³ est pour lui l'occasion d'un rappel des fondements du régéralisme. Son *Juizio im partial* (jugement impartial) sur le monitoire pontifical lui vaut d'ailleurs l'éloge du grand régéraliste Pereira²⁷⁴ (Oratorien portugais). Campomanès pense que le duc a agi conformément à tout gouvernement temporel contre un pape qui voudrait remettre en cause le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748 en s'affirmant souverain des duchés de

²⁷¹ Tanucci s'est notamment illustré par sa défense de l'oeuvre de Mésenguy. En juin 1761, un bref de Clément XIII condamne *l'Exposition de la doctrine chrétienne* de ce "janséniste" français. Tanucci, à Naples, promeut cependant l'édition italienne de cet ouvrage et semble conforté par le roi d'Espagne. En effet, celui-ci exile l'inquisiteur général Bonifaz, archevêque de Pharsale, coupable d'avoir publié le bref sans autorisation royale. Cette affaire permet finalement au roi d'étendre, dès 1761 et surtout après 1768, la pratique du placet à tous les documents pontificaux, exception faite des brefs de la Pénitencerie. Elle fait naître une vive campagne contre l'Inquisition, à laquelle participe Clément...

²⁷² Cette mesure conduit de fait à l'effacement de ces assemblées : un dernier concile se tient à Tarragone, en 1757. Campomanès (1723-1808) est issu de la petite noblesse espagnole. Il n'en reçoit pas moins une formation solide, fondée sur la religion (son oncle est chanoine) et le droit. Devenu avocat en 1745, ses connaissances linguistiques (français, latin, grec, arabe, latin) et littéraires lui ouvrent l'accès à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, dès 1756. Il a, de fait, écrit une *Ancienneté maritime* de la république de Carthage, avec le périple du général Hamon. En 1755, il devient assesseur général des Postes puis, sept ans plus tard, procureur général du conseil de Castille. A ce poste, il réforme l'industrie populaire, l'éducation populaire artisanale, développe les Lumières, s'engage dans la lutte antijésuite en rédigeant un Dictamen à leur encontre (ils seront expulsés d'Espagne en 1767, cf chapitre cinq). Devenu comte en 1780, son titre de gouverneur explique sa présence au conseil de Castille entre 1782 et 1791. Ensuite, bien que destitué, il conserve son prestige, devient conseiller d'Etat en 1792 puis grand croix de l'ordre de Charles III en 1798.

²⁷³ cf ci-dessous sur le foyer italien.

²⁷⁴ Pereira appartient à cet "Aufklärung catholique" défini par Plongeron (cf bibliographie, Plongeron, Bernard, *Recherches sur l'"Aufklärung" catholique en Europe occidentale 1730-1830*. Paris : Revue d'histoire moderne et contemporaine, T XVI, Colin, 1969.). Théologien du marquis de Pombal, il combat les jésuites, entend concilier esprit d'examen et Révélation en combattant ardemment les philosophes.

Parme et de Plaisance. Il défend le droit de passe, visa, et exequatur, que tous les souverains exercent pour l'examen des bulles romaines ; ainsi que le droit d'appel comme d'abus contre quiconque déroge aux droits du prince.

La volonté affirmée par Charles III de restreindre les pouvoirs des jésuites²⁷⁵ reflète également sa pensée régaliste. Toutefois, la question jésuite n'est pas propre à l'Espagne et méritera qu'on s'y attarde quelque peu²⁷⁶. Le roi se heurte également au pouvoir de l'Inquisition, qui subit donc la même remise en question que les jésuites²⁷⁷.

3. LES PREMIERS INTERLOCUTEURS ESPAGNOLS DE CLEMENT :

La détérioration de la puissance jésuite en Espagne soulève maints espoirs en France et en Hollande, d'autant que la situation ecclésiastique de ces deux pays "engage naturellement à chercher ailleurs [...] les traces consolantes" de la sainteté de l'Eglise²⁷⁸. Les "jansénistes" portent donc à la connaissance des ecclésiastiques espagnols "éclairés" les procès verbaux du synode d'Utrecht de 1763 : une correspondance se noue entre Vasquez et Bellegarde et entre Vasquez et Clément. Francisco Saverio Vasquez, péruvien de Lima, est supérieur général des augustins depuis 1754, époque où la Cour d'Espagne, encore jésuite, le tient à l'écart. On l'a choisi comme supérieur général en raison de sa lutte contre l'Inquisition espagnole dans l'affaire Noris²⁷⁹. Appolis dépeint sa vivacité, ses dons de diplomate et rappelle ses liens à d'importants ministres tels Roda et Monino.

En 1767, c'est avec le premier véritable "janséniste" espagnol, le trinitaire de la Merci Miguel Lopez²⁸⁰, que Bellegarde puis Clément entrent en relation. Lopez est régent général

²⁷⁵ La lutte contre les jésuites sera abordée dans le cinquième chapitre.

²⁷⁶ La lutte contre les jésuites sera abordée dans le cinquième chapitre.

²⁷⁷ voir ci-dessous une question qui a particulièrement intéressé Clément lors de son voyage en Espagne.

²⁷⁸ Clément : *Journal de correspondances*, *op.cit.* cf bibliographie.

²⁷⁹ Cf ci-dessous.

²⁸⁰ Lopez se distingue de la majorité des ecclésiastiques espagnols, plus "jansénisants" (Clément...) que "jansénistes", selon Appolis, *op.cit.* cf bibliographie.

des études au collège de Saint-Pierre de Nolasque (Saragosse) et commandeur et définitiveur²⁸¹ pour l'Aragon. Il appartient à l'Académie du Bon Goût de Saragosse et son austérité l'engage à lutter contre le théâtre. Il condamne ainsi, en 1766, une petite composition dramatique en un acte jouée en l'honneur du Saint-Sacrement. Intelligent, doté d'esprit critique,²⁸² son humilité transparaît également dans ses lettres : il remercie, par exemple, Clément "de la confiance que vous m'accordez en employant mon inutilité".

A une époque où la lettre demeure un moyen de communication très courant ces correspondances relevaient parfois d'une démarche stratégique. Ainsi, lorsque Clément engage une relation avec l'évêque de Barcelone, il ne fait qu'imiter l'évêque Caylus qui avait, lui, pratiqué une relation "utile"²⁸³ avec l'archevêque de Valence, avec Venise, avec Rome. Clément espère, grâce à Clément, obtenir le soutien de Roda²⁸⁴. L'ironie du sort veut que Joseph Clément, lorsqu'il n'était qu'un simple ecclésiastique de l'archidiocèse de Valence mais estimé de son archevêque Andrés Mayoral²⁸⁵, avait lié connaissance avec un grand d'Espagne : le gouverneur et capitaine général des royaumes de Valence et de Murcie. Ce-dernier, le duc Claude-Abraham de Thubières de Caylus, lui fit connaître les mandements épiscopaux de son frère Charles-Gabriel..²⁸⁶

Si Lopez semble plus proche de Clément, intellectuellement, que l'évêque de Barcelone, ce-dernier nous offre l'occasion de portraiturer un évêque favorable au "jansénisme" et de vérifier ce jugement porté par Grégoire²⁸⁷ : "Les dignités ecclésiastiques ne sont pas en

²⁸¹ Définitiveur signifie délégué au chapitre de son ordre.

²⁸² cf chapitre trois sur le mémoire de l'abbé Mey.

Ms 1289, fol.14-15, lettre du trinitaire de Saragosse à Clément. 30/4/1768. Lopez et Clément ont, outre Bellegarde, un ami commun : l'évêque d'Alès.

²⁸³ Lettre de Clément à Clément, 28/12/1767, citée dans *le Journal de correspondances...*, Clément, *op.cit.* cf bibliographie. Clément déclare : " Monsieur l'évêque, un étranger, qui n'a pas encore l'honneur d'être connu de vous, a celui de vous demander, et conçoit l'espérance d'obtenir une correspondance utile auprès de vous".

²⁸⁴ Roda, qui mourra marquis de Campo del Vilar, constitue un excellent appui pour Clément, en raison de son anticurialisme croissant, en particulier lorsqu'il devient auditeur de Rote à Rome puis ambassadeur d'Espagne à Rome. Roda, lors du voyage d'Espagne de Clément, est chargé des affaires ecclésiastiques. cf ci-dessous. cf chapitre trois et ci-dessous : Clément obtiendra effectivement un entretien avec lui.

²⁸⁵ Archevêque soucieux, comme en témoigne sa lutte contre les comédies, de voir régner une morale austère, Mayoral appréciait cette qualité chez Clément.

²⁸⁶ Il s'agit bien de l'évêque d'Auxerre, Caylus, cf première partie.

²⁸⁷ Grégoire, *Notice raisonnée concernant la religion et le clergé, fin XVIIIe siècle*, cité par Appolis, cf *op.cit.*, bibliographie. Cf le chapitre quatre sur la pastorale.

Espagne le patrimoine des grandes maisons ; le mérite est un moyen d'y arriver". Le seul abus qui subsiste, d'après Grégoire, est le passage d'un évêque d'un siège à un autre. Or, même à cet abus, Joseph Climent résiste : il refuse l'évêché de Malaga, pourtant cinq ou six fois plus renté que celui de Barcelone. Ses mérites se résument à une "vie sérieuse, retirée, laborieuse", selon les *Nouvelles Ecclésiastiques*. La formule est un peu courte...mais les lettres qu'il adresse à Clément, en espagnol, permettent de reconstituer sa vie en détail.

Climent a "usé les meilleures années de [sa] vie à étudier la théologie scolastique" à l'Université de Valence, sans consacrer beaucoup de temps à M Cano, Alexandre, Fleury, Bossuet²⁸⁸. De cette période de sa vie, il conservera l'amitié du frère Espert (également correspondant de Clément). Il a enseigné en cette Université puis est devenu curé de paroisse de Saint-Barthelemy. Sa carrière ecclésiastique s'est poursuivie : il est devenu chanoine théologal de la cathédrale. Très tôt, il s'affirme antimoliniste ; s'il est partisan de la "saine doctrine", il semble moins augustinien que thomiste : le système de Saint-Thomas lui paraît des plus conformes à "l'infini pouvoir de Dieu sur les créatures" et permet d'expliquer de façon décisive la grâce efficace, par la délectation. Il montre un²⁸⁹ goût prononcé pour l'étude et semble imprégné d'histoire religieuse : lorsque le chanoine d'Auxerre lui apprend la situation de l'Eglise d'Utrecht, il la compare aussitôt à l'Eglise d'Antioche du temps de San Melecio.

Une fois évêque de Barcelone, il sait choisir ses curés avec circonspection, regrette la fin des pénitences publiques et porte tous ses soins aux confessions. Il encourage les confréries ecclésiastiques et les étudiants des écoles de morale à puiser aux sources mêmes de la théologie morale : *la Somme* de Saint-Thomas, le *catéchisme de Trente*, les *Instructions* de Borromée (modèle de l'évêque tridentin), les oeuvres de Claude Fleury,... et se réfère volontiers à Mabillon. En revanche, il combat vigoureusement les "superstitions" : en 1770-1771, il fait interdire par la municipalité de Barcelone, sur ordre de Madrid (Roda), des attributs de la Passion (animaux, anges...) et les processions de la Fête-Dieu. Il engage ses ouailles à croire davantage en Jésus-Christ, les sermons...qu'en la Vierge et les Saints.

²⁸⁸ Ms 1289, fol 3, Lettre de Climent à Clément, 28/1/1768.

²⁸⁹ Même après sa démission de son siège épiscopal.

Ms 1289, fol 295-296, lettre de Espert à Clément, 29/10/1780.

Dans une lettre adressée à Clément en 1769, il désire que l'on rétablisse l'autorité épiscopale sur le pied qu'elle était au IV^e siècle de l'Eglise". A cette fin, l'on pourrait encourager la collégialité épiscopale, bouclier contre les excès régalistes²⁹⁰ et curiaux mais aussi moyen de s'éclairer les uns les autres. Clément souhaite la tenue régulière de conciles provinciaux (*Instruction pastorale* de 1770) afin d'appliquer les décrets de Trente sur la pénitence, avoir de bons confesseurs, lutter contre les abus d'indulgences. Les synodes diocésains sont également nécessaires, afin de réformer les moeurs du clergé, de consulter les curés au sujet des ordinations, de promouvoir le laïcat.

Il rejoint particulièrement Clément dans son combat contre les philosophes français²⁹¹, contre le probabilisme et les jésuites, qu'il accuse de "calomnier les serviteurs de Dieu", comme l'oncle de la comtesse de Montijo : le Vénérable D Jean de Palafox.

Cette-dernière est l'une des rares correspondantes laïques de Clément. C'est "feu l'évêque de Barcelone qui lui en a vanté les qualités", dès 1768. Maria Francisco de Sales de Portocarrero appartient aux élites espagnoles²⁹². Charitable, très cultivée et participant au mouvement "jansénisant", elle réside elle aussi à Barcelone. Son beau-frère, archidiacre de Cuença, dirige un séminaire²⁹³ apprécié des "jansénistes" et tient chez lui des conférences ecclésiastiques importantes pour l'affirmation de la "saine doctrine", au début des années 1780. De plus, la comtesse permet à Clément de nouer une correspondance avec le chevalier Estanislao

²⁹⁰ Cette attitude est réprouvée par la Cour (Campomanes ; Aranda, assez voltairien d'ailleurs : il correspond avec l'auteur de *Zadig*) au point de vouloir écarter Clément de Barcelone. Clément explique aussi l'inimitié de Campomanes par sa "haine des catalans", or l'évêque de Barcelone aime et est aimé des catalans (Ms 1289, fol 290-291, lettre de Clément à Clément). On lui propose le siège de Malaga, il refuse et démissionne en dépit du soutien de son chapitre (1774), des curés des paroisses et des supérieurs : Clément préfère se retirer car la Cour le gêne dans ses activités éditoriales, l'aval du tribunal séculier devenant obligatoire; il n'aurait pu poursuivre l'instruction et protéger ses diocésains. Il meurt en novembre 1781, en sa ville natale, Castellon de la Plana, où il s'est retiré avec Bayer, le précepteur des Enfants, et le grand-vicaire et chanoine trésorier de Tortosa, Forner.

²⁹¹ cf chapitre cinq.

²⁹² Cette comtesse de Montijo est la grand-mère paternelle de l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III. Fille d'une religieuse, elle est la petite-nièce par alliance du vénérable Palafox.

²⁹³ Le séminaire de Cuença est agrégé, en 1775, à l'Université d'Alcala. Il dispose, trois ans plus tard, d'une chaire de "lieux théologiques" où l'on enseigne M Cano ; tandis que son hostilité à l'hypothèse d'une infailibilité personnelle du pape le conduit à écarter du séminaire les religieux. Cf Ms 4987, fol.170 ; Lettre de Clément à Lugo du 10/7/1787.

de Lugo²⁹⁴. Clément souhaite en effet "connaître l'état, trop négligé au dehors, des évènements de l'Eglise d'Espagne". Il sollicite donc, dans les années qui précèdent la Révolution, le nom d'un nouveau correspondant espagnol²⁹⁵.

Manuel de Roda y Arrieta, ministre de grâce et de justice d'Espagne dès 1765, a également connu Clément et correspondu avec lui. Il appartient lui aussi à cette tendance "jansénisante". Lors de son séjour à Rome (comme auditeur de Rote...), il s'oppose au dominicain Mamachi qui remet en question *l'Exposition de la doctrine chrétienne* de Mésenguy²⁹⁶. Roda est en relation avec les cardinaux "jansénisants" Passionèi, Spinelli, qu'il informe notamment de la situation des jésuites du Paraguay. Il connaît bien également Bottari et de Gros, Vasquez (avec lequel il garde une correspondance suivie après son retour en Espagne). Il soutient la cause de la béatification de Palafox et prend parti pour l'Eglise d'Utrecht. Son goût pour les "jansénistes" (il diffuse *L'avis aux évêques pour bien gouverner leur diocèse*, de Simioli²⁹⁷) n'est pas exclusif : il apprécie les philosophes de son temps. Sa position politique s'affaiblit cependant : il ne parvient pas à défendre l'évêque de Barcelone, en 1774-1775, contre Campomanes, lequel, malgré un régéralisme apprécié par Clément, s'avère indirectement protecteur des jésuites et aussi irrégulier que le comte d'Aranda.

Clément noue aussi quelques relations épistolaires, assez formelles toutefois, avec d'Ossun, ambassadeur de France en Espagne et avec l'abbé Belliardi. Ce-dernier, fils d'un théatin, fut d'abord consul-général de France en Toscane puis sous-secrétaire du nonce, en Espagne, en 1754. L'estime que lui voue alors l'ambassadeur de France, lui vaut sans doute la charge d'agent de la marine de France et la qualité de chargé des affaires de France. Il se soucie de ménager les intérêts commerciaux français dans le cadre du pacte de famille. Apprécié par la Cour madrilène, il y revient "quand l'affaire de Corse s'est retournée"²⁹⁸.

C'est le voyage d'Espagne qui permet à Clément de faire la connaissance d'un officier suisse francophone résidant à Saragosse : l'abbé Abach. Quelques lettres indiquent que la relation s'est prolongée par-delà 1768.

²⁹⁴ cf chapitre trois et ci-dessous : l'affirmation du "jansénisme espagnol".

²⁹⁵ cf chapitre trois.

²⁹⁶ Cf chapitre quatre.

²⁹⁷ cf ci-dessous le foyer italien.

²⁹⁸ Ms 1289, fol 38; Note de Clément sur Belliardi, 6/1768. Il dispose en Espagne de pensions et d'un bénéfice ecclésiastique important.

4. LE VOYAGE DE CLEMENT EN ESPAGNE²⁹⁹ :

La correspondance, dont on vient de découvrir les divers participants, constitue à elle-même un outil de communication essentiel. Elle permet à Clément et Bellegarde de déployer leurs efforts pour consolider les relations entre les différents pays d'Europe où se trouvent des "amis". Dès les années 1750-1760, ils constituent les principaux émissaires du "jansénisme" en Espagne, comme en Italie. Ils y introduisent les "bons livres" à bas prix, voire donnés. En 1760, c'est d'ailleurs à Auxerre³⁰⁰ que l'on traduit en espagnol les *Lettres provinciales* de Pascal susceptibles de rappeler à l'Espagne combien les jésuites sont dangereux. Ils renforcent également les relations culturelles entre l'Italie et l'Espagne³⁰¹, s'efforçant peut-être de contrarier les Pignatelli, Burriel... jésuites installés à Rome après leur expulsion d'Espagne.

Toutefois, la correspondance est aussi -Clément l'explique dans son Journal- une véritable préparation au voyage d'Espagne. Ce voyage de Clément se déroule un an après l'expulsion des jésuites d'Espagne, évènement qui ravive l'espoir de l'Eglise d'Utrecht, des appelants ou parlementaires français : "les circonstances [...] paraissent y faire espérer la révolution de lumière la plus heureuse dans les esprits, sur toutes les maximes du droit public et la conduite des affaires ecclésiastiques." Quand Clément fait ses premiers pas à Madrid, le roi vient tout juste de décréter la suppression de l'enseignement de l'école jésuite (9/1768)³⁰², ce qui fait naître cette violente métaphore dans l'esprit de Lopez : "La mèche est appliquée à la mine, et elle éclatera dans peu, avec grand fracas ; mais soyez sûr qu'elle ne fera de ravage que dans le camp des molinistes"³⁰³. Le comte d'Aranda, Campomanes, D Monino³⁰⁴, Roda... tiennent les rênes du pouvoir. La péninsule ibérique ne pourrait-elle être gagnée à la "saine doctrine" et

²⁹⁹ Le voyage sera évoqué dans son aspect pratique, matériel : accueil, trajet...dans le chapitre trois, où seront analysés dans la même perspective les voyages d'Italie. cf Clément : *Journal de correspondance...op.cit.* bibliographie.

³⁰⁰ Appolis, (*op.cit.*, cf bibliographie) observe que la ville de Cologne, évoquée comme lieu d'impression, est en fait une fausse adresse.

³⁰¹ Clément : *Journal de voyages ...op.cit.* cf bibliographie.

³⁰² cf chapitre cinq.

³⁰³ Lettre de Lopez communiquée à Clément par Batbedat, de juillet 1767, cf *Journal de correspondance, op.cit.* bibliographie et ci-dessous, foyer français.

³⁰⁴ En 1768, il est fiscal-criminel. Il devient ensuite ministre du roi à Rome, puis premier ministre en Espagne.

devenir le soutien privilégié des "jansénistes persécutés" de France, de Hollande...?³⁰⁵

L'ambition de Clément est effectivement de "trouver un nouvel appui dans la conduite, les ouvrages et les jugements des évêques d'Espagne", appui réclamé par les "évêques les plus éclairés de France, attaqués sans cesse au milieu des disputes de ce royaume, introduites par les jésuites, sur les matières principales de la grâce et de la morale"³⁰⁶. Dès lors, les conversations de Clément et Clément concerneront essentiellement la pratique (la lecture de l'Écriture en langue vulgaire, l'usage des sacrements...), l'enseignement (la formation des séminaires, la fondation des petites écoles, la réforme des Universités³⁰⁷), le règlement des circonscriptions paroissiales et la défense du pouvoir épiscopal contre les ordres religieux, l'Inquisition, la suprématie romaine.

Clément se montre assez réticent sur ce dernier point mais le projet de Clément, lorsqu'il décide de se rendre en Espagne, semble bien de propager les idées de la *Déclaration des Quatre Articles* en profitant de la brouille entre le temporel et le spirituel. C'est du moins ce que lui suggère Le Blanc de Castillon³⁰⁸ : " il faut tirer de la puissance publique d'Espagne ou des évêques quelque aveu en faveur des Quatre Articles ou des thèses et enseignements des Universités en ôtant l'enseignement contraire". On mettrait en échec les partisans de l'infaillibilité pontificale. Castillon suggère concrètement de rétablir en Espagne les "saines maximes" sur l'excommunication (soit que la propriété du pouvoir des clefs réside dans le corps entier de l'Église) ; il souhaite aussi que l'on enseigne les maximes de Gerson et se réfère souvent au père Alexandre, à Bossuet, Marca, Talon, du Harlay³⁰⁹.

³⁰⁵ Clément a rapidement mis en relation Clément et Bellegarde, si bien que l'évêque de Barcelone offre, dès août 1769, ses bons offices à l'Église d'Utrecht. Mais son instruction pastorale de mars 1769, qui admet à sa communion l'archevêque d'Utrecht, lui attire la critique du nonce et du *Supplément de la gazette d'Utrecht*. La commission ecclésiastique de Madrid, consultée, approuve toutefois les écrits de Clément. Elle ne lui reproche que le terme de "membres de l'Église" appliqué à l'Église de Hollande, sans aller jusqu'à admettre son excommunication par Rome. Clément n'a pas soutenu les "schismatiques", malgré le souhait de Clément et de Bellegarde : il s'est contenté de regretter la division de l'Église et de fournir à Charles III l'occasion d'intervenir auprès de Clément XIV, en faveur de l'Église de Hollande.

Cf ci-dessus sur l'affaire de Hollande.

³⁰⁶ Clément : *Journal de correspondance op.cit.* cf bibliographie.

³⁰⁷ cf chapitre quatre.

³⁰⁸ Ms 1289, fol 99-100, Lettre de Castillon à Clément, de Marseille, datée du 29/7/1768 et lettre de Castillon, d'Aix, du 1/8/1768, à Clément, Ms 1289, fol 101-102. cf chapitre quatre.

³⁰⁹ Harlay est l'un des magistrats formés par les petites écoles des Messieurs de Port-Royal.

Certes, Clément conseille à Castillon plus de modération à l'encontre des ecclésiastiques et ultramontains³¹⁰. Les mémoires qu'il a présentés au gouvernement espagnol et à la commission ecclésiastique de Madrid indiquent toutefois le même désir d'affermir l'indépendance des couronnes et de lutter contre l'ultramontanisme³¹¹. Et encourager à ce point le régéralisme en Espagne suscite à Clément comme à Castillon des critiques même parmi leurs amis. Par exemple, l'évêque de Tarragone, s'il déplore l'anéantissement du pouvoir épiscopal espagnol du fait de l'Inquisition et de la puissance des ordres religieux, pense néanmoins que trop affaiblir le Saint-Office reviendrait à encourager l'impiété.

Naturellement, les milieux hostiles aux "jansénistes" sont encore plus inquiets de voir ce chanoine déployer tout son zèle en Espagne. La fin du voyage est donc précipitée par la menace d'un procès : une campagne de presse (*la gazette*, à Montpellier ; *le Courrier du Bas-Rhin*, 11/1768) se déchaîne contre le "frère de monsieur Clément de Feuillet, conseiller au Parlement [...]. On dit qu'il entend se fixer en Espagne, ayant résigné tous ses bénéfices. Cette famille est "des plus entichées de jansénisme"³¹². On redoute que le motif de l'émigration de cet ecclésiastique "au zèle ardent", soit de propager "sa secte". La fortune importante "de ces messieurs leur permet d'aider les opprimés du parti et de secréter de [nombreux] partisans". On veut éloigner d'Espagne celui qui ose prendre parti pour le *Jugement impartial* de Campomanes sur Parme, texte dénoncé par les ultramontains d'Espagne.

En Espagne même, l'abbé Belliardi et le ministre italien Grimaldi, partisan des

³¹⁰ Ms 1289, fol 105-106, lettre de Castillon à Clément, 12/10/1768.

Feuillet ou Feuillet.

³¹¹ Les deux réquisitoires écrits par Castillon subissent d'ailleurs de vives polémiques, même si Le Paige a soutenu le premier au point d'avoir inspiré une feuille favorable aux *Nouvelles Ecclésiastiques*. Il a été informateur puis rédacteur du journal.

Les mémoires de Clément seront étudiés au chapitre quatre. Il faut observer que la rédaction d'un mémoire est souvent le signe des difficultés rencontrées par Clément pour s'entretenir avec des prélats ignorants le français : c'est le cas de l'évêque d'Albarracin.

³¹² Ms 1289, fol 65, extrait du *Courrier du Bas-Rhin*, numéro 88.

La violence de cette campagne de presse se justifie peut-être parce qu'une lettre de Vasquez à Clément révèle toute l'ambition de Clément en Espagne. Vasquez pensait le voyage occasionné par la situation de l'Eglise d'Utrecht mais se déclare heureux d'en avoir appris la "vraie raison", à savoir "venger la religion contre les ennemis de saint Augustin qui font le lit des naturalistes et des philosophes".

Il faut observer que ce n'est pas la seule inimitié que soulève Clément. En juillet 1770, Micheli lui parle d'une lettre du duc de Praslin à Bernis où Clément est dépeint comme un chef de parti, trouble, critiquant vivement des pastorales d'évêques...Ms 1291, fol 335-337.

Ms 1289, fol 86-87, lettre de Vasquez à Clément du 24/9/1768.

jésuites et parent de l'évêque de Rodez,...lui sont hostiles mais Clément soupçonne surtout une attaque de monsieur de Cicé, évêque d'Auxerre, et du cardinal de Luynes, archevêque de Sens. Ils seraient à ses yeux à l'origine de l'inquiétude du roi d'Espagne et de son confesseur Fuentes à son égard. La polémique est telle que d'Ossun renonce à le présenter à Charles III. Clément se replie alors sur son travail, la rédaction des mémoires, mais la situation s'envenime. Clément ose en effet suggérer à Roda une réforme de l'Inquisition : il est alors dénoncé au Saint-Office, doit renoncer à se rendre au Portugal et rentrer en France. Il est vrai que la radicalité de ses propositions a effrayé la plupart de ses interlocuteurs : même le régaliste Campomanes craint de susciter des troubles en écoutant Clément³¹³.

L'animosité de Clément contre l'Inquisition s'inscrit dans une tradition d'inimitié entre inquisiteurs et "jansénistes". Pour mémoire, on peut rappeler qu'en 1693, l'Inquisition condamne *les Provinciales* de Pascal, traduite en espagnol par Cordero. En 1695, l'Inquisition espagnole s'en prend à l'Italien Enrico Noris, de l'ordre des ermites de saint Augustin. Elle n'apprécie guère l'augustinisme rigoureux de l'auteur de *Historia pelagiana*³¹⁴. L'oeuvre est d'ailleurs indexée par deux jésuites, en 1747. Mais feu le cardinal de Noris avait été le maître de Benoît XIV, qui soutient donc les augustiniens et les thomistes, à la grande satisfaction de l'évêque de Lugo Izquieido y Tavira, important théologien augustinien. Ces quelques faits sont, aux yeux des "jansénistes", autant d'arguments contre l'institution.

Le 3 mai 1768, les deux procureurs du roi du conseil de Castille Floridablanca et Campomanes, soutenus par Roda et Charles III obtiennent l'accord du conseil ecclésiastique extraordinaire à Madrid³¹⁵ pour exiger de l'Inquisition l'audition des auteurs de livres suspects comme préalable nécessaire à toute prohibition. Les régalistes semblent ainsi satisfaire aux revendications "jansénistes". Mais ceux-ci, et Clément le premier (9/1768), surenchérisent en

³¹³ Celui-ci prône la réunion des écoles des doctrines de saint Augustin et de Saint-Thomas, pour remplacer l'école jésuitique ; il souhaite encourager les langues hébraïques et grecques, renforcer la discipline en Espagne et en France...cf *op.cit.bibliographie : Journal...* de Clément.

³¹⁴ L'érudit Noris deviendra pourtant bibliothécaire du Vatican, cardinal, consultant du Saint-Office.

³¹⁵ Ce conseil se compose de deux archevêques, trois évêques et deux généraux d'ordres religieux. Les procureurs s'appuient sur les dispositions favorables de Benoît XIV (pour Noris, cf annexes querelles "jansénistes")

réclamant le placement de l'Inquisition sous tutelle épiscopale³¹⁶. L'exemple portugais a pu inspirer cette proposition : suite à un nouvel attentat contre le roi du Portugal, on a décidé d'asservir l'Inquisition et de lutter contre les préjugés diffusés par ce tribunal...

Clément n'est pas le seul à dénoncer violemment l'Inquisition : l'évêque d'Alès pense que la puissance de cette institution explique l'isolement et la faiblesse de l'évêque de Barcelone. L'Inquisition "enchaîne l'autorité épiscopale espagnole [...et] est trop habituée à susciter la crainte et à faire perdre de vue les principes lumineux sur l'unité, la solidarité de l'épiscopat"³¹⁷ mais Clément, accueilli en territoire étranger, loin de ses soutiens parisiens (en particulier au Parlement), a manqué de prudence.

5. L’AFFIRMATION DU JANSENISME EN ESPAGNE :

C'est seulement dans les années qui suivent le voyage de Clément que le "jansénisme" s'affirme en Espagne. Cette évolution n'est cependant pas surprenante : dès l'époque de son séjour, Clément juge effectivement que les conditions sont réunies en Espagne pour voir régner la "bonne doctrine"³¹⁸ son voyage a pu accélérer l'évolution. De fait, il n'a pas été absolument vain, même à Madrid. Dès 1769, les cinq prélats de la commission demandent au roi d'Espagne de les aider à "éteindre le probabilisme, la science moyenne, les négations de saint

³¹⁶ Dans une lettre adressée à son frère, datée du 9/11/1768, Clément dit souhaiter que la France, par l'intermédiaire de son ambassadeur, encourage l'Espagne à porter son épiscopat à la tête de l'Inquisition. (*cf op.cit.bibliographie, Journal...* de Clément). Clément propose "de rapprocher le tribunal de l'Inquisition de l'autorité canonique de l'épiscopat jusqu'à sa suppression". Il juge ce tribunal "principe d'ignorance, un épouvantail de nation", même si d'aucuns le considèrent comme un tribunal "ecclésiastique". Ms 1290, fol 57, lettre de Clément à Castillon, 24/1/1770, de Rome.

³¹⁷ Ms 1289, fol 56-57, lettre de l'évêque d'Alès à Clément, 30/10/1768, cf chapitre quatre sur le pouvoir épiscopal.

³¹⁸ Ms 1289, fol 232-235, lettre de Clément à Roda, 12/6/1769.

"L'Espagne est encore dans l'enfance" du fait de son éducation passée mais n'éprouve pas de haine pour le bien comme en France. Aussi, "sous un bon prince, un ministre instruit, deux fiscaux incorruptibles, quelques évêques éclairés, un président du conseil judiciaire", elle grandira harmonieusement. Déjà, les "casuistes corrompus et régicides, l'école jésuitique, sont proscrits, on lutte contre les erreurs, le probabilisme...". Il ne reste qu'à écarter les "systèmes scolastiques équivoques", surveiller les thèses publiques et s'en tenir aux textes de saint Augustin.

Augustin et Saint-Thomas introduits par les Expulsés"³¹⁹. La commission veut davantage faire dépendre les réguliers de l'évêque, renouveler les assemblées canoniques dont dépendent les évêques et qui permettront le renouvellement de "la science et la sainteté". Elle projette également de mettre fin à l'arbitraire des bulles abusives" et de créer un impôt unique sur le clergé espagnol, plus juste³²⁰.

Dans le même temps, *le Catéchisme* de Fitzjames est traduit par Juan Antonio Mayans, chanoine de Valence ; la morale antiprobabiliste, telle que la *Théologie christiana dogmatico-moralis* du dominicain Daniello Concina, est de plus en plus appréciée. Lors du conclave de 1769, Madrid prend le parti du cardinal "jansénisant" Sersale, archevêque de Naples...A partir de 1775, on introduit officiellement l'étude de Van Espen dans l'Université de Saragosse...et, surtout, la pensée des réformateurs italiens Tamburini, Ricci...³²¹ se diffuse amplement en Espagne, suscitant une relecture de la pensée régaliste. Bellegarde et Clément s'attachent en effet à renforcer les liens en les deux péninsules par des échanges de livres. En 1782, le *Mercurio de Espagne* publie en outre une lettre pastorale de Ricci, tandis que Vasquez informe, depuis Rome, le ministre d'Espagne de l'oeuvre opérée par Ricci avec l'aide du grand-duc de Toscane. La même année, on retire de l'index *les Instructions générales en forme de catéchisme* de Charles-Joachim Colbert de Croissy, ancien évêque de Montpellier, traduites en espagnol en 1710 par le marquis Manuel de Villegas Pignatelli. Dès janvier 1783, l'Inquisition permet la lecture des versions de la Bible en langue vulgaire autorisées par Rome. Febronius même commence à être diffusé...

Le "jansénisme espagnol" semble changer de nature : alors qu'un "jansénisant" comme Clément s'efface (il meurt en 1781), Lopez, nettement "janséniste" lui, voit son influence croître. A la même époque, le nouvel archevêque Bernardo Velarde le charge d'examiner ses

³¹⁹ Ms 1289, fol 256-257, lettre de Clément à Clément, 20/8/1769.

³²⁰ Ms 1289, fol 262-263, lettre de Clément à D Nicolas Mier, 22/8/1769. Clément suggère de faire un pas de plus dans cette marche réformatrice : "rendre les propriétés foncières et autres revenus du clergé plus simples et plus proportionnés aux différents membres". L'Eglise doit pouvoir "soulager les pauvres et vivre sans contestation avec les fidèles".

³²¹ cf le foyer italien. Pistoie.

curés et ordinands.

Si Clément est désormais trop âgé pour renouveler son expérience de 1768, il se procure en revanche de nouveaux correspondants en Espagne, afin de disposer d'informations inédites à publier dans les *Nouvelles Ecclésiastiques*. C'est à cette époque qu'il entre en relation avec le chevalier de Lugo³²², qui lui écrit en espagnol, dès avril 1788. Clément lui a demandé des nouvelles de l'Espagne, vingt années s'étant écoulées depuis son voyage. La fin des jésuites, la diffusion des "bons ouvrages", n'ont-elles permis le "progrès de la lumière de la Religion" ?³²³

La réponse de Lugo est plutôt pessimiste : il déplore l'accueil qui est fait en Espagne aux "satires cruelles que Rome, Liège et Gênes produisent contre l'illustre évêque de Pistoie, contre la conduite et les projets de réforme de l'Empereur et de son frère le grand-duc, les professeurs et livres précieux de Pavie, de Toscane...".³²⁴ Il observe également que le parti jésuitique retrouve une certaine vigueur. Lugo méprise également tous les écrits touchant aux idées des philosophes. Il n'éprouve en revanche aucune des réticences de Clément envers le régéralisme et devient donc, en 1785, précepteur du fils aîné de l'infant Luis de Bourbon.

Certes, ce "jansénisme espagnol" demeure toujours minoritaire, mais son activité compense cette faiblesse et se manifeste dans les facultés de théologie et de droit. Durant la Révolution, cette évolution se poursuit : certes, la comtesse de Montijo se plaint à Grégoire du nombre de réfractaires présents en Espagne, mais en 1790, le bénédictin "janséniste" Abbad y Lasierra devient évêque de Barbastre, puis (1791) A.T.y Almazon est nommé évêque des Canaries. L'Inquisition passe elle aussi sous influence "janséniste" ! Yeregui, puis Lasierra ou le "janséniste" Villanueva, professeur à l'Université d'Orihuela et chapelain d'honneur à la Cour en 1781, jouent une grande influence sur cette institution. En 1797, Godoy soumettra l'Inquisition au

³²² cf ci-dessus : les interlocuteurs de Clément.

³²³ Ms 4987, fol.170, lettre de Clément à Lugo du 10/7/1787.

³²⁴ La lettre que la comtesse de Montijo adresse à Clément en juin 1787, semble confirmer ce pessimisme. Elle évoque en effet un édit récent qui "proscrit l'histoire ecclésiastique de monsieur Racine avec les expressions les plus révoltantes". En outre, on remplit des pages "d'insolence et de fanatisme contre l'évêque de Pistoie" et l'on prétend encourager la dévotion au cœur de Jésus.

roi. Grégoire, à cette occasion proposera la fin de cette institution déjà morte dans l'opinion. On doublerait ainsi l'alliance politique entre la France et l'Espagne, contre l'Angleterre, d'une alliance religieuse, contre Rome.

Quand Pie VI fulmine sa bulle *Auctorem Fidei* contre les actes du synode de Pistoie qui allaient être réimprimés en espagnol, la bulle n'obtient pas le placet royal et est interdite par le conseil de Castille, après consultation de l'association des juristes de Madrid et une commission de canonistes et théologiens. L'oeuvre de Josse Le Plat³²⁵, docteur janséniste de Louvain, *Lettres d'un théologien canoniste [au pape] Pie VI au sujet de la bulle Auctorem Fidei* 28/8/1794, portant condamnation d'un grand nombre de propositions tirées du synode de Pistoie de l'an 1786, semble avoir influencé cette décision.

A l'époque de Bonaparte, la situation religieuse ne change guère : le gouvernement de Madrid est soutenu par les "évêques réunis", qui encourage le clergé d'Espagne à revendiquer ses droits contre les annates, les mandats, les dérogations de la loi commune... voulus par Rome. Dès avril 1799, on met fin à la prohibition des oeuvres de Duguet et de Nicole. Le lien entre les "jansénistes" et les régalistes³²⁶ se renforce pendant la vacance du siège de Rome. Pendant cet intermède, les grands prélats d'Espagne disposent en effet des prérogatives les plus larges en matière de discipline ecclésiastique et de législation matrimoniale. A Madrid, la collégiale, les Recales Studios (cercles fréquentés par Lugo, Lasierra...), le salon de la comtesse de Montijo (où se rencontrent le secrétaire de la Junte de Dames, l'évêque de Salamanque, Antonio Palafox [beau-frère de la comtesse]...) et le couvent des augustins de San Felipe el Reale sont autant de petits foyers "jansénistes".

Soudain, cette situation longtemps favorable aux

³²⁵ Le Plat est aussi l'auteur d'un *supplément aux oeuvres de Van-Espen*. (1732-1810) cf Saugneux, *op.cit...* bibliographie. Très régaliste et josphiste, le Plat déclare que le pouvoir civil peut déterminer les empêchements matrimoniaux. Il fuit Louvain pour l'Allemagne puis la Hollande, où il collabore aux *Nouvelles Ecclésiastiques*. Il édite le *Commentarius in Decretum gratiani de Van Espen*, en 1772, *les canons et décrets du concile de Trente*, en 1779, puis *C Fleurii in historiam ecclesiasticam dissertationes* de Claude Fleury en 1780 et *Monumentorum ad historiam concilii tridentini amplissima collectio*, Louvain, 1781-1787, qui inspire beaucoup les conciliaristes. Il a écrit contre le placet royal accordé à la Bulle *Auctorem fidei*, ainsi que sur les règles de l'Index. cf annexes : chronologie des querelles "jansénistes".

³²⁶ Régalistes dont les théories se diffusent : en 1799, *La tentativa teologica de Pereira* et *Lo spirito della giuridizione ecclesiastica sull'ordinazione dei vescovi*, de l'abbé Gennaro Cestari (Naples, 1788) se voient accorder le droit d'être traduites.

jansénistes se renverse. Au tournant du siècle, l'influence de Marie-Louise et de Rome, sur Charles IV contribuent à la réception de la bulle *Auctorem Fidei* (12/1800). On dénonce les ecclésiastiques en relation avec Grégoire. Certes, la comtesse de Montijo, Lasierra, Palafox,... sont peu inquiétés par ce changement politique, néanmoins les jansénistes s'effacent des sphères du pouvoir espagnol : leurs tendances libérales expliquent sans doute davantage cette évolution que leur doctrine, puisque les exjésuites souffrent de la même répression. Leur activité se cantonne désormais à l'écriture mais l'on ne peut nullement dire le "jansénisme" anéanti en Espagne à la mort de Clément. Grégoire a donc raison d'écrire à Ricci, fin 1803, ce jugement nuancé : "l'Eglise d'Espagne possède des hommes de mérite, évêques et curés, mais la paille est mêlée au froment".

III/ LE FOYER ITALIEN³²⁷

1. LES CARACTERISTIQUES DU "JANSENISME ITALIEN" :

L'analyse du foyer des correspondances nouées par Clément en Hollande et en Espagne a déjà laissé entrevoir le rôle religieux de tout premier plan joué par l'Italie. Très tôt, en outre, l'Italie constitue un "pôle de contagion française" du jansénisme à l'étranger (Chantin³²⁸). Les contacts entre les deux pays remontent à *l'Augustinus* (édité à Rome en 1643 et condamné la même année) et s'effectuent tantôt par l'intermédiaire des bénédictins, des dominicains, des cisterciens et prémontrés présents en France³²⁹ comme en Italie ; tantôt par l'entregent des prélats liés à Arnauld puis à Quesnel. Au XVIII^e siècle, les deux grands acteurs de cet apport français

³²⁷ L'importance de Rome au sein de ce foyer italien, en tant que coeur de la Chrétienté nécessairement lié à toutes les "affaires" qui préoccupent l'abbé du Tremblay (affaire de Hollande, affaire de l'extinction de la Compagnie de Jésus, affaire de l'"exposition de doctrine"...) justifie le parti pris dans cette sous-partie de ne traiter l'Italie que de façon descriptive. Les "affaires" évoquées ci-dessus sont respectivement analysées dans la sous-partie sur le foyer hollandais, dans le chapitre cinq et dans le chapitre quatre).

³²⁸ Cf bibliographie Chantin, Jean Pierre, *Le jansénisme entre hérésie imaginaire et résistance catholique XVII^e-XIX^e siècles*, Paris : Fidel, 1996 (collection cerf)

³²⁹ Ces communautés entretenaient entre elles, selon Gazier (cf *op.cit.* bibliographie), des échanges de lettres, de livres...

sont, comme pour l'Espagne, Clément du Tremblay et Dupac de Bellegarde³³⁰.

Le "jansénisme" italien, "mercè forestiera importata di Francia in Italia", n'a toutefois pas l'ampleur du courant français : il est limité territorialement à quelques régions et ne s'introduit que parmi les hommes d'Eglise. Cette faiblesse interdit, selon Arturo Carlo Jemolo³³¹ de remonter à lui pour expliquer, entre autres, la suppression des jésuites (ce que semble pourtant contredire la correspondance de Clément...). En revanche, cette suppression expliquera leur mort. Jemolo distingue volontiers deux temps dans ce "jansénisme italien", une première période où il demeure "sincèrement dévoué au Saint-Siège, c'est le temps des Foggini, Bottari, Vasquez..., puis une radicalisation du mouvement.

Il est manifeste que l'Italie, pour tout catholique, c'est avant tout le Saint-Siège apostolique et romain. Cette suprématie romaine explique logiquement les colorations régalistes ou richéristes du "jansénisme" italien, le souci de réduire la puissance d'un centre de la Chrétienté bien souvent sous influence jésuite. On ne craint pas, pour ce faire, d'en appeler aux princes contre Rome. Ainsi, on adhérera au joséphisme en matière de législation ecclésiastique. Ces colorations, déjà rencontrées en Espagne, constituent un courant moins théologique et doctrinaire que soucieux de supprimer les jésuites et d'établir des rapports équilibrés entre Eglise et Etat, ces deux buts forgeant toute l'unité du mouvement.

Le courant italien est ainsi particulièrement ouvert sur le monde extérieur, la réalité politique, au point d'inspirer à Jemolo ce chiasme assez efficace : les "jansénistes" français sont rebelles parce que "jansénistes", les "jansénistes" italiens sont "jansénistes" parce que rebelles. Mais cela donne naissance, pendant la Révolution, à des tendances politisées à l'extrême, apôtres de la Liberté, encyclopédistes tout en étant chrétiennes, bien éloignées désormais de Port-Royal et de l'affaire *Unigenitus*.

Certes, ces tendances ne représentent pas tout le "jansénisme italien" : celui-ci

³³⁰ Vaussard, Maurice, *Jansénisme et gallicanisme aux origines religieuses du Risorgimento*, Paris : Letouzet et Ané, 1959.

³³¹ Jemolo, Arturo Carlo, *Il giansenismo in Italia prima della Rivoluzione*, Bari : G Laterza e figli, 1928.
Traduction : le "jansénisme" italien : "marchandise étrangère importée de France, en Italie"

se divise, surtout dès 1796, alors que les Français pénètrent en Italie du Nord. On peut distinguer alors des régalistes, comme l'oratorien Vincenzo Palmieri ou Pietro Tamburini, qui gardent leurs distances envers le régime français, et des "jansénistes" (Degola, Ricci, de Vecchi, le barnabite Alpruni, l'évêque de Noli Solari...) peu à peu favorables au pouvoir épiscopal et à la Constitution Ecclésiastique du Clergé, gagnés aux idées de Grégoire. Le Concordat tranchera de toute façon en faveur de Rome, mettant en échec les deux "tendances jansénistes" de cette période.

Le mouvement n'est certes pas dénué de toute doctrine mais il n'existe pas de Pascal, d'Arnauld, italiens. On s'en tient donc aux auteurs français³³², à une lecture des plus strictes de saint Augustin³³³ et à Bossuet³³⁴. On imprime et réimprime beaucoup les ouvrages français, surtout dès 1783. On entretient le culte de Port-Royal par la lecture comme par les portraits : en 1763, de Gros demande à du Coudray³³⁵ des portraits de Mésenguy ; en 1796, Degola fait la même démarche auprès de Mouton pour l'obtention des portraits de Soanen et de Quesnel. On se réfère beaucoup aux coutumes de l'ancienne Eglise ; aux apports des derniers siècles : évangélisme (lecture de la Bible en langue vulgaire...), richérisme, dénonciation d'une Curie jugée cupide et autoritaire, quitte à rejoindre là des thèmes diffusés par la Réforme.

2. OU CLEMENT A-T-IL NOUÉ DES RELATIONS EPISTOLAIRES ?

L'Italie se caractérise, jusqu'en 1860, par son morcellement en une pluralité d'Etats au fonctionnement bien différent : quelques rappels sont nécessaires pour comprendre la localisation des correspondants italiens de Clément.

³³² Pour les catéchismes, on se réfère à celui de Mésenguy, traduit en 1759 à Naples, à celui de Colbert (évêque de Montpellier)...tandis que Kaunitz interdit au gouverneur de Lombardie autrichienne, le comte de Firmian, l'usage du catéchisme de Bellarmin.

³³³ Selon Vaussard, *op.cit.* cf bibliographie ; on admet la peine de feu pour les enfants morts sans baptême, la damnation éternelle des infidèles...). Cet augustinisme strict est renouvelé par les travaux du cardinal Enrico Noris et des augustiniens Fulgenzio Belleli et Gianlorenzo Berti, courant reconnu par le pape Benoît XIV. Il ne se distingue guère de Jansen sur la question de la grâce.

³³⁴ Bossuet est très apprécié en Italie. Clément, qui travaille à une édition intégrale de Bossuet, demande d'ailleurs à Micheli, en 1761, de faire des recherches d'inédits de Bossuet en Italie, en vain. Dom Deforis en fournit lui l'édition en dix-neuf volumes in 4° en 1789. cf Vaussard, *op.cit.* bibliographie. cf ci-dessous.

³³⁵ L'un comme l'autre sont des correspondants de Clément.

L'Italie, en dépit de sa complexité politique, dispose d'un véritable centre, du moins pour un catholique comme Clément : Rome. C'est par conséquent dans la ville de Saint-Pierre qu'il a noué la plupart de ses relations italiennes, c'est là qu'il séjournera longuement au cours de ses deux voyages en Italie. Rome est le centre d'un "jansénisme" original, selon un de Brosse³³⁶, "Le clergé romain a ses "jansénistes", on en trouve même parmi les cardinaux, mais ils diffèrent des nôtres. Le jansénisme d'Italie ne tourne pas seulement autour de la question de la justesse des Cinq Propositions ou autour du jargon de la grâce efficace ou suffisante, mais il s'efforce de savoir si une décision du pape, ex cathedra, est faillible ou non".

Ce "jansénisme romain" est une réponse à la fois théorique et pratique aux conditions locales et dépend fortement de l'attitude des divers papes. Les influences française, toscane, napolitaine, sont secondaires. La Religion des romains se caractérise par une forte extériorisation de la foi, intègre de nombreuses croyances superstitieuses, libère de multiples émotions. Ils convertissent tout concept théologique en formes corporelles ou bien s'en écartent totalement. Ils vénèrent particulièrement Marie, protectrice de toute entreprise, de tout travail. Leur besoin d'associations et d'expression religieuse spontanée et quotidienne se traduit par le développement des confréries.

Micheli confirme ce tableau de Gros : il se plaint du libertinage des moeurs lié à l'ignorance des "choses de la Religion". La critique s'applique particulièrement à l'Italie où les gens du commun ne sont pas autant portés à lire les livres instructifs qu'en France et où ceux qui lisent se perdent, selon Micheli, dans la lecture de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire³³⁷. Le clergé ne remédie guère à cette situation : trop nombreux, peu instruit, peu discipliné, proche des romains, il en est peu respecté³³⁸.

Contre une telle situation, les papes légifèrent et réactivent les missions, en particulier Benoît XIV mais les édits sont inefficaces et les missions nourrissent cette foi

³³⁶ De Brosse, *Lettres familières*, cité par Gross, Hanns, *Rome and the enlightenment, the post tridentine syndrome and the Ancien Regime*, New-York : Cambridge, 1990.

³³⁷ Ms 1291, fol 293-296, lettre de Micheli à Clément, en italien, 22/10/1767.

³³⁸ La législation témoigne de cette indisciplin : on essaie d'imposer la résidence aux prêtres (1677) ; le port du vêtement religieux (1692) ; une vie chaste... On renonce à les bannir du théâtre après un ultime essai en 1759...

sensible, enfiévrée. En témoigne le cas de Benoît Joseph Labre, sorte de vagabond français tenté par la Trappe ou l'ordre des chartreux mais refusé. Labre s'établit à Rome en 1777, passant ses nuits à prier sous les arches du Colisée. A sa mort, en 1783, une vague d'hystérie et de miracles s'empare de la ville : son coeur est adoré, embrassé. Bernis, ambassadeur de France est gêné (Labre était Français) et dénonce une intrigue jésuite afin d'éviter que le ridicule de la situation ne souille son pays mais l'on apprend bientôt que Labre avait lu les sermons du père Le Jeune, ami intime de Quesnel...

Massa, qui parle de l'affaire à Clément, dépeint les missions publiques qui se déroulent piazza Navona, piazza del Trastevere..., moins pour instruire les curés et changer les moeurs que du fait de la prédiction de Labre : Rome souffrira de nombreux maux si la colère de Dieu n'est pas apaisée³³⁹. En 1790, Sisti reste confiant sur une possible béatification de Labre : "la cause du vénérable Labre concernant ses vertus héroïques s'avance à pleines voiles et va accélérer le vrai titre de vénérable. Suivront le procès apostolique et la canonisation et béatification³⁴⁰.

Le second poumon de la correspondance italienne de Clément se situe à Naples (qui appartient aux Bourbon dès 1738), où le clergé souffre des mêmes maux qu'à Rome : surnombre, oisiveté et libertinage, prélats choisis par faveurs...Le royaume de Naples reçut lui aussi la visite de Clément : il y disposait d'importantes relations. Le second XVIIIe siècle est ici marqué par une tendance laïciste, inspirée par Febronius et Van Espen³⁴¹ et portée par un groupe de religieux en correspondance avec Ricci (les frères Cestari...).

Le gouvernement est également très actif (ministre Tanucci) : il entend interdire les nouvelles fondations religieuses, limiter à trente cinq ans l'entrée dans les ordres. En 1770, il ferme des couvents afin de lutter contre le libertinage, il fustige les religieux contrebandiers de tabac, laine, sel,... Il s'efforce aussi de détacher les religieux de leurs généraux résidant à Rome. Les religieux favorables aux jésuites sont persécutés : franciscains, dominicains...La censure, si

³³⁹ Ms1298, fol 193, lettre de Massa à Clément, 20/8/1783

³⁴⁰ Ms 4984, fol 147, lettre de Sisti à Clément, 23/6/1790. Labre, vénérable en 1792, sera canonisé en 1881.

³⁴¹ Cf bibliographie Ambrasi, Domenico : *Riformatori e ribelli a Napoli nella seconda metà del settecento, ricerche sul giansenismo Napolitano*, Naples : Regina 1979. Cf notes 152, 257...

elle sévit contre le *Dictionnaire portatif* de Voltaire (également interdit par le Parlement de Paris) surveille également les actes pontificaux. En revanche, les oeuvres jansénistes sont encouragées. Il est vrai que le gouvernement ne pouvait qu'apprécier leur souci d'indépendance envers la cour de Rome et les jésuites...

La grande affaire à Naples est l'haquenée ("la chinea"), objet d'une longue tension entre Rome et Naples, réglée seulement en 1788. Un traité, alors, aboutit au fait que le roi nomme les prélats et nomme aux bénéfices de son royaume et que le pape accorde aux évêques sujets du roi le pouvoir de dispense (exequatur) rendant valide un mariage. Les réguliers du royaume sont indépendants des supérieurs généraux résidant hors du royaume de Naples mais soumis aux évêques et magistrats. Le nonce résidant à Naples n'a pas plus de pouvoir que celui de Paris. En 1788, les tensions subsistent entre Naples et Rome, cette fois à propos de la suppression de réguliers. "On n'y pense qu'en militaire"³⁴².

La question jésuite³⁴³ est bien entendu l'autre point de désaccord entre Rome et Naples. Dès 1768, suite aux réprimandes pontificales au duc de Parme et de Plaisance sur l'expulsion des jésuites, Tanucci projette l'union des Cours Bourbon afin de déposer le pape, de répartir ses terres entre Venise, la Toscane, Modène et Naples. Il incite donc la France à occuper Avignon et le Comtat, tandis que Naples prendrait possession du Bénévent et de Pontecorvo, l'Espagne de Castro et Ronciglione. Dès mi-1768, le Bénévent est napolitain.

Le duché de Parme, possession de Don Philippe (Farnese) après 1748, puis de son fils Ferdinand, (le duché sera annexé par Napoléon en 1802) est marqué par une fibre régaliste qui aboutit à de fortes tensions avec Rome. Dès 1764, le duc légifère sur l'amortisation. Il entend interdire l'aliénation des fonds de terre parmesans et la renonciation des religieux à tout bien patrimonial. Il décide, de surcroît, d'assujettir les biens ecclésiastiques aux impôts, de veiller sur l'introduction de jugement extérieur à son duché et sur les appels à Rome. En janvier 1768, le duc, infant don Ferdinand³⁴⁴, ancien élève de Condillac et de Mably,

³⁴² Ms 1300, fol 26, lettre de La Garde à Clément, 2/4/1788

³⁴³ Cf chapitre cinq.

³⁴⁴ L'infant Ferdinand est le petit-fils de Louis XV le neveu de Charles III d'Espagne, le cousin germain de Ferdinand IV de Naples, futur gendre de Marie-Thérèse d'Autriche.

influencé par son ministre français du Tillot (en grande partie à l'origine de l'expulsion des jésuites de Parme), interdit à ses sujets de poursuivre leurs procès devant les tribunaux étrangers, entend soumettre les documents pontificaux à son approbation et refuser l'accès aux bénéfices ecclésiastiques de son pays à des étrangers.

L'affaire s'envenime. Clément XIII réplique par un *Monitoire*³⁴⁵ qui déclare le gouvernement de Parme illégitime et dénonce les cours Bourbon liées par le pacte de famille. Il lance l'anathème contre quiconque soutiendrait les mesures parmesanes. Les souverains de la Maison de Bourbon font saisir les exemplaires du *Monitoire* mais n'obtiennent pas sa révocation. La correspondance de Clément introduit ici le lecteur au coeur même des démarches diplomatiques : "l'ambassadeur d'Espagne en audience auprès du pape au nom de son prince, de la Cour de France et de la Cour de Naples pour faire révoquer le bref contre le duc de Parme s'est heurté à un refus"³⁴⁶.

Contre le pape qui conteste le traité d'Aix-la-Chapelle, Ferdinand expulse les jésuites. Les cours Bourbon le soutiennent : "Il s'avance donc des troupes vers les frontières de l'Etat ecclésiastique"³⁴⁷. Effectivement, les Français décident d'occuper Avignon, les Napolitains, le Bénévent (1768)..., tandis que le gouvernement espagnol publie un *Jugement impartial* sur le *Monitoire*. Les relations entre l'ambassadeur de France et le cardinal Torregiani, secrétaire d'état du pape sont interrompues.

Au XVIIIe siècle, une grande partie de la péninsule est sous obédience autrichienne : elle est marquée par un renouveau intellectuel et religieux d'ailleurs sensible dans la Vienne de Marie-Thérèse³⁴⁸. La Lombardie et le Trentin, sous administration directe de cette dernière, sont influencés par la "saine doctrine" (mais aussi par l'"Aufklärung"). Des villes

³⁴⁵ Un bref du 30/1/1768 annule les décrets de l'infant et menace d'excommunier le prince et ses ministres, revendique Parme et Plaisance, déclare la guerre à l'infant et à la France (signataire du traité d'Aix-la-Chapelle),...

³⁴⁶ Ms 1289, fol 16-17, lettre de Clément à Climent, du 30/4/1768.

³⁴⁷ Ms 1289, fol 16-17, lettre de Clément à Climent, du 30/4/1768.

³⁴⁸ Celle-ci règne de 1740 à 1780 et ces quatre décennies sont marquées par une pénétration du "jansénisme" dans les possessions autrichiennes.

comme Brescia, Pavie, Milan, abritent quelques célèbres correspondants de Clément. Le grand duché de Toscane est doté d'un souverain autonome mais choisi au sein de la famille impériale. Il connaît le même dynamisme spirituel dont le cœur a pour nom Pistoie et qui touche une ville telle que Sienne.

De par ses liens familiaux avec l'Empereur, le grand-duc³⁴⁹ est logiquement impliqué dans la vague réformiste impulsée par Joseph II à dessein de renforcer le pouvoir civil. Cette vague, si proche de la lame de fond Campomanes, a touché l'Eglise et s'est efforcée de purifier la religion de toute superstition. Les antijésuites sont ainsi extrêmement nombreux en Toscane, du temps de Léopold. La situation s'inverse sous la régence et sous le règne de Ferdinand III.

La République de Venise semble moins concernée par le "jansénisme". C'est essentiellement la puissance de ses imprimeurs et éditeurs qui attirent les membres de ce mouvement. La censure y est plus souple³⁵⁰, or, il existe une convention entre Rome et Venise qui assure libre cours aux écrits publiés avec l'approbation de l'inquisiteur général du Saint-Office vénitien... Clément ne néglige pas, néanmoins, d'y entretenir une correspondance, d'autant que cette grande librairie vénitienne est fortement régaliste (contre les richesses ecclésiastiques...). C'est l'esprit de Paul qui règne à Venise, esprit froid et politique, juriste, pour lequel l'Eglise n'est qu'une institution hiérarchique. Clément s'intéresse également au royaume de Savoie-Piémont (- Sarde), parfois proche de la France par la langue et qui jadis accueillit un Duguet persécuté. Quant à la République de Gênes, Clément s'en informe surtout par le canal de Grégoire, ami du génois Degola.

³⁴⁹ Ms 1290, fol 213-214, lettre de Clément à Robert de Saint-Vincent. Clément fait un portrait nuancé du grand-duc, trop admiré par R de Saint-Vincent. Il reconnaît ce "jeune homme bien disposé pour le bonheur de son peuple" mais s'interroge sur ses intentions eu égard à la Religion. Il "affecte l'inclination anglaise et est l'ami secret des Russes". Il a reçu une bonne éducation à Vienne mais est favorable à la Société et à la "mauvaise philosophie".

³⁵⁰ Ms 1291, fol 765-770, lettre de Pujati, correspondant vénitien de Clément, à Clément, 27/5/1780 : on a confié à l'imprimeur vénitien Simon Occhi la réédition de la théologie de Lyon, grand sujet de la correspondance.

3. LES INTERLOCUTEURS ITALIENS DE CLEMENT :

A Rome:

Bien des "jansénistes" italiens ont passé quelques temps à Rome. Dès 1753, Clément y établit, à la demande de son évêque, une correspondance régulière avec Bottari, le "Nestor de l'Italie", centre du milieu "janséniste" romain, qui correspondait avec Caylus. Ce commerce durera vingt ans. Qui sont les apôtres du "jansénisme romain ?"

Giovanni Gaetano Bottari apparaît comme le "maître" des "jansénistes romains". Né en 1689, en Toscane, il s'y forge une réputation d'érudit. Il effectue quatre années de théologie auprès des dominicains de San Marco, à Florence et se consacre à la philosophie, aux mathématiques, aux sciences naturelles non aristotéliennes. Ordonné prêtre, il devient le directeur de l'imprimerie du grand-duc. L'Académie florentine de la "Crusca" le distingue en lui confiant l'édition du *Vocabolario della lingua italiana*. Le toscan Lorenzo Corsini, devenu Clément XII, l'appelle à Rome. Il se rapproche alors du cardinal Neri Corsini, neveu du pape, chez lequel il réside. Il le conseille et influence ainsi le Saint-Office. Il réorganise et enrichit la bibliothèque de Corsini et contribue à l'éducation des jeunes Corsini. Jusqu'en 1738, il occupe la chaire d'histoire de la Sapienza puis Neri le charge de la garde de la bibliothèque Vaticane. Il a été chapelain privé de trois papes. Déjà influent sous Clément XII, Benoît XIV, qu'il connaissait intimement, lui confie la responsabilité de trois académies récentes et la charge de consultant pour la congrégation de l'index et qualificateur du Saint-Office.

Le "jansénisme" de Bottari s'est constitué à Rome, où il côtoyait Antonio Niccolini et Gaspard Cerati... C'est toutefois sa rencontre avec Passionèi qui le transforme en un militant de la "saine doctrine". Bottari, longtemps soucieux d'éviter la controverse, finit ainsi par s'affirmer strictement augustinien et, partant, antijésuite. Cette rencontre décisive s'opère en 1749, alors qu'on hésite sur la mise à l'index ou non de *l'Esprit des lois* de Montesquieu. Bottari a composé en italien, sans la publier toutefois, une monographie : *Se si debba tradurre in volgare gli Evangelii di Gesù Cristo e qualche altra parte della S. Scrittura*.³⁵¹ A ses yeux, la

³⁵¹ Si l'on doit traduire en langue vulgaire les Evangiles de Jésus-Christ et quelques autres parties de l'Écriture

méconnaissance de la doctrine de Jésus-Christ occasionne tout le mal qui règne en Italie et se traduit par une pratique matérielle, superficielle et extérieure, inspirée par de mauvais livres de dévotion. On peut compléter ce portrait en notant que Bottari s'est vivement engagé dans l'affaire d'Utrecht et a contribué aux *Nouvelles Ecclésiastiques*.

Bottari (et Foggini) diffuse ses idées par l'écrit mais aussi par le biais de réunions informelles : l'"Archetto" du palais Corsini, où il rassemble catholiques éclairés, augustiniens, "jansénistes", anticurialistes. Ce groupe trouve sa cohérence dans un antijésuitisme partagé. Il dispose de la protection des Corsini, qui assistent parfois aux rencontres. Le groupe est survolé par l'ombre de Muratori³⁵².

Francisco Foggini est un correspondant plus occasionnel de Clément, il succède à la charge de Bottari (mort en 1775), dont il fut un collaborateur essentiel. Fils du sculpteur Giovanni-Battista Foggini, florentin, il obtient son doctorat en théologie en 1735, à Pise, ville alors dominée par la pensée de Noris et des Lumières. Foggini se lie d'amitié avec son professeur Lami, coopération qui durera près de trente ans³⁵³.

Le cardinal Domenico Passionèi est un homme d'Eglise des plus cultivés. Bibliophile, il est connu pour un antijésuitisme viscéral³⁵⁴ qui a retardé d'un siècle et demi la béatification de Bellarmin. Un long séjour en France et dans les Pays-Bas, en tant qu'observateur pontifical pour les négociations d'Utrecht et de Baden, ainsi que sa charge de nonce des cantons

Sainte.

³⁵² Muratori est l'auteur, en 1747, d'un Manifeste de nouvelle piété : *Della regolata devozione*.

Muratori pense, comme saint Augustin, l'incrédulité moins néfaste que la superstition. Il se place dans la tradition d'Erasmus voire d'Ignace de Loyola en accentuant le rôle des laïcs, en exigeant des prêtres sincèrement dévoués à leur ministère.

³⁵³ Lami prône une piété modérée, à l'imitation de saint Augustin et de Saint-Antoine, évêque de Florence au XVe siècle (dont il réédite en 1741 *la Summa moralis*) ; et à l'opposé d'une piété fondée sur les prodiges, la flagellation, la casuistique. Il souhaite changer les structures et pratiques ecclésiastiques en s'inscrivant dans la tradition critique mauriste.

³⁵⁴ Cet antijésuitisme est sans doute plus profond que son "jansénisme" éventuel, puisqu'il a cédé à Clément XIII en condamnant *l'Exposition de la doctrine chrétienne*, de Mésenguy. En outre, Passionèi n'est ni théologien, ni moraliste.

suisse, l'ont mis en contact direct avec de nouveaux courants de pensée (Mabillon...). Il conserve sa vie durant des liens avec des esprits éclairés d'Europe, dont Voltaire. Toutefois, il ne comprend guère les apports nouveaux de l'esprit philosophique, qu'il conçoit comme le prolongement des courants littéraires auprès desquels il s'est formé. De même, ses liens avec Port-Royal et le "jansénisme" sont d'ordre essentiellement culturels : sa foi n'est pas assez profonde, sa morale trop souple, pour faire de lui un "janséniste" véritable. Toutefois, sa position de cardinal et de secrétaire des brefs latins et ses relations avec les "jansénistes" français, ont facilité le développement du cercle "janséniste" romain. Il est, selon Ruggi, mécène des oeuvres ecclésiastiques. Apôtre de la béatification de Palafox, il meurt (en juillet 1761) sans que celle-ci ait pu être réalisée.

Quant aux Corsini, il s'agit principalement de Neri Corsini, neveu de Clément XII, qui effectue un très long cardinalat du fait de sa longévité (il meurt en 1771, à quatre-vingt-six ans) et d'Andrea Corsini, actif préfet de la congrégation chargée de supprimer la Compagnie de Jésus. C'est lui qui consacre Ricci évêque de Pistoie en 1780.

Niccolini, né en 1701, à Florence, cousin du pape Corsini, est issu d'une famille patricienne. Aristocrate intellectuel et politique, il fait ses études à Pise, sans négliger la philosophie et les mathématiques. Il y apprend la liberté de jugement et de pensée. Il étudie ensuite durant six années la jurisprudence, à Rome, où il se lie d'amitié avec Bottari et Foggini. Il a également effectué de nombreux voyages : en Germanie, en Hollande, en Angleterre. Benoît XIV lui a confié la visite des missions catholiques. Il meurt à Rome en 1769.

On peut encore relever les noms de Gaspare Cerati, oratorien à Rome avant d'être nommé directeur général de l'Université de Pise dès 1733, le père Micheli, également impliqué dans l'affaire d'Utrecht et qui connaît Roda (il recommande Clément au ministre, ce qui lui sert beaucoup lors de son voyage de 1768), le Révérend Père général des augustins François Xavier Vasquez³⁵⁵ : grand artisan de la suppression des jésuites (de même que le père Antonio Agostino Giorgi, procureur général de l'ordre des Ermites de saint Augustin à Rome, consultant

³⁵⁵ cf foyer espagnol.

de la congrégation des Rites et examinateur du clergé) ; pour le frère de Domenico Maria Sisti, avocat de l'affaire de Hollande, Clément obtient³⁵⁶ un titre à l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres de France susceptible de donner plus de poids à ses écrits en faveur du bien public et de la gloire divine³⁵⁷.

Enfin, le cardinal Diomède Caraffa de Colobrano, apparaît comme un prélat très humble. Il se déclare lui-même "indigno peccatore" (pécheur) et invoque la piété de Clément pour obtenir la grâce d'une vraie pénitence³⁵⁸. Il dit avoir reçu le fruit le plus agréable et le plus utile des oraisons et des saints sacrifices de l'abbé. Il s'est illustré par son activité durant la visite du séminaire romain et des collèges hongrois et irlandais (administrés par les jésuites). Aristocrate de Naples³⁵⁹, il fréquente ensuite, à Rome, le cercle "janséniste" des Philippins de l'Eglise Neuve.

Cet ensemble de religieux dominés par la personnalité de Bottari constitue, selon Gross, un "jansénisme de transition" entre une première génération de "jansénistes" italiens et la nouvelle génération, celle, rebelle, du second XVIIIe siècle. Admiratif des Solitaires de Port-Royal, rigoriste moral, il se soucie d'une participation active du peuple à la vie liturgique...mais ne rejette la bulle *Unigenitus* qu'en tant que dogme. Sans être l'adversaire irréductible du pouvoir temporel du pape, il le distingue malgré tout du pouvoir spirituel.

Il se préoccupe fort de l'éducation des collèges et son influence pénètre...Le

³⁵⁶ On comprend que Clément ait obtenu cette faveur pour Sisti si l'on se souvient de ses liens avec la famille Caylus. En effet, le comte de Caylus présidait l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris. Ses écrits sur l'Art sont extrêmement nombreux (*Mémoire sur la peinture à l'encaustique et sur la peinture à la cire*, 1755 ; *Parallèle de la peinture et de la sculpture*, 1814...). Sur le plan religieux, on sait qu'il a favorisé le catholicisme éclairé espagnol : en 1761, il élit Florez, pieux rédacteur d'une *Histoire complète de l'Eglise d'Espagne*, comme membre correspondant de son institution.

³⁵⁷ Ms 1301, fol 106, lettre de Sisti à Clément, 11/1772. Ce frère a travaillé, entre autres, sur le pouvoir des Eglises d'Orient trop méprisées quant à leur dogme et leur discipline. L'oeuvre est encore tenue secrète car la Cour est ici dominée par des maronites (chrétiens appartenant au rite oriental de Syrie et du Liban).

³⁵⁸ Ms 4987, fol 16-17, lettre de Caraffa à Clément, 28/11/1758, Rome, en italien et Ms 4987, fol 20-21, lettre de Caraffa à Clément, 23/1/1759

³⁵⁹ il semble (cf bibliographie, *op.cit*, Ambrasi) que ce soit lui le duc Diomede Caraffa confronté au problème de l'exequatur : il épouse une "donna vile" (femme de petite extraction) avec dispense romaine Mais sans l'exequatur, si bien que le mariage est brisé en 1764 : le curé qui en a été l'auteur est arrêté, on envoie l'époux à Syracuse et l'épouse est emprisonnée.

collège Nazareno est ainsi marqué par l'enseignement de deux théologiens piaristes "jansénistes" : Martino Natali et Giambattista Molinelli³⁶⁰ ; le courant s'introduit également à la Sapienza. Foggini se soucie fort de contrôler l'éducation à Rome, d'introduire la "saine doctrine" dans les collèges. Clément lui envoie d'ailleurs des sujets, qu'il finance, tels "le jeune Guérin"³⁶¹.. Toutefois, on a hâte de voir la fin des jésuites : "i g. solo agli ultimi estremi", les jésuites sont à bout...répète-t-on à chaque courrier³⁶², et l'on détaille le processus avec jubilation. Une fois les jésuites supprimés, Foggini remet les collèges jésuites au clergé séculier, secondé par le cardinal Marefoschi³⁶³. La mort prématurée de Clément XIV bouleverse toutefois bien des projets. D'ailleurs, y compris sous un pape favorable comme Benoît XIV, les idées réformatrices "jansénistes" restent éternellement à l'état de projet.

La nouvelle génération de "jansénistes romains" est marquée par les personnalités de Tamburini et Zola, mais l'on découvrira ces personnages dans la ville où ils se sont le plus illustrés : Pavie. En effet, à Rome, ils n'ont guère d'influence : la suppression des jésuites n'apporte pas le souffle réformateur espéré, sans doute parce que les "jansénistes" ne sont pas soutenus par les dominicains. Une rupture s'est produite après 1761, lorsque Tommaso Mamachi a succédé à feu Orsi comme maître du Sacré palais, prenant, ainsi que d'autres dominicains, ses distances avec les "jansénistes" et défendant violemment l'autorité pontificale. Le centre fondamental du "jansénisme" italien n'est plus Rome, alors, mais la Toscane (dont Pistoie) où Bellegarde a forgé de solides liens lors de son voyage de 1774 en Italie et ce "

³⁶⁰ le père Molinelli: théologien des écoles pies, il y forme des disciples et devient l'assistant général de sa congrégation et consultant théologique de la république de Gênes. Delmare indique à son propos qu'il "ama il ritiro e goda la stima di molti" ("Il aime vivre en retrait et jouit de l'estime de beaucoup"). Il projette de publier des *Lettres de défense de la doctrine augustiniennne contre les nouveaux thomistes*. Il a écrit quelques lettres à Clément, évoquant notamment l'introduction de la dévotion au coeur de Jésus au Portugal, malgré le pape.

³⁶¹ Ms 1291, fol 85-86, le 24/2/1773, lettre de Foggini à Clément.

³⁶² Ms 1291, fol 107, lettre du 20/7/1773 ; fol 109, lettre du 11/8/1773. Foggini. cf chapitre cinq.

³⁶³ Cardinal sous Clément XIV, en 1770, Mario Compagnoni Marefoschi est agrégé à la congrégation du Concile, à celle des Rites, de la Propagande, à celle de l'Index, à celle de l'examen des évêques... Il est chargé de visiter le Séminaire romain en 1772-1773 et divers collèges jésuites. Il appelle à Rome Tamburini et Zola que l'évêque de Brescia, sous pression jésuite, a destitués. Il prend part à la congrégation d'extinction, avec Andrea Corsini, Zelada, Casali, Caraffa et surveille l'ancien général jésuite Ricci dans les prisons pontificales. Correspondant de Bellegarde, il soutient l'Eglise d'Utrecht, la cause de Palafox... Son influence décline toutefois dès 1773 et il perd alors tout pouvoir sur le collège romain...Il meurt en 1781 et institue par testament une académie en sa ville natale : Macerata, pour enseigner saint Augustin, contre Molina...

nouveau jansénisme" se dresse contre un coeur de la Chrétienté qu'il n'a pas su réformer.

Clément garde néanmoins des informateurs à Rome, ce qui est indispensable pour être au fait des actes pontificaux³⁶⁴ : l'abbé Massa succède à Bottari comme informateur principal de Clément à Rome, surtout lorsque l'âge incite ce-dernier à réduire ses activités. Massa réside à Rome mais est d'origine niçoise. Cet abbé sert d'intermédiaire entre Clément et le génois Delmare. Après Massa, mort en 1787, Clément correspond avec le Révérend Père La Garde (peu de temps car celui-ci quitte Rome). La Garde dispose aussi d'informations de Pau car le frère de sa cousine est conseiller en ce parlement. C'est enfin l'abbé Carlo Astorri, ecclésiastique lombard, frère du comte Girolamo Astorri, directeur de la poste impériale à Rome, homme d'esprit et "dans la confiance personnelle de César", d'après La Garde³⁶⁵, qui assume la fonction pour les années 1788-1792 : il informe alors Clément et distribue "ses" livres en Italie.

Quant à Luigi Cuccagni, directeur du *Giornale ecclesiastico* de Rome, lancé en 1785, c'est lui-même un strict augustinien, mais il refuse l'anticurialisme des "jansénistes" italiens, ainsi que les innovations gallicanes ou joséphistes en matière ecclésiastique. Son journal vise à contrer l'influence des *Annali ecclesiastici* florentines et à justifier la Curie romaine, la menace étant moins l'augustinisme que le réganisme de maints souverains catholiques. Clément

³⁶⁴ Ms 1291, fol 17-18, lettre de Clément à Foggini, 10/9/1771.

Les informations sont extrêmement concrètes : ainsi, concernant l'affaire Palafox, c'est à dire un procès en béatification, une lettre instruit le lecteur sur le fonctionnement de l'administration pontificale. La première étape est celle de la congrégation antépréparatoire: chaque consultant lit son voeu et le laisse par écrit au promoteur de la foi qui s'en prévaut pour relever de nouvelles difficultés. Le postulateur de la cause répond à ces difficultés. La seconde étape commence alors : celle de la congrégation préparatoire. La méthode est similaire le promoteur évoque les difficultés, le postulateur défend la cause, mais c'est en cette congrégation que votent les cardinaux. Vient enfin la troisième étape : celle de la congrégation générale : le pape y tranche l'affaire, en présence des cardinaux et consultants.

On comprend ainsi que bien des affaires se déroulent sur plusieurs années, et ce n'est d'ailleurs là que le déroulement interne de l'affaire. Pour comprendre sa durée, il faut songer que les jésuites romains y sont hostiles. Aussi, bien que la congrégation des Rites ait approuvé, dès 1760, les écrits de Palafox, suivie par l'inquisiteur général qui ôte ces oeuvres de l'Index, l'affaire s'éternise. En 1771, l'obstacle au procès de canonisation de Palafox semble français : "on a tenté de soulever la faculté de théologie de l'Université de Paris" contre le projet pontifical de canoniser Palafox. Le doyen de la faculté, l'abbé Xaupi, a reçu un paquet, une "prétendue lettre pastorale de l'archevêque d'Utrecht, imprimée en Hollande, où l'on" a fait parler ce prélat odieux à la Société [de Jésus] comme triomphant sur l'annonce de cette canonisation de D Jean de Palafox". Il s'agissait ainsi de freiner la canonisation tout en empêchant "la conciliation des Eglises de Hollande". Xaupi a cependant découvert l'imposture : la lettre pastorale, datée de 1770, était signée Pierre Jean, archevêque d'Utrecht, certes, mais décédé en 1767. En 1788, la canonisation n'est toujours pas acquise et la Garde se plaint à nouveau de l'obstacle jésuite.

Ms 1300, fol 25, lettre du 26/3/1788.

³⁶⁵ Ms 1300, fol 21, lettre de La Garde (Français) à Clément 12/3/1788

demande à Massa de le lui envoyer, ce que ce-dernier accepte tout en considérant l'ouvrage comme "marqué au coin du mensonge et de la calomnie contre les *Annales ecclésiastiques* de Florence". L'intérêt de Cuccagni pour le journalisme semble ancien : en 1777, il adressait déjà à Clément un petit livre sur les oeuvres des infidèles pour que "les feuilles ecclésiastiques de Paris" agissent contre les préjugés jésuites en montrant les conséquences du système moliniste...le livre, écrit par un professeur d'éloquence florentin, sur commande du cardinal Rezzonico, devrait plaire au public. Cuccagni explique en effet qu'il s'agit d'un drame poétique où s'opposent "les cardinaux du parti jésuite et ceux du bon parti", les cardinaux Zelada et Bernis étant les plus malmenés...³⁶⁶Cuccagni a également envoyé des élèves à Paris, accueillis par Clément.

C'est un personnage protéiforme selon Cordignola, très antijésuite mais pourtant corédacteur de son journal avec le père Zaccaria et prêt à se compromettre avec Mamachi. Il a longtemps fréquenté, en outre, Foggini et Marefoschi, qui lui ont permis de devenir recteur du collège irlandais, où Tamburini, personnage pourtant bien plus important, ne fut que préfet des études. Il a développé des relations dans les milieux les plus augustiniens, régalistes,... de Rome : Natali, Vasquez, Giorgi, Alpruni, Delmare, Tamburini, Massa, Astorri...mais son augustinisme a peu à peu perdu sa verve polémique.

Cuccagni est un homme pratique, un homme de gouvernement, conciliateur et accommodant et non un fervent augustinien et port-royaliste comme Giorgi, Natali...Le "jansénisme n'est pour lui qu'une théologie, un contenu doctrinal assez inerte. Finalement, Cuccagni prend ses distances avec les "jansénistes" et devient le porte-parole de la politique officielle, en particulier sous Pie VI.

La toile resterait inachevée sans une touche consacrée à Bernis, ministre français mais que Clément connut essentiellement pour ses fonctions à Rome. Bernis est célèbre pour son rôle dans le renversement d'alliances en 1756. Son attitude pacifiste après Rossbach ne plaît guère, d'autant que cet ancien sulpicien qui correspond avec Voltaire a l'originalité de nourrir également un commerce avec son ami d'enfance, Montazet, ainsi qu'avec l'évêque de

³⁶⁶ Ms 1291, fol 249-250, lettre de Cuccagni à Clément, 28/7/1777.

Soissons et son grand vicaire l'abbé des Cars...Ces relations contrarient la Cour, qui les contrôle avec méfiance. Bernis est finalement disgracié. Sa chute est évoquée dans la correspondance³⁶⁷ : "le crédit de Bernis n'a pas duré". Une lettre de cachet l'a exilé à la maison de campagne de sa principale abbaye. Le rédacteur regrette un évêque considéré comme le seul capable à redresser le clergé, "droit, ferme". Toutefois, il peut se réjouir, en 1764, de la nomination imminente de Bernis comme archevêque d'Albi : la décision ne peut qu'être bénéfique, sinon à l'administration du siège, du moins aux affaires ecclésiastiques. Cet intérêt des "jansénistes" pour Bernis ne doit pas faire illusion : Bernis est sans concession pour le "jansénisme", comme pour l'ultramontanisme. Sa référence est Bossuet.

Dès 1769, Bernis retrouve un rôle important, en participant au conclave. Il obtient la même année la légation de Rome. Choiseul lui confie quatre affaires³⁶⁸ : dissoudre les jésuites, aider l'Espagne à la réunion de Bénévent et Ponte-Corvo au royaume des Deux-Sicile, contre l'abandon de Castro et Ronciglione, le maintien du Comtat et d'Avignon pour la France contre paiement à Rome, une entente sur la question de Parme. On comprend, dès lors, combien il est important pour Clément de le rencontrer lorsqu'il séjourne à Rome³⁶⁹ : Bernis tient table ouverte pour de nombreux ministres, diplomates, prélats...(Kaunitz,Trudaine...).

Etre ambassadeur est certes une fonction éminemment politique mais également religieuse : Bernis est le protecteur de l'Eglise de France, son agent pour les affaires ecclésiastiques et bénéficiales. Il rédige les nouveaux statuts des ordres religieux, demande les réformes..., surveille les pieux établissements de sa nation (minimes, trinitaires...). Sans être un acteur primordial dans la suppression des jésuites, son succès réside dans l'obtention de places pour les protégés de la France, des chapeaux de cardinaux, des censures de livres, des accords avec Marseille (envoi de blé romain pour approvisionner Paris). Mais la Révolution provoque sa ruine : écarté des affaires (il accueille d'ailleurs des émigrés et refuse la Constitution Civile du

³⁶⁷ Ms 1293, fol 21, lettre du 4/12/1758 et lettre du 16/12/1758, de Clément, semble-t-il.
Ms 1293, fol 175, lettre de Clément à Bottari, 9/6/1764

³⁶⁸ cf Masson, Frédéric, *Le cardinal de Bernis depuis son ministère, 1758-1794*, Paris : Plon, 1884.

³⁶⁹ Masson indique (cf bibliographie : *Le cardinal de Bernis...op cit*) cependant que Clément de Feuillet, conseiller au parlement de Paris, et son frère Clément, abbé du Tremblay furent par lui éconduits, en 1769, vues les intrigues qu'ils entendaient développer à Rome.

Clergé), il perd ses biens en France, démissionne de son siège épiscopal et s'éteint en 1794.

On doit également penser aux correspondants de Clément dans les Etats de l'Eglise mais hors de Rome : à Ravenne, l'abbé correspond avec le Révérend père Falletti, dominicain, lecteur de théologie et particulièrement en lutte contre les "esprits forts". A Monte Cassino, enfin, Clément communique avec une communauté de moines, par le biais de Bottari. Il les met en rapport avec les pères de la congrégation de Saint-Maur, afin que les deux maisons entretiennent une correspondance. Dans les deux communautés, on a travaillé longuement à un nouveau dictionnaire biblique. Un père de Monte Cassino y travaille depuis les années 1730 : l'oeuvre est trop longue, d'après Ottavio Maria Ruggi, préfet des études³⁷⁰, et malgré son habileté, ce saint père s'épuise au labeur sans résultat assuré. Il souffre de ne pouvoir consulter les manuscrits des anciens rabbins et autres mémoires anciens du temps de Saint-Jérôme, comme le prédisait Saint-Jérôme. Clément admire beaucoup cette communauté de Monte-Cassino : "la lumière, l'étude, le choix judicieux des sources, le son de piété et de dignité, d'aisance et de noblesse" y règne.

A Naples :

Il existe un groupe "janséniste" napolitain, guère organisé mais compact et combatif, proche d'Utrecht, dès le XVII^e siècle. La nouvelle reine de Naples, en 1768, dispose d'après Clément³⁷¹ d'un "prélat pieux et éclairé" susceptible de poursuivre l'oeuvre des cardinaux Giuseppe Spinelli (un temps internonce de Bruxelles puis archevêque de Naples entre 1734-1754) et Sersale, archevêque de Naples à son tour. Ceux-ci ont redressé le clergé séculier, il conviendrait, aux yeux de Clément, d'en faire autant pour le clergé régulier...Le renouveau du clergé napolitain doit beaucoup à Simioli, ami de Van Espen, correspondant de Clément mais aussi de Bottari, Cerati, Grégoire.

C'est à Rome que Clément a connu Simioli. Il était alors auditeur du cardinal Spinelli et proche de Marefoschi. Il est ensuite devenu chanoine de la cathédrale, théologal.

³⁷⁰ Ms 4987, fol 112-113, lettre de Ruggi à Clément, 30/1/1759. Clément intervient avec succès auprès de Passionèi, pour l'oeuvre de Ruggi sur la vérité de la religion catholique. Le cousin de Ruggi, Massimo Ruggi est un autre membre important de la communauté : il est archiviste et auditeur du Palais.

³⁷¹ Ms 1289, fol 16-17, lettre de Clément à Clément du 30/4/1768.

L'ancien professeur de théologie qu'il était s'est bientôt consacré à l'Eglise de Naples et à la formation de ses membres³⁷². Il a obtenu la charge de supérieur du séminaire de Naples, sous l'anticurialiste Sersale (1764). Simioli est également secrétaire du clergé, si bien qu'en plus des deux cent séminaristes dont il a la charge, il doit édifier huit cent clercs ou prêtres, s'occuper des futurs promus aux ordres ou futurs confesseurs, redresser la situation d'une Eglise qu'il juge "gâtée par les jésuites" et la non conversion des juifs. Il est en outre premier lecteur en théologie dogmatique dans l'Université de Naples mais se dit, par humilité, "incompétent" en la matière. Il sollicite donc les lumières de la France, à savoir les travaux de l'archevêque de Lyon (Montazet), de Quesnel -à partir duquel il a rédigé ses *Esercizi de virtù cristiana*-, de Soanen...Il a également pour protecteur et ami Roda³⁷³.

Le comte abbé Carlo Armano de Gros, chanoine niçois qui s'installe à Rome dès 1756, est présenté à Bottari par des Lances mais expulsé de Rome en 1762 du fait de ses excès de propagandiste "janséniste". Il s'installe près de Naples, à Portici, où l'on apprécie l'antijésuitisme de ce ministre (son estime pour Tanucci et Carlo de Marco lui a valu la charge de confesseur et conseiller).

Son activité se développe dès 1775, en faveur de l'affaire d'Utrecht : il suggère de recourir à l'impératrice et au roi d'Espagne pour influencer le nouveau pape Pie VI, en vain..., communique avec l'archevêque d'Utrecht. Il est également à l'initiative, avec l'archevêque de Reggio di Calabria, d'une traduction italienne publiée à Naples de *l'éducation et instruction chrétienne*, de Goullin, en 1776 que Molinelli rééditera à Gênes, en 1779 et Ricci à Venise, en 1781. Il a lui-même écrit un traité *de Ecclesia* (1782). Il communique souvent, surtout durant sa période romaine, de simples notes informatives à Clément sur tel décret pontifical contre un jésuite, tel livre circulant à Rome...Il lui confie "sous le secret" qu'il est en relation avec le prince de Conti³⁷⁴, neveu d'Innocent XIII, si bien qu'il peut comparer les oeuvres imprimées et les

³⁷² Ms 1289, fol.228-231, lettre de Clément à Clément, 12/6/1769. cf annexes : la réforme d'un séminaire.

³⁷³ Ms 1290, fol 5-6, lettre de Simioli à Clément, 20/4/1769. cf foyer espagnol.

³⁷⁴ Louis François Conti, 1717-1776, grand militaire pendant la guerre de Succession d'Autriche (Mons, 1746), mais sans commandement du fait de l'hostilité de madame de Pompadour, il s'oppose à Maupeou, Turgot...Conti est aussi le protecteur d'un Jean Jacques Rousseau, d'un Beaumarchais...

originaux de la maison de Conti³⁷⁵. De Gros termine sa vie assisté par l'abbé Antonio Grisoni³⁷⁶ mais son infirmité le conduit au suicide, en mars 1796.

Le père Michele Maria Nannaroni, dominicain du royaume de Naples (Foggia), est l'auteur d'un catéchisme sur la communion, *Del pubblico divin diritto alla comunione eucaristica nel sacrificio della messa* (Naples, 1770 ; Lugano, 1774) qui fait l'objet de tout un recueil de lettres de la correspondance. L'oeuvre est dédiée au peuple chrétien : il s'agit de montrer que le laïc, à égalité avec les prêtres, peut offrir et sacrifier à Dieu la victime du Nouveau Testament (messe) mais en 1770, sur recommandation de la Cour de Naples, le pape demande à l'auteur de venir à Rome, où son oeuvre vient d'être dénoncée. Clément lui conseille de ne pas se rendre lui-même sous les huées mais d'y envoyer un défenseur et de faire appel aux meilleurs théologiens. Nannaroni a bientôt l'appui de Giovanni Andrea Serrao, Micheli (oratorien à l'église Neuve), Foggini, Montazet, Clément,...

En 1771, il demande au pape, au nom de la lutte contre les mécréants, la grâce de Rome sur son catéchisme. Il demande que celui-ci soit examiné par les théologiens les plus renommés, dont le père Giorgi³⁷⁷, ...Clément intervient pour lui auprès du confesseur du roi, monseigneur Sanseverino. Il ne parle guère du contenu de l'ouvrage car tous s'accordent pour affirmer que "les fidèles doivent s'unir au sacrifice lorsqu'ils communient et dans l'action même du sacrifice". L'objet de sa lettre est de soutenir le "bon religieux" contre les "esprits [qui] se sont échauffés contre lui : à Foggia, son évêque l'a interdit de confession, les curés de Foggia refusent la communion à qui soutient les idées de cet auteur³⁷⁸.

Clément rédige lui-même un mémoire de défense sur la dénonciation du catéchisme de Nannaroni, adressé au procureur de la cause du dominicain. Il rappelle que le religieux a soumis son oeuvre "aux théologiens les plus éclairés, à une censure authentique et

³⁷⁵ Ms 1294, fol 343, lettre de De Gros à Clément

³⁷⁶ Grisoni assure la jonction entre "jansénisme napolitain et génois" et le magistrat de Paris Nicolas Tronson du Coudray (venu en Italie en 1759 chercher des correspondants-lecteurs pour les *Nouvelles Ecclésiastiques*) et Bellegarde.

³⁷⁷ Ms 6050, fol76, lettre de Nannaroni au pape, page imprimée, 2/11/1771, de Naples.

³⁷⁸ Ms 1302, fol 26, lettre de Clément à monseigneur Sanseverino, 3/1771

Ms 1302, fol 54, observations de Clément, 21/10/1771

légale" et n'est que le simple "compilateur de textes autorisés" (le concile de Trente, Bellarmin). Il demande finalement que l'auteur et l'oeuvre soient jugés par le cardinal de Sersale, archevêque de Naples avant d'être soumis au siège apostolique³⁷⁹. Il intervient aussi auprès du cardinal Marefoschi, préfet de la congrégation des Rites, juge en l'index, pour obtenir un examen rigoureux de l'oeuvre de Nannaroni.

Tandis qu'il se trouve à Rome, chez les dominicains, en 1772, Clément conseille à Nannaroni de se chercher des protecteurs parmi les cardinaux et prélats éclairés, de freiner la conclusion de son affaire, d'analyser les travaux de l'époque de Benoît XIV : le Christ a-t-il enjoint à communier dans le temps même de la communion des prêtres ? Clément conseille à Nannaroni de ne pas se rétracter contre sa conscience³⁸⁰. En définitive, le général des dominicains Boscadors maintiendra l'équivoque dans une ordonnance réglant le sort de l'oeuvre de Nannaroni. On y condamne plus l'erreur des protestants que celle de Nannaroni, selon Clément, qui console le père en déclarant ses thèses "saines et saintes"³⁸¹.

En Italie autrichienne :

Sienna.

L'abbé Delmare, oratorien génois, prêtre de la congrégation de Saint Jean-Baptiste, né en 1739, est issu d'une famille de commerçants juifs. Gagné au catholicisme par l'abbé Franzoni, il est baptisé en 1753, parrainé par le marquis Durazzo. Il s'instruit à Gênes, puis à Rome et à l'abbaye de Saint-Benoit de Subiaco. En 1775, Delmare décide de quitter Gênes. Il souhaite faire retraite et accepte la proposition de l'évêque d'Albenga, monseigneur de la Tour, de diriger l'école de théologie morale qu'il ouvre dans son séminaire. L'évêque veut développer l'instruction, la lumière, la bonne doctrine. Delmare ne souhaitait pas "retourner aux affaires" mais cède à son directeur...Il espère faire beaucoup de bien dans ce diocèse, d'autant que les exjésuites sont très puissants dans les Etats de la République, ennemis de l'évêque d'Albenga -qui leur refuse le droit de prêcher, de confesser, d'enseigner- et protégés par l'archevêque de

³⁷⁹ Ms 1302, fol 55, Clément

Ms 1302, fol 115, lettre de Clément à Marefoschi, 10/8/1772

³⁸⁰ Ms 1302, fol 77, lettre de Clément à Nannaroni, 20/4/1772 ; cf chapitre quatre sur la communion

³⁸¹ Ms 1302, fol 155, lettre en italien, de Clément à Nannaroni, 10/7/1776. On doit ajouter à ce tableau napolitain le nom de Gennaro Cestari, prêtre, partisan de son gouvernement sur l'affaire de la "china".

Gênes³⁸².

A Albenga, la situation de Delmare s'avère pourtant rapidement délicate : des amis critiquent sa conduite inconsciente, l'évêque lui-même perd confiance en lui. On le trouve instable quand lui ne souhaite que solitude et stabilité³⁸³. La situation politique est également complexe : si Delmare peut s'appuyer sur les sénateurs et le doge de Gênes, qui entendent fermer les églises aux mains des jésuites, il se trouve confronté à un pouvoir contraire à de telles mesures : le magistrat "dei supremi sindicatori", lequel recourt aux lois de la République et du Grand Conseil. L'année 1776, qui apporte à Gênes un nouvel archevêque, change cependant la situation des exjésuites³⁸⁴.

En 1783, il est professeur de théologie à l'Université de Sienne et dirige les études de l'académie ecclésiastique³⁸⁵. Delmare a notamment écrit sur la dévotion au sacré coeur de Jésus mais c'est, selon Cordignola³⁸⁶, un médiocre historien et théologien, un médiocre philosophe, toujours prêt à se mettre en avant et à parler de façon intransigeante³⁸⁷, mais timide lorsqu'il s'agit d'agir : il ne participe ni au synode de Pistoie, ni à l'assemblée des archevêques et évêques, renie ses amis si nécessaire. En 1795, il finit par s'engager sur la voie de la soumission à Rome, par l'intermédiaire de l'archevêque de Pise.

Le comte monseigneur Fabio de Vecchi est issu d'une importante famille siennoise (il est né en 1745), sa mère étant une Rucellai, il a fait ses études dans sa ville natale, puis au collège Nazaréen des pères piaristes de Rome, en 1758. En 1770-1771, il côtoie assidûment Marefoschi, Pujati, Delmare..., étant vivement port-royaliste. Professeur de théologie dogmatique à l'Université de Sienne, il est très lié à Bellegarde et à Clément.

³⁸² Ms 1292, fol 24-25, lettre de Delmare à Clément, 31/8/1775.

Ms 1292, fol 28, lettre de Delmare à Clément, 23/12/1775

Ms 1292, fol 30, lettre de Delmare à Clément, 5/1/1776

³⁸³ cf chapitre cinq

³⁸⁴ "Voilà que la lumière se développe en Italie". Delmare ou Del Mare. Sur le sacré coeur de Jesus, cf chapitre quatre.

³⁸⁵ cf bibliographie, Cordignola, Ernesto, *Carteggi di giansenisti liguri*, Florence : F le Monnier, 1941.

³⁸⁶ il a l'habitude de s'attirer des inimitiés parmi ses collègues, comme de Vecchi, qui était pourtant à l'origine de sa nomination à Sienne.

³⁸⁷

Il informe surtout ce-dernier d'une grande réforme du duc de Toscane, qui, sous influence des "économistes" a ordonné la vente des fonds de campagne des ecclésiastiques et établissements pieux, et leur remplacement par l'équivalent en rentes, baux emphythéotiques...Vecchi reconnaît l'équité de son prince mais condamne cette vente des "Fondi rustici" (domaines) : c'est mettre en question le maintien des ecclésiastiques au temporel et contredire les canons qui ordonnent de bien cultiver ses terres. Remplacer ces domaines par de l'argent n'assurera pas la même stabilité et sûreté aux ecclésiastiques car la valeur de l'argent diminue toujours et provoque une hausse des prix des biens nécessaires à la vie³⁸⁸. Vecchi observe, en outre, que l'on peut corriger la mauvaise gestion, "accidentelle", des biens ecclésiastiques, tandis que la vente de ces biens, elle, constitue un mal "irréremédiable".

Cette question des biens ecclésiastiques suscite une longue réflexion³⁸⁹. Un rédacteur, anonyme, déclare :

Le but des sociétés humaines est la conservation des personnes et la propriété des biens, sous l'autorité d'un seul. Y atteindre, c'est risquer la dissolution des sociétés. Soit le souverain [met en question] la sûreté des personnes et la propriété des biens, soit le particulier se refuse à la juste contribution qu'il doit en retour au bien commun : les deux sortent de l'ordre.

Les biens que l'autorité publique affecte au service du culte de Dieu et à l'entretien de ses ministres prennent le caractère des autres propriétés et jouissent des droits et de la même protection. Les atteintes aux biens sont fréquentes sous le despotisme et la tyrannie des mauvais souverains, souvent sous prétexte d'utilité publique.

La cause du clergé de France a été cependant mal défendue vers 1750, contre la demande de monsieur de Machaut³⁹⁰, contrôleur général, au nom du roi, de déclaration de ses biens. Le clergé a persuadé que ses biens, consacrés à Dieu, [sont] exempts d'impôts [et n'a accordé, dès lors, que des] dons "gratuits"

Henri VIII a donné dans l'extrême opposée, prétendant que comme souverain protecteur de la société, chef de la Religion, il peut disposer de tous les biens ecclésiastiques.

Joly de Fleury, procureur général, a écrit sous l'épigraphe *ne repugnatis vostro bono*, où il établit que les biens du clergé sont des propriétés du même genre d'appartenance que les autres de la société mais, à ce titre, sont comme les autres imposés pour la conservation et le service de l'Etat.

³⁸⁸ Ms 1292, fol 204, lettre de Vecchi à Clément, 3/5/1784
Ms 1292, fol 212-213, lettre de Vecchi à Clément, 18/7/1784

³⁸⁹ Ms 1292, fol 205, lettre écrite à Paris, 7/6/1784. Non signée. "vous ne défendez pas votre bien". (Clément? Le Paige?)

³⁹⁰ Songer à l'affaire du vingtième, que Machaut d'Arnouville souhaitait imposer à tous, clergé compris, en 1749.

Sous Clément XIII, le gouvernement du prince de Parme, en 1758, mit des bornes aux biens ecclésiastiques. La Cour de Rome voulut s'y opposer : le Fiscal général d'Espagne, Campomanes, y opposa les vrais principes de son Juizio impartial...

Clément XIV, cependant, plus fin que Clément XIII, laissa les vrais principes du droit des Etats.[En Espagne, le roi a tenu que le pape peut, seul, disposer canoniquement des biens, revenus et fonds ecclésiastiques, si bien qu'il en demande les subsides pour telle croisade, telle catastrophe : le roi de Naples vient d'en faire la demande pour les désastres de Calabre et Sicile].

Un troisième interlocuteur s'intéresse à la question : l'abbé Mey, chanoine de Sienna, grand avocat³⁹¹, très lié au grand-duc. Par son intermédiaire, Clément demande le recours des meilleurs jurisconsultes et canonistes du temps. On lui indique que "ce genre d'entreprise est en étude en France comme dans toute l'Europe. D'après Camus³⁹², "aliéner les biens de l'Eglise est impossible tant que celle-ci subsiste, au plus pourrait-on les réduire en Cambrésis, notamment là où ils dépassent beaucoup les besoins de l'Eglise. En Toscane, les meilleurs esprits sont tentés par cette révolution" (Clément cite Maulrot, le Paige³⁹³) et ne voient comment s'y opposer par le Droit public.

³⁹¹ Ms 4987, fol 43-44, lettre de Bellegarde à Clément, Mey est l'auteur d'un *Essai de métaphysique ou principes sur la nature et les opérations de l'esprit*, in 12, Paris, chez Saillant. Bellegarde a apprécié la justesse, la clarté, la méthode de cet auteur. L'ouvrage contient en outre la dissertation de Mey sur les idées innées qu'il avait faite contre l'apologie de la thèse du sieur abbé Jean Martin de Prades (1720-1782). Cette thèse célèbre d'un collaborateur de Diderot et d'Alembert (Prades), soutenue en 11/1751, est nourrie de la philosophie de Locke et de Hobbes, ce qui alerte le Parlement. La faculté dénonce un livre qui compare le Christ et Esculape et Beaumont, en 1752, publie un mandement contre la thèse de Prades. Benoît XIV fait de même (Bref de 5/1752). Prades fuit alors de France et publie une apologie en partie contre ses examinateurs et en partie contre Caylus, "chef isolé d'une secte expirante", qui avait saisi l'occasion de cette affaire pour réaffirmer sa foi "janséniste".

³⁹² Armand-Gaston Camus, né en 1740 est le fils du doyen du procureur au Parlement de Paris, avocat en cette cour en 1760, il entretenait des liens avec Maulrot, le Paige...Pieux mais surtout inquiet de la constitution politique, il voulait en revenir à un lien direct entre la Nation et le roi. Erudit (il réédite *Le traité des animaux*, d'Aristote). Député de Paris à la Révolution, il prône la souveraineté populaire et le retour à la pureté originelle de la religion, grâce à la Constitution Civile du clergé. Il est le premier à réorganiser les archives de France (archiviste en 1792).

³⁹³ Ms 1292, fol 230-231, avis de Le Paige sur l'ordonnance du grand-duc de 5/1784 :
"La question ne doit pas être si le prince a le droit d'agir ainsi mais s'il a le droit, pour le bien de l'Etat, d'user de ce droit et jusqu'à quel degré le bien public l'exige? [...] seul le souverain est juge de ce qui convient au droit public. Au fond, cette opération est une vente des fonds des curés dont le prix est une rente que le grand-duc affecte sur son domaine ducal. La vente est certes forcée mais comme toutes celles faites d'autorité publique [afin d'éviter les lenteurs...Le vrai problème vient surtout du taux de la vente, qui risque d'amoinrir la confiance en ce prince. De plus, si le patrimoine des pauvres, celui du culte, est aux mains de chacun des souverains de l'Europe, endettés, belliqueux..., ces charges se reporteront sur des peuples déjà] accablés d'impôts et de cherté. Les grandes libéralités de nos pères ruineront l'Eglise."

Le risque est grand, toutefois, de laisser place à l'arbitraire, aux désordres de l'Etat et des cultes, des moeurs et de l'éducation, des pauvres. Les Eglises protestantes en sont déjà "réduites à ce point : le clergé ne peut donc se défendre auprès des princes catholiques sages que par l'autorité lumineuse du Droit public" et en établissant une relation entre propriété ecclésiastique et propriété civile³⁹⁴. Clément rejoint la position de Vecchi, craignant les suites de cette nouvelle législation. Il engage donc une campagne écrite pour instruire le prince : "il faut opposer un écrit court, pour que le prince le lise bien personnellement et soit impressionné, une sorte de prospectus indiquant des principes clairs, distincts, suivis contre cette loi, pour la sûreté de l'Eglise". On doit, dans un autre écrit, lui faire part aussi des "maux venant de la qualité des personnes qui achètent" ces biens... : la concentration des terrains ne peut que nuire, selon Clément, au progrès agricole national³⁹⁵. Celui-ci ne vient que de l'émulation, de multiples domaines..."On ne peut, [par souci économique et quête d'efficacité] assimiler à de vastes fonds laïcs ceux des églises, possessions antiques, consacrées. Il faut dire à Son Altesse Royale que cette loi [porte atteinte] au droit naturel de la propriété dans les mains de l'Eglise, comme on le ferait en celles des particuliers". Clément suggère que le prince se contente de faire diviser la vaste possession ecclésiastique par les ecclésiastiques eux-mêmes. Sans vouloir faire preuve d'anachronisme, il est fort intéressant de constater combien de grandes questions mûrissent quelques années avant la Révolution : celle-ci n'a donc pas "fait table rase" comme d'aucuns l'ont cru. Elle s'est nourrie des exemples étrangers, des riches réflexions des érudits...

Pavie.

Un grand vent réformateur souffle sur l'Université impériale à l'époque de Joseph II³⁹⁶, au point d'attirer sur elle tous les regards de l'Europe éclairée. Le régéralisme s'y

³⁹⁴ Ms 1292, fol 208, lettre de Clément à l'abbé Mey, 28/6/1784. cf chapitre quatre

³⁹⁵ Ms 1292, fol 215..., lettre de Clément à Vecchi, 18/7/1784
Ms 1292, fol 232, lettre de Clément, 23/8/1784, à Delmare

³⁹⁶ Pavie n'est pas la première Université à être réformée : le premier tiers du XVIIIe siècle est marqué par la réforme d'Innsbruck, faculté jésuite peu à peu soumise à l'Etat. En 1749, Marie-Thérèse s'en prend à l'Université de Vienne. En 1752, une ordonnance limite l'enseignement de la philosophie scolastique dans les écoles impériales, on supprime progressivement la théologie jésuite au profit de Vasquez, Du Hamel, Noël Alexandre...). L'abbé de Brunau, conciliariste, développe en 1774 un nouveau plan d'études : il veut abolir la distinction entre théologie spéculative (thomisme) et théologie moraliste (casuistique) mais créer (1779) une chaire d'encyclopédie théologique

affirme : la religion est certes essentielle mais c'est à l'Etat de veiller à sa pureté, pour le bien général et sa propre tranquillité, selon Kaunitz, qui veut disposer de prêtres "fonctionnaires" de l'Etat³⁹⁷. Il dispose pour cela du droit de placet sur les actes pontificaux et de la possibilité de réformer les études théologiques. Clément est particulièrement soucieux des pratiques pavésanes : il demande à Tamburini s'il existe un plan de séminaire pour préparer les élèves au ministère : "d'où vient le ton de l'éducation si bien transmis aux trois Irlandais?"³⁹⁸. Clément établit une comparaison entre l'éducation à Pavie et l'éducation qu'il connaît.

En France, les études se font à la Sorbonne ou au séminaire de Saint-Magloire. On étudie ensuite la Tradition dans les Saintes-Ecritures, dans les oeuvres des Saint-Pères, les conciles. Alors seulement, les élèves "se font eux-mêmes une provision d'extraits de l'enseignement". La route est donc longue pour être un véritable théologien, digne d'Arnould, Nicole, Petitpied, Duguet, Boursier, d'Etemare, Gourlin...Pour l'heure, la France souffre d'une disette de sujets. "Qu'en est-il en Italie ?"

L'heure est à la réforme. Il est vrai que celle-ci s'impose à une Université, où la scolastique s'est affirmée puis sclérosée depuis le XVI^e siècle. Au milieu du XVIII^e siècle,

et insister sur l'histoire ecclésiastique. Le but est de former de bons pasteurs, ouverts aux problèmes de leur temps, nourris de science et de théologie. Le plan contient une dimension didactique et pratique : la pastorale y est primordiale, indépendante de la théologie désormais. Si le dogme en est appauvri, l'enseignement en est cependant moins casuiste et plus simple en matière liturgique. Il s'ouvre aux sciences profanes et à la piété christocentrique. Outre Pavie, les Universités italiennes de Turin (1720) et Naples (1777) sont réformées.

En 1776, Clément se félicite du "zèle de l'Impératrice reine et toute sa famille sous ce pontificat, contre le molinisme". Elle soutient chez elle les "bons livres de l'ancienne doctrine, protège en Lombardie le Père Natali, et les livres de l'Université de Pavie". Le Grand-duc "réprime la hardiesse des écrits jésuitiques, le crédit impérial soutient sûrement à Rome ce qu'il y a de mieux dans le Sacré Collège..."Ms 1297, fol 185, lettre de Clément à De Gros, 8/7/1776.

Joseph II, fils aîné de Marie-Thérèse et François 1^{er}, qui succède à son père en 1765, renforce lui le rôle des "jansénistes" et fébronianistes en libéralisant l'Université de Vienne. Il n'impose plus, comme Marie-Thérèse, le caractère catholique des professeurs mais tient à leur préparation scientifique. Dès 1782, il n'exige plus que les docteurs soient de grands zéloteurs de l'Immaculée Conception. En 1785, il ne réclame plus un serment de fidélité à la profession de foi tridentine. En 1783, le séminaire général de Vienne est mis en place, suivi par ceux d'Innsbruck, Budapest, Louvain..., Pavie. Des cours d'agronomie et de sciences naturelles y sont notamment introduits. C'est pour l'Etat le moyen de contrôler totalement l'éducation ecclésiastique mais le projet ne survivra pas à Joseph II.

³⁹⁷ cf bibliographie, Bernuzzi, Marco, *La facoltà teologica dell'Università di Pavie nel periodo della riforma 1767-97*, : Milan istituto editoriale cisalpino, la goliardica, 1982.

³⁹⁸ Ms 1291, fol 517-519, lettre de Clément à Tamburini, 20/5/1780. Songer aux échanges d'élèves que multipliaient les "jansénistes" dans toute l'Europe.

l'enseignement souffre de son morcellement entre séminaires et écoles des ordres religieux (jésuites, barnabites, somasques, lazaristes...). On néglige l'enseignement ecclésiastique en ne s'attachant qu'au savoir nécessaire pour pouvoir confesser. La théologie n'y repose que sur Saint-Thomas et la casuistique. L'Université est donc réformée : dès 1752, de nouvelles chaires sont créées par le Sénat puis Kaunitz, en 1765, prend la réforme en main pour la rendre enfin efficace. Il régule grades et fréquentation des cours, se soucie de l'équilibre entre les disciplines de théologie positive (lieux théologiques, dogmatique, recours à la Bible et à la Tradition) et les disciplines historiques (histoire ecclésiastique, institutions canoniques). Il s'attache à développer une mentalité critique et juridique, une théologie pratique et tournée vers la pastorale. En 1786 est enfin institué le séminaire général de Pavie. Saint-Thomas n'est plus à l'ordre du jour. La pente augustinienne et "janséniste" s'accroît malgré les fortes résistances des prélats de Lombardie et au sein de la Curie.

Martino Natali, piariste, est le premier des trois "jansénistes" majeurs (Natali, Tamburini, Zola) à entrer à l'Université de Pavie. Pourvu d'une chaire de théologie dogmatique (1769-1791), il explique la doctrine de saint Augustin sur la grâce et la prédestination. Bellegarde est son pourvoyeur pour maintes oeuvres "jansénistes" françaises et il est vrai que Natali est le moins politisé, le plus port-royaliste et religieux des trois. C'est un violent polémiste, en dépit de la volonté pacificatrice de Kaunitz et Firmian. Il meurt en 1791, remplacé alors par Palmieri³⁹⁹.

Pietro Tamburini incarne lui le personnage du grand savant, capable de s'adapter à tous les milieux, même s'il est surtout fameux pour ses travaux comme maître à l'Université de Pavie. S'il ne s'est pas formé dans le cercle romain de Bottari, la dégradation de la situation des jésuites l'incite, ainsi que Giuseppe Zola, à s'installer à Rome (en 1772), d'autant que l'évêque de Brescia les a écartés de leurs charges professorales en raison de leur "jansénisme". Le cardinal Marefoschi obtient pour Tamburini le poste de préfet des études du collège irlandais⁴⁰⁰, et, pour Zola, le même poste, au collège Fuccioli⁴⁰¹. Ils tiennent des conférences, généralement en la bibliothèque de Marefoschi, sur les apologistes des premiers siècles : Ignatius,

³⁹⁹ cf dans le foyer italien : Milan

⁴⁰⁰ il s'occupe de la mission de Jackson : cf ci-dessous

⁴⁰¹ Remarque : l'obtention de ces charges s'explique par l'anéantissement progressif des jésuites : on les dépouille de leurs fonctions enseignantes. cf chapitre cinq.

Tertullien...Constatant que l'extinction des jésuites ne bouleverse guère la situation religieuse à Rome, Zola préfère accepter une chaire à Pavie. Tamburini quitte également Rome, en 1778, pour Venise. Plus tard, en 1786, Tamburini mène les débats du synode de Pistoie et se félicite de la pénétration des livres port-royalistes en Lombardie. Sa foi traditionaliste mais marquée par une formation fortement philosophique, n'évoluera pas, contrairement à bien d'autres "jansénistes italiens", en combat révolutionnaire à la fin du siècle. Clément lui a adressé quelques élèves, à lui aussi.

A Pavie, en 1786, Tamburini inaugure la chaire des lieux théologiques : il introduit ses élèves à la pensée d'Opstraët et engage l'Université dans une voie plus nettement juridictionnaliste que celle prônée par Natali (dogmatique et christocentrique). Cette tendance est particulièrement sensible dans son *traité de tolérance ecclésiastique et civile*, paru en 1782. Très hostile à l'optimisme anthropocentrique des Lumières, au naturalisme, au molinisme...il n'apprécie guère, en dépit de l'appui que constitue pour lui le gouvernement, les disciplines scientifiques que ce-dernier introduit dans les études ecclésiastiques.

Zola entretient lui une correspondance avec le prince-évêque de Bressanone, celui de Zagreb et un autre de Hongrie⁴⁰². Fervent régaliste, il est en particulier l'auteur du *Dalla necessità di conservare la pubblica istruzione ecclesiastica sotto l'immediata ispezione e cura dello stato*⁴⁰³. L'Etat ne peut laisser l'instruction religieuse sous la dépendance du clergé : il doit y affirmer les justes opinions, d'autant plus qu'il est inconcevable d'imaginer séparer religion et politique. Il obtient, en 1775, une chaire d'histoire ecclésiastique. Erudit (il a fait ses études à la Quiriniana puis a enseigné au séminaire de Brescia), il est hétérodoxe en matière de morale et cherche dans l'histoire la vraie figure de l'Eglise primitive...⁴⁰⁴

En 1789, les thèses des facultés de droit et de théologie de l'Université de Pavie, en harmonie avec les *Nouvelles Ecclésiastiques* et le synode de Pistoie, sont présentes dans toute la Lombardie et l'Empire Habsbourg. Elles s'affirment notamment contre la primauté romaine et

⁴⁰² Ms 6050, fol 6, lettre de Mouton à Clément, 18/1/1790.

⁴⁰³ traduction : *De la nécessité de maintenir l'instruction ecclésiastique publique sous le contrôle direct et le regard attentif de l'Etat.*

⁴⁰⁴ On peut évoquer une ultime personnalité pavésane, en correspondance avec Clément, Alpruni, qui accède à la chaire de théologie morale de Pavie.

pour le placet royal. "L'Università Pavese è l'occhio destro di Giuseppe II", soutenu par les idées de Port-royal⁴⁰⁵. Mais la même année 1789, Tamburini annonce à Clément que "les études ne dépendent plus de Vienne, le prince n'est plus obligé de pratiquer les séminaires généraux et n'assume plus la dépense. Qu'en est-il?"⁴⁰⁶

Les propos de Clément témoignent des difficultés de la faculté : on y forme de bons ecclésiastiques mais "vos jeunes élèves y courent les plus grands risques". Dès leur sortie du séminaire, ils "perdent les qualités ecclésiastiques dans le mélange de la jeunesse de l'Université". Seuls les Hongrois (Zola est membre du collège germanique hongrois) sont soutenus par leurs supérieurs et leur évêque, alors que plusieurs évêques de Lombardie veulent abolir la faculté de Pavie⁴⁰⁷. Mouton indique lui que le zèle de ces "bons professeurs de Pavie" est moins reconnu chez eux, surtout à Milan. Le gouvernement même n'apprécie guère les polémistes. Le peuple pavésan s'agite contre eux mais "Dieu nous a délivrés de tout péril"...

Bientôt, on apprend que "la voix publique annonce l'abolition du séminaire général établi à Pavie (1791) et que l'on va rendre à chaque évêque son séminaire épiscopal. En 1792, la situation ne semble guère s'être améliorée puisque le rétablissement du "centre de la lumière exacte de l'église que constitue Pavie avec l'académie ecclésiastique où enseignent Tamburini, Palmieri, le Révérend-Père Alpruni⁴⁰⁸ n'est qu'un voeu pieux de Clément. L'épiscopat

⁴⁰⁵ Cf E Rota, historien du jansénisme lombard, cité par Vaussard, *op.cit* ; cf bibliographie.
"L'Université de Pavie fut l'oeil droit de Joseph II"

⁴⁰⁶ Ms 1291, fol 641-642, lettre de Tamburini à Clément, 6/1789.

⁴⁰⁷ Ms 1291, fol 667-668, lettre de Clément à Zola, 10/5/1790.

Ms 4984, fol 139, lettre du 20/5/1790. Mal identifiée. L'archevêque de Milan, Philippe Visconti, est particulièrement hostile aux réformes universitaires.

⁴⁰⁸ Ms 1291, fol 697-698, lettre de Clément à Alpruni, 1/5/1792, depuis Livry.

L'oratorien Vincenzo Palmieri, également correspondant de Delmare, est comme celui-ci attiré en Toscane par les personnalités de Ricci et Léopold. Né à Gênes, en 1753, il a rapidement conquis une place prédominante. Conciliant, affable, il n'a pas le sectarisme de certains de ses amis bien qu'il tienne aux mêmes principes. Stoïque, parfois un peu épicurien et toujours distant des passions politiques, il a échappé aux troubles révolutionnaires. Seule la réforme religieuse l'intéresse. Avec lui, à la différence de Delmare ou Molinelli, s'opère le divorce net entre Rome et le "jansénisme ligure", Rome étant l'ennemi. Palmieri s'est donc voulu le théologien du régéralisme autrichien et plus tard accepte l'idée de Constitution Civile du Clergé, sans toutefois adhérer à la Révolution française. Il quitte Gênes pour la Toscane en cédant à la demande du Grand-Duc et de Ricci, inquiets des persécutions qu'il y encourait à la suite du synode de Pistoie. Il obtient alors une chaire d'histoire ecclésiastique à Pise (occupée jadis par Berti). Lorsque le vent tourne, après le règne de Leopold, il obtient la place de Natali à Pavie, en 1792. Il démissionne à l'arrivée des Français, du fait de son attachement à l'Autriche, et se retire à Gênes.

reprend toute son influence sous François 1^{er}⁴⁰⁹ en 1794, sur demande de Pie VI, Tamburini et Zola sont écartés. En 1797, la faculté de théologie est supprimée, subissant le sort des facultés françaises (15/9/1793).

L'importance de Pavie vient en partie de son rayonnement extérieur : on a su développer une intense activité éditoriale, traduire, éditer, correspondre avec l'imprimeur de Pistoie Brocoli, échanger des livres avec d'autres villes toscanes et Utrecht, développer toute une littérature polémique. Ce dynamisme de la plume provient en partie de ce que le gouvernement ait retiré, en 1768 la censure à l'Inquisition, à la Curie et au Sénat, la confiant à une députation des études et à des censeurs théologiques et politiques... Dès 1769, le censeur de Pavie est un professeur de théologie (Natali entre 1773-1791, puis Tamburini, Zola, Palmieri, Alpruni).

Pistoie.

Le siège épiscopal de Pistoie semble bien minuscule comparé au centre pavésan et à son Université séculaire. Pourtant, placé sous la protection du grand-duc⁴¹⁰ Pietro Leopoldo, quitte à paraître un "fonctionnaire du grand-duc" (selon Jemolo), Scipione de'Ricci constitue une figure fondamentale du "jansénisme italien". Certes, Ricci est un personnage beaucoup plus modeste que Tamburini mais sa naissance patricienne (1741, Florence), qui lui ouvre la porte de l'épiscopat, lui permet de ce fait une action à l'échelle de l'Italie.

Son dévouement au grand-duc explique son attitude envers le pape. Il exprime,

⁴⁰⁹ 1708-1765, duc de Lorraine en 1729 puis époux de Marie-Thérèse, fille de l'Empereur Charles VI et héritière du trône d'Autriche par la pragmatique sanction, 1713. François est élu Empereur à la mort de Charles VI et laisse régner sa femme.

⁴¹⁰ Le grand-duc (1765) semble certes une copie un peu pâle de son frère, dont il ne possède ni l'intelligence, ni la ténacité, mais son zèle constitue un atout pour Pistoie. Le souverain méprise particulièrement l'autorité pontificale et décèle dans les desseins de Ricci de quoi épancher son désir de régulation absolue de la vie publique et privée de ses sujets ; son désir d'attirer l'attention de l'Europe sur lui...

Ricci réaffirme dans ses *lettres pastorales* les droits du souverain sur le mariage...mais le projet de cet évêque "janséniste" nuit de plus en plus à l'expression du régéralisme. Le grand-duc admet la diffusion gratuite des *Réflexions morales* de Quesnel, *l'Exposition* de Mésenguy, les ouvrages de Racine et Fleury, le *Cours de théologie morale* de Tamburini mais les projets irréalistes de Ricci constituent une menace de schisme pour l'Eglise de Toscane, ce que le grand-duc ne peut guère avaliser. Les actes du synode dénoncent les hérétiques, les novateurs (Hardouin, Berruyer)...mais un souverain peut-il ainsi écartier toute une partie de ses sujets?

quitte à être insolent, une véritable aversion envers Rome et se sent solidaire des Machiavelli, Sarpi, des gallicans, des évêques fébronien de Joseph II...soit de tous ceux qui ont partagé et partagent cet anti-ultramontanisme virulent. Le pape n'a selon lui que le simple titre de premier des vicaires du Christ. Son pouvoir ne doit pas se dégrader en despotisme : "l'unità della Chiesa deriva dall'ordine e dall'armonia di tutte le parti"⁴¹¹... Ricci n'est certes pas soumis à son souverain au point d'admettre des instants de relâchement dans la discipline religieuse...mais toute difficulté avec le pape ou un autre évêque aboutit à un recours au grand-duc. Le grand-duc intervient finalement dans la gestion même du diocèse.

Son "jansénisme" s'élabore à Rome, où il se rend à l'âge de quinze ans (en 1757), pour étudier au séminaire jésuite. Son entourage et le général Lorenzo Ricci, son lointain parent, le dissuadent toutefois de devenir jésuite. Il fréquente alors l'Archetto (Bottari, les oratoriens de la "chiesa nuova" et plus tard, en 1780, les Romains Giorgi et Vasquez), Foggini étant un ami personnel de sa famille, à Florence. Les deux hommes entretiendront cette relation. Licencié en droit à Pise, il regagne Florence comme coadjuteur d'un oncle. Il y fréquente particulièrement les moines de Cassino, suit un cours de théologie augustinienne, de l'abbé della Torre. Il devient auditeur à la Nonciature où il subit l'influence de Filippo Martini, vieux chanoine "janséniste", qui avait eu des relations avec les appelants français puis un séjour napolitain est l'occasion pour lui de rencontrer Andrea Serrao.

Poursuivant cette longue carrière ecclésiastique, il devient vicaire général de l'archevêque de Florence. Il semble déjà en relation avec Bellegarde et Clément. Il fait accepter par son archevêque une traduction italienne du catéchisme de Colbert, par lequel le grand-duc souhaite remplacer le catéchisme de Bellarmin. Sa fortune lui permet d'imprimer en Italie maintes oeuvres traduites du français (Mésenguy...). Il souscrit à l'édition des oeuvres d'Arnauld, de Bellegarde, dès 1774, réclame aussi *Le traité de la grâce*, de Gourlin (1775), les *Lettres pastorales* de Fitzjames... Lorsqu'il est évêque de Pistoie, en 1780, Ricci adopte le catéchisme simplifié, pour les enfants, de Montazet, archevêque de Lyon, mais il ne se contente plus de références et élabore sa propre oeuvre...

⁴¹¹ Traduction : "l'unité de l'Eglise dérive de l'ordre et de l'harmonie de toutes ses parties"

Ricci connaît lui-même un grand succès par sa pastorale sur l'instruction religieuse : l'oeuvre est traduite par Kaunitz, en allemand, et Joseph II l'envoie à tous les évêques de l'Empire. Qu'en est-il concrètement ? Ricci semble vouloir appliquer un "jansénisme" des plus rigoureux, utopiste, faisant fi des traditions des fidèles en matière de pratique sacramentaire (Ricci prône l'ancien usage selon lequel l'extrême onction précède le viatique), de récitation des prières, de jeûne et d'abstinence pendant le Carême... Les fidèles doivent lire quotidiennement les Ecritures, écarter la scolastique, le probabilisme, le laxisme, Bellarmin. "Nos peuples sont bien peu instruits de la Religion", déclare Ricci à Clément. "Les églises sont trop petites et mal structurées, l'administration des sacrements des grands couvents des religieux" s'opère dans la précipitation. "Les curés sont négligés et ne font pas valoir leurs droits", ils vivent dans l'indiscipline et le manque d'instruction ». Le souverain a cependant pris de bonnes décisions contre un tel désordre mais du temps est nécessaire pour obtenir des résultats⁴¹². La dévotion au Sacré Coeur est particulièrement honnie. Ricci oppose la même rigidité, le même mépris, à tous ses contradicteurs et finit par coaliser contre lui jésuites et dominicains, prélats ultramontains et ministres du grand-duc !

Son grand projet est de réformer à partir de Pistoie toute l'Eglise, en faisant accepter la théologie de saint Augustin comme unique doctrine et en luttant pour des questions jugées risibles par un XVIIIe siècle libertin et philosophe. Mais il ne comprend pas l'absurdité de sa démarche. Il établit son propre bréviaire, refusant celui de Rome ; il défend, au nom des droits du souverain, la législation nouvelle du grand-duc qui place les réguliers sous la férule des évêques. Il bouleverse la tradition de célébration de la messe : "un dimanche où [les cinq ou six prêtres présents auprès de l'évêque de Pistoie] avaient dit leur messe, j'ai proposé [Delmare, narre cette "grande révolution" qui a eu l'assentiment de Ricci⁴¹³] qu'au lieu de multiplier les choses, les messes privées, on célébrât "unitamente", sur le même autel, comme dans l'antiquité ou comme dans l'Eglise grecque et selon Jésus-Christ. Toutefois, Clément a la lucidité de penser qu'une telle "concélébration peut effaroucher". Elle induit la "coparticipation aux deux espèces" : si le prêtre comme la victime sont présents, il faut les deux espèces, s'il n'y a que le fidèle, une seule espèce

⁴¹² Ms 1292, fol 199, lettre de Ricci à Clément, 26/2/1784.

⁴¹³ Ms 1292, fol 186-187, lettre de Delmare à Clément, non datée (1783 ?)

Ms 1292, fol 190, lettre de Clément à Delmare, 25/11/1783

suffit à procurer le corps et l'âme de Jésus-Christ. (Clément se réfère là à Duguet).

L'aboutissement de la réflexion religieuse de Ricci, est le synode de Pistoie, tenu du 18 au 28 septembre 1786. Les grands acteurs de ce synode sont Tamburini et Palmieri mais le synode ne fait guère preuve d'originalité doctrinale⁴¹⁴. Il constitue surtout un prodigieux défi lancé à l'autorité pontificale par un simple évêque, soutenu par son souverain. Quelle est alors l'attitude de Ricci envers le bas-clergé et les laïcs ? Il ne désavoue pas leurs droits, il dit même aux fidèles d'exercer un contrôle sur leurs pasteurs et de les fuir s'ils sont flatteurs, vicaires du diable..., mais il est manifeste que les paroissiens refusant de souscrire à ses décrets synodaux rencontrent des difficultés...Lorsqu'il est question de réunir l'assemblée des évêques de Toscane, (1787) majoritairement fidèles au pape, il suggère au grand-duc d'imposer un certain nombre de paroissiens régalistes aux évêques...Il s'affirme alors comme premier évêque et docteur officiel de l'Etat.

Clément juge très favorablement le synode de Pistoie : c'est selon lui "le retour des vérités de tout genre, qui étaient opprimées par l'ignorance et l'asservissement et la domination romaine". On a attaqué vainement ce synode, "le trait de l'union [le synode] n'en est que plus vif.[...]On parle de synodes, de conciles provinciaux, de concile national, même en France". Que la nation s'y prépare comme l'ont fait les gens de Pistoie, par l'étude de la saine doctrine, songe Clément, qui affirme que malgré le Formulaire et *Unigenitus*, "le bon sens, les maximes les plus essentielles, l'expérience des disputes passées, décideront l'assemblée à abolir l'autorité de décrets aussi infâmes". Le synode de Pistoie semble avoir renouvelé la confiance de

⁴¹⁴ On y raffirme la réflexion "janséniste" sur la grâce et la prédestination (la grâce est donnée gratuitement aux prédestinés), on prône la participation des fidèles au sacrifice eucharistique, on tient pour suspectes les conversions rapides et l'on conseille donc une profonde pénitence. Le décret sur les prières reprend une idée pascalienne : on ne peut prier directement, du fait du péché originel (Dieu n'écoute plus les hommes) : la médiation de Jésus Christ est désormais nécessaire Le synode accepte aussi les propositions de l'assemblée du clergé de France de 1682, les articles de Louvain de 1677, les douze articles de Noailles à Benoît XIII (abrégé de doctrine antimoliniste). cf chapitre quatre.

Le 28/8/1794, la doctrine de Pistoie est condamnée par Rome (bulle *Auctorem Fidei*), bien que le grand-duc ait modéré, par prudence, certains décrets du synode. L'aspect tardif de cette condamnation s'explique seulement par la crainte, à Rome, de rompre avec la Toscane alors même que le grand-duc avait déjà expulsé le nonce et rappelé son ministre de Rome. La bulle n'est reçue ni en Autriche, ni en Toscane, ni en Savoie, ni à Venise, ni à Milan, ni en Espagne, ni au Portugal.

l'abbé du Tremblay⁴¹⁵.

Référence essentielle pour Clément, c'est Ricci qui reconnaît la licéité⁴¹⁶ de la Constitution Civile du Clergé, dès 1791, après consultation de Clément de Barville, parent de Clément. Jemolo pense cependant qu'il a une vision déformée de la Révolution et de sa législation religieuse : Ricci considère en effet qu'on ne peut diviser l'Eglise de Dieu et mettre en cause l'obéissance légitime au souverain, mais il ne s'aperçoit pas de l'esprit du siècle. Replié sur son cercle d'amis, il ne se doute guère que les controverses théologiques et le "jansénisme" rigoriste ne suscitent que mépris parmi les milieux d'avenir.

Ricci se démet à cette époque (3/6/1791) de son siège épiscopal car le pouvoir ducal, trop accablé de grandes affaires, ne peut plus le protéger de la réaction (des paysans, à Prato et à Pistoie, se sont révoltés dès 1790, suite à la destruction d'un autel dont on accuse Ricci. Astorri y voit lui la manoeuvre de "prêtres romains"⁴¹⁷...). Ricci se retire à Florence. La Révolution est un temps d'échec⁴¹⁸ pour lui mais il demeure en relation avec le clergé constitutionnel. En 1799, la prison fait de Ricci un homme doux, soumis. Il obéira désormais : il admet la bulle *Auctorem Fidei* pour échapper à la prison romaine, plus tard, il flatte Napoléon : "principe illuminato e beneficio datoci dalla misericordia del Signore per curare le piaghe della Chiesa e degli Stati"⁴¹⁹. Ses idées n'ont toutefois pas changé, le doute ne l'a pas envahi. Il

⁴¹⁵ Ms 1291, fol. 635-636, lettre de Clément à Ricci, 20/6/1789

⁴¹⁶ Cette licéité repose sur deux constats : la Constitution permet à l'ordinant de conférer une mission légitime et agit au nom de l'Eglise catholique. En outre, c'est moins le pape que la chancellerie romaine qui a condamné ce texte. L'Eglise universelle n'a nullement consenti à une telle décision.

⁴¹⁷ Ms 1300, fol 170, lettre d'Astorri à Clément, 18/6/1790, Astorri explique que les paysans ont coutume de venir travailler (labours, pâturage) à Rome pendant l'hiver...

⁴¹⁸ Echec, car Ricci voit ses réformes brisées par son successeur, monsieur Falchi, qui "refuse d'ordonner les bons sujets", qu'il juge dépourvus de la confiance du peuple. Il place des « vicieux, ignorants et turbulents" mais non "jansénistes". On condamne à deux mois de retraite en monastère des curés et chanoines respectables" pour avoir dit le canon de la messe à voix intelligible ou distribué la communion au peuple aussitôt après celle du prêche. Le recours au souverain est fermé contre de telles injustices". Ms 6050, fol50, lettre de Mouton (semble-t-il) à Clément, 17/12/1792.

⁴¹⁹ Cf Jemolo, *op.cit.* bibliographie ; "prince éclairé et bienfaisant, qui nous est donné par la miséricorde du Seigneur afin de soigner les plaies de l'Eglise et des Etats".

souhaite une Eglise purifiée de toute superstition, intellectualisée. Il rêve d'un clergé cultivé et désintéressé, d'un laïc dévoué et fervent. Mais ce qui est concevable localement peut-il s'appliquer à tous les hommes, universellement? En outre, tout l'édifice repose, pour Ricci, sur le pouvoir temporel, par définition instable, variant au gré des personnalités des princes. Il meurt en 1810.

Milan.

L'année 1782 apporte maintes nouvelles de Milan, l'Empereur semble vouloir détruire les ordres réguliers, les réduisant en trois classes : les ordres monastiques, dotés d'un seul chef et du même habit ; la classe des "Berettanti" (barnabites⁴²⁰, écoles Pies...), dotés d'un seul chef et du même habit ; les ordres mendiants, également dotés du même habit et d'un seul chef. Ceux qui refusent l'édit doivent quitter les Etats de la Maison d'Autriche. Massa est assez sévère envers cette décision impériale : le souverain semble davantage souhaiter récompenser ses officiers de guerre par les revenus des monastères... que le bien de la Religion ou de l'Etat⁴²¹.

En République génoise :

Le cas du génois Delmare est étudié à "Sienne", on se concentrera ici sur la personnalité de Degola. Eustache Degola, prêtre de Gênes, (1761-1826), devient curé de la paroisse de Voltri en 1792. En 1796, il est docteur en théologie à Pise et entre en relation personnelle avec Grégoire. Il couvre largement les travaux du synode de Pistoie dans son journal et soutient des idées proches du figurisme⁴²². Il dispose d'appuis au sein de la commission législative établie en Italie par le Directoire et accepte la constitution démocratique de la république ligurienne, soit le renoncement à la puissance foncière ecclésiastique, l'abolition des titres honorifiques entre prêtres, le développement de la gratuité dans l'administration des sacrements. La question de la liberté des cultes est toutefois plus délicate à admettre. De plus, la situation politique est instable : l'été 1799 voit le retour des Autrichiens...Mais les liens perdurent

⁴²⁰ Parmi eux se trouve un correspondant de Clément, le barnabite Francesco Alpruni : un temps professeur à Pavie, il s'est illustré, comme Delmare, dans la lutte contre Marie Alacoque.

⁴²¹ Ms 1298, fol 122 et fol 129-130, lettres de Massa à Clément, 28/8/1782, 2/12/1782

⁴²² cf chapitre trois.

avec la France : Degola assiste au second concile national de France, en 1801, en compagnie d'un chanoine, Bergancini.

Clément le connaît assez indirectement (Degola correspond avec Mouton et connaît bien Grégoire) mais apprécie ses idées sur le mariage, reconnu comme sacrement institué par Jésus-Christ. Le thème faisait question mais est clarifié par Degola, dans son projet de catéchisme pour l'Espagne. Le mariage y est considéré comme "un acte et contrat civil par lequel l'homme et la femme s'engagent à former une union perpétuelle entre eux et pour l'éducation de leurs enfants. Le Christ a établi un signe de sa grâce pour la sanctification de cette union légitime⁴²³. Degola est également un important vulgarisateur du "jansénisme" en Italie, alliant ses idées religieuses à un combat politique contre l'oligarchie génoise. Il travaille notamment avec le père Assarotti, fondateur en 1804 d'un Institut des sourds-muets.

Piémont-Savoie :

L'abbé Berta, préfet de la bibliothèque royale de Turin, est considéré comme un homme éclairé, bon censeur des livres, par Clément, qui l'a rencontré en 1758. Clément connaît également de Turin son archevêque, le cardinal Carlo Vittorio Amedeo delle Lanze, grand aumônier de Sardaigne. Versatile mais très anti-jésuite, Clément évoque sa retraite, en 1758, à regret. Le cardinal a obtenu la correspondance de Clément grâce au marquis Carracioli et s'en réjouit : il sera ainsi "exactement instruit des affaires de l'Eglise en France et des ouvrages théologiques qui y paraissent et [susceptible de] s'entretenir longtemps avec un abbé des maux de l'Eglise en général et de tout ce qui peut avoir rapport à la religion". Des Lances se plaint particulièrement des progrès du matérialisme⁴²⁴. Il se dit également hostile aux convulsions mais souhaite s'en instruire.

L'abbé Nissia, qui correspond aussi avec du Coudray, semble l'intermédiaire entre Clément et "son éminence" des Lances, dont il est le grand-vicaire. Il évoque l'affaire génoise (conflits territoriaux) et : "tout s'est rompu. Nul accord n'est possible sur cette affaire des

⁴²³ Ms 6050, fol 74, note de Clément

⁴²⁴ Ms 4987, fol 33-34, lettre de Des Lances à Clément, 12/3/1757, Turin.

Des lances ou delle Lanze ; Nissia ou Nisica [sic]. Sur les convulsions, cf chapitre quatre.

limites. Nous avons renoncé à nos droits sur Plaisance, contre une compensation promise par les Cours intéressées. Nous visons à Finale ou à un terrain qui nous conduise de chez nous à la mer. L'Espagne croit pouvoir reprendre Finale, sans rien donner aux génois, car ceux-ci ont pris les "magazzini" (entrepôts) qui se trouvaient dans Finale qui appartenaient à l'Espagne. On ignore comment cela finira."⁴²⁵

La correspondance de Clément avec l'évêque Jean-Baptiste de Pignerol prend sa source dans le premier XVIII^e siècle, puisque ce prélat correspondait avec Caylus, "dont les rares vertus et la profonde doctrine me serviront bientôt de condamnation, si elles ne m'avaient pas inspiré le désir de l'imiter". Il informe Clément de la situation des différents sièges qui l'entourent : regrettant la mort de monsieur d'Asti, avec lequel il avait tenté d'éclairer monsieur de Saluces, "évêque livré à des docteurs à présent proscrits [et qui s'était] laissé séduire au point de publier lui-même un avis aux confesseurs, d'après les principes détestables, [...] la doctrine pelagienne et l'enseignement d'une morale favorable à la concupiscence". Le siège de Saluces est actuellement occupé par un évêque qui agit d'après les bons principes et "arrache l'ivraie que les faux docteurs avaient semée dans cette vigne du seigneur". Le siège de Tarentaise est lui occupé par l'ami et parent de Jean-Baptiste de Pignerol, monsieur de Montfalcon, qui a longtemps oeuvré auprès de monsieur d'Asti.

La conception épiscopale de Jean-Baptiste semble assez communautaire, faite de concertation entre évêques, comme chez Ricci⁴²⁶. L'évêque est cependant en difficulté, se décrit comme "un vieillard chargé de quarante ans d'épiscopat" et contesté. Or, son procès est évoqué au Parlement de Paris et le rapport en est confié à monsieur de Saint-Vincent. Par conséquent, JB de Pignerol demande à Clément de remettre une lettre d'hommage à Saint-Vincent, de sa part. L'orage est venu de ces "faux docteurs" que dénonce l'évêque ; en vain, puisque le soutien de quelques prélats italiens n'y met pas un terme.

En République de Venise:

⁴²⁵ Ms 4987, fol 102-103, lettre de Nissia à Clément, 14/4/1759, Turin.

⁴²⁶ Ms 4987, fol 176, lettre de JB de Pignerol à Clément, 15/4/1788, cf chapitre quatre et ci-dessus.
Ms 4987, fol 174-175, lettre de JB de Pignerol à Clément, 26/2/1788

Le Révérend Père Joseph Marie Pujati, de Saint-Paul de Bergame, est le principal interlocuteur vénitien de Clément. Né à Polcenigo, ce somasque fut pendant sept années professeur au Clementino. En 1786, Pujati ouvre une chaire d'écriture Sainte à l'Université de Padoue : c'est l'occasion pour Clément de lui prodiguer maints conseils théologiques⁴²⁷. Pendant la Révolution et l'Empire, il se réfugie au couvent de son ordre.

Selon Clément, Pujati est "moins avancé dans les maux" que ne l'est l'Eglise de France⁴²⁸ : il dispose de "bons livres" pour ses fidèles (Duguet, Nicole, le Gros), de bons théologiens (les Patuzzi, Fra Paolo..., de la République de Venise) anti-ultramontains. Par l'intermédiaire du comte de Gros, Clément fait d'ailleurs pression sur "votre magistrat" pour qu'il évite l'introduction à Venise des "disputes jésuitiques". Mais Pujati est convaincu lui de la montée de l'incrédulité à Venise...L'évêque de Bergame est un despote abandonné au jésuitisme : il a succédé à un "monaco nostro", a introduit la messe que refusait son prédécesseur...⁴²⁹ Pujati participe à l'entreprise des *Nouvelles Ecclésiastiques* et s'inspire beaucoup de la pensée de Ricci, des idées sur la conversion des juifs, et s'intéresse beaucoup à l'enseignement.

Clément dispose d'autres liens, indirects cette fois, avec la République : Mouton est en relation avec le père abbé de Saint-Georges de Venise et le père Vénier, bénédictin de Venise. Celui-ci a failli devenir évêque de Vérone mais un jésuite a obtenu le bénéfice et les exjésuites ont répandu à Rome un libelle le traitant de "janséniste"⁴³⁰.

Ce foyer italien s'avère donc particulièrement fourni et varié : l'écart social est grand entre le riche Degola et le pauvre Natali, entre tel cardinal en faveur à Rome et un modeste moine...Toute la richesse de cette correspondance est d'offrir cette vaste palette que Clément a parcourue à deux reprises...

⁴²⁷ Cf annexes : l'ouverture d'une chaire d'Ecriture sainte.

⁴²⁸ Ms 1291, fol 751-753 ,15/3/1779: "nous en sommes à la paix des barbares", dit Clément, en référence à l'abbé Pucelle, conseiller-clerc au Parlement de Paris. C'est la paix, mais tout est ravagé.

⁴²⁹ Ms 1291, fol 765-770, lettre de Pujati à Clément, 27/5/1780. Sur les *Nouvelles Ecclésiastiques*, cf chapitre trois. Pujati lutte particulièrement contre la dévotion du sacré coeur et contre les Francs-Maçons (cf chapitre cinq). Sur le figurisme : chapitre quatre.

⁴³⁰ Ms 6050, fol 7, lettre de Mouton à Clément, 5/1/1790

4. LES VOYAGES D'ITALIE ⁴³¹:

Clément désigne clairement la correspondance que Caylus lui a conseillé d'entretenir à Rome avec Bottari et des Lances comme le prélude de son voyage à Rome de 1758. Il profite alors d'une période d'accalmie au sein du diocèse d'Auxerre pour songer à l'Italie, d'autant que des ennuis de santé l'encouragent au repos. Comme pour le voyage d'Espagne⁴³², Clément s'arme de lettres de recommandations (du duc de Mortemart pour l'évêque de Laon, de Fitzjames pour l'ambassadeur...), de passe-ports.

Il demande à Grandchamps, désireux de préparer son périple, un mémoire sur le voyage d'Italie. Il ne s'agira pas d'un voyage d'esthète oisif : Grandchamps rédige le mémoire "sans s'arrêter aux beautés de la nature ou de l'art". Le but de cette préparation est en revanche d'insister "sur la Religion, les cardinaux, leur caractère, le déroulement du dernier conclave"⁴³³. Le rédacteur indique cependant que "Rome, par son enceinte, est aussi grande que Paris, mais dépeuplée. Elle possède quelque quinze milles hommes, et des restes des plus curieux : le Panthéon, le Colisée. Saint Ignace y a été martyrisé. Tite occupa trente mille juifs à le bâtir". Rome contient également la "prison où Saint-Pierre a été enfermé".

Bientôt, l'intérêt du rédacteur se concentre sur la situation religieuse de la ville : on découvre ainsi successivement Rezzonico, Archinto, Passionèi- jugé trop revêche-, Spinelli -à la doctrine saine même s'il fut hostile aux anticonstitutionnaires de la nonciature de Bruxelles, dans un premier temps-. Grandchamps évoque également Tamburini, "un saint, humble, doux, affable. C'est le fils d'un conseiller de Modène. Il est désintéressé, parfaitement augustinien. De formation bénédictine, il a gardé les moeurs de son ordre et donne tout aux pauvres, n'a pas de domestiques sinon par bienséance. Il possède pour toute argenterie un calice. C'est à présent un grand théologien, inflexible sur les questions de conscience"⁴³⁴.

⁴³¹ Ces voyages, de même que celui d'Espagne, visent à "solliciter le moyen par lequel la cour de France et les personnes instruites désiraient procurer l'extinction des divisions, et une paix stable dans l'Eglise".

⁴³² cf chapitre trois.

⁴³³ Ms 1293, fol 8-16. Grandchamps

⁴³⁴ Ms 1293, fol.8-16. Grandchamps

Grandchamps annonce que le choix des cardinaux s'est porté sur Rezzonico⁴³⁵ puis décrit la cérémonie : une fois élu, le cardinal diacre paraît sur le balcon de Saint-Pierre, parle au peuple. Le canon du chateau Saint-Ange retentit pour alerter la ville : "tous accourent". On pille les cellules du conclave. On joue de la musique. "Le pape paraît en chape et mitre avec sa garde suisse". Vivat. Le pape bénit ; on chante un *te deum*. Les cardinaux lui baisent les pieds et les mains : c'est la cérémonie de l'adoration. Puis, le pape est conduit, dans une litière, au palais du Vatican, où il demeure jusqu'au 17 juillet. Le 16, il célèbre la messe, le 17, il part pour son séjour pontifical de Monte Cavallo.

Si le pape laisse quelques espoirs, par ses faveurs pour l'Oratoire, sa fermeté de moeurs, ses liens avec des Lances et Spinelli, la prélature est elle dévouée aux jésuites...

Clément parle lui même avec enthousiasme de son voyage : il se félicite du bon accueil que lui ont fait Cerati à Pise, Niccolini à Florence, même s'il regrette que celui-ci tienne beaucoup au Formulaire et "pense que l'Eglise de Hollande n'est qu'une mission". De Gros et Bottari, à Rome, lui ont fait un semblable accueil, et la visite, grâce à Foggini, du "magnifique vaisseau, fort riche en manuscrits", que constitue la bibliothèque Vaticane, a réjoui Clément⁴³⁶. La France obtient de Clément XIII, grâce aux démarches de l'abbé, la promesse d'une exposition de doctrine pour clore les contestations sur la grâce. Mais la mort du cardinal d'Archinto va ruiner cet espoir.

En octobre 1769, Clément annonce à Bottari son second voyage en Italie, pour raison de santé et car la résidence ne lui est plus imposée par ses charges ecclésiastiques⁴³⁷. Il prévoit de passer par Gênes et Venise, omises en 1758 ; il pense revoir Naples⁴³⁸. Il dispose des

⁴³⁵ Benoît XIV vient de mourir.

⁴³⁶ Ms 1293, fol 115-116, lettre de Clément 16/1/1760

⁴³⁷ Ms 6050, notes sur la vie de Clément.

Comme en 1758, il s'agit de "faire cesser les troubles causés par les décrets indéterminés de Rome" et de profiter de l'avènement d'un nouveau pontife, Clément XIV. Clément a conféré à Neuville, en 1769, avec l'Averdy, ancien conseiller au Parlement de Paris, ministre chargé par le roi de négocier avec Rome une paix générale dans l'Eglise. cf chapitre quatre sur l'exposition de doctrine. L'Averdy est connu pour son érudition et son engagement dans le procès des jésuites. Militant, homme de bonnes moeurs, c'est un parlementaire guère destiné au pouvoir du fait de son manque de réalisme, de son ingénuité et de son humilité excessive.

⁴³⁸ Ms 1293, fol 22, lettre de Clément à Bottari, 2/10/1769

permissions nécessaires fournies par les bureaux du duc de Choiseul⁴³⁹, sur demande de son frère, et ne tient pas compte des alarmes de Vasquez, qui le dissuade de venir tant que l'affaire de la suppression des jésuites n'est pas terminée afin de préserver toutes les chances de résoudre l'affaire de Hollande (mais le zèle de Clément n'écoute pas toujours la voix de la prudence⁴⁴⁰). Le but du voyage est aussi de solliciter du pape, comme à chaque voyage que Clément entreprend, un exposé doctrinal. Le projet est connu de l'entourage pontifical grâce à Giorgi et Marefoschi⁴⁴¹, secrétaire de la propagande⁴⁴². Clément le communique aussi à Simioli et à Gourlin. Il s'agit d'un texte de l'archevêque de Lyon, inspiré lui d'un travail de Boursier.

Clément quitte Paris en octobre 1769, il fait étape auprès de Robert de Saint-Vincent et Lambert, à Montargis, comprend, à Marseille (où des lettres l'attendent), que son voyage suscite des inquiétudes. Il part malgré tout, en felouque, longeant avec peine la côte jusqu'à Gênes, Pise...Entre novembre 1769 et mai 1770, il séjourne à Rome, où il se réjouit de l'accueil de Bernis : en fait, celui-ci est méfiant et ne le reçoit pas ouvertement. En mai, il quitte Rome pour séjourner huit mois à Naples.

Il loge dans le monastère des chanoines réguliers du Saint-Sauveur, à San Aniello, et se dit singulièrement surpris par Naples : "autant de vie et de mouvement dans ce lieu, de naturel et de liberté d'esprit, et de pureté et de douceur dans l'air, que d'inertie et d'indigence, [...] d'inquiète suspicion dans les caractères, de dur enfin et de malsain, dans le pays que je quittais". Bottari l'a recommandé auprès de son ami Tanucci, Sersale,...Il rencontre aussi l'ambassadeur de France Choiseul-Praslin⁴⁴³ et le consul de France Astier⁴⁴⁴. Il s'entretient de

⁴³⁹ Lorrain, aîné de cinq enfants, Etienne François de Stainville, est ambassadeur à Rome en 1753 (il s'entend avec Benoît XIV sur la question des billets de confession, à Vienne en 1756, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères en 1758 puis à la guerre et à la marine, il a réorganisé la défense française après 1763 mais est disgracié en 1770. Il a dans sa sphère d'influence un Monclar... (Riper de Monclar, procureur général au Parlement d'Aix, instigateur de nombreux troubles parlementaires et gouvernementaux aux dires de Michel Antoine, en compagnie de l'avocat général Le Blanc de Castillon. Ils intriguèrent particulièrement lors de l'affaire des billets de confession. Riper a notamment soutenu l'idée de tolérance civile des protestants)

⁴⁴⁰ Ms 1290, fol 14, lettre du Révérend Père à Clément, 27/9/1769.

⁴⁴¹ Remarque : Clément avait déjà eu recours à ce cardinal afin d'obtenir le silence de la Cour de Rome en faveur des actes du concile d'Utrecht.

Ms 1293, fol 174, lettre de Clément à Marefoschi, 22/12/1763

⁴⁴² Marefoschi est le premier prélat élevé à la dignité cardinalice par Clément XIV.

⁴⁴³ César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, 1712-1785, diplomate, ambassadeur extraordinaire en 1756, plénipotentiaire au congrès d'Augsbourg en 1761, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères en 1763, à la marine en

l'affaire de Hollande et de l'exposition de doctrine avec Simioli...

Mais, de retour à Rome, il y retrouve des jésuites heureux de l'affaiblissement des parlements en France⁴⁴⁵ et un pape toujours indécis sur la question de l'extinction des jésuites... : Clément préfère quitter la ville sainte après avoir présenté son exposition au cardinal Marefoschi.

Le voyage italien de 1769-1770 semble, en outre, finir aussi mal que celui de 1768 en Espagne, pour la même raison : le zèle imprudent de Clément. Une lettre, en partie codée, dite "copie de la lettre de Ferdinandi"⁴⁴⁶ en témoigne:

un certain abbé C [Clément], ch. d'A [chanoine d'Auxerre], est venu ici pour voyage de santé puis, avec F [Ferdinandi, sans doute], a fait des démarches très imprudentes au sujet de votre grande affaire. Le secret est gardé entre le S P [Saint-Père], vous, Marc. et moi, [c'est là une condition de la réussite]. Les deux hommes ont fait une erreur et le danger est d'ébruiter l'affaire et en détourner le pape. [ce-dernier n'a pas voulu écouter l'abbé F. On doit sanctionner] ces deux impudents promoteurs de la foi. L'abbé C a été chassé de Rome, sur ordre du car. de B [cardinal de Bernis]. L'évènement a donc été nuisible pour notre cause, qui n'exige ni procureur, ni théologien.

Cette lettre révèle nombre de tensions au sein même des défenseurs de la "saine doctrine", bien que le mystère demeure quant au destinataire de la lettre (s'agit-il de l'archevêque d'Utrecht ?).

IV/ LE FOYER FRANCAIS :

Sans développer autant l'analyse de ce foyer dont on approche l'histoire, les pratiques, la théologie, à travers Clément, on peut observer combien le "jansénisme" est

1766, il est disgrâcié, comme son cousin, en 1770.

⁴⁴⁴ Si le consul est un personnage plus secondaire que l'ambassadeur, dont l'exemple de Bernis révèle toutes les facettes, il protège les marchands, applique les règles du commerce et de la navigation, permet aux marchands d'éviter la justice locale,...d'où son importance pour qui veut échanger livres et courriers par voie d'eau (moins chère)...

⁴⁴⁵ Cf chapitre cinq.

⁴⁴⁶ Ms 1290, fol 115-116, 8/1770. Ferdinandi est l'agent des prélats de Hollande à Rome.

minoritaire en France (à peine 5% du clergé). Il se localise essentiellement dans le diocèse de Paris, les diocèses du Bassin Parisien, proches de la capitale. Le nombre de gradués en théologie et de membres d'ordres ou congrégations religieux y est remarquable (mauristes, oratoriens...). On peut évoquer à présent les correspondants français de l'abbé en observant toutefois que Clément devait entretenir des liens quotidiens mais oraux avec des personnages importants, en particulier à Paris, qui ne peuvent apparaître dans sa correspondance. Bellegarde le dit notamment "voisin" de Maulrot et de Camus⁴⁴⁷.

A Paris, Clément côtoie essentiellement des officiers et des hommes d'Eglise.

En plus de ses propres parents, Clément connaît l'officier Nicolas Tronçon du Coudray, conseiller au Châtelet, qui l'informe notamment des évolutions de l'affaire de Bretagne⁴⁴⁸ (comme le font Gurtler et Bazille), recopiant même tel arrêt du Parlement..⁴⁴⁹ Robert de Saint-Vincent (1725-1799), conseiller à la grand'chambre du Parlement de Paris, correspond également avec l'abbé. En 1787, c'est lui qui prononce le discours qui engage le Parlement vers l'édit de tolérance pour les protestants.

Bernard Lambert (1738-1813), marié, en correspondance avec Bellegarde...⁴⁵⁰ est quant à lui maître des requêtes. Il est aussi dans la confiance des *Nouvelles Ecclésiastiques* : il évoque une "pièce"⁴⁵¹ que lui confie Clément et dont il ne critique que "la dernière ligne, trop tranchée et sans explication". A-t-elle été corrigée par un éditeur ? Lambert suggère de clarifier le texte de cet "article".

Clément entretient aussi des relations avec Deforis, bénédictin aux Blancs-Manteaux⁴⁵². C'est l'éditeur de Bossuet. On peut noter que les "bons bénédictins des Blancs-

⁴⁴⁷ Ms 4984, fol 53, lettre de Bellegarde à Clément, 8/1/1776. cf note 392

⁴⁴⁸ Il s'agit avant tout d'un rejet des innovations fiscales du gouvernement (second vingtième, subvention générale...) et d'une opposition entre le commandant en chef d'Aiguillon et le procureur général La Chalotais. Bazille et Gurtler n'ont pas été plus précisément identifiés.

⁴⁴⁹ Ms 1290, fol 71, 13/3/1770. Lettre de du Coudray à Clément

⁴⁵⁰ Ms 1289, fol 31, 30/8/1768, lettre de Lambert à Clément

⁴⁵¹ Ms 1290, fol 120-121, lettre de Lambert à Clément, 6/9/1770.

Ms 1292, fol 115, lettre de Delmare à Clément, 1/11/1779

⁴⁵² Dont l'adresse sert à Delmare à écrire à Clément de même que celle de l'Averdy lui est utile pour recevoir des livres d'Espagne, cf chapitre trois.

Manteaux", abbaye mauriste, refuge traditionnel des "jansénistes" (au même titre que Saint-Germain-des-Prés), dès le XVII^e siècle, sont d'importants pourvoyeurs de livres. Les Blancs-Manteaux, comme Saint-Germain des Prés, sont au XVIII^e siècle, selon Taveneaux, deux "nébuleuses jansénistes" du commerce entre Paris et les villes de Hollande, commerce passant par Liège, Orval, Mouzon (abbaye vanniste), Bouillon, Sedan, Reims, et aboutissant au règne de la voie du Nord au siècle des Lumières. Les échanges d'ouvrages se font par la poste, si le contexte le permet ou par un libraire-imprimeur de confiance, si l'insécurité prévaut⁴⁵³.

Les clercs de Saint-Etienne du Mont sont essentiels dans la machine des *Nouvelles Ecclésiastiques* que fréquente Clément. Christophe Coudrette, apparemment secrétaire de Boursier, fournit à l'auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques* des mémoires sur les débats parlementaires et correspond avec Clément. Il réside "rue Christine", chez l'avocat Texier, lieu de réunion hebdomadaire des rédacteurs pendant tout le second XVIII^e siècle⁴⁵⁴.

Clément parle à son interlocuteur hollandais de ces "messieurs de la rue Christine" qu'il fréquente. Il est d'ailleurs l'intermédiaire entre ces messieurs et la Hollande de monsieur de La Rivière et Bellegarde. Ces "messieurs de la rue Christine" sont prêts à financer Rynswick mais Bellegarde craint d'accepter leurs fonds si cela signifie pour lui l'instauration d'un "nouveau rapport de dépendance" : ces fonds "seront avantageux s'ils concilient [au propriétaire de Rynswick, monsieur de la Rivière] de la faveur et un intérêt plus vif de leur part. Ils seraient à charge, au contraire, s'ils étaient de nature à gêner des opérations soit du Bureau duquel nous ressortissons à Paris, soit du conseil de Rynswick".⁴⁵⁵..

Les relations entre "les messieurs de la rue Christine" et le séminaire hollandais semblent bien délicates, en raison d'un peu de froideur, d'indifférence, voire d'opposition secrète".

⁴⁵³ On peut ajouter à cet univers de la foi que fréquente Clément le séminaire de Saint-Magloire, plus longuement évoqué au chapitre quatre, cœur du figurisme. L'abbé Vuitasse, dont le nom revient parmi les relations de Clément, était diacre de l'ancien séminaire principal de Magloire [sic]. De Saint-Germain l'Auxerrois, Clément connaît notamment l'abbé Legris.

⁴⁵⁴ cf Maire, De la cause de Dieu.. op cit bibliographie

⁴⁵⁵ Ms 4984, fol 58-59, lettre de Bellegarde à Clément, non datée. Cf foyer hollandais

Bellegarde rêve d'établir une relation plus saine, le "concert d'amitié et d'intérêts communs qui doit régner entre les défenseurs de la vérité". C'est là l'intérêt de l'Eglise mais tant que ces "messieurs de la rue Christine méconnaissent l'état de la maison [, ils ne]pourront guère y remédier et garderont leurs préjugés néfastes. Bellegarde craint que néanmoins, ils revendiquent les mêmes droits d'ingérence que les autres membres du bureau...: "on ne sera content à Rynswick qu'à proportion de ce qu'on y donnera le ton". L'inquiétude première de Bellegarde concerne le plan d'études du séminaire, plan approuvé par Bottari et "pleinement tourné vers la théologie, [mais que]la rue Christine semble vouloir réformer". Ces messieurs jugent de fait le plan adapté à l'étendue de génie et la vaste mémoire" de monsieur de la Rivière mais non à d'autres esprits. Ils accueillent froidement les ouvrages de membres du séminaire (*le Mémoire sur le probabilisme* de monsieur Dubois..) ; ils critiquent la "maison" de ne les avoir soutenus dans leur combat par la plume contre les jésuites...⁴⁵⁶

Clément est également en relation avec Gourlin, dont il annonce la mort en 1775, à Simioli. Il fait l'éloge de cet "excellent théologien, mort à quatre-vingt ans. Le "passage" s'est fait sereinement. Le curé, partisan des jésuites refusait de l'administrer mais un ordre exprès de la Cour l'y a contraint. Clément regrette une telle perte car "un théologien est nécessaire pour maintenir sans altération la forme saine des paroles dans l'ordre de la foi". Il faut bien cinquante années pour faire des sujets de cette force. Figuriste notable, Gourlin est l'auteur d'un *de Jansenio et jansenismo* et a engagé dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* le combat contre les philosophes Montesquieu, Buffon, Rousseau... Clément dispose cependant de l'abbé Pelvert, "le plus mûr" actuellement, théologien au concile d'Utrecht et auteur de textes contre la religion naturelle mais sa santé ne lui permettra pas de travailler autant que Gourlin. Clément réclame donc des élèves à Simioli. Les meilleurs théologiens sont à Rome : Giorgi, Cristoforo, Tamburini⁴⁵⁷...Clément explique cela par le pontificat de Benoît XIV : ce pape a su "relever la science ecclésiastique".

Le célèbre Henri Grégoire, actif épistolier né en 1750 qui entretient des liens en Italie (Degola, Ricci, Alpruni...) jusqu'à sa mort, en 1831, appartient aussi à la constellation des correspondants de l'abbé du Tremblay (surtout pendant le Consulat). Port-royaliste, il est ordonné

⁴⁵⁶ Ms 4984, fol 58-59, lettre de Bellegarde à Clément, non datée

⁴⁵⁷ Ms 1295, fol 143-144, lettre de Clément à Simioli, à Naples, 17/4/1775.

prêtre en 1775, dans le diocèse de Toul et se montre très tolérant. Pendant la Révolution, il soutient les libertés gallicanes, prône des conciles nationaux fréquents, la syndicalisation des curés pour la "défense de leurs droits communs" (cahier de Lunéville). Confronté à la question de la réforme ecclésiastique, il propose une dotation des curés en fonds territoriaux (1790), en vain. Il dispose d'importants appuis parmi les députés et obtient la charge de bibliothécaire de l'Arsenal grâce à François de Neufchâteau. Il publie *les Annales de la religion*, ainsi que *les Ruines de Port-Royal* (ouvrage de 1801). En 1788, la société royale des sciences et arts de Metz le célèbre pour son *Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs*. Entre 1791 et 1801, il est évêque de Loir et Cher. Il a également créé en 1797 une société de philosophie chrétienne, qu'il réunit rue Saint-Jacques.

Les "jansénistes" parisiens semblent disposer de multiples petits foyers en France et hors de France, susceptibles de faire progresser la "saine doctrine" par la rédaction d'un corps de théologie. Cela ressemble à une forme de division du travail, oublieuse des distances : Mongenoz y travaille en Lorraine, le Père Vallat, à Lyon, deux professeurs, à Vienne, d'autres à Naples...(voire même à Louvain).

On encourage ces différents "pions" de l'échiquier "janséniste", allant parfois jusqu'à les entretenir financièrement : un certain Marbel déclare en effet ne pouvoir lui-même poursuivre son travail (un corps de théologie) par manque de ressources : il est endetté et doit parfois vivre de pain et d'eau. Clément suggère alors à l'abbé de Lamotte de "le nourrir"⁴⁵⁸ et le soutenir entièrement, puisqu'il n'a rien". Il faut solliciter l'aide d'une madame d'Aguesseau (veuve du conseiller d'état Henri-François de Paule d'Aguesseau) car Marbel semble le plus à même d'aboutir : Mongenoz est trop lent, Vallat est bien seul et "n'est guère maître de ses heures"...et on ne peut rien attendre de Rome, "qui s'attache d'abord à relever la confiance politique des princes".

A Saint Avold, en Lorraine, se trouve le prieur Mongenoz. Il se charge de réfuter la morale de "Collet" et de composer de nouvelles institutions théologiques. Il n'ignore pas que d'autres foyers ecclésiastiques de l'époque se consacrent au même travail, ce dont la religion ne peut que se réjouir. Il regrette toutefois la pénurie de sujets qui frappe sa propre communauté

⁴⁵⁸ Ms 1290, fol 69-70, lettre du 1/3/1770, lettre de Clément à l'abbé de Lamotte

si bien qu'on "emploie qui a du talent à des fonctions toutes différentes"⁴⁵⁹. Mongenoz semble impliqué dans le travail de rédaction des *Nouvelles Ecclésiastiques*.

A Soissons, Clément dispose de l'importante amitié de l'évêque François de Fitzjames, né en 1709, fils du maréchal de Berwick, petit-fils de Jacques II, gallican et constitutionnaire. Il est un temps premier aumônier du roi, qu'il prétend alors, à Metz, en 1744, arracher au vice, à madame de Châteauroux, mais il déplaît. Il a recommandé Clément, dont il fréquente le frère, à l'évêque de Laon, lors de son voyage à Rome en 1758. Il participe à la campagne contre les pères Pichon puis Berruyer et Hardouin⁴⁶⁰ en 1758, écarte les sulpiciens de son séminaire, condamne les refus de sacrements mais son catéchisme et son rituel sont attaqués à Rome, où son instruction pastorale (rédigée avec Gourlin) de 1759-1760 se heurte aux jésuites...Il est l'exécuteur testamentaire de son frère monsieur de Clermont d'Amboise, en 1761 et a un autre frère, actif lors des Etats de Languedoc et "bien intentionné", aimant le bien et choisi par le roi "de son propre mouvement pour ce commandement "en Languedoc"⁴⁶¹.

A Grenoble, Clément connaît de Moydieu, conseiller au parlement de Dauphiné. C'est un homme zélé, humble : "je m'abandonnerai tout entier à la confiance que m'inspirent vos lumières"⁴⁶². A Lyon, outre Bazille, Clément incite divers "jansénisants" à réfléchir sur l'oeuvre de Nannaroni (Gourlin en adresse l'analyse à Montazet, qui ne connaît pas l'italien). Vallat, directeur de l'Oratoire de Lyon, est l'auteur d'une théologie en sept volumes. Il a travaillé avec Gourlin, issu du collège Sainte-Barbe.

Plus au Sud, Clément dispose d'importants relais, que l'on retrouvera au chapitre trois car leur position frontalière avec l'Italie ou l'Espagne en fait des noeuds d'échanges fondamentaux. A Bayonne réside Léon La Serre, cousin germain du curé Basbedat, de Gien, et parrain de Lalanne, avocat à Paris. A Perpignan, Clément connaît le frère Jérôme Espert, religieux Augustin. A Montpellier, Le Court, directeur des postes de Montpellier, sert de canal

⁴⁵⁹ Ms 1290, fol 19-20, lettre du prieur de Saint-Avoid à Clément, 10/10/1769. cf chapitre trois...sur les *Nouvelles Ecclésiastiques*.

⁴⁶⁰ Ms 4987, fol 87-88, lettre de Fitzjames à Clément, 8/7/1758

⁴⁶¹ Ms 4987, fol 97-98, lettre de Fitzjames à Clément, 27/10/1761

⁴⁶² Ms 1290, fol 253-256, lettre de de Moydieu à Clément, 10/3/1770.

gratuit pour l'envoi de livres entre Climent et Clément⁴⁶³.

Leblanc de Castillon est une figure essentielle de la vie parlementaire aixoise et un appui supplémentaire à l'Eglise d'Utrecht. Castillon condamne "un schisme qui ne sert qu'aux maximes ultramontaines"⁴⁶⁴ et refuse qu'il ne suffise, pour être catholique, que de reconnaître la primauté pontificale de droit divin.

Dès 1757, Bellegarde parle aussi à Clément d'un père oratorien de Marseille, Le Blanc, qui vient d'être envoyé à Troyes, pour professer la rhétorique et a déjà rédigé une Epître en vers contre les déistes appréciée de Bellegarde. Grand poète, il a, de plus, traduit l'Anti-Lucrèce en vers français...Il a écrit un admirable poème sur *La conquête de la Hollande*,...Bellegarde conseille à Clément d'assurer la diffusion de ces oeuvres élogieuses pour Port-Royal⁴⁶⁵.

La situation de l'évêque d'Alès, monsieur de Beauteville⁴⁶⁶, est plutôt délicate en 1768. L'évêque rappelle à Clément sa situation d'exilé : on l'a exclu des Etats du Languedoc et le clergé local le tient à l'écart, à l'exception de l'abbé Joubert de Beaupré. Clément lui conseille alors de se consacrer aux travaux d'écriture : il peut se rendre utile en travaillant à la rédaction d'une "exposition positive et incontestable de la doctrine du Saint-Siège", d'ailleurs souhaitée par le roi qui aurait financé cette initiative à hauteur d'un million de livres, confiées à l'Averdy. L'évêque d'Alès semble effectivement se consacrer de plus en plus à la réflexion théologique : il propose de refaire un article contre le probabilisme (sans doute pour les *Nouvelles Ecclésiastiques*), de "tenter quelque chose par l'Espagne, faire autoriser par le Saint-Siège les douze articles renfermant la vraie doctrine ecclésiastique sur le dogme, la morale et la discipline"⁴⁶⁷.

Lorsque Mouton prend la succession de Bellegarde, on apprend que celui-ci

⁴⁶³ Ms 1289, fol 164-165, lettre de Clément à Climent, 14/2/1769, cf chapitre trois.

⁴⁶⁴ Ms 1289, fol 105-106, lettre de Castillon à Clément, du 12/10/1768.

⁴⁶⁵ Ms 4987, fol 41-42, lettre de Bellegarde à Clément, 16/10/1757

⁴⁶⁶ Alais. Cf *Journal de correspondances*, de Clément, *op.cit*, bibliographie.

⁴⁶⁷ Ms 1289, fol 56-57, lettre de l'évêque d'Alès à Clément, 30/9/1768. Il s'agit sans doute des douze articles proposés par Noailles au début du siècle.

Remarque : la présence de femmes est réelle mais on méconnaît largement mesdames de Maillebois et Pasquier dans la correspondance.

avait notamment des relations, en France, avec madame de Maillebois, religieuse à Tours et madame Pasquier, que semble connaître Clément. Ce n'est sans doute là qu'un fragment du foyer français que l'on s'est efforcé de reconstituer pour le lecteur.

V/ D'AUTRES SOURCES DE NOUVELLES :

1. VIENNE:

Clément est au fait de la situation viennoise : en 1761, il profite de la présence de Carracioli à Vienne pour s'en informer. En 1768, il sait que la Cour de Vienne ne ménage la Compagnie de Jésus que politiquement. A part le cardinal Cristoforo Antonio Migazzi, archevêque de Vienne, qui fait preuve d'une bienveillance excessive pour les jésuites, "cette Cour [est] détachée tout à fait des jésuites"⁴⁶⁸. Le chanoine cite la chaire de Saint-Thomas, bien remplie, à ses yeux, par le Père Sazzaniga, dominicain, auteur d'un corps complet de doctrine et correspondant de Clément⁴⁶⁹. Ce contact avec Vienne est utile, notamment pour faire progresser l'affaire de Hollande auprès de l'impératrice.

Bellegarde donne également des nouvelles de Vienne à Clément, par l'intermédiaire du médecin de Haen et il dispose surtout, avec Le Plat, d'un relais important dans l'Empire. Celui-ci réside un temps à Mayence, où il est reçu par l'électeur de Mayence et le conseiller du Prince-évêque de Trèves, monsieur Beck. Le Plat est estimé à Mayence mais honni à Louvain. Il est vrai qu'il combat fermement les ultramontains et se méfie des exjésuites : il en a décelés au collège d'humanités de Coblenz, au collège de philosophie de Trèves...⁴⁷⁰ Il est

⁴⁶⁸ Ms 1289, fol 16-17, lettre de Clément à Clément, du 30/6/1768.

Autour de Migazzi se développe, à Vienne, un cercle "janséniste" : des "jansénistes" obtiennent des postes de responsabilité (évêques, théologiens, censeurs). Un séminaire ouvert aux influences port-royalistes est créé à Vienne en 1758, Marie-Thérèse fait appel à des professeurs belges et hollandais formés à Louvain, choisit des confesseurs "jansénistes" comme l'abbé de Terme, fondateur en 1784 des *Nouvelles Ecclésiastiques* de Vienne.

⁴⁶⁹ Ms 1290, fol 77-78, lettre de Rome à Vienne, 17/3/1770

⁴⁷⁰ Ms 6050, fol 8, lettre de Mouton à Clément, 1/2/1790.

Remarque : concernant les foyers les plus riches en correspondants, le parti choisi dans cette étude a été de ne présenter dans le corps du texte que les correspondants de Clément dont certaines lettres sont citées. Les autres,

pensionné par Vienne.

2. LE PORTUGAL :

Clément peut en être informé par Bellegarde, qui a des nouvelles de Lisbonne par Pereira, qui a fait des études jésuites puis oratoriennes et symbolise cet "Aufklärung catholique" défini par Plonger⁴⁷¹, courant qui admet les capacités humaines d'invention mais dénonce l'incrédulité des philosophes. Il s'agit pour lui de concilier une mystique du Salut avec le développement des sciences profanes, la perfectibilité de l'homme...L'ambiguïté de ce mouvement provient de son manque de cohérence et du fait qu'il ait dû peu à peu renoncer à son augustino-thomisme pour se consacrer à la défense du christianisme même contre les Encyclopédistes. Pereira devient le théologien du marquis de Pombal⁴⁷², violemment antijésuite. Mouton semble disposer également d'informateurs à Lisbonne.

3. LA POLOGNE :

Episodiquement, Clément est informé par des Lances de la situation de la Pologne. En 1757, en effet, Carracioli y séjourne (or, il correspond avec le cardinal) et y dépeint le grand nombre de juifs, divisés en deux camps, l'un soutenant que le Messie est venu et que tout ce qui est prédit doit s'accomplir, l'autre prétendant le contraire⁴⁷³.

comme un Palmieri, sont présentés en notes.

⁴⁷¹ Plonger, Bernard, *Recherches sur l'"Aufklärung" catholique en Europe occidentale 1730-1830*. Paris : Revue d'histoire moderne et contemporaine, T XVI Paris, Colin, 1969.

⁴⁷² Le marquis de Pombal, grand homme d'Etat portugais, diplomate en Angleterre, à Vienne..., a dirigé la politique de son pays pendant près de vingt six ans, réformé le commerce, la fiscalité, développé l'industrie. Il a modernisé l'enseignement en introduisant des sciences, à Coimbra, en 1772. Mais il est surtout connu des "jansénistes" pour son combat contre les jésuites : il leur retire le droit de tutelle sur les Indiens au Brésil, dès 1755, les combats au Paraguay, confisque les biens de la Société, provoquant une rupture avec Rome (1760-1770). Il fait exécuter Malagrida en 1761. Pourtant, la mort du roi, en 1777, permet à ses nombreux ennemis de le faire exiler puis bannir (1781).

⁴⁷³ Ms 4987, fol 39-40, lettre de des Lances à Clément ; cf sur le figurisme, chapitre quatre. Carracioli est à nouveau en Pologne et en Ukraine en 1761...

4. LA BOHEME:

Bellegarde, en correspondance avec un certain comte de Rindsmaul, obtient des informations de Bohême, où a séjourné ce-dernier. On apprend ainsi combien les jésuites y ont un accès aisé à la fonction de coopérateur du curé. Or, si l'évêque de Leitmeritz est exigeant à leur égard, leur demandant un parfait respect des règles, il n'en est pas de même des évêques de Koniggraz et de Prague toujours dominés par les exjésuites (en 1775). Le comte explique dès lors la révolte paysanne du diocèse de Koniggraz : les jésuites y ont trop longtemps gouverné et ont laissé les gens dans une telle ignorance que la plupart sont des incrédules. Le comte se plaint également qu'on confère maintes chaires de l'Université viennoise à des exjésuites, par pur "esprit d'économie, car les professeurs étrangers coûtent trop chers."⁴⁷⁴

5. LES PAYS ANGLO-SAXONS :

Ils ne sont pas totalement négligés par Clément qui effectue des transferts d'élèves en Europe sans oublier la mission d'Irlande. Ainsi, il a accueilli à Paris le jeune Jackson, au collège irlandais, puis il l'envoie en Italie⁴⁷⁵ compléter sa formation et rejoindre ensuite Dublin. Jackson, depuis Londres, écrit à Clément une lettre de remerciement. Il lui raconte aussi son retour : il est passé par la Hollande où il a découvert "quella Chiesa fedele", souffrante, la dignité de ses évêques (il a rencontré l'évêque de Deventer, l'archevêque d'Utrecht), sa modestie frugale...

Il souhaiterait brosser le même tableau des catholiques anglais mais c'est un spectacle amer qui l'a accueilli sur l'île : l'Eglise fleurit à présent sans son épiscopat, sans paroisses, sans assemblées canoniques. Les ecclésiastiques sont attachés à un ambassadeur, "un signore" et une dame en qualité de chapelains. Ils sont isolés et dépendent à moitié de leurs vicaires apostoliques. L'ordre ecclésiastique est complètement défiguré. De fait, si l'Angleterre se félicite de la lutte antiultramontaniste et antijésuite un évêque seulement y est inspiré, au début du

⁴⁷⁴ Ms 4984, fol100, lettre de Bellegarde à Clément, 9/12/1775

⁴⁷⁵ Ms 1291, fol 235-236, lettre de Sersale à Clément, 27/7/1776.

Ms 1291, fol 241-242, lettre de Jackson à Clément, en italien, 4/7/1776.

XVIIIe siècle, par les idées jansénistes.

Une lettre de Vasquez évoque une "rivoluzione"⁴⁷⁶ de Londres, en date du 5/7/1780, et émet l'espoir que cela ne nuira pas à la Religion et produira même quelques biens aux catholiques, que la pratique en deviendra plus libre. C'est l'occasion pour que les Cours catholiques établissent une paix générale de l'Eglise catholique, même si le projet est encore "idéaliste".⁴⁷⁷

6. DIVERS AUTRES LIEUX DE MISSIONS :

La Chine, le Tonkin, le Canada, l'Amérique du Sud, les Indes, la Russie, ...sont autant de lieux de missions susceptibles d'apparaître, en quelques mots, dans la correspondance : Delmare évoque la mort du père Simonetti, à Kan-Tom, procureur général de la propagande à Macao. La congrégation sacrée l'a remplacé par le père della Torre, supérieur de la congrégation de Saint-Jean-Baptiste, père de "bonne doctrine et très ferme"⁴⁷⁸. Delmare parle aussi d'une nouvelle équipe de missionnaires lazariques chargée de transmettre à Goa de bons livres et la "bonne doctrine", sur injonction de la reine du Portugal⁴⁷⁹ ; par Pujati, Clément peut obtenir des informations de l'évêque de Canada Zorgi ; tandis qu'un de Gros semble lui même engagé dans ces missions.⁴⁸⁰

On peut ajouter quelques liens plus marginaux encore, avec la Suisse : il s'agit d'un libraire de Lausanne, éditeur de l'Arnauld de Bellegarde.

Pour conclure cette partie et chercher un trait commun à ces foyers de relations très variés développés par Clément, on peut observer que la plupart sont caractérisés par l'interrelation. Bien souvent, Clément ne se contente pas de trouver un nouveau

⁴⁷⁶ Il s'agit sans doute d'une allusion aux difficultés rencontrées par le pouvoir du fait de l'hostilité des whigs et d'une évocation de la guerre d'Indépendance américaine.

⁴⁷⁷ Ms 1291, fol 203-204, lettre de Vasquez à Clément

⁴⁷⁸ Ms 1292, fol 115, lettre de Delmare à Clément, 1/11/1779

⁴⁷⁹ Ms 1292, fol 151, lettre de Delmare à Clément, 21/1/1782

⁴⁸⁰ Ms 1295, fol 126, 6/5/1774, lettre du comte de Gros à Clément

correspondant mais relie celui-ci avec ses correspondants plus anciens⁴⁸¹ ce qui rend le système plus solide, plus cohérent et plus efficace.



Jean Duvergier de Hauranne, Abbé de st Cyran, 1646-48,
par Philippe de Champaigne (Versailles)

⁴⁸¹ Clément le remercie, en 1768, de lui avoir procuré une correspondance de huit personnes ! Clément sert aussi de relais entre la Hollande et Rome (Bellegarde et Fabio de Vecchi)

TROISIEME CHAPITRE : LES DIFFICULTES DE LA MISE EN SCENE

I/ CONSTITUTION D'UNE CORRESPONDANCE :

1. APPUIS ET MILIEUX :

Pour comprendre comment naît une correspondance, quelques exemples concrets suffisent : il s'agit d'abord de disposer de liens utiles, comme en témoigne la correspondance Bellegarde-Lopez. Bellegarde est né à Carcassonne et semble avoir gardé des liens avec la famille Lalanne (la veuve et son fils Jean-Pierre), négociants à Bayonne. Or cette famille est parente du père Lopez. Un lien s'établit par son intermédiaire entre Bellegarde et Lopez en 1767...Quant à Clément, c'est un curé "janséniste" de Saint-Louis de Gien, Batbedat, du diocèse d'Orléans, qui lui communique, durant l'été 1767, une lettre de Lopez à sa famille de Bayonne. Il y vante l'évêque de Tarragone, antimoliniste et lecteur de "bons livres", les évêques de Barcelone, d'Albarracin...Une relation plus directe s'établit bientôt entre Clément et le trinitaire de Saragosse (religieux de la Merci).

Un schéma similaire donne naissance à une correspondance entre Clément et Climent, l'évêque de Barcelone : elle remonte à la fin de l'année 1767 : c'est l'imprimeur-libraire Boudet⁴⁸², favorable aux appelants et qu'un séjour en Espagne et au Portugal a mis en relation avec Climent, qui sert d'intermédiaire. Boudet détourne en revanche Clément de l'idée d'une correspondance avec un Portugais. "Les grands n'y ont ni moeurs ni décence", à ses yeux, "le peuple, sans instruction, est perfide et méchant et les ecclésiastiques [...]ne tiennent que trop des

⁴⁸² Antoine Boudet (1715-1787) est issu d'une famille de libraires. Imprimeur de l'académie de Lyon en 1724, puis à Paris, il s'associe à son beau-frère Le Mercier, rue Saint-Jacques (tous deux imprimeurs du roi). Il voyage au Portugal, diffuse des nouvelles à la main, des livres prohibés, les *Nouvelles Ecclésiastiques*...ce qui lui vaut un bref embastillement en 1747.

grands et des petits". Boudet explique cet état de fait par le "long et tyrannique empire" exercé par les jésuites au Portugal.⁴⁸³

Quant à la correspondance de Clément avec Lugo, on découvre précisément sa naissance grâce aux lettres entre Clément et la comtesse de Montijo. Clément a demandé à la comtesse de lui indiquer une personne susceptible de lui parler de l'Espagne, en particulier des maux de son Eglise. En juin 1787⁴⁸⁴, la comtesse lui répond en lui indiquant trois personnes "pieuses, talentueuses, instruites" : l'abbé Javina, prédicateur audacieux et aumônier du roi, "notre meilleur orateur", distant envers les "préjugés du temps et de la nation" mais "zélé défenseur de la vérité" ; l'oratorien monsieur de Montoya ; enfin, le chevalier de Lugo, séculier mais très instruit et dévoué pour la vérité. C'est en faveur de ce-dernier que se décide Clément⁴⁸⁵ : un chevalier loin des devoirs d'Etat devrait être suffisamment libre de son temps pour tenir cette correspondance...Le choix s'avérera médiocre si l'on en croît ces paroles de la comtesse : "Monsieur Lugo a eu une maladie qui l'a mis aux portes du tombeau" et un emploi qui l'occupe beaucoup. Il n'a que peu de temps pour "s'éclairer avec les meilleurs ouvrages qu'il fait venir de Pavie et de France"⁴⁸⁶.

Dès la première lettre, les correspondants s'entendent sur les matières qu'il conviendra d'évoquer par la suite. "Le dogme, la discipline, les moeurs et l'édification ; les livres utiles ou nuisibles en ce genre ; les études qui se raniment" : tels sont les sujets dont Clément souhaite s'entretenir avec l'évêque de Barcelone, en précisant qu'il est préférable que chacun garde sa langue.

Disposer de liens utiles permet de surcroît d'échapper à la censure ou aux tarifs douaniers. La correspondance d'Espagne de Clément passe par Bayonne jusqu'aux années 1780-1781, puis par Perpignan. Y vivent les deux religieux "jansénisants" Jérôme Espert (né en Espagne et élevé à Valence, longtemps ami de Clément. Espert et Trascat aident Clément par le canal de Le Court) et le mercédaire Trascat, commandeur de son couvent et ami de Lopez. Espert

⁴⁸³ cf Clément: *Journal de correspondances...op.cit.bibliographie.*

⁴⁸⁴ Ms 4987, fol 154, lettre de la comtesse de Montijo à Clément

⁴⁸⁵ Ms 4987, fol.158, lettre de Clément à la comtesse de Montijo datée du 23/5/1788.

⁴⁸⁶ Ms 4987, fol 159-160, lettre de la comtesse de Montijo à Clément d'avril 1789.

Le même principe explique la correspondance entre Clément et des Lances (cf foyer italien, chapitre deux)

reçoit les lettres de Clément dans une enveloppe de Le Court, directeur de la poste aux lettres et trésorier de France résident à Montpellier.

Clément connaît également le directeur de la douane de Lérida, Galard. Enfin, lorsque Clément souhaite adresser à Clément sa pastorale, son premier sermon et un édit sur l'établissement d'une école à Barcelone, il remet les ouvrages au ministre l'Averdy, l'un de ces intermédiaires puissants que savent trouver les épistoliers au XVIII^e siècle⁴⁸⁷. La relation inverse, c'est-à-dire l'envoi de livres depuis Paris jusqu'à Barcelone, se fait par l'intermédiaire de Boudet⁴⁸⁸. Vasquez, lui, fait transmettre des ouvrages à Clément par le biais de Malesherbes.⁴⁸⁹

Pour Vienne, Clément peut correspondre avec Carracioli (qui y séjourne) en adressant son courrier à "monsieur Rich., banquier à Vienne", ou bien à "monsieur le colonel (nom que se donne Carracioli car on lui a accordé ce titre et qu'il se distingue ainsi des lieutenants colonels de sa famille), au service de Pologne, Vienne".

Concernant l'Italie, Vaussard⁴⁹⁰ indique le fréquent recours au canal de monsieur de Richebourg, administrateur des postes⁴⁹¹ de Paris. Sa soeur, madame de Poinchy, est également un bon intermédiaire. Parfois, les nonces apostoliques (tel le noble milanais Dugnani) ou le secrétaire d'Etat pontifical (Pallavacini) constituent l'un des maillons de la chaîne. Une lettre indique également l'importance du Révérend Père Fabrici, ami du consul de France et qui peut ainsi faire passer les ballots de livres et les *Nouvelles Ecclésiastiques* à Rome, notamment à Vecchi⁴⁹². Massa trouve pourtant cette voie trop chère et préfère utiliser l'adresse de l'abbé Grunchi [...], pour les lettres, celle du nonce de France pour les paquets. Et le père Andrea Micheli, de Rome, propose lui de faire transiter des pièces (sur Bossuet) par l'intermédiaire de Sartine (directeur de la Librairie entre 1763-1774), lieutenant général de police de Paris, qui

⁴⁸⁷ Ms 1289, fol.11-12, lettre de Clément à Clément du 5/4/1768.

⁴⁸⁸ Ms 1289, fol 16-17, lettre de Clément à Clément du 30/4/1768.

⁴⁸⁹ Ms 1289, fol 199-200, lettre de Vasquez à Clément, en italien, du 19/4/1769, de Rome.

⁴⁹⁰ Vaussard, *op.cit* ; cf bibliographie.

⁴⁹¹ Il faut rappeler l'importance de la poste : à Rome, par exemple, chaque grande puissance a sa propre poste et le directeur de la poste de France dépend de l'Ambassade. Toute lettre expédiée par d'autres courriers que les courriers de France est ouverte.

⁴⁹² Ms 1291, fol 107, lettre de Foggini à Clément, 20/7/1773.

soutient l'éditeur des ouvrages de Bossuet.

Pour les échanges de livres entre Gênes et Paris, Delmare propose à Clément de passer par le secrétaire du bureau des postes, monsieur Auge et l'ancien consul de France, monsieur Jacques Alexis Regny, (rue d'Antin), dont on utilise l'adresse pour les feuilles courantes des *Nouvelles Ecclésiastiques* notamment. Une autre voie indiquée par Delmare est le lieutenant de police.⁴⁹³ Lorsqu'il lui adresse des exemplaires de son catéchisme, il les envoie à Marseille puis à la veuve Mequignon (on employa aussi le libraire Le Clerc dans ce type d'échanges). Enfin, Delmare propose de correspondre avec Clément par l'intermédiaire du consul de France à Livourne, "sincère amateur de la vérité", monseigneur le chevalier de Bertollet et son secrétaire l'abbé de Montelly.⁴⁹⁴

La Garde, lui, suggère à Clément de communiquer les lettres qu'il lui adresse au comte Astorri, directeur de la poste à Vienne. Les échanges de lettres et de petites brochures seront ainsi gratuits, quant aux gros paquets, leur envoi sera peu coûteux. L'adresse est : directeur de la poste de Milan, à Rome. L'Inquisition ne sera dès lors plus à craindre⁴⁹⁵. Lorsqu'Astorri veut adresser des brefs à Clément, il les envoie parfois à Lyon, où les sieurs Garnier et Warchez, marchands, les reçoivent gratuitement car ils s'occupent de l'habillement d'Astorri...Le parcours inverse peut se faire : Clément adresse aux mêmes sieurs ses paquets et ceux-ci les communiquent à Gênes où réside le sieur Vignolo, qui les envoie à Astorri.⁴⁹⁶

Passionèi indique lui que toute brochure plus grosse que quatre lettres devra être adressée à "monsieur notre bibliothécaire", cachetée de l'hostie, en ajoutant une seconde enveloppe adressée à monsieur l'abbé Delvincourt [sic], secrétaire d'ambassade pour la France auprès du Saint-Siège. Les gros paquets devront être remis à monsieur de Sainte-Palaye, à l'Académie française, rue de Richelieu⁴⁹⁷. Passionèi propose un autre canal à Clément : monsieur Baudouin, conseiller au grand conseil et disposant de la franchise pour ses lettres. Il suffirait alors

⁴⁹³ Ms 1292, fol 44, lettre de Delmare à Clément, 8/9/1777.

⁴⁹⁴ Ms 1292, fol 186-187, lettre de Delmare à Clément, non datée, sans doute de 1783

⁴⁹⁵ Ms 1300, fol 26, lettre de la Garde à Clément, 2/4/1788

⁴⁹⁶ Ms 1300, fol 66, lettre d'Astorri à Clément 8/10/1788.

⁴⁹⁷ Ms 4987, fol 5-6, lettre de Passionèi à Clément, signée (ce qui est rare dans cette correspondance), 21/3/1759 Ms 4987, fol 7-8, lettre de Passionèi à Clément, 20/5/1761

que Clément mette une double enveloppe, adressée sans cachet (pour que les commis de la poste ne taxent pas la lettre en voyant le cachet, levant la première enveloppe et envoyant la lettre à l'adresse intérieure) à monsieur Pajot de Marcheval, intendant de Limoges, cloître Notre-Dame, oncle de Baudouin.

Cerati conseille à Clément de passer par monsieur de Legny, consul de France à Gênes, et directeur de la poste de France en la même ville, pour tout envoi de livres. Il suffit pour cela de transmettre au secrétaire du Bureau des postes à Lyon, Collet, des paquets adressés à monsieur Legny, par courrier ordinaire. Quant aux lettres, Clément doit les adresser à monsieur le prieur de Saint-Etienne à Pise, avec sur enveloppe extérieure l'adresse de "Jean Jean Dufour à Livourne" (la répétition du prénom n'est peut-être qu'une erreur du rédacteur)⁴⁹⁸.

Caraffa demande à du Tremblay de passer par l'intermédiaire de Des Lances, à Turin lorsqu'il souhaite lui adresser des livres. C'est pourtant une voie plus directe que prend un premier ballot de livres en 1759 : "La strada la più sicura [quella] di Marsiglia con indirizzarli a Bottari"⁴⁹⁹. Caraffa craint cependant que la douane de Rome ne retienne les livres, ceux-ci étant liés "aux affaires courantes qui perturbent depuis cinquante ans et plus l'Eglise". Les frères chargés de contrôler les livres risquent de faire obstacle à leur introduction à Rome. Toutefois, Bottari étant "qualificateur" de l'Inquisition, il a la faculté de lire et retenir n'importe quel livre sans la moindre difficulté⁵⁰⁰. Neri Corsini propose enfin à Clément d'adresser ses lettres à l'abbé Foggini avec l'adresse de Neri Corsini, secrétaire du Saint-Office, sur l'enveloppe intérieure.

La seule référence dont on dispose pour comprendre le réseau Clément en Angleterre est la lettre de Jackson, mais elle révèle les difficultés rencontrées : l'officialité anglaise de la douane a dépouillé le jeune homme de ses lettres cachetées, de livres catholiques sur l'Eglise d'Utrecht..., des tableaux de Port-Royal offerts par l'abbé de Saint-Marc..., ce qui fait dire à Jackson : "poveri signori di Porto-Reale, male in Francia perché giansenisti, [peggio in Inghilterra perché papisti]"⁵⁰¹.

⁴⁹⁸ Ms 4987, fol 118, courrier du 1/11/1758 (mémoire de Cerati à Clément)

⁴⁹⁹ Ms 4987, fol 20-21 lettre de Caraffa : la route la plus sûre est celle de Marseille, pour Bottari. (23/1/1759)

⁵⁰⁰ Cf foyer italien

⁵⁰¹ Ms 1291, fol 241-242, lettre de Jackson à Clément, 4/7/1776: "pauvres messieurs de Port-Royal, en mauvaise

S'agissant de la Hollande, Mouton, lorsqu'il succède à Bellegarde comme correspondant de Clément, lui indique la "voie franche de madame Pasquier ou de monsieur de Lissoles"⁵⁰². Mais globalement, c'est essentiellement, on le voit, à des consuls et directeurs de poste que les "jansénistes" ont recours, c'est-à-dire des officiers déjà importants. Parfois, on remonte plus haut dans la hiérarchie : Clément demande directement au garde des sceaux, en 1788, de permettre l'entrée en France d'un exemplaire du traité de Cestari sur les évêques, ouvrage envoyé gratuitement de Naples⁵⁰³ et il se sert également de l'adresse du baron de Breteuil (ambassadeur de Hollande en 1767, à Naples en 1772.).

Disposer des bons appuis, c'est aussi se voir introduit aux plus hautes sphères du pouvoir : c'est là la préoccupation première de Clément en Espagne. Il utilise à cette fin les relations dont il dispose : le neveu de son correspondant Fitzjames n'est autre que l'ambassadeur du Portugal Clermont d'Amboise ; le marquis d'Ossun, représentant de la France en Espagne, est lié aux familles d'Aguesseau et de Caylus... Clément sollicite, avant son départ, des lettres testimoniales du chapitre d'Auxerre, afin d'être introduit auprès du cardinal-archevêque de Tolède.

Les négociants de Bayonne Batbedat et Lalanne⁵⁰⁴ le recommandent à Galard, à Lérida, cousin de l'évêque de Tarragone et traducteur de Mésenguy en espagnol. Vasquez, ainsi que deux correspondants d'Italie-de Gros et Bottari- lui donnent chacun une lettre de recommandation pour Roda⁵⁰⁵. Puis, Clément charge Clément de ses "compliments" pour le même Roda et pour le récollet confesseur de Charles III, Eleta. Sur la route qui le conduit en Espagne, Clément s'arrête notamment à Aix-en-Provence, où il rencontre, sur recommandation du maître des requêtes Lambert⁵⁰⁶, le procureur général au Parlement d'Aix-en-Provence, Monclar,

posture en France, parce que jansénistes, encore plus mal traités en Angleterre, parce que papistes".

⁵⁰² Ms 4984, fol 122, lettre de Mouton à Clément, 14/12/1789

⁵⁰³ Ms 1300, fol 62, 27/9/1788. Le baron de Breteuil réside 1 rue du Dauphin Ms 1292, fol 271, adresse utile pour recevoir un paquet.

⁵⁰⁴ Lalanne ou de la Lane.

⁵⁰⁵ Cf bibliographie, *op.cit.* Clément, *journal de voyages*

⁵⁰⁶ Lambert est l'auteur d'un mémoire sur les droits des souverains où il défend les idées de Van Espen, Febronius, l'assemblée du clergé de France de 1682...

très lié au fiscal général Campomanes. "Cette liaison avec monsieur de Monclar fut mon meilleur titre à Madrid, près de monsieur de Campomanes, qui le regardait comme un maître", déclare Clément dans son Journal⁵⁰⁷. A Saragosse, il retrouve son correspondant Lopez et celui-ci le présente au père Molina, provincial des Ecoles Pies et frère de l'évêque d'Albarracin. Le père Molina recommande aussitôt Clément à son frère, l'un des membres de la commission ecclésiastique de Madrid.

Par conséquent, à son arrivée à Madrid, Clément a appris quelques notions d'espagnol et dispose de toutes les recommandations nécessaires pour accéder auprès des évêques d'Albarracin et de Tarragone. Il s'entretient avec Campomanes, le comte d'Aranda, président du conseil de Castille, l'abbé Belliardi, le père Cienfuegos, prieur des dominicains et prédicateur du roi. A l'Escurial, il rencontre Roda, le marquis d'Ossun⁵⁰⁸, Grimaldi, le bibliothécaire du roi, précepteur des Infants et archidiacre de Tolède Bayer.

Le système des recommandations s'avère ainsi extrêmement utile à Clément. Mais il ne faudrait pas le considérer comme un système dénué de toute réciprocité : si Clément a bénéficié de la recommandation des négociants bayonnais lors de son séjour à Lérida, ceux-ci lui ont demandé en contrepartie d'intervenir auprès du gouvernement espagnol pour Léon Laserre⁵⁰⁹, négociant de Bayonne, cousin germain de Batbedat et parrain de Lalanne, désireux d'introduire en Espagne l'édition espagnole des *Lettres Provinciales* de Pascal qu'il a fait éditer. Clément s'exécute et conseille à Laserre de s'adresser au conseil de Castille puis aux Indes.

⁵⁰⁷ Cf bibliographie, *op.cit.*, Clément, *journal de voyages*. Clément connaissait également un homme d'affaires orléanais, monsieur Boyetet, susceptible de l'introduire, sur demande du Marquis d'Ossun, à Campomanes. En effet, Clément s'est d'abord présenté (Ms 1289, fol 33, lettre de Clément à d'Ossun, 13/9/1768) à D'Ossun, déclarant "faire [son] voyage sous son ambassade et indiquant son désir de connaître des hommes de mérite. Mais, le 16/9/1768, celui-ci lui a répondu que Madrid ne facilitant pas "la société et l'instruction", la Cour n'y restait pas trois mois dans l'année : d'Ossun n'y a donc pas noué beaucoup de liens.

Le 14/9/1768, Clément écrit une lettre au fiscal général : il se présente, rappelant l'anoblissement de sa famille, ses liens étroits avec le milieu parlementaire, quelques étapes de sa carrière. Il sollicite un entretien pour présenter un ouvrage à Campomanes et lui parler "des malheurs et de l'état actuel de monsieur de la Chalotais [...] à cette heure surtout que le roi vient de retirer monsieur d'Aiguillon de la province de Bretagne". Il flatte également l'auteur du *Traité sur les droits régaliens...* Ms 1289, fol 35.

⁵⁰⁸ Clément a connu d'Ossun à Naples, en 1758.

⁵⁰⁹ La Serre ou Laserre.

Ms 1289, fol 39, lettre de La Serre à Clément, 16/9/1768.

Laserre sollicite alors de l'abbé "un ordre du ministre pour éviter que le ballot soit visité"⁵¹⁰. De même, Monclar demande à Clément de soutenir son action éducative (il développe un collège à Aix-en-Provence). Clément sollicitera donc le contrôleur général des finances l'Averdy pour seconder financièrement Monclar⁵¹¹.

Clément utilise beaucoup ses relations familiales, c'est-à-dire ses liens avec le monde parlementaire parisien : ainsi, il a évité à l'avocat-général d'Aix-en-Provence le Blanc de Castillon, auquel il rend également visite en 1768, la censure de son réquisitoire sur l'affaire de Parme en faisant intervenir son frère à ce sujet. C'est aussi son attachement au monde parlementaire parisien⁵¹² qui lui vaut la visite, à Madrid même, de Bougainville⁵¹³, venant de terres, d'îles, d'Amérique dont l'Espagne avait exigé la cession... Pendant la Révolution, Clément s'entretient derechef pour soutenir telle personne s'expatriant. Ainsi, il obtient par Astorri des connaissances à Florence afin d'accueillir l'ex-ministre, premier président à la Cour des Aides Barentin, celui-ci voulant échapper aux "troubles des partisans du comte d'Artois"⁵¹⁴.

2. LE SECRET :

L'usage du secret, la clandestinité, sont traditionnels au sein du milieu janséniste. "Nos lettres sont entre nous, n'en faisons point nouvelle"⁵¹⁵ ; il en va de même, bien sûr, pour les *Nouvelles Ecclésiastiques*. Cette discrétion se double de prudence. Afin qu'il ne lui échappe aucune "expression essentielle" dans l'une de ses lettres à de Moydieu, Clément demande à celui-ci de les lui faire copier. Il garde donc un double de ses lettres. On peut supposer

⁵¹⁰ Ms 1290, fol 153, lettre de La Serre à Clément, 27/11/1770.

⁵¹¹ Clément : *Journal de correspondances...*, *op.cit.* cf bibliographie.

⁵¹² Clément : *Journal de correspondances...*, *op.cit.* cf bibliographie. Bougainville a un frère conseiller-clerc au Parlement de Paris.

⁵¹³ Louis Antoine de Bougainville, 1729-1811, navigateur, mathématicien, auteur d'un *traité de calcul intégral*, il a fait des études de droit puis engagé une carrière militaire auprès d'un Montcalm, au Canada, en 1756; puis dans la marine en 1763. Il tente de fonder une colonie aux Malouines puis fait une expédition scientifique autour du monde. Il découvre notamment la Louisiade (groupe d'îles)...

⁵¹⁴ Ms 1300, fol 130, lettre du 28/9/1789, lettre de Clément à Astorri

⁵¹⁵ Ms 1290, fol 257-259, lettre de Clément à De Moydieu, 7/4/1770.

qu'il use fréquemment de ce procédé dans sa correspondance.

Bellegarde évoque à plusieurs reprises les "nouvelles qui ne s'écrivent pas" et qu'on ne peut qu'aborder par des conversations directes⁵¹⁶. Il parle également de l'importance du silence et de la prudence concernant la question *Unigenitus*...Il vérifie toujours les "excellents écrits qui passent de la main de nos magistrats" afin qu'il "ne se glisse point dans leurs écrits quelque phrase étrangère qui aille positivement à déprimer ces hommes dont on prouve si évidemment l'innocence. En effet, ils pourraient être innocents sans néanmoins intéresser l'Eglise mais si Dieu les a établis pour faire un personnage plus important, quel bonheur n'est-ce pas d'avoir vu cela les yeux ouverts".

L'un des moyens de garantir le secret des échanges consiste sans doute à multiplier les adresses : en effet, Clément reçoit ses lettres chez la veuve Mequignon, libraire, rue de la Juiverie à Paris ; à l'hôtel de Villalier, rue Saint-André des Arts, Paris ; chez Clément de Boissy, maître des comptes, rue Saint-André des Arts, Paris ; chez la veuve Desaint, libraire, rue Foin Saint-Jacques, Paris ; au Val de Grâce, Paris ; rue d'Enfer, vis-à-vis les Chartreux, Paris ; à Auxerre ; à Sainte-Palaye en Bourgogne ; à Livry en Aulnay, route de Meaux ; rue des maçons, à Paris...

Appolis⁵¹⁷ observe que Clément n'interrompt pas sa correspondance durant son voyage en Espagne mais qu'il fait preuve d'une plus grande prudence. Sa correspondance est alors codée, c'est-à-dire qu'il établit un système d'équivalences afin de déjouer une éventuelle censure : le terme de Rome vaut pour Madrid, pape pour le roi, le cardinal Corsini pour le confesseur du roi, le cardinal Cavalchini pour Manuel de Roda, le cardinal Rezzonico pour Aranda, le cardinal Torregiani pour Campomanes, le cardinal Negroni pour l'archevêque de Burgos... L'évêque de Barcelone engage lui aussi Clément à être prudent, puisqu'il se dit moins libre d'écrire à Barcelone qu'on ne l'est en France,...allusion discrète à la censure⁵¹⁸. Cette nécessaire prudence semble confirmée par la fin du séjour espagnol de Clément : il s'est attiré bien des inimitiés par

⁵¹⁶ Ms 4984, fol 79, lettre de Bellegarde à Clément, 7/8/1775
cf annexes sur les querelles "jansénistes"

⁵¹⁷ Appolis, *op. cit.* cf bibliographie. On dispose effectivement d'une note de Clément. Ms 1289, fol 45 bis.

⁵¹⁸ Ms 1289, fol. 3, Lettre de Clément à Clément du 28/1/1768

ses excès de zèle.

Aussi, lorsque Clément décide d'aller en Italie, en 1769, Le Court⁵¹⁹ lui conseille de tenir son voyage relativement secret : "les petits amis sont trop causeurs"...et les négociations s'annoncent délicates, à Rome. Une lettre anonyme du 12/12/1769⁵²⁰ (Clément est alors en Italie) déclare : "l'heureuse arrivée des hirondelles de la coquille réparera peut-être avec le temps le mal que les longues inquiétudes de Bernard l'hermite pour elles ont fait de sa santé. Quels périls ces oiseaux si chers n'ont-ils pas [essuyés...]. Il est simple de faire sentir au pauvre Bernard que les dangers de la navigation ont été extrêmes". Cette métaphore poétique montre que Clément a écouté Le Court : on utilise donc un code pour dire que les voyageurs ont rencontré maintes difficultés mais sont bien arrivés à destination et l'on ajoute une note d'espoir pour les démarches à venir : "le blé n'est pas encore en épi mais [on nourrit] des espoirs pour la moisson à venir".

La prudence concerne parfois les aspects les plus matériels de la correspondance : on utilise des doubles enveloppes et l'on se méfie de choisir une cire discrète, non celle "d'Espagne" qui se remarque à travers la double enveloppe et rend la correspondance suspecte⁵²¹. En outre, les lettres ne sont généralement pas signées. On trouve quelquefois la formule "o.a.v." ("ora pro me, ama, vale"), récurrente sous la plume de de Gros. Ailleurs, seules les initiales d'un nom sont indiquées : on parle ainsi d'un C de S (comte de Salzbourg ? : ce prince-archevêque correspond effectivement avec Ricci...et s'inspire des "jansénistes" pour ses réformes) souhaitant recevoir les *Nouvelles Ecclésiastiques* de façon hebdomadaire, jugeant le journal "excellent et salutaire".⁵²²

Le secret peut être la condition nécessaire pour obtenir informations ou protection d'une personne placée au sommet de la hiérarchie sociale. Une lettre de Castillon à Clément révèle ainsi que l'avocat a noué une correspondance riche mais secrète avec un ministre, à la Cour. Il n'en dira pas davantage. Cette clandestinité des échanges n'est pas l'apanage des

⁵¹⁹ Ms 1290, fol 22-23, lettre du 20/10/1769, de Le Court

⁵²⁰ Ms 1290, fol 39.

⁵²¹ Ms 1290, fol 32-33, lettre de Clément du 15/11/1769.

⁵²² Ms 4984, fol 25, lettre de Bellegarde à Clément, 31/10/1762

"jansénistes", d'ailleurs : les philosophes qui entretenaient des correspondances littéraires avec des princes préservèrent leur liberté de pensée par le secret, s'efforçant ainsi d'atténuer la différence sociale entre eux et leur destinataire.

3. LA NECESSITE DE LA CONFIANCE :

Pour la réussite des multiples causes qu'il soutient, Clément a besoin de relations sûres. C'est parce qu'il sait pouvoir compter sur l'évêque de Tarragone qu'il lui adresse le mémoire destiné aux cinq évêques de la commission ecclésiastique de Madrid. Il lui demande de "s'assurer d'un traducteur éclairé, zélé pour l'autorité des évêques", de ne pas révéler le nom de l'auteur du mémoire et de ne pas montrer cet écrit à "quelqu'un qui jalouse l'autorité épiscopale". Cette prudence, à première vue excessive, se comprend si l'on se souvient du retour précipité de Clément en France, en 1768. Elle permet aussi de mesurer la confiance que le chanoine accorde à son correspondant : elle est sans doute profonde, puisque Clément lui fait partager sa méfiance.

Clément semble lui-même susciter une forte confiance en la plupart de ses interlocuteurs. En témoigne la franchise de Bellegarde à propos de "la rue Christine" mais aussi une lettre de Delmare, où celui-ci s'ouvre à l'abbé sur son désir de se retirer. Il avoue ne plus supporter l'obligation qui incombe "a sacerdoti dimoranti d'administrare il sacramento della penitenza, ove si è un continuo concorso di forestieri"⁵²³. Delmare confie ses angoisses de conscience et demande donc à "son confesseur" "quanto si puo ottenere dando denaro a vitalizio per uno che ha passato l'eta di anni quaranta". Il s'interroge aussi sur le prix d'une pension avec traitement médiocre et "si sarebbe ottenibile di essere ricevuto in pensione in qualche convento come sarebbe in qualche casa dell'oratorio, e la spesa".⁵²⁴

⁵²³ Ms 1292, fol 16-17 lettre de Delmare à Clément, 5/12/1774

Traduction : Obligation qui incombe "aux prêtres résidents d'administrer le sacrement de pénitence, en se heurtant continuellement à la concurrence de prêtres étrangers"

⁵²⁴ Ms 1292, fol 16-17 lettre de Delmare à Clément, 5/12/1774

Traduction : "combien une personne de plus de quarante ans peut-elle obtenir, contre argent, en pension viager ? peut on être reçu en pension dans quelque couvent de même que dans quelques maisons de l'Oratoire, et à quel prix?"

Delmare explique sa décision par une référence à saint Augustin *otium sanctus*. *Appropit charitas veritatis*, il souhaite se retirer conformément aux grands hommes, aux meilleurs, qui se retirent de l'autel et se contentent d'occuper quelques postes parmi les fidèles. Pour lui, il s'agit d'apaiser son âme et servir Dieu de prières et d'études⁵²⁵. Il rappelle à Clément qu'il a étudié l'histoire, l'écriture, la théologie, les langues érudites (l'hébreu, la langue chaldéenne, le grec, le français, l'espagnol, le portugais...), Bossuet et les Pères dans l'édition des moines de Saint-Maur, et se demande s'il pourra être utile dans son nouvel état. Clément, dans sa réponse, se dit prêt à l'accueillir "auprès de nous", tel un solitaire de Port-Royal, bien qu'il se demande si "vous ne pourriez pas servir l'Eglise beaucoup plus auprès du Saint-Siège". Il lui apprend que mille à mille deux cent livres sont nécessaires "pour vous retirer ici en une maison de l'Oratoire".

Clément semble jouer fréquemment ce rôle de confident-conseiller financier.

Il répond ainsi à Sisti au sujet d'une "dame de condition ayant des biens libres" et souhaitant entretenir quelques ecclésiastiques de "bonne doctrine", former des jeunes gens et jeunes femmes, que les messieurs de Port-Royal, comme Nicole, ont fait de pareilles fondations. La dame en question a beaucoup lu d'oeuvres de science et de piété de Port-Royal. La difficulté, d'après Clément, vient des "règlements de France" : ils empêchent de faire une fondation publique. "La Cour répugne à toute fondation ecclésiastique" et l'opération dégénérerait aussitôt. Clément propose donc que la personne vende des fonds, dispose du prix ou des fonds du profit de deux ou trois particuliers auxquels elle confiera son pieux dessein, ceux-ci en disposant eux-mêmes au profit d'autres.

Clément conseille également d'éviter les dispositions testamentaires : on risque toujours la contestation d'héritier : la donation doit donc se faire entre vifs, en argent ou en biens, la dame pouvant en avoir l'usufruit durant sa vie pour ne pas se dépouiller⁵²⁶.

Par ailleurs, la confiance est un grand atout, lorsqu'elle est réciproque, dans une

⁵²⁵ Ms 1292, fol 21-22, lettre de Delmare à Clément, 7/1775
Traduction : " le saint repos s'approche de l'amour de la vérité"
Ms 1292, fol 18-19, lettre de Clément à Delmare, 30/1/1775

⁵²⁶ Ms1297, fol 148, lettre de Clément à Sisti, 22/2/1779

relation épistolaire : elle permet le sous-entendu, la prudence : "avec un homme tel que vous, je n'ai pas besoin de m'étendre davantage", déclare le cardinal Passionèi à Clément⁵²⁷. D'autant que la vaste culture religieuse de Clément permet bien d'autres silences à ses correspondants.

II/ LE CONTENU DES ECHANGES : (les buts de la correspondance)

1. LES LETTRES :

La correspondance de Clément a ses grands modèles : Bossuet, Arnauld, les cardinaux d'Aguire, Bona, Noris..., l'évêque d'Auxerre furent autant de grands épistoliers. Plus concrètement, entretenir un tel réseau est synonyme de coût : on le découvre lorsque Bellegarde, afin de réduire les frais de port, demande à Clément de supprimer l'enveloppe et le papier blanc portant le cachet des lettres d'amis qu'il lui joint⁵²⁸. Delmare se plaint également du coût de la poste entre Toscane et France : pour une simple lettre, il faut "un paolo". Il préfère donc le canal florentin, moins cher⁵²⁹. Delmare toujours attentif à ces questions de poste, obtient, en 1787, du directeur de la poste de France monsieur Pibieras, l'envoi des *Annales ecclésiastiques* sans frais. Il suffit d'envoyer une lettre avec l'adresse à Paris, sans le lieu d'habitation, et que Clément fasse diligence à cette poste pour récupérer la lettre⁵³⁰. Un autre correspondant suggère de couper les marges des *Nouvelles Ecclésiastiques* afin d'abaisser le port...

Quant à la fréquence⁵³¹ de ces lettres, Mouton indique que Bellegarde écrivait généralement deux fois à Astorri par semaine. Bellegarde et Clément s'écrivent quant à eux le lundi, sauf "cas pressés". L'abbé reçoit les lettres le samedi et dispose d'une journée pour y répondre et le principe survit avec Mouton. Massa s'efforce également d'adresser une lettre hebdomadaire à Clément. Il s'agit ici de correspondances régulières et donc essentielles. Dans d'autres cas, les lettres sont beaucoup plus rares et espacées, telles celles de Passionèi, de Caraffa.

⁵²⁷ Ms 4987, fol. 3-4, lettre de Passionèi à Clément, 11/7/1759.

⁵²⁸ Ms 4984, fol 95, 1775, lettre de Bellegarde à Clément

⁵²⁹ Ms 1292, fol 276, lettre de Delmare

⁵³⁰ Ms 1292, fol 297, lettre de Delmare à Clément, 18/8/1787

⁵³¹ Ms 4984, fol 123-124, lettre de Mouton à Clément, 21/12./1789

Ms 4984, fol 73, lettre de Bellegarde à Clément, 10/7/1775

Il est vrai que leur envoi remonte parfois à l'époque du premier voyage d'Italie de Clément, le destinataire étant ainsi difficile à joindre. Il arrive enfin que l'on trouve deux lettres du même rédacteur à deux jours d'intervalle, telles celles de de Gros qui écrit à Clément le 14 puis le 16 février 1759 : c'est l'indice d'une certaine fébrilité de plume, l'impatience de donner les nouvelles de Rome...⁵³²

Essentiellement centrées sur des débats religieux et politiques, elles n'en demeurent pas moins des lettres, devenant rarement de pures dissertations. On parle donc de la famille d'un tel, de la maladie : ainsi, la comtesse de Montijo s'excuse à différentes reprises de répondre tardivement à Clément. Elle se justifie en dévoilant les maux qui frappent son quotidien : la mort de deux frères en un mois⁵³³, une fausse couche, la rougeole. Elle ajoute qu'un "nouvel emploi attache [son] mari à la cour [m'oblige] de le suivre"⁵³⁴. Bellegarde évoque lui le mal de gorge de Mouton, "après quoi l'humeur a voltigé, sur les yeux, aux gencives, aux reins" à la tête⁵³⁵; il annonce aussi le décès de sa belle-soeur "une très bonne femme, âgée d'à peine quarante-cinq ans, qui venait d'accoucher de deux jumeaux, ses quinzième et seizième enfants..."⁵³⁶. Il se plaint lui-même de sciatique à diverses reprises : "sciatique traitée en 1767 par monsieur Richard qui l'a calmée pour huit ans".⁵³⁷

Neri Corsini, évoque la "santé usée de notre commun et très respectable ami monsieur Bottari". Celui-ci, dès juillet 1766, s'est installé à Rocca di Pappa dans l'espoir qu'un peu d'air le remonterait mais le contraire s'est produit, cet air a ravivé l'humeur goutteuse qu'il avait déjà dans les jambes. Bottari en a perdu la parole, le sens des choses communes et en a été très affaibli, son bras droit ne tient plus la plume. Bottari est alors revenu à Rome, a eu des répliques sanguinolentes mais s'est remis à force de bouillons de vipères et autres médicaments similaires. Il a retrouvé la force de parler et la mémoire sans toutefois pouvoir se consacrer à

⁵³² Ms 1294, fol 45-48, lettre de de Gros à Clément

On retrouve cette fébrilité aux abords de la Révolution : Astorri écrit le 8, 11 et 15/10/1788 à Clément pour le tenir au courant des évènements de Pistoie. Ms1300, fol 66 à 68.

⁵³³ Ms 4987, fol 155-156 ; lettre de la comtesse à Clément, 12/04/1789

⁵³⁴ Ms 4987, fol 159-160 ; lettre de la comtesse à Clément, avril 1789.

⁵³⁵ Ms 4984, fol 90, lettre de Bellegarde à Clément, 2/10/1775

⁵³⁶ Ms 4984, fol 94, lettre de Bellegarde à Clément, 23/10/1775

⁵³⁷ Ms 4984, fol 53, lettre de Bellegarde à Clément, 8/1/1776

d'importants travaux et lectures, contrairement à son habitude. Il est toujours en lutte avec son humeur.⁵³⁸

On parle d'un mariage⁵³⁹ ; de l'affaire plus frivole du cardinal de Rohan, en partie vue comme un conflit de juridiction entre Rome et le Parlement de Paris⁵⁴⁰. On évoque aussi la mort d'un ami : c'est d'ailleurs ainsi que l'on apprend l'identité de Bellegarde, lorsque Mouton, qui lui succède pour tenir la correspondance, déclare à Clément :

Vous serez étonné que ce soit moi qui vous écrive aujourd'hui au lieu de monsieur de Bellegarde. [Celui-ci, malade,] a perdu l'appétit. Or cette fois, [il ne s'agissait pas d'une colique ou de ses habituelles attaques de bile, mais de la fièvre. Le] médecin l'a purgé en vain. On usa de l'émétique [il s'agit d'un vomitif], efficace. Une seconde purgation de rhubarbe fut efficace, la fièvre tomba mais Bellegarde restait au lit. Un second médecin fut appelé, [mais le malade demeurait sans connaissance]. Monsieur le pasteur de Jough fit administrer l'extrême onction. Une petite saignée et trois vésicatoires furent vains. Il passa [...] du sommeil à l'agonie et [...] expira doucement. A coup sûr, ce précieux ami ne quitte la terre que pour passer au ciel. [Mais il s'agit d'une perte irréparable, surtout pour l'archevêque. Quel vide! Mouton demande à Clément d'en informer les autres amis.] De caetero confortamini in Domino...⁵⁴¹

Des phénomènes naturels surprenants peuvent également faire l'objet de quelques lignes : ils touchent le quotidien des correspondants. Ainsi Bellegarde parle-t-il à plusieurs reprises du froid, la référence majeure étant l'année 1709⁵⁴² ; on évoque, en 1783, le tremblement de terre de Calabre et Sicile : près de trois cent soixante quinze villes et villages touchés, dont trois cent vingt détruits! Le courrier est alors interrompu, entre Sicile et Naples

⁵³⁸ Ms 4987, fol 125-126, lettre de Neri Corsini à Clément, Rome, 29/11/1766, en italien.

⁵³⁹ Ms 1290, fol 170, c'est une demande de dispense que l'interlocuteur de Clément sollicite pour "un ami capitaine de son régiment [qui souhaite] épouser la soeur de sa femme défunte".

⁵⁴⁰ Ms1299, fol 93, lettre de Massa à Clément, 7/12/1785

Ms 1299, fol 96, lettre de Clément à Massa, 18/12/1785 : Clément est assez nuancé sur la question de "ce pauvre cardinal", grand aumônier de France. Il le dit longtemps entouré d'escrocs, à Strasbourg, abusant de sa grande richesse. Ces escrocs ont projeté de lui faire acquérir le collier de quinze cent mille livres que la reine avait refusé pendant la guerre, "ils ont combiné de lui en imposer sur les désirs de la reine, et si elle ne "prenait le collier, le cardinal le paierait. Ils ont employé une actrice simulant la reine et déclarant désirer le collier. "Cagliostro y a joint tout son art". Clément pense que le cardinal n'a cherché qu'à plaire mais a ruiné l'honneur des Rohan.

L'affaire tourne au conflit de juridiction car on a arrêté le prélat sans en avertir le pape et que le procès est mené par une cour séculière (le Parlement), sur demande de Rohan d'ailleurs. Le pape cède finalement à la fermeté royale: le roi n'admet que Rome suspende Rohan, le décret de suspension est donc levé en consistoire, à Paris.

⁵⁴¹ Ms 4984, fol 122, lettre de Mouton à Clément, 14/12/1789.

⁵⁴² Ms 4984, fol 63, lettre de Bellegarde à Clément : 19/1/1764. Le froid freine les démarches de Bellegarde qui indique qu'il ne fait que "trois degrés de plus qu'en 1709"

mais l'on ne doute de l'ensevelissement, l'incendie, de nombreuses villes⁵⁴³. De même, la Garde évoque les difficultés climatiques de 1788-1789 : nous sommes "passés subitement, monsieur, du froid le plus extraordinaire à un temps doux et même chaud", si bien que la neige a fondu mais en laissant derrière elle bien des morts, des malades, des pertes de fruits rouges, de bétail, d'olives...⁵⁴⁴

Les lettres se font généralement échos : comme la plupart des correspondants sont des ecclésiastiques, on retrouve la question jésuite, la question hollandaise...Souvent, des dialogues s'établissent : Clément cite quelquefois la lettre du correspondant auquel il répond, pour créer véritablement l'illusion d'un dialogue : " On a armé la philosophie contre le fanatisme [dites-vous]. De là les contradictions, les partis, les guerres [...Il citait là de Moydieu]. Voyez, monsieur, comme je décharne une si belle lettre".⁵⁴⁵

Bien souvent, la correspondance permet de nuancer les opinions de chacun, d'affiner une réflexion : ainsi Clément modère Delmare sur le nouveau gouvernement de la France, en 1774, tandis que Delmare modère Clément sur la question des miracles⁵⁴⁶ du feu pape Clément XIV. Les auteurs des *Nouvelles Ecclésiastiques* sont trop virulents selon lui. Si le défunt fut modeste, désintéressé... il ne fut en revanche nullement vertueux au point d'être un modèle à canoniser. Il ne se souciait pas de la violation des saints canons, il négligeait le gouvernement de l'Eglise, de l'Etat, de son diocèse de Rome. Le canoniser, c'est risquer de faire le jeu des incrédules, susciter la moquerie des libertins...⁵⁴⁷ Bellegarde pense lui que si Clément XIV ne fut pas "un saint à miracles de son vivant", c'est son chef-d'oeuvre que Dieu entend canoniser en lui accordant des miracles à son intercession, c'est-à-dire l'extinction des jésuites.⁵⁴⁸

⁵⁴³ Ms 1293, fol 297, lettre de Naples, 14/2/1783.

⁵⁴⁴ Ms 1300, fol 90, lettre de Rome, de la Garde à Clément, 14/1/1789

⁵⁴⁵ Ms 1290, fol 257-259, lettre de Clément à De Moydieu, 7/4/1770.

⁵⁴⁶ Ms 1292, fol 44 lettre de Delmare à Clément, 8/9/1777 : la mort de Clément XIV a effectivement été suivie de "prodiges". Delmare évoque un noble de Gênes, Francesco Carega, dont on attendait la mort, après une crise d'apoplexie et une fièvre inflammatoire. Or, un religieux lui a appliqué l'image du feu pape ; il délire, transpire...puis guérit.

Cette mort de Clément XIV suscite un débat : d'aucuns prétendent que les jésuites ont empoisonné le pape. L'hypothèse paraît cependant excessive, d'autant que la compagnie était déjà supprimée.

⁵⁴⁷ Ms 1292, fol 23, lettre de Delmare à Clément, 7/1775

⁵⁴⁸ Ms 4984, fol 82, lettre de Bellegarde à Clément, 21/8/1775

Clément s'efforce d'intéresser son destinataire, de s'adapter à chaque personnalité : lorsqu'il écrit à Lalanne, négociant, il parle de l'exportation des grains et des édits bursaux des années 1760 susceptibles de l'intéresser au premier chef. De fait, Lalanne est très satisfait de ces informations et révèle aussitôt sa pensée sur la nouvelle législation : "le système se soutient mais toutes les provinces ne l'adoptent pas comme également avantageux. Plusieurs le rejettent comme pernicieux". Lalanne montre la difficulté d'appliquer à échelle nationale de telles mesures, sans tenir compte des échanges plus ou moins licites existants aux frontières des provinces et Etats. "On tait certains points comme le fait qu'on transporte de la Navarre espagnole, ici, par terre, du blé" presque aussi beau que le meilleur blé de France. Il en résulte une relative abondance et une baisse des prix du blé du pays susceptible de favoriser "l'exportation de la denrée nationale". Or, l'arrêt du conseil d'Etat du 31/10/1768 permet quelques importations de l'Etranger mais par mer, et le directeur des fermes y fait obstacle. Comme les plaintes des négociants (dont Lalanne) au contrôleur général n'ont pas porté leur fruit, ils vont demander une extension de l'arrêt pour leur ville (Bayonne). Au terme de ce long développement, Lalanne se dit certes "honteux" (il s'agit d'un sujet bien vile pour un ecclésiastique) mais Lalanne s'adresse surtout là à la fibre parlementaire de Clément : l'abbé est "à portée de traiter cette matière avec les messieurs du parlement".⁵⁴⁹

Effectivement, la question de la liberté du commerce des grains est débattue dans une autre correspondance, celle de Robert de Saint-Vincent et de Clément, le premier indiquant au second que cette mesure a été également introduite en Espagne⁵⁵⁰ et par le grand-duc de Toscane. R de Saint-Vincent y est très favorable : "le monopole est une idée creuse, un moulin à vent quand le commerce étranger fait forcer les magasins des Nationaux et les oblige à montrer les richesses qu'on cache dans l'intérieur, mais quand on écarte les Etrangers par la peur, par un changement subit de système, on se trouve livré à ses propres forces[...et l'on] risque d'être victime des manoeuvres intérieures". Le rédacteur observe, par ailleurs, que "tous les amis des jésuites sont contre le système de la liberté, financiers inclus".⁵⁵¹

⁵⁴⁹ Ms 1289, fol 162-163, lettre de Lalanne à Clément. 14/2/1769.

⁵⁵⁰ Ms 1290, fol 183, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 29/12/1769.

⁵⁵¹ Ms 1290, fol 217-218, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 23/7/1770.

En France, toutefois, les tensions sont nombreuses : "des émotions" populaires éclatent si bien qu'un arrêt du conseil, le 14/7/1770, défend l'exportation, suite à une démarche du Parlement de Paris. "Le roi prétend faire voiturier les bleds pour calmer le public" mais il doit concilier deux France : "la moitié du royaume croit au libre commerce, le bled y ira, délaissant les provinces du Centre [...]. En septembre, la question des bleds ne se pose plus guère. On a abrogé les édits de 1763-1764, "le ministre est ennemi de la liberté du commerce", la cherté menace...". On érige "les consommateurs, [les habitants des villes] en tyrans des cultivateurs. On veut réduire à rien la propriété..." Un problème politique sous-tend ces revirements économiques : le royaume souffre des différentes factions qui culbutent les ministères". R de Saint-Vincent a hâte "que le Dauphin et la Dauphine échappent aux [nombreux] espions de la Cour qui cherchent à diviser ce couple".⁵⁵²

Avec R de Saint-Vincent, les débats de politique intérieure prennent globalement plus d'importance. On évoque, par exemple, la situation de la police, particulièrement sensible après l'affaire du mariage de 1770.⁵⁵³ Le public se plaint d'elle mais les magistrats apprécient le lieutenant de police qui a apaisé, en 1768-1769, la foule hostile aux règlements sur le "bled". R de Saint-Vincent condamne cependant "l'ignorance et la nonchalance" de la police concernant la Librairie [...]. On répand journellement dans le public le poison le plus dangereux par les écrits que Voltaire envoie tous les mois. On les vend librement alors qu'on peine à écrire des oeuvres pour la Religion et à avoir là une permission tacite. R de Saint-Vincent s'en prend au censeur Riballier, ce pauvre "Ribal", qui refuse par ses "chimères" les permissions à "tout ouvrage écrit pour la défense de la Religion."⁵⁵⁴

⁵⁵² Ms 1290, fol 219-220, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 30/7/1770.
Ms 1290, fol 231-234, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 17/9/1770.

⁵⁵³ Ms 1290, fol 199-200, lettre du 4/6/1770, lettre de R de Saint-Vincent à Clément. Robert de Saint-Vincent rappelle l'émotion de la Dauphine suite au feu d'artifice. Si cette-dernière n'a pas été blessée, près de deux-cent personnes ont perdu la vie à cette occasion.

⁵⁵⁴ Il est vrai que la censure s'assouplit au fil du siècle : de même que la bulle *Sollicita ac provida*, en 1753, a réformé l'Index, dans un souci d'équité, de même Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, robin cultivé, chargé de la Librairie dès 1750, assouplit donc la censure. Il entend lui favoriser les éditeurs français (souci économique). Seuls seront rejetés les livres attaquant directement Dieu, le Roi, la morale fondamentale. Ce relâchement suscite des critiques, notamment celles des assemblées du clergé contre l'incrédulité : 1770, 1775... En 1783, Vergennes semble vouloir freiner le commerce des livres interdits (examens des ballots de livres par la

Lorsque Clément s'adresse à sa nièce, madame Le R., depuis Madrid⁵⁵⁵, son ton se veut plus léger, plus distrayant et affectueux : il évoque l'atmosphère de la Cour d'Espagne : "la chasse, le travail, peu de représentations publiques, on a [...] le temps de s'y ennuyer beaucoup". Après une digression sur le droit espagnol, il observe :

Mais, je me jette dans la dissertation, ma chère nièce...Dissertons plutôt sur la position de ce voyageur, exilé à Madrid. Point de cheminée, à l'abord de l'hiver. Cela est bien fort! On a un bon paillason général, dans sa chambre bien close, et, par places, d'autres pluches de bons petits paillasons. Avec cela on voudrait éviter le chauffoir ou brasier, parce qu'il porte à la tête, mais, pour peu qu'une fluxion vous gagne, vous avez beau vous couvrir de la meilleure façon sur ces paillasons, l'humidité reste, ainsi il faut se rendre...le chauffoir est conclu.

2. LES LIVRES :

On s'échange des livres, des idées, par le biais des correspondances de Bellegarde et de Clément, mais aussi par deux revues hebdomadaires : les *Nouvelles Ecclésiastiques* et les *Annali Ecclesiastici* (oeuvre des abbés Follini, Banchieri et Fossi, remplacée en 1780 par les *Novelle Letterarie*, florentines, animées par Giovanni Lami⁵⁵⁶ puis, entre 1797-1799, par les *Annali politico-ecclesiastici*, de l'abbé Eustachio Degola).

Certes, ce commerce se heurte à la censure : la censure romaine fait arrêter l'imprimeur Pagliarini pour impression d'ouvrages anti-jésuites ; *L'Exposition* de Mésenguy est admirée dans toute l'Italie mais persécutée par les jésuites si bien qu'un bref la condamne en 1761, à la grande joie de Torregiani... Bellegarde évoque la question : "j'écris à monsieur Dumont afin qu'il veuille bien [...], avec vous monsieur et avec monsieur l'avocat général, nous ménager

chambre syndicale de Paris...) mais 1789 abattra toute gêne.

Les permissions tacites consistent à permettre aux libraires français de vendre des livres venant théoriquement de l'Étranger mais en fait imprimés en France sous une fausse adresse. C'est, à défaut de supprimer la contrebande, éviter qu'elle ne ruine l'imprimerie française.

cf Minois, Georges, *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Paris : Fayard, 1995.

⁵⁵⁵ lettre du 14 novembre 1768, cf *op.cit.* bibliographie, *Journal...* de Clément.

⁵⁵⁶ Il s'agit du préfet de la bibliothèque riccardienne. Il est consultant théologique du grand-duc de Toscane, d'esprit "janséniste", juridictionnaliste et mauriste). Lami a fondé son journal en 1745. Cf foyer italien, chapitre deux.

une permission et une adresse pour l'entrée de l'histoire des *Actae jesuitarum in Federato Belgio*.⁵⁵⁷

Malesherbes est naturellement fort apprécié par Bellegarde : il se dit "embarrassé sur le genre de compliment que je dois faire à monsieur de Barville au sujet de monsieur de Malesherbes...Son corps perd un digne chef mais le public fait l'acquisition d'un grand ministre qui ne pourra qu'affermir et perfectionner les vues du ministère actuel pour le bien et la paix générale". Bellegarde relie le personnage à la question de la censure. En effet, il projette une édition d'ouvrage à Paris et observe : "si monsieur de Malesherbes [était] chargé de la Librairie, cela ne souffrirait aucune difficulté".⁵⁵⁸

Bellegarde adresse d'ailleurs un mémoire à Malesherbes, en 1776. Il demande auparavant conseil à Clément et "à notre zélé avocat général" (sans doute le Paige ou Castillon). Il y vante son goût pour la science, sa protection éclairée, son amour pour le bien public, son attention à favoriser la liberté du commerce...et entend le solliciter pour "obtenir la liberté de l'entrée et du débit des oeuvres du gd. A." [il s'agit des oeuvres du grand Arnauld]. Bellegarde ajoute : "ceux qui en ont procuré l'édition ont tout fait pour que la France s'en enrichisse, ont sollicité la permission, attendu des années et devant la vanité de leurs efforts, se sont adressés à l'Etranger. Les dispositions étaient prises lorsque l'heureuse révolution est arrivée en France, dans l'été 1774, [provoquant le réveil de]leurs espérances. On a sollicité encore pour que les libraires français aient la liberté du débit et de la réception des souscriptions, seul moyen pour conserver à la France au moins une part du fruit de cette édition." La démarche a avorté, ce que Bellegarde explique par la proche tenue de l'assemblée du clergé, et le souci de ne point réveiller "l'esprit de fanatisme encore trop animé". Il fallait d'abord affermir les vues du ministère pour le rétablissement de l'ordre." Ces circonstances étant passées, on ose obtenir la permission". Bellegarde flatte donc monsieur de Malesherbes : homme de crédit, protecteur expérimenté sur le plan administratif, d'autant plus généreux qu'il en trouve des motifs dans sa propre famille", un

⁵⁵⁷ Ms 4984, fol 42-43, 17/1/1763, lettre de Bellegarde à Clément

⁵⁵⁸ Ms 4984, fol 76, lettre de Bellegarde à Clément, 30/7/1775. Bellegarde ajoute une métaphore assez plaisante, à son compliment à monsieur de Barville. "Il semble que le thermomètre de Rome se règle sur celui de Paris et que le ministère pontifical s'améliore en même temps que le français"

des aïeux de Malesherbes ayant rendu un remarquable témoignage à monsieur Arnould, en 1696...⁵⁵⁹

Les livres échangés et lus dans cette correspondance témoignent essentiellement d'une culture de religieux érudits, il s'agit de traités de théologie, de livres spécialisés sur tel aspect de la pratique, de l'enseignement religieux... Quelquefois, néanmoins, se glisse un ouvrage plus original, tel *L'origine des lois et des Arts*, adressé à Clément par Serrao, ainsi que la *Storia del nostro Vesuvio*, oeuvre du père della Torre⁵⁶⁰. On s'échange beaucoup d'oeuvres de référence, anciennes, rééditées...mais aussi beaucoup d'oeuvres très récentes. Plus rarement, ce sont leurs propres oeuvres que les correspondants s'adressent : Delmare promet ainsi son ouvrage contre le sacré coeur à Clément et lui demande un exemplaire de son dictionnaire anti-philosophique.⁵⁶¹

Ces échanges de livres sont très tôt abondants : dès 1758, Caraffa réclame une longue liste d'ouvrages à Clément : des oeuvres de monsieur Boursier, les oeuvres de monsieur d'Auxerre, les oeuvres de monsieur de Montpellier (et le catéchisme du même diocèse), les oeuvres de monsieur de Petitpied, les *Réflexions Morales*, la *Mort chrétienne*, *Le catéchisme historique*, les *Hexaples*, deux exemplaires de la lettre sur l'espérance, les oeuvres de monsieur Quesnel⁵⁶². Une note de Clément indique que le coût de cet envoi s'élèvera à deux cent quarante livres.

⁵⁵⁹ Ms 4984, fol 110-111, lettre de Bellegarde à Clément, 5/2/1776.

Bellegarde s'explique : "Les ennemis de cet aïeux l'avaient accusé d'avoir mal parlé de ce docteur en présence de monsieur le président de Lamoignon. [L'] aïeul, pour repousser cette calomnie, a alors supplié le magistrat de lui donner un certificat du contraire. Lamoignon le lui donna généreusement, déclarant que son aïeul n'avait jamais parlé devant lui contre la mémoire de monsieur Arnould, grand homme estimé et vénéré, un des premiers ornements de notre siècle (selon Lamoignon), dont l'amitié m'a toujours fait honneur."

Le père Natali, un des personnages de la toile de relations de Clément et Bellegarde, est l'auteur d'une *Apologie contre la censure*.

⁵⁶⁰ Ms 1291, fol 49-51, lettre de Serrao à Clément, du 25/4/1772.

⁵⁶¹ Ms 1292, fol 9-10, lettre de Delmare à Clément, fol 5, 3/2/1773. Delmare dit avoir lu dans une lettre de Voltaire adressée à Horace (Epître à Horace) une référence au dictionnaire antiphilosophique de m. l'abbé Clément. Il s'agit probablement, en réalité, de l'abbé Nonotte, auteur en 1772 d'un dictionnaire philosophique de la religion et cité dans l'épître en question.

⁵⁶² Ms 4987, fol 16-17, lettre de Caraffa à Clément, 28/11/1758

La mort chrétienne : il s'agit sans doute des *Pensées sur la mort de Jésus Christ* de la soeur sainte Euphémie Pascal.

Consigné dans la correspondance de Clément, on découvre un état des nouveaux ouvrages publiés en Espagne depuis l'expulsion des jésuites en matière ecclésiastique et morale et qui y montrent la progression des lumières, état assez significatif de la frénésie de lecture et d'érudition qui saisit les couches cultivées du XVIII^e siècle (et non les seuls "jansénistes"). Pour l'année 1768, on évoque *une Instruction aux princes sur la politique des pères jésuites*, la *Dénonciation de la doctrine jésuite aux archevêques et évêques de France...*, des échanges de lettres entre D de Palafox et le père provincial des jésuites, au Mexique ; *l'Introduction à la vie dévote*, de François de Sales, *l'Instruction de Charles Borromée sur l'administration du sacrement de pénitence...* Pour l'année 1769, on cite des oeuvres et commentaires sur les ravages des jésuites au Portugal entre 1740 et 1759, par exemple l'oeuvre du conseil de Castille sur l'enseignement de la théologie, la traduction du concile de Trente en espagnol, le *Traité de l'éducation des filles* par Fénelon... Pour l'année 1770, enfin, on indique notamment *la Pastorale* de monsieur Grégoire, *l'Exposition de la doctrine chrétienne* de monsieur de Soissons, le *traité général de l'agriculture*, du père D Valcarcel[sic] ; une oeuvre sur les soulèvements des jésuites dans le Paraguay, une Vie de Chantal, fondatrice de la Visitation...

Les lettres accordent toujours une large place à telle parution à se procurer⁵⁶³, tel livre envoyé..., au risque de multiplier les "catalogues" bibliographiques. Clément répond ainsi au chevalier⁵⁶⁴ qui se plaint des maux de son Eglise, qu'il jouit de quelques motifs de consolations : "de très bons ouvrages [sont] publiés en Espagne, la morale de Genet, le catéchisme de Montpellier, l'ethica amoria, les oeuvres de Juanin, de Thomassin, de Fitzjames, de Van Espen et surtout les livres les plus pratiques de la Bible, en espagnol.

Clément fait souvent appel à son entourage pour satisfaire ses correspondants :

⁵⁶³ Ms 1289, fol.5-6, lettre de Clément à Clément, du 18/3/1768. Clément indique ainsi à l'évêque de Barcelone la *Dénonciation des assertions des jésuites au clergé de France* et promeut cette lecture : il s'agirait du "corps de doctrine le plus complet et exacte contre le corps de morale et le dogme introduits par les jésuites dans l'Eglise". Clément conseille de traduire cette "parution importante" en espagnol, pour les étudiants.

⁵⁶⁴ Ms 4987, fol.168-169. Lettre de Clément à monsieur le chevalier (Lugo) 23/5/1788

au chevalier⁵⁶⁵ qui lui réclame Le catalogue historique de Port-Royal et L'histoire générale des écrivains de Port-Royal, Clément répond que ces oeuvres doivent être incomplètes ou manuscrites, puisqu'il n'a pas connaissance de leur publication. Mais il ajoute qu'il s'efforcera de les obtenir par les Blancs-Manteaux.

Clément demande des livres à Clément, pour "éclairer" ses écoles et Clément observe en effet l'importance de disposer de brillants ouvrages pour l'enseignement. Il dit⁵⁶⁶ se réjouir "de savoir que l'enseignement espagnol profite de la théologie et de la philosophie de Lyon [...]. C'est l'un des biens qu'il nous reste, en France, que le crédit que ces ouvrages y ont acquis" auprès d'évêques, de la majorité des grandes congrégations (l'Oratoire d'où ces ouvrages sont sortis ; la Doctrine Chrétienne ; la congrégation de France, dite du Genovéfain ; et même des bénédictins de Saint-Maur)". La théologie de Lyon est d'autant plus essentielle que Montazet vient de mourir : ces écrits sont la seule trace désormais de cet évêché éclairé.

Pour satisfaire son correspondant, Clément fait appel à ses connaissances parisiennes : l'abbé Vuitasse lui adresse les réflexions du séminaire de Saint-Magloire et les catéchismes de ce séminaire ainsi que, explicitement destinées à l'Espagne et au Portugal, les *qualités des pasteurs et maximes de la pénitence*, de Hamon ; des extraits de Le Tourneux et de Nicole. L'abbé de Saint-Germain l'Auxerrois l'informe lui des bons catéchismes existants : celui de Fleury allie "simplicité, clarté, netteté" pour expliquer les "mystères et vérités de la religion" ; Duguet appréciait beaucoup celui de Nantes.⁵⁶⁷

⁵⁶⁵ Ms 4987, fol 166-167. Lettre de Clément à monsieur le chevalier, sans doute Lugo, non datée

⁵⁶⁶ Ms 4987, fol.168-169. Lettre de Clément à Lugo, 23/5/1788.

⁵⁶⁷ Ms 1289, fol 26 à 28, lettres de Vuitasse : 27 et 28/6/1768, lettre de Legris : 10/7/1768, à Clément. Legris précise que le catéchisme de Fleury de référence doit être une édition postérieure à 1730 parce qu'auparavant, l'auteur admettait qu'un voyageur tuât un voleur si sa vie est menacée, sans offenser Dieu!

Ms 1290, fol 53-54, lettre de monsieur Marbel à Clément, 14/1/1770 ; Clément lui a sans doute demandé des renseignements sur les conférences ecclésiastiques, d'où une lettre très dépouillée, telle une notice bibliographique. Marbel évoque les conférences données par Noailles "sur les vérités maltraitées" par deux "corrupteurs de tout bien" : le "paradoxal" Hardouin et l'"impie" Berruyer. Le père Semelier les a rédigées. Cinq portent sur le mariage, quatre sur l'usure. On dispose également des six volumes posthumes (1755...) sur la morale et de quatre autres sur le Décalogue (1759). Les jésuites sont toutefois parvenus à supprimer les volumes de morale.

Une autre référence est jugée salutaire: les conférences de Luçon : "les plus simples curés de campagne étaient des savants qui possédaient les langues", déclare Marbel à propos de ce diocèse. On trouvait dans leur bibliothèque "les originaux grecs et hébreux" enrichis par les réflexions des curés.

Il convient d'insister sur la réciprocité de tous ces échanges : si Clément envoie beaucoup de livres à ses "amis", il en réclame également : ainsi demande-t-il au chevalier de Lugo de lui obtenir "par les voies les moins chères", l'écrit violent paru contre l'évêque de Pistoie et en faveur de la dévotion au Saint-Sacrement, ainsi que l'édit contre *l'Histoire ecclésiastique* de Racine, dont lui a parlé la comtesse de Montijo.⁵⁶⁸

Ces échanges de livres révèlent le rôle fondamental des libraires. Ainsi, lorsque Lalanne souhaite des informations sur l'affaire de Bretagne, il adresse son libraire, monsieur Fauvet, à l'abbé du Tremblay afin d'obtenir quelques exemplaires du recueil de ce qui s'est passé en Bretagne...⁵⁶⁹ Maints échanges de livres se font de libraire à libraire : Clément envoie par sa libraire de Paris, la veuve Mequignon, des livres à un libraire de Marseille qui lui les adresse à un libraire français de Naples.⁵⁷⁰ Delmare a également affaire à la veuve Mequignon; tandis que les livres entre Astorri et Clément passent par le libraire Le Clerc. Bellegarde est conduit lui à faire des voyages à Paris pour "solliciter la liberté du débit et de la réception des souscriptions chez les libraires de Paris".⁵⁷¹

Une personne chargée de l'impression d'un mémoire, à Amsterdam, s'adresse à Clément et évoque les aspects les plus concrets de son travail, révélant le commerce entre auteurs et imprimeurs-libraires à cette époque. On s'apprête à tirer six à sept cent exemplaires du mémoire dont cent exemplaires d'un papier de qualité supérieure. On a déjà acheté le papier et trouvé un imprimeur. Le rédacteur déclare que "l'impression ne s'annonce pas difficile, on n'a pas fait de difficulté de suivre l'orthographe commune. Il y en a une particulière dans le manuscrit : offrir, roïaume, ieux... au lieu d'offrir, royaume, yeux". Le rédacteur propose le frontispice de l'ouvrage (et le dessine sur la lettre) et suggère quelques corrections : un ajout de références bibliques, la synthèse de deux articles en un seul, l'ajout d'un titre pour faciliter la lecture...⁵⁷²

Enfin, les livres confortent les lettres que l'on peut adresser à des autorités

⁵⁶⁸ Ms 4987, fol.170, lettre de Clément à Lugo du 10/7/1787.

⁵⁶⁹ Ms 1289, fol 144-146, lettre de Lalanne à Clément du 10/1/1769, de Bayonne.

⁵⁷⁰ Ms 1291, fol 25, lettre de Simioli à Clément, 4/12/1771.

⁵⁷¹ Ms 4984, fol 53, lettre de Bellegarde à Clément, 8/1/1776

⁵⁷² Ms 4984, fol 71, lettre d'Amsterdam, 7/7/1774

On peut observer que le monde de l'imprimerie est double pour les "jansénistes", à la fois officiel, rue Saint-Jacques au début du siècle, puis clandestin, dans des caves...

temporelles : Clément transmet ainsi à Roda, par l'intermédiaire d'un certain chevalier Magallon, un certain nombre de brochures. Toutes se rapportent à l'Eglise d'Utrecht puisque Roda s'efforce d'améliorer la situation de cette Eglise. Il s'agit de "trois volumes de témoignages en faveur de ce clergé, l'histoire de l'Eglise d'Utrecht, en un volume et de la dernière lettre synodale de ce clergé, à Clément XIII (1766).⁵⁷³

Un livre peut même produire le même effet qu'une lettre de recommandation : ainsi, Clément dit à Campomanes, pour le convaincre de le recevoir, qu'il souhaite lui présenter *la Vie de Van Espen* ; il sollicite pareillement un entretien avec Bernis en l'informant qu'il a reçu à Naples un exemplaire imprimé du premier discours oratoire fait sur le mariage de monsieur le Dauphin, imprimé qu'il souhaiterait "présenter à votre éminence"⁵⁷⁴

3. LES NOUVELLES ECCLESIASTIQUES :

La bulle *Unigenitus* est à l'origine d'une amplification majeure de la production livresque "janséniste" et donne surtout naissance à un désir croissant d'informer ou être informé, désir assouvi par la naissance d'un journal. Dès la fin du XVIIe siècle, des billets manuscrits circulent à Paris, mais sans périodicité. Ils donnent des nouvelles variées et inspirées de divers journaux. Après la fulmination d'*Unigenitus* et plus encore après le concile d'Embrun, les "jansénistes" décident d'alerter l'opinion. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* sont constituées d'anecdotes piquantes, polémiques (ce que permet la clandestinité) et violentes envers les jésuites ou les philosophes⁵⁷⁵, de notices nécrologiques, d'analyses de thèses et ouvrages, et sont diffusées dans les paroisses parisiennes "jansénistes".⁵⁷⁶

⁵⁷³ Ms 1289, fol 232-235, lettre de Clément à Roda, 20/6/1769.

⁵⁷⁴ Ms1290, fol 108, lettre de Clément au cardinal de Bernis, 25/8/1770.

⁵⁷⁵ cf bibliographie, Maire, *Actes du colloque...op.cit.* [Thème : jansénisme et Révolution]: "Ces images abstraites d'humanité, de liberté, d'égalité [...] sont-elles faites pour rapprocher, pour réunir, pour toucher ? [...] vous déclamez, et nous agissons : ce n'est que de nos sanctuaires que cette fraternité si désirable est pratique et sensible", 1782, abbé de Boismont cité par le journal. Le journal critique longuement Voltaire, Rousseau, Condorcet, d'Alembert, Leibniz, Locke, Sylvain Maréchal, Raynal, Wolf, Buffon...Cependant, les *Nouvelles Ecclésiastiques* défendent l'idée de tolérance civile.

⁵⁷⁶ C'est-à-dire Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Médard, Saint-Etienne-du-Mont, Saint-Séverin, Saint-Antoine.

Il s'agit moins d'informer de l'actualité que de rédiger un journal d'opinion. C'est particulièrement vrai pendant la Révolution : en 1790, le journal dit préférer aux "événements dont [la France est] le théâtre [...] une philosophie plus haute, celle des livres saints...". Le journal se nourrit d'oeuvres et thèses européennes, des informations des gazettes, de correspondants (les nouvelles à la main nourrissent encore les journaux). La plupart des nouvelles proviennent de Paris, Toulouse, Champagne...

Les *Nouvelles Ecclésiastiques* effectuent aussi un important travail de mémoire, de deuil : Carracioli dit à Clément d'évoquer la mort du cardinal Orsi, survenue en 6/1761. Il lui fournit les principaux éléments de la future notice nécrologique. Orsi, dominicain florentin, "d'une famille honnête, s'est distingué dans son ordre par son amour pour l'étude et ses différents emplois : bibliothécaire de la "casamatta" (casemate), maître du Sacré Palais". Il a fait preuve d'une grande application et de son zèle "pour la bonne doctrine dans la révision des livres". Assez ultramontain cependant, il a réfuté certaines propositions des annales de Muratori et "le livre du grand Bossuet sur les libertés de l'Eglise gallicane". Il travaillait une histoire ecclésiastique dans un italien très pur mais trop diffus. Devenu cardinal sous ce pape, sur demande du cardinal Corsini, "on ne vit jamais plus grande candeur de moeurs". Il connaissait à Rome tous les gens de bien et a toujours lutté contre les jésuites (les "RRPP", d'autres disent "i zelanti"). Il a beaucoup participé aux écrits contre les jésuites "à l'occasion du Portugal".⁵⁷⁷

La première équipe de rédacteurs est constituée autour des riches frères Desessarts, près de Port-Royal de Paris, d'anciens oratoriens bien souvent : Duguet, d'Etemare, Boursier, Boucher...Entre 1732 et 1761, Boucher⁵⁷⁸, parti en Hollande est remplacé par Jacques

⁵⁷⁷ Ms 4987, fol 84-86, lettre de Carracioli à Clément, de Varsovie, 7/1761

⁵⁷⁸ La Roche, après des études au collège jésuite de Fontenai, devient (1712) le doyen des licenciés de la faculté de droit à Paris. Prêtre, il obtient une cure dans le diocèse de Tours mais se heurte à son archevêque Rastignac. Il trouve alors refuge (en 1728) auprès des frères Desessarts qui l'intègrent à la rédaction des *Nouvelles Ecclésiastiques*, à Paris. Il vit comme maints "jansénistes" en la paroisse-refuge de Saint Etienne du Mont, soutenu par la duchesse de Rochecouart. Conciliateur entre divers "jansénismes", il tient cependant ses distances avec les "convulsionnaires". Au milieu du siècle, il oriente le journal vers la lutte contre les Encyclopédistes, critique *l'Esprit des Lois* en 1749, Prades en 1751...Il a doté le journal d'une base doctrinale et d'une acuité critique efficace. Philippe Boucher, 1691-1768, semble le premier rédacteur des *Nouvelles Ecclésiastiques*. Après des études au collège de Beauvais et au séminaire de Saint-Magloire. Disciple de Duguet et d'Etemare, il enseigne le catéchisme en

Fontaine, abbé de la Roche. A sa mort, l'abbé Marc-Claude Guénin⁵⁷⁹, dit de Saint-Marc, lui succède. Le journal exige, en plus des rédacteurs, une multitude de relais susceptibles de détourner l'attention des censeurs⁵⁸⁰, des réseaux complexes se créent, à Paris, mais aussi sur un axe Nord-Sud (dès 1720), Amsterdam-Utrecht-Orval-Metz-Nancy, et en recourant à la poste, aux messageries, à des charrettes ou bateaux de marchands, à des ecclésiastiques ou à des officiers de l'administration. Ainsi, concentration des moyens de transmission et extrême fractionnement de la distribution assurent la réussite de ce trafic interdit.

Qu'en est-il des lecteurs ? On trouve quelques allusions au fil de la correspondance : Bellegarde a, outre ses "dépenses de lettres, de paquets et de livres", des dépenses d'impression des *Nouvelles Ecclésiastiques*⁵⁸¹. Lalanne dit posséder la collection complète des *Nouvelles Ecclésiastiques*, à Bayonne⁵⁸² et maints correspondants de Clément connaissent le journal : c'est le cas de Delmare⁵⁸³, de Bottari, de Pujati,... Celui-ci participe assez directement à l'entreprise : il propose à Clément de rédiger lui-même un article précis sur les

la paroisse de Saint-Etienne du Mont puis, soupçonné à propos du journal, décide de vivre en retrait.

⁵⁷⁹ Né à Tarbes, 1730-1807, il constitue, entre 1761 et 1793, à Paris, un des acteurs majeurs des *Nouvelles Ecclésiastiques*. Il semble avoir étudié au séminaire d'Auxerre et parfait ses études en Hollande, entre 1761 et 1764. Vivant dans l'anonymat et aidé par Bellegarde, c'est un homme modéré, d'où la tendance du journal au repli, à perdre des lecteurs en France, même si la partie dogmatique de la rédaction revient à Mey, Maultrou, Gourlin. On peut relever aussi le nom de JB de Castera de Larrière, rédacteur du journal à Utrecht et futur théologien de la *Constitution Civile du Clergé*. Il ranime un peu le journal. Né à Bazas en 1738, il étudie à Rynswick, est constitutionnel et laïciste, auteur d'un *préservatif contre le schisme*, il fréquente Clément pendant la Révolution et admet tout jusque'en 1792.

⁵⁸⁰ Les historiens des *Nouvelles Ecclésiastiques* indiquent ainsi que trois "correspondants" rendaient successivement visite à La Roche, qui leur remettait à chacun le tiers du manuscrit d'un numéro, après avoir brûlé les mémoires et notes des informateurs locaux. Chaque correspondant recopiait son texte puis brûlait la minute. Le lendemain, un "sous-correspondant" portait cette copie chez l'un des imprimeurs. Chacun des intéressés ignorait la cascade complète d'intermédiaires à laquelle il appartenait. Les imprimeurs, sans doute une douzaine, se trouvaient en Champagne, près d'Auxerre et surtout dans le centre de Paris (rue Saint-Jacques, dans le Quartier latin, près des Halles et autour du Temple. Le Clerc travaille rue Saint-Martin), installés généralement dans des chambres d'appartements particuliers, dans des caves ou greniers, chantiers ou cabines de bateaux...où l'on groupait de petites presses transportables. Tous ces lieux étaient munis d'une trappe, une porte dérobée...permettant au besoin de fuir. Concernant la distribution, une vingtaine de "bureaux" existaient à Paris. Il fallait près de deux semaines entre l'impression et la distribution. Quelques six mille exemplaires étaient tirés mais le nombre de lecteurs étaient plus important du fait de la circulation de chaque exemplaire entre ecclésiastiques, gens de robe, marchands...cf bibliographie, *op cit*, Maire, *actes*... [thème jansénisme et Révolution].

⁵⁸¹ Ms 6050, fol 13, lettre de Mouton à Clément 8/3/1790.

⁵⁸² Ms 1289, fol 162-163, lettre de Lalanne à Clément, 14/2/1769

⁵⁸³ Ms 1292, fol 137, lettre de Delmare à Clément, Noël 1780

Delmare insiste sur l'importance de corriger les erreurs du journal.

divorces, à l'occasion d'un fait divers qui semble agiter la région⁵⁸⁴. Il en donne le projet à Clément : le développement de l'inconduite, de la débauche, entraîne une multiplication des demandes de séparation de lit ou de rupture du lien légitime puis des procès au tribunal ecclésiastique. Le conseil de X a pris un décret, trois ans plus tôt, pour mettre un terme à la fréquence de ces causes qui finissent toujours, aux yeux de Pujati, scandaleusement, par la séparation ou la dissolution du mariage. Le décret impose le couvent pour la femme, pendant la cause (pour réduire le nombre de cas). Un nouveau décret de 1785 a exigé d'informer le prince, à chaque nouvelle cause, des motifs du procès. Mais la chancellerie patriarcale a suspendu l'effet de ce décret qui concurrence son autorité : les divorces se multiplient donc à Venise, avalisés par la chancellerie. Toute opposition princière apparaîtrait comme une usurpation des droits de l'Eglise...

En Espagne, Clément dispose de fidèles lecteurs des *Nouvelles Ecclésiastiques* : Lugo, qui lit également l'équivalent florentin des Nouvelles : les *Annali Ecclesiastici*⁵⁸⁵, la comtesse de Montijo⁵⁸⁶. Celle-ci lui communique des informations dignes d'être publiées. Clément la sollicite à ce propos : considérant l'article des *Nouvelles Ecclésiastiques* que l'on envoie aujourd'hui à votre Excellence" et qui "traite avec autant de zèle que d'exactitude des injustes attaques" portées à l'enseignement du séminaire de Cuença, Clément rappelle à la comtesse qu'elle "avait en vue, il y a deux mois, quelque'autre article pareil". Il encourage sa correspondante : "On a éprouvé en effet de toutes parts dans ce siècle l'avantage que peut procurer la communication de tels faits, et la réclamation pour le vrai, contre les préjugés aveugles d'habitude. On ne peut trop y contribuer pour que partout la pieuse et sainte tradition de l'Eglise prévale sur les deux vices extrêmes de ce siècle : l'incrédulité et la superstition".

⁵⁸⁴ Ms 1291, fol 799-804, lettre de Pujati à Clément, 5/1786. Le conseil en question est sans doute le conseil des Dix.

⁵⁸⁵ Mouton reçoit aussi *les Annales de Florence*, auxquelles participe Delmare (il y envoie parfois un article). Ms 1292, fol 176-177, lettre de Delmare à Clément, 14/7/1783

⁵⁸⁶ Celle-ci reçoit le journal clandestin par courrier mais semble avoir pu le faire parvenir en Espagne par le biais du chevalier d'Iriarte, secrétaire d'ambassade d'Espagne à Paris : prudente, elle refuse cette proposition du parisien Bonnet mais l'on voit ainsi la facilité de communications des Grands d'Espagne...cf Appolis, *op.cit.* bibliographie et lettre de la comtesse à Bonnet, 21/1/1788. Cf aussi lettre de Clément à la comtesse du 30/6 (l'année n'est pas précisée mais il s'agit de la période pré-révolutionnaire) Ms 4987, fol 161.

Une lettre de la comtesse de mai 1786⁵⁸⁷ témoigne cependant de fortes réticences : la mission dont le charge Clément lui paraît "la plus difficile et la plus utile" dont puisse jouir l'Espagne. "Personne ne veut se charger de l'affaire" étant donné les entraves "qui nous oppriment en Espagne [...] il reste en Espagne des traces de l'ignorance qui a si longtemps régné [...] par l'horrible proscription de la Sainte Ecriture en langue vulgaire". Ces entraves empêchent la comtesse et ses proches d'"avoir [librement] part au bien que les *Nouvelles Ecclésiastiques*" produisent dans l'Eglise. Toutefois, la lumière n'est pas éteinte. La "vérité et la saine doctrine sont ici connues et aimées". La comtesse remet par conséquent quelques anecdotes choisies (il s'agit de ne pas "perdre des amis" par des révélations imprudentes) à Clément : qu'il en fasse l'usage qu'il juge à propos.

Il est donc manifeste que Clément⁵⁸⁸ a participé à cette entreprise méconnue, parce que clandestine, que fut le journal des "jansénistes" du XVIIIe siècle. Lorsque Rome est menacée par l'introduction imminente de l'oeuvre de Tournely, Clément s'adresse à Mongenoz afin d'alarmer les "gens éclairés" et de "faire tomber l'édition nouvelle dès la naissance par une forte analyse de la longueur d'une feuille périodique".⁵⁸⁹

Le journal se diffuse parfois dans des cercles non "jansénistes" mais il s'agit alors d'être prudent : Carracioli a ainsi donné l'adresse de Clément à un certain Gonthier, qui souhaitait le journal. Mais Carracioli alerte l'abbé : ce "n'est point du tout [un homme] attaché à la cause des appelants". L'abbé ne doit pas révéler la conception religieuse de Carracioli mais "écrire de manière indifférente sur le fond des disputes". Gonthier "n'a désiré les NN que comme un meuble qui manque à la bibliothèque impériale" et par mépris des jésuites.⁵⁹⁰

⁵⁸⁷ Ms 4987, fol. 163-164, lettre de la comtesse à Clément, mai 1786.

⁵⁸⁸ Ms 4987, fol 168-169, lettre de Clément à Lugo du 23/5/1788 : Clément indique au chevalier qu'on est sur le point d'évoquer la menace que représente, pour la jeunesse napolitaine, ce "venin" que constitue une théologie génoise récente. Les *Nouvelles Ecclésiastiques* n'en ont pas encore parlé en l'attente de l'"imprimé de Venise", mais "on s'en occupera". Clément révèle aussi que la correspondance manuscrite devait souvent précéder l'imprimé journalistique : il a en effet anticipé sur la parution de cet article en écrivant une lettre alarmante à l'abbé Simioli. Remarque : le journal est publié deux fois par semaines à Paris et diverses villes périphériques.

⁵⁸⁹ Ms 1290, fol 81, lettre Clément, de Rome, à Mongenoz, vanniste, sans doute l'un des rédacteurs du journal, 21/4/1770.

⁵⁹⁰ Ms 4987, fol 82-83, lettre de Carracioli à Clément, Vienne, 6/3/1761.

Progressivement, le journal semble pourtant décliner (sous Pelvert surtout) Mouton, (comme Clément) se plaint : à part la France, les pays ne donnent pas de nouvelles intéressantes aux *Nouvelles Ecclésiastiques*. Il espère que la paix promise par les armes françaises, facilitant les communications, remédiera à cet état de fait même s'il ne croit guère rassurer "nos amis d'Italie", craintifs depuis l'affaire de Ricci⁵⁹¹. Si la Révolution renouvelle un peu le journal, elle crée aussi des divisions : Maulrot, Mey, Jabineau, Blonde, refusant le serment, créent en 1791 des contre-Nouvelles.

Le ton virulent des *Nouvelles Ecclésiastiques* suscite des critiques, telles que celles émises par le cardinal des Lances (semble-t-il, car la lettre n'est pas signée) : celui-ci avait relaté un fait et se plaint du récit qu'en a fait le journal : confus, voire faux ... Il espérait pourtant profiter de l'impact de son article : "faites publier rapidement, car si on tarde ce n'est plus la même chose", avait-il déclaré. Selon lui, le journal risque de perdre la confiance des lecteurs.⁵⁹² Cerati porte le même regard sévère sur le journal : il le dit moins estimé qu'auparavant en raison de son "style trop féroce". Mais à de semblables attaques, Clément répond que les articles de "nos Nouvelles Ecclésiastiques" ne sont que les "simples relevés des lettres des amis".⁵⁹³

Fréquemment, les correspondants ajoutent sur le revers d'une lettre ou en prenant la feuille à l'envers, quelques phrases parfois fondamentales. Bellegarde demande ainsi à Clément six calendriers de la Cour⁵⁹⁴. Catherine Maire indique qu'il s'agit des directives hebdomadaires aux ouvriers et rédacteurs du journal.

Carracioli est l'introducteur des *Nouvelles Ecclésiastiques* à Vienne, où il séjourne en 1761: "les *Nouvelles Ecclésiastiques* seront à Vienne et la lumière s'y répandra peu à peu ».

⁵⁹¹ Ms 6050, fol 60, 5/1/1801. Lettre de Mouton à Clément.

⁵⁹² Ms 1282, fol 116 : correspondance de Du Coudray. Lettre de Des Lances (Turin) à Du Coudray, 25/7/1761

Ms 1282, fol 16 : lettre de Cerati à du Coudray, de Pise. Le journal souffre beaucoup, en 1791, de la division des "jansénistes"...

⁵⁹³ Ms 1292, fol 243, lettre de Clément à Delmare, 20/2/1785

⁵⁹⁴ Ms 4984, fol 104, non datée, lettre de Bellegarde à Clément

4. DES NOUVELLES :

Le premier objet de toutes les correspondances établies par Clément est la transmission de l'information. Ainsi, dès l'automne 1767, Clément dresse le tableau des Eglises de France, Allemagne et Italie à son nouveau correspondant espagnol, Lopez. Il peut compléter sa réflexion sur l'Europe religieuse du dernier tiers du XVIIIe siècle par les informations que lui envoie Lopez sur la Religion en Espagne. Lopez est plutôt pessimiste, constatant qu'aucune oeuvre théologique n'a été publiée en Espagne depuis longtemps, les élucubrations scolastiques exceptées"⁵⁹⁵ toutefois, Bossuet, Febronius, Péreira... sont lus et la Cour de Madrid semble favorable aux "jansénistes".

L'information concerne ainsi la situation de telle Eglise, les évènements religieux et politiques qui peuvent modifier cette situation, les écrits et idées susceptibles d'accélérer cette modification.

Le correspondant est toujours soucieux de connaître l'autre. Clément indique ainsi : "les Romains observaient" qu'avant que ne s'engage la correspondance entre l'Eglise d'Auxerre et leur ville, "Rome ne connaissait point la France et la France ne connaissait point Rome"⁵⁹⁶ : cette ultime citation met d'ailleurs en valeur, une fois encore, la réciprocité nécessaire dans la recherche d'informations : lorsque Clément demande à Lugo des renseignements sur l'Eglise d'Espagne, il lui en rapporte d'Italie⁵⁹⁷, d'Allemagne, de France, afin de susciter une réponse plus riche. Il en est de même pour la correspondance avec l'évêque de Barcelone.

S'informer, c'est aussi regrouper des sources pour rédiger des ouvrages : la fonction de Bottari auprès du Vatican est dès lors essentielle. Et Clément, lorsqu'il se trouve en Italie, se charge lui-même de rechercher les lettres entre Jacques-Bénigne Bossuet et le cardinal de Noris, sans doute consignées en la bibliothèque Angelica des Augustins de Rome ; en la

⁵⁹⁵ Citation provenant d'Appolis, cf bibliographie, *op.cit.*

⁵⁹⁶ cf bibliographie, *op.cit.* *Journal de correspondances* de Clément.

⁵⁹⁷ Ms 4987, fol 170, lettre de Clément à Lugo, 10/7/1787 : "en Italie, le prince est occupé de procurer des formes canoniques voire un concile national pour relever la discipline ecclésiastique, dissiper les superstitions. Les évêques d'Allemagne préparent aussi une telle assemblée". En France, c'est un Rituel nouveau qui se prépare, dans l'esprit moliniste et ultramontain encouragé par l'archevêque de Paris.

bibliothèque publique de Saint-Daniel, terre du Frioul, en la bibliothèque du Vatican... Cette demande lui est faite par D Deforis⁵⁹⁸. Micheli effectue la même recherche à la bibliothèque de Bologne.

Parfois, on assiste à un dialogue⁵⁹⁹ véritable, une recherche et une réflexion communes dans les lettres mêmes. Ainsi, Lopez ne se contente pas de transmettre le mémoire de l'abbé Mey aux autorités concernées. Il lit et critique l'ouvrage, considérant notamment qu'il existe d'autres moyens pour repeupler l'Etat que de faire obstacles" à l'entrée en la profession religieuse". Il conseille également la lecture d'une brochure : *Question politique, si les monastères rentes sont utiles ou préjudiciables à l'Etat*. A une époque où le statut d'auteur n'était pas individualisé et réglé comme aujourd'hui, le dialogue entre "érudits" devait permettre la maturation de nombreux ouvrages⁶⁰⁰ et il est intéressant de constater que ce dialogue s'effectuait souvent par voie épistolaire.

Il est vrai que la plupart des acteurs de cette correspondance se caractérisent par leur érudition. Il n'est qu'à songer à Castillon, brûlant d'enthousiasme pour l'oeuvre de Campomanes, dont il cite des extraits sur la question de l'excommunication : l'avocat-général écrit bientôt une véritable dissertation sur la question⁶⁰¹. Sa première référence est, au sujet de l'Eglise de France, les *Mémoires pour le concile de Trente* du cardinal de Lorraine ; au sujet de l'Eglise d'Espagne, le concile de Tolède. Castillon conclut à partir de cette double référence que le roi ne doit -est-ce à dire qu'il "peut" l'être?- pas être excommunié.

Castillon reconnaît certes le devoir d'obéissance que le roi doit à l'autorité spirituelle, mais il rappelle cette parole des évêques de France s'adressant au roi Charles le Chauve : "c'était une chose inouïe que les pontifes romains prissent la hardiesse d'excommunier les rois de France". Castillon cite l'ordonnance de Louis XIII, de 1629, faisant défense aux

⁵⁹⁸ Ms 1290, fol 87-88, lettre de D Deforis à Clément, mai 1770.

⁵⁹⁹ Cf Bescher, chapitre cinq

⁶⁰⁰ Si l'on songe à Diderot, le dialogue devient chez lui une forme littéraire privilégiée parce qu'il permet de faire progresser la réflexion par l'intervention de l'Autre, tout en rendant le texte contradictoire et vivant. Cf Diderot, *œuvres romanesques*. Paris : Garnier frères, 1962 (classiques Garnier, p. 395-492, *Le Neveu de Rameau*).

⁶⁰¹ Ms 1289, fol 110-111, lettre de Castillon à Clément, 30/10/1768

"prélats et juges ecclésiastiques d'user d'aucunes⁶⁰² censures contre nos juges et officiers". Il fait appel à l'autorité de saint Augustin, lequel juge l'excommunication toujours néfaste "pour le bien des fidèles" et particulièrement inacceptable si elle est source de schisme. La dernière référence invoquée par Castillon est le premier concile de Lyon, lequel exige des évêques dont le souverain se séparerait de la communion de l'Eglise qu'ils se consacrent à la prière et à la pénitence.

Un dernier élément est à observer : le souci d'être toujours au plus près de l'information, surtout dans des périodes troublées. En 1759, une lettre de Carracioli, de Vienne, donne à Clément des nouvelles très riches et fournies sur la guerre. Le rédacteur vient dîner chez le premier ministre avec monsieur le comte de Kinski. Celui-ci leur a appris la "brillante nouvelle", la victoire complète sur le roi de Prusse du 12/8/1759⁶⁰³. Carracioli répète alors le tableau vivant, souvent au présent, brossé par le comte : il décrit le roi contre l'armée moscovite, à près d'un quart d'heure de Francfort. Les deux armées disposent de quelques quatre cent canons. "L'attaque fut des plus vives". Le général London dirige les Autrichiens. La victoire est longtemps indécise mais, "le général London fit des prodiges". Le roi de Prusse se retire, tout en comptant relancer ses troupes, mais "elles ne voulurent pas. La poussière était si épaisse qu'on ne se voyait pas". Les déserteurs sont nombreux, les pertes prussiennes également : quelques cent vingt pièces de canon, seize drapeaux, quinze mille hommes, tandis que le camp opposé a perdu douze ou treize mille hommes. Le comte juge l'affaire terrible pour les Prussiens : "Berlin est dans les alarmes", les soldats et bourgeois sont prêts à la révolte... On connaît la suite de l'histoire..⁶⁰⁴.

Lorsque la guerre se prépare contre l'Angleterre, Clément reçoit une lettre du "camp de Gibraltar" et apprend ainsi les difficultés politiques anglaises : alors qu'on vient de déposer Choiseul en France, trois ministres ont été écartés du gouvernement, en Angleterre et le secrétaire d'ambassade d'Angleterre a quitté Cadix pour retourner à Madrid⁶⁰⁵. De même, en 1789, on peut mesurer l'importance des informations fournies par Astorri à Clément : il lui indique que l'Angleterre profite des troubles français pour développer de "façon incroyable" son commerce, l'Espagne, elle, est "occupée de sa marine et de ses réformes pour un Empire plus

⁶⁰² Remarque : sens archaïque : aucune signifie ici quelque.

⁶⁰³ En 8/1759, les Austro-russes battent Frédéric II à Kunersdorf (guerre de Sept Ans) : la route de Berlin est alors ouverte, la Saxe et la Silésie sont sous domination autrichienne mais les austro-russes hésitent...

⁶⁰⁴ Ms 4987, fol 78-79, Vienne 17/8/1759, lettre de Carracioli à Clément

⁶⁰⁵ Ms 1290, fol 170, lettre d'Espagne à Clément, 25/1/1771. Abbé Abach [sic]

puissant", les Hollandais sont en état de discorde, la Prusse est loin, l'Autriche "a une guerre sur le bras" (contre les Turcs) : la France ne doit craindre que "vos ennemis domestiques"⁶⁰⁶.

5. DES OBJETS D'ECHANGE PARFOIS SURPRENANTS :

En 1764, Bellegarde réclame un "feuilleté de bon vin de Bourgogne pour notre respectable patriarche, de la meilleure qualité" vu l'âge du destinataire. Clément peut en envoyer jusqu'à quatre feuilletés si le prix ne croît pas trop à cause du froid. Ce vin semble envisagé comme une médecine par Bellegarde⁶⁰⁷. Astorri réclame à Clément de l'eau pour les yeux, dont il dit souffrir depuis l'enfance. Clément s'en procurera auprès des pères de l'Oratoire⁶⁰⁸. Il doit également s'efforcer de procurer à de Gros des "seme di garofani" (oeillets) ainsi que du chèvrefeuille (celui-ci étant pour le résident de Venise, il Signore Cavalli).

Caraffa adresse quant à lui des reliques à Clément afin de seconder, dit-il, le génie de l'abbé Clément. L'envoi est long car Caraffa cherche des reliques spécifiques : un morceau du bois de la sainte croix⁶⁰⁹. A la fin de l'année, il promet encore deux cassettes des reliques de saints martyrs trouvées dans "nos" cimetières et le bout de la sainte-croix déjà évoqué, "tesori inesaurabili", à ses yeux. Le cadeau est d'une telle valeur que Caraffa ne réclame aucune compensation -celle-ci serait impossible à trouver- : que Clément se souvienne simplement des péchés de Caraffa dans ses prières pour lui faire obtenir du Sauveur qu'il efface de son sang divin le chirographe⁶¹⁰ de mort éternelle que ses péchés lui ont fait mériter.

Le Révérend Père Andrea Micheli lui offre également des reliques (de Saint-Philippe). Micheli demande à Clément qu'il le recommande à Dieu par l'intercession de ce saint (Philippe de Neri)⁶¹¹ sous la protection duquel il était depuis six années⁶¹². Que Clément obtienne

⁶⁰⁶ Ms 1300, fol 133, lettre d'Astorri à Clément, 14/10/1789

⁶⁰⁷ Ms 4984, fol 63, lettre de Bellegarde à Clément, 19/1/1764

⁶⁰⁸ Ms 1300, fol 39-40, lettre du 4/6/1788, d'Astorri à Clément et Ms 1295, fol 84 et fol.93-94, lettres de de Gros à Clément du 12/10/1772 et du 12/10/1772

⁶⁰⁹ Ms 4987, fol 20-21, lettre de Caraffa à Clément, 23/1/1759

Ms 4987, fol 26-27, lettre de Caraffa à Clément, 27/11/1759, en italien ("trésors inépuisables")

⁶¹⁰ Acte diplomatique revêtu d'une signature autographe.

⁶¹¹ Prêtre italien (1515-1595), Neri est le fondateur de l'oratoire. Il se consacre au service des pèlerins, des pauvres...à Rome.

⁶¹² Ms 4987, fol 121, lettre de Micheli à Clément, 25/11/1758

cette grâce qui seule peut soutenir la volonté humaine tant affaiblie par le péché, grâce qu'implore un sage et religieux dominicain chaque fois qu'il revêt les "Sacra Paramenti" pour célébrer la sainte messe avec ces paroles : "consequor tuam gratiam, quam Paulus predicavit, Augustinus vindicavit, Thomas explicavit" (et Micheli ajoute), Molina impugnavit⁶¹³.

Clément attend impatiemment ce "monument bien précieux auprès duquel je me rafraîchirai votre [il s'adresse à Micheli] cher souvenir, les richesses de votre Eglise, la vraie piété de votre illustre fondateur". Clément aussi demande à Micheli de prier pour lui. Micheli lui répond que l'abbé révèle la noblesse de son âme en éprouvant une sincère reconnaissance envers Micheli, pour le don des reliques.

6. DES ECHANGES FINANCIERS :

On a déjà entrevu l'aide financière redistribuée par Clément au clergé de Hollande, à divers ecclésiastiques ou élèves italiens ou français en difficulté. Ces échanges pouvaient s'effectuer par le recours à des lettres de change mais le mode d'échange n'est pas toujours précisé, la prudence implique de rester vague : Bellegarde déclare, en 1776 : "c'est le moment d'un envoi". L'abbé peut, par conséquent, commencer par les mille six cent livres de monsieur Le Coulteux et "ce que vous avez reçu de [...] madame Mont. [sans doute Fornier de Montagny, veuve d'un conseiller d'état à la chambre des Enquêtes] pour l'administration et ce que monsieur Delmare [sic] a dû vous remettre pour monsieur de la Haye".⁶¹⁴

Clément s'occupe des fonds de l'Eglise d'Utrecht, de la "boîte à Perrette". Elle répond notamment aux problèmes du financement des écoles (écoles Saint-Charles, gratuites, développées par Caylus dès 1729). Le clergé de Caylus se regroupe en 1762 : Clément et un curé s'adressent au conseiller de la cour des Aides Defoe et à Clément de Barville, qui fournissent donc un traitement fixe aux maîtres pris sur la "boîte à Perrette".

Ms 4987, fol 122, lettre de Clément à Micheli, 2/1/1759

⁶¹³ Ms 4987, fol 132-133, lettre de Micheli à Clément, 22/4/1759, "Je recherche ta grâce, que Paul a prêchée, qu'Augustin a défendue, que Thomas a expliquée, que Molina a assaillie".

⁶¹⁴ Ms 4984, fol 53, lettre de Bellegarde à Clément, 8/1/1776

Clément redistribue des bourses de Darboulin⁶¹⁵, greffier à la Cour des aides, du président Boutin... aux évêques de Hollande (de Deventer, de Haarlem, l'archevêque)⁶¹⁶. Plus généralement, il aide les "amis" en difficulté. Ainsi, Bellegarde lui signale la pauvreté du neveu de l'évêque de Babylone, Varlet, huissier prieur honoraire. Ruiné, mais "honnête et chrétien, il a tout remis à ses créanciers et a demandé quelque secours pour son voyage et sa subsistance à Paris jusqu'à ce qu'il trouve une place". Il implore la protection de l'archevêque pour obtenir cette place. Il est intelligent, actif, selon Bellegarde et ferait un bon intendant ou concierge en quelque château, pourrait oeuvrer dans les octrois, être inspecteur ou visiteur d'hôpital...Bellegarde demande à Clément de s'en informer, d'aider ce couple en détresse (Varlet est marié). Clément peut s'appuyer sur monsieur le Roy de Picpus et monsieur l'avocat Camus, informés de l'affaire..⁶¹⁷.

En définitive, si ces échanges demeurent avant tout spirituels et intellectuels, ils ne sont pas dénués d'un aspect plus prosaïque. On ose parfaitement aborder des questions d'ordre matériel (problème d'argent ou de tel ballot de livres en retard) ou touchant au quotidien du correspondant.

⁶¹⁵ Darboulin ou d'Arboulin.

La boîte à "Perrette" (domestique de Nicole) est une caisse de secours établie par les membres riches de l'école de Port-Royal, pour aider les amis persécutés et les oeuvres. Il s'agit de legs sous forme de fideicommiss qui évitent le retour de biens au circuit familial et profane. Participent à la boîte : Clément, le marquis de Curzay, Darboulin, Boutin, Mesdames d'Aguesseau et Montagny, le frère de Clément Boissy et Ambroise-Julien Clément de Feuillet. La caisse souffre de la crise des assignats, de la division des "jansénistes" en 1790-1791, mais subsiste. Cf Ms 4985, fol 59, lettre de Bellegarde à Clément du 19/8/1771.

⁶¹⁶ Ms 4984, fol 25, lettre de Bellegarde à Clément, 31/10/1762.

⁶¹⁷ Ms 4984, fol 99, lettre de Bellegarde à Clément 28/11/1775

III/ LES CONTRAINTES ET INSUFFISANCES DE L'ECHANGE EPISTOLAIRE :

1. LA FRAGILITE DE LA RELATION ENTRETENUE :

A la mort de Bellegarde : un maillon de la chaîne se brise. Mouton prend certes la suite de la correspondance mais "non telle que monsieur de Bellegarde l'avait étendue, ce qui n'est pas en notre pouvoir". Il souhaite limiter à certaines bornes, sans en faire "le centre général de toutes les correspondances", ce commerce utile. Sa référence est d'Etémare, qui avait voulu établir "un centre de correspondances à Clarembourg ou en Hollande, comme il y en avait un à Paris, comme il y en avait eu à Regennes, comme il en eût voulu partout"⁶¹⁸. Il sait que Clément souhaite conserver les liens avec l'Allemagne et le Portugal, mais pense lui que la correspondance entre Hollande et Italie, et les autres correspondances, sont également essentielles, "toutes sont nécessaires à cette Eglise"⁶¹⁹. De même, pendant la Révolution, la correspondance de Vienne pose question : la majorité des correspondants de Bellegarde sont morts, monsieur Wittola⁶²⁰ n'y a plus de correspondants...

2. L'INSECURITE : "les lettres se perdent quelquefois à la poste"⁶²¹

Climent avait adressé des ouvrages pour Clément à l'Averdy mais le chanoine ne les a point obtenus : "le ministre a reçu le paquet mais, pensant que c'était l'envoi d'un correspondant qu'il a [...] en Espagne, il a laissé dissiper les exemplaires". Ainsi, disposer d'une adresse réputée et sûre pour réceptionner les ballots de livres n'abolit pas la marge d'incertitude liée à tout échange⁶²². La censure peut également entraver l'échange : les "premiers envois" de Clément à l'évêque de Barcelone "ont été suspendus à la Cour de Madrid".

On craint également la trahison : Massa se plaint à Clément de la lenteur du courrier entre eux, les paquets passant par Gênes et Sienne. Il redoute par ailleurs qu'ils ne soient

⁶¹⁸ Ms 6050, fol 6, lettre de Mouton à Clément du 18/1/1790.

⁶¹⁹ Ms 4984, fol 125-127, lettre de Mouton à Clément, 4/1/1790

⁶²⁰ Wittola s'occupe aussi d'un journal ecclésiastique, apprécié par Clément.

⁶²¹ Ms 4984, fol 103, lettre de Bellegarde à Clément, 18/2/1775.

⁶²² Ms 1289, fol.16-17, lettre de Clément à Climent, 30/4/1768.

ouverts par le secrétaire d'état⁶²³. Et Carracioli, lui, imagine que les pères jésuites "s'accordent avec quelque mauvais génie pour empêcher les postes d'apporter ce qui leur est contraire". Il n'a reçu que la lettre de Clément, non les documents qui l'accompagnaient. Il craint que le domestique qui devait porter le paquet n'ait pris l'argent aux dépens du paquet⁶²⁴. Pendant la Révolution, les lettres d'Astorri et *les Annales* de Florence prennent parfois du retard : on s'interroge sur d'éventuelles "inondations, de mauvais chemins".

Un autre aspect de cette insécurité concerne la qualité des nouvelles : ainsi, après avoir évoqué les faveurs de la tsarine envers les exjésuites ; l'attitude intolérable de la reine du Portugal, qui aurait innocenté les jésuites sur l'affaire de l'attentat contre son père tandis que son ministre à Rome demandait le rétablissement des jésuites au Portugal sous le nom de congrégation du coeur de Jésus... Delmare se rétracte. Dans la lettre suivante, il indique que les bruits sur le Portugal "erano una favola" : la tsarine a bien publié le bref de suppression..⁶²⁵.

3. LES FRUSTRATIONS NEES DE L'ELOIGNEMENT :

Clément regrette "les douceurs de votre [il parle à Micheli] charmante société. Ces chères religieuses et utiles conversations, tous ces témoignages enfin de la plus solide amitié qui vous sont propres ! Où sont ces sages délices, cet esprit enchanté qui se trouve dans toute votre respectable société ! Dieu m'en a privé". Clément parle d'un véritable "sacrifice" : il doit se contenter de la froideur de la plume..⁶²⁶

Micheli ressent la même amertume du fait d'être privé de la présence de l'abbé : "quels discours beaux et agréables aurions-nous faits dans les circonstances présentes, comme nous aurions admiré la Providence divine qui dispose toutes les choses selon des voies inconnues des hommes et permet les plus grandes iniquités pour en extraire le Bien. Comme ma petite conversation, souvent honorée par monseigneur Corsini et monseigneur Caraffa, serait ravivée

⁶²³ Ms 1289, fol 228-231, lettre de Clément à Clément, 12/6/1769.

⁶²⁴ Ms 1298, fol 114, lettre de Massa à Clément, 17/7/1782.

⁶²⁵ Ms 4987, fol 76-77, lettre de Carracioli à Clément, de Vienne, 28/7/1759

⁶²⁶ Ms 1292, fol 127, fol 128, lettres de Delmare à Clément, 15/5/1780 et 5/6/1780
Ms 4987, fol 122, lettre de Clément à Micheli, 2/1/1759

par votre esprit. Mais [...] patience..."

4. LA LENTEUR DE LA COMMUNICATION ECRITE :

La lenteur est un problème particulièrement crucial lorsque les événements s'accroissent, lorsqu'éclate la, voire les Révolutions.⁶²⁷ Clément avoue que "la rapidité des choses est impossible à analyser par lettres". Mouton se plaint ainsi de devoir attendre un mois les réponses d'Astorri à ses lettres. Il explique cette lenteur : les lettres viennent par Maseyck⁶²⁸. Par ailleurs, la Révolution signifie la fin des ports francs. Un problème identique se pose à Clément pour sa correspondance avec Mouton : le fait que "le nouveau conquérant de Brabant et autres provinces des Pays-Bas s'attache à appliquer la tranquillité contre le fanatisme anti-autrichien" a provoqué sept à huit semaines d'interruption de cette correspondance⁶²⁹. En 1791, d'autres retards se produisent, dans la correspondance entre Clément et Astorri, du fait de la réorganisation postale opérée par l'Assemblée. Les échanges de livres et de lettres continuent malgré tout.

Pour transmettre un paquet de Paris à Rotterdam, bien des entraves surviennent : il faut s'adresser à une connaissance bruxelloise qui remettra le paquet à la barque de marchands, lente (les haltes sont fréquentes), coûteuse (port, douanes), qui en part pour Rotterdam. Cette voie ne doit servir que pour de gros paquets. Pour les petits, il vaut mieux que Clément remette le paquet à Grégoire, "qui vient souvent, en cette saison, en Hollande". Le paquet arrivera sans frais et sûrement plus vite.⁶³⁰

Le dilemme des correspondants est à cette époque le suivant : opter pour une accumulation de faits assez insatisfaisante et pénible pour le destinataire, ou bien se contenter de quelques allusions, quelques jugements. On comprend bien qu'ils soient dépassés par les

⁶²⁷ Ms 4987, fol 132-133, lettre de Micheli, en italien, à Clément, 22/4./1759

Les troubles politiques sont nombreux aussi dans les Pays-Bas, en Italie :

Ms 6050, fol 30 : Mouton annonce à Clément, le deuxième jour de Pâques 1792, que l'on s'insurge, à Rome, contre le gouvernement. "On a planté des potences pour des personnes qui ont des emplois". A Orvieto, "le peuple crie vive la Liberté!". Mouton craint que cela ne fasse fuir "notre ami" (Astorri) de Rome.

Ms 1300, fol 226, lettre de Clément à Astorri, lettre de Livry, 1/5/1791

⁶²⁸ Ms 6050, fol 13, lettre de Mouton à Clément, 8/3/1790. En outre, Mouton se plaint des bavardages d'Astorri.

⁶²⁹ Ms 6050, fol 46, lettre de Mouton (semble-t-il, ou un secrétaire) à Clément, 19/11/1792

⁶³⁰ Ms 6050, fol 56, lettre de Mouton à Clément, 28/4/1800.

événements de France, des Pays-Bas, d'Italie, d'Allemagne⁶³¹ : tout se précipite. "Le moment actuel est intéressant dans toute l'Europe", selon Astorri, il ajoute néanmoins : "mais le retour des Parlements, les mesures de Necker, l'assemblée des Etats-Généraux..., fixent les regards sur la France", au point qu'il réclame à Clément un libraire "honnête et actif pour avoir des écrits de France"⁶³². Il ajoute : "j'aime les livres à la folie et j'ai même une petite bibliothèque."

La correspondance la plus intéressante de Clément pendant cette période troublée vient d'Italie et de Hollande. En effet, tandis que l'on a pu retracer le parcours de Clément grâce à Saillant, Pisani, Lorin, Grégoire, dans la première partie, les lettres italiennes, hollandaises, donnent un autre versant de l'histoire. Mouton déclare à juste titre qu'en France "tous les esprits sont entraînés vers les mêmes idées par la révolution politique mais que dans les pays étrangers, on vit les choses de sang-froid". La France devrait songer, à ses yeux, qu'elle n'est que "la moindre partie du théâtre sur lequel la Providence l'a placée". Elle a tort de "se laisser trop affecter du temps présent".⁶³³

Dans un premier temps, Clément ne craint guère pour la catholicité de la France, même s'il reconnaît un profond "désintérêt pour la lumière et la pratique, constate que "le clergé a perdu ses richesses et la considération qui y était jointe : s'il ne se renouvelle dans les talents et la vertu, il peut tomber dans une extrême faiblesse"⁶³⁴. Il ne peut guère contredire Astorri qui lui fait remarquer que l'on ne parle guère de la pragmatique sanction de Charles VII et de Saint Louis, dans les "articles qui circulent sur la nuit du 4 août 1789". Il se réjouit pourtant de voir "notre bon prince" résoudre de s'appuyer sur d'autres, les députés, pour affronter les "désordres des derniers règnes". Il rappelle l'habitude néfaste de reporter "de ministres en ministres despotes" les dettes. Le roi a décidé "de secouer un joug si humiliant" pour tout rétablir

⁶³¹ Ms 1300, fol 52, lettre de La Garde à Clément 13/8/1788 : la Garde craint "un nouvel orage en Allemagne" : l'Electeur de Trèves aurait sécularisé presque tous les réguliers ; tandis que le nonce de Bavière n'a pu lever la décime sur les biens ecclésiastiques.

⁶³² Ms 1300, fol 67, 11/10/1788, lettre d'Astorri à Clément ces écrits seront transmis par la "correspondance générale" et les "courriers", la poste étant elle trop chère.

Ms 1300, fol 82, lettre d'Astorri à Clément, 24/12/1788

⁶³³ Ms 4984, fol 146, lettre de Mouton à Clément, 21/6/1790

⁶³⁴ Ms 1291, fol 667-668, lettre de Clément à Zola, 10/5/1790.

Ms 1292, fol 327, lettre de Clément à Ricci, 22/11/1789

Ms 1292, fol 328-329, lettre de Clément à Delmare, 22/11/1789

Ms 1300, fol 124, lettre d'Astorri à Clément, 1789

par la convocation de sa nation. Necker, lui, a montré que cette convocation serait vaine si elle s'opérait par ordre et "le nombre" a su "imposer" aux ordres privilégiés le plan de Necker. L'Assemblée agit désormais pour "régénérer l'Etat" et lutter contre les dettes. Déjà, les biens ecclésiastiques sont à sa disposition...

En revanche, Zola est très pessimiste et juge "lo stato della Francia veramente deplorabile. Le guerre ingiuste, il despotismo, la depressione dei parlamenti, le favorite dei re, la Bolla, i gesuiti l'hanno talmente rovinata, che ha bisogna di una rigenerazione"⁶³⁵. Il ne peut qu'être conforté par les nouvelles que lui adresse Clément : "nos bons bénédictins des Blancs-Manteaux vont se disperser en l'abbaye de Saint-Germain des Prés ou celle de Saint-Denis", les structures de la Religion sont bouleversées⁶³⁶. Il s'offusque de l'incrédulité et de la philosophie qui dominent l'Assemblée et pense que la France a besoin d'être rappelée à ses principes, d'étudier ses livres. Zola se propose déjà d'adresser à Clément : *Dubbi proposti ai signori professori della facoltà teologica di Pavie.* ⁶³⁷

Delmare est lui aussi inquiet : s'il se dit trop loin pour juger de l'état de la monarchie française, il observe "nelle foglie pubbliche uno spirito troppo contrario all'antico carattere francese. Sembra che i francesi vogliano addivvenir inglesi di costituzione". La subordination au souverain y est dépeinte comme un esclavage⁶³⁸. La Garde s'offusque de son côté du "spectacle affreux de toute la France"⁶³⁹ dès qu'il apprend les événements de Grenoble. Il croit néanmoins que l'assemblée (du clergé, 1788) ne devrait "que se conformer à l'édit de tolérance et réveiller le zèle des pasteurs et des brebis" (au lieu de donner avis sur les démêlés entre le roi et les parlements).

Astorri s'étonne lui du chahut subi par le roi à Saint-Cloud, "alors qu'on parle de liberté et de droits de l'homme". Il s'indigne : "voilà qu'on enchaîne le roi, on l'insulte". Les

⁶³⁵ Ms 1291, fol 661-664, lettre de Zola à Clément, 20/4/1790, de Pavie.

Traduction : "l'Etat de la France est vraiment déplorable. Les guerres injustes, le despotisme, la crise du Parlement, les favorites du roi, la Bulle, les jésuites, l'ont à tel point ruinée, qu'elle a besoin d'une régénération"

⁶³⁶ Ms 1291, fol 667-668, lettre de Clément à Zola, 10/5/1790.

⁶³⁷ *Propositions douteuses à messieurs les professeurs de la faculté de théologie de Pavie.*

⁶³⁸ Ms 1292, fol 319-320, lettre de Delmare à Clément, Pise, 28/2/1789,

" dans les feuilles publiques... un esprit trop contraire à l'antique caractère français. On dirait que les Français veulent devenir anglais par leur constitution".

⁶³⁹ Ms 1300, fol 44, lettre du 2/7/1788, lettre de la Garde à Clément.

Ms 1300, fol 48, lettre du 16/7/1788, lettre de la Garde à Clément

contradictions des Français sont dénoncées, notamment sur la question de la réunion d'Avignon à la France⁶⁴⁰. Intervient ensuite l'évènement de Varennes : Astorri modère Clément qui juge le roi désireux de commander les troupes ennemies. Le bruit a couru à Rome, avant l'évènement, que le roi "allait dans un chateau fort frontalier pour en imposer aux émigrés qui s'unissent aux puissances et complotent". Astorri déplore le sort du roi : "les municipalités semblent vouloir le suspendre du pouvoir exécutif et ce n'est qu'un détour pour accroître dans le peuple l'idée qu'en lui est la puissance". Quant à la Constitution, Astorri l'apprécie comme Clément mais pense que "ce n'est pas l'évangile", il souhaiterait "quelques sacrifices au nom de l'humanité, pour éviter le carnage". Pourtant, Clément justifie l'écrasement de "ce clergé coupable, ennemi de l'ordre public. Dieu a employé la nation à cette grande vengeance". Le nouveau clergé "élevé par l'opinion publique, réside, tient à la Religion et à l'Etat"⁶⁴¹.

Au fil des évènements révolutionnaires, Clément semble plus inquiet, même s'il tente de résister au pessimisme de ses correspondants italiens. En mai 1792, il reconnaît que la paix semble bien lointaine, si l'on en juge par la "chaleur des passions d'étranger [...], enflammé[es] de sentiments de vengeance, de domination et d'intérêt". Selon lui, le Saint-Siège, une fois séparé de la communion du royaume et de la nation et non content de "la plaie sanglante de la séparation des Iles Britanniques et autres puissances du Nord et de l'Allemagne", risque de "renfermer l'Eglise catholique dans les mains de Rome". Le clergé français est menacé alors même qu'à Rome la foi et la discipline sont chaotiques ! Clément espère au moins le rétablissement du "centre de la lumière exacte de l'Eglise que constitue Pavie avec l'académie ecclésiastique où enseignent Tamburini, Palmieri, le Révérend-Père Alpruni."⁶⁴²

Tandis que le nonce de France, très apprécié par Clément, s'inquiète de l'état de la Religion en France, l'intérêt de ce-dernier et de son correspondant Alpruni se concentrent sur

⁶⁴⁰ Ms 1300, fol 227, lettre d'Astorri à Clément 11/5/1791

⁶⁴¹ Ms 1300, fol 236, lettre d'Astorri à Clément 20/7/1791

Ms 1300, fol 259, Clément à Astorri, non datée mais sans doute de début 1792

Clément évoque les débuts d'une "vraie guerre civile. Les princes émigrés ont refusé leur retour au roi, ils se regroupent dans les terres de Trèves, Liège, chez le cardinal de Strasbourg. Ils disposent de l'argent russe et prussien et se ménagent la correspondance possible des mécontents du royaume". Ainsi, quelques quinze mille hommes s'opposent aux trente mille de la nation. Clément place son espoir en la colère de Dieu.

⁶⁴² Ms 1291, fol 697-698, lettre de Clément à Alpruni, 1/5/1792, depuis Livry.

les questions politiques⁶⁴³. On peut lire dans la correspondance un étrange appel d'un canton d'Italie au rétablissement du roi. Il s'adresse à "l'amabile e rispettabile Nazione dei Francesi" et pense que ce rétablissement est nécessaire pour écarter la menace européenne contre la France. Sans quoi, "la Francia diventerà il sepolcro dei Francesi", selon le rédacteur ("l'amico della Francia")⁶⁴⁴. Mais Clément pense une restauration impossible : le roi s'est mal comporté, n'a pas observé fidèlement la première constitution. Le mieux est de "laisser faire les Français pour régaler les peuples avec justice et charité", bien que Dieu ne semble guère inspirer Rome, qui ne cesse de "crier [que] l'Assemblée Nationale française a ruiné la Religion".

Clément est très confiant en la Convention : "Depuis qu'une main puissante a manié à la fin d'avril tout notre état militaire, c'est un grand travail que d'y établir l'ordre. Mais la politique de la Convention y a réussi. Un prétendu comité autrichien s'est révélé n'être qu'un buisson, que la vénalité des ministres et son concert avec la Prusse et l'Autriche."⁶⁴⁵

La correspondance de Clément pendant la Révolution a le grand intérêt d'analyser la situation des autres pays d'Europe, même si la France est le coeur de l'effervescence. Ainsi, des émeutes se produisent, en août 1789, en Italie : à Fano, à Macerata, en Sicile, du fait de la cherté des grains. Mouton s'interroge sur la situation napolitaine. Le roi de Naples est malheureusement faible au point d'avoir supprimé la théologie de Lyon, sur demande pontificale. Mouton ajoute : "j'aimerais encore mieux qu'il lui eut rendu sa haquenée", rappelant ainsi un grand objet de tension entre Naples et Rome⁶⁴⁶. Cette affaire de la haquenée perdue d'ailleurs, bien que le successeur de Carracioli, le ministre Spinelli, cherche un accommodement avec Rome.

Bellegarde, (puis Mouton) informe quant à lui Clément de l'évolution politique des Pays-Bas : il donne d'abord son avis sur les évènements français : "Monsieur le nonce peut

⁶⁴³ Ms 1291, fol 711, lettre d'Alpruni à Clément, 16/11/1792.

⁶⁴⁴ Ms 1291, fol 701. 12/9/1792. "l'aimable et respectable Nation des Français", "la France deviendra le tombeau des Français"

⁶⁴⁵ Ms 6050, fol 45, lettre de Clément à Mouton, 2/6/1792.

⁶⁴⁶ Ms 6050, fol 34, lettre de Mouton à Clément, 12/4/1792.

Ms 4984, fol 121, lettre de Bellegarde à Clément, 6/9/1789

Le roi des Deux Siciles devait effectivement une haquenée et dix mille écus à la chambre apostolique par respect des apôtres Saint-Pierre et Saint-Paul. La pompe est toutefois supprimée en 1776, au grand mécontentement de Rome.

bien être plus touché de la perte des biens de l'Eglise de France que celle que fait la Cour de Rome par la suppression des annates. Mais je doute que cette Cour soit dans la même disposition". (Il parle de son propre gouvernement). Elle ne pourra guère agir contre tant de souverains. Bellegarde s'interroge : "sur quel sujet tâche-t-on de diviser l'Assemblée Nationale : sur la part à donner au souverain dans le législatif ? Mais est-ce là un objet à occasionner une guerre civile et à exposer la France aux ennemis du dedans et du dehors ?". D'autant que Bellegarde évoque, dès septembre 1789, se référant "aux papiers publics", "une armée prussienne de cinquante milles hommes sur les frontières de la France et de l'Allemagne, pour empêcher, dit-on, le mal de France d'y pénétrer". Le projet serait concerté avec l'Angleterre et la Hollande et, de fait, "un ministre de Prusse est passé à la Haye, en allant à Londres, et a parlé avec les messieurs des Etats-Généraux qui semblent prendre dix mille prussiens à leur solde"⁶⁴⁷. En décembre, il apprend à Clément la désertion qui touche maintes troupes, l'évacuation de Namur : "voilà une révolution à peu près consommée en très peu de temps".⁶⁴⁸

"On dit l'Empereur prêt à se désister de la souveraineté des Pays-Bas si c'est pour la céder à sa soeur l'archiduchesse-gouvernante et à son mari, puis à un fils du grand-duc de Toscane. Les Flamands seraient satisfaits" mais leur préférence actuelle est de n'avoir aucun souverain. Par ailleurs, l'état de l'Empereur n'est pas encore désespéré⁶⁴⁹. Mouton indique ensuite l'affirmation d'un parti puissant et hardi dans les Pays-Bas, "refusant des Etats pour maîtres sinon comme une mesure transitoire jusqu'à ce que la nation souveraine soit convoquée. Ce parti, de plus en plus influent, "prône la liberté de la presse et dénigre l'aristocratie religieuse qu'on veut introduire dans les Pays-Bas". Or, ce parti semble soutenu par la France. En revanche, le pape est fermement partisan d'un retour du peuple à l'obéissance à l'empereur et obtient des évêques des Pays-Bas une "capitulation humiliante". Bientôt, Mouton déclare : "les nouvelles vont mal en Brabant" : le parti aristocrate se réaffirme, soutenu par "la populace". Les émeutes, pillages, ... se

⁶⁴⁷ Ms 4984, fol 121, lettre de Bellegarde à Clément, 6/9/1789

⁶⁴⁸ Ms 4984, fol 123-124, lettre de Mouton à Clément, 21/12/1789

⁶⁴⁹ Ms 6050, fol 6, lettre de Mouton à Clément, 18/1/1790

Ms 6050, fol 9, 8/2/1790, lettre de Mouton à Clément.

Ms 6050, fol 12, lettre de Mouton à Clément, 1/3/1790.

Ms 4984, fol 129, lettre de Mouton à Clément, 22/3/1790. On peut observer que l'imaginaire révolutionnaire semble s'être rapidement constitué : dès ce début 1790, la Bastille est une référence révolutionnaire : Mouton déclare que les Anversois veulent une citadelle "comme on a fait à la Bastille". Ms 4984, fol 131, lettre de Mouton à Clément, 6/4/1790

multiplient.

Mouton juge également les mesures, favorables selon lui, prises par la France envers les émigrés, et leur répercussion de l'autre côté de la frontière. L'Assemblée a ordonné que "les troupes de jeunes Brabançons regroupés à Lille, Douai...pour s'armer et s'insurger ne seront souffertes en France qu'à vingt lieues des frontières dans l'intérieur du royaume", et non armées. Il ajoute que l'électeur (à Coblenz) souhaite écarter les émigrants français de son territoire⁶⁵⁰. Il est manifeste que connaître la situation de l'Empire est essentiel pour un Français : la mort de l'Empereur, l'avènement d'un jeune prince, peut bouleverser la situation : "vos jacobins qui prennent avec lui le ton haut, pourront s'apercevoir qu'ils n'ont plus affaire avec Léopold", alerte Mouton⁶⁵¹. Le jeune prince est cependant bien jugé par l'opinion : on le dit "actif, travailleur, mûr, à la fois Joseph II et Léopold. Mouton est plus dubitatif.

Il sent par ailleurs, dès avril 1792, que la guerre se prépare : on a l'impression, dit-il, que "les Français ont pris Liège", vu le nombre d'émigrés qui s'y trouvent. Les nouvelles de l'ambassadeur de France à Vienne, Noailles, ont d'ailleurs confirmé que "les cours de Vienne et de Berlin [étaient] prêtes à demander les armes à la main à la France, de modifier sa constitution pour satisfaire les princes possessionnés et le pape sur Avignon. On doit donc tourner les yeux "vers le Dieu des Armées"⁶⁵². Effectivement, la guerre s'engage. Clément explique que les princes possessionnés sont condamnés par les traités de Westphalie et que la France n'a pas pris Avignon de force. La France a élevé son trône "à un degré de puissance supérieur à celui d'autres princes européens". Il conclut : "laissons aux nations à disputer leurs querelles, Dieu jugera".⁶⁵³

⁶⁵⁰ Ms 6050, lettre de Mouton à Clément, 2/1/1792.

⁶⁵¹ Ms 6050, fol 30 : Mouton à Clément, le deuxième jour de Pâques 1792

Ms 6050, fol 34, Mouton à Clément, 4/1792

Ms 6050, fol 33, lettre de Mouton à Clément, 2/4/1792.

⁶⁵² Ms 6050, fol 37, lettre de Larrière à Clément, 20/4/1792. Noailles a transmis ses informations au ministre des affaires étrangères.

Ms 6050, fol 38, lettre de Mouton à Clément, 5/5/1792.

Ms 6050, fol 39, lettre de Mouton, semble-t-il, à Clément, 21/5/1792.

⁶⁵³ Ms 1300, fol 295-296, lettre de Clément à Astorri, 23/4/1792

Ms1300, fol 300 : Clément communique à Astorri les mêmes informations : la confusion domine le camp français, 6/5/1792.

Ms1300, fol 303, 20/5/1791, Clément en vient à dénoncer le "comité autrichien" du gouvernement français, "ce comité place et déplace les généraux". Il déplore que "cette nation insubordonnée" puisse se sacrifier à "l'arbitraire de

Mouton communique les premiers échos de débandade: "à Mons, on a commencé par la trahison et le malentendu", d'où le recul."Monsieur de Dillon et son chef d'artillerie ont subi un mouvement d'indignation [naturel] à Lille", tel régiment fuit...Une "terreur panique" est donc la cause de la déroute française contre l'Autriche. Les Français souffrent surtout de la perte de leurs officiers. Mouton annonce dès le 21/5/1792 une flotte en préparation à Naples : on projette de reconquérir la Provence et Avignon par Marseille, de concert avec la Sardaigne. Clément peint le même tableau de débâcle mais ajoute une condamnation ferme du gouvernement français : "les armées ennemies proviennent de toutes parts sur nos frontières. La nation ouvre enfin les yeux sur le plan de gouvernement qui depuis un an épuise ses forces et consomme ses finances, de concert avec ses ennemis".

Clément narre ensuite l'évènement "violent" qui " a tout précipité au gré des factieux, des mécontents émigrés et des ennemis". Des Suisses de la garde du roi aux Tuileries ont "imprudemment tiré sur le peuple". On a alors désarmé la garde, de fureur, quelques décapitations ont eu lieu. On a brûlé le bâtiment de garde, on a parlé de déchéance, on a convoqué une assemblée nouvelle en Convention Nationale, au pouvoir souverain...Clément croît cependant que "le gouvernement monarchique l'emportera dans l'opinion des Français". Astorri, sur la question du 10/8/1792, n'adopte pas le même ton : il condamne implacablement cet "évènement horrible", honteux, barbare. Il était facile d'emprisonner le couple royal sans se rendre odieux. Clément lui répond que les Français, depuis deux ans "ont vu le précipice. La Cour en a été victime le 10/8". Elle a trop longtemps persisté dans ses désordres⁶⁵⁴.

Mouton donne également à Clément des nouvelles de Lisbonne, où l'on réunit "[l]es seigneurs majeurs de la Cour, les chefs des religieux, les premiers magistrats du royaume...présidé[s] par le confesseur du roi", afin d'envisager une répartition plus égalitaire des biens ecclésiastiques.

son chef et à la volonté de ses membres".

Ms 1300, fol 316, lettre de Clément à Astorri, 28/7/1792

⁶⁵⁴ Ms 1300, fol 321, Clément à Astorri, 12/8/1792

5. LA NECESSITE DE VOYAGER:

Le voyage témoigne de l'échec de la correspondance...Lorsque les conditions sont particulièrement propices, il est préférable, s'il l'on se veut efficace et rapide, de se rendre auprès des pôles décisionnels. Ainsi, Clément décide, en 1768, de se rendre en Espagne. Il s'agit certes de renforcer les relations établies par écrit, mais surtout d'influencer par son discours Campomanes, le comte d'Aranda... Au premier, il offre la *Vie de Van Espen* écrite par Bellegarde, au second, il suggère de diffuser saint Augustin et Saint-Thomas dans les écoles de théologie, en cessant de distinguer les écoles thomistes des écoles scottistes, suaristes...

Le voyage remédie à la lenteur de la lettre mais aussi à son impuissance. En effet, une lettre de sollicitation reste plus facilement sans réponse qu'une demande directe, orale. Lasserre a ainsi écrit au procureur général du conseil de Castille pour son édition des *Provinciales* mais Campomanes ne lui a pas répondu. Il espère alors, les règles de civilité aidant, que Clément aura une réponse.

Le voyage permet également à Clément de constater par lui-même les différences en terme de pratiques ecclésiastiques : s'il pouvait s'informer par ses correspondants de l'état de la Religion en Italie, par exemple, les lettres ne pouvaient être excessivement détaillées. Lorsqu'il est à Rome, puis à Naples, il se rend dans les églises et observe : il peut ainsi, par exemple, comparer la prédication italienne et la prédication française. Son jugement sort enrichi de toutes ces analyses...qui révèlent aussi l'importance croissante du témoignage des sens et de l'expérience au cours du XVIII^e siècle⁶⁵⁵.

Clément dresse un bilan de son séjour espagnol qui ressemble quelque peu à un plaidoyer pour le voyage⁶⁵⁶. Clément explique qu'il aime à considérer pendant sa vie "l'état de la vérité et de la religion sur la terre, en son temps, sachant assez le reste par l'histoire. C'est là ce que permet le voyage". En outre, la pratique est commune. "Le monde voyage lui-même aujourd'hui beaucoup, par pure curiosité, selon que chacun est affecté de vies humaines".

⁶⁵⁵ Cf chapitre quatre sur la prédication.

⁶⁵⁶ Ms 1290, fol 42-43, lettre de Clément à "monsieur et cher officier" (Abach, toujours abrégé : "Ach").

Clément, songeant à l'évolution de la situation ibérique après son séjour, se réjouit du "bon arrangement pris avec la Cour du Portugal", des trois cédules du roi d'Espagne dont l'abbé Abach lui a parlé⁶⁵⁷, d'autant que le pape est "des mieux disposés pour le service de l'Eglise et la concorde des princes".

Cette nécessité de défendre la pratique du voyage se comprend mieux lorsqu'on se souvient qu'un monsieur de Sacy (l'un des directeurs de conscience de Port-Royal, actif dans la polémique antijésuite) considérait que voyager c'est simplement voir le diable habillé en toutes sortes de façons, à l'allemande, à l'italienne, à l'espagnole et à l'anglaise...Duguet alarmait également le chrétien contre les voyages⁶⁵⁸, envisagés comme faisant partie de l'ordre de Dieu, certes (le Christ a voyagé pour "sanctifier tous les Etats") mais avec méfiance. On ne doit pas les aimer et se laisser ainsi détourner de l'essentiel. On doit oublier les habitudes humaines et s'attacher aux pieuses lectures pendant le trajet, assister à la messe durant les étapes.

Qu'en est-il des aspects les plus concrets du voyage ? Les voyages sont des entreprises de longue durée, exigeant de multiples étapes. Lorsque Fitzjames se trouve aux eaux de Cauterets, dans les Pyrénées, en 1760, pour soulager sa tête et ses jambes, il évoque son trajet de retour : il passera par le Languedoc, Lyon puis parviendra en Bourgogne. Il pense déjà aux étapes possibles : Carcassonne, Montpellier, Tarbes, Lyon, Auxerre,...⁶⁵⁹

Lorsqu'on veut se déplacer entre France et Hollande, on peut embarquer à Rotterdam pour l'Ecluse, se rendre alors à Bruges et Dunkerque par la voie d'eau, moins chère. On a besoin alors d'un passe-port pour la Hollande et l'on subit une visite des paquets à l'entrée du Brabant : les droits d'entrée y sont faibles mais l'on peut perdre son bagage. Bellegarde suggère que la diligence de Lille fasse là une halte à l'auberge de l'Ours, puis, à Breda, au Lion

⁶⁵⁷ Ms 1290, fol 42-43 et 34-36, lettre de Clément à d'Abach et lettre d'Abach à Clément, 30/12/1769 et 22/11/1769. Les cédules prohibent des images divulguées par les jésuites, ordonnent la vente de leurs biens dans de brefs délais, prohibent leur retour. Il s'agit là de "pas mesurés mais non de reculades", juge Clément.

⁶⁵⁸ Il est vrai que bien des voyages se font dans un esprit peu religieux : on cherche à se forger une culture artistique, on veut confronter son pays à d'autres sociétés, ce qui fait naître scepticisme et rationalisme simplificateur. Des voyages sentimentaux se déroulent également (le jeune B Constant en Angleterre ou Hollande...)

⁶⁵⁹ Ms 4987, fol 94, lettre de Fitzjames à Clément, 6/9/1760, lettre signée.

d'Or. On demandera alors les "messieurs français à Utrecht, derrière Clarembourg".⁶⁶⁰

Concernant les voyages de Clément, son journal de voyages brosse les parcours avec suffisamment de détails pour permettre d'en établir la carte⁶⁶¹. On peut déjà remarquer qu'il sait rencontrer les personnes utiles, telles que l'agent du roi de Sardaigne, à Lyon, un proche de des Lances qui lui remet des lettres pour un banquier de la Cour de Turin et lui permet de descendre chez le gouverneur, à Chambéry, lequel lui rendra moins coûteux ses changements de chevaux aux postes⁶⁶². A Turin, il rencontre notamment le premier commis Raineri, chargé des affaires étrangères et ami du cardinal, qui lui permet d'obtenir des "lettres de cambiature".

Une fois à destination, se pose la question cruciale du logement. Souvent Clément est accueilli chez des amis. Clément met à sa disposition, à Barcelone, toute sa "maison" (domesticité, carrosse, logement). Lopez, à Saragosse, le reçoit dans son appartement de régent, dans le collège de Saint-Pierre de Nolasque. Il lui fait découvrir la ville, ses vestiges et lui procure la connaissance -précieuse en pays étranger- d'un Suisse francophone, l'officier Abach.

Le spectateur de ce drame connaît à présent les acteurs qui ont investi la scène, il a pris conscience des difficultés qui ont présidé à la mise en scène de la pièce : n'est-il pas temps pour lui de découvrir toute la richesse de l'intrigue ? Par souci de clarté, on lui ouvrira la porte des coulisses théologiques de la pièce. Alors seulement, on le rejettera dans l'actualité troublée de ce second XVIIIe siècle.

⁶⁶⁰ Ms 4984, fol 156, lettre de Bellegarde à Clément, 29/8/1790

⁶⁶¹ Cf annexes : cartes du voyage d'Espagne 1768 et d'Italie 1758

⁶⁶² Clément se déplace en chaise de poste. Il paie quatre livres dix sols au lieu de neuf livres quinze sols ses changements de chevaux. En Savoie, il observe : "notre écu de six livres ne vaut que cinq livres cinq sols, auxquels s'ajoutent trente sols par bidet et quinze sols de guides pour les postillons". Un cheval coûte cinquante sols, or il en faut trois pour une chaise de poste. Seules de bonnes connaissances peuvent réduire ces frais. cf *Journal de voyage, op cit*,... bibliographie. A Milan, la monnaie qui court est le sequin de Florence mais il revient fort cher à un Français et prend de la valeur au fil du voyage.



Saint-Augustin, par Philippe de Champaigne, 1640 (Los Angeles)

QUATRIEME CHAPITRE : LES COULISSES THEOLOGIQUES

I/ UN CHANOINE "JANSENISTE" ?

C'est l'appellation même de "janséniste" (d'où l'emploi des guillemets au fil de ce mémoire) qui pose question : Clément la refuse et préfère parler de "disciples de saint Augustin" : "les disciples de saint Augustin, qu'on a appelés jansénistes, ont à la vérité trouvé leur ressource dans ces principes pour ne pas être mis injustement hors de l'Eglise"⁶⁶³. Il exprime plus directement encore sa pensée à Roda :

Qu'on définisse clairement les accusations faciles [de jansénisme] et on aura la paix. Le jansénisme est un fantôme.[...] Le partisan des nouveautés scolastiques et des systèmes de Molina, si pernicieuses aux études des Universités, donne ce nom fantastique aux purs disciples de saint Augustin et de l'Eglise ; l'ultramontain le donne aux défenseurs les plus exacts des règles canoniques sur la constitution de l'Eglise ; beaucoup d'ordres religieux le donnent à toutes les personnes qui portent la lumière de l'antiquité sur ce qu'il y a d'abusif dans les exemptions régulières ; les partisans des Expulsés le donnent aux plus fidèles sujets du prince ; les faux philosophes, aux disciples honnis de la Révélation divine ; les mondains à toute personne vertueuse qui prend l'évangile pour règle de la conscience et de ses actions".⁶⁶⁴

Clément semble animé d'une seule quête : la victoire de la "saine doctrine".

Mais qu'est-ce que la "saine doctrine"? On le comprend à travers le projet

⁶⁶³ Ms1289, fol 164-165, lettre de Clément à l'évêque de Barcelone, 14/2/1769.

Ms 1291, fol 771-113, Clément à Pujati, 5/1780 :

"Il faut démontrer au pape que dans l'Eglise même c'est un fantôme [le jansénisme], montrer l'intrus qui l'a introduit [c'est-à-dire ce molinisme pélagien de France qui oppose aujourd'hui hautement l'accusation de jansénisme aux pures expressions des définitions catholiques des saints pontifes et de l'Eglise], l'intrigue qui l'a soutenu, la violence qui l'a perpétué". Il faut montrer au pape qu'"avec un juste examen on verrait qu'il n'y a pas un seul janséniste dans le monde". Il faut montrer, en outre, aux princes et à Rome, la nécessité de lutter contre le "ton des séminaires" qui "perpétue dans le second ordre" la superstition, la croyance en ce fantôme.

⁶⁶⁴ Ms 1289, fol 232-235, lettre de Clément à Roda. De Paris, le 20/6/1769.

d'exposition de doctrine qu'il émet à différentes reprises dans ses lettres...Avant de l'analyser, il est bon de rappeler les sources théologiques du chanoine d'Auxerre.

1. SOURCES THEOLOGIQUES DE CLEMENT :

Elles se composent à la fois des oeuvres des "hommes illustres" du passé : de saint Augustin à Port-Royal⁶⁶⁵ et de la littérature réactive du tournant XVII-XVIIIe siècles : la théologie "janséniste", menacée par la destruction de Port-Royal puis par la fulmination de la bulle *Unigenitus*, réagit vigoureusement.

La correspondance contient une note de Gourlin⁶⁶⁶ "pour montrer tout le vice de l'usage que l'on fait de la constitution *Unigenitus*. Gourlin y révèle combien la Bulle a constitué une rupture...Il oppose les évêques du "dernier siècle et du début du XVIIIe siècle" à "ceux d'aujourd'hui". Il rappelle qu'en 1641-1642, le clergé censura Bauny⁶⁶⁷, que l'assemblée de 1682 fut marquée par la Déclaration des Quatre Articles mais aussi par la dénonciation de la "mauvaise morale". En 1700, à l'occasion d'une nouvelle assemblée, le clergé s'éleva vivement contre l'apologie pour les casuistes et, par conséquent, contre la morale des jésuites. En 1705, le clergé réuni se soucia de préserver le principe selon lequel les bulles pontificales ne peuvent devenir des jugements de l'Eglise que par l'acceptation du corps des pasteurs. En 1714, il n'a accepté *Unigenitus* qu'avec explications... "Les évêques aimaient alors la saine doctrine".

La situation a bien changé : la morale des jésuites s'est introduite et a bouleversé la doctrine. L'archevêque de Paris, le cardinal de Fleury⁶⁶⁸, monsieur de Sarlat, monsieur d'Aix, monsieur Boyer et le Père Le Tellier ont "chargé d'erreurs les points qu'on avait

⁶⁶⁵ un véritable travail de la mémoire s'effectue, particulièrement autour de Port-Royal, qui aboutira aux ruines de Grégoire. Un Bellegarde, par son labeur éditorial, connaît tout Arnauld, évoque les entretiens et conférences de l'abbesse de Port-Royal.

⁶⁶⁶ Ms 1290, note de Gourlin, de 1770, consignée entre fol 43 et fol 51.

⁶⁶⁷ Le Père Etienne Bauny (1594-1649), jésuite, auteur de la *Somme des péchés* (1633) fut condamné par Rome en 1640.

⁶⁶⁸ Fleury : ancien évêque de Fréjus, constitutionnaire par principe politique mais Fleury est gallican et augustinien. Boyer (1675-1755): théatin, ami des jésuites, constitutionnaire, il détient la feuille des bénéfices.

sauvegardés en 1714 et 1720" et nommé "des évêques dévoués à la bulle *Unigenitus* et serviteurs des jésuites". Le changement a même atteint les séminaires, les catéchismes : celui de Soissons a été remplacé par celui de Langle ; celui de Séz, par celui de Jacques-Philippe Lallemand⁶⁶⁹, [...] "Tout est venu de l'asservissement épiscopal".

Le "jansénisme" du XVIII^e siècle n'est donc pas qu'un reliquat de celui du XVII^e siècle. De nouvelles pensées s'affirment et même une nouvelle lecture du monde : le figurisme, auquel va adhérer Clément⁶⁷⁰. Quesnel⁶⁷¹ constitue l'une de ces références fondamentales et en rupture avec le siècle précédent : il a nettement rompu avec l'ultramontanisme et s'affirme richériste. A la même époque se forge un groupe de théologiens, à Saint-Magloire, marqué par les noms de Duguet et Le Paige et fondateur d'une théologie de l'histoire doublée d'une ecclésiologie.

Duguet⁶⁷², lié à Arnauld et Nicole, est oratorien au séminaire de Saint-Magloire, où il enseigne la théologie, jusqu'en 1684. Il refuse alors de signer le Formulaire et rompt par conséquent avec l'Oratoire pour s'exiler à Bruxelles. De retour en France, il loge rue de Richelieu où il développe des conférences exégétiques auxquelles assistent Boursier, d'Etemare, Vivien de la Borde (directeur de Saint-Magloire)...Ils développent une nouvelle théologie de

⁶⁶⁹ jésuite également auteur d'un Père Quesnel séditieux, où il entend retrouver du "calvinisme rebouilli" chez l'auteur des *Réflexions morales*.

⁶⁷⁰ Catherine Maire l'indique et une lettre de Clément le confirme, où l'on retrouve bien ce vocabulaire étrange, propre au figurisme : parlant de son Catéchisme de Naples, en voie de réédition à Venise, Clément dit au Révérend Père que le catéchisme ne doit renfermer que les vérités révélées. Il fait la critique du catéchisme sur un point : la descente du Christ aux enfers. Si celle-ci n'est "nullement douteuse dans la foi" et fait "partie du symbole", elle doit cependant être explicitée car les fidèles disent, avec saint Augustin, que le Christ n'a pas effectué cette descente. Clément donne alors son explication de cette descente : le Christ est allé retirer les anciens Justes des lieux bas pour les rappeler à lui, vers le Paradis et souhaitait se manifester dans toute sa puissance aux Méchants. Clément distingue en effet trois états des hommes avant le Christ : les anciens Justes, en attente du Rédempteur, les Fauteurs, devant expier, les Méchants et Démons.

⁶⁷¹ Né à Paris, en 1634, fils de libraire, rue Saint-Jacques, oratorien en 1657 puis séminariste à Saint-Magloire. Il promeut avant tout les évangiles puis entend réformer l'Eglise à partir du pasteur, témoin de la parole vivante du Christ. Selon lui, "tout est figure dans l'Ancien Testament, tout est vérité dans le Nouveau". Il amorce le figurisme de Duguet.

⁶⁷² Jacques Joseph Duguet (1649 Montbrison, vers 1733 Paris). L'évêque d'Asfeld a écrit des règles que Clément conseille particulièrement à l'évêque de Barcelone "pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte" et pour "avoir une version autorisée, vulgaire, de l'Ecriture". Ms 1289, fol 228-231, lettre de Clément à Climent, 12/6/1769.

l'histoire, le figurisme, qui cherche à concilier Ancien et Nouveau Testaments, prône la participation des laïcs et anticipe ainsi l'intervention des parlementaires sur la question religieuse au XVIIIe siècle. La bulle *Unigenitus* provoque la retraite de Duguet et une poursuite écrite de la lutte. Il participe aux *Nouvelles Ecclésiastiques* mais en regrette les excès de langage. Novateur, il affirme que la prophétie de la conversion des juifs n'est pas encore accomplie mais se fera avant la fin des temps. L'histoire de l'Eglise n'est pas achevée, on peut éclairer le présent et l'avenir "par les instructions que Dieu nous donne dans les images prophétiques"...

Laurent-François Boursier, l'âme militante du mouvement, (1679-1749) s'est formé au collège des Quatre Nations puis à Saint-Magloire. Docteur de Sorbonne et prêtre, il incarne le refus d'*Unigenitus* et l'Appel, ainsi que le figurisme polémiste. Son successeur est Gourlin.

Concernant Nicolas Le Gros, Gazier indique que ce chanoine de Reims et docteur en théologie (1675-1751) a pris la tête de son séminaire grâce à l'archevêque Le Tellier mais est chassé par le successeur de celui-ci, François de Mailly. Il se retire alors en Hollande auprès de Quesnel, avec Petitpied et Fouillou. Il revient à Reims au début de la Régence, combat *Unigenitus* et subit donc bientôt l'exil : il voyage et en 1726, devient dix années durant professeur de théologie au séminaire d'Amersfoort. Il organise Rynswick, écrit en faveur des miracles ou des *Nouvelles Ecclésiastiques*, contre les convulsions, contre la bulle *Unigenitus*, traduit la Bible.⁶⁷³

Clément a également étudié la pensée d'un François Philippe Mésenguy, dont il apprécie beaucoup *l'Abrégé de l'histoire de l'Ancien Testament avec des éclaircissements et des réflexions, 1753-1755*. L'oeuvre bénéficie d'ailleurs du "suffrage de l'Italie et de l'Allemagne et suscite une bonne analyse de Duguet. Spécialiste des Ecritures et notamment de leur traduction en langue vulgaire, Mésenguy est également connu pour son *Exposition de la doctrine chrétienne*, condamnée en 1761 par les cardinaux. Il y met en lumière les dogmes de la grâce efficace par elle-même et de la prédestination gratuite. L'oeuvre a suscité une vive polémique,

⁶⁷³ cf annexes sur les querelles "jansénistes". cf chapitre deux : D'Etémare, Gourlin

surtout en Espagne.⁶⁷⁴

D'autres anticonstitutionnaires comptent, en dehors de Saint-Magloire : les appelants Caylus⁶⁷⁵, Montazet,... Montazet⁶⁷⁶ est surtout célèbre pour la théologie qu'il répand dans son diocèse de Lyon, dans un souci de réforme ecclésiastique. Il rédige également, en 1767, un Catéchisme imprégné d'une volonté de modifier l'instruction religieuse et la littérature pieuse à Lyon. Très méfiant envers Rome, il défend en revanche le pouvoir royal et des idées "jansénistes" modérées mais plus affirmées que celles de FitzJames.⁶⁷⁷ On peut ajouter des figures extérieures déjà rencontrées : Van Espen, les théologiens italiens de Pavie, de Pistoie...

Dès 1740, l'enseignement figuriste décline : s'affirme alors les canonistes Gabriel-Nicolas Maultrot et Mey et la montée en puissance du "jansénisme" parlementaire jusqu'en 1774, promu par un juriste, le Paige. Celui-ci, né en 1713, avocat au Parlement en 1733, marié, proche de Conti, est partisan des convulsionnaires et de l'absolutisme. Il refuse la tyrannie mais veut une autorité absolue du roi, le Parlement étant lui le témoin de la vérité. Il est le consultant d'ecclésiastiques menacés par des évêques constitutionnaires. Il entretient de bons rapports avec Sartine, soutient les pouvoirs du Parlement (ses *Lettres pacifiques* justifient l'intervention du Parlement sur les affaires de sacrements) et transfère, en définitive, le figurisme sur la scène politique.

⁶⁷⁴ cf chapitre deux.

Mésenguy : (1677-1763), fils d'un ouvrier de Beauvais, il fait ses études au collège du même nom puis au séminaire des Trente trois. Appelant, il publie des travaux d'exégèse et d'histoire.

⁶⁷⁵ cf premier chapitre : on a montré combien Caylus était un prélat actif dans son diocèse d'Auxerre.

⁶⁷⁶ Malvin de Montazet : (1713-1787) évêque d'Autun puis archevêque de Lyon en 1758, c'est un acceptant mais disciple de Fitzjames. S'il a quelques sympathies pour les philosophes, cela ne fait nullement ombrage à son zèle pour la "saine doctrine". Il est cependant moins un "janséniste" qu'un prélat conciliant, du "tiers parti". Cf Ms 4987 fol 168-169, lettre de Clément au chevalier, 23/5/1788

⁶⁷⁷ FitzJames : également auteur d'un catéchisme diffusé en Espagne dès 1770. cf second chapitre dans la sous partie sur le foyer français.

2. LE MYTHE DE L'UNITE :

Nés de la réforme catholique, les "jansénistes" ont pour premier adversaire les protestants et un R de Saint-Vincent⁶⁷⁸ prétend qu'un dogme ferme suffirait contre le déchirement universel [et] pour la réunion du troupeau". Il s'agit de "faire réagir le catholique par les bons raisonnements des protestants [et de] gagner le protestant par la pureté de l'enseignement catholique". On se tourne aussi vers l'Angleterre anglicane....Et, bien sûr, ils défendent le dogme contre ces autres novateurs que sont les jésuites.

Les "jansénistes" soutiennent ensuite le mythe de l'unité catholique contre les juifs : ceux-ci doivent être convertis avant le Jugement Dernier. Ils espèrent également réconcilier l'Eglise grecque avec l'Eglise de Rome. R de Saint-Vincent rappelle qu'après la négociation de Boursier, en 1717, on a envoyé des capucins pour opérer la réunion entre Eglise grecque schismatique et le siège catholique mais les capucins ont échoué car ils exigeaient l'infaillibilité romaine⁶⁷⁹. L'histoire de l'Eglise d'Orient intéresse beaucoup les "jansénistes", qui observent la lutte constante de deux hérésies comme à l'origine du schisme, (eutychianisme et nestorianisme⁶⁸⁰) "par là l'Orient faisait de temps en temps des essais de séparation d'avec l'Occident". La faiblesse de l'Eglise d'Orient est selon eux l'inconstance de sa foi, influencée par celle de la Cour.⁶⁸¹

Ce souci d'unité de la Chrétienté s'affirme également dans le rejet du perpétuel Infidèle, le Turc : R de Saint-Vincent juge la conquête des Russes sur les Turcs comme "l'un des évènements les plus grands du siècle."⁶⁸²

⁶⁷⁸ Ms 1290, fol 202, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 11/6/1770.cf foyer anglo-saxon, chapitre deux.

⁶⁷⁹ Ms 1290, fol 189-191, lettre de R Saint-Vincent à Clément, 27/2/1770.

⁶⁸⁰ Le nestorianisme est une hérésie qui distingue deux personnes en Jesus-Christ, comme on distingue deux natures. L'eutychianisme est une hérésie. Le byzantin Eutychès a combattu la doctrine de Nestorius et professé l'hérésie monophysite (le Christ incarné n'a plus qu'une seule nature). Il est condamné en 448, réhabilité un temps puis condamné à nouveau (concile de Calcédoine)

⁶⁸¹ Ms 4984, fol 126, lettre non signée, non datée.

⁶⁸² Ms 1290, fol 192-193, lettre de R. de Saint-Vincent à Clément, 3/5.1770.

3. LA REVENDICATION D'UNE PARFAITE ORTHODOXIE⁶⁸³ :

Une exposition de doctrine :

"Dès le XVII^e siècle, le jansénisme ne forme que la frange extrême d'un vaste courant augustinien", selon Chantin. Gazier définit lui le "jansénisme" comme un "antimolinisme catholique", Arnauld parle de "fantôme de jansénisme". En 1711, Quesnel écrit à Fénelon : "mon nom est chrétien ; mon surnom est catholique ; mon parti est l'Eglise ; mon chef est Jésus-Christ ; ma loi, c'est l'évangile ; les évêques sont mes pères et le souverain pontife est le premier de tous"⁶⁸⁴. Manifestement, s'affirme dans ces paroles une profonde soif de pure orthodoxie...

Bellegarde, au sujet de l'Eglise d'Utrecht, observe qu'on dit "schismatiques des catholiques qui suivent le même exercice extérieur de religion que tous les autres catholiques, observent la même discipline, suivent le même rituel dans l'administration des sacrements et le Missel romain dans la liturgie, professent la même foi, contenue dans la formule du Concile de Trente, et protestent qu'ils sont unis de communion, autant qu'il est en eux, avec le Saint-Père et avec toute l'Eglise catholique". L'Eglise d'Utrecht se revendique pleinement conforme, par ses maximes, au droit public, au concordat germanique ; par sa doctrine, à la profession de foi selon la formule de Pie IV.

Pourtant, Catherine Maire⁶⁸⁵ insiste sur la contradiction intrinsèque d'un mouvement qui est la Réforme au sein de la contre-réforme, la première réévaluant la toute-puissance divine à l'aune de la consistance autonome du monde terrestre, de la misère humaine, la seconde s'efforçant de s'écarter de Luther par le recours à une médiation pastorale. Cette orthodoxie n'est donc nullement évidente et a besoin d'être consolidée...

Pour affirmer leur orthodoxie, les "jansénistes" revendiquent une exposition de doctrine, reposant sur l'Ecriture et les saints Pères seuls. Cela est exprimé par les messieurs de

⁶⁸³ Ms 6050, fol 87-95, rapport à la congrégation de la foi lu au concile national le 16/8/1797, cf annexes. La référence tridentine est véritablement directe chez ces "jansénistes"...

⁶⁸⁴ Cf Gazier, *op.cit.* bibliographie.

⁶⁸⁵ Cf Maire, *De la cause, op.cit.* bibliographie.

Louvain dès le début du XVIIIe siècle, dans un manuscrit adressé à leur député à Vienne, une déclaration sur la doctrine, à présenter à SI⁶⁸⁶. Il s'agit là d'attaquer la doctrine jésuite car "c'est lorsque ses ennemis sont les plus puissants qu'il faut montrer [la vérité] dans tout l'éclat qui lui est naturel, parce que c'est le moyen le plus propre pour la faire aimer". Il n'est nullement question d'affubler pour autant les jésuites du qualificatif d'hérétique et de rompre la communion avec eux : paix et modération s'imposent à des théologiens.

Lors de ses trois grands voyages, Clément reprend le projet de bulle de Boursier (1725), porté alors à Rome par d'Etémare avec l'appui de l'évêque de Montpellier. Il soutient que le roi, depuis son "accident de 1757" (attentat par Damiens), ainsi que le ministère et l'épiscopat, souhaitent cette exposition. Rome a partagé leurs vues jusqu'en 1758. Le projet s'est cependant heurté à une trop grande indifférence et trop de préjugés mais des ouvertures se font jour, du côté espagnol, "une fois la suppression de la Société consommée". On réclame "une doctrine claire contre les disputes résultant de l'ancienne éducation jésuitique". Il s'agit aujourd'hui de "faire part à Versailles de ce qui se passe en Espagne, par souci du Bien commun. L'Espagne doit s'empresser d'agir auprès du nouveau pontife.

Clément⁶⁸⁷ en parle notamment au Révérend Père des augustins⁶⁸⁸ (ainsi qu'au

⁶⁸⁶ Sans doute Sa Majesté Impériale

⁶⁸⁷ Ms 1290, fol 140-141, lettre de Clément à Roda, 20/10/1770. Clément se confie entièrement et exclusivement à Roda pour ce projet, il ne s'en est pas même ouvert au comte de Gros (ou Gross). C'est sur Roda que repose la décision et de lui dépendra la forme que prendra le projet.

Clément a laissé deux mémoires en Espagne, en 1768. L'un s'adresse au gouvernement : Clément l'encourage à mettre fin aux disputes sur la grâce, proscrire le probabilisme et le rousseauisme : "couper court aux écarts de doctrine et fournir aux prélats des matériaux lumineux", diffuser l'augustinisme et Bossuet, relever les moeurs, affermir l'indépendance des couronnes et la subordination des peuples, restaurer la discipline ecclésiastique dans le gouvernement de l'Eglise et contre l'ultramontanisme, renouveler les études, l'éducation et former une académie d'histoire ecclésiastique pour analyser les canons.

Le second mémoire, adressé à l'évêque de Tarragone et aux cinq prélats d'Espagne dépeint les maux de France (l'abandon de la doctrine de la grâce, de la foi, l'affirmation de la doctrine naturelle, le déclin de la morale, de la police publique du clergé : "ce sont les puits des eaux vives [image christique, cf Jean, IV, 4-17, l'eau vive, c'est la grâce conférée par le baptême. L'eau vive rassasiée : "qui boira l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif"] que l'homme ennemi a attaqués le plus constamment en France". Il songe néanmoins que l'Espagne peut infléchir ces maux en adoptant une conduite inverse, en soutenant l'exposé du dogme et une digne pratique, en redressant les moeurs, la police publique.

⁶⁸⁸ Ms 1289, fol 267, lettre du 28/8/1769, lettre de Clément à l'évêque de Barcelone.

Révérénd Père Sazzaniga et, indirectement, au Révérend Père Berthier). Cette exposition se trouve au Vatican, en attente de publication. Ce sera alors le "signal de réunion pour tous les hommes de bonne volonté". L'abbé Niccolini avait déjà fait des démarches en ce sens, puis, secrètement, Fitzjames. Le pape a failli l'accorder à Bernis mais Clément pense que la Cour de France ne parviendra à rien sans être secondée par une autre Cour, telle que l'Espagne.

Cette exposition est essentielle, afin de porter remède aux "ravages de la fausse philosophie [qui a introduit], dans le monde comme dans le sacré, la religion d'un pur paganisme [établi] sur les ruines de la religion révélée". Clément conseille, au sujet des corps de théologie en cours de réalisation d'insister sur les "profondeurs des vérités de la grâce"⁶⁸⁹, en développant "le symbole d'après la tradition infallible de l'Eglise", en "resserrant le champ des opinions purement scolastiques dans les écoles"... si l'on apporte ainsi la paix aux fidèles, la foi en sera affermie⁶⁹⁰. Une difficulté se pose, cependant, pour assurer à l'Eglise une doctrine ferme et saine : comment concilier les écoles de saint Augustin et de Saint-Thomas...?

Soutenir un auteur comme le père Ruggi est un moyen d'affirmer ces "vérités de la grâce", d'exposer la juste doctrine. Ruggi est de fait l'auteur d'un traité sur la vérité de la doctrine chrétienne catholique. A propos de cette oeuvre à laquelle il a consacré treize années de sa vie, il déclare : "supplico, per [...] indagarne l'interno, i convincentissimi pensieri del celebre Pasquale con accompagnarli in oltre alcuni coerenti trattati"⁶⁹¹. Ruggi explique ensuite la composition de son ouvrage : le premier livre s'attache à réfuter les rabbins qui nient la venue du Messie, le second livre évoque la doctrine et le miracle de Jésus-Christ. On y attaque les principales hérésies en considérant ce qui les oppose entre elles. On y abat l'éthique de quelques-

⁶⁸⁹ Dans *son Journal de voyages*, Clément rappelle les principaux points de doctrine : depuis le péché, l'homme ne peut être sauvé que par la foi en le Christ. Thomisme et augustinisme constituent l'héritage de l'Eglise de Rome. La prédestination est gratuite. La justice est donnée un temps à quelques réprouvés et réside en ceux qui persévèrent. La perdre ne signifie pas toujours perdre la foi : il faut aimer Dieu et le craindre. On doit refuser le péché physique puisqu'on en ignore le mal. On ne doit distribuer les sacrements qu'avec les dispositions nécessaires...

⁶⁹⁰ Ms 1290, fol 77-78, lettre de Clément au Révérend Père Sazzaniga, de Rome à Vienne, 17/3/1770) Cf chapitre deux : foyer français et espagnol (sur la querelle thomisme-augustinisme)

⁶⁹¹ Ms 4987, fol 112-113, lettre de Ruggi à Clément, 30/1/1759, "j'invoque les pensées extrêmement convaincantes de Pascal pour pénétrer l'intérieur [de mon ouvrage]". Il s'agit de s'accompagner en outre de quelques traités cohérents.

unes des plus insignes philosophies en démontrant leur faiblesse ou leurs contradictions, afin de révéler la profondeur de leur impiété face à la vraie doctrine divine de Jésus-Christ. Le troisième livre réfute les divers athées, déistes et la "fausse religion de Mahomet"...

La condamnation des nouvelles dévotions :

Par-delà cette exposition de doctrine, l'affirmation de l'orthodoxie passe par la condamnation des nouvelles dévotions : Marguerite Marie Alacoque, morte à Paray-le-Monial en 1690 était une religieuse de la Visitation. Elle est à l'origine, avec son confesseur jésuite le Père de la Colombière de la dévotion au sacré coeur de Jésus. En 1765, après un-demi siècle de pressions, les jésuites obtiennent de la congrégation des rites la messe et l'office du sacré coeur pour la Pologne, l'archiconfrérie romaine des Sacconi in San Teodoro, l'ordre de la Visitation. Roda obtient que l'Espagne y échappe. Mais la polémique se déchaîne, notamment grâce à Giorgi, Alpruni, Delmare...

La question touche de près Clément, les cordicoles étant nombreux dans le diocèse d'Auxerre selon les *Nouvelles Ecclésiastiques* (et plus tard à Versailles) Aussi, il s'en informe auprès de ses correspondants : Delmare lui explique que pour enraciner la dévotion au sacré coeur de Jésus l'archevêque de Gênes a fait graver des coeurs partout où se trouve un saint jésuite, dans la chapelle de la congrégation majeure du collège des jésuites. Il est prêt à accorder quarante jours d'indulgences à toute personne qui prétendra que ces images sont sacrées. Durazzi a distribué de multiples images : Delmare condamne cette "superstiziosa devozione" qui a infecté tous les diocèses et monastères⁶⁹².

Delmare souhaite que l'on évoque cette dévotion dans les *Nouvelles Ecclésiastiques*. Lui-même s'efforce de faire une instruction pastorale et un livre sur "i pregiudizi legittimi contro la divozione al cuore", où il dénonce "la novità, gli autori, i promulgatori, la maniera tenuta nel promulgarlo, le variazioni, gli errori capitali, gli errori insegnati dai

⁶⁹² Ms 1292, fol 4 - 5, lettre de Delmare à Clément, 4/11/1772

gesuiti"⁶⁹³. Il rappelle un décret de la congrégation des Rites, du 6/2/1765, hostile à la dévotion au coeur conçu comme matériellement. D'après cette congrégation, le coeur de Jésus n'est que le symbole de l'amour divin. Un Panégyrique du père Fabrizio Giano, jésuite, soutient néanmoins l'idée du coeur de Jésus objet matériel du culte. Le père inquisiteur a interdit l'ouvrage.

Le père Giorgi, autre correspondant de Clément, a quant à lui regroupé dans un ouvrage divers opuscules de théologiens sur la question de la dévotion au coeur de Jésus ; tandis que Palafox, le beau-frère de la comtesse de Montijo, combat, en 1802, les propos de la béate de Villa del Aquila (Isabel Maria Hernandez), laquelle soutient que le Christ a changé sa chair et son sang en son corps.

Par ailleurs, Clément critique fort la béatification de Sainte Marie d'Agrida par la congrégation des Rites, en 1676⁶⁹⁴. Cette sainte, née en 1602 et morte en 1665, faisait partie de la communauté des franciscains, dont elle fut supérieure dès 1627. Son traité fondamental a pourtant été censuré, tant par l'Inquisition (1681) de Rome que par la Sorbonne (1696, sur intervention de Phélippeaux, de Bossuet, de Mirepoix...). Cette religieuse a l'audace de soutenir que les auteurs sacrés écrivent par le commandement divin passivement, que la vierge est l'égale du Christ... Par ailleurs, la morale qu'elle défend est "romanesque", indigne, selon Clément. Sa doctrine doit être interdite au plus tôt, notamment en Espagne.

Le combat contre la morale relâchée :

L'orthodoxie "janséniste" est particulièrement intransigeante pour la morale relâchée : ce combat avait jadis justifié la rédaction des *Provinciales* : Pascal y dénonçait les

⁶⁹³ Ms 1292, fol 9-10, lettre de Delmare à Clément, 3/2/1773,
"Préjugés légitimes contre la dévotion au sacré coeur"
"la nouveauté, les auteurs, les promoteurs, la façon de promouvoir ce culte, les variations, les erreurs capitales, les erreurs enseignées par les jésuites"
Ms 1292, fol 136, lettre de Delmare à Clément , non datée

⁶⁹⁴ Ms 1289, fol 256-257, lettre de Clément à Clément, 20/8/1769. Cette sainte a écrit *Mistica ciudad* (La cité mystique) 1637, oeuvre symbolique de ses égarements, selon Clément et les oeuvres de Bossuet (posthumes) ou de Racine (*Abrégé d'histoire ecclésiastique*).
Ms 1293, fol 227-228, lettre de Clément à Bottari, 14/10/1769

jésuites favorables au probabilisme, c'est-à-dire à une doctrine autorisant à suivre toute opinion si tant est qu'elle est probable et permettant de se dispenser d'un contact personnel avec Dieu. Le combat de Pascal se prolonge, au XVIIe siècle, au Parlement et à la Sorbonne. Mabillon, Bossuet, Rancé⁶⁹⁵ ou l'évêque de Vaison François Genet⁶⁹⁶ défendent également une morale austère. La lutte se poursuit, on l'étudiera bientôt, au XVIIIe siècle.

II/ COMMENT REPANDRE LA "SAINE DOCTRINE" ?

Le préalable est certes d'obtenir du pape une affirmation claire du dogme mais dès lors, quelle action entreprendre auprès des fidèles ? Comment mettre à leur portée les "bons" principes ?

1. PAR L'EDUCATION⁶⁹⁷ :

L'importance de l'éducation, pour les "jansénistes" comme pour tout courant religieux né de la réforme catholique, n'est plus à démontrer (petites écoles de Port-Royal, collèges des oratoriens ou jésuites...). Le XVIIIe siècle est plus particulièrement "marqué par les créations de l'abbé Tabourin. L'éducation est avant tout le moyen de protéger les jeunes de la concupiscence, ce qui est primordial lorsque l'on sait qu'un Saint-Cyran envisage l'enfant comme une place assiégée par le démon : "le diable fait la ronde par dehors. Il attaque de bonne heure les baptisés"⁶⁹⁸. Les exemples de Rynswick, Clément, Simioli... prouvent que les correspondants de Clément conduisent une réflexion poussée sur la question.

Concernant la France, Clément esquisse, à la veille de la Révolution, un tableau

⁶⁹⁵ Armand-Jean Rancé, abbé de la Trappe, issu de la famille Bouthillier, neveu d'un secrétaire d'Etat, filleul de Richelieu (1626-1700), il consacre sa vie à réformer son monastère de cisterciens, selon Port-Royal mais refuse le modèle mauriste de recherche historique. Partisan du silence respectueux en 1679, il a entretenu une correspondance avec Quesnel.

⁶⁹⁶ Auteur d'un manuel antiprobabiliste : *morale de Grenoble*. Cet ouvrage est encouragé par l'archevêque d'Aix Grimaldi et l'évêque de Grenoble le Camus.

⁶⁹⁷ Cf annexes : l'ouverture d'une chaire d'Ecriture sainte.

⁶⁹⁸ cf bibliographie Maire, *Actes du colloque...op.cit.*

fort sombre de l'enseignement religieux en France.⁶⁹⁹ Il distingue "malheureusement" [...] trois classes opposées et très enracinées" :

Le molinisme, qui depuis 1713 a par degrés gagné le plus de terrain dans les institutions théologiques [et] que l'on s'efforce d'interdire chez vous [en Espagne ; est représenté par la théologie] de Poitiers - que l'excellent Examen du Père Magne a bien réfutée- et qui est la plus vivement moliniste ; [la théologie de] Tournely, plus subtile et qui a séduit le plus grand nombre des coeurs affaiblis par l'ambition, l'intérêt, (réfutée par D Mougnot, bénédictin de Saint-Vannes, trois volumes in 12) [...et par] Montaigne ou Luther, dont le premier perd la majorité des séminaires par les sulpiciens, et le second tous les autres par les lazaristes.

Sur le fondement de ces nouvelles institutions théologiques et de ce qui s'est publié pour le molinisme, les ravages de l'incrédulité, la religion naturelle, ont entraîné tous les ordres du royaume, ecclésiastiques et laïcs, esprits libres ennemis du joug de la Religion, en une classe des plus monstrueuses, celle de la liberté de tout dire, tout écrire et tout faire. Dieu seul en sait le terme.

Un petit nombre de bons esprits et de coeurs droits [résistent néanmoins]. Par là, quelques jeunes gens des séminaires qui lisent la théologie de Lyon échappent à la séduction.

Mais ce tableau ne le détourne pas de ses méthodes traditionnelles : même pendant la Révolution, on s'échange des élèves par-delà les frontières. Clément confie au collège d'Amersfoort, toujours en quête d'élèves, le jeune Boucher. Mouton évoque ses premiers pas et insiste sur l'importance des directeurs de conscience auprès des jeunes gens⁷⁰⁰. La difficulté est d'oublier tout à fait, à Amersfoort, son "petit fond profane", s'accoutumer aux jeûnes d'Eglise... Or, cette métamorphose est longue et douloureuse : Mouton observe que "bien des gens", dans la paroisse de Boucher, se dispensent allègrement d'aller à confesse et que lui-même ne s'est pas choisi de directeur⁷⁰¹. Clément fait alors usage de son "charisme" et de son éloquence pour encourager solennellement le jeune élève à prendre un guide⁷⁰² : "serait-ce en vain, pour vous,

⁶⁹⁹ Ms 4987, fol 166-167, lettre de Clément au chevalier (sans doute Lugo), non datée.

⁷⁰⁰ Ms 4984, fol. 158, lettre de Mouton à Clément, 13/9/1790

Boucher, destiné à un rôle de surveillant en a ressenti d'abord une humiliation car "dans les collèges de France, cette place est minorée", mais en Hollande, "on s'en fait une idée bien plus importante" au point que "des pères de l'Oratoire, supérieurs en France dans leurs maisons" ont pu devenir de simples surveillants "ici". Mouton explique cette particularité supplémentaire de l'Eglise de Hollande : il n'y a pas de régents pour les humanités car les jeunes gens doivent fréquenter les leçons du collège public de la ville mais l'instruction chrétienne, la revue des devoirs, la surveillance, le français, la géographie, l'histoire... ressortent des préfets. Boucher se satisfait bientôt de son sort...

⁷⁰¹ Ms 6050, fol. 26, lettre de Mouton à Clément du 6/2/1792

⁷⁰² Ms 6050, fol. 28, lettre de Clément à Boucher du 22/2/1792

que les dons divins seraient déposés dans l'Eglise ?" Les pauvres fidèles comme les plus éclairés considèrent pourtant comme un "salutaire exemple" que, dès l'âge de raison, l'on s'entretienne "avec un homme revêtu d'un ministère divin". La Révélation et la Tradition en témoignent. Clément incite par conséquent Boucher à accepter d'être secondé par "un frère" pour atteindre la vérité et avoir une conduite exemplaire, en rapport avec l'enseignement catholique qu'il donne aux jeunes qui l'entourent. Boucher ne doit pas choisir un homme en particulier pour le guider mais le pasteur de Clarembourg.⁷⁰³

Le grand intérêt d'une ample correspondance est d'éclairer ainsi sous différents jours un personnage. Les regards extérieurs de Mouton, puis de Clément, ne sont pas les seuls à analyser la situation de Boucher en Hollande : lui-même, à la demande de Clément, se dépeint ouvertement⁷⁰⁴. Il explique qu'après de dures épreuves, une nouvelle condition s'est offerte à lui. Il exprime un unique regret à l'égard de son passé : son père. "Les peines empoisonnaient ma vie mais me la rendaient infiniment plus chère" ; alors, "Dieu m'a rappelé à lui en m'ôtant l'objet de mon plus tendre attachement"...Cette plongée dans l'intimité d'un jeune élève révèle combien il est difficile de se consacrer à la "saine doctrine" : Boucher doit accepter de se détacher des siens et de son passé dans la mesure où un tel attachement le divertit de l'amour exclusif de Dieu.

L'éducation est une véritable science chez ces "jansénistes" : elle doit s'adapter à l'élève. On s'intéresse d'abord à l'enfant : ils seront instruits selon leur âge⁷⁰⁵. On doit "réprimer

⁷⁰³ Ms 6050, fol 31, lettre de Mouton à Clément du 12/3/1792 ; Ms 6050, fol. 32, lettre de Mouton à Clément du 19/3/1792 ; Ms 6050, fol.40, lettre de Mouton à Clément du 21/5/1792. On apprendra de Mouton l'efficacité de cette intervention de Clément : Boucher choisit pour confesseur monsieur Gyzelinck, doyen du chapitre d'Utrecht, puis s'applique avec zèle "aux bonnes lectures" (Mésenguy)...

On découvre ici les difficultés concrètes de la séparation entre monde profane et monde de la foi : l'humilité, la soumission à un directeur de conscience, ne sont pas données d'emblée à tous.

⁷⁰⁴ Ms 6050, fol. 16-17, lettre de Boucher à Clément du 4/1/1792.

⁷⁰⁵ Ms 1289, fol 29-30, mémoire de Clément pour Clément, 16/8/1768. On doit enseigner le catéchisme aux enfants et aux jeunes personnes âgées de quinze à vingt ans, jusqu'à l'âge de la première communion, soit l'âge où le peuple s'instruit. Alors, vient le temps de l'éducation civile et chrétienne ».

Ms 1292, fol 195-196, Clément à Delmare, 23/2/1784 : il indique que l'on ne doit pas faire "trois classes de catéchisme d'enfants mais aller progressivement mettre la lumière à leur portée", comme le fait le catéchisme de Montpellier. L'Extrait sert au premier âge, l'Analyse, aux enfants âgés de douze-treize ans à quinze-seize ans. Le Grand sert aux théologiens et aux maîtres. L'essentiel étant d'atteindre "une vérité de conduite et une progression de lumière".

les passions naissantes [dans le coeur des enfants] par une autorité douce". On leur donnera des "imprimés en bons et gros caractères, le Petit catéchisme de l'abbé Fleury, le catéchisme du diocèse s'il est bon, Les règles chrétiennes (pour les campagnes) données à Orléans sous le cardinal de Coislin, l'Abrégé de l'Ancien Testament par l'abbé Lambert..."⁷⁰⁶

Ensuite, on se préoccupe de l'élève des collèges et Universités. Clément demande à la comtesse de Montijo des informations concernant l'enseignement de la sainte doctrine théologique à l'Université de Salamanque⁷⁰⁷. La congrégation de la Propagande "fait inviter un jeune Irlandais de mes amis, formé à Rome par les amis les plus éclairés, très instruit, à aller professer la théologie à ses compatriotes à Salamanque, en une maison fondée par les rois d'Espagne pour le bien de la Mission d'Irlande"... La réponse de la comtesse est favorable : la maison des Irlandais lui semble absolument indépendante de l'Université et la théologie de Lyon est très répandue parmi ses professeurs."Votre jeune Irlandais pourra faire un libre usage de ses lumières".⁷⁰⁸ On peut observer que l'échange inverse existe aussi : Clément demande des élèves d'Espagne, à Climent.⁷⁰⁹

L'enfant n'est pas le seul à être pris en compte par cette réflexion pédagogique : Clément envoie également à Climent des ouvrages sur la formation de bons maîtres et de bonnes maîtresses⁷¹⁰. Climent est d'ailleurs conscient de la difficulté de trouver de bons maîtres, mais ne

⁷⁰⁶ Ms 1289, fol.16-17, lettre de Clément à Climent, 30/4/1768.

⁷⁰⁷ Ms 4987, fol 165, lettre de Clément à la comtesse, 15/3/1789.

⁷⁰⁸ Ms 4987, fol.159-160, la comtesse à l'abbé Clément, avril 1789.

⁷⁰⁹ Ms 1289, fol 228-231. Lettre de Clément à Climent, 12/6/1769.

⁷¹⁰ Ms 1289, fol 22-23, lettre de Clément à l'évêque de Barcelone, 14/6/1768. Clément lui adresse :

L'Essai d'une école chrétienne pour les maîtres, Lottin, 1724;

L'Essai d'une école chrétienne pour les enfants, Lottin, 1730;

Le Traité d'études théologiques, 1767;

La Méthode familière pour les petites écoles, par l'évêque de Toul, 1749, chez Rollin;

L'Education chrétienne, Lottin, 1746 ;

L'Histoire abrégée de l'Ancien Testament et la Vie de Jésus Christ, 1767, Claude Hérisant (libraire du parvis de Notre-Dame, très hostile aux philosophes).

L'Histoire choisie de l'Ancien et du Nouveau Testament, Lambert. Lottin, 1768.

Règle chrétienne, 1767

Catéchisme historique, Fleury, 1764

Catéchisme des fêtes, Fleury, 1767

Nouvel alphabet et abrégé de la doctrine chrétienne, 1766

Règlement et méthode pour les écoles, Duguet, 1710.

croît pas les ministres prêts à verser les sommes nécessaires pour établir des écoles de maîtres en Espagne⁷¹¹. Clément lui suggère alors de financer ce projet par les bénéfices ecclésiastiques vacants...Il s'agirait de fournir deux ou trois maîtres pour en former d'autres, dans chaque diocèse.⁷¹²

2. PAR LA PASTORALE :

La correspondance donne à la connaissance du lecteur⁷¹³ une instruction de Giuseppe Simioli pour un évêque, fort éclairante quant à la conception qu'il se fait du ministère. Selon Simioli, l'évêque ne doit pas éprouver de l'étonnement à voir, au lieu de chrétiens, des serfs et des bonzes⁷¹⁴..., on doit en revanche éprouver de la tendresse à leur égard, afin de les écarter de l'erreur. L'évêque doit ressembler à saint-Paul, ne se fier qu'à lui-même, instruire chaque dimanche, par le catéchisme, le peuple et un jour par semaine le clergé (par une congrégation dont l'évêque établit lui-même les exercices : la pastorale, les méditations, les conférences de cas moraux et destinées à faire connaître au clergé les sujets les plus propres au sacerdoce, la foi, la charité, l'espérance...); il doit enseigner au peuple la doctrine du Christ, selon les catéchismes de Montpellier, de Soissons, d'Alet, de Mésenguy..., patiemment.

L'évêque doit disposer d'un excellent séminaire où il fera enseigner la "sana dottrina". Il doit choisir prudemment ses nouveaux confesseurs, connaître profondément son diocèse avant d'établir de nouveaux édits. Il ne doit visiter son diocèse qu'au bout d'une année, afin de préparer cette visite soigneusement, de connaître les besoins du diocèse. De même, l'instruction du clergé doit servir de préalable à l'assemblée d'un synode : lorsqu'il disposera d'un bon clergé, "allora finisca di spogliarsi di sè medesimo". Le prélat doit visiter les paroisses pour vérifier l'exécution des décrets, s'entourer de trois ou quatre conseillers prudents en cas de

(et la *Lettre des évêques de Hollande au pape*, en français).

⁷¹¹ Ms 1289, fol.24-25, lettre de Clément à Clément, 25/6/1768

⁷¹² Ms 1289, fol 29-30 : mémoire de Clément laissé à monsieur de Barcelone, 16/8/1768.

⁷¹³ Ms 1293, fol 185, instruction en italien datée de 1766, de Giuseppe Simioli. Concernant le mode d'élection des évêques prôné par les "jansénistes", cf chapitre premier sur Clément, évêque de Versailles.

⁷¹⁴ Ministre de la religion bouddhique.

Traduction : "alors qu'il finisse par se dépouiller de lui-même."

difficultés, s'aider de magistrats séculiers, assurer le développement des "bons livres"⁷¹⁵ dans son diocèse et s'attacher lui-même à l'étude de Saint-Charles et de saint-François de Sales.

Il existe des ouvrages de référence, comme le *Traité du devoir des évêques*, de Duguet, que Clément conseille d'ailleurs à l'évêque de Barcelone. Clément a laissé, en 1768, un mémoire à Clément où il réfléchit sur la gestion d'un diocèse. Il rappelle qu'un décret sur l'Exequatur affirme que les inquisiteurs ne peuvent censurer dans les livres que ce qui serait contraire à la foi. L'évêque de Barcelone peut donc librement encourager la traduction et la publication des "bons livres" ; dans le domaine éducatif, l'évêque doit disposer de séminaires bien formés, dotés d'un bon corps de théologie, accueillant d'anciens docteurs louvanistes (soit "Saint-Thomas réduit à l'essentiel", selon Clément) il doit lutter contre l'ignorance par le catéchisme, une administration réfléchie des sacrements comme des clefs⁷¹⁶ et la formation de bons maîtres ; restaurer les études universitaires sans toutefois accorder aux ecclésiastiques l'exclusivité.

Dans ce mémoire, Clément se préoccupe également de l'autorité épiscopale. Il la juge "trop partagée pour être réelle". Elle souffre de la concurrence de l'Inquisition -que Clément souhaiterait seulement consultative- et de la juridiction d'un patriarche des Indes, exempte de la juridiction ordinaire et "établie par des bulles abusives" qui donnent naissance, dans les grandes villes, à des sortes de diocèses particuliers. Clément critique aussi la variété des districts : tel évêque a cinq cent âmes, tel autre vingt mille. Il déplore que les évêques ne disposent pas du choix des curés (qui relève du roi, en vertu du Concordat) et souhaiterait limiter l'importance des paroisses à quatre ou cinq milles âmes. Enfin, Clément regrette que le roi puisse s'emparer (droit de "spoglio") quelquefois de l'héritage d'un évêque, laissant son successeur en difficulté.

Clément est cependant nuancé sur la question : la subversion de la discipline vient autant, selon lui, du royalisme que de l'ultramontanisme puisque le pouvoir séculier prétend acquérir les facultés que perd le pape. L'épiscopat dépend du roi, la plupart des prébendes et

⁷¹⁵ et en particulier le *Nouveau Testament* de Saci, (ou Sacy) *les Moeurs...* de l'abbé Fleury..., *La morale* de Genet de Grenoble...

⁷¹⁶ Il s'agit du pouvoir de faire des lois ecclésiastiques et de les faire appliquer, d'excommunier et de censurer publiquement. Clément conseille de suivre les principes modérés de Bossuet en la matière.

bénéfices relèvent des ministres séculiers. Dans ces conditions, le clergé n'est ni sain, ni sage ; certains des bénéficiaires ne résident pas, ne rendent guère de compte à leur supérieur hiérarchique, et les conciles provinciaux deviennent inutiles. Le seul remède, selon Clément, est de conférer les sièges épiscopaux à des ecclésiastiques qui observent les canons et lois des conciles et synodes.

L'évêque d'Alès⁷¹⁷, se consacre amplement, lui aussi, à l'instruction de son diocèse, mais son exemple est surtout intéressant parce que la solidarité entre les évêques lui semble primordiale, vitale même : le corps épiscopal ne subsiste "que par l'harmonie, l'union et la correspondance de tous les membres entre eux et avec le chef. [Or,] aujourd'hui, les évêques ne sont pas plus liés que des monceaux de sable"⁷¹⁸ le prélat garde un espoir, malgré tout : "l'unité de vues et d'intérêt naissante entre les puissances catholiques" pourraient rétablir la dignité épiscopale, comme au temps des Empereurs chrétiens.

Ainsi, conformément à Trente, l'évêque joue un rôle fondamental. Il n'est cependant pas le seul à agir auprès des fidèles : tandis qu'il regrette "les trente premières années de ce siècle", à savoir "l'état brillant du clergé de Paris sous le cardinal de Noailles", Clément décrit en quelque sorte l'image idéale du clergé qu'il porte en lui : "c'était un spectacle admirable que l'exécution des règlements de clergé de chaque paroisse pour former les clercs au service des peuples sous la conduite de chaque curé".

Cette image du curé dévoué, pareil aux soixante douze disciples du Christ, selon Richer, parfois au centre d'un réseau de prêtres fréquemment réunis (c'est le cas à Auxerre, Alet,...), missionnaires, rigoristes, peut se concilier avec le culte de l'évêque tridentin⁷¹⁹. Le curé se modèle sur son supérieur hiérarchique si nécessaire mais il est vrai que rares sont les évêques "jansénistes" au XVIIIe siècle si bien que la question ne se pose guère. Le curé doit choisir strictement ses vicaires et maîtres d'école, développer une gestion rigoureuse, limiter le luxe dans

⁷¹⁷ Ms 1289, fol.7-10, lettre de l'évêque "d'Alais" à Clément, 31/3/1768.

⁷¹⁸ Ms 1289, fol 56-57, lettre de l'évêque d'Alès à Clément, 30/10/1768.

⁷¹⁹ L'évêque "janséniste" est d'institution divine, tandis qu'un Bellarmin soutient que seul le pape a droit de juridiction ordinaire par la continuité apostolique, les autres évêques n'ayant qu'une simple délégation de pouvoirs accordée par Rome.

son église et associer les fidèles aux cérémonies.

3. LA PRATIQUE :

La pénitence :

La question des indulgences, de la contrition et des sacrements trop facilement administrés préoccupe profondément Clément. Il rappelle à Clément⁷²⁰ que l'indulgence fut, à l'origine, "une diminution des années de pénitence ordonnées par les canons de l'Eglise primitive". Aujourd'hui, il n'existe plus de pénitence publique, l'indulgence est devenue "une remise des péchés" et l'absolution [est] accordée à quelques pratiques faibles et arbitraires imposées à tous les fidèles également". Cette situation fait naître, d'après Clément, une "illusion générale" dans les peuples, l'idée que la contrition suit assez généralement l'exécution des pratiques ordonnées. C'est risquer la "profanation et la fausse sécurité parmi les fidèles.

Les papes éclairés ne doivent pas accorder l'absolution par l'indulgence si les pénitents ne sont pas assez disposés, *virii contritis*" (vraiment en état de contrition), instruits sur le sacrement, sur la Pénitence..." Il faut différer l'absolution selon la disposition des pénitents même si les peuples, dans un temps de jubilé, veulent faire leur jubilé, quel que soit l'état des coeurs devant Dieu". La priorité doit être donnée à la "contrition vraie. La rémission des péchés est donc pleinement à la disposition des confesseurs".

Cette position très rigoureuse s'accorde bien avec celle revendiquée par Clément. Ce-dernier prône effectivement, dans son instruction pastorale, le rétablissement des dispositions tridentines sur la question des indulgences et du jubilé et l'uniformité de la pratique. Il souhaite lutter contre les attritionnaires, contre "le fait de livrer les âmes aux idées de chaque particulier [:] le probabilisme", en particulier par la tenue "d'assemblées ecclésiastiques pour une discipline tridentine constante". Se référant respectivement à Saint-Charles et au concile de

⁷²⁰ Ms 1289, fol 248-250, lettre de Clément à l'évêque de Barcelone, 2/4/1769. Clément indique des ouvrages de référence sur le jubilé : les mandements de Châlons (Choiseul), de Luçon, de Senez (Soanen), d'Auxerre (Caylus) et Saint-Thomas et Bossuet.

Trente, le prélat entend refuser aux "négligents" les indulgences et s'assurer qu'elles ne remplacent pas l'obligation de faire pénitence⁷²¹.

La participation des laïcs :

Concernant les relations entre laïcs et ecclésiastiques, on peut se reporter aux pratiques encouragées par Ricci. Déjà, Port-Royal insistait sur la place dévolue au laïc en lui permettant d'accéder aux mêmes offices que le clerc, en encourageant la lecture quotidienne des livres sacrés, les traductions en langue vulgaire. On souhaite aussi que la messe soit prononcée à haute voix.

La communion :

La communion est elle l'objet de la correspondance entre le père Michele Nannaroni et Clément. Pour le dominicain, professer la messe en excluant les fidèles positivement de la participation au Saint-Sacrifice est contraire aux règles. Clément pense lui que la question fondamentale est de savoir si "la communion doit se faire des espèces mêmes consacrées actuellement et au même moment que le prêtre ou à la fin du sacrifice". Il juge primordiale une certaine participation des fidèles, uniformément, cette participation étant le fondement de leur intérêt pour la liturgie⁷²². Il se réfère à saint Augustin et Saint-Thomas pour établir la nécessité du sacrifice, composé de deux "parties" -offrande et consommation- même sous une seule espèce. Il observe que la pratique actuelle ne respecte guère Saint-Thomas : on a en effet coutume de "préconsommer" les hosties.

Un mandement de l'évêque d'Anvers, inséré dans la correspondance et par conséquent digne d'intérêt pour Clément⁷²³, permet de comprendre le rôle accordé à la communion, en particulier la première, dans la vie d'un chrétien. Le prélat insiste sur les "soins

⁷²¹ Ms 1290, fol 82, lettre de Clément à l'évêque de Barcelone, 1/5/1770.

⁷²² Ms 1302, fol 77, lettre de Clément à Nannaroni, 20/4/1772 (et fol 87, 89)

Ms 1302, fol 115, lettre de Clément à Marefoschi, 10/8/1772

⁷²³ Ms 4984, fol 30, mandement de l'évêque Henri-Gabriel, d'Anvers, "à tous pasteurs, et fidèles de son diocèse", 31/1/1763

particuliers" nécessaires avant d'accomplir l'acte qui "décide de notre salut". Si la communion est bien faite, elle "prépare à communier toujours", sinon, elle "aveugle et endurecit l'âme", conduit à abuser des sacrements. L'évêque insiste sur la formation des futurs communiants : "qu'on instruisse les enfants" de leurs devoirs moraux, de "la nature et l'excellence du Mystère de l'Eucharistie", de la nécessité d'une vie sainte, "de l'énormité d'une communion indigne".

Comme les "pasteurs connaissent par eux-mêmes leurs brebis", l'évêque défend de faire faire la première communion sans le témoignage et l'examen du propre pasteur de l'enfant, il défend également d'opérer l'acte "hors de la quinzaine de Pâques ou peu auparavant"...La communion ne remédie aucunement au péché (contrairement à Molina) et exige une telle préparation qu'elle en devient rare, sauf dans quelques milieux monastiques...

Miracles et convulsions :

A priori, tout évènement extraordinaire est condamné par les "jansénistes" comme tentation de l'orgueil, déviation doctrinale. Pourtant, les "jansénistes" du XVIII^e siècle se trouvent confrontés directement à la question des miracles⁷²⁴. A Auxerre même la question des convulsions se pose avec le cas d'une Edmée Desvignes, guérie d'une paralysie partielle après avoir invoqué Pâris (1733). Caylus, d'abord favorable, prend peu à peu ses distances avec ces abus. La référence de Clément et Bellegarde en la matière est "le livre de notre bon médecin sur les miracles [monsieur de Haen] et notamment contre ceux du thaumaturge jésuite Gassner".

De Haen s'est particulièrement intéressé aux miracles "des plus éclatants" opérés à l'intercession de Clément XIV. Le pape actuel en fait l'examen soigné et "déjà huit miracles sont tellement avérés qu'on pourrait commencer le procès de béatification de Clément XIV"⁷²⁵. Mais "il semble que le singe de la divinité ait voulu opposer à ces prodiges de Clément

⁷²⁴ On peut rappeler que le dix-septième siècle avait connu les guérisons miraculeuses des port-royalistes Marguerite Périer (1656) et Catherine de Sainte Suzanne Champaigne...La guérison du corps témoignant alors de celle, invisible, de la Rédemption.

⁷²⁵ Ms 4984, fol 80-81, lettre de Bellegarde à Clément, 8/1775

Bellegarde renvoie Clément à tous les ouvrages sur la question : une lettre d'un chanoine régulier de Munich à un confrère de Sainte-Geneviève, une vingtaine de brochures imprimées en Allemagne, des relations manuscrites en nombre...Bellegarde se félicite du nombre de témoins (de ces miracles).

XIV ceux d'un certain prêtre suisse, le thaumaturge d'Elevangen ou de Ratisbonne. L'évêque de Ratisbonne a constitué un notaire chargé de dresser un procès verbal de toutes les opérations du prêtre Gassner, de tout ce qu'il entend et voit. De Haen a lu le procès et conclut que Gassner est sûrement "un fourbe ou un ignorant superstitieux. Gassner pense que la majorité des maladies viennent du diable, que les malades sont possédés par de multiples diables qu'il conjure au nom du Christ. Au départ, Gassner semblait vouloir convaincre de la vertu du Christ mais bientôt, il a prôné "une société qui portait ce vénérable nom [...]. On parlait du prétendu bien vécu par l'Eglise pendant deux siècles [...]. On a condamné la bulle d'extinction". On dit aux possédés combien la joie règne dans l'Enfer, "depuis la bulle d'extinction, attendu que cette Société depuis sa fondation jusqu'à sa ruine lui avait enlevé des millions d'âmes qui sans ce secours auraient été damnées". L'Allemagne est séduite par Gassner.

Bellegarde observe que le livre de de Haen a eu l'approbation de quatre théologiens mais que le président de la censure "a exigé qu'il en retouchât tout ce qui regarde cet imposteur, ce que monsieur de Haen n'a pu faire, attendu que c'est le but premier de son oeuvre". L'affaire a été portée devant le Conseil d'Etat et l'on est prêt, en cas d'échec, à recourir à un imprimeur étranger⁷²⁶. Du moins voit-on que les "jansénistes" n'admettent pas tout miracle a priori.

A propos des convulsions, Clément y semble favorable, même lorsque le mouvement se dégrade (secourisme) et que la division entre secouristes et antisecouristes touche le diocèse même d'Auxerre. Mais un des Lances, s'il reconnaît que "le merveilleux qui se trouve dans les convulsions [...] a bien de quoi convaincre les incrédules de quelque part qu'il vienne"⁷²⁷, s'indigne du phénomène et y voit "l'expression du démon". D'ailleurs, Dieu ne permet-il point "le mal que pour un plus grand bien"?

⁷²⁶ Ms 4984, fol 53, lettre de Bellegarde à Clément, 8/1/1776. Sur de Haen : cf chapitre deux

⁷²⁷ Ms 4987, fol 37-38, lettre de Des Lances à Clément, 11/5/1757

Ms 4987, fol 33-34, lettre de Des Lances à Clément, 12/3/1757

L'austérité envers l'Art et les spectacles:

Un autre trait de cette pratique janséniste est l'austérité, en particulier à l'égard des fêtes et du théâtre. Le rejet du théâtre est ancien parmi les ecclésiastiques (Bossuet...), qui condamnent là des pratiques païennes, idolâtres. L'Eglise retranche d'ailleurs les comédiens de sa communion. Le thème est aussi à mettre en relation avec celui de l'antijésuitisme : une lettre anonyme, en italien, évoque ainsi une fête de l'évêque de Côme où musique, peinture et théâtre se mariaient pour célébrer respectivement la messe, Saint-Ignace et, à travers un drame, la perte du Paraguay et du Portugal⁷²⁸. Dès son époque auxerroise, Clément est confronté avec ce problème : en 1763, les Ursulines d'Auxerre présentent *Zaïre* de Voltaire et bientôt, une troupe stable existe à Auxerre. A Auxerre toujours, les fêtes de carnivals sont tolérées, appréciées notamment par l'évêque Cicé. En 1770, en outre, on ouvre le premier café billard de la ville.

Ce refus des plaisirs mondains est partagé dans la correspondance. En 1783, Massa est très sévère envers Rome : tandis qu'un terrible tremblement de terre touche "notre voisinage", "on" vit ici dans la joie, les théâtres sont ouverts, dans le collège de S. Apollinaire, les prêtres même y jouent la comédie et le cours est rempli de masques. Quelles que soient les remontrances du cardinal-vicaire au pape pour ordonner des prières publiques, interdire les divertissements du carnaval, apaiser la colère de Dieu", la frivolité perdure⁷²⁹. On comprend dès lors que Delmare se félicite ainsi des réformes de Pie VI : non seulement les *Réflexions morales* ont le droit d'être traduites en italien mais le pape a interdit les comédies et autres représentations dans les collèges et autres communautés. Tous ces théâtres ont donc été démolis, ainsi que les théâtres publics. Seul un théâtre par ville est autorisé. Progressivement, on dissipe les "divertissements du temps".⁷³⁰

La critique est également vive contre l'art et les "oggetti che lusingano l'ambizione e l'interesse : tutt[o] ingombra dalla infallibilità pontificia". On devrait selon Pujati

⁷²⁸ Ms 1294, fol 304-305.

⁷²⁹ Ms 1298, fol 157, lettre de Massa à Clément, 26/2/1783

⁷³⁰ Ms 1292, fol 261, lettre de Delmare à Clément, 4/4/1785; le pape a également régulé la vie des couvents : une "perfetta comunità" est de règle. On élève l'âge des religieux à trente ans, afin d'en réduire le nombre... "objets qui flattent l'ambition et l'intérêt...: (l'Art) est totalement corseté (encombré) par l'infailibilité pontificale".

s'en tenir aux principes de Trente et des Pères sur la question : ne pas exposer aux fidèles un tableau malhonnête, scandaleux et indécent⁷³¹. L'Art, selon les jansénistes, est l'expression même de la concupiscence issue de la chute : concupiscence des sens, de la connaissance et de l'orgueil. Il masque la réalité et n'est que "divertissement" et mensonge. Dans la pratique de l'écriture même, il ne faut pas trop peser ses mots et risquer les raffinements du goût⁷³² de plus, la beauté implique toujours le faste, lequel se déploie aux dépens de l'aumône...

Toutefois, les jansénistes admettent qu'il faille "orner la maison de Dieu" : la Bible le leur apprend. On conçoit dès lors le rôle de Champaigne.

L'Art peut devenir, s'il n'a que l'histoire sainte pour objet, le signe capable de conduire à Dieu, d'édifier. Clément et ses "amis" entretiennent par ailleurs, on l'a vu lors de l'étude du foyer italien, le goût des portraits. Mais pour que l'Art soit acceptable, le nombre d'oeuvres détenues doit être limité et on doit leur attribuer un rôle précis tel que supporter la méditation et la prière, proposer de bons modèles (et non un honteux Malagrida...).⁷³³ Bellegarde semble se féliciter également des réformes du grand-duc de Toscane concernant les funérailles : une loi condamne les excès en la matière, ne permettant qu'une pompe modérée dans l'église et supprimant celle faite traditionnellement dans les rues avec "cadavre et reliques".⁷³⁴

La discipline des ordres religieux :

L'austérité des "jansénistes" transparait aussi dans leur conception des ordres religieux : Clément a apprécié la lettre pastorale de visite pour des religieuses de Barcelone. Clément y prône l'exactitude de la clôture, le voeu de pauvreté et la désappropriation religieuse. On doit se contenter d'un seul confesseur mais le choisir sage, vertueux. On doit "croître dans l'amour de Dieu et la pratique de la règle" en communiant fréquemment mais sans excès : Clément pense même que "quelqu'un qui communie moins peut être plus humble et parfait".

Le XVIIIe siècle est un siècle de bouleversement pour les ordres religieux, en

⁷³¹ Ms 1291, fol 719-722, lettre de Pujati à Massa, 7/10/1776.

⁷³² Cf Taveneaux, *op cit Vie quotidienne...*, cf bibliographie.

⁷³³ Cf chapitre cinq.

⁷³⁴ Ms 4984, fol 121, lettre de Bellegarde à Clément, 6/9/1789.

France : qu'en pensent les "jansénistes"? Le sujet est évoqué par R de Saint-Vincent⁷³⁵ mais il observe surtout l'aspect financier de la réforme : la destruction des célestins assurera une rente pour le second fils de France, celle des bernardins, une rente pour le troisième fils de France. "Le public préfère cela à la ruine de l'Etat par des taxes", pour constituer des apanages. La réforme des ordres pose cependant des difficultés : qui assurera désormais l'éducation des plus jeunes? Où se retireront les jeunes filles et les veuves? La suppression des monastères, la dispersion des ursulines, ne font qu'accélérer le "déclin des campagnes" amorcé par "les commandes des abbayes et le concordat"...

La prédication et la prière:

Un autre aspect de la pratique janséniste est l'importance accordée à la prédication. En France, les prédicateurs sont talentueux mais ce talent s'exprime aux dépens de l'instruction des fidèles : un "traitement académique" du sujet n'est guère capable de "faire comprendre la vérité évangélique". Clément juge le prêche de Rome (à Saint-Pierre, à la Mineure, au Gesù) de meilleure qualité : là, au moins, le sujet abordé est une "vérité morale, bien argumentée", tant par la raison que par l'autorité et le sentiment. "Cela touche et emplit l'auditeur de son objet". A Naples, "on en est souvent encore à prêcher les images" et l'on se sert de cordon, manteaux, ceintures..., on use de "paroles fleuries et énergiques qui ne répètent que la même pensée, on n'ose entrer dans le fonds des vérités, atteindre à la pratique"⁷³⁶.

On insiste également sur la nécessité de la prière, le modèle en la matière étant Saint-Cyran. La prière doit être courte -pour éviter la rêverie- mais fréquente. Il s'agit de rappeler à Dieu les peines, faiblesses et demandes humaines et de songer à ses propres devoirs de chrétien. Toute effusion sensible à la façon des quiétistes doit être bannie bien que l'on puisse enrichir la prière de chant de cantiques, associant ainsi symboliquement le corps et l'âme, comme au temps de la première Eglise de Jérusalem. On ne craint nullement, contrairement aux protestants, de recourir à la Vierge ; distributrice des grâces ou aux Saints, même si seul le Christ justifie le chrétien.

⁷³⁵ Ms 1290, fol 231-234, lettre de R. de Saint-Vincent à Clément, 17/9/1770.

⁷³⁶ Ms 1290, fol 111-112, lettre de Clément à l'évêque de Barcelone, 25/8/1770.

III/ AUX MARGES DE LA THEOLOGIE ET DE LA POLITIQUE :

1. LES REFERENCES GALLICANES DE CLEMENT :

On peut aisément faire remonter la tradition gallicane française au Moyen-âge, aux tensions entre papes et souverains. En France, au début du XVe siècle, dans la volonté de mettre fin au grand Schisme d'Occident qui justifie la tenue du concile de Constance, de célèbres érudits tels que Pierre d'Ailly ou Jean Gerson affirment manifestement la supériorité des conciles généraux sur le pape, qu'ils entendent limiter de surcroît par l'usage, par le droit naturel et par le droit divin. Selon Castillon, toutefois, d'Ailly, Gerson,... pêchent sur la question de l'indépendance des couronnes puisqu'ils accordent au pape ou à l'Eglise un pouvoir indirect sur le temporel des rois.⁷³⁷

En 1516, la contestation est close entre Rome et le roi de France mais l'affirmation de l'absolutisme centralisateur et la mise en question du Concordat par le Parlement limitent le pouvoir spirituel. De surcroît, une réflexion sur la distribution du pouvoir dans l'Eglise se développe, incarnée par les travaux d'Edmond Richer, au début du XVIIe siècle. Le syndic de la faculté de théologie de la Sorbonne établit, parallèlement à la hiérarchie des évêques, le presbytérat⁷³⁸ et l'idée que les curés procèdent des soixante douze disciples du Christ. Il bouleverse ainsi le rapport entre curés et évêques en leur conférant la même ancienneté et en confiant le pouvoir des clefs au corps entier de l'Eglise. Il institue une démocratie cléricale qui s'accorde bien avec les idées des Constituants⁷³⁹. Il apporte l'ecclésiologie, la référence théologique qui justifient l'élection des évêques.

L'évêque d'Avila Tostat, qu'un Castillon considère comme le précurseur de

⁷³⁷ Ms 1289, fol 104, lettre de Castillon à Campomanes, 6/10/1768.

⁷³⁸ L'idée est reprise, non en 1797 mais lors du second concile, 1799-1800

Le presbytérat est le gouvernement épiscopal avec l'assemblée des prêtres

Richer a écrit en 1611 *De ecclesiastica et politica potestate libellus*

⁷³⁹ cf chapitre un.

Marca et de Bossuet est une autre référence majeure sur la question de la propriété des clefs. Pierre de Marca s'est efforcé à son tour de renforcer l'Eglise gallicane⁷⁴⁰, la dépeignant comme un corps reconnu dès le IV^e siècle. Quant à Claude Fleury (1640-1723), gallican érudit⁷⁴¹, ses *Moeurs des israélites* ont particulièrement influencé Clément et les milieux romains. S'il respecte beaucoup la hiérarchie ecclésiastique, il s'ouvre aux idées de son époque. Une autre figure de cette galerie du gallicanisme est Noël Alexandre (1639-1724), de l'ordre des dominicains et confronté, au tournant du siècle à l'affaire du cas de conscience et de la bulle *Unigenitus*. S'il refuse le nom de "jansénisme", cet érudit est un thomiste et gallican convaincu.⁷⁴²

Enfin, on doit s'arrêter sur le personnage de Bossuet, rédacteur de la *Déclaration des Quatre Articles*. Bossuet n'est certes pas "janséniste", bien que les "jansénistes" l'aient revendiqué comme leurs : il ne soutient pas les cinq propositions et lutte contre la distinction sur le droit et le fait, mais sa morale est proche de celle d'un Jansénius, il combat ardemment les jésuites, prenant même comme théologal de son diocèse le "janséniste" Treuvé, il correspond également avec Neercassel, dont il rejoint l'hostilité à l'égard des protestants mais aussi la morale. Bossuet est proche des "jansénistes" quant aux sacrements, quant au rejet de l'infaillibilité pontificale. C'est en définitive sur le dogme qu'ils divergent.

L'assemblée de 1682⁷⁴³ constitue la grande référence des gallicans, mais, comme en témoigne un mémoire de Clément⁷⁴⁴, l'oeuvre de cette assemblée pourrait être remise en question par les "prétentions [de la cour de Rome] attentatoires à la souveraineté des princes". Dès 1693, des évêques de France ont dit à Innocent XII regretter cette assemblée...et l'archevêque ultramontain a bandé une nouvelle fois son arc à l'occasion des *Lettres pastorales officii* de 1717, une autre fois lors de thèses soutenues à Lyon, en 1754...A la fin du siècle, toutefois, on rédige encore de nouveaux écrits gallicans : un Durand de Maillane (1729-1814), l'un des pères de la

⁷⁴⁰ Marca (1594-1662), théologien de Richelieu, archevêque de Toulouse

⁷⁴¹ Son *Discours sur l'histoire ecclésiastique* condamne les excès de crédulité, la scolastique, au nom d'une histoire ecclésiastique plus ancienne et strictement orthodoxe

⁷⁴² Noël Alexandre a écrit *Selecta historiae ecclesiasticae capita, et in loca eiusdem insignia dissertationes historicae, chronologicae et dogmaticae* (1676-1686), oeuvre au succès européen et utilisée par Bossuet qui en appréciait la solidité critique et l'objectivité.

⁷⁴³ Elle affirme l'indépendance des rois au temporel, la supériorité des conciles sur Rome, la nécessité de l'approbation de l'Eglise Universelle pour consacrer les canons: le pape est faillible.

⁷⁴⁴ Ms 1289, fol 185-186, 10/3/1769.

On peut remarquer que Clément semble vouloir universaliser le gallicanisme...

Constitution Civile du Clergé, est ainsi l'auteur des *Libertés de l'Eglise gallicane prouvées et commentées*, ouvrage publié à Lyon en 1771 et surtout Clément se félicite que la lumière gallicane "perce ailleurs" (en Espagne, malgré l'Inquisition ; en Italie ; à Vienne ; au Portugal) : en effet, les "principes gallicans" ont jusqu'ici pâti "de leur caractère français".

Une lettre de Clément à La Garde synthétise toutes ces références gallicanes⁷⁴⁵. En effet, Clément s'offusque d'apprendre qu'un évêque de France de passage à Florence ait pu déclarer qu'en France, on ne soutenait plus les Quatre Articles, alors que le grand-duc est prêt à les adopter. Clément juge l'affirmation suffisamment grave pour la contester longuement, en deux articles. Par l'article premier, il déclare l'enseignement des Quatre Articles très vivant et pratique, dans les Universités, les chaires...Il rappelle qu'en 1611, Richer, syndic de la Sorbonne, auteur de *Principia doctrinae majorum schola parisiensis* a fait oeuvre de fondateur en luttant contre les dominicains qui prônaient l'infaillibilité pontificale et la supériorité du pape sur les conciles généraux. Puis, en 1622, Richer a écrit *De ecclesiastica et politica potestate*, en faveur de l'indépendance du temporel des rois. Au XVIIIe siècle, des thèses indiquent que l'enseignement de la doctrine gallicane subsiste : Clément cite Asseliae en 1786, Paillard en 1783 et observe que la même constatation vaut pour les Universités de Toulouse, Rouen, Lyon, Caen...

Par l'article second, Clément rappelle les interventions de l'autorité en faveur des maximes gallicanes. Dès 1595, le Parlement a condamné des thèses établissant le pouvoir de l'Eglise sur le temporel des princes mais comme Rome s'en servit en faveur de Ravailac (assassin d'Henri IV), les Etats-Généraux de 1615 ont réclamé la doctrine gallicane. Les Quatre Articles ont été édictés en 1682 et demeurent la doctrine protégée contre les ordres religieux dépendants de Rome. On a ainsi agi contre les décrets d'un religieux commissaire des Carmes, dès 1681, puis, en 1752, contre les thèses des grands Carmes de Lyon. Le 31/3/1753, un règlement a enjoint l'exécution de l'édit de mars 1682 pour l'enseignement des chaires théologiques. Les années 1762-1763 ont vu se multiplier les arrêts assujettissant les exjésuites à la doctrine de 1682. Et Clément de conclure que le meilleur soutien de la doctrine gallicane réside en l'appel comme d'abus.

⁷⁴⁵ Ms 1299, fol. 240-242. Lettre de Clément au Révérend Père, 8/10/1787

2. QUE PENSE CLEMENT DES RAPPORTS ENTRE POUVOIRS SPIRITUELS ET POUVOIR TEMPOREL ?

Clément est-il un antiultramontain⁷⁴⁶ ? La question est plus délicate qu'il n'y paraît : si Jansénius reste une référence, on n'accepte plus comme lui et comme Bellarmin que le pape soit le chef visible de l'Eglise seul apte à convoquer les conciles et personnellement infaillible. Clément préfère se référer ici aux "quatre appelants", de 1717, qui osèrent contester cette infaillibilité. Par conséquent, il distingue, dans son *Journal de voyages*, "ce qui est né de l'enseignement personnel de tous et chacun des papes" de ce qui est opposé à la "saine tradition la plus assurée, les décrets surpris et injustement attribués au Saint-Siège" (le Formulaire, *Unigenitus*).

Toutefois, le pape demeure l'éternel recours, celui, entre autres, qui doit concéder une exposition de doctrine... : on entend s'écarter du "sacerdoce universel luthérien". On distingue dès lors le siège apostolique de la Cour de Rome, dénoncée elle car fréquemment soumise aux jésuites.

Ces distinctions faites, on comprend mieux les luttes sans scrupules de Clément⁷⁴⁷ en faveur de l'union des cours contre l'ultramontanisme : il rappelle volontiers l'affaire de Parme, *La déclaration des Quatre Articles* et juge l'appui de l'Espagne nécessairement profitable à la France. Il admire les idées régalistes d'un Campomanès, qui a su, selon Castillon, "naturaliser en Espagne les *Quatre Articles du clergé* de 1682"⁷⁴⁸.

L'affaire vénitienne suscite de nouvelles réflexions de Clément et Clément sur les rapports entre spirituel et temporel : une lettre de l'évêque de Barcelone évoque le bref pontifical exhortant les évêques à ne pas user des facultés qu'ils ont obtenues, par un décret de la République de Venise, sur les réguliers. Ce décret vise à anéantir les réguliers, non à les réformer, selon le rédacteur. Même le décret du roi de France n'était pas si "terrible". Le bref du pape est

⁷⁴⁶ Sur la question de l'infailibilité pontificale cf annexes, lettre du curé de Vaux.

⁷⁴⁷ cf *Journal de correspondances*, de Clément, *op.cit.*, bibliographie. Lettre du 10/3/1769.

⁷⁴⁸ Ms 1289, fol 104, lettre de Castillon à Campomanès, 8/10/1768. cf chapitre deux.

assez incompréhensible puisque, de fait, la République exempte les réguliers de la juridiction des prélats, pour les soumettre à son tribunal séculier et dissoudre en fin de compte les réguliers. L'abbé du Tremblay, dans sa réponse à Clément, porte un jugement plus nuancé sur ce décret : on n'entend confier les délits des religieux aux magistrats que pour le "cours ordinaire" de la justice (discipline, moeurs) et non pour les crimes d'Etat. En outre, il s'agit seulement de soumettre les réguliers aux évêques (en particulier pour les sacrements), et non de les affaiblir⁷⁴⁹.

Après une réflexion sur la politique vénitienne, Clément analyse en parallèle la situation française. Pessimiste, il juge que "la discorde entre ecclésiastiques sur un point de juridiction⁷⁵⁰ durera autant que la querelle doctrinaire" et que la publication de la bulle de Paul V aux congrégations de auxiliis ne suffirait à y mettre un terme. Il faudrait un concile pour apaiser l'Eglise et la situation est urgente puisque "cette querelle de juridiction qui empire en France pénètre dans les autres provinces de la chrétienté et appauvrit le clergé sans le réformer". Les évêques sont finalement pris entre deux feux, ultramontanisme et royalisme.

Clément, cette fois, semble partager l'avis de son correspondant : il est difficile d'imposer la "bonne doctrine" (la bulle de Paul V et le concile de Trente) en France, puisque les jésuites dominant à Rome et dans les écoles françaises. Le seul espoir repose une fois de plus dans l'éducation : il faudrait imposer "un enseignement exact et uniforme dans l'Eglise" et disposer d'un prélat de Paris "apte à ramener les pères et la saine antiquité dans les études", à la Sorbonne comme dans les séminaires⁷⁵¹.

Clément expose clairement sa pensée sur les rapports entre Eglise et Etat dans une lettre adressée à Roda⁷⁵². Le lien est très étroit entre les deux pouvoirs : "la controverse sur la doctrine est ce qui influe le plus sur la paix publique car elle domine sur les détails de la vie, les moeurs, la philosophie pratique, le corps entier de la religion, l'éducation nationale. La question

⁷⁴⁹ Ms 1289, fol 164-165, lettre de Clément à Clément, 14/2//1769.

⁷⁵⁰ Ms 1289, fol 61-63 et 82-85, lettres en espagnol, anonymes mais provenant sans doute de l'évêque de Barcelone, des 2 et 23/9/1768, à Clément. Le problème de juridiction en question provient de ce que les magistrats français se sont arrogés la connaissance des causes bénéficiales et ne permettent pas que "les évêques châtient le clergé". Or, les augustiniens et les "jansénistes" soutiennent la puissance séculière contre l'ecclésiastique.

⁷⁵¹ Ms 1289, fol 164-165, lettre de Clément à Clément, 14/2/1769.

⁷⁵² Ms 1289, fol 232-235, 20/6/1769, lettre de Clément à Roda.

essentielle "de ce siècle", dit-il, est de "savoir le principe moteur de toutes nos actions : la religion, la philosophie, le dogme, la morale en dépendent. Les ministères catholiques sages et éclairés le fixent facilement [...] par l'autorité de l'Eglise. Ils ne disputent pas mais administrent, gouvernent, d'après les décisions de cette autorité", sinon la confusion l'emporterait. La "sagesse d'un bon ministre" est de s'en tenir à "suivre la boussole ordinaire et sûre", c'est-à-dire Trente (qui concilie pouvoir de Dieu et liberté humaine, loi et conscience, tout en régulant les mœurs) et les expositions plus anciennes de l'Eglise, à savoir saint Augustin. Seule "la marche sûre des lois de l'Eglise et de l'Etat" peut assurer, aux yeux de Clément, une foi enfin saine et épurée de toutes les querelles "jansénistes" et jésuites du siècle...

3. L'EXPRESSION CONCRETE DE CE GALLICANISME :

Par-delà les débats directs soulevés par son élection au siège de Versailles, la réflexion de Clément sur les élections d'évêques s'est développée à l'aide d'ouvrages d'amis", ceux de Bellegarde, ceux de l'abbé Cestari, qui pense que les évêques doivent aider les églises sans pasteur. Cestari vit à Naples, qui, en 1788, est en rupture avec Rome. Il entend donc prouver qu'en supposant légitime le droit exclusif du pape pour consacrer..., ceux de Naples doivent pourvoir cependant aux églises vacantes sans prétendre dépouiller le pape du droit dont il jouit". L'Eglise doit pourvoir de pasteurs ses troupeaux. Cestari rappelle que pendant treize siècles le droit de consacrer des évêques releva des métropolitains, la consécration des métropolitains aux comprovinciaux." Les papes ne se sont arrogés le droit de consacrer qu'en dépouillant les métropolitains et les évêques et par des traités avec les princes". Cestari se réfère là à Saint-Bernard, Gerson...⁷⁵³

Mouton pense lui que la question des évêchés ne devrait pas diviser ainsi les "amis" pendant la Révolution. Il s'étonne de ce qu'on conteste à un souverain le droit d'attribuer à un évêque déjà établi une part de diocèse dont le siège vaquerait du fait des suppressions décrétées. Un séculier ne peut certes supprimer évêques et évêchés mais peut en réduire le

⁷⁵³ Ms 1300, fol 38, lettre de La Garde à Clément, 4/6/1788

nombre car les églises "ont par l'institution divine le droit d'être gouvernées par un évêque. Un magistrat peut ici fermer des églises catholiques, supprimer par la loi des paroisses, mais le troupeau sans pasteur rejoint alors un autre pasteur". Il suffira de faire la même chose lorsque l'Assemblée française dira ne vouloir plus que quatre vingt trois évêques.⁷⁵⁴

Toutefois, en dépit du souci de Bonaparte de préserver son autorité sur l'Eglise de France, par le biais des Articles Organiques, le Concordat signifie l'échec de cette riche pensée gallicane et "janséniste".

Ce drame dont on connaît à présent les acteurs, les dispositifs scénographiques et les racines théologiques s'est-il donc seulement déroulé sur les planches étroites du milieu "janséniste" ? Ce-dernier s'est-il contenté de prêcher pour sa propre reconnaissance (à travers la reconnaissance de l'Eglise d'Utrecht et le désir d'une exposition de doctrine ?)...sans un regard sur les forces adverses (jésuites, philosophes) ? C'est à la quête d'une réponse à cette question que se consacrera le dernier chapitre de cette étude.

⁷⁵⁴ Ms 4984, fol 136, lettre de Mouton à Clément, 10/5/1790 cf chapitre premier.

CINQUIEME CHAPITRE : UNE ACTUALITE INCONSTANTE

I/ CONTRE LES JESUITES :

1. BREF RETOUR SUR LES LES FONDEMENTS ET PREMIERES AFFIRMATIONS DE CETTE ANIMOSITE :

L'opposition aux jésuites, en Espagne, est immédiate : elle remonte au XVI^e siècle. Dès cette époque, on reproche à la Compagnie de ne respecter la Loi que dans les "vétilles" et de chercher à séduire les puissants. Melchior Cano, qui siège au concile de Trente, désigne dans un écrit la Compagnie de Jésus comme une secte annonçant l'Antéchrist.

En France aussi, les maux des partisans de la "saine doctrine" remontent à la fin du XVI^e siècle⁷⁵⁵, lorsqu'est "arrivé un déluge de docteurs pervers [les enseignants du parricide des rois...], [quand] s'est établi ce cher probabilisme si commode pour toutes les croyances". Pendant deux siècles, on a soutenu cette doctrine néfaste.

Au XVII^e siècle, en Espagne, la lutte contre les jésuites se poursuit avec l'évêque de Puebla⁷⁵⁶, qui défend dans son diocèse les droits de l'ordinaire contre les jésuites qui

⁷⁵⁵ Ms 1290, fol 205-206, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 18/6/1770. Le rédacteur dresse un bref historique de ces maux.

⁷⁵⁶ Juan de Palafox y Mendoza est d'abord évêque de Puebla au Mexique puis évêque d'Osma en Espagne. Il est connu pour ses écrits et sa vie ascétiques. Il a noué des amitiés avec des "jansénistes" français suite à un voyage en France et en Hollande. Sa pastorale de 1653 s'inspire notamment de l'oeuvre de Guillaume Le Roy, abbé de Hautefontaine et protecteur d'un foyer d'échanges de livres jansénistes. Palafox correspond avec des théologiens de Louvain venus se plaindre en Espagne, au nom de leur Université, des jésuites.

refusent de lui présenter leurs licences pour confesser. Son souvenir survit au XVIIIe siècle...Une lettre de requête adressée à Sa Majesté Catholique rappelle en effet que "Palafox fut persécuté parce qu'il voulait défendre la juridiction, les décimes et "dote" de l'Eglise". Le rédacteur se plaint de ce que les jésuites dérogent aux lois des Indes et dominant tout du fait que l'Eglise est dépourvue de moyens. Ils ne respectent pas les lois selon lesquelles les réguliers ne peuvent acquérir de biens stables. Ils refusent, en vertu d'un décret obtenu par le procureur général des provinces des Indes, le père Altanierano, le 9/1/1750, de payer leur part de décimes, "contrairement aux autres religieux et bien qu'ils soient plus riches que les autres".⁷⁵⁷

En France, "dans le temps même où se forme le raisonnement, dans le temps où Descartes éclaire l'univers, où la logique de Port-Royal apprend aux hommes à raisonner juste [...], s'élève une querelle absurde", à cause du pape (le Formulaire)⁷⁵⁸. Tandis que "les gens de bonne foi ne sollicitent du souverain que le droit de respirer librement l'air sous lequel ils sont nés", le clergé de France, soutenu par "des moines et ministres despotiques", revendique leur destruction. Le rédacteur compare la situation de 1653 et celle du dernier tiers du XVIIIe siècle : le Formulaire n'a pas perdu tout effet et la situation se serait même dégradée puisqu'un Innocent X n'allait pas jusqu'à condamner Jansénius et saint Augustin.

Les jésuites constituent bien le bouc-émissaire des "jansénistes" : Clément, aussi bien que Robert de Saint-Vincent⁷⁵⁹, explique même l'affaire de Bretagne par les intrigues jésuites. Selon lui, "les jésuites ont projeté d'élever le duc d'Aiguillon jusqu'au gouvernement et d'enlever [ainsi] à monsieur de Choiseul les bontés du roi". Le seul remède contre cet "incendie général en France" (l'affaire de Bretagne) réside en la "fin de la compagnie de Jésus".⁷⁶⁰

⁷⁵⁷ Ms 1293, fol 129-130, lettre non datée, non signée.

⁷⁵⁸ Ms 1290, fol 205-206, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 18/6/1770.

⁷⁵⁹ Ms 1290, fol 227-230, lettre de Robert de Saint-Vincent à Clément, 10/9/1770,

Le rédacteur, ayant évoqué les dernières nouvelles concernant l'affaire de Bretagne (des arrestations exemplaires pour alarmer toutes les cours et tous les magistrats), déclare "tout ceci est un reste des secousses du jésuitisme expirant". Le duc sert, selon lui, la passion des jésuites, soucieux d'"écraser la magistrature" (Ms 1290, fol 231-234, 17/9/1770).

⁷⁶⁰ Ms 1290, fol 126, lettre de Clément à Roda, 22/9/1770. cf ci-dessous : les moyens de l'action ; lettre de Gurtler, Ms 1290, fol 138-139, 16/10/1770.

Un correspondant peu fréquent de Clément, Bescher [sic]⁷⁶¹ rend tout à fait compte de cette animosité irrationnelle entre jésuites (et tout "antijanséniste") et jansénistes, à travers la recreation d'un dialogue qu'il a eu sur une barque, avec un marchand de Cambrai. Le marchand se plaint d'abord que les jésuites aient quitté Cambrai, même si certains étaient de très mauvais sujets. Puis, on en vient à parler des jansénistes et de ceux de Hollande en particulier, il [le marchand] les calomniait mais sans aigreur. Je pris leur défense [...], je lui citai une assemblée de 1763 où ils adoptèrent solennellement l'Exposition de foi de monsieur de Meaux.

[Le marchand répondit :] c'est une édition falsifiée qu'ils auront adoptée. [Il demande alors ce qu'est un janséniste]

Je lâchai quelques mots sur la lecture de l'Écriture Sainte, sur la nécessité de l'amour de Dieu, la toute puissance sur les coeurs...

Aussitôt, mon homme s'écrie : voilà de grandes vérités!

Et moi : vous êtes donc janséniste, monsieur, car voilà les vérités dont les jansénistes sont de zélés défenseurs et pour lesquelles ils sont persécutés : ces vérités ont été condamnées par une Bulle de Rome et tout récemment l'archevêque de Paris a interdit des prédicateurs parce qu'ils prêchaient la nécessité d'aimer Dieu et de lui rapporter ses actions.

[Le marchand réplique que la Bulle est sans doute falsifiée : on ne peut interdire un homme qui prêche qu'il faut aimer Dieu...]

2. A L'HEURE DES PREMIERS COMBATS :

Le vocabulaire belliqueux est de mise, ici : le comte de Gros propose un "plan de guerre" contre les jésuites : il s'agit d'extraire des propositions hérétiques de Berruyer et de les dénoncer en recourant à l'Université ou aux évêques, afin de susciter l'intervention de Rome⁷⁶².

Cette lutte arbore différentes formes : on diffuse des anecdotes antijésuites, dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* notamment. Un récit en italien, de 1759, parle du père Rusca, un jésuite missionnaire (en "Genziano", à quelque dix-huit milles de Rome) préparant le jubilé. Ce missionnaire utilisait des mimiques, comme tout jésuite, pour divertir plutôt que convertir.

⁷⁶¹ Ms 4984, fol 62, lettre de Bescher [sic] à Clément, 9/9 : l'année n'est pas indiquée mais il s'agit sans doute du début des années 1760

⁷⁶² Ms 1294, fol 45-46, lettre de de Gros à Clément, 14/2/1759. La querelle contre Berruyer apparaît à plusieurs reprises dans la correspondance : Bellegarde évoque tel ouvrage en cours contre Berruyer, une *Exposition de la doctrine* de Berruyer "où l'on expose les sentiments du père Berruyer sur le ministère de Jésus Christ, d'une main qui vous est connue et qui porte sa recommandation avec elle".

Ms 4987, fol 43-44, lettre de Bellegarde à Clément, 8/9/1757

Lorsqu'il confessait, poursuit le rédacteur anonyme, il tenait derrière lui, à l'opposé du pénitent, une figure de petit diable, instrument majeur de conversion, épouvantant le pénitent. Il le faisait hurler, effrayant les futurs confessés de la pièce voisine. Or, se disposer ainsi à recevoir la grâce de la justification par une crainte apparente est une profanation du sacrement de pénitence⁷⁶³.

Bellegarde relate un autre fait divers tragique, survenu le 30 janvier 1776, à sept heures du soir, à deux lieues de Leyde, village "célèbre pour le grand nombre et la piété de ses habitants. Le schisme a désolé cette paroisse". La plupart des fidèles sont devenus "jésuitiques" et le curé placé par monsieur Barchman il y a cinquante ans n'a conservé qu'une quinzaine de fidèles. C'est selon Bellegarde un "homme très pieux, charitable, menant une vie pénitente, vénéré dans le quartier, estimé même des protestants. Mais les jésuitiques étaient furieux contre lui"... Il a donc subi maintes insultes au point de susciter l'intervention punitive du magistrat, avec recours au fouet et au carcan."On a voulu noyer [le curé] plus d'une fois.

Voici ce qui vient de lui arriver. On savait que de six heures et demi à sept heures, il lit, le mardi. On a mit le feu dans sa maison, seule la cuisine -seul endroit où il faisait un petit feu- est restée. Le bailli a regroupé les paysans pour éteindre le feu mais quelques fanatiques ont refusé, il a dû les y forcer à coups de canne. Le saint pasteur est mort, brûlé jusqu'aux os, des restes de livre à la main, mais la tête séparée du tronc. Le bailli a réuni et enterré les restes dans l'église. L'archiprêtre s'y est rendu le lendemain et a fait visiter le corps par un chirurgien. On a dressé un procès verbal". Des fanatiques auraient prétendu, pendant l'incendie, "au moins si le curé [...] est brûlé, nous serons contents". Le pays est indigné et l'on soupçonne que le curé a été assassiné. L'espoir de Bellegarde est que "si le fait est avéré", cela ouvre "les yeux sur les suites du schisme".⁷⁶⁴ Carracioli relate également une anecdote antijésuite : un certain père Cito, napolitain, résidant à Vienne depuis trente cinq ans, à la maison professe, "montre avec ostentation et complaisance un portrait du Malagrida⁷⁶⁵ mis dans sa chambre, en

⁷⁶³ Ms 1294, fol 55, 1759, en italien. Cf chapitre quatre, passage sur le théâtre.

⁷⁶⁴ Ms 4984, fol 110-111, lettre de Bellegarde à Clément, 5/2/1776

Ms 4984, fol 112, lettre de Bellegarde à Clément, 12/2/1776

Bellegarde affine, par la suite, sa connaissance du fait divers : le curé n'a finalement pas été décapité : "la tête était bien réunie au tronc mais de la taille d'une pomme à cause du feu". Les pompes à eau ont été, quant à elles, sabotées par les "fanatiques. Le magistrat tâche d'éviter trop d'éclat pendant la durée des informations judiciaires"

⁷⁶⁵ Comacino Malagrida est le jésuite exécuté à la suite de l'affaire du Portugal de 1758

l'endroit le plus éclairé". Le portrait, orné d'une magnifique glace, fait près de deux pieds de haut et représente un buste vénérable à barbe blanche. Cito a fait tirer cette copie sur un excellent portrait du Malagrida qu'une dame possédait à Vienne. Le père y voit "l'image d'un saint dont l'innocence sera manifestée tôt ou tard". Carracioli juge l'affirmation bien impudente, car, si tant est que Malagrida fût innocent, il n'en demeure pas moins en prison. Cito se joue donc "de la religion, de la justice et des souverains".⁷⁶⁶

On lutte également par la lecture et diffusion d'écrits sur la Compagnie de Jésus⁷⁶⁷ ; la polémique et les procès⁷⁶⁸. En 1764, quarante-quatre curés d'Auxerre se dressent contre l'oeuvre d'Hardouin⁷⁶⁹ et d'Isaac-Joseph Berruyer. Une note indique un véritable plan d'attaque de Clément : il observe que l'on doit attaquer les jésuites sur le dogme, leur "morale de faux et pernicieux principes, leurs scandales", non sur la Bulle. Il faut montrer que "ce sont eux les vrais désobéissants à l'Eglise"⁷⁷⁰. L'exposition de doctrine, la dénonciation du discours politique des jésuites⁷⁷¹, la révocation des décrets fâcheux, la loi du silence, l'appui du roi et des

⁷⁶⁶ Ms 4987, fol 78-79, lettre de Carracioli à Clément, 17/8/1759, de Vienne

⁷⁶⁷ Ms 1289, fol 24-25, Clément informe Clément de deux impressions à Madrid : un *Portrait des jésuites au naturel*, traduit d'un auteur catholique portugais, et *Idée succincte de l'origine et la décadence de la Compagnie de Jésus*, traduit de l'italien Ambos.

⁷⁶⁸ Cf annexes : les jésuites et Saint-Athanase. Saint-Athanase, patriarche et docteur de l'Eglise au cours du IVE siècle après Jésus-Christ est connu pour sa participation au concile de Nicée, son intransigeance envers l'arianisme. Celle-ci lui a valu cinq exils de son siège d'évêque d'Alexandrie.

⁷⁶⁹ -Jean Hardouin, 1646-1729 est un jésuite, bibliothécaire et professeur de théologie positive (souci mauriste de retour aux sources, par opposition à la technique spéculative ou scolastique. Son manque d'orthodoxie est condamné à diverses reprises. Il soutient notamment qu'une "assemblée de gens", au XIIIe siècle, aurait reconstitué le corpus des historiens anciens afin de donner autorité au dogme de la prédestination. Il conteste les textes anciens sur la fatalité des passions, la soumission à la nature..., pense que les oeuvres de saint Augustin ne sont que des fabrications de moines augustiniens ou de bénédictins "jansénistes" complices des philosophes qui nient le libre arbitre (Pascal, Nicole, Descartes...).

- Berruyer (1661-1758), disciple d'Hardouin, a publié en 1728 la première partie de son *Histoire du peuple de Dieu*. Selon Voltaire, il a ainsi fait "de l'histoire sainte un roman de ruelle dans le goût de Clélie". Colbert, évêque de Montpellier, s'élève contre lui. Le chancelier d'Aguesseau fait obstacle à la publication de la seconde partie. Des jésuites mêmes contestent l'oeuvre mais elle circule, est traduite...Un bref de Benoît XIV la condamne (Berruyer en est alors à la troisième partie!).

⁷⁷⁰ Ms 1293, fol 43, note de Clément, 10/2/1759

⁷⁷¹ Ainsi, la théorie du tyrannicide fait l'objet d'une réflexion poussée. Un réformateur de l'Université de Padoue observe que la tradition de cette Université est de condamner le tyrannicide, y compris dans Saint-Thomas, *De regimine principum*, où cette théorie n'est pas condamnée, selon le droit naturel. On refuse pareillement la réimpression du *De jure belli* de Ugone Grozio, et l'on s'étonne de la parution de *La théologie morale* de Concina en

ministres éclairés (Bernis, Choiseul, l'Averdy, Lambert, de l'archevêque de Lyon, des évêques de Soissons, de Carcassonne (Bazin de Bezons), de Châlons (Choiseul), d'Alais (Beauteville),...entrent également dans la querelle.

Le combat contre les jésuites ne va pas sans une connaissance poussée de l'adversaire. La correspondance fournit par exemple au lecteur les réflexions de Clément sur des thèses soutenues à Novare, en l'église de Saint Ignace et Xavier, par le jésuite Bertoli. On y défend la science moyenne, la possibilité de l'état de pure nature, la suffisance de la crainte des peines et de l'attrition sans amour pour atteindre la justice dans le sacrement de pénitence. On considère que tous les justes reçoivent la grâce efficace : seuls les infidèles n'y ont pas droit. Au Paraguay, en Chine, ces pères admettent la nécessité de la foi des mystères de l'incarnation et de la trinité qu'in voto (simplement renfermée dans le désir général de croire). Les jésuites appliquent leur "pernicieuse liberté" même au dogme de la prédestination gratuite de saint Augustin, en dépit des brefs de Benoît XIII et Clément XII pour une grâce efficace ab intrinseco. Les jésuites pensent que "la nature tombée n'a perdu par le péché aucune de ses perfections naturelles", ce qui est contraire au concile de Trente et à la Tradition et favorise les "nouveaux impies : de *L'Esprit* et *l'Encyclopédie*."⁷⁷²

La question jésuite aboutit souvent, de même que l'affaire de Hollande avec laquelle elle est parfois intriquée⁷⁷³, à des démarches en Cour de Rome et auprès des autres pôles

1740, à Rome, qui enseigne que les martyrs peuvent armer leur bras contre les tyrans. Le réformateur indique que les jésuites même ont renoncé à cette doctrine, depuis 1614, sur injonction de leur général Aquaviva, pour ne pas encourir l'excommunication, mais que l'oeuvre de Busembaum (condamné par les parlements en 1757) a contredit cette "loi de la Société" (1645). Busembaum refuse le meurtre d'un ministre de la justice publique, certes, mais parle du vassal contre le prince, du religieux contre l'abbé, du fils contre le père.

Nissia informe lui Clément d'un petit ouvrage que les jésuites s'apprentent à publier à Turin, pour prouver que "la doctrine qui enseigne qu'il est permis de tuer un roi tyran est universelle. Ils prétendent que les rois n'ont point le pouvoir de Dieu immédiatement et entendent le prouver en publiant des diplômes d'Empereurs où il est manifeste que c'est le peuple qui a accordé le pouvoir souverain aux rois."

⁷⁷² Ms 1294, fol 11-12, note de Clément, non datée mais les thèses datent de 1757

⁷⁷³ Dupac de Bellegarde : cf *Mémoires historiques, op cit.* "les jésuites n'ont jamais pardonné à l'Université de Louvain ces différents coups portés à leur système de doctrine et de politique". Ils ont donc condamné l'*Augustinus* (et poussent Urbain VIII à le condamner par décret de l'inquisition puis par la bulle *in eminenti* 1642). Cf Hooijkaas, *op cit* : "les ci-devant jésuites sont les seuls, ou du moins, les principaux auteurs de tous ces maux". Dès leur introduction dans les Provinces-Unies, ils ont lutté contre l'épiscopat (ils dénoncent la qualité des archevêques d'Utrecht, prétendant l'Eglise de Hollande en état de mission, soumise à la juridiction immédiate de la

de pouvoir. Il s'agit de prévenir le pape contre la doctrine jésuite, le suarésisme, le scottisme...pour, à terme (terme sans cesse reculé), obtenir de lui la suppression de la Compagnie. En 1769, par exemple, on espère beaucoup du "nouveau pape, qui semble du goût des cours, même de celle du Portugal, non de celui des jésuites". Leur "nécessaire" destruction semble imminente, dès lors que le pape veut, à la "grande joie de Bernis" auquel revient tout "l'honneur" de cette élection, rétablir "l'ordre spirituel et civil". "Seule la forme [de cette destruction] doit questionner la Cour de Rome" ...⁷⁷⁴

3. DE L'EXPULSION A L'EXTINCTION

Les années 1760 sont particulièrement tourmentées pour les jésuites. On les accuse de régicides suite aux attentats perpétrés contre Louis XV et Joseph 1er de Portugal⁷⁷⁵, on dénonce également leurs pratiques commerciales, on leur interdit (dès 1761⁷⁷⁶) de vendre des

congrégation de la propagande et dirigée par de simples vicaires apostoliques amovibles), comme en Angleterre, afin d'y vivre dans l'indépendance et d'y développer leur morale corrompue. "C'est par leurs intrigues, leurs calomnies, leur crédit auprès des puissants, qu'ils ont consommé ce scandale". C'est même par cet argument que les Etats généraux ont banni les jésuites des provinces de Hollande et de Westfriesland. Les jésuites sont pour Bellegarde responsables des brefs d'excommunication des prélats d'Utrecht.

⁷⁷⁴ Ms 1289, fol 217-218, lettre de Vasquez [sic] à Clément. 29/5/1769

⁷⁷⁵ Ms 1294, fol 23-24, lettre de De Gros à Clément 16/1/1759 : après l'attentat, une vague d'édits du Portugal a enseveli les jésuites. On a encouragé, le 9/12/1758 l'auto dénonciation des coupables de l'attentat, on a interdit, sous peine de mort, le 12/12 de quitter Lisbonne sans licence. Le 14/12, douze nobles avec leurs fils, filles et femmes ont été emprisonnés au couvent. Les collèges jésuites sont entourés de troupes...

⁷⁷⁶ Ms 1281, fol 81-82, lettre de Turin (sans doute des Lances) à du Coudray mais avec la note suivante : "lettre à montrer à l'abbé". 6/6/1761:

En cette lettre se trouve une seconde lettre, de Nice, 31/5/1761:

"L'Europe, l'Amérique, les Indes, l'univers entier retentit des cris d'indignation que lui arrachent les excès monstrueux de la Société de Jésus. Ces apparences de piété, ces spectacles sacrés substitués à l'esprit de la Religion n'en imposent plus". La vérité commence à apparaître "sous le poids énorme de leur crédit et de leurs richesses. La main de Dieu de vengeance paraît. Aveuglés, les jésuites conspirent, avec leurs adversaires, à leur propre ruine. Ainsi, "le pieux, zélé, délicat", roi de Sardaigne, clément envers le père jésuite Portula, doit admettre que les jésuites "sont partout ennemis de toute autorité".

"Un jésuite n'a qu'une patrie : la Société ; qu'un souverain : le général ; qu'une loi : sa volonté ; qu'une Religion, qu'un évangile, dictés par l'intérêt et la gloire de la Société". Les jésuites, craignant que le roi de Portugal n'échappe aux "mains meurtrières qu'ils avaient armées contre lui", multiplient les calomnies, d'où l'indignation de l'Europe devant "ces mains sacrilèges sur les oints du Seigneur". Le comte d'Oyras lui-même, premier ministre du Portugal ne fut pas épargné. On l'a sali par un écrit visant à "convaincre le public de leur innocence, de la stupidité du roi, de la méchanceté de son premier ministre...". "Tout prince qui tient à son trône doit être intraitable avec ceux qui se couvrent du manteau de la religion pour la diminuer dans l'esprit des sujets". "Les négociants dont notre ville

drogues et médecines à Nice, on critique leur recours à la contrebande, leur fraude fiscale⁷⁷⁷, les troubles politiques qu'ils susciteraient... Dès 1755, les jésuites sont chassés de la Cour de Madrid. Le roi disgracie son confesseur, le père jésuite Ravago, accusé d'avoir, de concert avec ses confrères du Paraguay, incité les Indiens à se soulever contre l'autorité royale. Clément juge ainsi les jésuites du Paraguay : "leur plan nouveau n'est plus de reconnaître la supériorité des rois d'Espagne ou de Portugal sur les peuples qu'ils ont en main (cent cinquante mille hommes selon eux), mais de dire que ces peuples là sont libres. Quel plan !" ⁷⁷⁸

En 1758, Benoît XIV engage une réforme des jésuites au Portugal mais sa mort la remet en question, d'autant que les jésuites font requête auprès de Clément XIII dès juillet 1758. Très vite, le pape est sous l'influence de Torregiani, lequel soutient le crédit des jésuites, "qu'il voit touchés d'une ruine infaillible si Rome les abandonne. Les voyant servir tant de Cours, il espère les tirer de leur discrédit⁷⁷⁹. L'attitude de Rome est de plus en plus condamnable, selon les "jansénistes" : les jésuites sont soutenus : la secrétairerie s'est adressée au nonce d'Espagne pour se plaindre à la Cour d'Espagne des libelles anti-jésuites, suscitant une vive réplique des ministres espagnols mais Bottari observe qu'une telle intervention de Rome a suffi au retour en grâce des jésuites de Venise (un temps chassés par un décret). Bottari en conclut à la nécessité d'une intervention des Cours dans l'affaire du Portugal.

commence à se remplir et les apothicaires seraient heureux" de voir tous les pères en prison. Le roi s'est plaint, par l'intermédiaire de son ambassadeur, au père Laurent Ricci, "despote religieux, général de la compagnie, qui entérine tout dans la société". Cette plainte est approuvée. Les pères se plaignent eux "du fanatisme, de l'irreligion, du jansénisme qui, de la France, se développe en Piémont".

⁷⁷⁷ Ms 1294, fol 318, une lettre de "nouvelles", du 19/9/1761, sans doute de de Gros, rapporte que les jésuites sont très endettés, car ils n'ont "pas payé les droits universels sur les revenus qui s'envoient hors de l'Etat"... Ainsi, à Paris, leurs biens et bénéfices sont acquis sous le nom de leurs missions de l'Amérique et autres si bien que chaque maison jésuite passe pour pauvre là où elle est implantée.

⁷⁷⁸ Ms 1293, fol 54-55, lettre de Clément à Bottari, 18/6/1759

⁷⁷⁹ Ms 1293, fol 67-68, lettre de de Gros à Clément, 27/3/1759.

De Gros reprend son idée dans les lettres suivantes et insiste : "Torregiani [dont le général jésuite Ricci est un parent] pousse la passion pour les jésuites jusqu'à l'excès. Il a gagné le neveu et Cavalchini, estimé du pape, il est donc maître du champ de bataille". Le pape est peiné du discrédit jeté sur des "religieux si respectables", par les "infâmes libelles anti-jésuites" espagnols.

Ms 1293, fol 84, lettre de de Gros à Clément, 14/4/1759.

Ms 1293, fol 83, lettre de Bottari à Clément, 11/4/1759

Les tensions se multiplient dans les provinces que l'Espagne et le Portugal possèdent en Amérique, parce que les jésuites entendent conserver les riches terres du Paraguay qu'ils possèdent souverainement entre ces deux pays. L'attentat de 1758, contre le roi du Portugal, accélère les événements. En 1759, la Compagnie est expulsée du Portugal. Seuls les jésuites non professes peuvent rester. Dès le 15/9, on procède à un premier embarquement de jésuites pour Civita Vecchia. Les Portugais de Rome sont rappelés. Clément a alors des nouvelles depuis Lisbonne⁷⁸⁰ : on lui dit la famille royale en larmes : les jésuites sont emprisonnés dans leurs maisons, privés du "civil commercio con gli uomini". Dix d'entre eux sont en prison, ainsi que le confesseur du roi, de la reine...On les accuse d'avoir commis un sacrilège, d'avoir formé une conjuration contre la vie du roi, d'avoir comploté avec les Grands du royaume pour détrôner le roi. Pourtant, ce sont des hommes vertueux, âgés...: le rédacteur s'interroge : "quel est ce Vésuve qui produit des éruptions si furieuses de vengeance et de cruauté?".

Clément, apprenant que le Portugal entend punir les coupables et "chasser le reste", déclare : si cette expulsion s'opère contre le pape, "quelle honte et quelles suites! Quelle idée se fera-t-il du Saint-Siège? Et s'ils échappent, à ce moment, quel revers ils préparent à l'Europe!". La Cour de France est partagée, face à cette affaire : elle favorise des oeuvres jésuites (on interdit l'édition d'Arnauld) mais tolère des réflexions anti-jésuites sur l'affaire du Portugal.⁷⁸¹ Il ajoute que "toutes les cours catholiques européennes laissent libre cours aux écrits du roi de Portugal établissant le délit et déclarant les jésuites en corps "auteurs en chefs de la plus horrible des conspirations "ces puissances veulent donc que tout le monde sache ces religieux dignes d'exécration. Les Cours doivent imiter le Portugal quant à la punition des jésuites : "toute autre attitude serait une inconséquence des princes, dupes des jésuites". Or l'inaction profite aux jésuites : "la puissante cabale lie les mains partout. Aussi, "tout paraît tendre dans l'Europe à cette conduite inconséquente" que redoute Clément. "Dieu veuille que nous n'en soyons pas témoins. C'est une mine bien enflammée" mais guère durable.

Clément espère que Rome ne soutiendra pas les "coupables d'une conjuration si

⁷⁸⁰ Ms 1293, fol 28-29, lettre du 22/1/1759, en italien, probablement de Bottari

⁷⁸¹ Ms 1293, fol 41-42, lettre de Clément à Bottari, 16/7/1759.

Ms 1293, fol 51, lettre de Clément à Bottari, 1/5/1759

Ms 1293, fol 52-53, lettre de Clément à Bottari, 7/6/1759.

odieuse aux Puissances. Il souhaite la publication des pièces du procès, la transmission des motifs des sentences du Portugal aux Cours : "c'est ce que les Parlements attendent en France pour agir. Alors, Naples, Vienne et la France agiront [...]. Une fois les Cours activées, on pourra plus efficacement disposer du sort de cette Société". Le jugement de Clément est extrêmement radical : soit elle va prendre une autorité terrible, soit elle succombe"⁷⁸². Or il semble bien que la première solution l'emporte d'abord : l'affaire s'éternise. L'année 1759, d'ailleurs, déçoit de plus en plus les "jansénistes" : Micheli traduit cette évolution à travers une belle métaphore. Un air favorable souffle au palais apostolique, air insuffisant cependant pour faire naviguer heureusement un vaisseau déjà à moitié englouti et battu par les vents contraires. Qui sait si cette faible quantité de vent favorable ne lui fait sentir plus violemment le choc des vents contraires et ne contribue point ainsi à le faire couler plus rapidement.⁷⁸³

Des régions du monde sont sous l'emprise des jésuites, tel les clergés d'Afrique. Clément dit à cet égard que "le prince fils du roi de Pologne, duc de Courlande, favorise en cette province les jésuites, qui ont donc pris possession du collège principal presque unique du duché à Mittau, collège destiné à ce duché protestant et composé de la jeunesse protestante pourtant. Or, les jésuites acceptent cette mission à Mittau ! Dans les Pays-Bas autrichiens, le gouverneur, Charles de Lorraine, a adressé trois décrets (au grand conseil de Malines, au grand conseil de Brabant, au recteur de l'Université de Louvain) contre les ouvrages théologiques hostiles au pouvoir romain, dont Van Espen"⁷⁸⁴.

Les nouvelles communiquées par Carracioli, de Vienne, en 1759, sont également mauvaises pour les "jansénistes": "les pères [jésuites] ont toujours été et seront vraisemblablement encore longtemps confesseurs à cette Cour". Un provincial prétend que toute personne recevant les derniers sacrements est nécessairement sauvée, un lecteur de théologie déclare que la prière n'est nullement nécessaire...Ils dominent le collège thérésien même s'ils ont essuyé deux échecs en raison de la nomination de l'abbé Merci comme professeur de physique de l'archiduc et que la place de professeur de latin de l'archiduc leur a également échappé. L'affaire

⁷⁸² Ms 1293, fol 54-55, lettre de Clément à Bottari, 18/6/1759

Ms 1293, fol 97, lettre de Clément à Bottari, 7/1759

⁷⁸³ Ms 4987, fol 132-133, lettre de Micheli à Clément, 22/4/1759, en italien

⁷⁸⁴ Ms 1293, fol 104-105, lettre de de Gros, à Clément

de Lisbonne a bouleversé la ville : un tiers de Vienne croit le fait vrai, un tiers y voit une pure calomnie, les autres restent indifférents. Il en est de même dans la majorité des pays⁷⁸⁵. Carracioli redoute que l'affaire ne parte "en fumée. Si le roi de Portugal avait voulu punir, chasser, il l'aurait déjà fait, sans attendre de suppliques de Rome. Les jésuites semblent aussi loin d'être exterminés que les juifs de se convertir".

A Pistoie, l'évêque Alamanni est "ami des jésuites". Le casuiste qui y enseigne la morale fait partie de la congrégation. Toutefois, l'évêque se rend compte que cette morale n'est pas celle des évangiles et écarte les jésuites. Le casuiste est remplacé mais à nouveau par un père "fanatique et ignorant, orgueilleux", hostile à la bonne doctrine. L'évêque écarte ce père Cittadella, mais le discrédit se porte sur le nouveau venu, le père Guerrini, que l'on voit festoyer avec sa jeune soeur, une belle jeune femme...Quant au missionnaire suivant, le père Bombardieri, il est exilé par le gouvernement pour contrebande de tabac!⁷⁸⁶

A Rome, on préfère s'en prendre au mandement de Fitzjames et à la *Déclaration des Quatre Articles*, qu'à ces chers pères jésuites. "Rome se fait plus de mal à elle-même" qu'à l'évêque de Soissons, en conclut Clément. La Cour de Rome risque en effet de heurter les Parlements et évêques de France "qui veulent bien paraître jésuites mais auraient honte de se montrer ultramontains. Toute l'Europe catholique deviendra Française si la Cour de Rome en fait trop". Clément ne craint pas, cependant, de rupture entre Rome et la France semblable à celle entre Rome et le Portugal : l'affaire serait trop coûteuse et l'exemple contagieux.⁷⁸⁷

En 1766, Neri Corsini déclare : "notre Cour est toujours dans les ténèbres de son ignorance et de son zèle à soutenir "gli Ingrati". C'est là sa seule préoccupation. Le seul mérite ou démérite de quelqu'un est d'être favorable ou contraire au jésuite". Ainsi, on vient d'exclure de la pourpre cardinalice Marefoschi, secrétaire de Propagande doué et sage, antijésuite (selon le rédacteur) ; on a à peine promu Diomède Caraffa (il est passé de la congrégation de bon

⁷⁸⁵ Ms 4987, fol 76-77, lettre de Carracioli à Clément, 28/7/1759

La prière n'est, selon le lecteur évoqué par Carracioli, "que de conseil". Il ajoute qu'il faut "toujours communier à la Pâques pour empêcher le scandale, quand même le confesseur vous refuserait l'absolution".

⁷⁸⁶ Ms 1293, fol 161, lettre en italien, non signée, du 15/17/1762,

⁷⁸⁷ Ms1293, fol 166, lettre de Clément à Bottari, 17/4/1763

gouvernement à la "Votanza di Segratura"). Le seul espoir réside alors dans les princes séculiers, s'ils détruisent les jésuites et ôtent ainsi la "radice peccatrice", le responsable de tous les maux de l'Eglise. On doit également s'appuyer sur l'étude, les maximes religieuses, afin que le système augustinien se renforce chaque jour de nouveaux disciples⁷⁸⁸. Venise est également en marge de la lutte antijésuite, en particulier du fait de sa libéralité en matière éditoriale.

Clément se plaint du "balancement et de l'inconséquence continuelle de notre Cour. Les partisans des jésuites ont dominé la France depuis la paix clémentine jusqu'à ce que le roi, vers 1750, ait voulu voir clair"⁷⁸⁹. La loi du silence est, par ailleurs, menacée : un écrit sur la légitimité et la nécessité du silence prône la loi du silence mais seulement pour les appelants, non pour les molinistes...La faculté de Paris exige toujours le décret de 1729, soit une rupture du silence⁷⁹⁰.

Clément explique la situation de sa Cour par l'éducation : la Cour est divisée ; une partie a été formée par les jésuites⁷⁹¹, une partie par ce "bel esprit qui ne veut rien craindre", une partie, "politique, pousse au règne à venir. Au total, c'est une glu qui touche tous vos membres et empêche l'action, et dont l'origine est ces pernicious moines"⁷⁹². De fait, de Gros demande à Clément d'intervenir contre la trentaine d'évêques qui ont écrit au pape pour barrer le "jansénisme" et faire l'éloge de la Société "parricide". Il observe que la reine de Hongrie et le roi de Naples sont plus efficaces que le roi de France⁷⁹³.

⁷⁸⁸ Ms 4987, fol 125-126, lettre de Neri Corsini à Clément, Rome, 29/11/1766.

⁷⁸⁹ Ms 1293, fol 44-45, lettre de Clément à Bottari, sans doute 1759

⁷⁹⁰ Ms 1293, fol 46-47, lettre de Coudrette à Clément, 29/1/1759

⁷⁹¹ Ms 1294, fol 25, 27/1/1759, Clément à De Gros, Clément met particulièrement en cause la doctrine de Busenbäum, qui mérite selon lui la censure du parlement au même titre que *l'Esprit* et *l'Encyclopédie*, d'autant que "leur morale est toute la base des principes des incrédules d'aujourd'hui", d'après de Gros.

Dans une lettre adressée à Passionèi, Clément dénonce derechef le molinisme : "ce que le schisme sans principes et une longue ignorance jointe à l'innovation dans la doctrine y ont fait de mal subsiste et subsistera longtemps.

Le feu couve sous la cendre, sous le petit nombre d'évêques livrés avec un esprit de parti à monsieur l'archevêque de Paris. Le molinisme est affermi et continuera" en France. Passionèi se réjouit néanmoins qu'une vingtaine d'évêques profitent du discrédit croissant pesant sur les jésuites pour libérer leurs "lumières étouffées par la crainte et le respect humain". Ceux-ci sont "conscients de l'importance de remplir solidement leurs devoirs, de pourvoir aux places les meilleurs, d'instruire selon la tradition sur le dogme et la morale". Ms 4987, fol 11, lettre de Passionèi du 20/5/1759

⁷⁹² Ms 1293, fol 52-53, lettre de Clément à Bottari, 7/6/1759

⁷⁹³ Ms 1293, fol 108, lettre de de Gros à Clément, 21/7/1759

Toutefois, Clément devient de plus en plus confiant : l'affaire du Portugal a éveillé l'intérêt, surtout après l'évènement de 1757. Aussi, dès janvier 1763, il garantit à Bottari que "l'affaire est trop avancée pour ne pas devenir la législation du royaume, quelle que soit la désunion des Parlements. Le roi a décidé nettement pour le député du Parlement d'Aix, contre les "congrégationnistes". Il s'est dit satisfait de la fidélité et de l'attitude de ce Parlement. Les jésuites n'ont plus que l'appui des faux bruits d'un jour"⁷⁹⁴. En outre, "l'éternel n'a pas à se presser".

Clément poursuit le récit détaillé des évènements en France : suite à la réponse du roi faite au Parlement d'Aix, celui-ci a déclaré la Société détruite et "les jésuites ont fait glisser sur le Rhône à Avignon et à Marseille de multiples ballots et richesses dont ils ont dépouillé la Provence, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné et le Languedoc et que deux frégates pontificales vont enlever", au port de Marseille. Clément dénonce de tels "larcins" et ajoute qu'à Douai, si le Parlement a refusé d'agir, des brigades de maréchaussée, par commission de la grande chambre de Paris, ont heureusement saisi les effets des jésuites locaux⁷⁹⁵. Clément observe que la distribution des fonds s'opère, que les jésuites ont fini par quitter l'habit à la Cour, même s'ils "en gardent le coeur"⁷⁹⁶... Il appréhende toutefois la situation de La Haye ou de Londres : les "ci-devant jésuites" y touchent des pensions, à condition de signer une simple quittance réclamée par la Cour. Cette situation doit être évitée en France⁷⁹⁷.

La lutte est particulièrement rude à Paris, où le Parlement se heurte à l'archevêque ; Clément indique ainsi la lettre pastorale de ce-dernier, "contre la compétence des Parlements en faveur des jésuites", il s'agit selon les parlementaires d'un ouvrage captieux et calomnieux". L'archevêque s'est plaint également de l'arrêt du 6/8/1762 faisant défense de solliciter le retour des jésuites sous peine d'être poursuivi comme criminel envers le roi mais ce-dernier a exilé l'archevêque au monastère de la Trappe. Cette affaire a irrité le roi, très conscient que l'impression de la lettre pastorale de l'archevêque avait bénéficié des presses pontificales

⁷⁹⁴ Ms 1293, fol 165, lettre de Clément à Bottari, 2/1/1763.

⁷⁹⁵ Ms 1293, fol 168, lettre de Clément à Bottari, 10/1/1763.

⁷⁹⁶ Ms 1294, fol 355, lettre de Clément à monseigneur, sans doute Bottari, 1762

Distribution : les religieux génovéfains ont fait requête aux chambres pour obtenir la destruction du collège de Lisieux, proche de la grande église qui se construit sur leur terrain (Sainte-Genève). Ce collège, occupé par les sulpiciens, sera transporté au collège vacant de Clermont

⁷⁹⁷ Ms 1293, fol 166, lettre de Clément à Bottari, 17/4/1763

d'Avignon (l'affaire jésuite "remonte jusqu'à la souveraineté du roi sur le Comtat d'Avignon") : il a décidé de ne plus traiter avec Rome par l'intermédiaire de Torregiani⁷⁹⁸.

En Espagne, les jésuites perdent l'appui du pouvoir civil dès l'été 1759, à la mort de Ferdinand VI. Son frère, le roi de Naples Dom Carlos, est beaucoup plus ferme contre l'influence jésuite. Les jésuites tentent alors, d'après Clément, de renverser le roi : deux conspirations sont fomentées, en avril 1766, contre le souverain⁷⁹⁹. Le conseil d'Espagne expulse donc les jésuites du royaume, y compris des terres d'Amérique (avril 1767). Tanucci, à Naples, multiplie dès lors les attaques contre la Compagnie, notamment lors des fêtes jésuites (fête de la Sainte-Trinité, fête de Saint-Ignace..). L'expulsion s'effectue en 1767-1768, avec difficulté du fait du nombre des jésuites et des signes hostiles du ciel (le Vésuve entre en éruption et l'année 1769 est marquée par un tremblement de terre). Un an après l'Espagne, le duc de Parme et le grand maître de l'ordre de Malte expulsent les jésuites.

En conséquence, de grands prélats d'Espagne, comme l'archevêque de Valence Mayoral ou l'évêque de Tarragone, Plana de Castillon, s'efforcent de réprimer les ordres religieux favorables aux jésuites. Clément évoque la "révolution heureuse que connaît l'Espagne" après 1767, "la Providence a distingué [l'évêque de Barcelone] dans une contrée froide et un siècle où on éprouvait tant d'obstacles à la lumière, pour [le] faire puiser dans les vraies sources de la tradition.[...] Depuis l'expulsion d'une société haïe en Espagne, il y a plus de liberté pour défendre la saine doctrine en Espagne [et l'évêque] fait de grands efforts pour réformer les études et les mœurs. Toute l'Europe entend de même profiter de la liberté due à la fin des jésuites."⁸⁰⁰

Après les mesures d'expulsion, vient le temps de l'extinction, que seule Rome peut décider. Le processus est extrêmement long et soulève une polémique : à quelle méthode recourir pour supprimer les jésuites ? Robert de Saint-Vincent désapprouve la "méthode papale sur l'extinction" et considère qu'il n'existe que deux voies possibles : "l'Espagnole", soit

⁷⁹⁸ Ms 1293, fol 176, lettre de Clément à Bottari, 23/1/1764.

Ms 1293, fol 196, lettre de Clément à Bottari, 6/6/1767

⁷⁹⁹ Il s'agit, d'après Clément (*Journal, op.cit.* cf bibliographie), de deux révoltes populaires, qui agitèrent Madrid et Saragosse, et dont l'une a éclaté en raison du prix des denrées. La Société de Jésus est dénoncée, deux ans plus tard, comme moteur de ces soulèvements.

⁸⁰⁰ Ms 1289, fol 5-6, lettre de Clément à Clément, 18/3/1768

"l'expulsion et le coup d'autorité" ; la Française, soit "écrire, plaider, juger solennellement". Or, "la Cour de Rome suit une autre marche, informe". Elle garde un "profond silence, pendant lequel tous parlent, intriguent"; puis, brusquement, elle impressionne les Cours en fulminant une bulle⁸⁰¹.

Plus encore que la méthode, c'est toutefois la lenteur de l'affaire qui mécontente "les puissances catholiques comme les maisons protestantes". On condamne une Cour (celle de Rome) qui "sépare, divise, coupe, mais ne sait dissoudre la gangrène qui la dévore". La purgation s'impose, d'autant que le moment politique est favorable pour imposer une défense de la Religion⁸⁰².

Les correspondants romains, sans doute agacés, eux-aussi, de ne voir l'aboutissement de cette affaire en détaillent cependant tous les recoins. Il y a d'abord des signes annonciateurs : l'annonce de leur suppression bouleverse l'enseignement, particulièrement à Rome. On rassemble, anticipant la suppression des jésuites, des pièces contre eux. La correspondance narre la visite effectuée par les "cardinali visitatori" au séminaire romain⁸⁰³. Il s'agit de refonder cet établissement jésuite sur des bases saines. Le séminaire doit être exclusivement clérical. On doit y dispenser une éducation purement sacerdotale afin de pouvoir rapidement et en toute confiance employer les sujets au saint ministère. Un nouveau plan d'études doit être établi et l'on doit rendre le séminaire conforme à la disposition du "saint concile de Trente". Les "cardinali visitatori" ont également établi la situation financière du séminaire : les gestionnaires jésuites semblent avoir manqué de rationalité : le budget est en déséquilibre. Désormais, on s'efforcera de tenir l'équilibre entre les revenus fixes et le "fruit incertain" de l'établissement.

Dès décembre 1770, Micheli apprend à Clément que le pape a interdit aux jésuites napolitains et siciliens réfugiés à Viterbe toute ingérence dans l'administration des

⁸⁰¹ Ms 1290, fol 198, lettre de R Saint-Vincent à Clément, 28/5/1770.

⁸⁰² Ms 1290, fol 202, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, le 11/6/1770.

⁸⁰³ Ms 1291, fol 59-65, rapport sur le séminaire romain après venue des cardinaux visiteurs et tenue d'un congrès, par Diomède Caraffa. Non daté. D'autres établissements jésuites subissent la même procédure : le collège anglais, le collège écossais...

sacrements et la prédication. On s'apprête à étendre cette mesure à tous les jésuites étrangers (expulsés d'autres Etats) présents dans l'Etat ecclésiastique. On rejette les jésuites de Civita Vecchia ou des autres villes côtières, car ils ont participé à un soulèvement de forçats, l'été précédent.⁸⁰⁴

Foggini apprend à Clément la constitution d'une congrégation spéciale, composée de cinq cardinaux (dont Corsini, Marefoschi...), un secrétaire (Macedonio), un assesseur (Albani), deux théologiens consultants : le dominicain Mamachi et le franciscain réformé Carlo Cristoforo⁸⁰⁵. Massa explique la longueur de la publication de la bulle d'extinction ; la Cour de Vienne refusait les règlements imposés par Rome quant aux biens des jésuites (Vienne veut en disposer). La question est désormais réglée. Toute la politique romaine ne doit pas être jugée comme un caprice, selon Massa, mais bien comme répondant à cette pensée du pape : les jésuites sont "come un carciofo dal quale bisogna levare tutte le prime foglie per mangiar poi le bianche"⁸⁰⁶.

La procédure porte finalement ses fruits : Clément reçoit une lettre de Rome en date du 29/9/1773, écrite par Vasquez et commençant ainsi : Cantemus Domino : glorios enim magnificatus est : equum et ascensorem dejecit in mare⁸⁰⁷. Le pape a donc supprimé les jésuites. Le régiment des Corses a pris les collèges et maisons de la "rivale des têtes couronnées" (l'expression est de Massa) à Rome. Vasquez ajoute toutefois : "il est temps pour nous de recueillir les fruits de ce grand évènement, faire admettre que la théologie est fondée sur l'écriture et la Tradition, non [sur] les discours humains", mais il est conscient que cette métamorphose ne se fera pas immédiatement. Les correspondants romains de Clément ne sont

⁸⁰⁴ Ms 1291, fol 351-353, 28/12/1770, lettre de Micheli à Clément

⁸⁰⁵ Ms 1291, fol 109, lettre de Foggini, 11/8/1773.

⁸⁰⁶ Ms 1296, fol 66, lettre de Massa à Clément, 14/7/1773. Traduction : "comme un artichaut dont il faut ôter les premières feuilles pour, alors, manger les blanches".

⁸⁰⁷ Ms 1291, fol 117-118, lettre de Vasquez à Clément, "Nous célébrons le Seigneur. En effet, on l'exalte glorieusement parce qu'il a précipité le cheval et le cavalier dans la mer". Vasquez poursuit : "rendons grâce au Père des miséricordes qui a assisté son vicaire sur la terre pour faire sagement l'extinction que souhaitait toute la Chrétienté. La France va restituer Avignon et le Comtat..."

Ms 1296, fol 72, Massa reprend les paroles de Vasquez dans une lettre du 18/8/1773 à Clément, "Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit" ("chantez au Seigneur un nouveau cantique parce qu'il a fait des prodiges").

Le bref *Dominus ac Redemptor noster* est du 21/7/1773.

pas avares de formules antijésuites : "on continue à couper dans les Etats du pape les branches de l'arbre loloyte", se réjouit Massa⁸⁰⁸ mais l'euphorie ne dure guère.

4. UNE CONQUETE DEFINITIVE ? :

Les années qui suivent l'expulsion puis l'extinction de la Compagnie de Jésus n'apportent que déception aux "jansénistes" et il est vrai que le bref d'extinction n'interdit nullement d'employer des jésuites. Clément indique ainsi qu'à l'exception des diocèses de Lyon (Montazet), d'Alais, de Carcassonne et peu d'autres, tous nos jeunes ecclésiastiques se remplissent ou de l'esprit du pyrrhonisme général qui règne dans les dogmes, ou d'un molinisme porté jusqu'au schisme". La morale demeure chaotique, le droit public ecclésiastique, s'il est encore puissant, s'avère arbitraire.

Robert de Saint-Vincent semble du même avis : "Les jésuites dominant prodigieusement en France, écrit-il en 1769⁸⁰⁹, ils disposent de partisans de tout âge et de toute condition, surtout dans le clergé. "Nous faisons ici magasin de tous les jésuites du monde. L'archevêque de Paris en fait magasin à Bicêtre et dans les hopitaux, [...] le père Neuville en a à Saint-Germain...". Robert de Saint-Vincent dénonce le "peu de soin qu'on a à pourvoir les prélatures de sujets capables". Tout reste à réformer en France : il faut fournir à l'Eglise des ministres instruits, révoquer les missionnaires, les jésuites des Indes, écarter les élèves des jésuites de ceux des capucins. Le rédacteur conclut sur un espoir qui montre que la question jésuite subsiste : "les rois d'Espagne et de Naples ne vont-ils détruire la Société jusqu'aux fonds de la terre? Il faut chasser les jésuites en grand, exterminer leur doctrine, [faire place aux] citoyens illustres que sont les P généraux de Rennes et le P de Pau".

La déclaration royale de novembre 1776, par laquelle les jésuites retrouvent le droit d'exercer le ministère ecclésiastique, de posséder des dignités ecclésiastiques et d'habiter les

⁸⁰⁸ Ms 1296, fol 80, lettre de Massa à Clément 7/1773

⁸⁰⁹ Ms1290, fol 183, lettre de Robert à Clément, 29/12/1769.

Ms 1290, fol 215-216, lettre de Robert de Saint-Vincent à Clément, 16/7/1770 ; P signifie peut-être Parlement.

diocèses de leur ancienne résidence, ne peut que conforter ce pessimisme. Dès 1773-1774, Mesdames ont effectivement pressé le roi de restaurer les jésuites. En outre, "la Corse est infestée de neuf-cent ou mille jésuites" et demeure un "pays à conquérir à l'Évangile"⁸¹⁰.

Le même constat s'impose en Espagne : l'extinction de la Société ne suffit pour une "renaissance de la saine doctrine". Vue "la puissance du règne de la Société éteinte, il faut [beaucoup] de temps et les efforts de tous les ordres pour extirper de la nation les épaisses ténèbres d'ignorance, de superstition et de fanatisme que l'expulsion de cette société a laissé subsister[...]. C'est beaucoup qu'il y ait déjà tant de personnes appliquées à l'étude dans leurs cabinets, aimant la vérité, qui se détrompent et communiquent aux autres des livres que vous espérez se répandre jusqu' [...aux] chefs qui gouvernent". Manifestement, le règne jésuite "subsiste encore en Espagne". Il n'est qu'à observer "la faiblesse [du] gouvernement [des évêques espagnols], le chaos de leur enseignement théologique, l'altération de la doctrine qui perpétue celle de l'école jésuite par ceux-mêmes des écoles opposées, les préjugés du jansénisme prétendu, les prétentions ultramontaines". On proscrit encore trop de bons livres tandis que l'on inonde l'Espagne de "nos Tournely, Collet, Poitiers...", ouvrages molinistes⁸¹¹.

Il faut ajouter que Tanucci, Pombal, Monino... : maints acteurs du combat antijésuite sont écartés de la scène politique dès 1776, si bien que la lutte jésuite reprend de la vigueur, notamment contre la béatification de Palafox, pour le rétablissement de la Société (sous protection de Catherine II⁸¹² qui leur est reconnaissante d'avoir été les premiers à se soumettre à son autorité, lors du partage de la Pologne). En Lituanie, en Moscovite...on redoute le développement des jésuites réfractaires. En 1802, la gazette de Haarlem apprend d'ailleurs à Mouton que les jésuites de Silésie et de Russie ont obtenu une existence canonique⁸¹³. Ils demeurent comme corps religieux, ont des novices, un général. Le pape ne condamne pas cette situation, impuissant sur une Eglise schismatique.

En Allemagne, on cherche avidement la lumière mais seul le droit

⁸¹⁰ Ms 1290, fol 231-234, R de Saint-Vincent à Clément, lettre du 17/9/1770.

⁸¹¹ Ms 4987, fol.168-169, 23/5/1788. Lettre de Clément à Lugo.

⁸¹² Couronnée Catherine II en 1762.

⁸¹³ Ms 6050, fol 68, lettre de Mouton à Clément, 2/5/1802

ecclésiastique est pour l'heure concerné par cette dynamique positive. La difficulté vient du roi de Prusse, qui soutient les jésuites d'Allemagne parce qu'ils sont en relation "avec l'Angleterre et dominant les deux Cours". L'espoir, d'après Clément, se trouve du côté de la jeunesse : l'impératrice a d'ailleurs confié à deux nouveaux professeurs la tâche de fournir aux élèves "un corps de dogme et de morale mieux concerté"⁸¹⁴ et elle a installé la chancellerie du ministère et du conseil de guerre dans la maison professe des jésuites de Vienne⁸¹⁵.

Il est vite déçu par les nouvelles que lui procure Bellegarde par "notre bon médecin de Vienne". Le ministère est bien faible et son attitude envers les exjésuites s'explique par "l'amour de l'argent [...car] le gouvernement a pris tous les biens de la Société en se chargeant de leur payer des pensions or il cherche à se décharger de ces pensions. "On paie donc les exjésuites de bénéfices. "Pour le même motif, [...] le gouvernement de Vienne cherche à affaiblir celui des Pays-Bas autrichiens où ils sont exclus de tout bénéfice et de tout exercice du Saint ministère". On néglige, du fait des progrès de l'irreligion, les motifs de religion et du bien des âmes. Or, "l'impératrice, qui est dans d'autres sentiments, n'a pas assez de fermeté pour résister à ses ministres".

En Italie, la situation est pareillement nuancée : le pontificat de Benoît XIV a constitué une "bonne préparation pour les dogmes catholiques" mais l'afflux des mauvais comme des bons livres conduit à une dangereuse "indifférence de religion", avec ou sans jésuites. Foggini observe la publication de violents livres ou libelles en faveur des jésuites, Zaccaria s'illustrant particulièrement dans ces travaux⁸¹⁶. Un signe semble révélateur à Massa : les nouveaux professeurs du séminaire romain sont des disciples des jésuites, tandis qu'un Tamburini est écarté⁸¹⁷ : la "saine doctrine" est toujours opprimée.

En 1775, Bellegarde observe que Rome a libéré "quatre boutefeux" (Forestier défenseur des jésuites dans l'affaire du Portugal, Lazzari, Favre, Binincasi, le général Ricci étant mort), et dénonce là l'influence française. En France, de fait, les jésuites disposent encore de

⁸¹⁴ Ms 1289, fol 5-6, lettre de Clément à Clément, 18/3/1768.

⁸¹⁵ Ms 1296, fol 100-101, lettre de Massa à Clément, 9/2/1774.

⁸¹⁶ Ms 1291, fol 169, lettre de Foggini à Clément 17/7/1776.

⁸¹⁷ Ms 1296, fol 85, lettre de Massa à Clément, 3/11/1773.

nombreux protecteurs puissants : "nos ministres si sages et si clairvoyants, ne se piqueront pas d'honneur?"⁸¹⁸ Plus profondément, la politique hésitante du pape se comprend : il s'efforce de maintenir des relations avec la Russie et avec les puissances catholiques.

A Turin, l'inaction l'emporte, même après réception du bref de suppression par le souverain.⁸¹⁹ En 1774, trois classes d'évêques dominent "cet Etat" : des anti-jésuites excessifs, une majorité de prélats neutres et hésitants à propos du bref d'abolition, deux prélats très favorables aux jésuites et prônant la science moyenne, le probabilisme, l'Immaculée Conception... Les jésuites se sont néanmoins portés le "coup de grâce" en se battant entre eux lors d'exercices spirituels : ce fut une véritable "tragi-comédie", aux dires du rédacteur, qui leur porta bien tort.

A Gênes, s'il existe, en 1772, un archevêque, les fonctions d'autorité relèvent en fait d'un père jésuite : Durazzi. Delmare, qui évoque le problème à Clément, dépeint les "séquelles d'un épiscopat jésuite" : partout où l'on trouve, en Italie, des maisons de missionnaires lazaristes, les "ordinands" doivent accomplir les exercices spirituels⁸²⁰, faire retraite. S'il n'y a de telle maison dans le diocèse d'un évêque, on les envoie dans un autre diocèse. On répand également la dévotion au cœur de Jésus⁸²¹. L'année 1776 apporte quelques consolations à Delmare : Gênes dispose d'un nouvel archevêque, lequel commence à réparer le passé scandaleux, selon Delmare. La situation était effectivement déplorable : la première église de Gênes après la métropolitaine était devenue le siège de jésuites ("il Gesù nuovo"), maints ex-jésuites siégeaient dans les confessionnaux, ils avaient obtenu de Rome la faculté de confesser des élèves, des pénitents, ils pouvaient ordonner élèves certains de leurs laïcs... Un bref secret leur permettait même d'accorder le privilège d'indulgence, administrer des derniers sacrements.

⁸¹⁸ Ms 4984, fol 85, 11/9/1775, lettre de Bellegarde à Clément

⁸¹⁹ Ms 1293, fol 269-270, lettre de Turin à Clément - non signée, 29/3/1774

⁸²⁰ Remarque : il s'agit d'une oeuvre d'Ignace de Loyola, réactualisant en quelque sorte, en 1534, la *devotio moderna*. On s'efforçait de revivre en quatre semaines la vie spirituelle du Christ.

Ms 1292, fol 4-5, lettre de Delmare à Clément, en italien, 4/11/1772

⁸²¹ Sur la dévotion au cœur de Jésus, cf chapitre quatre.

Ms 1292, fol 32-33, lettre de Delmare à Clément, 7/7/1776

Malgré le changement de prélat, Delmare n'en a pourtant pas fini avec les difficultés : en 1779, il édite un catéchisme qui suscite une grande tempête amplifiée par les exjésuites. On dénonce l'oeuvre comme emplie d'hérésie, on suspend l'édition malgré un avis d'abord favorable du père inquisiteur⁸²².

La Hollande suscite plus d'enthousiasme en Clément : "une petite portion de l'Eglise [...] donne une consolation particulière, c'est le clergé hiérarchique catholique de Hollande [...]. Il vit avec édification et piété" et s'efforce d'éteindre le "schisme des missionnaires".

Pendant la Révolution, les jésuites n'ont pas perdu de leur vigueur : un mémoire pour le rétablissement des jésuites circule, "sans modération ni décence, plein de mensonges impudents", selon Mouton. Le narrateur, un magistrat, juge le bref d'extinction extorqué, considère que Clément XIV ne s'y exprime que comme docteur particulier. Il se réfère lui à la "belle instruction" pastorale de monsieur de Beaumont, de 1756, aux libelles jésuites de Liège.⁸²³ La Garde, lui, qui écrit de Rome à Clément, déclare : "jamais la cabale jésuitique ne fut plus active ni plus remuante". N'y échappent "que l'Espagne, le Portugal et Naples, qui prirent le bon parti", c'est-à-dire qu'ils ont supprimé les jésuites d'une façon décisive.

II/ CONTRE LES PHILOSOPHES ET LES FRANCS-MACONS :

1. L'HYDRE PHILOSOPHIQUE :

A peine la menace jésuite écartée, du moins en théorie, les "jansénistes" concentrent leurs efforts sur les philosophes. D'ailleurs, les deux thèmes leur paraissent liés : les nouveautés théologiques, le probabilisme, sont à l'origine du "libertinage d'esprit du XVIIIe siècle"⁸²⁴ et le "philosophisme" entraîne à sa suite "libertinage et dépravation" et ne mérite que la

⁸²² Ms 1292, fol 95, lettre de Delmare à Clément 8/3/1779.

⁸²³ Ms 6050, fol 11, lettre de Mouton à Clément, 22/2/1790.

Ms 1300, fol 13, lettre de La Garde à Clément, 27/2/1788.

Ms 1300, fol 26, lettre de La Garde à Clément, 2/4/1788

⁸²⁴ Ms 1290 fol 95, lettre de Clément à Roda, 21/7/1770, notamment.

censure⁸²⁵. De Moydieu est très explicite sur cette complicité entre jésuites et philosophes (pourtant, Voltaire combat "l'infâme...") :

Le fanatisme a porté le couteau jusque sur la personne des rois et on a déchaîné contre lui la philosophie qui s'est soulevée, elle, contre la Religion même. Les plaies se sont [alors] multipliées. [...] L'Espagne est en proie à une révolte, le Portugal est devenu le lieu du régicide, Paris est déchiré par les factions d'un archevêque, la Chalotais [a été] proscrit, le jésuitisme est présent dans nos tribunaux.

[On répand maintes] productions d'iniquité. Nos prélats endormis dans la mollesse ne luttent pas contre les ouvrages de ténèbres. [Ils laissent la plume à des moines inutiles et condamnables]. Le fanatisme et la philosophie, voilà les fléaux de notre Europe moderne.[...]

L'ambition et l'ignorance se sont mêlées aux principes de notre foi. Une philosophie mondaine est venue. Le fanatisme a suscité le philosophisme [si bien que pour attaquer la philosophie, il faudrait abolir le fanatisme..., en l'attaquant au milieu des jésuites qui en nourrissent le foyer. Le fanatisme est contradictoire, intolérant, mais ne subsiste que sur la diversité de dogmes. Le remède réside donc dans la cohérence dogmatique, universelle, selon le projet de Benoît XIV.

Cette universalité n'est pas qu'une image dans la bouche de de Moydieu, il réfléchit au Projet de paix perpétuelle du bon abbé de Saint-Pierre. [...L'abbé de Saint-Pierre] ne voulait empêcher que la guerre [mais] ne se servait que de voies humaines. [De Moydieu pense lui qu'] il faut aussi user des voies de Dieu,[...convertir avant d'établir une paix qui ne peut qu'être l'oeuvre du souverain pontife], envoyer des missionnaires. [De Moydieu] imagine la religion gagner au loin, porter chez tous les peuples les lumières de notre foi et celles de nos connaissances [tout en évitant les erreurs du passé ; par exemple,] les débats de nos missionnaires [si néfastes au commerce].⁸²⁶

Cette lutte s'impose d'autant plus que l'Eglise, en tant qu'institution, n'agit guère contre les philosophes. Bazille⁸²⁷ évoque certes *les Actes d'avertissement sur les dangers de l'incrédulité* édictés par l'assemblée du clergé de 1770, mais ajoute que l'expression "dangers de l'incrédulité" est bien vague et faible. Il fallait parler de "mauvais livres". Clément confirme cette

⁸²⁵ remarque : Selon l'évêque de Barcelone, les écrits en faveur de "la religion naturelle ou philosophisme" doivent perdre le droit de publication. « Il faut interdire de telles publications, châtier les imprimeurs, introducteurs et détenteurs »,

Ms 1289, observations de Mr l'évêque de Barcelone, non datées, non foliotées

⁸²⁶ Ms 1290, fol 253-256, lettre de de Moydieu à Clément, 10/3/1770. De Moydieu n'a pas la solution à ces maux mais s'en remet au "zèle des gouvernants, aux lumières et au courage des saints, au don de Dieu". cf Ms 1290, fol 260-263, lettre de de Moydieu à Clément, 8/6/1770.

Ms 1290, fol 257-259, lettre de Clément à de Moydieu, 7/4/1770.

Clément apprécie la pensée de de Moydieu mais émet une réserve sur la question du commerce : il doute que "les principes d'unité et de paix puissent s'appliquer au commerce, lieu de l'Intérêt humain".

⁸²⁷ Ms 1290, fol 113-114, lettre de Bazille à Clément, de Lyon, 28/8/1770.

pensée : bien des écrits repoussent "ces faux philosophes, montrent les inconséquences de leurs systèmes, leurs contradictions et ignorance" mais ils ne savent établir sur "un fondement solide la nécessité de la religion chrétienne. Nos apologistes de France, qui ont la liberté d'écrire, ne font que trahir la cause de l'Eglise au lieu de la défendre"⁸²⁸. Delmare est plus virulent encore : le déisme a selon lui "un passaporto nella Chiesa"⁸²⁹ ; né du molinisme, il est difficile de lutter contre lui tant que celui-ci prospère dans l'Eglise : le déiste pourra toujours répliquer à son contradicteur que dans l'Eglise, il enseigne librement.

La critique est rude contre une Librairie⁸³⁰ -laquelle est alors aux mains de la police- jugée trop bienveillante pour les philosophes : Robert de Saint-Vincent condamne "l'ignorance et la nonchalance" de la police concernant la Librairie [...]. On répand journallement dans le public le poison le plus dangereux par les écrits que Voltaire envoie tous les mois. On les vend librement alors qu'on peine à écrire des oeuvres pour la Religion et à avoir là une permission tacite du censeur Riballier⁸³¹ notamment. C'est donc au sein même de l'Etat et de l'administration que l'attitude doit changer : "il faut ranimer le zèle des princes catholiques contre les déistes". Clément adresse au Parlement, à cette fin, vers 1781, une lettre contre la souscription des oeuvres de Voltaire⁸³². Il serait aisé de faire taire Voltaire, si le gouvernement le voulait, tandis qu'un Bergier le réfute bien mal et qu'on multiplie les bulles "au style ampoulé" sans aucun succès⁸³³. On aurait dû, comme l'archevêque de Lyon dès 1768, recevoir les sermons de S Serlock, évêque de Londres hostile aux incroyants...

Tandis que R de Saint-Vincent reste très mesuré à l'égard de Bergier,

⁸²⁸ Ms 1297, fol 192-193, lettre de Clément à Roda, 12/12/1776

⁸²⁹ 1292, fol 11-12, lettre de Delmare à Clément, 16/3/1773 : « le déisme a un passe-port dans l'Eglise »

⁸³⁰ Ms 4987, fol 89, lettre de Fitzjames à Clément, 27/2/1759.

Certes, l'évêque reconnaît que les magistrats ont nommé de très bons examinateurs sur la question Helvétius mais il n'est pas pleinement satisfait de "l'arrêt du Parlement contre les mauvais livres. L'auteur et l'approbateur *de l'Esprit* auraient dû avoir une réprimande publique à la barre du Parlement et l'approbateur un interdit de cette fonction". Les "jansénistes" sont volontiers intolérants en matière d'incrédulité...

Rappel : Helvétius remet en cause l'immortalité de l'âme...

Bergier a écrit *le Déisme réfuté par lui-même* ; d'Holbach : *Le système de la nature*

⁸³¹ Ms1290, fol 199-200, lettre de R Saint-Vincent à Clément, 4/6/1770.

⁸³² Ms 1298, fol 22, lettre de Massa à Clément 4/4/1781

⁸³³ Ms 1290, fol 202, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 11/6/1770. Bergier, ancien curé de Besançon, est devenu chanoine de Notre-Dame, mais a le tort de ne pas enseigner Saint-Paul sur la question du péché...

Clément⁸³⁴ le condamne violemment, comme "la source de nos maux. D'où vient ce grand zèle du philosophisme tolérant qui va jusqu'à l'intolérance ? Les Tournely ont bien établi la bonté morale de nos actions, sans Christ ni rapport à Dieu, et les Bergier défendent bien le salut hors de l'Eglise et le tolérantisme. [Le philosophisme ne peut guère craindre de tels adversaires, mais peut en profiter] voilà les vrais apôtres de cet hydre qui ravage l'Europe aujourd'hui, c'est le fruit du jésuitisme et du nouvel évangile de leur bulle. [C'est l'idée que défend Riballier en France et presque tous les évêques, qui n'apprécient que Tournely, Collet]". On dénonce également le culte voué à un Voltaire et symbolisé par l'érection d'une statue, offerte "par les gens de lettres et impies". Benoît XIV lui-même "s'est beaucoup autodéprécié en écrivant à cet impie"⁸³⁵ Voltaire, selon Clément, "s'est toute sa vie déshonoré par son ignorance sur le dogme"⁸³⁶.

On fait largement écho aux prélats qui censurent les idées des philosophes, tel l'archevêque de Toulouse qui a soi-disant "interdit un professeur public à Toulouse, ancien secrétaire de Voltaire dont il enseignait la religion". Ce même archevêque semble avoir dénoncé à l'assemblée du clergé un "livre infâme *De la nature* où la nature est peinte avec toute son horreur"⁸³⁷. Mais l'on déplore l'isolement de pareils prélats : la plupart des évêques manquent "de zèle, de vigilance, d'activité"⁸³⁸. Le protestant doit rire du catholicisme, à voir les contre-vérités flatteuses" abonder. D'autant qu'"on ne propose pas de remède contre les incrédulités des peuples, on ne presse pas de pourvoir les bénéfices de gens capables, indiquer les livres français utiles contre la gangrène du coeur, on ne prie pas le roi d'établir une paix solide dans ses Etats, instruire, écarter les querelles théologiques. Les livres impies ont libre cours, on débite *l'Encyclopédie*. Dieu seul peut arracher le principe de nos maux".

Les livres hostiles aux philosophes ont la faveur des "jansénistes" : Pujati évoque l'oeuvre d'un évêque du royaume de Naples, de Luca, qui réfute dans la dissertation préliminaire de son livre de l'Ecclésiaste, Voltaire. Pujati apprécie l'érudition, les leçons de morale, de l'auteur mais regrette que l'interprétation de Luca fasse oublier la parole divine : on prête plus de soin, selon lui, à "formare filosopho il cristiano, che rendere cristiano il

⁸³⁴ Ms 1290, fol 203, lettre de Clément à R de Saint-Vincent, 30/6/1770

⁸³⁵ Ms 1290, fol 199-200, lettre de R Saint-Vincent à Clément, 4/6/1770.

⁸³⁶ Ms 1291, fol 517-519, lettre de Clément à Tamburini, 20/5/1780.

⁸³⁷ Ms 1290, fol 202, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 11/6/1770.

⁸³⁸ Ms 1290, fol 205-206, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 18/6/1770.

philosophe"⁸³⁹.

Clément adresse même à de Gros un mandement de l'archevêque de Paris, qu'il n'apprécie pourtant guère, contre le "livre affreux de l'éducation de Rousseau de Genève, proscrit cette année dans tous les Etats. Rousseau est attaqué sur la question de la Révélation et celle de l'autorité des souverains. Clément est critique envers le mandement mais apprécie qu'il constitue une ferme censure de "cet impie"⁸⁴⁰. Clément conseille à Passionèi la lecture de "l'ouvrage de Chaumeix, d'Orléans, dont on n'a encore que trois volumes sur huit, contre *l'Encyclopédie* et l'ouvrage *de l'Esprit*"⁸⁴¹. Bellegarde évoque les travaux de Mey, dont une dissertation contre l'apologie de Prades.

On peut également lire dans la correspondance une lettre adressée au consul de France à Naples d'Astier, commentée par Clément apparemment, sur l'ouvrage *de la Nature* de Jean-Baptiste Robinet, paru en 1768 à Amsterdam. Cet auteur aboutit à la "destruction de toutes les idées les plus généralement adoptées en métaphysique, morale et physique [et érige] à la place quelques systèmes chimériques". Or son système d'objection est puissant, "comme tant d'autres aujourd'hui", parce qu'il semble "faire corps avec beaucoup de combinaison et d'étendue". La critique en est cependant possible et le rédacteur énumère les principes de Robinet qu'il condamne :

- que les vérités métaphysiques et morales ne nous sont connues que par les sens, [...]

⁸³⁹ Ms 1291, fol 755-757, lettre de Pujati à Clément, non datée. Sans doute 1779-1780.

⁸⁴⁰ Ms 1294, fol 355, lettre de Clément à "monseigneur" 1762. Il peut s'agir de Bottari...

⁸⁴¹ Ms 4987, fol 11, 20/5/1759 lettre de Clément, semble-t-il, à Passionèi

Il est important d'observer la virulence des polémiques entre "jansénistes" et philosophes :

une lettre de Carracioli à Clément, (17/8/1759, Ms 4987, fol 78-79), le permet : l'auteur déclare : "Les NN [*Nouvelles Ecclésiastiques*] feront bien d'entreprendre le journaliste qui ose dans son volume du 1/8 dire qu'on a trop vite condamné *le Dictionnaire encyclopédique* et que sous prétexte d'étouffer l'impiété, on laisse le jansénisme qui est une hérésie réelle s'accroître et se fortifier. [On ne doit selon lui écouter monsieur Chaumeix, car c'est un janséniste]. Il faut apostropher ce journaliste, lui montrer les lettres des cardinaux Torregiani et Passionèi à monsieur Chaumeix et le sommer de déclarer quelles sont les hérésies réelles des prétendus jansénistes et il faut lui dire que le public éclairé ne s'en rapportera pas à un monsieur Yvon, auteur de la thèse impie de l'abbé de Prades, pour savoir ce qui est impie, hérétique...". On doit également, selon Carracioli, alarmer le Parlement contre *le Dictionnaire philosophique*. On doit dénoncer les journalistes qui ne développent "qu'un déisme et un matérialisme déguisés. Il y a là matière à une belle feuille", selon Carracioli, pour faire taire les "journalistes encyclopédistes [lodateurs des] Voltaire, Diderot et gens de cette espèce".

Abraham-Joseph **Chaumeix**, 1725-1773 effectue des études jésuites puis sulpiciennes mais subit l'influence "janséniste" de juristes et de son curé. Précepteur, il vit alors à Paris, de sa plume, attaquant notamment Voltaire.

qu'il n'y ait nulle différence entre le Bien et le Mal, le vice et la vertu
- que nous puissions affirmer de Dieu nulle perfection particulière car ses perfections sont dans leur grandeur toutes différentes de nos idées (Clément -si c'est bien lui le commentateur- observe que la raison, non la conséquence de cette assertion, est juste)
- les rêveries de physique sur la végétation des règnes minéral, lapidaire, planétaire...
- que cet univers soit une conséquence nécessaire de l'existence de l'être souverain
- l'égalité idéale de Bien et de Mal, de Bonheur et de Malheur, établie dans les genres, sans s'embarrasser du résultat des espèces.

Le rédacteur craint que cela ne guide les gens peu avertis vers le système de l'âme unique et générale du monde, soit Lucrèce et Virgile. En outre, Robinet entretient de "faux égards pour des autorités, des faits, des vérités dont il est ailleurs franchement l'ennemi". Il développe aussi des erreurs de bonne foi et n'a rien établi "d'équivalent au système de la tradition de notre foi ni à la pureté et sagesse de la morale de l'Évangile". Et le rédacteur de conclure : "je ne me dissimule point nos obscurités, mais je les supporterai le moment de cette vie".⁸⁴²

Clément encourage également les ecclésiastiques écrivant contre les philosophes, tel le Révérend Père Falletti, de Ravenne. Il félicite le dominicain de travailler "à réfuter Jean-Jacques Rousseau, Voltaire"... soit tous ces "esprits forts" qui ne se seraient pas hasardés à écrire au siècle d'un Pascal et d'un Malebranche. Clément analyse les travaux de Falletti : il observe que le dominicain y étudie "les principes de Raison qui mènent l'homme à la démonstration des vérités catholiques et à la concorde du sacerdoce et de l'Empire. Il fonde l'oeuvre sur le seul jugement, non sur l'érudition et, refusant la "nature d'un JJ Rousseau, suit le procédé de Malebranche"⁸⁴³ et adopte l'expression "droit naturel divin". L'important alors, selon Clément, est de prouver que le "droit naturel divin" fait partie intégrante du catholicisme. Puis d'observer combien le besoin de l'homme d'être en société, selon la double hiérarchie, tant ecclésiastique que civile, répond à la logique du "droit naturel divin". Il est aisé d'en conclure que là repose le bonheur humain⁸⁴⁴.

Pourtant, les relations entre Clément et les philosophes sont parfois des plus

⁸⁴² Ms 4987, fol 178, 1/2/1771, lettre à monsieur d'Astier, mal identifiée.

⁸⁴³ Malebranche, prêtre de l'Oratoire, après avoir signé *le Formulaire*, s'est rétracté en 1673.

⁸⁴⁴ Ms 1293, fol 271, Clément à Falletti, 25/5/1774

troubles : ils mènent des combats communs pour la tolérance civile⁸⁴⁵ (on propose, en 1787, un état civil pour les protestants. Les *Nouvelles Ecclésiastiques*, Robert de Saint-Vincent, Clément⁸⁴⁶, Maulrot, Tamburini, mais aussi Rousseau, Rabaut de Saint-Etienne, Malesherbes, la Fayette, y sont favorables, contre les jésuites, pour l'esprit de libre examen. On retrouve, chez Rousseau comme chez les "jansénistes", un souci de revenir à l'Eglise primitive, de lutter contre le luxe, l'usure⁸⁴⁷. Les le Paige, Blonde, ... défendent autant que Malesherbes ou Target le Parlement contre Maupeou...Clément, dans son réquisitoire contre l'Inquisition, utilise l'oeuvre de Montesquieu.

Il n'en demeure pas moins que la tendance première est à la diatribe, tout particulièrement à l'encontre de Voltaire -« le seul philosophe qui ait écrit sur les affaires religieuses de son temps - selon Gazier⁸⁴⁸. Le ton est dès lors polémique⁸⁴⁹. Delmare déclare ainsi les cités majeures d'Italie « infetti dai libri pestilenziali di Voltaire, la Mettrie etc. » et observe que la majorité des philosophes actuels ne croient pas en Dieu et « sont autant ennemis de la Religion que de la souveraineté (Rousseau, Voltaire)». ⁸⁵⁰

Et l'on peut observer que cette hargne lexicale est partagée par d'autres correspondants : la "France aujourd'hui se trouve inondée de monstres plus terribles encore et plus funestes [que les hérétiques du temps de Saint-Jérôme], gémit Clément, qui se plaint du "philosophisme infernal", de ce "siècle des ténèbres" où l'on débite des "impiétés et blasphèmes" sans relâche et où "les principes les plus contraires au bon ordre des familles et à la sûreté des Empires"(1775) règnent. Une lettre de 1770 rappelle la nécessité de « lutter contre la mécréance

⁸⁴⁵ un édit de tolérance de Joseph II a abouti à la naissance de culte commun aux catholiques et aux protestants dans certaines villes, dès 1781. La France semble s'en inspirer.

⁸⁴⁶ Robert de Saint-Vincent demande l'aide de Clément pour trouver des traités sur la tolérance religieuse. Clément s'adresse alors à le Paige.

⁸⁴⁷ Cf bibliographie, Cottret, *op.cit.*, *Jansénismes et Lumières...*

⁸⁴⁸ Cf bibliographie, Gazier, *op.cit.*

⁸⁴⁹ « La diatribe de Voltaire que nous avons vue ici dans le Mercure (...) est semée des impiétés familières à cet auteur », dit Bellegarde, qui ajoute qu'il serait préférable de « laisser certains écrits dans l'obscurité que [de] les relever par une condamnation éclatante »

Ms 4984, fol. 85, lettre de Bellegarde à Clément, du 11/9/1775

⁸⁵⁰ Ms 1292, fol.21-22, lettre de Delmare à Clément, 7/1775

Traduction : « infectés par les livres pestilentiels de Voltaire, La Mettrie etc. »

Ms 1292, fol. 343-345, lettre de Delmare à Clément, 5/5/1791

et l'hérésie européennes nées de ce que les grands hommes méconnaissent le christianisme, ne le connaissent que d'après des philosophes modernes inférieurs aux Anciens (...) Aujourd'hui on a des sophistes imitateurs des anciens et cependant Epicure, Lucrèce...et [maints] matérialistes séduisent »⁸⁵¹

Leibniz est peu évoqué mais son évocation permet de comprendre l'essence même de l'antiphilosophisme de Clément : les textes sacrés lui suffisent. Il dit à Sisti, qui lui en parle, qu'il est très peu versé dans le système philosophique de Leibniz. On lui a certes parlé du "principe de la raison suffisante" et lui-même en a parlé à Gourlin. Mais le seul intérêt de ce système vient selon lui des rapports qu'il entretient avec la théologie. Clément craint les "subtilités de pure raison" de *la Théodicée*, dangereuses en matière de Révélation. Il trouve pernicieux ces idées de liberté, d'optimisme, de raison suffisante, de lumière naturelle, du choix des actions les plus probables parmi toutes les actions probables...et redoute également, de même que "les meilleurs théologiens de France", l'explication des oeuvres divines par les voies et les volontés générales supposées en Dieu". La philosophie de saint Augustin, dans sa perfection, suffit amplement à Clément : "notre raison est trop obscure pour décider que ces oeuvres sont commandées par la loi générale du plus simple comme du plus parfait. Pour sortir de ces difficultés, les optimistes s'en font naître de bien plus grandes"...quand il suffit de ne s'attacher qu'à connaître Dieu⁸⁵².

Clément a également écrit un mémoire complet sur l'objet de ses négociations à Rome⁸⁵³ où il explique les deux causes de la décadence de l'Eglise : l'une provient de l'altération de l'enseignement ecclésiastique, l'autre, analysée ci-dessous, évoque la défection de la foi. Clément est extrêmement virulent contre la "fausse philosophie". Celle-ci s'en prend à la Révélation et adopte arbitrairement, selon Clément, divers sentiments sur l'état de l'homme en ce monde. Elle est prête, pyrrhoniste absolue, à suivre toutes les opinions sans en adopter une seule. Clément reprend la classification pascalienne entre hommes débordant d'orgueil et hommes

⁸⁵¹ Ms 1290, fol. 144-145, 24/10/1770

Le ton du cardinal des Lances à l'encontre d'Helvétius est tout aussi implacable : « [que l'on] procède vivement contre M. Helvétius (...) rien n'est capable d'arrêter cette espèce de gens que quelque punition exemplaire ». Ms 4987, fol. 54-55, lettre du cardinal des Lances à Clément, 14/2/1759

⁸⁵² Ms 1301, fol 117 et fol 119, lettre de Sisti à Clément 2/2/1773 et lettre de Clément 7/1/1773

⁸⁵³ Cf bibliographie, Clément, *Journal de voyages, op. cit.*, sur le second voyage d'Italie.

emplis de désespoir pour conclure que ces deux vices sont l'origine des nouvelles opinions. Il présente ensuite une gradation des erreurs philosophiques :

- On ne peut selon lui prétendre -comme le fait "un philosophe connu pour ses paradoxes (Clément dénonce ici les apôtres de la "religion naturelle", Marmontel et d'Alembert)- que Dieu n'ayant pas assez pourvu l'homme, les mystères révélés résidant au-delà des lumières de sa raison et de son coeur, Dieu n'appartient pas aux devoirs de l'homme.
- On ne peut poser que Dieu ne condamnera personne pour n'avoir pas discerné la véritable révélation -puisque l'homme n'accède pas à cette connaissance- et juger l'homme comptable de son esprit et de son coeur seuls, comme le veut l'"hypocrite et impie" Rousseau dans son traité d'éducation.
- "Un troisième de ces faux sages", qui malheureusement "séduit beaucoup", (Voltaire) juge à tort que l'homme manquant d'esprit et de coeur pour se conduire par ces deux seuls principes, il suffit que "le principe de tout [soit]un vrai fatalisme, un pur hasard".
- "Un autre auteur insensé va plus loin dans la même route" : l'homme, selon Helvétius, a peu de dons dans la nature, il n'a qu'un pur instinct. Il n'est donc pas plus coupable que les bêtes de ses désordres. L'auteur *de l'Esprit* humilie l'homme, selon Clément : son livre est "honteux" et "sages" sont les tribunaux qui brûlent ce "poison grossier".
- Montaigne et Bayle se fourvoient, selon Clément, lorsqu'ils soutiennent que "l'esprit humain ne peut atteindre jusqu'au degré de la certitude de raison" nécessaire pour juger solidement. Il s'agit là des "théories les plus ridicules de la physique, les systèmes les moins appuyés dans les profondeurs de la métaphysique".

Clément conclut sa toile, certes éloquente mais peu démonstrative, en observant que chaque auteur a formé son école qui se repaît continuellement, et avec zèle, de ces nourritures empoisonnées, de cette séduction épidémique". Il dénonce ensuite les "idées nées

d'Angleterre⁸⁵⁴ et épandues en France", juge honteux que *le Bélisaire* (Marmontel) soit traduit en Angleterre, en Hollande, en Allemagne. Enfin, il rappelle que la Révélation divine est une nécessité pour tous, concerne également tous les hommes, répondant ici aux philosophes qui juge Dieu répugnant de n'avoir choisi que quelques élus.

2. CONTRE LA MENACE FRANC-MACONNE :

Contre les Francs-Maçons, les "jansénistes" n'ont pas de mots assez sévères, même si les allusions sont assez rares à ce courant de pensée discret : selon Pujati, ils sont un amalgame de socianisme, de déïsme et d'indifférentisme à la Voltaire. Ils menacent l'Eglise et l'Etat, constituent un esprit de parti comparable à celui de la compagnie de Jésus, une association "frudicia e proibita".⁸⁵⁵ En 1787, Pujati rédige *I liberi muratori*. Massa informe quant à lui Clément de la découverte, par les inquisiteurs d'Etat de la République de Venise, d'une loge de Francs-Maçons. La répression a suivi, insuffisante au gré de Massa : arrestation générale et autodafé de leurs écrits. L'affaire ne suscite guère l'intérêt du public parce qu'elle touche des gentilshommes et les plus grands seigneurs du Sénat, dont un ancien ambassadeur de Venise. On a confisqué la caisse de la loge, soit quatre mille ducats. Le chef de la loge était un Palermitain⁸⁵⁶.

Mouton informe Clément de l'arrestation de Cagliostro, à Rome, le 27/12/1789. On l'a enfermé au Chateau Saint-Ange en compagnie de quatre autres Français et un capucin. Sa femme a été placée dans un couvent. On l'accuse "d'avoir propagé la doctrine et pratique des Francs-Maçons et des Illuminés". Une congrégation extraordinaire est chargée de l'affaire. Un cas de Franc-Maçon a touché les "jansénistes" de plus près : dans l'entourage de Rynswick même, Bower s'est dit publiquement Franc-Maçon. Toutefois, il a accepté d'abjurer peu après⁸⁵⁷.

⁸⁵⁴ Il pense sans doute à Hume, Locke..., à toutes les idées sensualistes qui se diffusent à partir de l'Angleterre, ainsi qu'à *la physique* de Newton.

⁸⁵⁵ "pourrie et interdite".

"Les Francs-Maçons"

⁸⁵⁶ Ms 1299, fol 43- 44, lettres de Massa à Clément, 25/5/1785 et 1/6/1785

⁸⁵⁷ Ms 4984, fol 15, lettre de Bellegarde à Clément, 21/3/1762.

III/ LES MOYENS D'ACTION : LA PLUME ET LA BALANCE.

1. UNE PLUME ACERBE :

Sans insister davantage sur la virulence du discours "janséniste", bien étudiée à travers les combats antijésuites et antiphilosophiques, on peut conclure que la plume constitue l'arme privilégiée des "jansénistes". La lettre et la plume ne constituent pas, d'ailleurs, leur apanage : le roman épistolaire est en grand essor au XVIII^e siècle et l'ironie s'y développe abondamment : en témoignent les *Lettres persanes* de Montesquieu. Certes, il s'agit là d'une oeuvre fictive, contrairement à la correspondance d'un abbé, mais le choix de ce genre mais en valeur l'intérêt des lettres : la concordance entre motivation et acte, l'effet de réel produit ... (une lettre, c'est l'histoire en train de se faire, une intelligence en action). La lettre est ainsi une arme souvent acerbe mais de surcroît efficace⁸⁵⁸.

2. L'APPUI DU MONDE PARLEMENTAIRE :

Le lien entre parlements et "jansénistes" est ancien et s'explique surtout par un gallicanisme partagé. Clément dispose en outre d'une sorte de parentèle dans le monde des officiers de justice, des amitiés (le Paige, Mey, Castillon...). Les parlements accompagnent les "jansénistes" dans leurs combats : Catherine Maire distingue ainsi un temps de formation des Mey, Maulrot, le Paige, où Parlement et clergé constitutionnaire s'opposent surtout en province (1735-1749). Elle observe une flambée parisienne sur la question des billets de confession, entre 1749 et 1757, marquée par l'activisme de Clément de Feuillet fils, avec le gain de la loi du silence. Puis, les parlements combattent les jésuites, entre 1758-1766, adoptant la stratégie de "l'union des classes". Alors se déroule la révolution Maupeou (1770) puis la décomposition de la doctrine "janséniste" (1775-1789) : gallicanisme politique et gallicanisme ecclésiastique semblent alors diverger.

⁸⁵⁸ Cf Seilaz, Jean-Luc, *Les liaisons dangereuses et la création romanesque chez Laclos*, Paris : Minard-Droz, 1965.

De ce lien entre parlements et "jansénistes" découle l'importance de la réflexion sur le pouvoir du Parlement dans la correspondance de Clément : réflexion qui transparait particulièrement dans les lettres évoquant l'affaire de Bretagne, qui se transforme en véritable duel entre l'autorité royale et la puissance parlementaire⁸⁵⁹ :

[R de G Saint-Vincent constate qu'] on ne voit que troubles dans toutes les provinces, les parlements de Rouen et Besançon sont aux prises avec le gouvernement pour le vingtième ou autres affaires temporelles. Les parlements de Bordeaux et Toulouse ont pris parti dans l'affaire du duc d'Aiguillon, celui de Rennes est bouleversé. [Les fondements même du régime sont en cause⁸⁶⁰] : le roi est atteint dans son autorité, perdue si le parlement de Rennes a le talent de mettre tous les corps dans ses intérêts, si on revient à l'unité du Parlement.

[Aussi], les sujets du roi seront privés de la justice distributive chaque fois que les parlements se réuniront dans des démarches communes. [R de Saint-Vincent est pessimiste :] le parlement de Rennes sera sacrifié ; si les Etats raisonnent, ils seront mis en pays d'élection. Les Bretons auront beau dire qu'on risque la Bretagne entière, que si l'Angleterre était catholique, la Bretagne serait demain anglaise, on ne craint rien ici [...à Paris, à la Cour...] : on compte sur la fidélité des peuples. Le Français [...] revient toujours à son maître, qu'il aime. Monsieur d'Aiguillon est plus triomphant que jamais.

IV/ LE BILAN DES COMBATS :

1. SUCCES CONTRE LES JESUITES ?

On aboutit plutôt à un échec fondamental : le grand remède, l'exposition de doctrine, n'a pas été mis en pratique, la Constitution Civile du Clergé a déçu. Le coup de théâtre, la chute des jésuites, n'ont pas bouleversé l'intrigue.

Dès 1780, une lettre du frère Espert fait l'éloge du Révérend Père Vasquez et exprime l'espoir qu'il saura détourner Pie VI des jésuites, disposant d'une "grande considération

⁸⁵⁹ Ms 1290, fol 221-222 et fol 225-226, lettres de Robert de Saint-Vincent à Clément, 8/1770.
Ms 1290, fol 138-139, lettre de Gurtler, 16/10/1770

⁸⁶⁰ Ms 1290, fol 227-230, lettre de R de Saint-Vincent à Clément, 10/9/1770 :
"Le roi de France serait bien à plaindre si son état était susceptible de la législation qu'on tente d'établir. Tout bâtard pourrait monter sur le trône, s'il suffisait de tenir une séance, d'y déclarer hautement les volontés d'un ministre et défendre aux présidents de tenir une assemblée contre les volontés despotiques. Par cette voie, on peut tout renverser, même le trône et la Religion".

auprès du pape"...Cela signifie toutefois que les jésuites ont reconquis la puissance perdue sous Clément XIV. Certes, Espert reconnaît que la doctrine de saint Augustin prévaut désormais en Italie et dans toute l'Eglise, mais ce n'est pas sans réticences : les dominicains de Rome, d'Espagne (où perdurent les préjugés sur la Bulle et où le clergé est encore "enveloppé dans les ténèbres du jansénisme"), du Mexique ne cessent de la décrier.⁸⁶¹

2. SUCCES CONTRE LES PHILOSOPHES ?

L'échec est également patent contre les philosophes : le siècle des Lumières est celui des JJ Rousseau, Voltaire, Montesquieu, dans la mémoire collective symbolisée par la galerie des hommes illustres du Louvre, (où l'on admire Montesquieu, Voltaire..., et non le Paige, l'abbé du Tremblay...) non celui des Lumières catholiques, même si l'on commence à reconnaître l'existence d'un "autre XVIIIe siècle"⁸⁶². En outre, on accuse parfois le "jansénisme" d'avoir accéléré la déchristianisation, la victoire de l'incrédulité, qui étaient justement son grand cheval de bataille ! Il est vrai qu'un siècle qui promeut le Bonheur, la Liberté, le Progrès humains, s'accommode de moins en moins d'une morale austère, d'une pratique rigoriste, d'une conception fixiste du monde...La physique, l'expérimental, l'emportent progressivement sur la métaphysique⁸⁶³.

3. RECOURIR AU PARLEMENT ?

Le Parlement n'est même plus un recours. En effet, dernier trait de carbone pour noircir, si besoin est, ce tableau : les "jansénistes" ont peu à peu perdu leur grand soutien parlementaire. Dans un premier temps, celui-ci s'est affaibli, du fait de la réforme Maupeou⁸⁶⁴ de

⁸⁶¹ Ms 1289, fol 295-196, et 297-298, lettres d'Espert à Clément, 29/10/1780 et 18/12/1780.

⁸⁶² Cf bibliographie, Cottret, op.cit Jansénismes et Lumières...

⁸⁶³ Cf Morin, Robert, *Les pensées philosophiques de Diderot devant leurs principaux contradicteurs au XVIIIe siècle*, Besançon : Belles Lettres, 1975.

⁸⁶⁴ Réforme jugée despotique dès lors qu'on considère -notamment Louis-Adrien le Paige, avocat (mort en 1802), confident du prince de Conti et bailli du Temple, le Parlement comme le représentant de la Cour pour la nation et le représentant de la Nation pour le Roi. Un Clément de Boissy est également un violent défenseur du Parlement, auteur de pamphlets : *le Maire du palais, de la grâce de Dieu et de la prédestination*...Il est proche, dans ses combats, des

1771 et Clément parle de ce grand bouleversement :

Les changements de la scène qui se passent chez nous ne peuvent être plus graves. Monsieur de Choiseul annonce l'introduction d'un système de Cour tout opposé à ce que l'on connaissait [...] ; l'oppression du Parlement de Paris [...] qui a suivi le vingt-et-un de janvier n'annonce pas moins une révolution capitale, tentée pour le même but. [On oppose à la société de Jésus une barrière incorruptible. Elle a tenté de la franchir]. Le renversement du principe national de la nécessité de la vérification des lois, tenté au nom du roi, fut [ainsi] prétexte à la querelle. Le chancelier vendu aux jésuites a poussé à bout la fidélité du Parlement, inflexible cependant. [D'où la cessation finale du Parlement. La composition du ministère en a été bouleversée : Terray, Condé, Soubise, sont autant de proches du roi appréciés par les jésuites parce qu'ils ont renversé Choiseul. Toutefois, les jésuites ne sont pas assez forts, ne disposant que de l'appui du chancelier et de madame du Barry. Clément s'interroge :] Les parlements vont-ils renaître ? [Dès lors, ce serait un échec pour les jésuites⁸⁶⁵.]

On comprend dès lors le soulagement de Clément lors du rétablissement des Parlements : la restauration de la situation d'avant 1771, c'est "la vraie liberté naturelle sous une dépendance raisonnable et nécessaire", "les enfants sous leur père", la "dépendance aimable" que le prince doit considérer comme "le propre caractère de la dépendance de ses peuples". Toutefois, le rétablissement s'est opéré lentement : un lit de justice s'est encore tenu, le 12/11, "hors des formes légales de délibération libre des lois". Le Parlement s'est tu pendant un mois puis a convoqué l'assemblée des princes et des pairs pour délibérer avec lui (le 30/12), occasion pour ces-derniers d'ouïr "des principes patriotiques que n'entendent pas les cours des rois". Ils se sont entendus et le 20/1, le roi a déclaré "les édits du 12/11 nullement contraires aux principes primordiaux et que la soumission n'aura de bornes que celles du devoir et de la fidélité". Il faut rappeler aussi que le retour des Parlements signifie plus particulièrement, pour Clément, "l'heureux rétablissement d'une famille unie et nombreuse dans les places au Parlement".

Clément se félicite du nouveau souffle d'humanité" qui inspire le gouvernement. Non content d'avoir brisé la réforme Maupeou, le roi s'est par ailleurs soucié d'arrêter le cours débandé du luxe et des moeurs", de réordonner les finances. Clément y voit l'action de bons conseillers, tels Maurepas et le garde des sceaux, même s'il regrette la lenteur du gouvernement⁸⁶⁶.

canonistes Mey et Maultrou.

⁸⁶⁵ Ms 1291, fol 357-359, lettre de Clément à Micheli, 12/2/1771.

⁸⁶⁶ Ms 1292, fol 18-19, lettre de Clément à Delmare, 30/1/1775

Clément, de plus, nuance l'optimisme de son interlocuteur quant à l'Eglise de France : certes, "les ministres sont

Le second temps de la faillite des parlements est leur dislocation, le 15/5/1788 en une Cour plénière et des grands bailliages. Certes le 1/5/1789, l'édit est révoqué mais tandis que la Révolution approche, ce sont les Etats Généraux qui deviennent le coeur de la vie politique, non plus les parlements. Clément déclare à de Gros qu'il "juge trop bien la Cour plénière". Il ne s'agit pas à ses yeux de "la forme nationale d'Angleterre mais d'une cour destinée à conserver l'esclavage que prétendent nos ministres". (L'esprit anglais, pour de Gros, c'est l'introduction de la pluralité des votes dans les parlements).

Elle suscite donc maintes résistances. Douze nouveaux députés de Bretagne ont demandé audience au roi pour leur privilège breton et l'exercice de leur parlement : on les a renvoyés sans réponse. Le Parlement de Pau, forcé de rendre la justice, a envoyé un député au roi, qui lui a confirmé leur privilège et leur parlement, sans grand bailliage, mais le Parlement a été cassé dans les vingt-quatre heures car on avait repris service sans l'aval royal : quelle "perfidie bonté" que de casser les Parlements⁸⁶⁷ ! De Gros reconnaît qu'il s'agit là d'un despotisme ministériel que l'on veut établir sur les ruines des lois fondamentales, contre les pactes jurés et pour la ruine des peuples. Comment les auteurs de ce nouveau système ne redoutent-ils pas la ruine de la monarchie elle-même?

Clément déclare : on savait que le garde des sceaux progressait vers un "renversement de la constitution nationale" et comprend donc l'attitude du Parlement, la "modération, décence, union d'un corps auguste qui sent la supériorité de sa cause et préfère le

éloignés du faux zèle de l'archevêque de Paris pour les décrets de Rome favorables aux jésuites et la Cour ne veut pas de refus de sacrements". Cependant, Maurepas, "qui jeune a formé les premiers engagements de la Cour pour la Bulle, y tient un peu par préjugé d'autorité". En outre, "ces ministres sont trop atteints de la philosophie du temps" et ne s'intéressent pas au fond de la doctrine. Ils préféreraient saint Augustin à Molina mais sans estimer l'un plus que l'autre et en méconnaissant la Tradition sainte. Ils considèrent l'Eglise comme "un établissement humain" qu'il s'agit de "gouverner par une sage politique, comme les passions humaines se gouvernent" et la situation du clergé de France ne peut que les conforter dans cette idée. Les évêques ont une "gestion humaine" de leur diocèse, ne font de leur état "qu'un champ sur lequel chacun court le mieux qu'il peut pour s'avancer davantage". Clément pense ici à messieurs de Toulouse, de Narbonne, d'Aix, d'Arras... L'archevêque de Lyon, éclairé et ami de ces ministres, espère bien "les subjuguier mais non intéresser leur coeur à la Religion". Il ajoute que "les pires théologies s'imposent toujours "en France : le syndic de la Sorbonne, seul chargé encore de la critique" en matière de morale et de dogme, respectueux envers l'archevêque de Paris, "ne laisse pas de crédit à saint Augustin".

⁸⁶⁷ Ms 1297, fol 314, lettre de Clément à de Gros, 6/7/1788

Ms 1297, fol 315, lettre de De Gros à Clément, en italien, 24/7/1788

risque de l'extinction au déshonneur"⁸⁶⁸. Une semblable dignité du corps parlementaire s'est exprimé lors de l'affaire de Duval d'Epresmenil et Goislarst de Monsabert⁸⁶⁹, narrée par Clément : il s'est prononcé contre "la violence faite dans le sanctuaire de la justice" et a été rejoint par la Cour des aides et la Chambre des comptes.

En octobre 1788, il poursuit : la France a l'habitude d'être gouvernée de façon tempérée, "le roi ne s'affaiblit pas s'il mêle à son pouvoir un caractère paternel qui répugne à forcer l'opinion qui s'exprime par le voeu libre du parlement". L'autorité du roi n'en pâtit nullement, ayant toujours la possibilité de recourir à la force militaire. Mais la situation est dramatique lorsqu'à la "plainte des provinces" s'ajoute "l'opposition des parlements", le découragement général, l'épuisement des travaux, les épidémies, le développement des suicides... Le roi doit "s'attendrir contre un ministère qui lui demande l'impossible". Si, en revanche, "il met fin à la délibération libre des parlements, c'est une révolution importante et dangereuse" qui s'annonce⁸⁷⁰.

⁸⁶⁸ Ms 1300, fol 32-33, lettre de Clément au révérend Père (La Garde?), le 12/5, sans doute 1788

⁸⁶⁹ En avril 1788, le Parlement a refusé de proroger le vingtième et le 3/5 résumé, par une déclaration de D'Epresmenil et de Monsabert, ses griefs contre la monarchie et rappelle les lois fondamentales. L'arrestation de ces deux parlementaires, en 1788, soude l'union des classes (parlementaires) durant l'été 1788: "nous sommes tous des D'Epresmenil et des Monsabert".

⁸⁷⁰ Ms 1300, fol 69-70, lettre de Clément sans doute, 21/10/1788, réclame l'appui des princes étrangers.

ESQUISSES DE CONCLUSION

Si Clément meurt à l'aube du XIXe siècle, on peut néanmoins se demander si son combat trouve des prolongements dans la nouvelle Europe née de la Révolution et de l'Empire, celle de la "Sainte Alliance".

Comment évoluent les différents foyers cotoyés par Clément ?

L'Eglise de Hollande connaît ses principales mutations au milieu du XIXe siècle : Pie IX rétablit alors la hiérarchie romaine des Pays-Bas (1853) et impose, malgré l'archevêque d'Utrecht et les évêques d'Haarlem et de Deventer, le dogme de l'Immaculée Conception. Isolée, l'Eglise d'Utrecht accueille cependant les vieux-catholiques d'Allemagne et de Suisse, donnant naissance à "l'Eglise vieille-catholique", toujours existante au XXe siècle mais bien faible face à la réaffirmation de l'ultramontanisme.

En Italie, de même qu'en France, la Révolution a divisé le mouvement : tandis qu'un Ricci, un Degola, ont soutenu comme Clément la Constitution Civile du Clergé, un Delmare l'a réfutée... : "une assemblée laïque a eu l'audace de mettre la main sur l'encensoir", déclare Delmare⁸⁷¹. La fleur s'est épanouie en deux fruits : une tendance millénariste, portée par un Alpruni ; une tendance politique, incarnée par des républicains chantres de l'unité italienne, comme le comte de Cavour ou Mazzini, influencé par Degola. Le romantique Manzoni subit également cette influence.

C'est un "jansénisme" dynamique qui survit dans l'Espagne des années 1808-1814, mais il subit bientôt la réaction absolutiste. Il renaît encore entre 1820 et 1823 pour mieux disparaître ensuite, victime d'une haine antigallicane et antilibérale.

⁸⁷¹ Cf Maire, *Actes du colloque...*, *op. cit.*, cf bibliographie

En France, enfin, le "jansénisme" décline dès 1801, alors que les jésuites sont rétablis en 1814. La Restauration constitue finalement la dernière phase intensément "janséniste". On espère encore revenir aux lois anciennes. Les "jansénistes" parisiens rédigent, entre 1818 et 1821, des *Annales de la religion*... Mais ces démarches sont inutiles : l'ultramontanisme progresse. Le dernier recours est alors, sous la Monarchie de Juillet, le millénarisme. La nouvelle publication "janséniste", *la revue ecclésiastique*, 1838-1848, relate maints miracles, combat les jésuites, les nouveaux dogmes pontificaux, le Syllabus...

Malgré ces quelques soubresauts, le mouvement se meurt : le XIX^e siècle sera ultramontaniste avant tout : le pape est reconnu infaillible, la piété de Liguori s'impose (partisan ultramontain de la fréquente communion, du crédit, du probabilisme, canonisé en 1839), la liturgie romaine se généralise... Il est manifeste que la Révolution a fait perdre à l'Eglise de France, en tant que société visible, ses richesses, son prestige, sa puissance : d'où le transfert vers une nouvelle "idéologie institutionnelle", la Rome haïe de Clément et des siens. On peut cependant trouver un prolongement au "jansénisme" dans l'anticléricisme ainsi que dans un certain libéralisme universitaire, dans une tendance richériste assez persistante dans le bas clergé...

Pourquoi ce qui n'est qu'une "efflorescence du vaste courant augustinien imprimé par l'Eglise tridentine" s'éteint-il peu à peu, jugé hérétique ?

C'est que le conflit théologique entre grâce et liberté est devenu une mise en question de l'autorité, un souci de réformer non pas l'Eglise comme Luther, mais dans l'Eglise. L'attitude de Clément pendant la Révolution est caractéristique à cet égard : réformer les structures de l'Eglise est la grande priorité de l'abbé, priorité qui justifie un constant légalisme envers les différents régimes qui se succèdent tant que ceux-ci n'en reviennent pas à la situation d'Ancien Régime. Si Clément cède à l'utopie par son désir de répandre la "saine doctrine" dans la France révolutionnaire, il se satisfait du moins de ne plus subir la persécution royale ou romaine qui fit jadis du "jansénisme" un mouvement d'opposition, partisan dangereux du libre examen et du conciliarisme. Mais ce courant contestataire pouvait-il survivre dans la France de la Restauration, la France d'un certain retour à l'ordre, à l'orthodoxie, dans tous les domaines ?

Non, le XIXe siècle n'offre plus d'espaces d'expression ou de combat au "jansénisme". Le drame ne se retourne pas en tragi-comédie, il s'aggrave même : on en vient à culpabiliser le mouvement. Ne serait-il pas un accélérateur fondamental d'une déchristianisation qui s'intensifie pendant ce siècle du scientisme et du positivisme ? D. Dinet analyse le phénomène pour le diocèse d'Auxerre⁸⁷². Dès la fin de l'épiscopat de Caylus, le nombre de tonsures et de clercs du diocèse a régressé. Certes, le mouvement a plutôt amélioré la qualité de la pratique religieuse mais les difficultés mises à la distribution des sacrements, l'excès de zèle pour les miracles,...ont écarté bien des Auxerrois de la religion. L'évêque a toutefois nuancé cette lecture : le diocèse d'Auxerre, marqué par la personnalité du dernier évêque "janséniste" de France, n'est pas le seul du Bassin Parisien à souffrir d'un déclin de la foi et de la pratique...: les philosophes et libertins ont tout autant discrédité la religion.

La question "janséniste" est en définitive toujours controversée et on l'a bien perçu à travers les images antithétiques qu'on reçoit de Clément : le Clément qui voyage pour défendre la saine doctrine n'est pas le voyageur intrigant dépeint par un épiscopat français hostile, le Clément révolutionnaire de Pisani n'est pas celui de Saillant,...

De la modernité des jansénistes :

Pourtant, l'étude de cette correspondance permet une conclusion plus positive sur cet avenir du "jansénisme". Si les combats de Clément sont dépassés après la période Révolution-Empire, ses méthodes se sont avérées "modernes" et prometteuses. De même qu'un Bellegarde, Clément est en contact direct avec l'Écriture, la liturgie, l'enseignement et ses établissements dans toute l'Europe. Il sait utiliser toutes ses relations pour développer une foi dynamique à travers toute l'Europe et insiste sur la place des laïcs et des fidèles dans le gouvernement même de l'Église⁸⁷³, soucieux, par conséquent, de communiquer et partager cette foi. Il appartient en outre à cette pléiade de propagandistes acteurs des *Nouvelles Ecclésiastiques* qui annoncent la grande lutte pour la libéralisation de la presse qui marquera tout le XIXe

⁸⁷² cf Hamon, *op. cit.*, bibliographie.

⁸⁷³ Le XXe siècle et plus particulièrement le concile de Vatican II, développera ces différents thèmes.

siècle⁸⁷⁴.

Plus fondamentalement encore, l'érudition de Clément et ses relations ambivalentes avec les philosophes confirment⁸⁷⁵ l'existence de Lumières catholiques. Tout d'abord, on peut rappeler l'importance du vocabulaire se rapportant à la lumière sous la plume même de Clément : ce-dernier promet à Roda que la lecture de l'édition des oeuvres d'Arnauld par Bellegarde lui procurera tout "le fruit abondant de la lumière" qu'il recherche ; Carracioli est convaincu pour sa part qu'avec l'introduction des *Nouvelles Ecclésiastiques* à Vienne, "la lumière s'y répandra peu à peu". Ensuite, lectures abondantes et variées (de l'anecdote polémique à l'analyse théologique la plus fine), esprit d'examen et souvent rationnel -oublions les convulsionnaires...- volonté de convaincre l'opinion... ne sont pas l'apanage des philosophes. Clément, s'il s'écarte des philosophes les plus audacieux en matière de foi, partage leur refus d'une Eglise lointaine, obscure, soumise à la Curie romaine et aux jésuites,...Or cet esprit à la fois critique et teinté de conciliarisme démocratique ne s'éteint pas, lui, en 1804.

Une plume inépuisable :

Pour conclure définitivement ce mémoire, il faut insister sur la grande richesse de cette source. Elle s'est peu à peu enrichie au cours d'une année de recherches personnelles -aux trois recueils de la bibliothèque de L'Arsenal, on a bientôt adjoint ceux du séminaire de Saint-Sulpice puis les sources de la Société de Port-Royal- et n'est nullement épuisée puisqu'il existe des fonds à l'Etranger. Agrémentée de lectures, elle a offert au lecteur de quoi exercer son esprit critique puisque parmi les liasses de lettres favorables à Clément se glissent quelques allusions à ses excès de zèle. Cette correspondance a permis, en définitive, de découvrir un personnage quelquefois controversé (pieux mais excessivement zélé, ouvert sur l'Europe "janséniste" mais parfois sectaire...) mais surtout extrêmement méconnu, à la différence d'un Grégoire ou d'un le Paige...

⁸⁷⁴ Certes, on peut aussi trouver dans cette presse polémique d'opinion, très univoque, que constituent les *Nouvelles Ecclésiastiques* au même titre que le *Journal de Trévoux* des jésuites, les racines de la presse haineuse et antisémite de la IIIe République ou celles du "bourrage de crâne" de 1914-1918...

⁸⁷⁵ Cf bibliographie, Plongeron, *recherches sur l'"Aufklärung"...op.cit.*

ANNEXES

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES :

Correspondance d'Augustin Jean-Charles Clément du Tremblay

Bibliothèque de l'Arsenal :

Ms 4984 (163 folios)
Ms 4985 (461 folios)
Ms 4986 (379 folios)
Ms 4987 (177 folios)
Ms 6050 (142 folios)

Bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice :

Ms 1289 (304 folios)
Ms 1290 (263 folios)
Ms 1291 (407 folios)
Ms 1292 (353 folios)
Ms 1293 (297 folios)
Ms 1294 (387 folios)
Ms 1295 (323 folios)
Ms 1296 (295 folios)
Ms 1297 (258 folios)
Ms 1298 (316 folios)
Ms 1299 (255 folios)
Ms 1300 (345 folios)
Ms 1301 (268 folios)
Ms 1302 (166 folios)

A noter aussi, conservés à la bibliothèque du séminaire de saint-Sulpice, les manuscrits de la correspondance du Coudray (Ms 1281 à Ms 1288)

Bibliothèque de la Société de Port-Royal :

Les quelques trente-cinq lettres de Clément à Grégoire sont classées parmi les manuscrits de ce-dernier, partie « Révolution », de cette bibliothèque.

SOURCES IMPRIMEES :

Bibliothèque Nationale de France :

SAILLANT, Charles-Jacques, *mémoires secrets sur la vie de M. Clément, évêque de Versailles, pour servir d'éclaircissement à l'histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle*, chez Savoye, libraire, 19 rue Saint-Jacques, Paris, 1812.

Bibliothèque de la Sorbonne :

DUPAC⁸⁷⁶ DE BELLEGARDE, Gabriel : *mémoires historiques sur l'affaire de la bulle Unigenitus dans les Pays-Bas autrichiens, principalement depuis 1713, jusqu'à 1730, où l'on verra la conformité du système de la Cour de Vienne avec la Déclaration du roi de France du 2/9/1754 et les maximes des parlements sur la prétendue autorité de la Bulle*, Bruxelles, 1755.

DUPAC DE BELLEGARDE, Gabriel : *oeuvres de messire Antoine Arnould, docteur de la maison et société de Sorbonne*, à Paris et vendu à Lausanne, chez Sigismond d'Arnay et Compagnie, 1775-1783.

ABBE GREGOIRE : *les ruines de Port-Royal des Champs en 1809, année séculaire de la destruction de ce monastère*. Paris : réunion des musées nationaux, 1995.

Bibliothèque de la Société de Port-Royal :

CLEMENT, Augustin Jean Charles : *journal de correspondance et voyages d'Italie et d'Espagne pour la paix de l'Eglise en 1758, 1768, 1769-1770-1771*, Paris : Longuet 1801 (imprimé, Rv 663-664-665 ; le manuscrit des voyages se trouve dans la collection le Paige de cette bibliothèque : LP 550 ; *Voïages en Italie et en Espagne pour procurer la paix de l'Eglise par le concert général d'une exposition de doctrine, par M. l'abbé Clément, trésorier de l'Eglise d'Auxerre*, [s.l.] : [s.n.], [1785])

OUVRAGES :

GENERALITES :

ANTOINE, Michel, *Louis XV*, Paris : Fayard, 1995.

BAUDRILLART, Mgr Alfred ; MEYER, Albert de ; VAN CAUWENBERGH, Etienne *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, (article sur Bellegarde), Paris VI : Letouzet et Ané, 1934.

BELY, Lucien, *L'invention de la diplomatie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1998.

BIZIERE, Jean-Maurice ; BERENGER, Jean ; VINCENT, Bernard, *Dictionnaire des biographies*, (article sur Campomanes), Paris : Colin, 1991-1992.

⁸⁷⁶ Dupac ou du Pac

BLAGA, Corneliu S, *L'évolution de la diplomatie. Idéologie, mœurs et techniques, tome 1 : le XVIIIe siècle*. Paris, 1938

BUGNION-SECRETAN, Perle ; CHEDOZEAU, Bernard... *Un lieu de mémoire : Port-Royal de Paris*, Paris / chroniques de Port-Royal, Bibliothèque Mazarine, 1991.

CHANTIN, Jean Pierre, *Le jansénisme entre hérésie imaginaire et résistance catholique XVIIe-XIX siècles*, Paris : Fidel, 1996 (collection cerf)

CHAUNU, Pierre ; FOISIL, Madeleine ; NOIRFONTAINE, Françoise de, *Le basculement religieux de Paris au XVIIIe siècle*, Paris : Fayard, 1998.

COGNET, Louis, *Le jansénisme*, Paris : Presses Universitaires de France, 1985 (Que sais-je ?)

DELUMEAU, Jean ; COTTRET, Monique, *le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris : Presses Universitaires de France, 1971 (nouvelle Clio)

FLASSAN, Gaëtan de Raxis de, *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis XVI*, Paris : Lenormant, 1809.

GAZIER, Augustin, *Histoire générale du mouvement janséniste*, Paris : librairie Champion, 1922-1924.

HILDESHEIMER, Françoise, *Le jansénisme en France XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Publisud, 1991.

HUBAINE, Emile, *Le gouvernement temporel des papes, jugé par la diplomatie française, recueil de documents*, Paris : E. Dentu, 1862.

MAIRE, Catherine, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation, le jansénisme au XVIIIe siècle*, Paris : Gallimard, 1998.

MAIRE, Catherine (dir.), *Actes du colloque de Versailles d'octobre 1989*, Paris : chroniques de Port-Royal (n° 39), 1990. [Thème : jansénisme et Révolution]

MASSON, Frédéric, *Le cardinal de Bernis depuis son ministère, 1758-1794*, Paris : Plon, 1884.

MAUREPAS, Arnaud de ; BOULANT, Antoine, *Les ministres et les ministères, 1715-1789*, Paris : collection JAS, 1996.

TAVENEAU, René, *Jansénisme et réforme catholique*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1992.

TAVENEAU, René, *La vie quotidienne des jansénistes*, Paris : Hachette, 1973.

URBAIN, Charles, « Du jansénisme de Bossuet », dans *Revue du clergé français*, Paris : Letouzet et Ané éditeurs, 1/8/1899.

Les grandes heures de la diplomatie française du traité de Vervins au Congrès de Vienne 1598-1815, Château de Versailles juillet-octobre 1963, Paris : Ministère d'Etat aux affaires culturelles, 1963.

JANSENISMES :

ALLIOT, Jean Marie, *le clergé de Versailles pendant la Révolution française*, Versailles : librairie de l'évêché, 1913.

AMBRASI, Domenico, *Riformatori e ribelli a Napoli nella seconda metà del settecento, ricerche sul giansenismo napoletano*, Naples : Regina, 1979.

APPOLIS, Emile, *les jansénistes espagnols*, Bordeaux : Société Bordelaise de Diffusion de travaux des lettres et sciences humaines, 1966.

BERNUZZI, Marco, *la facoltà teologica dell'Università di Pavia nel periodo della riforma 1767-97*, Milan : Istituto editoriale cisalpino, la goliardica, 1982.

BRACHIN, Pierre ; ROGIER, Ludovicus Jacobus, *Histoire du catholicisme hollandais*, Paris : Aubier Montaigne, 1974.

CORDIGNOLA, Ernesto, *Carteggi dei giansenisti liguri*, Florence : F le Monnier, 1941.

CORDIGNOLA, Ernesto, *Il giansenismo toscano nel carteggio di Fabbio Vecchi*, Florence : Vallecchi, 1944.

GROSS, Hanns, *Rome and the enlightenment, the post tridentine syndrome and the Ancien Regime*, New-York: Cambridge, 1990.

HAMON, Léo, *Du jansénisme à la laïcité : le jansénisme et les origines de la déchristianisation*, Paris : éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1987.

HOOIJKAAS, R J, *Coup d'oeil sur l'ancienne Eglise catholique de Hollande, et récit de ce qu'on a fait, sous Clément XIV, pour concilier cette Eglise avec la Cour de Rome, publié, d'après les manuscrits inédits de G. Du Pac de Bellegarde, avec quelques annotations*, La Haye, 1890.

JACQUES, Emile, *Jansénisme et antijansénisme, acteurs, auteurs et témoins*, Bruxelles : Perfectiora exsequentes, 1988.

JEMOLO, Arturo Carlo, *Il giansenismo in Italia prima dalla Rivoluzione*, Bari : G Laterza e figli, 1928.

KOHL, *Le jansénisme dans l'Yonne* ; Auxerre : Maison du Coche-d'Eau, 1986. (les cahiers des archives n°4)

LORIN, Félix « Deux évêques constitutionnels de Seine-et-Oise, Jean-Julien Avoine, Augustin-Jean-Charles Clément ». *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, Versailles, 1913.

MICHEL, Marie-José, *La société janséniste parisienne 1640-1730*, [s.l.] : [s.n.], 1996 (thèse Université de Paris I)

ORDIONI, Pierre, *La résistance gallicane et janséniste dans le diocèse d'Auxerre, 1704-1760*, Auxerre, 1932. (Thèse)

ORDIONI, Pierre, *La survivance des idées gallicanes et jansénistes en Auxerrois, de 1760 à nos jours*, Auxerre, 1933. (Thèse)

PISANI, Paul, *l'Eglise de Paris et la Révolution*, Paris : bibliothèque d'histoire religieuse, librairie Picard et fils, 1908-1911.

PRECLIN, Edmond, *L'influence du jansénisme français à l'Etranger*, Paris : Revue historique, t CLXXXII, 1938.

SAUGNEUX, Joël, *Le jansénisme espagnol du XVIIIe siècle, ses composantes et ses sources*, Orviedo : Universidad de Orviedo, 1975.

TANS, Joseph Anna Guillaume ; BABELON, Jean-Pierre, *Deux siècles de jansénisme à travers les documents du fonds Port-Royal d'Utrecht*, Paris : Archives nationales, 1974.

VAN BAVEL, J ; SCHRAMA, M, *Mélanges L Ceysens : Jansénius et le jansénisme dans les Pays-Bas*, Louvain : Leuven University Press, 1982.

VAUSSARD, Maurice, *Jansénisme et gallicanisme aux origines religieuses du Risorgimento*, Paris : Letouzet et Ané, 1959.

Academica Belgica (Rome). *Actes du colloque sur le jansénisme. Bibliothèque de la Revue historique ecclésiastique, fascicule 64*, [s.l.] : éditions Nauvelaerts, 1973, 1977.

LIVRES ET LUMIERES AU XVIIIe SIECLE :

CHOUILLET, Anne-Marie ; MOREAU, François, *Dictionnaire des journalistes 1600-1789*, Grenoble : Centre d'études des sensibilités de l'université des langues et lettres, 1980-1987.

COTTRET, Monique, *Jansénismes et Lumières, pour un autre XVIIIe siècle*, Paris : bibliothèque A Michel histoire, 1998.

DURANTON, Henri ; LABROSSE, Claude ; RETAT, Pierre, *Les gazettes européennes de langue française XVIIe-XVIIIe siècles*, Saint-Etienne : publications de l'Université de Saint-Etienne, 1992.

HATIN, Eugène, *Les gazettes de Hollande et la presse clandestine XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris : édition R Pincebourde, librairie Richelieu, 1865.

HAVINGA, JCA, *Les Nouvelles Ecclésiastiques dans leur lutte contre l'esprit philosophique*, Amersfoort, 1925.

MARIN, R, *Les pensées philosophiques de Diderot devant leurs principaux contradicteurs au XVIIIe siècle*, Besançon : annales littéraires de l'Université de Besançon, belles lettres, 1975.

MINOIS, Georges, *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Paris : Fayard, 1995.

MOUREAU, François, *De bonne main : la communication manuscrite au XVIIIe siècle*, Oxford & Paris : Universitas & Voltaire foundation, 1993

MOUREAU, François (dir.), *Les presses grises : la contrefaçon du livre*, Paris : aux amateurs de livres, 1998.

PLONGERON, Bernard, *Une image de l'Eglise d'après les Nouvelles Ecclésiastiques 1728-1790*, Paris : Revue d'histoire de l'Eglise de France, t LIII, année 1967, société d'histoire ecclésiastique de la France.

PLONGERON, Bernard, *Recherches sur l'"Aufklärung" catholique en Europe occidentale 1730-1830*. Paris : Revue d'histoire moderne et contemporaine, T XVI, Colin, 1969.

POMEAU, René, *L'Europe des Lumières, cosmopolitisme et unité européenne au XVIIIe siècle*, Paris : Stock, 1991.

SGARD, Jean (dir.) : *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, Paris : Universités, 1991.

SGARD, Jean (dir.) : *Dictionnaire des journalistes 1600-1789*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1976.

CHRONOLOGIE DES "QUERELLES JANSENISTES"

- A la fin du IV^e siècle après Jésus-Christ, le moine Pelage insiste sur la valeur de la volonté humaine, aux dépens de la grâce mais sa doctrine est mal accueillie.

- 418 : le concile d'Ephèse affirme la nécessité de la grâce pour tout bien, grâce dont l'évêque d'Hippone, saint Augustin, va poser les fondements théoriques.

- 1563 : fin du concile de Trente qui redéfinit le dogme contre le protestantisme mais ne règle pas la question de la conciliation libre arbitre-grâce, laissant une brèche où s'infiltrer le molinisme..., doctrine qui préfère limiter la toute-puissance de Dieu dispensateur de la grâce afin de préserver la liberté humaine.

- multiplication des conflits dans les décennies post-tridentines : dès 1567, Rome condamne l'augustinisme rigoureux de Baïus (qui dénonçait la scolastique et les jésuites de Louvain). En Espagne, le conflit éclate entre dominicains et jésuites (Banez contre Montemajor) ce foyer espagnol. A Louvain, s'opposent le moliniste Lessius et la faculté de théologie, augustinienne. En 1587 : trente et une propositions de Lessius et d'Hamelius y sont censurées. En 1588, Luis de Molina essaie de contourner l'arbitraire de la prédestination. 1594 : l'avocat Arnauld rédige *le franc et véritable discours au roi Henri IV*, contre les jésuites.

-1608 : Paul V condamne quarante deux propositions de Molina Mais la bulle n'est pas publiée et la congrégation de auxiliis gratiae, chargée d'examiner les idées de Molina, avorte après vingt ans de lutte augustino-moliniste : Paul V défend, le 1er décembre 1611, toute discussion ultérieure sur la grâce, renvoyant les deux partis l'un contre l'autre. (Dès 1613, nouveau conflit entre jésuites et professeurs séculiers de Douai comme Couvener et Sylvius).

- 1609 : par la "journée du guichet", Angélique Arnauld engage son monastère de Port-Royal des Champs dans la voie de la réforme. En 1635 : les religieuses se sont déplacées à Paris mais les Messieurs s'installent aux Champs. Ils développent notamment les Petites Ecoles, pour de jeunes gens, à l'exemple des petites filles que pensionnaient les religieuses.

- 1630 : Jansénius contredit avec succès les protestants de Bois-le-Duc. Il effectue durant cette époque deux voyages en Espagne pour défendre son Université contre les jésuites. Il s'en prend à l'alliance entre Richelieu et les protestants dans son *Mars Gallicus* (1635) : l'action politique et polémique des "jansénistes" ne naît pas au XVIIIe siècle...

- 1640 : *l'Augustinus*, de Jansénius, professeur d'Écritures saintes à Louvain, marque avant tout un désir de conclure ce que la congrégation de auxiliis n'a pas conclu mais l'oeuvre suscite une vive polémique dès 1641. En 1642, Urbain VIII, par la bulle *in Eminentis*, condamne les thèses des jésuites de Louvain comme celles de leurs contradicteurs.

- 1643 : dans sa *fréquente communion*, Arnauld exige une sincère préparation des sacrements, une vraie contrition.

-1644 : *apologie de Jansénius* par Arnauld contre les sermons du docteur Habert, futur évêque de Vabres mais la querelle perdure...

-1649 : le syndic de la Sorbonne Nicolas Cornet propose à la censure de la Sorbonne cinq propositions. D'après Gazier, Cornet s'est contenté de prendre le contre-pied des propositions molinistes condamnées en 1587 et 1608 pour fabriquer ces cinq propositions.

-1653 : la bulle *Cum Occasione* d'Innocent X condamne les cinq propositions. Les "jansénistes" acceptent ce texte vague mais la querelle passe sur un plan juridique : on va distinguer, notamment dans l'écrit à trois colonnes, le droit (sens général) et le fait (sens entendu par l'auteur) de plus, le mouvement devient hostile à l'infaillibilité pontificale.

-1656 : Arnauld est exclu de la Sorbonne après avoir soutenu le duc de Liancourt menacé de privation de sacrements pour ses idées port-royalistes. Pascal en appelle à l'opinion à travers *les Provinciales*, dénonce le "jansénisme" comme une chimère et pense qu'un Arnauld a raison de condamner les cinq propositions mais de ne pas les attribuer à Jansénius (distinction du droit et du fait). La même année, *la fréquente communion* est censurée par l'archevêque Péréfixe. Le pape déclare les cinq propositions de Jansénius (bulle *ad Sanctam*)

-1657 : Marca fait accepter cette constitution pontificale par l'assemblée du clergé et entend l'imposer à travers la signature obligatoire d'un formulaire. En 1664, le roi impose le formulaire

de Marca...

-1660-1661 : destruction des petites écoles et expulsion des pensionnaires de Port-Royal.

- 1665 : (*Regiminis Apostolici*). Alexandre VII enjoint de faire signer le formulaire de Marca.

-1669 : paix de l'Eglise (Clément IX), guère durable puisque les "jansénistes" mêmes n'entendent nullement approuver la morale relâchée des casuistes et poursuivent donc la lutte. En 1676, Innocent XI condamne soixante-cinq propositions probabilistes.

-1679 : Port-Royal ne peut avoir de novices.

-1702 : affaire du cas de conscience

-1705 : Clément XI fulmine la bulle *Vineam Domini* (exige d'obéir à la condamnation des cinq propositions)

-1709 : Noailles se plie à la volonté du roi et du pape et décrète la suppression de Port-Royal des Champs, abbaye détruite sous les yeux de Quesnel, d'Emmare, Duguet... Catherine Maire insiste sur l'émulation historique de la fin du XVIIe siècle sur la querelle "janséniste", tandis que le mouvement est agonisant (il reste une dizaine de religieuses à Port-Royal)

-8/9/1713 : la bulle *Unigenitus* est fulminée, condamnant cent une propositions d'un livre "qui attire agréablement le lecteur par de certaines apparences de piété, et par un style plus doux et plus coulant que l'huile", *les réflexions morales* de Quesnel. L'ouvrage est condamné in globo, en aveugle selon Gazier. L'originalité de cette bulle est, comme l'observe Gazier, le grand et large retentissement qu'elle eut. Pour Bellegarde, il faut tenir à l'égard de la fameuse Bulle la même attitude "qu'on aurait pu tenir à l'égard du culte des idoles. Qu'aurait-on dit de Constantin si après avoir reconnu que les idoles n'étaient rien et sans changer réellement sur cet article, il s'était avisé de donner un édit pour prescrire de leur donner le nom de Dieux qu'elles portaient et de leur rendre un culte honorable et sans vouloir néanmoins qu'on leur offrit des saluts relatifs à ce titre. Cela aurait révolté qui jugeait les idoles des démons"⁸⁷⁷.

⁸⁷⁷ Ms 4984, fol 63, lettre de Bellegarde à Clément, 19/1/1764

Bellegarde rappelle que "la juste crainte de ces divisions, des tumultes et du schisme, a porté la République de

-11/1713 rédaction de *la Constitution Unigenitus* en quatre colonnes (Quesnel, Fouillou, Petitpied), le modèle en est *l'écrit à trois colonnes* des Messieurs, un système d'analyse comparative de textes (les Pères, la Bible, Quesnel..). En 1714, *les Hexaples*, ou *Écrit à six colonnes*, oeuvre de Quesnel, Boursier, Fouillou, d'Étemare, l'abbé Gabriel-Nicolas Nivelles, Lefèvre d'Eaubonne, paraît. Il s'agit d'une grande référence de Clément.

-1715 : dans un premier temps la Régence, avec Noailles au conseil de conscience, semble favorable aux anticonstitutionnaires ; dans un second temps la politique et le souci d'apaisement l'emporte : la bulle sera reçue.

-5/3/1717 : quatre évêques en appellent à un concile, contestant canoniquement l'infaillibilité pontificale. Il s'agit de l'évêque de Montpellier (Joachim Colbert de Croissy, 1667-1738, gallican mais nullement austère et un temps signataire du Formulaire. Il a laissé un catéchisme apprécié de Clément, en 1705, oeuvre de l'oratorien Pouget), celui de Boulogne (Pierre de Langle, 1644-1724, lié à Bossuet), celui de Mirepoix (Pierre de la Broue, 1643-1720, ami de Bossuet et de Quesnel) et celui de Senes (Jean Soanen, 1647-1740, oratorien, il a étudié auprès de Quesnel et signé le Formulaire). Le texte de l'appel est de Boursier.

-8/9/1718 : les lettres *pastoralis officii* déclarent "séparés de la charité du souverain pontife (Clément XI) et de l'Eglise romaine tous ceux qui ne rendraient pas à la bulle une obéissance sans

Venise [...] à refuser constamment qu'on publiât dans ses états la constitution *Unigenitus*". On a fait de même en Savoie, en principauté de Piémont, en royaume de Sicile et l'Empereur a souhaité la même prudence en ses pays héréditaires. Les Eglises d'Allemagne, de Portugal, d'Espagne, d'Italie, de Rome n'exigent pas l'acceptation d'*Unigenitus* et des lettres *Pastoralis Officii*. Les imposer en Hollande reviendrait à "indisposer notablement les souverains du pays". Une règle doit imposer des "décisions qui énonçassent d'une manière claire et précise l'objet de leur créance" comme règle de foi. Bellegarde se réfère aux corinthiens, chapitre 14 : "si la trompette ne rend qu'un son confus, qui se préparera au combat ?" *Unigenitus* condamne des propositions dont certaines ont rapport au grand précepte de l'amour de Dieu et à la nécessité de ce même amour par la conversion du coeur, "or la doctrine de ces propositions", déclare Bellegarde, "me paraît absolument la même que celle des articles qui furent présentés à Innocent XI par les députés de la faculté". Bellegarde fait la même observation concernant la doctrine de Saint-Paul et de saint Augustin sur la grâce, la corruption de la nature..or "c'est à ces dogmes qu'il faut renoncer si une fois on reçoit la bulle". *Unigenitus* contredit "l'ancienne doctrine touchant la foi et les moeurs [et même] le droit ecclésiastique, la discipline, les saints canons"... puisque cette Bulle censure des propositions sur l'administration du sacrement de pénitence. *Unigenitus* contredit le Concile de Trente sur la lecture de l'Écriture et porte ainsi atteinte aux rites principaux (depuis les apôtres, la célébration des mystères exige la lecture préalable de l'Écriture, d'autant que les théologiens de Louvain en lutte contre Luther ont jadis rendu accessibles d'"excellentes versions de la bible" en langues française et flamande). On voit ainsi qu'à travers l'érudition, c'est tout un passé qui vit en permanence en Clément et ses correspondants : une connaissance de l'intégralité du passé de l'Eglise est donc nécessaire au lecteur et justifie cette rapide chronologie.

réserve"

-En 1722, Van Espen, Willemaers, Cinck... s'opposent à *Unigenitus* refusant qu'elle soit reçue comme règle de foi, comme dans les diocèses de Trèves, Cologne, Liège...

-Innocent XIII, puis Benoît XIII glorifient la Bulle, même si ce-dernier, par le bref *Demissas preces*, de 1724, canonise la doctrine de Saint-Thomas et de saint Augustin et réproouve celle de Molina.

-1727 : le concile d'Embrun suspend le roturier Soanen pour son instruction pastorale, modéré mais anticonstitutionnaire. Douze évêques protestent, suivis de trente deux curés de Paris...

Mort du François de Pâris, fils d'un conseiller au Parlement de Paris, auteur *d'explication des Epîtres* de Saint-Paul, de Saint-Magloire. A la mort de ce diacre à la vie ascétique et sainte, se développe une vague de guérisons miraculeuses, puis convulsives. Le cimetière de Saint-Médard où repose le corps est fermé en 1732. Le mouvement se provincialise et de multiples déviances en découlent, dont le secourisme : la guérison est devenue de l'automutilation. Les Conti, la princesse d'Auvergne, les Robert, Boutin, Montagny, Clément de Feuillet sont acquis aux convulsionnaires mais le mouvement se dégrade tellement qu'il est désavoué par les *Nouvelles Ecclésiastiques* (1742), le Parlement, Reynaud, Boursier...Le phénomène divise donc.

-Affaire des deux religieux augustins Belleli et Berti : en 1737, Fulgenzio Belleli publie à Rome *Mens augustini de modo reparationis humanae naturae post lapsum, adversus Bajanam et Jansenianam Haeresim juxta Apostolicas Constitutiones exposita*. Il expose la doctrine de saint Augustin puis la concilie avec une bulle *Unigenitus* justifiée. Quant à Gian-Lorenzo Berti, il publie, à Rome également mais sur demande du supérieur général des augustins, ses *De theologicis disciplinis* (1735-1749). Les deux oeuvres sont attaquées par des molinistes tels que l'archevêque de Sens, Languet de Gergy et de Saléon, évêque de Rodez.

-1748 : bref de Benoît XIV en faveur de Noris. (cf foyer espagnol)

-2/9/1754 : loi du silence. La Bulle est toujours en vigueur mais on ne doit pas refuser de sacrements aux anticonstitutionnaires. Le roi rappelle les parlementaires exilés après avoir déclaré de prise de corps Beaumont (qui soutient les refus de sacrements, exige des billets de confession, des billets indiquant le nom de son confesseur et que l'on est en règle avec l'Eglise).

-1782 : le pape Pie VI, à Vienne, donne un "coup mortel à la Bulle", selon Gazier, en disant qu'on ne doit parler d'elle que dogmatiquement, et non historiquement, consacrant ainsi la loi du silence. Malgré tout, Catherine Maire considère *Unigenitus* comme "la croix de tous les théologiens et des premiers magistrats du royaume" jusqu'en 1801⁸⁷⁸.

-1794 : bulle *Auctorem Fidei* contre les actes du synode de Pistoie

Une autre lettre de Hollande indique combien ces querelles plus ou moins anciennes restent vivaces dans les esprits : on y analyse un écrit de l'évêque de Montpellier de 1731⁸⁷⁹:

monsieur Arnauld n'aurait pas pu en [du bon sens] mettre davantage. [Le rédacteur évoque les travaux en cours dans sa communauté]: nous sommes occupés à arrêter certaines vues [...], justifier les appelants et ceux qu'on désignait sous le nom de jansénistes, démontrer qu'ils sont innocents, donner des démonstrations qui valent celles des géomètres [si bien] que l'on ne peut trouver en eux de corps de délit.[Les magistrats travaillent à juste titre, selon le rédacteur,mais est-ce suffisant ? Il rappelle alors la grande référence du passé : Port-Royal ; il évoque monsieur Fouillou] se réunissant avec le comte de Charmel pour imprimer un petit volume in-12 contenant notamment une lettre de monsieur Tillemont à monsieur l'abbé de Rancé, Monsieur Fouillou était guidé par la maxime que la réputation de MM de PR [messieurs de Port-Royal] était sans comparaison plus intéressante pour l'Eglise que celle de monsieur l'abbé de Rancé -encore en vie alors et à qui tous les jansénistes étaient portés à rendre les témoignages les plus favorables-.

Quelques années après [parut le recueil] de monsieur de Portail et mademoiselle de Joncoux⁸⁸⁰, histoire abrégée du jansénisme et remarque sur l'ordonnance de monsieur l'archevêque de Paris (Noailles), à Cologne, 1698.

Ils admiraient beaucoup monsieur Duguet mais trouvaient que dans sa célèbre lettre à monsieur Boileau il avait laissé trop à l'écart l'importance dont étaient pour l'Eglise

⁸⁷⁸ Maire, *de la cause de Dieu..op.cit.*, cf bibliographie

⁸⁷⁹ Ms 4984, fol 69, lettre du 27/7/1766, sans doute de Bescher, adressée au Bonhomme et à ses amis. L'écrit de monsieur de Montpellier est une lettre à monsieur Gilbert, avocat général, datée du 5/4/1731

⁸⁸⁰ Françoise-Marie de Joncoux a joué un rôle notable pour la sauvegarde des archives du mouvement Lenain de Tillemont, formé par les petites écoles de Port-Royal, deviendra prêtre. Il est l'historien des six premiers siècles de l'église, mort en 1698.

Portail est premier président au parlement de Paris.

Nicolas Petitpied (1665-1747), docteur en Sorbonne, il a soutenu la thèse janséniste lors de l'affaire du cas de conscience en 1701, ce qui lui vaut son exil à Beaune. Il préfère ensuite rejoindre Quesnel en Hollande et s'engage dans le combat contre *Unigenitus*.

universelle les théologiens de Port-Royal dans le siècle où ils ont vécu.

[Le rédacteur évoque encore les quatorze lettres de monsieur de Petitpied contre monsieur de Bissy⁸⁸¹, données en public en 1702. Il y a là] l'esprit dont je vous parle, le même esprit que dans les lettres de monsieur de Montpellier.[...] Les lettres de Paris, cet hiver, nous parlaient d'un goût affadi qui semblait vouloir s'introduire et contre lequel nos amis se tenaient en garde. Cette lettre au magistrat est un sel des plus actifs contre de telles sensations et répond aux préceptes de Notre Père Jésus Christ à ses apôtres : « ayez toujours du sel avec vous ». (cf chapitre premier)

⁸⁸¹ Bissy est l'un des cardinaux acceptants de la bulle *Unigenitus* des plus virulents du début du siècle, comme Languet de Gergy.

DATES ESSENTIELLES DE LA VIE DE CLEMENT

- 8 / 7 bris / 1717 : natio
- 10 / 7 bris / 1717 : baptisma
- 1726 : Initiatio classici studii
- 1727 - 1730 : schola (classici studii)
- 1731- 1734 : rhetorica ; philosophia
- 1735 - 1737 : juri studium
- 1738 : advocatio
- 4 aprilis 1739 : confirmatio, status ecclesiasticus
- 9 aprilis 1739 : vocatio
- 23 / X bris / 1742 : tonsura
- 17 / 7 bris / 1743 : canonicatus
- 20 / 7 bris / 1743 : minoratus
- 21 / 7 bris / 1743 : subdiaconatus
- 21 martii 1744 : diaconatus
- 19 / 7 bris / 1744 : presbyteratus
- 2 februarius 1745 : prima missa
- 1746 : iter Turris (Tours)
- 17 / X bris / 1751 : thesaurarius
- 1752 : iter bata
- Lvicum
- 1755 : synodus senonensis
- 1758 : iter italicum
- 1762 : iter bavaticum : extinctio jesuiticum in Francia
- 1763 : iter batavicum : 2d synodus Uttraject [sic]
- 1766 : iter batavicum : 3 synodus Uttraject [sic]
- 1767 : morbus graves (maladie)
- 1768 : iter hispanicum : demissio canonicatus
- 1769 : iter italicum
- 1773 : extinctio jesuiticum (Rome)
- 1774 : regnum Ludovicus XVI
- 1785 : domicilium in S Maglorio
- 1786 : demissio thesaurarius
- 1791 -1792 : domicilium "Livry"
- 1794 domicilium "Paris"
- 28 februarius 1794-9 / X bris / 1794 : detentio
- in assumptione 1795 : recessus ad omni labore publico.
- 1796 : synodus versailensis
- 12 martii 1797 : episcopatus versailensis
- 1 / 9 bris / 1800 : demissio.

D'autres actes en latin traduisent eux le souci légaliste de Clément : on dispose ainsi des

275

Copyright Sylvie Montagnon :

Clément du Tremblay, un épistolier zélé dans l'Europe érudite et augustiniennne du XVIIIe siècle.

Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Michaud

formulaire (imprimés et manuscrits à la fois) conférant le sous-diaconat à Clément, en 1743, le diaconat, en 1744, la charge de trésorier en 1751, de chanoine honoraire, en 1769. Bernardo Pérez lui donne licence de célébrer la messe (on a vu l'importance de sacraliser les voyages pour les "jansénistes", pendant deux mois, à Madrid (en octobre 1768), Herrero fait de même pour Tolède (lieu non indiqué, pourtant, dans le voyage d'Espagne). Clément lui-même accorde à "notre bien aimé en Christ, Clément, prêtre signalé par son savoir et ses bonnes moeurs et instruit dans les rubriques du Missel romain..."le droit de célébrer la messe à Barcelone, en 8/1768.

Citons un exemple de ces lettres : (sont soulignées les parties non imprimées du formulaire)

Haedie 5/6/1758.

Antonius miseratione divina episcopus portuensis S R E Card. Guadagni vicarius generalis, Romanaeque curiae, eiusque districtus Index ordinarius...

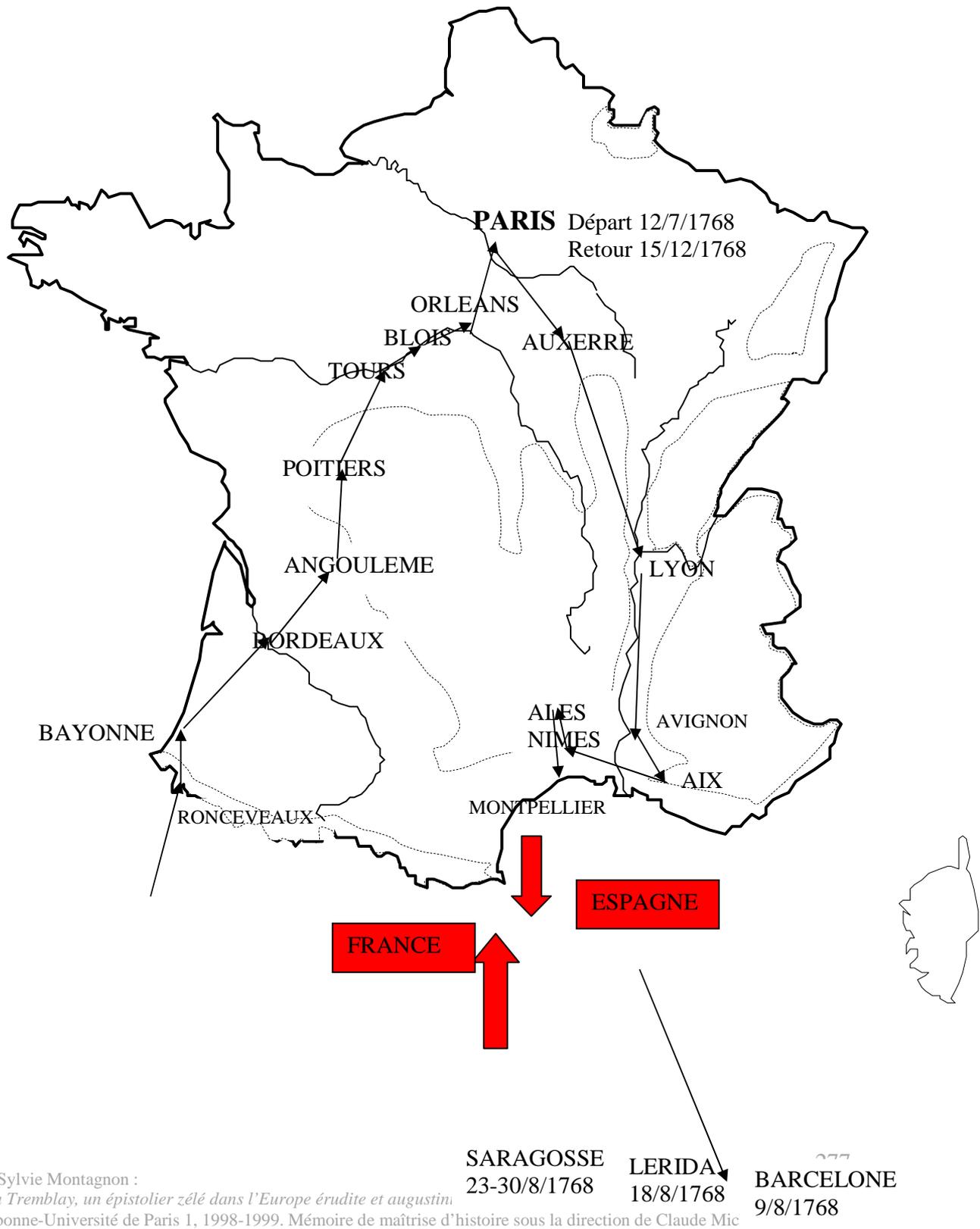
Dilecto nobis in Christo, P D Augustino du Tremblay presbytero diocesis altissio docensis. Ut in quibuscumque Almae Urbis, eiusque suburbiorum ecclesiis de consensu earumdem Rectorum, vel Vice-Rectorum Missae celebrare (non tamen in Ecclesiis Monachium, nec Aedibus privatus) valeas, licentiam ad duos menyes de mato illmi et Ami.

P D Patriarche Vice Gsiti

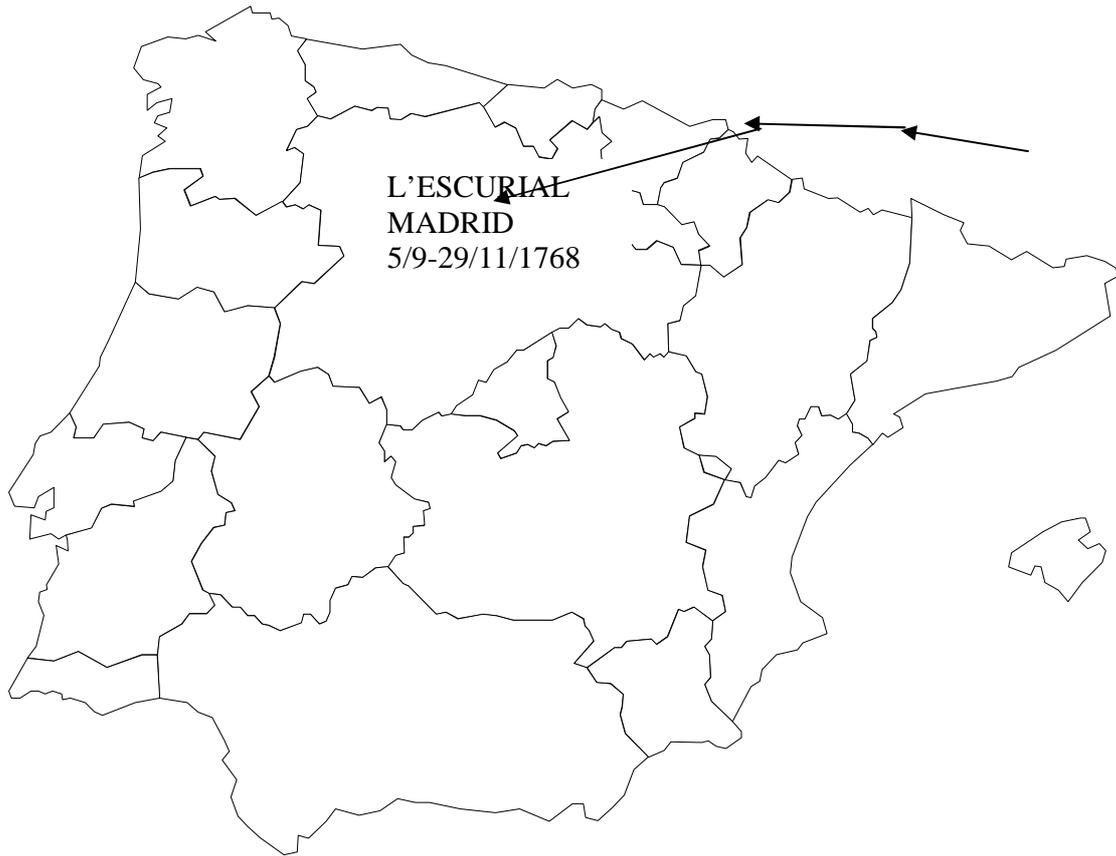
Concedimus, atque impertimus ; Dummodo in habitu, et tonsura incedas presbyteralibus juxta formam postremi edicti et in Altari non petas elemosinam. Monentes se, quod expleto dicto tempore, vel si intra ipsum tempus ab Urbe discesferis, aut de aliquo Beneficio Ecclesiastico personalem residentiam extra eandem Urbem requirente provisus fueris, post adeptam illius possessionem praesentes nullius sint roboris bonum testimoniam de tuis vita ac moribus, et quod domum ab omni suspicione liberam habituvaveris, nec faecularibus nepotiis a sacris canonibus vetitis te implicaveris, exhibere tenevaris, quoties has prorogari contigeris, Datum Romae...Gratis ubique.

(Traduction : "Antoine, par la miséricorde divine évêque portuaire, vicaire général de S.R.E le cardinal de Gadagne, et juge ordinaire de la curie romaine et de ce district...A notre aimé en Christ P.D.Augustin du Tremblay, prêtre éminent du diocèse...Que dans toutes les églises, quelles qu'elles soient de l'Alme Ville et de ses faubourgs, tu pourras célébrer la messe (non pas cependant dans les églises des moines, ni dans les maisons privées, licence nous accordons et disposons, pourvu que tu te présentes sous l'habit et la tonsure du prêtre, selon la forme du dernier édit et que tu ne quêtes pas d'aumône à l'autel. T'avertissant que, ledit temps étant accompli, ou si à l'intérieur même de cette limite temporelle, tu t'éloignais de la Ville, ou que tu sois pourvu de quelque bénéfice ecclésiastique requérant ta résidence personnelle hors de cette même Ville, après prise de possession de cette propriété, les présentes perdraient tout effet de bon témoignage sur ta vie et tes moeurs et que tu serais tenu de montrer que tu as une maison exempte de tout soupçon, et que tu ne t'impliques pas dans les affaires séculières prohibées par les sacrés canons, aussi longtemps qu'il y aurait prorogation. Fait à Rome...Gratuité complète.)

LES VOYAGES DE CLEMENT : CARTOGRAPHIE



Copyright Sylvie Montagnon :
Clément du Tremblay, un épistolier zélé dans l'Europe érudite et augustine
 Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Mic



Voyage d'Espagne 1768

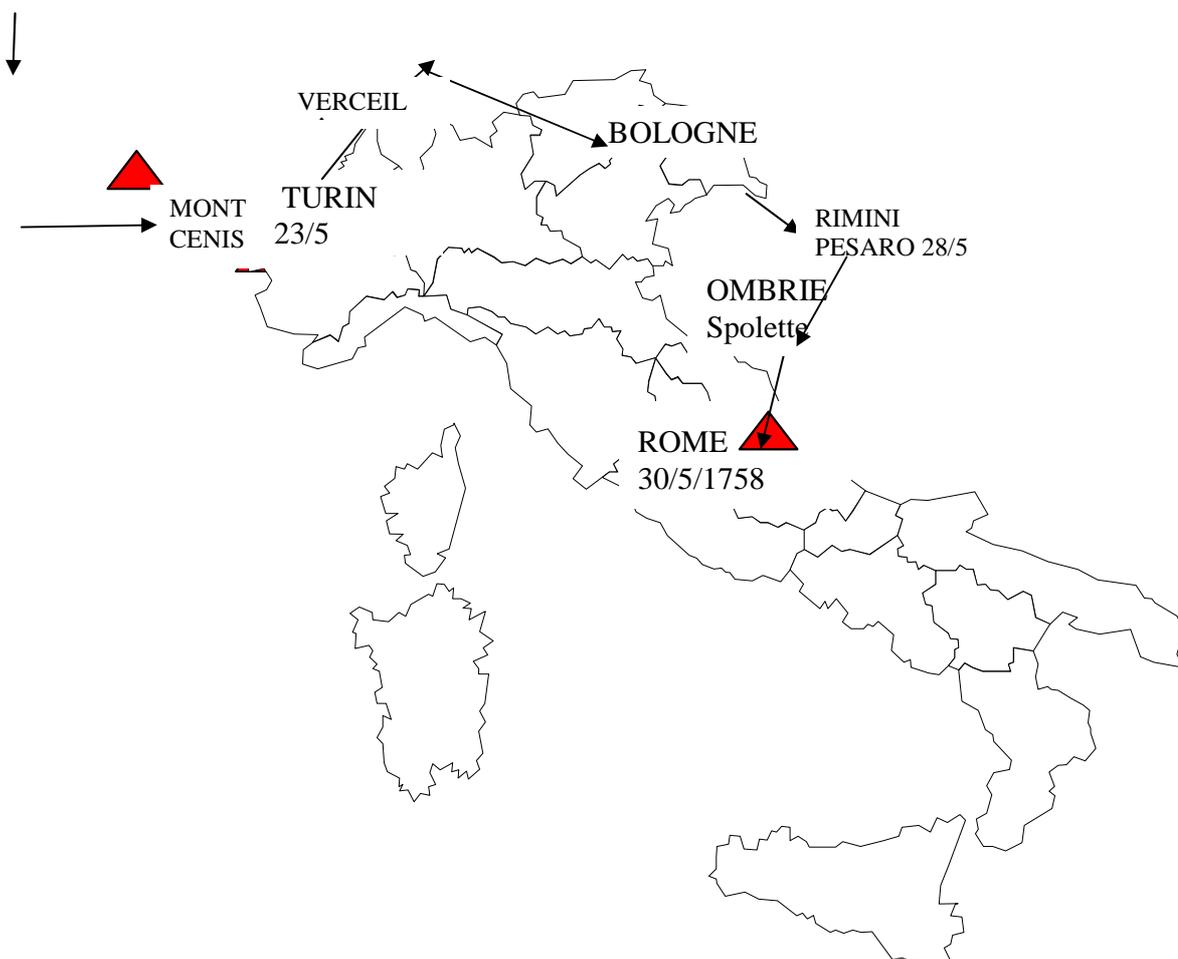
PARIS
 15/5/1758
 ↓
 AUXERRE
 16/5 : départ
 ↓
 CHALONS
 SUR SAONE
 ↓
 LYON
 8/5

Copyright Sylvie M
 élément du Trembl

▲ MILAN

Europe érudite et augustiniennne du XVIIIe siècle.

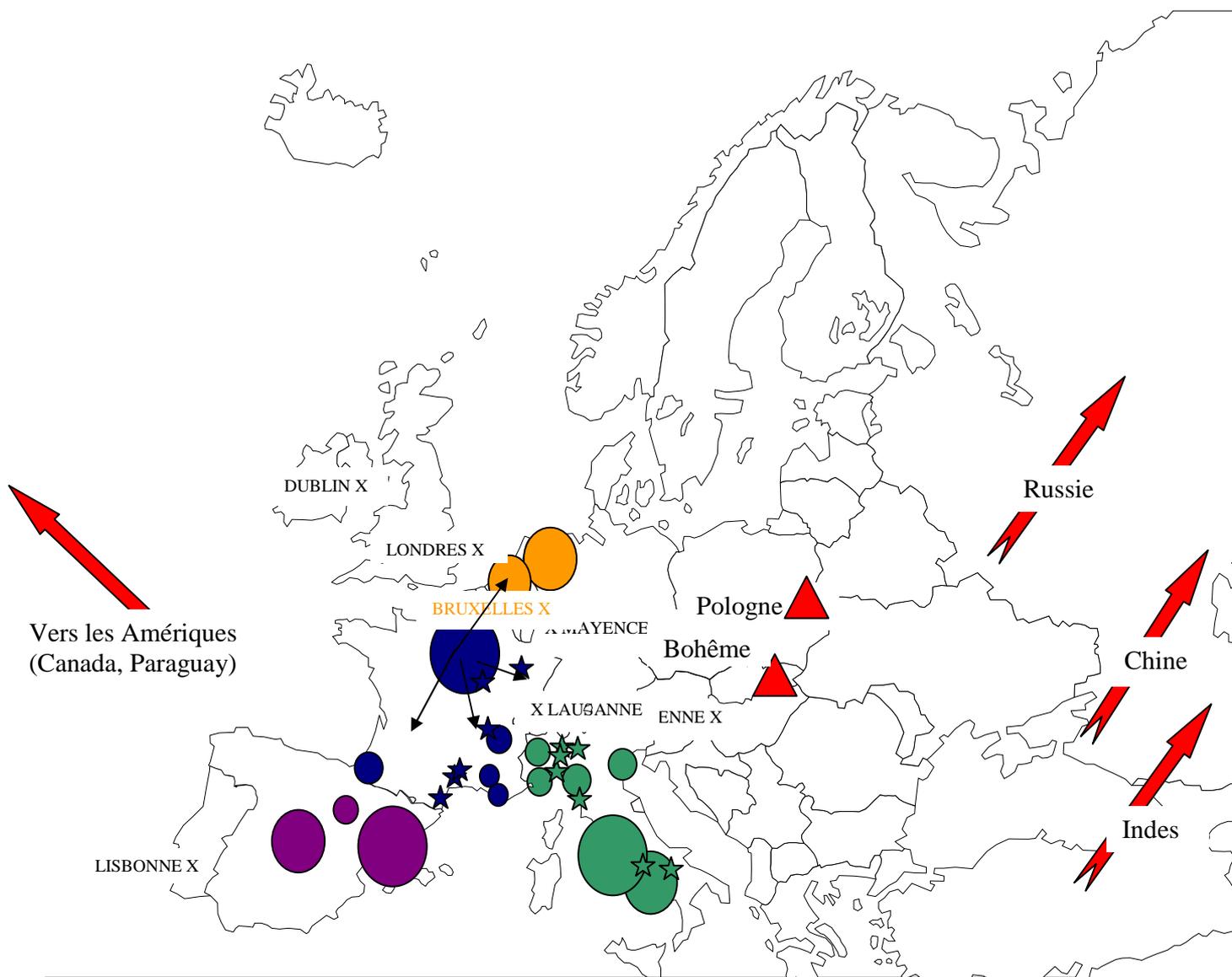
Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Michaud



Voyage d'Italie 1758

 POSTES DE VISITE DES MALLES

Foyers de correspondances



LEGENDE (les cercles valorisent les plus importants foyers)

- Correspondances françaises (Aix, Marseille<Grenoble, Bayonne<Paris)
 - ★ Foyers secondaires français : St Avoird, Auxerre, Lyon, Alès, Montélimar, Perpignan
- Correspondances « hollandaises » (Rynswick < Utrecht/Amersfoort)
- Correspondances italiennes (Turin, Pignerol< Pistoia, Venezia<Naples<Rome)
 - ★ Foyers secondaires italiens : Milano, Pavia, Genova, Sienna, Bergamo, Foggia, Mte Cassino)
- Correspondances espagnoles (Saragosse < Madrid < Barcelone)
- X Correspondances indirectes ou épisodiques

▲ Points d'information secondaires, irréguliers, mal définis

➔ Zones de mission

DE LA VISITE DU COMITE REVOLUTIONNAIRE CHEZ CLEMENT

"Section de l'Observatoire, Comité Révolutionnaire, 23 Thermidor an II". Avec tampon du Comité de Surveillance.

L'an deuxième de la République française, une et indivisible, le sept Ventôse, nous membres du Comité Révolutionnaire de la commune de Livry, d'après l'ordre du Comité de sûreté générale⁸⁸², signé les représentants du peuple : Lavincoterie, Elie la Coste, Vavier, Louise du Bas-Rhin, Dubarau, Voulant, sur dénonciation de la Société Populaire de Livry, nous sommes transportés au domicile du citoyen Clément trésorier et dignitaire de la ci-devant cathédrale d'Auxerre.[... le rédacteur déclare que la visite a été faite en la présence de Clément].

Avons trouvé des lettres et papiers que Clément a dit venus de pays étrangers [...] car]avait toujours voyagé à Rome, une petite brochure almanach des honnêtes gens, des livres manuscrits portant collection des lettres de Rome de 1788 jusqu'à 1792, la correspondance de Hollande et d'Italie, un petit calice et patère d'argent, une écuelle, une petite cafetière, un gobelet, une petite boîte toute d'argent, une sonnette de cuivre argentée et armoriée [pris] Il y a une chapelle non déclarée à la municipalité mais à différents maires, quatre chasubles et leur étole, trois surplis [...] un cachet d'or et d'argent, pris, six soutanes, cinq manteaux noirs ;

Pour extrait conforme, (signé) Goulart, commissaire

Le texte indique le nom du gardien des scellées : le citoyen Claude Cupillieri.

L'arrestation est motivée par la dénonciation de différents citoyens de Livry au comité de Sûreté Générale, soi-disant persécutés par les riches et les fanatiques Clément Augustin-Jean-Charles Clément, dit Clément du Tremblay (1717-1804) est arrêté lui comme suspect et fanatique du fait de ses correspondances et de sa chapelle clandestine.

Pour copie conforme, (signé par quatre commissaires)

⁸⁸² Ms 6050, fol. 96- 97.

EXTRAITS DU MANDEMENT IMPRIME DE L'EVEQUE DE VERSAILLES QUI ORDONNE UN TE DEUM EN ACTIONS DE GRACES DES HEUREUX SUCCES DE L'ARMEE FRANCAISE D'ITALIE⁸⁸³

Clément s'adresse à ses fidèles et ceux des diocèses vacants de la métropole (Chartres, Orléans, Sens) :

Nos très chers frères,

Quel touchant spectacle pour la Foi, que celui de la Providence de Dieu sur les Empires ![...]. Le très haut vient de faire entendre sa voix [...]Ce n'a pas été sans le plus grand risque de Notre GENERAL et de son inséparable Ami [..], la Postérité en parlera dans tous les siècles [...]Au moment qu'il plaît [au tout puissant, Dieu des Armées], il charge BONAPARTE de ses ordres, comme il parla à Cyrus : *dico Cyro, pastor meus. L'homme exécute [...]* Mais c'est Dieu qui fait. EGO DOMINUS SUM, ET FECI [je suis le Maître, et j'agis ; Ezechiel, Ch.17, v. 17] [... L'évêque dénonce une nation qui agite toutes les autres, possède l'or de l'Arabie, combine] les coalitions les plus pernicieuses des puissances, [soudoie] leurs armées pour leur destruction mutuelle, [soulève] l'intérieur des Peuples, [corrompt tel général, bloque tous les ports dans l'Univers de huit-cent vaisseaux]. Il est temps que ce fléau cesse. Dieu [...]a mis dans l'âme de NOTRE HEROS de pénétrer jusqu'à la source de ce Mal [...], aller jusqu'en Egypte, établir une barrière décisive [...] contre la jouissance des richesses.

[L'évêque admire la prudence de Bonaparte qui, dès sa première victoire en Italie a muni la France d'un] traité de paix solennel et décisif.

[Selon Clément, le retour à la guerre n'est pas de son fait mais des administrateurs sans lumière et intéressés. Bonaparte, lui,] planant, seul, sur les trois parties du monde, vit dans l'Asie le vrai dépôt des richesses, l'Europe[...] victime de leur abus [...] l'Egypte passage nécessaire pour y atteindre [Mais] envahie par un seul [Bonaparte a donc renversé toutes les barrières, a réuni les peuples de ce pays], a porté ses armes victorieuses, avec le regrettable DESSAIX, jusqu'aux sources du Nil.

Reparaissant aussitôt comme un éclair au milieu de nous, il a réparé nos désordres [...] par la puissance de ses armes, dont nous célébrons aujourd'hui la Victoire, tandis que la Providence se chargeait [...] de lui conserver cette Egypte.

[L'évêque compare] NOTRE GENERAL à l'illustre JUDAS MACHABEE [qui d'une épée protégeait tous les camps d'Israël] [à présent], Bonaparte ne veut que la paix, [d'où ses actions de grâce à Dieu, en l'église de Milan]. Imitons NOTRE PREMIER CONSUL, nos très chers frères, il n'a voulu vaincre que pour la PAIX [...] Bénissons

⁸⁸³ Ms 6050, fol.139-149. Remarque : le texte, imprimé, est intégralement respecté.

Dieu avec toute la pureté d'intention de NOTRE HEROS mais sans empressement et vaines prétentions d'anticiper les moments [de cette paix].

Le Te Deum est prévu pour le 29 juin 1800, 10 messidor an VIII de la République, actions de grâce pour Marengo.

REGLEMENT POUR LA MAISON DE RYNSWICK⁸⁸⁴

Première observation :

Quatre heures trois quarts : réveil

Cinq heures : Laudes à la chapelle. Office du bréviaire récité en commun chœur. Lecture dans un livre de piété comme les méditations de monsieur le Gros sur la concorde.

Récitations des Primes. Retraite dans sa chambre pour étudier jusqu'au déjeuner. On sanctifie l'étude du jour par la lecture initiale d'un paragraphe des *réflexions morales* du Père Quesnel. Le premier objet de l'étude est la théologie et l'on ne cultive les livres non religieux qu'avec précaution. La bibliothèque n'est pas ouverte indistinctement à tous.

Les jeunes théologiens sont conseillés par deux professeurs pour le choix des livres et l'ordre des lectures.

Deuxième observation :

Huit heures : déjeuner (une demi-heure).

Tierces et messe si nécessaire

Etude dans sa chambre de quelques pages du *Nouveau Testament*.

Onze heures : les anciens théologiens vont chez monsieur de la Rivière pour la conférence générale de théologie, les autres étudient jusqu'à midi. Alors, tous disent le texte.

Réfectoire. Lecture pendant le repas, à midi comme le soir. On entre et on sort du réfectoire en commun. On respecte un silence rigoureux pendant la lecture. On se recueille à la chapelle.

Troisième observation :

Après le dîner, récréation jusqu'à deux heures, en commun.

Deux heures : Nones puis études de *l'Ancien Testament* notamment.

⁸⁸⁴ Ms 4984, fol.67-68, sans doute oeuvre de le Vasseur (d'après l'écriture), non daté.
Le texte est résumé en respectant la numérotation des heures du texte manuscrit.

L'hiver, on ne remonte dans les chambres qu'à trois heures, des travaux manuels suivant les Nones. Les études dans ce cas se prolongent jusqu'à cinq heures trois-quarts, heure de la conférence sur l'Écriture Sainte et saint Augustin, alternativement ; conférence faite par monsieur de la Rivière pendant trois quarts d'heure, pour tous.

Il y a aussi une conférence de trois quarts d'heure de théologie pour les plus jeunes, après Nones s'il n'y a pas de "travail des mains", ou bien après trois heures. Elle commence par une méditation sur *le Nouveau Testament*.

Les matières traitées au cours de ces conférences suscitent des travaux.

L'été, la conférence se tient à cinq heures (sur l'Écriture ou saint Augustin) puis l'on effectue des "travaux des mains", en commun, pendant trois quarts d'heure. On se délasse un quart d'heure.

Six heures et demi : chapelle pour Vespres et Complies

Souper

Récréation jusqu'à huit heures et demi

Mâtine et coucher au plus tard à neuf heures et quart.

Quatrième observation :

Jours de congé :

le mardi après dîner : promenade. Le matin n'est pas un temps de congé sauf en cas de "promenade extraordinaire". La promenade se fait en commun, présidée par un des anciens. On ne doit ni s'écarter, ni se diviser. Après la promenade : récréation jusqu'à six heures. Retraite dans sa chambre (on lit les Écritures et autre livre édifiant pour préparer les Vespres).

Cinquième observation :

Dimanches et fêtes :

Exercices de piété et lectures édifiantes. Il n'y a qu'à six heures jusque au souper qu'une conférence de théologie, souvent sur l'Écriture

à la messe : une instruction familière en forme de prône (ou une lecture).

Messe et autres offices se chantent, à commencer par Tierces jusque à Vespres (à trois heures et

demi) inclusivement.

Complies précèdent juste le souper.

Retraite et conférence de piété à l'approche des grandes fêtes.

On doit se confesser tous les mois.

Sixième observation :

"les jeunes théologiens ne se dispenseront d'aucun des exercices de la communauté et spécialement des récréations, promenades, travail des mains... sans prévenir leur surveillant, de même que pour sortir." La ponctualité est de mise aux exercices. On ne doit pas aller à la cuisine sans besoin, ne pas se rendre d'une chambre à l'autre sans nécessité ou pour "causer", ne pas s'enfermer dans sa chambre. On doit se taire pendant l'étude, au chauffoir...

LA REFORME DU SEMINAIRE DE NAPLES⁸⁸⁵

Première observation :

Simioli a amélioré la nourriture et l'hygiène dans le séminaire, il a accordé plus de sommeil et de temps de récréation aux élèves, le nombre de domestiques a été augmenté, au point qu'il demande à l'abbé du Tremblay : "Ne vous parais-je pas un épicurien ? "

Deuxième observation :

Simioli a renoncé au recours aux châtiments corporels, quel que soit le manquement perpétré et en dépit du nombre (deux cent) de séminaristes, de leur diversité (ils sont âgés de huit à vingt-quatre ans). Simioli n'admet que des peines monastiques : si deux séminaristes se parlent ou se touchent, on doit se contenter de les humilier, voire les expulser. "Ne vous parais-je pas un casuiste bien relâché ?";

Troisième observation :

Afin de préparer l'entrée des séminaristes dans le clergé, on leur impose des exercices et pratiques pieuses bien réglés ; on leur fait lire des prières, conférences, issues des meilleurs livres (Quesnel, l'abbé de Septfonds, Nicole, Duguet, Baillet...). Ils vont à confesse de façon hebdomadaire et disposent de dix bons confesseurs. Ils communient une fois par an.

Quatrième observation :

Dès cinq heures du matin, commence l'étude. On se consacre aux tables. En revanche, on étudie peu après le dîner.

Simioli indique qu'il a fait imprimer les livres élémentaires : des grammaires latine, grecque,

⁸⁸⁵ Ms 1290, lettre de Simioli à l'abbé Clément, 20/4/1769.

hébraïque ; les auteurs latins purgés ; des ouvrages de rhétorique et de poétique, de géographie, de chronologie, de philosophie...En matière de théologie, il dispose du traité de l'ouvrage des six jours de la création réfutant les deux systèmes (incrédules et molinistes)."Ne vous parais-je pas un théologien bien prévenu ?".

Cinquième observation :

Simioli explique lui-même l'écriture aux séminaristes, deux fois par semaine, en se référant au catéchisme de Bossuet et à celui de Montpellier pour les maîtres.

L'OUVERTURE D'UNE CHAIRE D'ECRITURE SAINTE⁸⁸⁶

Pujati ouvre une chaire d'Ecriture Sainte à l'Université de Padoue, quatre heures de cours : c'est l'occasion pour Clément de lui indiquer sa pensée sur cette initiative et de lui prodiguer quelques conseils, "pour le bien public de l'Eglise". Selon Clément, Pujati "réunit tout ce que Saint-Paul renferme d'utilité et de services dans l'application de l'Ecriture" :

- il sait montrer la nécessité de la lecture des Ecritures pour tous, leur valeur, l'émulation pour conserver l'intelligence de ces textes
- il veut instituer à Padoue "le vrai enseignement théologique", celui "que toute la tradition" a fait porter sur ce pilier de la Révélation.
- il sait y puiser les plus forts arguments contre les hérésies
- il sait défendre sa théologie "contre l'ébranlement des fidèles en repoussant les difficultés suscitées par la fausse philosophie".
- Pujati souhaite à juste titre "des élèves nourris de cette onde lumineuse de la charité" dont parle Saint-Paul (Saint-Paul, II, Timon., III, 16)

Clément conseille une étude approfondie de l'apôtre de Saint-Paul aux Romains, et de son analyse par Duguet. Il suggère de diriger les disciples vers l'essentiel, (selon les principes de saint Augustin) à savoir les Saintes Ecritures. Il faut former des hommes "capables d'entendre et de repousser les traits des juifs, des hérétiques, des incrédules". Clément renvoie Pujati aux conférences de Metz, aux préfaces de Sacy, à l'introduction du père Lamy, la dissertation de Dupin sur la Bible.

I/ AD DOCENDUM (à enseigner):

Il faut connaître le fonds de la doctrine que renferment les sémoboles, les catéchismes les mieux composés, les bonnes institutions théologiques". Clément fait référence aux catéchismes de Montpellier, de Naples

⁸⁸⁶ Ms 1291, fol 807-811, lettre de Clément à Pujati, 1/10/1786

II/ AD ARGUNDUM (à prouver) :

Les Ecritures sont riches d'arguments contre les juifs ; tandis que les conciles, les docteurs, les écrits de Saint-Athanase⁸⁸⁷, Saint-Cyprien, saint Augustin, Saint-Léon, les décrets de l'Eglise, regorgent d'arguments contre les hérétiques.

III/ AD CORRIPIENDUM (à dénoncer) :

On doit rechercher dans l'Ecriture des armes contre l'incrédulité, contre "qui veut juger de tout par son propre esprit". On doit "ramener [les incrédules] à l'autorité de la Révélation, à la simplicité de la foi, à l'enseignement des Ecritures et de leur intelligence par la Tradition". Pour faire front contre la religion naturelle, le professeur doit approfondir son étude, il saura alors davantage convaincre "de confusion les blasphémateurs, les ignorants, les opposants à l'Ecriture".

IV/ AD ERUDIENDUM IN JUSTIFIA (à instruire):

L'essentiel est de former à la Religion et à la piété pratique, en se référant aux livres saints, surtout saint Augustin (*La Cité de Dieu, les sermons sur les psaumes*, son livre sur la Genèse, *les morales de Saint-Eugène sur Job*). Tous ces textes sont traduits et imprimés à Venise. Clément ajoute l'oeuvre de Duguet sur les psaumes, la Passion et conclut : "Port-Royal avait rétabli les fondements de cette édification en France" et incite Pujati à la patience : l'expérience viendra s'il sait "se plonger souvent" dans ces textes.

⁸⁸⁷ Remarque : Clément de Boissy, le frère de Clément du Tremblay, porte le nom d'Athanase (1716-1793). Janséniste grammairien et théologien, conseiller à la Cour des Comptes, il est surtout polémiste en 1770-1771, pour la défense du Parlement contre Maupeou, cf chapitre cinq. Il envisage la monarchie comme un système profondément équilibré entre la volonté royale, le pouvoir des Parlements...Il utilise particulièrement, même à regret, *les Lettres persanes* cf Cottret, *op cit, Jansénisme et lumières...*

LES JESUITES ET SAINT-ATHANASE⁸⁸⁸

La correspondance fournit une pièce intéressante concernant la lutte contre les jésuites : on peut effectivement lire un long texte où les jésuites se comparent à Saint-Athanase ; suivi d'un texte antijésuite répliquant point par point à ce parallèle osé. Telle est l'une des applications de l'"arme-plume".

Le parallèle entre les jésuites et Saint-Athanase apparaît comme un long plaidoyer où l'on découvre l'imagination des deux partis (jésuites et "jansénistes", dans leurs conflits), l'importance des références au passé de l'Eglise :

- 1) on accuse les jésuites d'être régicides, Saint-Athanase fut pareillement accusé de régicide contre l'Empereur Constantin.
- 2) on accuse les jésuites d'être ennemis de leurs adversaires, Saint-Athanase aussi.
- 3) on accuse les jésuites d'être fauteurs de troubles, Saint-Athanase plus encore.
- 4) on accuse les jésuites de lèse-majesté, Saint-Athanase aussi car il jalousait l'autorité impériale.
- 5) on accuse les jésuites d'impiété, Saint-Athanase aussi.
- 6) on accuse les jésuites d'être des prestidigitateurs, Saint-Athanase aussi.
- 7) on accuse les jésuites d'être corrompus moralement, saint-Athanase aussi.
- 8) on accuse les jésuites d'homicide, Saint-Athanase aussi.
- 9) on accuse les jésuites de mépriser tout souverain, saint-Athanase aussi.
- 10) on accuse les jésuites de nier la divinité de Jésus-Christ, Saint-Athanase aussi.
- 11) on accuse les jésuites d'empoisonnement, saint-Athanase aussi.
- 12) les jésuites sont incendiaires au même titre que Saint-Athanase, même s'ils ne furent point accusés de ce crime.
- 13) on accuse les jésuites de profaner les choses sacrées, comme Saint-Athanase.

⁸⁸⁸ Ms 1293, fol 231-234, 12/1769 et 1/1770.

14) on accuse les jésuites de désobéir aux souverains, comme Saint-Athanase.

15) on chasse les jésuites du Portugal, de France, d'Espagne, de Naples, de Parme, comme Saint-Athanase.

16) on accuse les jésuites d'être parfois excommuniés de Rome, interdits d'approcher les princes et cardinaux, comme Saint-Athanase.

17) tous s'opposent aux jésuites comme jadis on s'opposa à Saint-Athanase, on l'exécra unanimement.

18) les jésuites sont attaqués par les parlements, les "jansénistes", comme Saint-Athanase, qui eut de nombreux accusateurs.

Le rédacteur conclut que l'on devrait se contenter d'une punition des jésuites par Rome, sans procès, en se conformant à l'attitude de Constantin.

Le camp adverse réplique à un tel plaidoyer. (1/1770)

1) le premier point est contesté car Constantin a condamné ceux qui accusaient Saint-Athanase de régicide.

2) rien ne prouve le second point de la comparaison.

3) et 4) si Saint-Athanase était fauteur de troubles, ces troubles sont nés de ses adversaires.

5) Saint-Athanase est jugé impie à une époque de persécutions contre les évêques catholiques.

6), 7) juger Saint-Athanase prestidigitateur, corrompu, est une injure.

8) sur la question de l'homicide, "il n'y a que la mort d'Arsène", or cela n'empêche pas Saint-Athanase d'être présent au concile de Tyr

9) Saint-Athanase ne semble s'en être pris qu'à une statue de Constantin, et d'ailleurs, ce n'est qu'une rumeur.

10) saint-Athanase ne nie pas la divinité du Christ.

11) rien ne prouve qu'il fut empoisonneur.

12) il ne fut pas accusé d'être incendiaire.

13) ce n'est pas lui mais un prêtre de son église qui a profané des choses sacrées.

- 14) il n'a pas désobéi aux souverains.
- 15) Saint-Athanase a subi de nombreux exils, du fait du concile d'Antioche, de Constantin...
- 16) certes, mais il n'en fut pas déshonoré : il faut assumer la cause de ces maux, on intriguait à Tyr...
- 17) "tous" ? tous les ariens...
- 18) Saint-Athanase, s'il fut attaqué, eut l'Eglise pour apologiste.

L'AFFAIRE DE HOLLANDE⁸⁸⁹

Bellegarde exprime combien la demande de son interlocuteur l'a gêné. Ce-dernier lui a en effet demandé de faire changer d'avis les prélats (de Hollande) : "un ami tel que vous, aussi éclairé, aussi attaché à la bonne cause, faire auprès d'eux l'office de tentateur ?" Il place peu d'espoir en Pie VI : "témoigner dans un tel siècle, un tel zèle pour des prétentions nées de fausses décrétales, c'est risquer de faire abandonner par plusieurs ces sacrées prérogatives que Jésus-Christ a attachées au Saint-Siège". On devrait repenser, à Rome, aux paroles de Benoît XIV : un jour, Rome sera "fort heureuse qu'on s'en tint sur ces matières aux sentiments de monsieur Bossuet et de l'Eglise gallicane ; on est aujourd'hui ce qu'il y a de plus éclairé dans l'Eglise, surtout en Allemagne".

Dans ces circonstances pourtant le Révérend Père propose d'obtenir des prélats la promesse d'obéir pleinement à la Bulle *Unigenitus* et de signer purement et simplement le formulaire. Bellegarde s'en offusque et déclare : sans "entamer avec vous une controverse sur cette matière", controverse qui serait infinie et vaine, "songez à ce que vous pensez vous-même au fond de votre âme".

Bellegarde rappelle à son correspondant que "les évêques de cette Eglise" ont deux procès en cours : l'un avec les exjésuites et leurs partisans, lequel leur est commun avec tous les autres défenseurs de la bonne doctrine (1/), l'autre qui leur est propre, avec les ministres de la Cour de Rome (2/).

1/ Contre les exjésuites, poursuit Bellegarde, les évêques ne font que soutenir l'ancienne doctrine de saint Augustin et les maximes de la morale évangélique, "portion la plus précieuse du sacré dépôt" (aux dires mêmes du Révérend Père) mais attaquée par les jésuites. Or, le Révérend Père

⁸⁸⁹ Ms 4984, fol.115-120, 15/2/1779, Utrecht, lettre de Bellegarde à " mon très Révérend Père". Cette lettre très riche témoigne de l'omniprésence du passé "janséniste" dans la pensée de Bellegarde ou de Clément. *Unigenitus* demeure une plaie ouverte tout au long du siècle; saint Augustin et les "premiers jansénistes", tels Arnould, leur servent de référence constante... Mais cette lettre a un intérêt supplémentaire : sa longueur, son ton convaincu, le souci du rédacteur de développer une argumentation précise, sans faille et intransigeante soulignent l'importance du débat. Même avec un ami, le compromis n'est pas possible lorsque l'enjeu fondamental est la question de la grâce divine. Toutefois, la franche indignation de Bellegarde envers la proposition du Révérend Père s'accompagne d'explications parfois simplistes des "malheurs jansénistes" : la Compagnie de Jésus est le bouc-émissaire approprié...

sait que "le formulaire et la Bulle sont l'oeuvre de cette société qui voulait ainsi rendre odieuse l'ancienne doctrine, la faire passer pour une hérésie". Ils n'ont poursuivi la signature du formulaire que parce qu'ils n'obtenaient rien de la condamnation des cinq propositions à laquelle tous se soumettaient : ils ont donc cherché à condamner les cinq propositions dans le sens de Jansénius, soucieux de mettre en question la grâce efficace⁸⁹⁰ par elle-même, prétendue doctrine de Jansénius par excellence. Les jésuites condamnent également les cent une propositions qui, pourtant "dans leur sens naturel ne contiennent que la pure doctrine de l'Eglise, opposée au corps du nouveau système des jésuites".⁸⁹¹

Les "défenseurs de l'ancienne doctrine" se sont alors divisés : les uns "ne consultant que la vérité souveraine et la sincérité chrétienne ont refusé de signer le formulaire et d'accepter la constitution" ; les autres, malgré leurs sentiments profonds, ont "mis leur esprit à la torture pour trouver les moyens de signer l'un et l'autre sans paraître favoriser les desseins des jésuites".

Bellegarde regrette alors de n'être en tête-à-tête avec son correspondant pour lui faire admettre que "la méthode la plus conforme à l'évangile, aux maximes de la probité humaine, la plus efficace pour la vérité dans l'Eglise, est la première" et que tous auraient dû, s'il n'y avait eu les "persécutions", la suivre unanimement.

2/ "Les prélats et le clergé de Hollande ont suivi constamment la première méthode". Généreux, courageux, modérés et sages, ils n'ont jamais évoqué "ces deux affaires", "ni dans leur célèbre concile de l'an 1763, [ni lors des négociations entreprises pour] l'existence et le gouvernement épiscopal de leurs églises". La résistance qu'ils opposent aux "persécutions, ignominies et anathèmes" témoigne de la pureté de leurs intentions. Humbles, ils sentent profondément que tout pasteur est sujet "à l'erreur et aux faiblesses humaines" : "leur gloire est de le reconnaître". De là, ils refusent l'infailibilité pontificale, comme, jadis, Saint-Bernard : "le Saint-Siège a cela de propre et de recommandable de révoquer ce qu'il reconnaît qu'on a tiré de lui par surprise ou par tromperie". Leur premier souhait est finalement d'obtenir la paix mais sans attirer sur eux la

⁸⁹⁰ cf annexes sur la querelle janséniste, chronologie.

⁸⁹¹ c'est Bellegarde qui s'exprime ici et l'on peut observer combien le concept de nouveauté est longtemps demeuré profondément négatif.

malédiction divine : "si leur troupe diminue en conséquence de leur fidélité, Dieu ne le leur imputera pas mais bien plutôt à ceux qui en sont la cause par [leur] injuste conduite".

Bellegarde, répondant toujours à l'argumentation choquante de son correspondant, reprend une comparaison antithétique brossée par celui-ci entre le clergé de Hollande et Saint-Cyprien étudié par saint Augustin. Les deux termes de la comparaison entendent bien "conserver tous les liens de la communion ecclésiastique, avec leurs adversaires même ; être pacifiques avec les haineux ; [... se soumettre] à la décision d'un concile plénier". La plume de Bellegarde s'emporte dans une question oratoire qui traduit toute son indignation : "croyez-vous que Saint-Cyprien qui s'opposa au pape Etienne sur une question si peu importante se fût soumis à Clément XI ?"

Il n'est pas certain que Jansénius et le Père Quesnel auraient agi différemment des prélats, comme l'affirme le Révérend Père. Les prélats de Hollande sont contre tout "esprit de parti" et ne se désisteront pas de l'apologie de Jansénius et de la défense du fait concernant sa personne et son livre. "On n'a admis de signer le formulaire que parce qu'on ne croit pas pouvoir assurer avec ce serment un fait contesté". Les plus grands partisans de Jansénius ont promis le "silence respectueux" au nom de la paix de l'Eglise.

Au Révérend Père qui fait valoir l'autorité de Benoît XIV dans sa démonstration, Bellegarde rétorque: "vous connaissez [...] ses véritables sentiments", il n'a jamais considéré la Bulle *Unigenitus* comme une "règle de foi" et fut témoin de la "fourberie" qui fit insérer ce titre dans le concile romain. Certes, contraint par les "évêques jésuitiques de France", il a "comme malgré lui" dit qu'on ne pouvait "contrarier ce qui porte le nom d'un pape, résister à la Bulle sans mettre son salut éternel en danger (Encyclique de 1756) mais il a ajouté qu'il fallait pour cela résister aux circonstances aggravantes (mépris du Saint-Siège, scandale, mauvaise disposition intérieure connue de Dieu seul) sinon, le seul refus de la Bulle n'était pas un crime". Il a rejoint là bien des prélats de l'assemblée de 1755. Il ne qualifie nullement les opposants à la Bulle d'hérétiques, de schismatiques ou d'indignes de la communion du Saint-Siège". La motivation première de ce pape fut donc de réprimer le "zèle fanatique de quelques évêques de France", partisans du schisme et hostiles à la distribution des sacrements aux anticonstitutionnaires.

"Que dire des résolutions de 1748 et 1749 ?" (ne jamais admettre à la communion du Saint-Siège les évêques de Hollande, qu'ils n'acceptent la Bulle *Unigenitus* et ne signent le formulaire purement et simplement) : le Révérend Père y lit le vrai sentiment de Benoît XIV; Bellegarde observe seulement, lui, qu'elles contredisent la lettre encyclique plus authentique et solennelle de 1756. Il remarque de surcroît que ce pape s'est opposé sa vie durant à "ceux qui faisaient schisme avec les non acceptants" et voulaient leur refuser toute communion avec le Saint-Siège or les résolutions en question qualifient le clergé de Hollande de "schismatiques et séparés de la communion du Saint-Siège". Bellegarde en conclut que ces résolutions sont sans doute l'oeuvre d'officiers de la propagande" à l'esprit des jésuites et des lettres *Pastoralis Officii*, oeuvre d'ailleurs enterrée en 1779. A ses yeux, la Bulle *Unigenitus* n'est pas vraiment acceptée par l'Eglise universelle, sans quoi tous les acceptants devraient approuver les lettres *Pastoralis Officii*.

Bellegarde développe son argumentation sur la Bulle *Unigenitus* : "la prétendue acceptation de la Bulle par l'Eglise universelle" est imparfaite car il n'y a pas eu de consentement unanime de tous les pasteurs dans l'enseignement d'un même dogme". En effet, les uns condamnent dans leur sens propre et naturel les propositions condamnées, les autres les condamnent dans des sens forcés et étrangers aux sens des propositions du livre et de l'auteur comme les disciples de saint Augustin et de Saint-Thomas. "Il n'y a pas eu de concert entre les évêques acceptants sur la Bulle même". Les uns la considèrent comme une règle de foi, les autres comme une loi de discipline ou de police et de langage...Il y a même des Eglises entières (celle d'Allemagne) où la Bulle n'a jamais été reçue ni publiée ; ailleurs, elle n'a souvent été reçue que sur "le faux principe de l'infailibilité" pontificale (or recevoir un décret romain sans examen ne constitue pas une vraie acceptation).

Bellegarde renvoie ici son interlocuteur à la lecture de la "belle instruction pastorale du cardinal de Noailles de 1719" et au "mémoire des quatre évêques"⁸⁹² les anciens griefs demeurent : "quod ab initio non valet, tractu temporis, convalescere non potest"⁸⁹³. Si le "clergé de France semble moins éclatant dans son refus de la Bulle" que jadis, c'est que "les jésuites ont un grand crédit" et ont su, encourageant les persécutions, "y renverser les sources de la bonne éducation, y imposer

⁸⁹² cf annexes sur la querelle janséniste, chronologie.

⁸⁹³ traduction : "ce qui, d'emblée, n'a pas de valeur, ne peut prendre de la valeur au cours du temps"

le molinisme, introduire aux hauts postes des ignorants et irréguliers, rendre cette Eglise méconnaissable". Cela ne signifie pas que la Bulle soit plus réellement respectée des évêques. Mis à part les jésuites (minoritaires), les autres sont indifférents et "ne la reçoivent que par esprit de corps" ou par politique. Ainsi, l'archevêque de Lyon, parmi les plus soucieux de la bonne doctrine et d'éviter tout éclat, n'en a parlé qu'une fois, "le plus légèrement que possible" et que forcé par Rome. Cet archevêque éprouve de l'estime pour les théologiens non acceptants et ne juge pas la Bulle nécessaire pour être sauvé...Quant aux Eglises étrangères, on y relève moins de schismatiques envers les non acceptants depuis que les jésuites n'y dominent plus. La péninsule ibérique s'éclaire particulièrement.

Le Révérend Père a proposé de recourir à Sa Majesté Catholique si les évêques craignent d'irriter leurs souverains en acceptant la Bulle en dépit des placards⁸⁹⁴. Bellegarde lui rétorque que ce n'est pas là l'obstacle premier. Le fait est que la Bulle a été condamnée dans les Pays-Bas comme "atteinte à la tranquillité publique, à la sûreté des souverains et autorisant la doctrine jésuitique". Il est dangereux d'accepter tous les décrets de Rome en donnant sens forcé aux propositions condamnées. La méthode est d'ailleurs nouvelle, ne repose sur aucun exemple approuvé dans l'Eglise de Dieu, et est contraire à la pratique de l'Eglise (qui a toujours pris le sens propre et naturel des décrets). On risque de troubler le salut des fidèles et de rendre tout "incertain et variable".

Bellegarde renvoie l'abbé à la neuvième partie des difficultés proposées à monsieur Steyaert par monsieur Arnould, neuvième volume de ses oeuvres,...Il termine sa lettre en s'excusant de sa franchise, qui dénote selon lui son zèle pour le bien. Il respecte, quelles que soient leurs divergences de vues, le mérite de son contradicteur et ses intentions (la paix) et demande au Révérend Père de "conserver dans ses bonnes intentions le ministre monsieur Nicolas Azzara". La lettre est signée : "l'abbé de Bellegarde, ancien comte de Lyon" et le rédacteur indique que l'abbé Clément du Tremblay est un intermédiaire pour leur échange de lettres.

⁸⁹⁴ Cf second chapitre

RAPPORT A LA CONGREGATION DE LA FOI⁸⁹⁵

Le rapport réaffirme les buts majeurs de l'Eglise : "Fermer la bouche à l'hérésie et à l'impiété, définir, fixer la croyance des fidèles". On se réfère à Saint-Charles (Borromée), vivement : "Pourquoi êtes-vous demeurés muets, étant la bouche du Seigneur?" (paroles de Saint-Charles lors d'un concile provincial, quelques années après le concile de Trente. Quel langage tiendrait le saint homme au XVIIIe siècle, s'interroge le rédacteur, devant la multiplication des erreurs?).

On propose par conséquent une déclaration de foi. Celle-ci est définie comme "l'adhésion de l'esprit et du coeur à la parole de Dieu." Le rédacteur rappelle comme Dieu a dû, pendant quatre mille ans, parler aux hommes pour les éclairer (par les patriarches, les prophètes, son fils enfin. C'est ce qu'on nomme la Révélation, fondement de la religion. La Révélation ne contredit nullement la raison met se situe au-dessus d'elle).

On renie l'idée de religion naturelle. Il s'agit d'une erreur inspirée par la "nature corrompue qui aveugle la raison et développe l'incrédulité". Il s'agit d'une confusion : "il n'y a pas de religion naturelle mais il y a une loi naturelle, loi de Dieu gravée dans le coeur des hommes." "Il n'existe "qu'un Dieu, qu'une vraie Religion, la Religion Révélée, tout autre culte désigné sous le nom de Religion n'est qu'idolâtrie, hérésie, suite d'apostasie."

Le rédacteur évoque le concile de Trente et affirme que "le concile national rejette les interprétations de l'Ecriture non reconnues par l'Eglise, impies, parues depuis Trente. Si "l'orgueil s'irrite contre ce qu'il ne comprend pas", à savoir les Mystères, l'autorité légitime, "la parole divine fait taire l'orgueil".

La Révélation se justifie par deux motivations : elle entend faire connaître "Dieu, l'éternel, le tout puissant Dieu de miséricorde, parfois en colère mais riche en bonté" ; unique en sa nature mais qui subsiste en trois personnes. "Il serait absurde d'en faire un être matériel". La Révélation vise aussi à faire connaître la nature de l'homme et son origine. L'homme est né au sixième jour de la

⁸⁹⁵ Ms 6050, fol 87-95, rapport lu au concile national le 26/8/1797

Création (il y a six mille ans). Quant à sa nature, il s'agit d'un composé de deux substances : le corps, formé de terre, et l'âme, faite à l'image de Dieu, droite, dénuée de tout penchant pour le Mal.

L'homme, d'après le rédacteur, a désobéi, s'est assujéti à l'ignorance, à la mort temporelle du corps et à la mort éternelle de l'âme (s'étant séparé de Dieu, il a mérité l'enfer). L'homme reste maudit jusqu'à la venue du fils de Dieu, "plein de grâce et de vérité : heureux les pauvres, heureux ceux qui sont doux..." "Le Christ enseignait avec autorité, éclairait par l'esprit et le coeur." Le bonheur qu'il enseignait, c'était la grâce et la vérité, bien loin du bonheur de la nature mais l'homme préférait la créature au Créateur et a sacrifié le Christ. Alors, "Dieu envoya son esprit et la face de la terre fut renouvelée. Sous l'empire de la grâce, "l'homme ne craint plus mais il aime". L'époque de la nouvelle alliance est celle d'un "Dieu tout puissant sur les coeurs", "Dieu n'abandonne plus l'homme à sa faiblesse". Il a donné son fils pour sauver les hommes, leur donner la vie éternelle.

Le rédacteur réfléchit plus précisément sur l'opposition entre nature et grâce : contrairement à la nature, "la grâce fait travailler l'âme à se mortifier, s'humilier pour l'amour de Dieu, aimer nos ennemis", tandis que la nature se venge."La nature recherche elle-même", quand "la grâce rapporte tout à Dieu", est "don particulier de Dieu". Plus la nature est domptée, plus la grâce se communique. Le Christ est donc le grand objet de la foi chrétienne, le "seul médiateur entre Dieu et l'homme, semblable à Dieu par sa nature divine, à l'homme par sa nature humaine. Rendons grâce à Dieu du don qu'il nous a fait en la personne de Jésus Christ".

EXTRAIT DU CONCILE DE TRENTE : (placé à la suite du rapport)

Cet extrait concerne la Justification. Il s'agit d'admettre la perte générale de l'innocence, survenue depuis Adam, car le "père miséricordieux a envoyé le Christ pour racheter les juifs qui étaient sous la loi" et pour que les Gentils parviennent à la Justice. Le rachat des péchés n'atteint que ceux auxquels le mérite de sa Passion est communiqué. "La Justification tend à la gloire de Dieu et du Christ et la vie éternelle a pour principe et cause efficace Dieu même, miséricordieux, qui nous sanctifie gratuitement par l'onction de l'Esprit saint."

Les hommes ainsi justifiés, par le baptême ou la pénitence, deviennent amis de Dieu. Il s'agit alors d'observer les "commandements possibles de Dieu", ne pas croire la vertu impossible car Dieu ne commande pas des choses impossibles". Concernant les bonnes oeuvres, elles sont jugées importantes dans ce texte mais "à Dieu ne plaise qu'un chrétien se confie ou se glorifie en soi et non dans le Seigneur". La pratique des oeuvres ne suffit pas pour aboutir à une conversion réelle: il faut dans le même temps un "changement et renouvellement du coeur".

"Toute la foi chrétienne des fidèles est de connaître l'ancien Adam qui nous a perdus et le nouvel Adam qui est Jésus Christ et qui nous a sauvés". Les fidèles "apprécieront le bonheur de la grâce que Dieu donne à qui il lui plaît, parce qu'elle est gratuite et que personne ne la peut mériter". Ils "sentiront leur propre misère, leur corruption,[...]et auront recours à Dieu par une humble prière". "Le Christ montant au ciel, assis à la droite de son père, a laissé sur terre son Eglise (l'assemblée des fidèles formée le jour de la Pentecôte, quand le saint-Esprit descendit sur les apôtres et les fidèles). L'Eglise éclaircit les points restés flous aux apôtres, explique l'Ecriture [en des conciles oecuméniques seuls capables de fixer la croyance]. L'Eglise est infaillible : le Christ lui a [effectivement] promis de la seconder. La chaîne de ses décisions constitue la Tradition". L'Eglise administre les sacrements, "canaux par lesquels le Christ agit sur les coeurs".

DEFENSE D'UN APPELANT

Il s'agit de la réponse du prêtre Reynaud (curé de Vaux) à un ancien chanoine de la cathédrale d'Auxerre, Bidan. 19/7/1793⁸⁹⁶. Reynaud condamne Bidan d'avoir jugé hérétique toute personne refusant de signer le Formulaire. Reynaud déclare : "différents papes ont honoré Arnould, qui a tant écrit contre le Formulaire, Nicole,...Les évêques "d'Aleth", Angers, Pâliers, Beauvais, et les religieuses de Port-Royal ont été reconnus catholiques lors de la paix clémentine", tout en ayant signé le Formulaire avec la distinction du fait et du droit (ce que Bidan juge également hérétique).

Reynaud, irrité, conseille à Bidan de recourir à "votre cardinal de Bissy, votre Tournely et votre Collet [...] béquilles rompues qui [...]vous causeront une chute honteuse". Il évoque divers conciles généraux pour conclure : "cela ne vous fait-il pas trembler de ne voir dans l'Eglise que des jansénistes avant que Jansénius fut au monde ?". Il cite le grand concile de Latran, qui a condamné une proposition du traité sur la Trinité, de l'abbé Joachim ("comme Jansénius dont on condamne cinq propositions alors qu'on ne montre pas qu'elles sont de lui"), concile contredit par "des théologiens avec approbation de l'Inquisition. Faut-il plus de respect à Alexandre VII ou à tous les conciles?".

Le rédacteur argumente encore par d'autres erreurs pontificales : il rappelle que le pape Zozime a approuvé Pelage et Céleste, que le pape Honorius a approuvé une lettre hérétique de Serge, patriarche de Constantinople... Les papes peuvent donc se tromper.

Reynaud poursuit son argumentation : saint Augustin admet que les conciles généraux sont parfois corrigés par les postérieurs ; Saint Thomas affirme que le jugement de l'Eglise peut n'être pas conforme à la vérité en ce qui regarde les faits particuliers ; Gerson enseigne, dans son traité des appellations, que l'Eglise peut se tromper et Bellarmin lui-même, un moliniste, reconnaît que l'Eglise peut se tromper dans la controverse des faits particuliers (de romano pontifici). Richelieu fait de même en son traité des controverses : "les conciles peuvent errer au fait". Reynaud conclut que "l'infaillibilité dans les faits est une erreur, selon tous les théologiens".

⁸⁹⁶ Ms 6050, fol 124-134, lettre de Reynaud à Bidan

Il critique ensuite "le fait de condamner les cinq propositions dans le sens de Jansénius", le sens de la grâce efficace, non le fait de les condamner en elles-mêmes.

"On veut remplacer saint Augustin par Molina": Reynaud soutient alors que "Jansénius n'enseigne pas les cinq propositions":

-la première proposition, concernant l'impossibilité des commandements de Dieu, n'est pas dans Jansénius, qui, lui, restreint l'impossibilité selon que "l'on ne veut observer ces commandements".

-la seconde proposition, qui affirme qu'on ne peut résister à la grâce intérieure, diffère de *l'Augustinus* où il est dit "qu'on y résiste que trop".

-la troisième proposition, disant qu'il suffit d'une liberté sans contrainte pour mériter et démériter est combattue par Jansénius.

-la quatrième proposition juge qu'il est hérétique d'admettre une grâce à laquelle la volonté peut résister : ce n'est pas dans Jansénius.

-la cinquième proposition selon laquelle le Christ serait mort pour tous les hommes est une erreur semi-pélagienne qui s'oppose à la pensée augustinienne et janséniste, selon laquelle le Christ "est rançon pour tous".

Reynaud pense donc que le pape a été prévenu par son entourage jésuite. Le sens des cinq propositions n'est pas dans *l'Augustinus*. Il menace alors Bidan : insulter de saints évêques, c'est violer des commandements divins". Cette lettre a le grand intérêt de montrer que les "jansénistes" savent argumenter (on leur reproche souvent leur faiblesse dans leurs polémiques avec les philosophes, incrédules ou les "antijansénistes"...).

INDEX DES NOMS PROPRES⁸⁹⁷

A

A.T.y Almazon	86
Abach	
Abbé Abach	79, 173, 187
Officier Abach	186, 188
Agnez	
Monsieur Agnez	44
Alacoque	
Marguerite-Marie Alacoque (1647-1690)	121, 199
Alamanni	
Federico Alamanni, évêque de Pistoie (1732-1776)	232
Albani	237
Alexandre	
Noël Alexandre (1639-1724)	69, 111, 216
Alexandre VII	
Fabio Chigi, pape Alexandre VII (1599-1667)	26, 33, 36, 270, 303
Alexandre-Julien Clément	
Alexandre-Julien Clément, sieur de Failles	11
Alpruni	
Francesco Antonio Alpruni (1732-1814)	90, 102, 114, 115, 116, 121, 131, 181, 182, 199, 258
Altanierano	223
Althan	
Cardinal Michael Friedrich von Althann (1682-1732)	35
Andrea Corsini	
Cardinal Andrea Corsini (1707-1795)	100
Aquaviva	
Claudio Acquaviva, supérieur général de la Compagnie de Jésus (1543-1615)	227
Araciel	
Manuel Pérez Araciel y Rada, archevêque de Saragosse	72
Aranda	
Comte don Pedro-Pablo Abaraca y Bolea d'Aranda (1718-1799)	78, 79, 80, 146, 186
Archinto	
Cardinal Alberico Archinto (1698-1758)	125, 126
Aristote	
(-384 -322)	110
Arnauld	
Antoine Arnauld (1612-1694)	8, 14, 16, 33, 40, 47, 48, 62, 72, 88, 90, 112, 117, 138, 152, 159, 160, 191, 192, 196, 230, 261, 263, 268, 269, 273, 294, 298, 303
Mère Angélique Arnauld (1591-1661)	268
Assarotti	
Ottavio Giovanni Battista Assarotti (1753-1829)	122
Asseliae	217
Astier	
Astier, consul de France	127
Astorri	
Abbé Carlo Astorri	101, 102, 120, 143, 147, 153, 163, 173, 177, 178, 179, 181, 184, 185
Auge	
Monsieur Auge	143
Aymaldi	

⁸⁹⁷ Remarque : les historiens d'époque postérieure à Clément ne sont pas mentionnés dans cet index. Le chiffre indique le numéro de page.

L'Empereur et le Pape ne sont cités ici qu'en tant que personnes, non en tant que fonctions fondamentales de la Chrétienté. Ne sont pas toujours référencées ici les personnes citées dans la correspondance uniquement par leur titre, notamment lorsqu'elles n'ont pu être identifiées avec certitude (reine du Portugal, archevêque d'Utrecht etc.)

Monseigneur Aymaldi	56
Aymard	15
Azzara	
Nicolas Azzara	299

B

B Constant	
Benjamin Constant de Rebecque (1767-1830)	187
Bañus	
Michel De Bay ou Michaël Bañus, théologien (1513-1589)	268
Balyle	42
Banchieri	
Zanobi Banchieri (1747-1798)	158
Banez	
Domingo Báñez, théologien (1528-1604)	268
Barberini	65
Barbier	
Vincent de Paul Barbier	21
Barchman	
Corneille-Jean Barchman, archevêque d'Utrecht (1693-1733)	37, 225
Barentin	
Charles Louis François de Paule de Barentin (1738-1819)	147
Barville	
Jean Chrysostome Antoine Clément de Barville, avocat général à la cour des Aides	12, 120, 159, 175
Batbedat	
Bernard Batbedat, curé de saint Louis de Gien	80, 140, 145, 146
Baudouin	
Monsieur Baudouin, conseiller au grand conseil	144
Bauny	
Père Etienne Bauny (1594-1649)	191
Bayer	
Abbé Bayer, archidiacre de Tolède, précepteur des Enfants	78, 146
Bayle	
Pierre Bayle (1647-1706)	15, 250
Bazille	129, 133, 244
Beaumarchais	
Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799)	105
Beaumont	
Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (1703-1781)	13, 14, 110, 242, 273
Beaupré	
Abbé Joubert de Beaupré	134
Beauteville	
Jean Louis de Buisson de Beateville, évêque d'Alès (1708-1776)	Voir évêque d'Alais ; évêque d'Alès
Jean Louis de Buisson de Beateville, évêque d'Alès ou Alais (1708-1776)	134, 227
Bellarmin	
Robert Bellarmin (1542-1621)	72, 90, 97, 107, 117, 118, 207, 218, 303
Bellegarde	
Gabriel Du Pac / Dupac de Bellegarde (1717-1789)	16, 17, 20, 25, 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 71, 75, 76, 80, 81, 85, 89, 100, 101, 106, 108, 110, 113, 117, 129, 130, 131, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 145, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 159, 160, 163, 166, 169, 170, 173, 174, 175, 176, 182, 183, 186, 188, 191, 196, 210, 211, 213, 220, 224, 225, 228, 241, 248, 251, 271, 294, 295, 296, 297, 298, 299
Gabriel Du Pac de Bellegarde (1717-1789)	Voir Gabriel Dupac de Bellegarde
Belleli	
Fulgenzio Bellelli (1675-1742)	90, 272
Belliardi	
Abbé Belliardi	79, 83, 146
Belluga y Moncada	
Cardinal Luis Antonio Belluga y Moncada, oratorien, évêque de Carthagène (1662-1743)	73
Benoît XIII	
Pietro Francesco Orsini, pape Benoît XIII (1649-1730)	59, 72, 119, 227, 272

Benoît XIV	
Prospero Lambertini, pape Benoît XIV (1675-1758)	57, 59, 72, 83, 90, 91, 96, 98, 100, 107, 110, 126, 127, 131, 226, 229, 240, 243, 245, 273, 294, 296, 297
Bergancini	
Bergancini, chanoine de Casai	122
Bergier	
Nicolas-Sylvestre Bergier, chanoine de Notre-Dame de Paris (1718-1790)	69, 244, 245
Bernis	
Cardinal François-Joachim de Pierre de Bernis (1715-1794)	58, 62, 63, 82, 92, 102, 103, 127, 128, 164, 198, 227, 228, 264
Berruyer	
Isaac Joseph Berruyer (1651-1758)	53, 72, 116, 133, 162, 224, 226
Berry	
Duchesse de Berry	11
Berta	
Abbé Berta	122
Berthier	
Révérend-Père Berthier	198
Berti	
Jean-Laurent Berti (1696-1766)	90, 115, 272
Bertoli	
Père Bertoli	227
Bertollet	
Chevalier de Bertollet, consul de France à Livourne	143
Berwick	
Jacques 1 ^{er} Fitz-James, duc de Berwick, maréchal de France (1670-1734)	133
Bescher	50, 171, 224, 273
Bezons	
Armand Bazin de Bezons, évêque de Carcassonne (1701-1778)	227
Bidan	
Bidan, chanoine de la cathédrale d'Auxerre	303, 304
Binincasi	241
Bissy	
Cardinal Henri-Pons de Thiard de Bissy, évêque de Meaux (1657-1737)	274, 303
Blonde	
André Blonde	42, 169, 248
Boileau	274
Boismont	
Nicolas Thyrel abbé de Boismont (1715-1786)	164
Boissy	<i>Voir Clément de Boissy</i>
Bombardieri	
Père Bombardieri	232
Bona	
Cardinal Jean Bona	152
Bonaparte	
Napoléon Bonaparte, Premier Consul, Empereur Napoléon 1 ^{er} (1769-1821)	23, 25, 87, 221, 282, 283
Bonifaz	
Manuel Quintano Bonifaz, inquisiteur général, archevêque de Pharsale (1699-1774)	74
Bonnet	167
Borger	
Pierre Borger, curé	54, 55
Borromée	
Saint-Charles Borromée (1538-1584)	48, 77, 161, 300
Boscadors	
Général dominicain	71, 107
Bosco	
Bosco, nonce	61
Bossuet	
Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Condom, évêque de Meaux (1627-1704)	14, 52, 69, 73, 77, 81, 90, 103, 129, 143, 151, 152, 165, 170, 171, 197, 200, 201, 206, 208, 212, 216, 265, 271, 288, 294
Bottari	
Giovanni Gaetano Bottari (1689-1775)	15, 53, 54, 57, 62, 63, 79, 89, 96, 97, 98, 99, 101, 103, 104, 105, 113, 117, 125, 126, 127, 131, 144, 145, 153, 154, 167, 171, 200, 229, 230, 231, 233, 234, 235, 246

Boucher	
Philippe Boucher (1691-1768)	38, 50, 165, 166, 202, 203
Boudet	
Antoine Boudet (1715-1787)	140, 141, 142
Bougainville	
Louis-Antoine de Bougainville (1729-1811)	147
Boursier	
Laurent-François Boursier (1679-1749)	39, 46, 47, 54, 112, 127, 130, 160, 165, 193, 195, 197, 271, 272
Boutin	
René-François Boutin, président de la première chambre des requêtes	40, 175, 272
Bower	251
Boyer	
Jean-François Boyer (1675-1755)	191, 192
Boyetet	146
Brancadoro	
Cardinal Cesare Brancadore, nonce apostolique (1755-1837)	66
Brand	
Monsieur Brand, curé de Julienas	54
Breteuil	
Louis Auguste le Tonnelier, baron de Breteuil (1730-1807)	145
Brocoli	116
Brunau	
Abbé de Brunau	111
Buffon	
Georges Louis leclerc de Buffon (1707-1788)	131, 164
Burriel	80
Busembaum	
Hermann Busembaum, jésuite (1600-1668)	227, 233

C

C de S	
Comte, prince-archevêque de Salzbourg ?	149
Cagliostro	
Joseph Balsamo, Comte de Cagliostro (1743-1795)	154, 251
Calmet	
Dom Augustin Calmet (1672-1757)	69
Calvin	
Jean Calvin (1509-1564)	52
Cambon	
Pierre-Joseph Cambon (1756-1820)	18
Campomanes	
Pedro Rodriguez de Campomanes (1723-1802)	11, 13, 67, 68, 74, 78, 79, 80, 82, 83, 95, 110, 146, 164, 171, 186, 215, 218, 264
Camus	
Armand-Gaston Camus (1740-1804)	110, 129, 175, 201
Cano	
Melchior Cano, évêque des Canaries (1509-1560)	68, 71, 77, 78, 222
Caraffa	
Cardinal Caraffa	12, 27, 54, 99, 100, 144, 153, 160, 161, 173, 178, 233, 236
cardinal de Fleury	
André-Hercule de Fleury, cardinal de Fleury, évêque de Fréjus (1643-1743)	191
cardinal de Lorraine	
Cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, évêque de Metz (1524-1574)	171
Carega	
Francesco Carega	155
Carlo de Marco	105
Carracioli	
Louis-Antoine Carracioli (1719-1803)	56, 59, 122, 135, 136, 137, 142, 165, 168, 169, 172, 177, 182, 226, 231, 232, 246, 261
Casali	
Cardinal Antonio Casali (1715-1787)	100
Casaux	41
Castillane	

Comte de Castillane	40
Castillon	
Jean-François André Leblanc de Castillon	81, 82, 84, 127, 134, 147, 150, 159, 171, 172, 215, 216, 218, 252
Catherine II	
Sophie Augusta Fredericka d'Anhalt-Zerbst, Catherine II de Russie (1729-1796)	239
Cavalchini	148, 229
Cavalli	173
Cavour	
Camillo Benso, comte de Cavour (1810-1861)	258
Caylus	
Charles de Caylus, évêque d'Auxerre (1669-1754)	2, 13, 14, 15, 26, 34, 38, 46, 49, 50, 51, 76, 96, 110, 123, 125, 175, 194, 208, 210, 260
Cerati	
Gaspere Cerati (1690-1769)	96, 98, 104, 126, 144, 169
Cestari	
Abbé Giuseppe Cestari (1751-1799)	87, 92, 107, 145, 220
Cevallos	70
Chaire	
Monsieur Chaire	18
Champaigne	
Catherine de Sainte Suzanne Champaigne	210
Champaigne.	
Philippe de Champaigne (1602-1674)	213
Charles de Lorraine	
Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1712-1780)	231
Charles II	
Charles II d'Espagne (1661-1700)	34
Charles III	
Charles III d'Espagne (1716-1788)	72, 73, 74, 75, 81, 83, 93, 145
Charles IV	
Charles IV d'Espagne (1788-1808)	88
Charles le Chauve	
Charles II le Chauve (823-877)	172
Charles VII	
Charles VII de France (1403-1461)	179
Charmel	
Comte de Charmel	273
Châteauroux	
Marie-Anne de Mailly-Nesle, marquise de La Tournelle, duchesse de Châteauroux (1717-1744)	133
Chaumeix	
Abraham-Joseph Chaumeix (1725-1773)	246
chevalier	<i>Voir Lugo</i>
Choiseul	
Etienne-François de Choiseul, comte de Stainville, duc de Choiseul (1719-1785)	103, 127, 172, 223, 227, 255
Choiseul-Praslin	
César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin (1712-1785)	127
Cicé	
Jean-Baptiste Marie Champion de Cicé, évêque d'Auxerre (1725-1805)	15, 16, 83, 212
Cienfuegos	
Père Cienfuegos, prieur des dominicains	146
Cinck	48, 272
Cingaulo	18
Cito	
Père Cito	226
Cittadella	
Père Cittadella	232
Clément	
Augustin-Jean-Charles Clément, dit Clément du Tremblay (1717-1804)	8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150,

151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 271, 276, 281, 282, 287, 289, 290, 294, 299	
Clément, lieutenant des galères	11
Jean-Charles Clément, conseiller du roi au grand conseil	11
Julien Clément, chirurgien	11
Clément de Boissy	
Alexandre Clément de Boissy, magistrat à la chambre des comptes	12, 40, 41, 148, 254, 290
Clément de Feuillet	
Ambroise-Julien Clément de Feuillet, conseiller à la seconde chambre des enquêtes	82, 103, 175, 252, 272
Clément IX	
Giulio Rispolgiosi, pape Clément IX (1600-1669)	270
Clément XI	
Gianfrancesco Albani, pape Clément XI (1649-1721)	270, 272, 296
Clément XII	
Lorenzo Corsini, pape Clément XII (1652-1740)	59, 96, 98, 227
Clément XIII	
Carlo Castelbarco Pindemonte della Torre di Rezzonico, pape Clément XIII (1693-1769)	54, 59, 60, 74, 94, 97, 110, 126, 164, 229
Clément XIV	
Giovanni Vincenzo Antonio Ganganelli, pape Clément XIV (1705-1774)	33, 59, 60, 61, 71, 81, 100, 110, 126, 127, 155, 156, 210, 211, 242, 254, 265
Clermont d'Amboise	133, 145
Climent	
José Climent y Avinent, évêque de Barcelone (1706-1781)	28, 29, 54, 56, 57, 69, 75, 76, 77, 78, 81, 85, 86, 94, 104, 105, 134, 135, 139, 140, 141, 142, 145, 149, 161, 162, 176, 177, 188, 192, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 213, 216, 218, 219, 226, 236, 240, 249, 276
Codde	
Pierre Codde, archevêque de Sébaste	33
Coislin	
Cardinal Pierre de Cambout de Coislin (1636-1706)	204
Colbert	
Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre (1627-1676)	14
Colbert de Croissy	
Charles-Joachim Colbert de Croissy, évêque de Montpellier (1667-1738)	47, 85, 90, 117, 226, 271
Collet	132, 144, 239, 245, 303
Colombière	
Père Claude la Colombière, jésuite (1641-1682)	199
comte d'Artois	
Charles Philippe, comte d'Artois, futur roi Charles X (1757-1836)	147
Comte de Caylus	
Anne-Claude-Philippe de Tubières de Grimoard de Pestels de Lévis de Caylus, marquis d'Esternay, baron de Branzac, dit le comte de Caylus (1692-1765)	99
Concina	
Daniello Concina, dominicain (1687-1756)	85, 227
Condé	
Prince de Condé	255
Condillac	
Étienne Bonnot de Condillac, philosophe (1715-1780)	93
Condorcet	
Jacques-Marie de Caritat de Condorcet, évêque de Gap puis d'Auxerre puis de Lisieux (1703-1783)	15, 27
Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, philosophe (1743-1794)	164
Constantin	
Empereur Constantin 1er, Flavius Valerius Aurelius Constantinus (272-337)	35, 69, 270, 291, 292, 293
Conti	
Prince Louis-François de Bourbon Conti (1717-1776)	105, 106, 194, 254, 272
Cordero	83
Coriache	
Abbé de Coriache, grand-vicaire de Malines	35
Cornet	

Nicolas Cornet, théologien, syndic de la Sorbonne (1592-1663)	269
Corsini	
Cardinal Andrea Corsini (1707-1795)	27, 53, 98, 165, 178, 237
Corvol	
Curé de Corvol	40
Coudray	
Nicolas Tronçon du Coudray, conseiller au Châtelet	90, 106, 122, 129, 169, 228, 262
Coudrette	
Christophe Coudrette (1701-1774)	130, 233
Coulanges	
Abbé Christophe de Coulanges	18
Courlande	
Duc de Courlande	231
Couvener	268
Covarrubias	70
Cramer	
Giacomo Cramer	61, 62
Creusot	
Monsieur de Creusot	16
Cristoforo	
Carlo Cristoforo da Casale	131, 237
Cuccagni	
Luigi Cuccagni (1740-1798)	101, 102
curé de Vaux	<i>Voir Reynaud</i>
Curzay	
Marquis de Curzay	175

D

d'Aguesseau	
Chancelier Henri-François d'Aguesseau (1668-1751)	14, 226
Madame d'Aguesseau	132
d'Aguire	
Cardinal José Saenz de Aquirre (1630-1699)	152
d'Aiguillon	
Emmanuel Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu Duc d'Aiguillon (1720-1788)	129, 146, 223, 253
d'Ailly	
Cardinal Pierre d'Ailly (1351-1420)	215
d'Alembert	
Jean le Rond d'Alembert (1717-1783)	110, 164, 250
Damen	36
Damiens	
Robert François Damiens (1715-1757)	197
Darboulin	41, 50, 175
d'Astier	
d'Astier, Consul de France à Naples	246, 247
Dauphine	<i>Voir Marie-Antoinette</i>
de Brosses	
Charles de Brosses (1709-1777)	91
de Gros	
Comte abbé Carlo Armano de Gros, chanoine niçois	49, 63, 60, 79, 90, 91, 105, 124, 138, 145, 149, 153, 173, 197, 224, 228, 229, 231, 233, 234, 246, 256
de Kock	
pro-vicaire Theodorus de Cock (1650-1720)	33
Defoe	
Defoe, conseiller à la cour des aides	175
Deforis	
Jean-Pierre Deforis, bénédictin (1732-1794)	17, 90, 129, 171
Degola	
Eustachio Degola (1761-1826)	24, 90, 95, 121, 122, 124, 131, 158, 258
della Torre	
Père Giovanni Maria della Torre, supérieur de la congrégation de saint Jean-Baptiste (1713-1782)	138, 160

Sans doute Père Giovanni Maria della Torre, supérieur de la congrégation de saint Jean-Baptiste (1713-1782)	117
Delmare	
Paolo Marcello delmare (1734-1824)	57, 59, 60, 61, 100, 101, 102, 107, 108, 111, 115, 118, 121, 129, 138, 143, 150, 151, 152, 155, 156, 160, 163, 167, 169, 174, 177, 179, 180, 199, 200, 204, 212, 241, 242, 244, 248, 255, 258
Delvincourt	
Abbé Delvincourt, secrétaire d'ambassade	144
D'Epresmenil	<i>Voir Duval d'Epresmenil</i>
des Cars	
Abbé des Cars	103
Desaint	
Veuve Desaint, libraire	148
Descartes	
René Descartes, philosophe (1596-1650)	223, 226
Deschamps	50, 59, 63
Desessarts	165
Desfossés	20, 22
Jean-Baptiste Claude Desfossés	21
Désirant	
Père Désirant	34
Desvignes	
Edmée Desvignes	210
d'Etémare	
Jean-Baptiste Le Sesne de Ménilles d'Étémare, abbé d'Etémare (1682-1770)	16, 40, 43, 46, 47, 52, 112, 165, 166, 176, 193, 197, 270, 271
Diderot	
Denis Diderot, philosophe (1713-1784)	110, 171, 246, 254, 267
Dillon	
Monsieur de Dillon	185
Dom Carlos	
Infant Don Carlos puis Charles III d'Espagne (1716-1788)	235
Domitien	
Empereur Domitien, Imperator Caesar Domitianus Augustus Germanicus (51-96)	25
Dorsanne	
Abbé Antoine Dorsanne, docteur de Sorbonne, chantre de l'Eglise de Paris	47
du Bois	<i>Voir Dubois</i>
Du Bois	<i>Voir Dubois</i>
du Harlay	81
du Tremblay	<i>Voir Clément, Voir Clément</i>
Dubois	
Guillaume Dubois, appelé l'abbé Dubois, puis le cardinal Dubois (1656-1723)	14
Monsieur Dubois	131
Duc de Caylus	
Claude Abraham de Tubières de Grimoard de Pestel de Lévis, duc de Caylus (1672-1759)	76
duc de Praslin	<i>Voir Choiseul-Praslin</i>
Duchênai	
Claude-Henry Duchênai	21
Dugnani	
Cardinal Antonio Dugnani, nonce apostolique (1748-1818)	142
Duguet	
Jacques-Joseph Duguet (1649-1733)	33, 43, 46, 48, 70, 87, 95, 112, 119, 124, 162, 165, 166, 187, 192, 193, 205, 206, 270, 274, 287, 289, 290
Duhamel	
Jean-Baptiste Duhamel (1624-1706)	69
Dumont	
Monsieur Dumont	159
Dupin	289
Durazzi	199, 241
Duval d'Epresmenil	
Jean-Jacques Duval d'Epresmenil, magistrat (1745-1794)	257
Duvoi	22
d'York	
Cardinal d'York	49

E

Egmont	
Curé d'Egmont	51
Eleta	
Jochin de Eleta, évêque d'Osma, confesseur de Charles III	145
Elisabeth	
Archiduchesse Marie-Elisabeth d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas autrichiens (1680-1741)	36
Elizalde	
Miguel Elizalde	73
Epicure	
Epicure, philosophe (-342 -270)	249
Espert	
Frère Jérôme Espert, augustin	71, 77, 133, 142, 253, 254
Espinosa	
Père Antonio Espinosa	72
Eugénie	
María Eugenia Palafox de Guzmán-Portocarrero y Kirkpatrick de Closbourn, marquise d'Ardales, marquise de Moya, comtesse de Teba, comtesse de Montijo, dite Eugénie de Montijo, épouse de Napoléon III (1826-1920)	78
Eutychès	
Eutychès (mort vers 454)	195

F

Fabrici	
Révérend-Père Fabrici	28, 142
Falchi	
Monsieur Falchi	120
Falletti	
Révérend-Père Falletti	104, 247, 248
Fauvet	
Monsieur Fauvet, libraire	163
Favre	241
Febronius	
Johann Nikolaus von Hontheim, dit Justinus Febronius (1701-1784)	70, 85, 92, 146, 170
Feller	
François-Xavier abbé de Feller, jésuite (1735-1802)	51
Fénelon	
François de Salignac de La Mothe-Fénelon dit Fénelon, archevêque de Cambrai (1651-1715)	13, 161, 196
Ferdinand III	
Ferdinand III, grand duc de Toscane (1769-1824)	95
Ferdinand IV	
Ferdinand IV, roi de Naples puis des Deux Siciles (1751-1825)	93
Ferdinand le catholique	
Ferdinand II d'Aragon, dit Ferdinand le catholique, roi de Castille et Léon (1452-1516)	68
Ferdinand VI	
Ferdinand VI, roi des Espagnes et des Indes (1713-1759)	72, 73, 235
Ferdinandi	
Cardinal Ferdinandi, abbé commendataire de Saint-Pierre en basilique	57, 60, 128
Firmian	
Charles, comte de Firmian, administrateur général de la Lombardie autrichienne (1715-1782)	90, 113
Fitzjames	
François de Fitzjames, évêque de Soissons (1709-1764)	15, 70, 85, 117, 125, 133, 145, 161, 187, 194, 198, 232, 244
Fleury	
André-Hercule de Fleury, cardinal de Fleury, évêque de Fréjus (1643-1743)	13, 191
Claude Fleury (1640-1723)	69, 73, 77, 87, 116, 162, 204, 206, 216
Jean Baptiste Julien Fleury	21
Florez	99
Floridablanca	
Don José Moñino y Redondo, Comte de Floridablanca 1728-1808)	83
Foggini	
Pier Francesco Foggini (1713-1783)	60, 89, 97, 98, 100, 101, 102, 106, 117, 126, 143, 144, 237, 240

Follini		
Abbé Follini, secrétaire de Ricci		158
Fontaine		
Jacques Fontaine, abbé de la Roche (1688-1761)		166
Forestier		
Père Forestier		241
Forner		
Forner, grand-vicaire et chanoine trésorier de Tortosa		78
Fossi		158
Fouillou		
Jacques Fouillou (1670-1736)	193, 271, 273	
Fourquevaux		
Jean-Baptiste de Beccarie de Pavie, abbé de Fourquevaux (1693-1768)		47
Fra Paolo		
Pietro Paolo Sarpi, dit Fra Paolo (1552-1623)		124
François 1er		
François 1er, roi de France (1494-1547)		52
François 1er d'Autriche ou François II du Saint-Empire (1768-1835)	62, 112, 116	
François de Neufchâteau		
Nicolas François, dit François de Neufchâteau (1750-1828)		132
Franzoni		
Abbé Franzoni		107
Frappier		
Augustin-Etienne Frappier, chanoine de la cathédrale d'Auxerre (1722-1807)		17
Frédéric II de Prusse		
Frédéric II, roi de Prusse (1712-1786)		65, 66
Frédéric II, roi de Prusse (1712-1786)		172
Fuentes		83

G

Gadin		
Ambroise Gadin, garde des pierreries		11
Henriette-Catherine, épouse d'Alexandre-Julien Clément		11
Galard		
Galard, directeur de la douane de Lérida		142, 145
Garnier		143
Gassner		
Johann Joseph Gassner, exorciste (1727-1779)		210, 211
Gauzargues		
Pierre Gauzargues		21
Genet		
François Genet, évêque de Vaison	161, 201, 206	
Geoffroy		12
Gerberon		
Gabriel Gerberon (1628-1711)		33, 45
Gerson		
Jean Charlier dit Jean de Gerson (1363-1429)	69, 81, 215, 220, 303	
Gervasio		
Père Gervasio, évêque de Gallipoli		54
Giano		
Père Fabrizio Giano, jésuite		200
Gilbert		
Monsieur Gilbert, avocat général		273
Giorgi		
de l'ordre des Ermites de saint Augustin (1711-1797)	60, 65, 99, 102, 199	
de l'ordre des Ermites de saint Augustin (1711-1797)	65, 102, 106, 117, 127, 131, 200	
Gobel		
Jean-Baptiste Gobel, évêque constitutionnel de Paris (1727-1794)		19
Godoy		
Manuel Godoy y Álvarez de Faria (1767-1851)		87
Gonthier		168
		313

Copyright Sylvie Montagnon :

Clément du Tremblay, un épistolier zélé dans l'Europe érudite et augustiniennne du XVIIIe siècle.

Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Michaud

Goulet	
Abbé Goulet	12
Gourlin	
Pierre-Etienne Gourlin (1695-1767)	29, 39, 105, 112, 117, 127, 131, 133, 166, 191, 193, 249
Govarts	48
Grandchamps	125, 126
Grandpré	22
Gratien	
Jean Baptiste Guillaume Graziani, dit Gratien, évêque constitutionnel de Seine inférieure (1747-1799)	19, 52
Grégoire	
Henri Jean-Baptiste Grégoire, l'abbé Grégoire (1750-1831)	8, 10, 19, 21, 24, 26, 38, 41, 76, 86, 87, 88, 90, 95, 104, 121, 122, 131, 161, 178, 179, 191, 261, 262
Grimaldi	
Girolamo Grimaldi-Cavalleroni, archevêque d'Aix en Provence (1595-1685)	201
Pablo Jerónimo Grimaldi y Pallavicini (1706-1789)	146
Probablement Pablo Jerónimo Grimaldi y Pallavicini (1706-1789)	63, 83
Grisoni	
Abbé Antonio Grisoni	106
Grozio	
Ugone Grozio	227
Grunchi	
Abbé Grunchi	143
Guérin	100
Guerrini	
Père Guerrini	232
Gurtler	129, 224, 253
Gyzelinck	
Monsieur Gyzelinck, doyen du chapitre d'Utrecht	203

H

Habert	
Isaac Habert, évêque de Vabres	269
Haen	
Antoine de Haen, médecin (1704-1776)	62, 135, 210, 211
Hamelius	
Jean Hamelius, jésuite (1554-1589)	34, 268
Hamon	
Jean Hamon, médecin (1618-1687)	162
Hardouin	
Jean Hardouin, jésuite (1646-1729)	116, 133, 162, 226
Hautefage	
Abbé Hautefage	16, 48
Helvétius	
Claude-Adrien Schweitzer, philosophe Helvétius (1715-1771)	244, 249, 250
Hennebel	
Jean-Libert Hennebel, docteur en théologie de l'Université de Louvain	34, 48
Henri VIII	
Henri VIII, roi d'Angleterre (1491-1547)	109
Henri-François de Paule d'Aguesseau	
Henri-François de Paule d'Aguesseau (1698-1764)	132
Hernandez	
Isabel Maria Hernandez	200
Herrero	276
Herzan	
Probablement Ranziskus von Paula Cardinal Herzan von Harras (1735-1804)	62
Hobbes	
Thomas Hobbes, philosophe (1588-1679)	110
Holbach	
Paul-Henri Thiry, baron d'Holbach, né Paul Heinrich Dietrich von Holbach, philosophe (1723-1789)	69, 244
Honorius	
Honorius III, né Cencio Savelli, pape 1216-1227	303
	314

Copyright Sylvie Montagnon :

Clément du Tremblay, un épistolier zélé dans l'Europe érudite et augustiniennne du XVIIIe siècle.

Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Michaud

Horace	
Quintus Horatius Flaccus (-65 -8)	160
Hume	
David Hume, philosophe (1711-1776)	251
Huygens	
Gommare Huygens, docteur en théologie de Louvain (1631-1702)	12, 32, 40, 48

I

Ignatius	
Ignace d'Antioche (v35-113)	113
Innocent X	
Giovanni Battista Pamphili, pape Innocent X (1574-1655)	223, 269
Innocent XI	
Benedetto Odescalchi, pape Innocent XI (1611-1689)	270, 271
Innocent XII	
Antonio Pignatelli, pape Innocent XII (1615-1700)	34, 65, 216
Innocent XIII	
Michelangelo Conti, pape Innocent XIII (1655-1724)	59, 105, 272
Iriarte	
Chevalier Bernardo de Iriarte y de las Nieves Rabelo, secrétaire d'ambassade (1735-1814)	167
Izquieido y Tavira	
Francesco Izquieido y Tavira, évêque de Lugo (1686-1762)	83

J

Jabineau	
Henri Jabineau (1724-1792)	58, 169
Jackson	113, 137, 144, 145
Jansen	<i>Voir Jansénius</i>
Jansénius	
Cornelius Jansen, dit Jansénius, évêque d'Ypres (1585-1638)	8, 46, 216, 218, 223, 266, 269, 295, 296, 303, 304
Javina	
Abbé Javina	141
Jean	
Saint-Jean, apôtre	197
Jean Pierre	
Révérend-Père Jean Pierre, prieur des jacobins d'Auxerre	28
Joly de Fleury	
Probablement Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, procureur général (1710-1787)	109
Joncoux	
Françoise-Marie de Joncoux	273
Joseph 1er	
Joseph 1er de Portugal (1714-1777)	228
Joseph II	
Empereur Joseph II (1741-1790)	51, 95, 111, 112, 115, 117, 118, 184, 248
Jough	154
Juanin	161
Juigné	
Antoine Éléonor Léon Leclerc de Juigné, archevêque de Paris (1728-1811)	19, 22

K

Kaunitz	
Comte puis prince Wenzel Anton de Kaunitz-Rietberg (1711-1794)	62, 90, 103, 112, 113, 118
Kinski	
Comte de Kinski	172

L

l'évêque de Barcelone	<i>Voir Climent, Voir Climent</i>
la Borde	

Vivien Laborde (1680-1748)	193
La Chalotais	
Louis-René de Caradec de La Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne (1701-1785)	129, 146, 243
la comtesse	<i>Voir Montijo</i>
la Fayette	
Marie-Joseph Paul Yves Roch Gilbert du Motier, marquis de La Fayette (1757-1834)	248
La Garde	
Révérend-Père la Garde	93, 101, 143, 155, 179, 180, 217, 220, 242
La Mettrie	
Julien Jean Offray de la Mettrie, philosophe (1709-1751)	248
La Roche	<i>Voir Fontaine</i>
La Serre	
Léon La Serre	133, 146, 147
la Tour	
Monseigneur de la Tour, évêque d'Albenga	107
l'abbé de Boulogne	
Abbé Etienne-Antoine Boulogne (1747-1825)	21
Labre	
Benoît Joseph Labre (1748-1783)	92
Lalanne	58, 133, 140, 145, 146, 156, 163, 166, 167
Lallemant	
Jacques-Philippe Lallemant, jésuite (1660-1748)	192
Lambert	
Abbé Lambert	204
Bernard Lambert, maître des requêtes (1738-1813)	129, 146
Probablement Bernard Lambert (1738-1813)	129
Lami	
Giovanni Lami (1697-1770)	97, 158
Lamoignon	158, 160
Lamotte	
Abbé de Lamotte	132
Lamy	
Père Lamy	289
Lances	
Cardinal Carlo Vittorio Amedeo Delle Lanze (1712-1784)	56, 105, 122, 125, 126, 136, 137, 141, 144, 169, 188, 211, 228, 249
Langle	
Pierre de Langle, évêque de Boulogne (1644-1724)	271
Languet de Gergy	
Jean-Joseph Languet de Gergy, archevêque de Sens (1677-1753)	272, 274
Lanze	<i>Voir Lances</i>
Larrière	41, 166, 184
Laserre	146, 147, 186
Lasierra	
Abbad y Lasierra, bénédictin, évêque de Barbastre (1745-1813)	86, 87, 88
Lasseray	
Sans doute Abbé Claude de Lasseray (1697-1773)	41
l'Averdy	
Clément Charles François de l'Averdy, conseiller au Parlement de Paris, contrôleur général des finances (1724-1793)	126, 129, 134, 142, 147, 176, 227
Law	
John Law de Lauriston (1671-1729)	14
Lazzari	241
Le Blanc	
Père le Blanc	134
Le Clerc	
Le Clerc, libraire	163, 166
Le Coulteux	
Monsieur le Coulteux	41, 174
Le Court	
Le Court, directeur des postes	133, 142, 149
Le Coz	
Claude le Coz, évêque constitutionnel d'Ille et Vilaine (1740-1815)	24

le Gros	
Nicolas le Gros, chanoine de Reims (1675-1751)	43, 47, 124, 193, 284
Le Jeune	
Père le Jeune	92
Le Mercier	
Pierre-Gilles Le Mercier, imprimeur (1698-1773)	140
Le Paige	
Louis Adrien Le Paige, avocat (1712-1802)	82, 109, 110, 192, 194, 248, 252, 254, 261
Le Plat	
Josse le Plat, juriste et professeur de droit à l'université de Louvain (1732-1810)	52, 66, 87, 135
Le R.	
Madame le R., nièce de Clément	68, 158
le Roy	
Probablement Abbé Guillaume le Roy, d'Auxerre	41
Le Roy	
Abbé Guillaume le Roy	16
Guillaume le Roy, abbé de Hautefontaine (1610-1684)	223
Le Tellier	
Charles Maurice Le Tellier, archevêque-duc de Reims (1642-1710)	193
Sans doute le père Michel Le Tellier, jésuite, confesseur de Louis XIV (1643-1719)	192
Le Tourneux	
Nicolas Letourneux, prieur de Villers-sur-Fère (1610-1686)	162
Le Vasseur	
Monsieur le Vasseur	41, 50, 284
Lefèvre d'Eaubonne	271
Legny	
Monsieur de Legny, consul de France et directeur de la poste à Gênes	144
Legris	
Abbé legris	130, 162
Leibniz	
Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716)	164, 249
Léopold	<i>Voir Léopold 1er de Toscane</i>
Léopold 1er de Toscane	
Pierre-Léopold de Habsbourg-Lorraine, grand duc de Toscane (1747-1792)	95, 115
Lessius	
Leonardus Lessius, jésuite (1554-1623)	34, 268
L'évêque d'Alès	<i>Voir Beateville</i>
L'évêque de Barcelone	<i>Voir Climent</i>
l'évêque de Puebla	<i>Voir Palafox</i>
l'évêque de Tarragone	<i>Voir Plana de Castillon</i>
Liancourt	
Roger du Plessis, duc de Liancourt (1609-1674)	269
Liguori	
Alphonse Marie Antoine Jean Côme Damien Michel Gaspard de Liguori (1696-1787)	259
Lissoles	
Monsieur de Lissoles	145
Locke	
John Locke, philosophe (1632-1704)	110, 164, 251
London	
Général London	172
Longueville	
Anne Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville (1619-1679)	33
Lopez	
Miguel Lopez, régent général des études du collège de saint-Pierre de Nolasque de Saragosse	10, 39, 68, 71, 75, 76, 80, 85, 140, 142, 146, 170, 171, 188
Louis de Grenade	
Louis de Grenade (1504-1588)	67
Louis XIII	
Louis XIII, roi de France (1601-1643)	172
Louis XV	
Louis XV, roi de France (1710-1774)	93, 228, 263
Louis XVI	

Louis XVI, roi de France (1754-1793)	16, 264
Loyola	
Íñigo López de Loyola (1491-1556)	97, 241
Luca	
Luca, évêque	246
Lucrèce	
Lucrèce, Titus Lucretius Carus (1r siècle avant Jesus Christ)	247, 249
Lugo	
Cayetano Benitez de Lugo, dominicain	72
chevalier Estanislaio de Lugo (1753-1833)	78, 86, 87, 141, 161, 162, 163, 167, 168, 170, 202, 239
Luis de Leon	
Luis de Leon (1528-1591)	67
Luther	
Martin Luther (1483-1546)	52, 196, 202, 259, 264, 271
Luynes	
Paul d'Albert de Luynes, archevêque de Sens (1703-1788)	27, 83
Luzarches	
Curé de Luzarches	22

M

Mabillon	
Jean Mabillon (1632-1707)	69, 77, 98, 201
Mably	
Abbé Gabriel Bonnot de Mably, philosophe (1709-1785)	93
Macedonio	237
Machaut	
Jean-Baptiste de Machault d'Arnouville, contrôleur général des finances (1701-1794)	109
Machiavelli	
Niccolò Machiavelli, philosophe (1469-1527)	117
Madame du Barry	
Comtesse du Barry, Jeanne Bécu (1743-1793)	255
Magallon	
Chevalier Magallon	164
Magne	
Père Magne	202
Maillane	
Pierre-Toussaint Durand de Maillane (1729-1814)	217
Maillebois	
Madame de Maillebois	135
Mailly	
François de Mailly-Nesle, archevêque-duc de Reims (1658-1721)	193
Malagrida	
Gabriel Malagrida, jésuite (1689-1761)	136, 213, 226
Malebranche	
Nicolas Malebranche, philosophe (1638-1715)	247
Malesherbes	
Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794)	142, 158, 159, 160, 248
Mamachi	
Thomas-Marie Mamachi, dominicain (1712-1792)	79, 100, 102, 237
Manzoni	
Alessandro Manzoni (1785-1873)	258
Marbel	132, 162, 163
Marca	
Pierre de Marca, archevêque de Toulouse puis de Paris (1594-1662)	81, 216, 269, 270
Maréchal	
Sylvain Maréchal (1750-1803)	164
Marefoschi	
Cardinal Prospero Marefoschi (1653-1732)	53, 60, 61, 62, 100, 102, 105, 107, 108, 113, 127, 128, 209, 233, 237
Marie d'Agreda	
Marie d'Agreda (1602-1665)	200
Marie-Antoinette	

Maria Antonia Anna Josepha Joanna de Habsbourg-Lorraine, Marie-Antoinette de France (1755-1793)	48
Marie-Louise	
Probablement Marie Louise de Bourbon-Parme (1751-1819)	88
Marie-Thérèse	
Archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780)	93, 94, 111, 112, 116, 135
Marmontel	
Jean-François Marmontel, philosophe (1723-1799)	250, 251
Martini	
Filippo Martini, chanoine	117
Massa	
Abbé Massa	28, 62, 63, 65, 92, 101, 102, 121, 143, 153, 154, 176, 177, 212, 213, 237, 238, 240, 241, 244, 251
Matthieu	
Saint-Matthieu, apôtre	13
Maultrot	
Gabriel-Nicolas Maultrot (1714-1803)	17, 58, 110, 129, 166, 169, 194, 248, 252, 255
Maupeou	
René Nicolas Charles Augustin de Maupeou (1714-1792)	16, 105, 248, 252, 254, 255, 290
Maurepas	
Jean Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas (1701-1781)	255, 256
Mayans	
Juan Antonio Mayans, chanoine de Valence	67, 85
Mayoral	
Andrés Mayoral Alonso de Mella, archevêque de Valence (1685-1769)	76, 235
Mazzini	
Giuseppe Mazzini (1805-1872)	258
Meindaerts	
Pierre-Jean Meindaerts, archevêque d'Utrecht	37
Melecio	
San Melecio de Antioquia (4e siècle)	77
Mequignon	
Veuve de Charles Mequignon, libraire	143, 148, 163
Merci	
Abbé Merci	232
Mésenguy	
Abbé François-Philippe Mésenguy (1677-1763)	46, 70, 74, 79, 90, 97, 116, 117, 145, 159, 193, 194, 203, 205
Mesnidrieu	
Abbé Mesnidrieu	47
Mesnil	
Monsieur Mesnil	45
Mey	
Abbé Claude Mey	17, 58, 59, 76, 110, 111, 166, 169, 171, 194, 246, 252, 255
Michée	
Michée, prophète (cf Ancien Testament, livre de Michée)	39
Micheli	
Révérend-Père Andrea Micheli	28, 57, 82, 90, 91, 98, 106, 143, 171, 174, 177, 178, 231, 237, 255
Mier	
D Nicolas Mier	85
Migazzi	
Cardinal Cristoforo Antonio Migazzi (1714-1803)	60, 135
Mignot	
Mignot, chanoine	17
Mirepoix	
Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix (1643-1720)	200, 271
Molina	
Luis de Molina, jésuite (1536-1600)	18, 46, 100, 146, 174, 190, 210, 256, 268, 272, 304
Molinelli	
Père Giambattista Molinelli, théologie des écoles Pies	100, 105, 115
Monclar	
Jean-Pierre-François Ripert de Monclar, procureur général au Parlement d'Aix en Provence (1711-1773)	127, 146, 147
Mongenoz	132, 133, 168
Monino	Voir Floridablanca, Voir Floridablanca, Voir Floridablanca, Voir Floridablanca, Voir Floridablanca
Monsabert	

Probablement Anne-Louis Goislard de Monsabert, conseiller au Parlement de Paris (1763-1814)	257
monsieur d'Asti	
Paolo Maurizio Caissotti, évêque d'Asti (1726-1786)	123
monsieur de Barcelone	<i>Voir Climent</i>
monsieur de Soissons	<i>Voir Fitzjames</i>
Montagny	
Fornier de Montagny	40, 174, 175, 272
Montaigne	
Michel de Montaigne, philosophe (1533-1592)	202, 250
Montazet	
Antoine (II) de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon (1713-1788)	70, 103, 105, 106, 117, 133, 162, 194, 238
Montcalm	
Louis Joseph de Montcalm-Gozon, marquis de Montcalm (1712-1759)	147
Montelly	
Abbé de Montelly	143
Montemajor	
Prudencio de Montemayor, théologien	268
Montesquieu	
Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, philosophe (1689-1755)	96, 131, 248, 252, 254
Montfalcon	
Joseph de Montfalcon du Cengle, archevêque de Tarentaise (1732-1793)	123
Montijo	
Comtesse de Montijo	9, 78, 86, 87, 88, 141, 153, 163, 167, 200, 204
Montoya	
Monsieur de Montoya, oratorien	141
Mortemart	
Duc de Mortemart	125
Mougenot	
Dom Pierre Mougenot, bénédictin de la congrégation de saint Vannes	202
Mouton	
Abbé Jean-Baptiste Sylvain Mouton (?-1803)	17, 18, 23, 24, 25, 26, 37, 39, 40, 41, 42, 45, 49, 50, 51, 52, 66, 90, 114, 115, 120, 122, 124, 135, 136, 145, 152, 153, 154, 166, 167, 169, 176, 178, 179, 182, 183, 184, 185, 202, 203, 220, 221, 240, 242, 251
Moydieu	
De Moydieu, conseiller au parlement de Dauphiné	133, 147, 148, 155, 243
Muratori	
Louis-Antoine Muratori (1672-1750)	97, 165

N

Nannaroni	
Père Michele Maria Nannaroni, dominicain	12, 29, 106, 107, 133, 209
Natali	
Martino Natali, piariste (1730-1791)	100, 102, 112, 113, 114, 115, 116, 124, 160
Necker	
Jacques Necker (1732-1804)	179, 180
Neercassel	
Johannes Baptista van Neercassel, oratorien, vicaire apostolique d'Utrecht (1625-1686)	33, 216
Neri	
Philippe de Neri, fondateur de l'oratoire (1515-1595)	174
Neri Corsini	
Cardinal Neri Maria Corsini (1685-1770)	96, 98, 144, 153, 154, 233
Nestorius	
Nestorius (381-451)	195
Neuville	
Probablement Le Père Charles Frey de Neuville, jésuite (1693-1774)	238
Newton	
Isaac Newton, philosophe, mathématicien (1643-1727)	251
Niccolini	
Abbé Niccolini (1701-1769)	59, 96, 98, 126, 198
Nicole	
Pierre Nicole (1625-1695)	33, 87, 112, 124, 151, 162, 175, 192, 226, 287, 303

Nissia	
Abbé Nissia	122, 123, 227
Nivelle	
Abbé Gabriel-Nicolas Nivelle	271
Noailles	
Louis Antoine, cardinal de Noailles, archevêque de Paris (1651-1729)	13, 14, 119, 134, 162, 184, 207, 270, 271, 274, 298
Noguer	
Abbé Noguer	64
Nonotte	
Abbé Claude-Adrien Nonotte (1711-1793)	160
Noris	
Cardinal Enrico Noris (1631-1704)	75, 83, 90, 97, 152, 171, 273

O

Occhi	
Simon Occhi, imprimeur	95
Opstraët	
Jean Opstraët (1651-1720)	12, 32, 35, 40, 48, 49, 70, 114
Orsi	
Cardinal Giuseppe Agostino Orsi, dominicain (1692-1761)	100, 165
Orsini	
Cardinal Domenico Orsini d' Aragona (1719-1789)	49
Ossun	
Pierre-Paul, Marquis d'Ossun, ambassadeur de France en Espagne	79, 83, 145, 146
Oyras	Voir Pombal
Ozo	
Monsieur d'Ozo	62

P

Pageot	42
Pagliarini	
Niccolo Pagliarini, imprimeur (1717-1795)	159
Paillard	217
Pajot de Marcheval	
Christophe Pajot de Marcheval, intendant de Limoges	144
Palafox	
Juan de Palafox y Mendoza, évêque de Puebla, vice-roi de Nouvelle-Espagne (1600-1659)	78, 79, 87, 88, 98, 100, 101, 161, 200, 222, 223, 239
Pallavacini	
Pallavacini, secrétaire d'Etat pontifical	142
Palmieri	
Vincenzo Palmieri, oratorien (1753-1820)	90, 113, 115, 116, 119, 136, 181
Palu	
Monsieur de la Palu	44
pape Corsini	Voir Clément XII
Pâris	
François de Pâris, diacre (1690-1727)	210, 272
Parquois	
Monsieur Parquois	44
Pascal	
Blaise Pascal, philosophe, mathématicien (1623-1662)	80, 83, 90, 147, 161, 198, 200, 201, 226, 247, 269
Pasquier	
Madame Pasquier	134, 135, 145
Passionèi	
Cardinal Domenico Passionèi (1682-1761)	48, 79, 96, 97, 104, 125, 143, 144, 152, 153, 233, 246
Patuzzi	
Giovanni Vincenzo Patuzzi, dominicain (1700-1769)	124
Paul IV	
Gian Pietro Carafa, pape Paul IV (1476-1559)	54
Paul V	

321

Copyright Sylvie Montagnon :

Clément du Tremblay, un épistolier zélé dans l'Europe érudite et augustiniennne du XVIIIe siècle.

Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Michaud

Camille Borghèse, pape Paul V (1550-1621)	25, 219, 268
Pavillon	
Nicolas Pavillon, évêque d'Alet (1597-1677)	29
Pelage	
Pelage (v 350-420)	46, 268, 303
Pelvert	Voir Rivière, Voir Rivière, Voir Rivière
Péréfixe	
Paul Philippe Hardouin de Beaumont de Péréfixe, archevêque de Paris (1606-1671)	269
Pereira	
Père António Pereira de Figueiredo (1725-1797)	74, 87, 136
Pérez	
Bernardo Pérez	276
Perfida	
Monsieur le Perfida	41
Périer	
Marguerite Périer (1646-1733)	210
Petit	
Abbé Petit	41
Petitpied	
Nicolas Petitpied, théologien (1665-1747)	33, 54, 112, 160, 193, 271, 273, 274
Phélippeaux	
Probablement Balthazar Phélypeaux de Châteauneuf, secrétaire d'Etat de la religion prétendue réformée (1638-1700)	200
Philippe II	
Philippe II, roi d'Espagne (1527-1598)	68
Philippe III	
Philippe III, roi d'Espagne (1578-1621)	67
Philippe V	
Philippe V, roi d'Espagne (1683-1746)	11
Pibieras	
Monsieur Pibieras, directeur de la poste de France	152
Pichon	
Père Jean Pichon, jésuite (1683-1751)	14, 133
Pie IV	
Jean-Ange de Médicis, pape Pie IV (1499-1565)	54, 196
Pie IX	
Giovanni Maria Mastai Ferretti, pape Pie IX (1792-1878)	258
Pie VI	
Giannangelo, comte Braschi, pape Pie VI (1717-1799)	37, 59, 61, 87, 102, 105, 116, 212, 253, 273, 294
Pie VII	
Luigi Barnaba Chiaramonti, pape Pie VII (1742-1823)	25, 59
Pieracchi	
Abbé Christophe Pieracchi	64
Pierre Jean	Voir Meindaerts
Pietro Leopoldo	
Grand-duc de Toscane Pietro-Leopoldo, puis empereur Leopold II (1747-1792)	116
Pignatelli	
Cf notamment Joseph Pignatelli, jésuite, considéré comme le restaurateur de la compagnie de Jésus (1737-1811)	80
Marquis Manuel de Villegas Pignatelli	85
Pignerol	
Evêque Jean-Baptiste de Pignerol	123
Plana de Castillon	
Plana de Castillon, évêque de Tarragone	82, 235
Platon	
Platon, philosophe (v424-348)	12
Poinchy	
Madame de Poinchy	142
Pombal	
Sebastião José de Carvalho e Melo, comte d'Oeiras, marquis de Pombal (1699-1782)	74, 136, 239
Pompadour	
Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour (1721-1764)	105
Ponsignon	
Sans doute Louis-François Ponsignon, vicaire de l'évêque de Seine-et-Oise pendant la Révolution	22

Portail	
Monsieur de Portail, premier président au parlement de Paris	273
Portalis	
Jean-Étienne-Marie Portalis (1746-1807)	24
Portula	
Père Portula, jésuite	229
Pouget	
Pouget, oratorien	271
Pourchot	12
Prades	
Abbé Jean Martin de Prades (1720-1782)	110, 166, 246
Premier Consul	
Napoléon Bonaparte, Premier Consul (1769-1821)	Voir Napoléon Bonaparte
Prié	
Hercule-Louis Turinetti, marquis de Prié, premier ministre plénipotentiaire des Pays-Bas autrichiens (1658-1726)	34, 48
prince Eugène	
Eugène de Savoie-Carignan, gouverneur général des Pays-Bas (1663-1736)	34, 35
Pucelle	
René Pucelle, dit « l'abbé Pucelle », conseiller-clerc au parlement (1655-1745)	124
Pujati	
Révérend-Père Joseph Marie Pujati	95, 108, 124, 138, 167, 190, 213, 246, 251, 289, 290

Q

Quesnel	
Père Pasquier Quesnel, oratorien, théologien (1634-1719)	32, 33, 47, 49, 54, 88, 90, 92, 105, 116, 161, 192, 193, 196, 201, 270, 271, 274, 284, 287, 296

R

Rabaut	
Jean-Paul Rabaut Saint-Étienne dit Rabaut-Saint-Étienne (1743-1793)	248
Racine	
Abbé Bonaventure Racine (1708-1755)	86, 116, 163, 200
Rañneri	188
Rancé	
Armand Jean Le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe (1626-1700)	201, 273
Rastignac	
Louis-Jacques de Chapt de Rastignac, archevêque de Tours (1684-1750)	165
Ravago	
Père Ravago, jésuite, confesseur de Ferdinand VI	229
Ravaillac	
François Ravaillac (1577-1610)	217
Raynal	
Guillaume-Thomas François Raynal (1713-1793)	164
Regny	
Monsieur Jacques Alexis Regny, consul de France	143
Révérend Père	Voir La Garde
Reynaud	
Abbé Marc-Antoine Reynaud, curé de Vaux, diocèse d'Auxerre	272, 303, 304
Rezzonico	Voir Clément XIII, Voir Clément XIII, Voir Clément XIII
Riballier	
Ambroise Riballier, censeur royal (1712-1785)	157, 244, 245
Ricci	
Lorenzo Ricci, général supérieur de la Compagnie de Jésus (1703-1775)	100, 117, 229, 241
Scipione de' Ricci, évêque de Pistoie et Prato (1741-1810)	23, 24, 48, 85, 88, 90, 92, 98, 105, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 131, 149, 158, 169, 179, 209, 258
Richard	
Monsieur Richard	153
Richebourg	
Monsieur de Richebourg, administrateur des postes	142
Richelieu	

Armand Jean du Plessis, cardinal-duc de Richelieu, principal ministre de Louis XIII (1585-1642)	269, 304
Richer	
Edmond Richer, théologien (1560-1631)	207, 215, 217
Rindsmaul	
Comte de Rindsmaul	137
Rivière	
Bon François Rivière, abbé Pelvert, théologien (1714-1781)	42, 130, 131, 284, 285
Robert	<i>Voir Saint-Vincent</i>
Robinet	
Jean-Baptiste-René Robinet, philosophe (1735-1820)	246, 247
Rochechouart	
Duchesse de Rochechouart	166
Rochefort	
Eléonore Marie Desbois de Rochefort, évêque de la Somme (1749-1807)	19
Rochefoucauld	
Cardinal de la Rochefoucauld	58
Roda	
Manuel de Roda y Arrieta (1708-1782)	63
Roda y Arrieta	
Manuel de Roda y Arrieta (1708-1782)	55, 57, 62, 75, 76, 77, 79, 80, 83, 84, 98, 105, 145, 146, 164, 190, 197, 199, 219, 224, 243, 244, 261
Rohan	
Louis René Édouard, prince de Rohan, cardinal-évêque de Strasbourg (1734-1803)	154
Rousseau	
Jean-Jacques Rousseau, philosophe (1712-1778)	69, 91, 131, 164, 246, 247, 248, 250, 254
Royer	
Jean-Baptiste Royer, évêque constitutionnel de Paris (1733-1807)	19, 20, 24
Ruggi	
Ottavio Maria Ruggi	98, 104, 198
Rusca	
Père Rusca, jésuite	225

S

Sacy	
Louis-Isaac Lemaistre (ou Lemaître), sieur de Sacy, théologien (1613-1684)	187, 206, 289
Saillant	
Abbé Charles-Jacques Saillant	9, 10, 12, 13, 16, 19, 23, 26, 27, 30, 179, 260
saint Augustin	
Saint-Augustin, évêque d'Hippone (354-430)	46, 67, 69, 71, 72, 82, 83, 84, 85, 90, 97, 99, 100, 113, 118, 151, 172, 186, 190, 191, 192, 198, 209, 220, 223, 226, 227, 249, 254, 256, 268, 271, 272, 285, 289, 290, 294, 295, 296, 297, 303, 304
Saint Louis	
Louis IX, roi de France, dit Saint-Louis (1214-1270)	179
Saint Thomas	
Saint-Thomas d'Aquin, dominicain, théologien (1224-1274)	303
Saint-Ambroise	
Ambroise de Milan, évêque de Milan (340-397)	29
Saint-Antoine	
Saint-Antoine, évêque de Florence	97
Saint-Athanase	
Athanase d'Alexandrie (vers 298-373)	226, 290, 291, 292, 293
Saint-Benoit	
Benoît de Nursie, fondateur de l'ordre bénédictin (vers 480/490-547)	69
Saint-Bernard	
Bernard de Fontaine, abbé de Clairvaux (1090/91-1153)	220, 296
Saint-Charles	<i>Voir Borromée, Voir Borromée, Voir Borromée</i>
Saint-Cyprien	
Cyprien de Carthage, Thascius Caecilius Cyprianus (200-258)	20, 290, 296
Saint-Cyran	
Jean-Ambroise Duvergier de Hauranne, abbé de saint-Cyran (1581-1643)	8, 201, 214
Saint-Jérôme	
Jérôme de Stridon, saint Jérôme, père de l'Eglise (347-420)	104, 249

Saint-Léon	
Saint Léon Ier le Grand, pape, docteur de l'Eglise (v390-461)	290
Saint-Marc	
Abbé Marc-Claude Guénin, dit de Saint-Marc (1730-1807)	42, 145, 166
Saint-Paul	
Paul de Tarse, apôtre (v 8-67)	22, 124, 182, 205, 245, 271, 272, 289
Saint-Pierre	
Charles-Iréné Castel de Saint-Pierre, abbé de saint-Pierre (1658-1743)	243
Saint-Pierre, apôtre (?-v65)	55, 125, 182
Saint-Quentin	
Monsieur de Saint-Quentin	42, 43, 44, 52, 53
Saint-Thomas	
Saint-Thomas d'Aquin, dominicain, théologien (1224-1274)	32, 71, 72, 77, 83, 85, 113, 135, 186, 198, 206, 208, 209, 227, 272, 297
Saint-Vincent	
Robert de Saint-Vincent, magistrat du parlement de Paris (1725-1799)	95, 123, 127, 129, 156, 157, 195, 214, 222, 223, 236, 238, 239, 244, 245, 248, 253
Saléon	
Jean d'Ise de Saléon, évêque de Rodez	272
Sales	
François de Sales (1567-1622)	161, 206
Sanchez	
Tomas Sanchez, théologien jésuite (1550-1610)	48
Sanseverino	
Monseigneur Sanseverino, confesseur du roi	106
Sarpi	<i>Voir Fra Paolo</i>
Sartine	
Antoine Raymond Juan Gualbert Gabriel de Sartine, comte d'Alby (1729-1801)	143, 194
Saurine	
Jean-Baptiste Pierre Saurine, évêque constitutionnel de Dax (Landes) (1733-1813)	19
Sazzaniga	
Révérend-Père Sazzaniga, dominicain	58, 135, 198
Semelier	
Père Jean Laurent le Semelier (?-1725)	162
Septfonds	
Abbé de Septfonds	287
Serlock	
Probablement Thomas Sherlock, évêque de Londres (1678-1761)	245
Serrao	
Giovanni Andrea Serrao (1731-1799)	106, 117, 160
Sersale	
Cardinal Antonio Sersale, archevêque de Naples (1702-1775)	85, 104, 105, 107, 127, 137
Sesmaisons	14
Sévigné	
Marie de Rabutin-Chantal, baronne de Sévigné (1626-1696)	18
Simioli	
Abbé Giuseppe Simioli	79, 104, 105, 127, 128, 131, 163, 168, 201, 205, 287, 288
Simonetti	
Père Simonetti, procureur général de la congrégation de Saint Jean-Baptiste	138
Sisti	60, 92, 99, 151, 152, 249
Soanen	
Jean Soanen, évêque de Senez, oratorien (1647-1740)	13, 14, 90, 105, 208, 271, 272
Solari	
Benoît Solari, évêque de Noli, dominicain	90
Soubise	
Sans doute Charles de Rohan, duc de Rohan-Rohan, prince de Soubise (1715-1787)	255
Spinelli	
Cardinal Giuseppe Spinelli, nonce apostolique (1694-1763)	79, 104, 105, 125, 126, 182
Steenoven	
Cornelius Steenoven, archevêque d'Utrecht (1661-1725)	37, 40
Steyaert	298
Sylvius	268
	325

Copyright Sylvie Montagnon :

Clément du Tremblay, un épistolier zélé dans l'Europe érudite et augustiniennne du XVIIIe siècle.

Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Michaud

T

Tabourin		
Abbé Tabourin, curé de Sainte-Marguerite		41, 201
Talon		81
Tamburini		
Pietro Tamburini, théologien (1737-1827)	28, 85, 90, 100, 102, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 125, 131, 181, 240, 245, 248	
Tanucci		
Bernardo Tanucci (1698-1783)		73, 74, 92, 93, 105, 127, 235, 239
Target		
Guy Jean-Baptiste Target (1733-1807)		248
Terme		
Abbé de Terme		48, 135
Terray		
Abbé Joseph Marie Terray, contrôleur général des finances de Louis XV (1715-1778)		255
Tertullien		
Quintus Septimus Florens Tertullianus, dit Tertullien, théologien (150?-220)		114
Texier		
Texier, avocat		130
Theodose		
Empereur Theodose 1er (347-395)		29
Thomassin		
Louis Thomassin (1619-1695)		69, 161
Thuin		
Pierre Thuin, évêque constitutionnel de Meaux (1731-1808)		24
Tillemont		
Louis-Sébastien Le Nain de Tillemont (1637-1698)		273
Tillot		
Léon Guillaume Du Tillot, premier ministre du duché de Parme (1711-1774)		94
Tingault		
Monsieur Tingault		50
Tite		
Empereur Titus (39-81)		125
Torregiani		
Cardinal Luigi Maria Torregiani (1696-1777)		94, 159, 229, 235, 246
Tostat		
Probablement Alphonse Tostat, évêque d'Avila (v1414-1454)		216
Tournely		
Honoré Tournely, théologien (1658-1729)		168, 202, 239, 245, 303
Trascat		
Trascat, mercédaire, commandeur de son couvent		142
Tremblay		
Augustin-Jean-Charles Clément, dit Clément du Tremblay (1717-1804)		<i>Voir Clément</i>
Treuvé		216
Trudaine		
Daniel-Charles Trudaine (1703-1769)		103
Turgot		
Anne Robert Jacques Turgot, baron de l'Aulne (1727-1781)		105

V

Valcarcel		
Don Joseph Antoine Valcarcel		161
Vallat		
Père Vallat, directeur de l'Oratoire à Lyon		132, 133
van der Croon		
Théodore van der Croon, archevêque d'Utrecht		37
Van Espen		
Zeger Bernhard van Espen (1646-1728)	32, 35, 36, 37, 38, 40, 47, 48, 70, 85, 87, 92, 104, 146, 161, 164, 186, 194, 231, 272	
Van Gameren		
Probablement évêque d'Anvers Henri-Gabriel van Gameren		210
Van Nieuwenhuizen		

326

Copyright Sylvie Montagnon :

Clément du Tremblay, un épistolier zélé dans l'Europe érudite et augustiniennne du XVIIIe siècle.

Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Michaud

Gualtherus Michael van Nieuwenhuizen, archevêque d'Utrecht	59
Vanzeller	
Monsieur Vanzeller	44, 53
Varlet	
Dominique-Marie Varlet, évêque de Babylone (1678-1742)	37, 40, 53, 175
Vasquez	
Révérend Père Francisco Saverio Vasquez, supérieur général des augustins	58, 62, 71, 75, 79, 82, 85, 89, 98, 102, 111, 117, 127, 138, 142, 145, 228, 237, 238, 253
Vecchi	
Comte Fabio de Vecchi	49, 90, 108, 109, 111, 139, 143, 265
Velarde	
Bernardo Velarde, archevêque de Saragosse (1719-1782)	85
Vénier	
Père Vénier, bénédictin	124
Vergennes	
Charles Gravier, comte de Vergennes (1719-1787)	158
Vignolo	
Monsieur Vignolo	143
Villanueva	
Villanueva, chapelain	86
Villetard	
Villetard, chanoine	17
Villiers	
Monsieur de Villiers	44
Vintimille	
Charles Gaspard Guillaume de Vintimille du Luc, archevêque de Paris (1655-1746)	13
Virgile	
Virgile (70-19 avant Jésus-Christ)	247
Visconti	
Cardinal Antonio Eugenio Visconti, nonce apostolique (1713-1788)	60
Filippo Maria Visconti, archevêque de Milan entre 1783-1801	115
Vivès	
Jean Louis Vivès, théologien (1492-1540)	67
Voltaire	
François Marie Arouet, dit Voltaire, philosophe (1694-1778)	69, 91, 93, 98, 102, 157, 160, 164, 212, 226, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 254, 264
Vuitasse	
Abbé Vuitasse	130, 162

W

Warchez	143
Willemaers	
Jean Willemaers, professeur de rhétorique à Louvain	48, 272
Wittola	
Wittola, curé de Probstdorf	48, 176
Wolf	164

X

Xaupi	
Abbé Joseph Xaupi, doyen de la faculté de théologie de Paris (1688-1778)	101

Y

Yeregui	
Joseph de Yeregui (1734-1805)	86
Yvon	
Abbé Claude Yvon (1714-1791)	246

327

Copyright Sylvie Montagnon :

Clément du Tremblay, un épistolier zélé dans l'Europe érudite et augustiniennne du XVIIIe siècle.

Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Michaud

Z

Zaccaria	
Probablement le père François-Antoine Zaccaria, jésuite (1714-1795)	102, 240
Zelada	
Cardinal Francesco Saverio de Zelada (1717-1801)	100, 102
Zola	
Giuseppe Zola, théologien (1739-1806)	100, 113, 114, 115, 116, 179, 180
Zondadari	
Cardinal Antonio Felice Zondadari, nonce apostolique (1740-1823)	65, 66
Zozime	
Zozime, pape 417-418	303

INDEX DES NOMS DE LIEUX⁸⁹⁸

A

Aix-la-Chapelle	25
Aix en Provence	147
Albarracin (et son évêque)	82, 140, 146
Alcala	78, 79
Alet	29, 39, 205, 207, 303
Alexandrie (et son évêque)	226
Alkmaar	45
Amersfoort	32, 40, 41, 50, 61, 63, 66, 193, 202
Amsterdam	32, 37, 41, 45, 50, 61, 163, 166, 246
San Aniello	127
Anvers (et son évêque)	183, 209, 210
Arras	256
Autun	194
Auxerre (et son archevêque)	2, 9, 13 à 18, 27, 28, 45, 46, 49, 68, 76, 77, 80, 83, 125, 128, 145, 148, 152, 160, 166, 170, 187, 191, 194, 199, 207, 208, 210, 211, 212, 226, 260, 263, 281, 303
Avignon	93, 94, 103, 181, 184, 185, 234, 235, 237
Avila (et son évêque)	216
Saint-Avold	132, 133

B

Baden	98
Barcelone (cf Climent)	10, 28, 53, 54, 56, 67 à 69, 73, 74, 76, 77 à 79, 81, 84, 140 à 142, 149, 161, 170, 176, 188, 190, 192, 198, 204 à 206, 208, 209, 213, 214, 218, 219, 235, 243, 276
Bavière (Electeur et nonce)	36, 37, 179
Bayeux	69
Bayonne	133, 140, 141, 145, 146, 156, 163, 167
Beauvais	303
Bénévent	93, 94, 103
Bergame (et son évêque)	124
Berlin	172, 184
Besançon	245, 253
Bologne	171
Bonn	48
Bouillon	130
Bordeaux	253
Breda	188
Brescia (et son évêque)	95, 100, 113, 114
Bressanone (prince-évêque)	114
Bruges	187
Bruxelles (et ses nonces)	9, 32, 33, 37, 47, 48, 50, 52, 54, 55, 61, 63, 65, 66, 104, 125, 192
Budapest	112
Burgos (et son archevêque)	148

⁸⁹⁸ Il s'agit ici des noms de villes (non des pays) et des noms de prélats évoqués dans la correspondance par leur fonction seulement.

C

Cadix		173
Caen	211	
217		
Cambrai		224
Carcassonne (et son évêque)		187, 227, 238
Carthagène (et son évêque)		71, 73
Castillon de la Plana		78
Castro		93, 103
Cauterets		187
Chambéry		188
Civita Vecchia		230, 237
Clarembourg	17, 40, 41, 176, 188, 203	
Saint-Cloud		181
Coblentz		136, 184
Coimbra		136
Cologne (et son électeur, son archevêque)	36, 37, 48, 80, 272, 274	
Come (et son évêque)		212
Corse		79, 239
Créteil		12, 19
Cuenca		78, 167

D

Delft		32, 33, 45
Deventer (et son évêque)	32, 37, 43, 137, 175, 258	
Douai	52, 63, 64, 184, 234, 268	
Dublin		137
Dunkerque		187

E

Elevangen		211
L'Ecluse		187

F

Finale		123
Florence (et son archevêque)	96, 97, 102, 117, 120, 126, 147, 167, 177, 217	
Foggia		106
Francfort		48, 172
Fulda		48

G

Gallipoli (et son évêque)		49, 54
Gênes (République de ; archevêque de)	86, 95, 100, 105, 107, 108, 115, 121, 126, 127, 143, 144, 155, 177, 199, 241, 242	

Genève	246
Gibraltar	172
Gien	40, 133
Goa	140
Gouda	45
Grenoble	133, 180, 201, 206
Groningue	32, 64

H

La Haye (et son évêque)	32, 46, 49, 50, 66, 174, 183, 234
Haarlem (et son évêque)	32, 37, 48, 51, 52, 60, 63, 64, 175, 239, 258
Hongrie (Reine ; évêque)	36, 62, 114, 234

I

Innsbruck	111, 112
-----------	----------

J

Jerusalem	214
-----------	-----

K

Koniggraz	137
Kan-Tom	138

L

Langle (et son évêque)	192
Laon (et son évêque)	125, 133
Lausanne	138
Leeuwarden	32, 51, 64
Leitmeritz (et son évêque)	137
Lerida	142, 145, 146
Leyde	50, 225
Liège	32, 35, 86, 130, 181, 184, 242, 272
Lille	184, 185, 188
Lima	75
Limoges	144
Lisbonne	54, 136, 185, 228, 230, 232
Livourne	143, 144
Livry	18, 19, 21, 26, 27, 148, 275, 281
Londres	137, 138, 183, 234, 245
La Louisiade	147
Louvain	32 à 34, 36, 40, 50, 87, 112, 119, 132, 135, 197, 223, 228, 231, 268, 269, 271
Lyon	43, 47, 60, 95, 105, 117, 127, 132, 133, 140, 143, 144, 162, 172, 182, 187, 188, 194, 202, 204, 216, 217, 227, 331

Copyright Sylvie Montagnon :

Clément du Tremblay, un épistolier zélé dans l'Europe érudite et augustiniennne du XVIIIe siècle.

Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Michaud

238, 245, 256, 298

Luçon 42, 208
Lunéville 132

,

M

Macao 138
Macerata 100, 182
Madrid (et l'Escorial) 29, 36, 57, 67, 68, 72, 77, 80 à 85, 87, 146 à 148, 150, 158, 170, 173, 176, 226, 229, 235, 276
Malaga 76, 78
Malines (et son archevêque) 32, 34 à 36, 48, 54 à 56, 63, 231
Malouines 147
Malte 235
Marseille 11, 13, 81, 103, 127, 134, 143, 144, 163, 185, 234
Maseyck 178
Mayence (Electeur) 48, 49, 52, 66, 135
Majorque (et son évêque) 71
Meaux (et son évêque) 24, 224
Metz 132, 133, 166
Middelbourg 64
Milan (et son évêque) 23, 29, 95, 115, 119, 121, 143, 188, 283
Mittau 231
Modène 93, 125
Mons 185
Montargis 127
Monte Cassino 104, 117
Monte Cavallo 126
Montpellier (et son évêque) 47, 82, 85, 90, 133, 142, 160, 161, 187, 197, 204, 205, 226, 271, 273, 274, 288, 290
Mouzon 130
Munich 211

N

Namur 183
Nancy 166
Nantes 162
Naples (et Portici) 73, 74, 85, 87, 90, 92 à 94, 99, 104 à 107, 110, 112, 126, 127, 131, 132, 145, 146, 155, 163, 164, 182, 185, 186, 192, 214, 220, 231, 234, 235, 239, 242, 246, 287, 290, 292
Nabonne (et son archevêque) 47, 256
Nemi 65
Neuilly 69
Neuville 126
Nice 28, 228, 229
Nicée (Concile) 20, 226
Novare 227

O

Orléans (et son évêque) 57, 140, 204, 246, 282
Orval 130, 166
Orvieto 178

332

Copyright Sylvie Montagnon :

Clément du Tremblay, un épistolier zélé dans l'Europe érudite et augustiniennne du XVIIIe siècle.

Paris : Sorbonne-Université de Paris 1, 1998-1999. Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Claude Michaud

P

Padoue	124, 227, 289
Sainte-Palaye	27, 148
Paris (et archevêque de, Parlement de)	9 à 17, 19, 20, 23, 24, 27 à 29, 31, 41, 43, 45 à 47, 49, 50, 58, 69, 74, 84, 93, 99, 101 à 103, 106, 109, 110, 123, 124 à 127, 129, 130, 132, 133, 137, 140, 142, 143, 147, 148, 152, 154, 157 à 159, 162 à 168, 170, 175, 176, 178, 190, 191, 207, 219, 224, 229, 233 à 235, 238, 243, 246, 252, 253, 255, 256, 259, 260, 268, 272 à 275
Parme	68, 74, 82, 93, 94, 103, 110, 147, 218, 235, 292
Passau (et son évêque)	49
Pau	101, 239, 256
Pavie	28, 86, 95, 100, 111 à 116, 121, 141, 180, 181, 194, 265
Perpignan	7, 133, 142
Pharsale (et son archevêque)	74
Pise (et son archevêque)	97, 98, 108, 115, 117, 121, 126, 127, 144, 169, 180
Pistoie	18, 24, 85 à 87, 95, 98, 101, 108, 114 à 121, 153, 163, 194, 232, 273
Plaisance	74, 93, 94, 123
Poitiers	202, 239
Pontecorvo	93
Prato	120

R

Ratisbonne	211
Ravenne	104, 247
Ré (Ile de Ré)	22
Régennes	176
Reggio di Calabria (et son archevêque)	105
Reims	130, 193
Rennes	24, 239, 253
Rivoli	65
Rocca di Pappa	153
Rodez (et son évêque)	83, 272
Rome (et le Saint-Siège)	9, 15 à 17, 20, 24, 25, 28, 32 à 40, 46, 48, 49, 51 à 58, 60 à 66, 70, 71, 76, 79 à 81, 84 à 93, 95, 96, 98 à 108, 110, 112 à 115, 117 à 120, 124 à 128, 131 à 133, 135, 136, 139, 142 à 144, 149, 153 à 156, 159, 165, 168, 173, 171, 174, 177, 178, 181 à 183, 186, 190, 191, 194, 195, 197, 198, 200, 204, 207, 212, 214 à 220, 224, 225, 227 à 233, 235 à 238, 241, 242, 249, 251, 254, 256, 259, 268, 271, 272, 275, 276, 281, 292, 294, 295, 298
Ronciglione	93, 103
Rotterdam	178, 187
Rouen	19, 217, 253
Rynswick	17, 32, 38, 40 à 44, 46, 47, 49, 130, 131, 166, 193, 201, 251, 284

S

Salamanque (et son évêque)	72, 73, 87, 204
Saragosse (et son archevêque)	39, 67, 72, 75, 76, 79, 85, 140, 146, 188, 235
Sarlat (et son évêque)	191
Schieland	45
Sedan	130
Sééz (et son évêque)	192
Sens	15, 18, 27, 83, 272, 282

333

Sienna	95, 107, 108, 110, 121, 177
Soissons	39, 103, 133, 161, 192, 205, 227, 232
Strasbourg (et son archevêque)	69, 154, 181

T

Tarentaise (et son évêque)	123
Tarragone (et son évêque)	74, 82, 140, 145, 146, 150, 197, 235
Tolède	145, 146, 171, 276
Tortosa	78
Toscane (et ses évêques ; cf grand duc de Toscane)	23, 79, 86, 91, 93, 95, 100, 110, 116, 119, 152
Toul	132, 204
Toulouse (et son archevêque)	47, 57, 165, 216, 217, 245, 253, 256
Tours	14, 135, 165, 175
Tremblay (Tremblai-les-Gonesse)	11
Trèves (Prince-évêque)	135, 136, 179, 181, 272
Troyes	15, 134
Turin	112, 122, 123, 144, 169, 188, 227, 228, 241

U

Utrecht	9, 16, 25, 32, 33, 36 à 41, 44 à 57, 59 à 64, 66, 75, 77, 79 à 82, 97, 98, 100, 101, 104, 105, 116, 127, 128, 131, 134, 137, 145, 164, 166, 175, 188, 196, 203, 221, 228, 258, 294, 305
---------	---

V

Valence (Espagne ; et son archevêque)	71, 73, 76, 77, 142, 235
Valence (France)	85
Saint-Vannes	202
Varennnes	181
Venise (République de)	76, 93, 95, 105, 114, 119, 123, 124, 126, 167, 168, 173, 192, 218, 230, 233, 251, 271, 290
Verone	124
Versailles	9, 17, 20 à 23, 26, 27, 197, 199, 205, 220, 282
Vienne	32, 35, 36, 48, 58, 60, 62, 65, 94, 95, 111, 112, 115, 127, 132, 135, 136, 142, 143, 169, 172, 176, 177, 184, 197, 198, 217, 226, 231, 232, 237, 240, 261, 263, 273
Viterbe	237
Voltri	121

W

Wurzburg	48
----------	----

Z

Zagreb (et son évêque)	114
------------------------	-----

SOMMAIRE DETAILLE

INTRODUCTION	8
PREMIER CHAPITRE :	11
PORTRAIT ET FORMATION DE CLEMENT	11
I/ NAISSANCE ET MILIEU FAMILIAL :	11
1. <i>ORIGINES FAMILIALES :</i>	11
2. <i>LES ETUDES :</i>	11
3. <i>LA VOCATION DE CLEMENT :</i>	12
II/ CHANOINE DE L'EGLISE CATHEDRALE DE SAINT-ETIENNE D'AUXERRE :	14
1. <i>L'INFLUENCE DE CAYLUS :</i>	14
2. <i>CHANOINE EN BUTTE A DES PRELATS HOSTILES :</i>	15
III/ UN ECCLESIASTIQUE ACTIF ET PATRIOTE PENDANT LA REVOLUTION :	17
1. <i>UN ECCLESIASTIQUE DANS LA TOURMENTE REVOLUTIONNAIRE :</i>	17
2. <i>UN ACTEUR ESSENTIEL DE LA RECONSTRUCTION DE L'EGLISE DE FRANCE :</i>	19
3. <i>EVEQUE DE VERSAILLES ET LAUDATEUR DU PREMIER CONSUL :</i>	21
IV / QUALITES ET VERTUS DE CLEMENT :	26
1. <i>UNE FOI IRREPROCHABLE :</i>	26
2. <i>DESINTERESSE ET COURAGEUX :</i>	27
3. <i>L'AME GENEREUSE :</i>	28
4. <i>UN ERUDIT A L'ESPRIT CRITIQUE :</i>	28
SECOND CHAPITRE :	31
LES AUTRES ACTEURS DU DRAME	31
I/ LE FOYER HOLLANDAIS :	32
1. <i>LA TRADITION "JANSENISTE" EN HOLLANDE :</i>	32
<i>Aux origines du schisme : le refus de n'être qu'un clergé missionnaire.</i>	32
<i>Un Sud des Provinces-Unies ultramontain, une Hollande-refuge :</i>	34
<i>Les difficultés de l'Eglise d'Utrecht :</i>	36
2. <i>UN CLERGE ORIGINAL :</i>	38
3. <i>LES INTERLOCUTEURS DE CLEMENT :</i>	45
4. <i>CLEMENT ET L'AFFAIRE DE HOLLANDE :</i>	51
<i>Organiser la survie de l'Eglise de Hollande :</i>	51

335

Disposer de bons appuis :	54
Evolution des négociations :	57
II/ LE FOYER ESPAGNOL :	67
1. <i>ESQUISSE SUR LE "JANSENISME" ESPAGNOL:</i>	67
<i>La tradition hispanique :</i>	67
<i>L'influence française :</i>	69
<i>L'influence flamande :</i>	70
<i>Un mouvement fondamentalement hostile au molinisme et à la morale relâchée:</i>	71
2. <i>LA SITUATION A LA VEILLE DU VOYAGE DE CLEMENT:</i>	73
3. <i>LES PREMIERS INTERLOCUTEURS ESPAGNOLS DE CLEMENT :</i>	75
4. <i>LE VOYAGE DE CLEMENT EN ESPAGNE :</i>	80
5. <i>L'AFFIRMATION DU JANSENISME EN ESPAGNE :</i>	84
III/ LE FOYER ITALIEN	88
1. <i>LES CARACTERISTIQUES DU "JANSENISME ITALIEN" :</i>	88
2. <i>OU CLEMENT A-T-IL NOUVEAUX DES RELATIONS EPISTOLAIRES ?</i>	90
3. <i>LES INTERLOCUTEURS ITALIENS DE CLEMENT :</i>	96
<i>A Rome:</i>	96
<i>A Naples :</i>	104
<i>En Italie autrichienne :</i>	107
<i>En République génoise :</i>	121
<i>En République de Venise:</i>	123
4. <i>LES VOYAGES D'ITALIE :</i>	125
IV/ LE FOYER FRANCAIS :	128
V/ D'AUTRES SOURCES DE NOUVELLES :	135
1. <i>VIENNE:</i>	135
2. <i>LE PORTUGAL :</i>	136
3. <i>LA POLOGNE :</i>	136
4. <i>LA BOHEME:</i>	137
5. <i>LES PAYS ANGLO-SAXONS :</i>	137
6. <i>DIVERS AUTRES LIEUX DE MISSIONS :</i>	138
TROISIEME CHAPITRE : LES DIFFICULTES	140
DE LA MISE EN SCENE	140
I/ CONSTITUTION D'UNE CORRESPONDANCE :	140
1. <i>APPUI ET MILIEUX :</i>	140
2. <i>LE SECRET :</i>	147
3. <i>LA NECESSITE DE LA CONFIANCE :</i>	150
II/ LE CONTENU DES ECHANGES : (les buts de la correspondance)	152
1. <i>LES LETTRES :</i>	152
2. <i>LES LIVRES :</i>	158
3. <i>LES NOUVELLES ECCLESIASTIQUES :</i>	164
4. <i>DES NOUVELLES :</i>	170
5. <i>DES OBJETS D'ECHANGE PARFOIS SURPRENANTS :</i>	173
6. <i>DES ECHANGES FINANCIERS :</i>	174
III/ LES CONTRAINTES ET INSUFFISANCES DE L'ECHANGE EPISTOLAIRE :	176
1. <i>LA FRAGILITE DE LA RELATION ENTRETENUE :</i>	176
	336

2. L'INSECURITE : "les lettres se perdent quelquefois à la poste"	176
3. LES FRUSTRATIONS NÉES DE L'ELOIGNEMENT :	177
4. LA LENTEUR DE LA COMMUNICATION ECRITE :	178
5. LA NECESSITE DE VOYAGER:	186

QUATRIEME CHAPITRE : LES COULISSES THEOLOGIQUES 190

I/ UN CHANOINE "JANSENISTE" ? 190

1. SOURCES THEOLOGIQUES DE CLEMENT :	191
2. LE MYTHE DE L'UNITE :	195
3. LA REVENDICATION D'UNE PARFAITE ORTHODOXIE :	196
<i>Une exposition de doctrine :</i>	196
<i>La condamnation des nouvelles dévotions :</i>	199
<i>Le combat contre la morale relâchée :</i>	200

II/ COMMENT REPANDRE LA "SAINE DOCTRINE" ? 201

1. PAR L'EDUCATION :	201
2. PAR LA PASTORALE :	205
3. LA PRATIQUE :	208
<i>La pénitence :</i>	208
<i>La participation des laïcs :</i>	209
<i>La communion :</i>	209
<i>Miracles et convulsions :</i>	210
<i>L'austérité envers l'Art et les spectacles:</i>	212
<i>La discipline des ordres religieux :</i>	213
<i>La prédication et la prière:</i>	214

III/ AUX MARGES DE LA THEOLOGIE ET DE LA POLITIQUE : 215

1. LES REFERENCES GALLICANES DE CLEMENT :	215
2. QUE PENSE CLEMENT DES RAPPORTS ENTRE POUVOIRS SPIRITUELS ET POUVOIR TEMPOREL ?	218
3. L'EXPRESSION CONCRETE DE CE GALLICANISME :	220

CINQUIEME CHAPITRE : UNE ACTUALITE INCONSTANTE 222

I/ CONTRE LES JESUITES : 222

1. BREF RETOUR SUR LES LES FONDEMENTS ET PREMIERES AFFIRMATIONS DE CETTE ANIMOSITE :	222
2. A L'HEURE DES PREMIERS COMBATS :	224
3. DE L'EXPULSION A L'EXTINCTION	228
4. UNE CONQUETE DEFINITIVE ? :	238

II/ CONTRE LES PHILOSOPHES ET LES FRANCS-MACONS : 242

1. L'HYDRE PHILOSOPHIQUE :	242
2. CONTRE LA MENACE FRANC-MACONNE :	251

III/ LES MOYENS D'ACTION : LA PLUME ET LA BALANCE. 252

1. UNE PLUME ACERBE :	252
2. L'APPUI DU MONDE PARLEMENTAIRE :	252

IV/ LE BILAN DES COMBATS : 253

1. SUCCES CONTRE LES JESUITES ?	253
2. SUCCES CONTRE LES PHILOSOPHES ?	254
3. RECOURIR AU PARLEMENT ?	254

337

ESQUISSES DE CONCLUSION	258
ANNEXES	262
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	262
CHRONOLOGIE DES "QUERELLES	268
JANSENISTES"	268
DATES ESSENTIELLES DE LA	275
VIE DE CLEMENT	275
LES VOYAGES DE CLEMENT : CARTOGRAPHIE	277
Voyage d'Espagne 1768	278
Voyage d'Italie 1758	279
Foyers de correspondances	280
DE LA VISITE DU COMITE REVOLUTIONNAIRE CHEZ CLEMENT	281
EXTRAITS DU MANDEMENT IMPRIME DE L'EVEQUE DE VERSAILLES QUI ORDONNE UN TE DEUM EN ACTIONS DE GRACES DES HEUREUX SUCCES DE L'ARMEE FRANCAISE D' ITALIE	282
REGLEMENT POUR LA MAISON DE RYNSWICK	Erreur ! Signet non défini.
LA REFORME DU SEMINAIRE DE NAPLES	287
L'OUVERTURE D'UNE CHAIRE D'ECRITURE SAINTE	289
LES JESUITES ET SAINT-ATHANASE	291
L'AFFAIRE DE HOLLANDE	294
RAPPORT A LA CONGREGATION DE LA FOI	299
DEFENSE D'UN APPELANT	302
INDEX DES NOMS PROPRES	304
INDEX DES NOMS DE LIEUX	329
SOMMAIRE DETAILLE	335